Bibliothèque
ÉCOLE LIBRE
St. JOSEPH DE LILLE
426

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

IIIe SÉRIE. TOME IX. — N° 49, 1844.

IIIe SÉRIE.

AVIS.

Le titre de ce volume sera donné à la fin avec la *table de tous les articles*, sans préjudice de la *table des matières*, qui sera placée à la fin du volume.

Comme les *Annales* sont lues par beaucoup de personnes, et sont un livre d'usage, nous nous sommes décidés à employer un *papier collé*, qui permettra d'écrire sur les marges comme sur un papier ordinaire, et un papier *mécanique* fabriqué exprès, beaucoup plus fort que les papiers ordinaires, comme on peut le voir dans ce n°; c'est une augmentation de dépense que nous faisons volontiers pour l'avantage et la commodité de nos abonnés.

IMP. DE HAUQUELIN ET BAUTRUCHE, RUE DE LA HARPE, 90.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

RECUEIL PÉRIODIQUE,

DESTINÉ A FAIRE CONNAÎTRE TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT DE PREUVES ET DE DÉCOUVERTES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME,

Par une Société

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

SOUS LA DIRECTION

DE M. A. BONNETTY,

Membre de l'Académie de la religion catholique de Rome et de la Société royale asiatique de Paris.

QUATORZIÈME ANNÉE.

Troisième Série.

TOME IX.

(28e DE LA COLLECTION.)

ÉCOLE LIBRE SAINT-JOSEPH LILLE

PARIS,

Au Bureau des Annales de philosophie Chrétienne,

Rue St.-Guillaume, no 24, Faub. St.-Germain.

1844.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/annalesdephiloso28pari

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 49. — JANVIER 1843.

Preuves de la propagation de la révélation primitive parmi les Gentils avant la naissance de Jésus-Christ, (2e art.); par M. l'abbé BRUNATI. 7
Deux préfaces inédites d'Abailard, sur les hymnes qu'il avait composées; par M. Alexandre LE NOBLE. 18
De la prononciation du Tétragrammaton des hébreux. — Lettre à M. Bonnetty; par M. le chev. DRACH. 35
Dictionnaire de diplomatique, ou cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques; — Suite du D; — Explication des abréviation commençant par la lettre D.; par M. BONNETTY. 50
Rapport fait à l'académie des sciences sur la collection d'anthropologie recueillie pendant l'expédition de l'Astrolabe et de la Zélée; par M. l'abbé D. CAUVIGNY. 58
De l'existence de l'institut des Jésuites, par le R. P. de Ravignan; par M. A. B. 68
Cours complet de philosophie mis en rapport avec le programme universitaire et ramené aux principes du catholicisme; par M. P. L. MAURIED. 80
Nouvelles et Mélanges. — Mutilation de l'édition de la géographie de Malte-Brun, faite par M. Huot. 84

N° 50. — FÉVRIER.

Description de la chaire de saint Pierre conservée à Rome, et preuves de son identité avec celle dont saint Pierre s'est servi; par M. l'abbé GERBET. 85
Lithographie. — La chaire de saint Pierre conservée à Rome. 93
L'amérique sous le nom de pays de Fou-Sang, est-elle citée, dès le 5e siècle de notre ère, dans les grandes annales de la Chine, et, dès lors, les Samanéens de l'Asie-Centrale et du Caboul, y ont-ils porté le Bouddhisme, ce qu'a cru voir le célèbre M. de Guignes, et ce qu'ont nié Gaubil, Klaproth et M. de Humboldt? — Discussion ou dissertation abrégée, où l'affirmative est prouvée; par M. DE PARAVEY, du corps royal du génie. 101
Relation du pays de Fou-Sang, faite par un prêtre bouddhique, traduite par M KLAPROTH. 116
Examen de la Théodicée chrétienne de M. l'abbé Maret; (1er art.); par M. l'abbé D. CAUVIGNY. 121
Lettre de Mgr l'archevêque de Paris sur ce volume. *ib.*
Du système des anglicans, appelés Puséystes (1er art.); par Mgr BAGGS. 141
Nouvelles et Mélanges. — Nouvelles des missions catholiques. — Réclamation de M. Huot, éditeur et continuateur de la géographie de Malte-Brun. 153
Bibliographie. — Scripturæ sacræ, tomus XXVI et XXVII. — Theologiæ, tomus XXVI. — Prælectiones theologicæ du P. Peronne. — OEuvres du comte de Maistre. — OEuvres très complètes de Mgr de Pessi. — Annonce d'une traduction du Talmud (de Babylone) et du Schoul'han Arouch (code religieux israëlite). 156

N° 51. — MARS.

Du système des Anglicans, appelés Puséystes (2e art.); par Mgr BAGGS. 165
De la prononciation du Tétragrammaton des hébreux. — Lettre à M. Bonnetty (suite et fin); par M. le chevalier DRACH. 187

De la doctrine et des livres des chinois, mémoire inédit d'un ancien missionnaire. 197
Théodicée chrétienne, ou comparaison de la Théodicée de Platon avec celle d'Aristote et celle de Descartes, (2e art.); par M. l'abbé D. Cauvigny. 212
Découverte du sépulcre où repose le corps de saint Réparatus, évêque d'Afrique au 4e siècle. 230
Fac simile de l'inscription du tombeau de saint Réparatus. 231
Nouvelles et Mélanges. — Ouvrages mis à l'index 238
Bibliographie. — Sancti Joannis Chrysostomi, opera omnia, etc., accurante Migne. — Encyclopédie du 19e siècle. 239

N° 52. — AVRIL.

Les Verbes nouveaux, — M. Mickiewicz, M. Towianski, M. Quinet, par M. A. B.... 245
Pierre Michel Vintras, révélateur de l'œuvre de la miséricorde, par M. A. B.. 272
Dictionnaire de diplomatique, ou cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques. — Origine et différentes espèces d'E; par M. Bonnetty. 286
Lithographie. — *Planche* 29. Différentes formes des caractères chinois et égyptiens se rapportant à l'E. 287
Planche 30. E de tous les Alphabets sémitiques. — E capital latin des inscriptions. — E capital latin des manuscrits. 289
Planche 31. E minuscule latin de différens âges. — E cursif des diplômes. 291
Conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. de Ravignan; par M. A. Bonnetty. 297

N° 53. — MAI.

Théodicée chrétienne (3e art.). — Erreurs du rationalisme moderne sur l'origine du dogme de la Trinité; par M. l'abbé D. Cauvigny. 325
Du Bouddhisme. — Cosmographie. — De l'étendue de l'univers, ou du monde considéré dans l'espace; par M. l'abbé H. de Valroger. 350
Mémoires géographiques sur la Babylonie ancienne et moderne (1er art.) — Etendue de la Babylonie, par M. Quatremère. 361
Conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. de Ravignan, — suite et fin; par M. A. Bonnetty. 373
De quelques aberrations de M. Didron dans son Histoire de Dieu. — Lettre écrite de Rome à M. Bonnetty; par M. S. H. 383
Examen de l'histoire du Pape saint Pie V, de M. de Falloux, par M. de Champagny. 397
Nouvelles et Mélanges. — Nouvelles des missions catholiques. — Nouvelle décision de Rome sur le magnétisme. 402
Bibliographie. — Esquisse de Rome chrétienne; par M. l'abbé Gerbet. 396

N° 54. — JUIN.

Mémoires géographiques sur la Babylonie ancienne et moderne, (2e art.); — Description de Babylone; par M. Quatremère. 405
De l'Encyclopédie du 19e siècle; par M. de T. 428
Dictionnaire de Diplomatique, ou cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques. — Origine de l'écriture; par M. Bonnetty. 437
Nouvelles et Mélanges— Nouvelles des missions catholiques. 454
Bibliographie — Annali delli scienze religiose. 457
Compte-rendu à nos abonnés; par M. Bonnetty. 458
Nécrologie des auteurs morts en 1844, par M. Bonnetty. 466
Table générale des ouvrages, des auteurs et des matières. 477

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 49. — Janvier 1844.

Traditions Primitives.

PREUVES DE LA PROPAGATION

DE LA RÉVÉLATION PRIMITIVE PARMI LES GENTILS AVANT LA NAISSANCE DE JESUS-CHRIST.

Deuxième article [1].

« Le Seigneur, nous dit la sainte Écriture, souffla en Adam le » souffle de vie [2]... Il lui montra les biens et les maux; il ajouta l'in- » struction, et lui donna en héritage la loi de la vie... Ses yeux virent » les merveilles de sa puissance, et son oreille entendit l'honneur de sa » voix [2]. » Ainsi, non-seulement Dieu lui fit lire sa loi dans les merveilles qui l'entourent, mais encore, il lui en donna une communica-

[1] Voir la 3e série, n° 14-15, t. III, p. 200.

Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ. *Gen.*, II, 7.

[2] Mala et bona ostendit illis...; addidit illis disciplinam et legem vitæ hæreditavit illos... Magnalia honoris ejus vidit oculus illorum et honorem vocis audierunt aures illorum. *Ecclésiastique*, ch. XVII.

tion extérieure en l'*honorant du son de sa voix*, et cette loi, il la lui confia comme un *héritage* qu'il devait transmettre à ses descendans.

Après la fatale imprudence qui le fit toucher au fruit défendu, Adam reçut de la bouche même de Dieu cette annonce si consolante : que *naîtrait de sa race Celui par qui la tête du Serpent séducteur serait écrasée.*

Ensuite descendirent d'Adam des générations dont le nombre surpasse celui des étoiles du firmament. Elles ont peuplé le monde. Leur commun père, qui fut aussi leur maître, ne leur transmit pas seulement la vie, mais encore, avec la vie, la science. Il leur enseigna, pendant les 930 ans qu'il vécut, la même religion, la même morale qu'il avait apprise de la bouche de son auteur. Il leur raconta et la noble histoire de son origine, et sa chute si déplorable : il leur parla des sacrifices du juste Abel, et de l'impie Caïn ; leur apprit l'horrible fratricide de ce dernier, et leur confia le dépôt de la tradition vitale, je veux dire de la promesse du Rédempteur qui viendrait un jour.

Cette foi, cette religion, cette histoire, ces traditions (ceci est bien à remarquer), ont pu très aisément, depuis Adam jusqu'à Noé, se transmettre dans les familles, et se conserver intacts ; puisque Lamech, père de Noé, a pu vivre avec Adam plus d'un demi-siècle (58 ans), et que Mathusalem, père de Lamech, a pu vivre avec notre premier père deux siècles et demi environ (245 ans).

Ajoutez encore qu'Enoch naquit l'an du monde 622, qu'il marcha devant le Seigneur, disent les saints livres [1]; que, poussé par l'inspiration du divin esprit, il adressa les menaces les plus terribles aux hommes qui ne marchaient pas, comme lui, dans les voies de Dieu ; qu'il leur prédit le dernier jour, le grand jour des vengeances du juge éternel, et qu'il s'écria : « Voilà que le Seigneur arrive avec la multi-
» tude de ses saints, pour juger tous les hommes, et convaincre tous
» les impies de toutes leurs œuvres d'iniquité, et de toutes les paroles
» superbes qu'ils ont proférées contre Dieu [2]. » A la 365e année de sa vie,

[1] *Gen.* v. 22.

[2] Prophetavit autem et de his septimus ab Adam Enoch, dicens : Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis, facere judicium contra omnes, et arguere

Enoch, qui avait vécu avec Noé 113 ans, fut, grâce à sa foi, transporté dans le Paradis, et (selon le texte grec) donné en exemple de pénitence, ou (selon la Vulgate) destiné à prêcher la pénitence aux nations. C'est ainsi que, par ses leçons et par ses exemples, purent revivre la justice, qu'ils avaient négligée depuis quelque tems, et la foi, qui commençait à s'altérer parmi eux.

La lumière de la révélation n'a donc été refusée à aucune nation antédiluvienne; mais loin d'être fidèles, comme le fut Noé, à en suivre les saintes inspirations, les hommes se plongèrent dans les plus infâmes voluptés; et leurs forfaits, dont l'odeur exécrable monta jusqu'au trône de Dieu, obligèrent le Tout-Puissant à faire pleuvoir un déluge d'eau, pour laver les hideuses taches qui souillaient la terre [1].

Voici pourtant que surnagent en paix, portés par les eaux, Noé, et, à cause de lui, sa famille. Avec eux est sauvée la morale, sauvée la foi révélée à Adam, sauvée la science des choses divines acquise par Noé lui-même dans ses entretiens avec Dieu. Ainsi, à ces uniques restes, qui survécurent à tout le genre humain, fut donnée la gloire, non-seulement de repeupler le monde, au moyen de nouvelles générations, mais encore de transmettre, avec la doctrine sainte, les récits utiles conservés par eux.

« Noé, dit un ministre protestant irlandais [2], Noé, qui, lors du déluge, avait 600 ans [3], et qui connaissait bien la Religion, la morale,

omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum, quibus impiè egerunt et de omnibus duris, quæ locuti sunt contra Deum peccatores impii. *Judic.* XIV, 14.

[1] *Gen.* VI. — Matth. XIV, 37, 38. — Luc. XVII, 21.

[2] Ed. Ryan, vic. de Donaghmore. *Bienfaits de la relig. chret.*, p. 7, 8, traduct. de Boulard, 3e édit. in-8°. Paris, 1823. L'ouvrage a paru en anglais en 1788.

[3] Anno sexcentesimo vitæ Noe... rupti sunt omnes fontes Abyssi magnæ. *Gen.*, VII. 11. On lit dans la traduct. de Boulard : Noé qui avait 100 ans lors du déluge. C'est évidemment une erreur typographique; nous la relevons ici, et sommes disposés à en faire autant toutes les fois que l'occasion s'en présentera, parce qu'il est incroyable quel nombre d'erreurs se *vulgarisent* de nos jours, grâce à la manie de *citer* des *citations* qu'on ne prend pas la peine de vérifier. (Note du traducteur.)

l'agriculture, ainsi que les arts du monde antédiluvien, avait les qualités convenables pour instruire, à cet égard, sa famille et ses descendans. Il est naturel de présumer que le second père du genre humain imprima fortement dans l'esprit de ses enfans l'idée des attributs de Dieu, et de la nécessité de se conduire conformément aux lois de la morale. L'avantage qu'il eut d'avoir échappé à la destruction générale, doit lui avoir fait contempler la bonté et l'indulgence de Dieu avec plaisir, ainsi qu'avec reconnaissance ; et sa puissance, sa sagesse, et sa justice, avec respect, admiration, et crainte de l'offenser. Il doit avoir dit à sa famille que le monde antédiluvien était incorrigiblement corrompu, et qu'il fut détruit, non-seulement pour ses crimes, mais encore, afin que son sort servît d'exemple à la postérité. Ainsi, ses disciples ont reçu de lui des préceptes religieux et moraux, et chacun d'eux a transmis la même instruction à ses enfans et à ses descendans. La tradition fut, sans doute, la source d'où les nations et les sages de l'antiquité tirèrent les idées raisonnables de l'existence et des attributs de Dieu. Il paraît, par Eusèbe [1], que plusieurs peuples anciens avaient à peu près les mêmes idées de l'Être-Suprême; et cela est vraisemblable, puisque tous avaient la même origine, et que les traditions de Noé doivent s'être conservées sans aucune corruption, chez toutes les nations, pendant quelque tems après le déluge. »

« Noé, dit Thomassin [2], fut comme le père du monde nouveau et de tout le genre humain échappé du déluge ; cette qualité demandait que Dieu lui fît part de ces grands avantages et de ces trésors de sagesse dont il avait comblé Adam dans la première création. Noé eut cette excellence par-dessus Adam même, qu'il fut inviolablement attaché à la loi et aux commandemens de Dieu. Sa vie fut même un peu plus longue que celle d'Adam ; car ayant vécu 600 ans avant le déluge, il

[1] *Prop. évang.*, liv. I. —Confirmer par de nombreuses citations une indication si vague serait un hors-d'œuvre qui nous jetterait dans d'interminables longueurs. D'ailleurs, viendra un peu plus tard l'occasion d'emprunter à ce 1er liv. d'Eusèbe des textes précis. (Note du traducteur.)

[2] *Méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement la philosophie*, 1re partie, l. I, ch. 3, p. 29, 30, 31. Paris, 1685. In-8°.

en vécut encore 350, afin de pouvoir non-seulement transmettre à une nombreuse postérité l'héritage des belles sciences et des arts qu'il avait sauvés avec lui du naufrage de l'ancien monde, mais aussi de pouvoir le lui affermir, et le répandre par toute la terre pendant l'espace de près de quatre siècles : les païens en firent leur Saturne.

» Noé, sortant de l'arche, et s'approchant de l'Assyrie[1], de l'Arabie, de l'Égypte, de la Palestine, en personne, ou par ses enfans, y jeta les fondemens de ces fameuses écoles, qui y furent depuis si florissantes, et d'où toutes les sciences s'étendirent dans l'univers.

» Les descendans de Cham dominèrent en Babylonie et en Égypte. Ce fut de là que les lettres se communiquèrent à une grande multitude de provinces. Les descendans de Sem peuplèrent la Palestine, s'étant mêlés avec les Chananéens : pour les enfans de Japhet, ils se jetèrent dans la Grèce, et dans les autres provinces, sur la mer Méditerranée. »

Ailleurs[2], Thomassin avait dit : « Les Phéniciens et les Égyptiens étant placés sur la mer, firent en leur tems, quelques siècles après le déluge, ce que les Portugais et les Castillans ont fait dans ces derniers siècles, ils portèrent leurs lettres et leur religion dans tous les pays situés sur la Méditerranée, comme ceux-ci ont porté les leurs par tout le vaste Océan. Les Hébreux, n'étant pas sur la mer, ont été peu connus des Grecs ; mais il était impossible que leur voisinage ne fît de grandes impressions sur la doctrine des Phéniciens et des Égyptiens, et que, par ce double voisinage, elle ne se répandît jusque dans la Grèce. Les Égyptiens et les Phéniciens étaient liés aux Hébreux par le voisinage ; et les Hébreux étaient liés aux Chaldéens, en étant descendus. Ainsi, il est très visible que la littérature passa des Chaldéens aux Hébreux, des Hébreux aux Phéniciens et aux Égyptiens, et, de ces deux nations, elle passa aux Grecs. »

Il ajoute : « Quand je parle ici des Chaldéens, j'entends les des-

[1] Et de la Chine même peut-être, que M. de Paravey croit avoir été une des provinces du grand empire d'Assyrie. (Note du traducteur).

[2] *Méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement les poètes*. Livre II, § 21, p. 542, et § 22.

cendans de Noé jusqu'à Abraham, qui peuplèrent l'Arménie, la Mésopotamie, et la Chaldée. » Ce qui nous ramène à la conclusion du passage où nous a renvoyés M. Brunati : « Toute la littérature et » toute la sagesse du monde, après le déluge, étaient sorties de la » personne et de la maison de Noé et de ses trois enfans, dont le plus » jeune avait environ 100 ans lorsque les eaux du ciel inondèrent la » terre. Les trois enfans de Noé, ayant vécu au moins 100 ans avant » l'inondation, avaient pu étudier toutes les disciplines de l'ancien » monde pour les communiquer à leur postérité. »

(Remarque du traducteur). La fidélité scrupuleuse aux engagemens que nous avons pris, nous imposerait l'obligation de citer ici un assez long texte de l'*Essai sur l'indifférence* [1] ; mais, outre que l'ouvrage est assez connu, M. l'abbé de la Mennais y soutient une thèse qui confirme, à la vérité, celle que nous avons à reproduire, mais qui va beaucoup au-delà. Il veut que *cet ordre de transmission* soit UNIVERSEL, que TOUT se conserve par un enseignement extérieur, que *tout*, MÊME LA PENSÉE, commence par une véritable révélation. M. Brunati se borne à soutenir la diffusion de la révélation parmi les peuples de la gentilité, avant la venue de Jésus-Christ (*Della diffusione della rivelazione fra le nazioni gentilesche, prima della venuta di Jesu-Christo*). Qu'il nous suffise donc d'extraire, d'un long texte cité par l'auteur de l'*Essai* (p. 14, 15), ce qu'en le vérifiant dans l'original, pour le compléter, nous y trouvons de plus conforme à l'opinion défendue par l'auteur que nous traduisons.

« Ainsi, dit le savant Gabriel Fabricy [2], ainsi que l'ont démontré :
Vossius (*De origine et progressu Idololatriæ*) ;
Pfanner (*Systema Theologiæ gentilis*) ;

T. III, p. 13-14.

[2] *Des titres primitifs de la révélation*, édit. de Migne (*Script. sacr. curs. compl.*, t. XXVII, p. 113. — Fabricy n'a indiqué le nom de presque aucun de ces ouvrages. Mais nous nous sommes assurés par nous-mêmes que la plupart de ceux que nous citons ont été composés dans le but dont il parle ; et quant aux autres, leur titre en fait voir assez clairement l'objet pour qu'il soit impossible de s'y méprendre. Si donc nous avons omis le nom de quelques auteurs, et si nous nous sommes contentés de nommer Purchass, c'est parce que nous ne connaissions pas les ouvrages de ces auteurs. (N. d. tr.).

Bochart (*Opera*, passim; voir surtout : *Phaleg. Chanaan*);

Huet (*Demonstratio evangelica*, récemment traduite et publiée par M. Migne, dans le ve vol. de ses *Démonstrations évangéliques*, et *Questiones alnetanæ*);

Thomassin (*Méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement la philosophie, les poètes, les historiens*);

Clarke (*Discours concernant l'être et les attributs de Dieu*, publié par M. Migne, dans le même vol.);

Cudworth (*Systema intellectualis adversus athæos*);

Stanley (*Historia philosophiæ*);

Brucker (*Historia critica philosophiæ*);

Ramsay (*Discours sur la Mythologie;* à la suite des *Voyages de Cyrus*);

Stillingfleet (*Origines sacræ*);

Leland (*Nouvelle démonstration évangélique*);

Burnet (*Défense de la Religion, tant naturelle que révélée*);

Dickinson (*Delphi Phœnicizantes*);

Shuckford. (*Histoire du monde sacrée et profane.*

Stuchius (*De perenni philosophiâ*).

Goguet (*Origine des lois*);

Innoc. Ansaldi (*Della necessita e verita della Religione naturale e revelata*);

Jo. Alb. Fabricius (*Delectus argumentorum de veritate Religionis christianæ*);

Purchass., etc., etc., etc.

(Ainsi que l'ont démontré ces auteurs): « Le Seigneur n'a jamais été sans témoins parmi les hommes; car, malgré les ténèbres de l'idolâtrie, le souvenir des premiers principes religieux ne s'effaça pas entièrement de leur esprit. Ils conservèrent toujours quelque tradition des vérités primitives.... Le culte des anciens patriarches a vu tous les autres cultes commencer et disparaître. La véritable religion est une : elle date de la même époque que la naissance de l'univers; elle subsistera jusqu'à la consommation des siècles. Dieu s'est révélé aux hommes, et cette révélation est aussi ancienne que le monde même. Voilà l'unique point fixe auquel on doit nécessairement s'arrêter pour ne point s'égarer. C'est à cette source qu'il faut ramener

l'origine des vérités répandues dans l'enseignement des peuples. Les hommes n'auraient jamais eu qu'une Religion, s'ils n'eussent point altéré l'ancienne croyance émanée de Dieu... Le genre humain n'a point passé d'abord de l'erreur à la vérité ; il ne s'est corrompu que peu à peu ; il est ainsi tombé dans l'erreur[1]. »

Du grand nombre d'auteurs ci-dessus nommés, nous ne choisirons qu'un seul témoignage pour confirmer celui de Fabricy. » On croit » ordinairement, dit Ramsay[2], que toutes les traces qu'on voit de » la Religion naturelle et révélée dans les poètes et les philosophes » païens, se doivent originairement à la lecture des livres de Moïse ; » mais il est impossible de répondre aux objections que les incrédules » font contre cette opinion....

Opinion tout à fait absurde, il faut l'avouer, quand on l'exagère (ainsi que plus d'un auteur a semblé ou le faire ou le supposer) au point de vouloir que la Bible bien entendue soit *la seule* source des vérités conservées dans le genre humain, et la Bible mal entendue *la seule* cause des erreurs et des fables odieuses ou ridicules de la *théologie et mythologie des anciens*. Les objections que *fait* l'incrédulité contre un tel système sont celles que ferait le simple bon sens. Mais l'opinion qui soutient que dans *plusieurs* de ces traditions, soit théologiques, soit mythologiques, se retrouvent des traces, non pas seulement des *paroles* transmises par les patriarches, mais encore des *textes* du Pentateuque, du livre des Juges, etc. ; textes communiqués par fragmens ou de vive voix, tant par les Juifs eux-mêmes vendus comme esclaves[3] que par les Égyptiens, après la sortie d'Égypte ; les Phéniciens (Chananéens, Philistins, Pélages[4]) durant les guerres de la

[1] Ib., p. 416, 422.

[2] A la suite des *Voyages de Cyrus : Discours sur la théologie et la mythologie des anciens*, 2e partie, ad finem.

[3] Tyrus et Sidon, et omnis terminus palæstinorum.... et filios Juda, et filios Jerusalem venditistis filiis Græcorum, ut longè faceretis eos de finibus suis. (Joel, III. 4. 6.)

[4] Ce mot *Pelasges*, si célèbre dans l'antiquité, vient évidemment de l'hébreu פלש, lui-même racine, dit Calasius (*Concordant. sacror. Bibli. hebraic.* autore Calasio, t. IV, col. 10.6. — Romæ. 1621. in-folio), de פלשתי *pelisthi*,

Palestine, depuis Josué jusqu'au roi David; et enfin par Ninive, depuis Jonas, et Babylone depuis les 70 ans de captivité. Cette opinion, appuyée sur les conjectures plus ou moins heureuses de Bochart, Huet, Vossius, Lavaur, Thomassin, Girardet, Guerin du Rocher, n'est traitée avec tant de mépris par les incrédules qu'en haine de nos livres saints. M. Brunati, dans une longue note que nous aurons plus tard à reproduire, ne croit pas cette opinion indigne d'un mûr examen; et notre dessein est de l'entreprendre dans notre Appendice, non pas certes d'une manière complète, il faudrait un livre, mais suffisante, au moins pour ce qui concerne les personnages dont notre auteur fait mention. Quoi qu'il en soit par conséquent de la portée de cette phrase de Ramsay : « On croit ordinairement que toutes les traces, etc., » il n'en a pas moins raison d'ajouter : « Les Juifs et leurs » livres furent trop longtems cachés dans un coin de la terre pour » devenir la lumière *primitive* des nations. » Pourvu qu'on ne donne au mot *primitif* que la valeur qui lui convient. Ce que Ramsay ajoute ensuite est incontestable, et c'est là surtout ce que nous avions en vue dans cette citation importante :

« Il faut remonter plus haut, jusqu'au déluge même. — IL EST ÉTONNANT QUE CEUX QUI SONT PERSUADÉS DE L'AUTHENTICITÉ DES LIVRES SACRÉS N'AIENT PAS PROFITÉ DE CETTE IDÉE POUR FAIRE SENTIR LA VÉRITÉ DE L'HISTOIRE MOSAIQUE SUR L'ORIGINE DU MONDE, LE DÉLUGE UNIVERSEL ET LE RÉTABLISSEMENT DE LA RACE HUMAINE PAR NOÉ. IL EST DIFFICILE D'EXPLIQUER AUTREMENT L'UNIFORMITÉ DE SENTIMENS QUI SE TROUVE DANS LA RELIGION DE TOUTES LES NATIONS. »

C'est du souvenir de Noé, à moins que ce ne soit plutôt du commerce avec les Hébreux [1], que sera venu ce qui dans l'histoire de la

Philistins, dont les principales villes étaient Azot, Gaza, Accaron, Geth et Ascalon, avec lesquelles les Hébreux eurent de si fréquens rapports. Ce rapprochement si simple en lui-même me paraît de nature à jeter un grand jour sur l'histoire des anciens Grecs et de leurs colonies si nombreuses.

[1] V. l'appendice où nous analyserons Huet, Thomassin, Lavaur, Vossius, Girardet, et surtout Guerin-du-Rocher, en ce qui concerne la création, le déluge et les patriarches. (Note du traducteur.)

Chine est attribué à Fo-hi, Yao ou Tiko [1], et dans l'histoire des Chaldéens à Xisuthrus [2]; et ce qu'on trouve de conforme au récit de Moïse, sur l'origine du monde, sur la chute de l'homme, et sur le déluge dans les livres de l'Inde les plus anciens [3]. C'est aussi à quoi il faut rapporter l'origine de ce qui se trouve épars dans l'histoire, les traditions et la mythologie des différens peuples, sur la création de l'univers et sur celle d'Adam et d'Ève, et sur le déluge. C'est ainsi que, grâce aux instructions des anciens patriarches, la voix de la divine révélation s'est fait entendre aux nations diverses; et c'est pourquoi enfin nous lisons dans Aristote : « Oui (οὖν), c'est une parole » antique, une tradition répandue de père en fils parmi tous les hom- » mes, que tout vient de Dieu (ἐκ Θεοῦ); que Dieu a disposé pour » nous (ἡμῖν) toutes choses; qu'il n'est point de nature créée (φύσις) » capable de se suffire à elle-même (αὐτάρκης) et de se conserver un » seul instant, privée de ce secours divin [4]. »

[1] M. Brunati renvoie ici à Duclos : *Biblia difesa*, t. I, p. 207-212. Brescia 1821.—*Storia universale degli autori inglesi*, t. I, p. 197, 198. Not. R. Venezia 1765, in-4° ; — de Paravey : *Identité du déluge d'Yao et de celui de la Bible* dans les *Annales de philos.* déc. n° 89. t. XV, p. 38.—Duclos n'a fait qu'extraire l'Histoire universelle, non seulement t. I, mais encore t. XXX, p. 81-93, et t. LIV, p. 89 et suiv. de l'édit. franç. in-8°. — On y défend, p. 91-155, le système de Shuckford, diamétralement opposé à celui de M. de Paravey, et soutenu jusqu'à la mort par M. Riambourg. Cette discussion exige d'immenses détails, qu'il nous faudra, en les abrégeant beaucoup, renvoyer à l'*appendice*. (Note du traducteur.)

[2] Voir Duclos, *Op. cit.*, t. I, p. 156-158. — Duclos y cite Bérose et Abydène. Nous renvoyons à l'appendice leurs textes et les discussions qu'ils exigent. (Note du traducteur.)

[3] V. dans l'appendice la *dissertation de M. Brunati sur la conformité des anciens livres de l'Inde avec les* XI *premiers chapitres de la Genèse*. (Note du traducteur.)

[4] Ἀρχαῖος μὲν οὖν τις λόγος καὶ πάτριός ἐστι, πᾶσιν ἀνθρώποις, ὡς ἐκ Θεοῦ τὰ πάντα, καὶ διὰ Θεοῦ ἡμῖν συνέστηκεν· εὐδεμία δὲ φύσις, αὐτὴ καθ' ἑαυτὴν αὐτάρκης, ἐρημωθεῖσα τῆς ἐκ τούτου σωτηρίας. (Artist. *De mundo*. c. 6.) Budée traduit : « Vetus igitur sermo est, à majoribusque proditus inter omnes homines, » universa tum ex Deo, tum per Deum constituta fuisse atque coagmentata :

Ce discours antique, cette tradition de père en fils dont parle Aristote, comment la révoquer en doute?

Noé a survécu 350 ans au déluge;

Sem 500 ans.

La vie de Cham et celle de Japhet auront été sans doute à peu près aussi longues.

Autant de livres vivans, et les plus respectable de tous.

Sans aucune peine leurs arrière-neveux pouvaient lire dans de tels livres; ils y pouvaient apprendre sans la moindre étude tout ce qu'il leur importait de savoir sur les dogmes, la morale, le culte et l'histoire.

N'est-ce point, par exemple, ce que fut à portée de faire cet Abraham dont le savoir était si renommé en Orient. Sem vivait encore, que ce saint patriarche était déjà âgé de 150 ans. Pendant 130 ans, Salé petit-fils de Sem, et pendant 180 ans, Heber, fils de Salé, furent contemporains d'Abraham.

A ces témoins de la Providence et de la justice de Dieu, à cette tradition patriarchale des prodiges que Dieu avait opérés, ajoutez des monumens plus instructifs, plus éloquens, plus dignes de foi que les médailles d'or, d'argent ou de bronze, et que les pierres entassées, savoir : pour la création, la division de la semaine [1];

pour le déluge : l'arche, demeurée sur le mont Ararat;
les dépouilles des animaux engloutis;
la tour de Babel, dans la plaine de Sennaar.

L'abbé BRUNATI.
Traduit et complété par P. P.

» nullamque naturam satis instructam ad salutem esse posse, quæ citra Dei » præsidium suæ ipsa demùm tutelæ permissa sit. » M. Brunati traduit en ces termes la première moitié de la phrase : « E dunque derivata una certa « tradizione antica e paterna a tutti gli uomini, che da Dio, e per mezzo di « Dio siano state a noi costituite tutte le cose.

Ici une longue note sur le nombre 7, et ses rapports avec la création, — Nous renvoyons de même à l'appendice les développemens qu'elle exige. (Note du traducteur.)

Littérature Liturgique.

DEUX PRÉFACES INÉDITES D'ABAILARD.

C'est cet été seulement qu'ayant passé par Bruxelles, à notre retour de Saint-Gall, il nous a été donné de connaître enfin par nous-même le manuscrit des *Hymnes inédites d'Abailard*, dont nous avions annoncé l'existence en publiant naguère, d'après une copie de M. Oehler, savant philologue allemand mort depuis peu, la curieuse et intéressante lettre à Héloïse qui accompagna primitivement l'envoi de ces hymnes [1].

Nous ne recommencerons pas après M. Émile Gachet, qui, depuis nous, a publié la même lettre d'Abailard dans le *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire de Belgique* [2], la description du célèbre manuscrit; nous nous bornerons à remarquer que le titre placé sur le dos du volume, à la fin duquel le recueil des hymnes

[1] Voy. le vol. III de la *Bibliothèque de l'école des chartes*. Paris, 1841.

Nous devons une bien vive reconnaissance à M. le secrétaire général du ministère de l'intérieur de Belgique, pour la grâce parfaite avec laquelle il a bien voulu, en l'absence du ministre, et sur l'obligeante recommandation de MM. de Rumigny et de Bassano, charger M. Marchal, conservateur des manuscrits de l'Etat, dont tous ceux qui ont eu des relations avec la Bibliothèque du Roi de Bruxelles connaissent le zèle empressé, de nous remettre le manuscrit que M. Cousin venait tout récemment de restituer. Nos rapports ont été non moins flatteurs à Paris, avec MM. le Prince de Ligne et Firmin Rogier, lorsque, notre travail étant terminé, il s'est agi de faire repasser encore une fois la frontière au précieux volume, afin de le réintégrer dans son domicile actuel.

[2] Bruxelles, 1842. La découverte de M. Oehler remonte à l'automne de 1840, ainsi que le constate une lettre de lui que nous avons en notre possession.

a été inséré, volume relié au chiffre de Napoléon, ainsi que tous les autres volumes de la Bibliothèque de Bourgogne, qui fit, comme l'on sait, partie sous l'Empire de notre Bibliothèque du Roi de Paris, est loin d'en annoncer tout le contenu. Il ne présente en effet que ces simples indications : *Vita Pilati.* — *Cicero de amicitiâ.* — 12e *siècle.* Cependant d'autres opuscules, ayant chacun un numéro particulier dans le catalogue, figurent encore sous la même couverture, sans compter le plus important de tous, celui dont nous nous occupons et qui est inscrit dans le catalogue sous le n° 10158. A cette première remarque, nous en joindrons une autre qui n'est pas dénuée d'un certain intérêt. Le manuscrit portait primitivement, à la première ligne « *ad tuarum instantiam* » au lieu de « *ad tuarum precum instantiam* » qu'on y lit; le mot *precum*, que MM. Oehler et E. Gachet ont inséré dans leurs copies, et que nous croyons devoir maintenir, a été mis après coup et en surcharge au-dessus de la ligne; il est d'une encre différente et n'a été évidemment ajouté que postérieurement. Abailard n'avait-il écrit lui-même que « *ad tuarum instantiam* » pour désigner par là les instances que lui avaient faites à différentes reprises les compagnes d'Héloïse, dont il parle deux lignes plus bas, et qu'il a pu avoir l'intention de désigner sous la simple dénomination de *tuarum ?* C'est un point sur lequel nous ne nous permettons pas de prononcer et que nous livrons à l'appréciation de la critique.

Quoi qu'il en soit, ni M. Oehler, ni M. E. Gachet, ni M. Cousin, ainsi qu'il est permis de le conjecturer d'après son silence, ne s'étaient aperçus d'une chose qu'il n'était possible de reconnaître qu'en lisant le manuscrit d'un bout à l'autre; c'est que la lettre ne finit pas là où commencent les premières *hymnes;* elle n'y est qu'interrompue et Abailard la continue en deux autres endroits. Ces reprises, qui se confondent d'autant plus facilement, à la première vue, avec les hymnes au milieu desquelles elles se trouvent jetées sans aucune espèce de distinction particulière, que ces hymnes sont, à la manière des anciens manuscrits, écrites de suite, en forme de véritable prose, constituent deux *préfaces* nouvelles; et si nous employons cette expression, c'est qu'il appert de leur lecture qu'Abailard ayant divisé ses hymnes en trois classes ou catégories, savoir : *hymnes pour les fé-*

ries de la semaine, *hymnes pour les solennités divines*[1], et *hymnes pour les saints*, composant chacune, selon son expression, un *libellus*, a distribué sa lettre en autant de parties dont chacune est destinée à servir de préface à la catégorie d'hymnes qu'il place à la suite; de sorte que la partie de la lettre que nous avons déjà éditée forme, ainsi qu'il le dit dans les lignes qu'on va lire, la *première préface*. On a pu remarquer que, dès cette préface, Abailard s'adressait à toute la communauté du Paraclet, comme il le fait dans celle de ses lettres à Héloïse qui accompagne les règles de la vie monastique; il persévère sur le même pied dans les deux autres, où il ne parle plus directement à Héloïse, mais qui font exactement suite à la première et dans lesquelles la dissertation entamée d'abord se prolonge et se complète de manière à offrir définitivement un véritable traité de l'hymne religieuse. Les trois préfaces ne font évidemment qu'une seule et même lettre, divisée en autant de parties qu'il a plu à Abailard d'établir de catégories d'hymnes; la deuxième commence dans le manuscrit au bas du *verso* du folio 86, remplit tout le *recto* du folio 87, et finit au haut du *verso* suivant; la troisième commence au bas du *verso* du folio 91 pour continuer et finir sur le *recto* du folio 92. Il est probable que dans les pages du manuscrit que nous avons annoncé avoir été emportées par la vétusté, se trouvait, après les hymnes qui nous manquent, la salutation finale qu'Abailard n'omet jamais au bas de ses lettres.

La nouvelle découverte dont nous faisons part en ce moment nous dispense de revenir, comme nous nous l'étions d'abord proposé, sur notre première publication, afin d'en rendre l'intelligence plus parfaite, Abailard allant de lui-même au devant des doutes que nous avions à élever ou des explications que nous pensions nécessaire de donner. Désormais l'histoire de la réforme dans l'hymnaire sollicitée par les nones du Paraclet et exaucée par Abailard, sera bien complète, bien lucide, et l'on connaîtra tous les motifs qui déterminèrent ce dernier à favoriser cette réforme malgré les changemens qu'il était amené à proposer dans la liturgie. Le texte inédit que nous livrons

[1] On entend ici sous ce titre les fêtes qui se rapportent spécialement à Dieu.

au public ne pouvant, d'après les éclaircissemens que nous avons offerts précédemment [1], présenter d'obscurité ni d'ambiguité, nous nous bornons à le reproduire avec une traduction française suivant l'usage le plus ordinaire des éditeurs d'Abailard, déjà adopté par nous, et en l'accompagnant seulement de quelques notes qu'il nous a semblé indispensable d'y ajouter.

Nous remarquerons, toutefois, dès maintenant, et comme en rappel de notre précédent article, que la définition de l'hymne, à laquelle Abailard fait allusion dans sa seconde préface (*Laus Dei cum cantico*), nous semble tirée de saint Augustin, dans son énarration sur le psaume 148, où nous lisons : « *Hymnus scitis quid est? Cantus est cum laude Dei. Si laudas Deum et non cantas, non dicis hymnum. Si cantas et non laudas Deum, non dicis hymnum. Si laudas aliquid quod non pertinet ad laudem Dei et si cantando laudes, non dicis hymnum. Hymnus ergo tria ista habet et cantum et laudem et Dei* [2]. »

Nous prévenons qu'après nous être attaché, autrefois, à reproduire la copie de M. Oehler avec la plus scrupuleuse observation de l'orthographe indiquée par lui, nous avons dû renoncer, cette fois, à prendre une peine tout-à-fait superflue, puisque le copiste négligent et ignorant, auquel est dû le manuscrit d'Abailard, n'a pas d'orthographe constante, et qu'il écrit capricieusement les mots tantôt d'une manière, tantôt de l'autre, et souvent avec une barbarie complète. Le mot *hymne*, par exemple, est écrit tantôt *hymnus*, tantôt *himnus*, et tantôt *ymnus*; on voit *cottidianus* pour *quotidianus*, *honus* pour *onus*, *diffinitio* pour *definitio*, etc., etc.

Nous ne pouvions ne pas réimprimer aujourd'hui la partie de la lettre d'Abailard que nous avions déjà éditée; c'était une obligation à laquelle il était impossible de nous soustraire sans tomber dans le grave inconvénient de n'offrir aux lecteurs de ce recueil qu'un monument tronqué : il nous importait, d'ailleurs, de saisir cette occasion de rectifier diverses variantes que M. Oehler avait introduites dans sa copie, et de présenter, cette fois, une reproduction parfaitement exacte du texte d'Abailard.

[1] Voy. le vol. III de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

[2] P. 1082, t. IV, édition des Bénédictins; p. 1947, éd. de Migne.

LETTRE DE P. ABAILARD A HÉLOÏSE.

I.

Ad tuarum precum[1] instantiam, soror mihi Heloïsa in seculo quondam cara, nunc in Christo carissima, hymnos Græce dictos, Hebraïce tillim[2] nominatos, composui; ad quos quidem me scribendos cum tam tu quam quæ tecum morantur sanctæ professionis feminæ sæpius urgueretis, vestram super hoc intentionem requisivi. Censebam quippe superfluum me vobis novos condere cum veterum copiam haberetis, et quasi sacrilegium videri antiquis sanctorum carminibus nova peccatorum preferre vel æquare. Cum autem a diversis diversa mihi responderentur, tu inter cætera talem memini subjecisti rationem : scimus, inquiens, Latinam et maxime Gallicanam ecclesiam, sicut in psalmis, ita et in hymnis magis consuetudinem tenere quam auctoritatem sequi. Incertum etenim adhuc habemus cujus auctoris hæc sit translatio psalterii quam nostra, id est Gallicana, frequentat ecclesia. Quam si ex eorum dictis dijudicare velimus qui translationum diversitates nobis aperuerunt longe ab universis interpretationibus dissidebit, et nullam, ut arbitror, auctoritatis dignitatem obtinebit; in qua quidem adeo longævæ consuetudinis usus jam prævaluit ut, cum in ceteris correcta beati Hieronimi teneamus exemplaria, in psalterio quod maxime frequentamus sequamur apocrypha. Hymnorum vero quibus nunc utimur tanta est confusio ut qui, quorum sint, nulla vel rara titulorum præscriptio distinguat; et si aliqui certos habere auctores videantur, quorum primi Hilarius atque Ambrosius extitisse creduntur, deinde Prudentius et plerique alii, tanta est frequenter inæqualitas sillabarum ut vix cantici melodiam recipiant sine qua nullatenus hymnus consistere potest, cujus descriptio est laus Dei cum cantico. Plerisque etiam sollemnitatibus addebas deesse proprios hymnos, utpote Innocentum et Evangelistarum seu illarum Sanctarum quæ virgines vel martyres minime exstiterunt. Nonnullos denique asserebas esse in quibus nonnunquam hos

[1] Voy. *suprà* notre observation sur ce mot.

[2] Lisez *Tehillim*, תהלים. La corruption de ce mot doit être vaisemblablement attribuée au copiste.

TRADUCTION..

I.

« C'est sur vos instantes prières, Héloïse, ma sœur, qui me fûtes chère autrefois dans le siècle et qui aujourd'hui m'êtes plus chère en Jésus-Christ, que j'ai composé ces chants nommés *hymnes* par les Grecs, et par les hébreux *tehillim*. Lorsque vous me pressiez de les écrire, vous et les saintes femmes qui habitent avec vous, j'ai voulu connaître les motifs de votre demande ; car il me semblait superflu de vous composer de nouvelles hymnes, quand vous en possédiez tant d'anciennes ; je regardais d'ailleurs comme un sacrilége de préférer ou seulement d'égaler aux chants antiques des saints, les chants nouveaux d'un pécheur.

» Parmi les diverses réponses que j'ai reçues de plusieurs d'entre vous, je me rappelle que vous particulièrement, vous mettiez en avant ces raisons :

» Nous savons, me disiez-vous, que pour le choix des psaumes et des hymnes, l'Église latine et surtout l'Église gallicane, obéissent à l'empire de l'habitude plutôt qu'à celui de l'autorité ; car nous ignorons encore de quel auteur est la traduction du psautier adopté par l'Église gallicane ; et même, s'il faut en croire sur ce point ceux qui nous ont fait connaître la diversité des traductions, celle-ci s'éloigne de toutes les autres, et ne mérite nullement, ce me semble, de faire autorité ; mais telle est la force de la coutume, que, tandis que pour les autres livres de la Bible nous suivons la traduction correcte de saint Jérome, pour le psautier, qui est de tous les livres le plus fréquemment lu, nous nous contentons d'une traduction apocryphe. Quant aux hymnes dont nous nous servons aujourd'hui, il y règne un tel désordre, que jamais, ou du moins bien rarement, l'intitulé ne nous apprend quelles elles sont, ni qui les a composées ; et si nous croyons connaître les auteurs de quelques-unes, comme Hilaire et Ambroise, les premiers compositeurs de ce genre de poëme, et après eux, Prudence et d'autres encore, toutefois la mesure des syllabes y est souvent si mal observée que les paroles sont rebelles à la mesure du chant, sans laquelle il n'y a point d'hymne ; car la définition de l'hymne est *l'éloge chanté de la Divinité*.

a quibus decantantur, mentiri necesse sit, tum videlicet pro temporis necessitate, tum pro falsitatis insertione. Casu quippe aliquo vel dispensatione, eo modo sæpius præpediti fideles constituta horarum tempora vel praeveniunt, vel ab ipsis præveniuntur, ut de ipso saltem tempore mentiri compellantur, dum videlicet aut nocturnos die, aut diurnos nocte hymnos decantant. Constat quippe, secundum propheticam auctoritatem et ecclesiasticam institutionem, nec a laude Dei noctem ipsam vacare, sicut scriptum est « Memor fui nocte n. t. d. [1] » et iterum « Media nocte s. ad. c. t.[2] » hoc est ad laudandum te; nec septem reliquas laudes de quibus idem meminit propheta « Septies in die l. d. t.[3] » nisi in die persolvendas esse, quarum quidem prima quae matutinae laudes appellantur, de qua in eodem scriptum est propheta « In matutinis d. m. in te[4] » in ipso statim diei initio, illucescente aurora seu lucifero, praemittenda est. Quod etiam in plerisque distinguitur hymnis. Cum enim dicit « Nocte surgentes v. o.[5] » et iterum « Noctem canendo r.[6] vel « Ad confitendum surgimus morasque n. r.[7] » et alibi « Nox atra rerum contegit t. c. o.[8] » vel « Nam lectulo consurgimus n. q. t.[9] » et rursum « Ut quique horas noctium nc. c. r.[10]» et similia, ipsi sibi hymni quod nocturni sunt testimonium praebent. Sic et matutini seu reliqui hymni proprii temporis quo dicendi sunt, institutionem nonnunquam profitentur. Verbi gratia cum dicitur « Ecce jam n. t. u.[11] » et iterum « Lux ecce s. a.[12] » vel « Aurora jam s. polum[13] seu « Aurora lucis r.[14] » et alibi « Ales diei nuntius l.

[1] *Nominis tui Domine* (Psaume 118, v. 55,)

[2] Media nocte *surgebam ad confitendum tibi.* (Psaume 118, v. 62.)

[3] *Laudem dixi tibi.* (Psaume 118, v. 164.)

[4] In matutinis *Domine meditabor in te.* (Psaume 62, v. 7.)

[5] Nocte surgentes *vigilemus omnes.* (Hymn. sancti Gregorii papæ ad galli cantum post æquinoctium vernale.)

[6] Noctem canendo *rumpimus.* (Hymn. sancti Ambrosii.)

[7] Ad confitendum surgimus morasque *noctis rumpimus.* (Hymn. sancti Ambrosii.)

[8] *Terra colores omnium* (Hymn. sancti Ambrosii ad galli cantum).

[9] *Noctis quieto tempore.* (Hymn. sancti Ambrosii.)
Nunc concinendo rumpimus. (Hymn. sancti Ambrosii.)

» Vous ajoutiez que nous manquions d'hymnes spéciales pour le plus grand nombre des fêtes, telles que celles des Innocens, des Évangélistes et de ces saintes qui ne furent ni vierges, ni martyres. Enfin disiez vous, il y a plusieurs de ces hymnes qui font mentir ceux qui les chantent, ou parce qu'elles ne s'appliquent pas au tems, ou parce que leurs termes sont peu conformes à la vérité. Ainsi, il arrive souvent que les fidèles, empêchés, soit par quelque circonstance fortuite, soit par la manière dont les offices sont distribués, devancent ou laissent passer l'heure prescrite : si bien qu'ils sont forcés de mentir, au moins en ce qui concerne le tems, chantant le jour les hymnes de la nuit, ou la nuit les hymnes du jour.

» Il est certain, en effet, d'après l'autorité des prophètes et les institutions de l'Église, que la nuit même doit avoir des chants pour la Divinité, ainsi qu'il est écrit : *memor fui nocte*, *etc.* ; et encore : *mediâ nocte surgebam ad confitendum tibi*, c'est-à-dire, pour te louer. Et les sept autres louanges dont parle le même prophète, *septies in die*, *etc.*, ne peuvent se chanter que le jour ; car la première, qui est appelée *matutinæ laudes* et dont il est dit dans le même prophète : *in matutinis*, etc., doit se chanter au point du jour, quand l'aurore ou Lucifer commence à luire. Cette distinction est observée dans la plupart des hymnes ; et par exemple, quand le poëte dit : *nocte surgentes*, etc., et encore : *noctem canendo*, etc., ou *ad confitendum surgimus morasque*, *etc*, et ailleurs : *nox atra*, etc, ou : *nam lectulo consurgimus*, etc. ; et encore : *ut quique horas noctium*, etc., et autres paroles semblables : ces hymnes témoignent assez d'elles-mêmes qu'on doit les chanter pendant la nuit. Et de même les hymnes du matin et les autres indiquent souvent à quelle heure du jour on les doit chanter ; par exemple, quand il est dit : *ecce jam noctis tenuatur um-*

[11] Ecce jam *noctis tenuatur umbra*. (Hymn. sancti Gregorii papæ matuti. die dom. post aquin. vernale.)

[12] Lux ecce *surgit aurea*. (Hymn. Prudentii.)

[13] Aurora jam *spargit* polum. (Hymne sans désignation d'auteur.)

[14] Aurora lucis *rutilat*. (Hymne sans désignation d'auteur.)

NOTA. Nous doutons que M. E. Gachet ait été bien autorisé à attribuer ces deux dernières hymnes à saint Ambroise, malgré les indications auxquelles il a pu se fier.

p.[1] precinit, » vel « Ortum refulget l.[2] » et si quae sunt hujusmodi, ipsi nos instruunt hymni quo tempore sint cantandi, ut, si eis videlicet sua tempora non observemus, in ipsa eorum prolatione mendaces inveniamur. Hanc tamen observantiam non tam negligentia plerumque tollit quam necessitas aliqua vel dispensatio praepedit; quod maxime in parochialibus seu minoribus ecclesiis[3] propter ipsas plebium occupationes quotidie fieri necesse est, in quibus omnia et fere continue peraguntur in die. Nec solum tempora non observata mendacium ingerunt, verum etiam quorumdam hymnorum compositores, vel ex proprii animi compunctione alienos pensantes, vel improvidae studio pietatis extollere sanctos cupientes, in aliquibus ita modum excesserunt ut, contra ipsam nostram conscientiam, aliqua in ipsis saepius proferamus tanquam auctoritate prorsus aliena. Paucissimi quippe sunt qui contemplationis ardore vel peccatorum suorum compunctione flentes ac gementes, illa digne valeant decantare « Preces gementes f. d. q. p.[4]; » et iterum, « Nostros pius cum cànticis f. b. s.[5] » et similia quæ sicut electis ita paucis conveniunt. Qua etiam praesumptione singulis annis decantare non vereamur « Martine par apostolis, » vel singulos confessores immoderate de miraculis glorificantes dicamus « Ad sacrum cujus tumulum frequenter membra languentum modo sanitati etc. » discretio vestra dijudicet. His vel consimilibus vestrarum persuasionibus rationum, ad scribendos per totum anni circulum hymnos animum nostrum vestrae reverentia sanctitatis compulit. In hoc itaque mihi vobis supplicantibus, sponsae Christi vel ancillae, et nos e converso vobis supplicamus, ut quod nostris onus imposuistis humeris, vestrarum orationum manibus sublevetis, ut qui seminat et qui metit simul operantes congaudeant[6]. *(Suivent les hymnes de la 1re catégorie.)*

[1] Ales diei nuntius *lucem propinquam* precinit. (Hymn. Prudentii.)

[2] Ortum refulget *lucifer*. (Hymn. sancti Ambrosii.)

[3] Il importe de remarquer qu'Abeilard distingue ici les églises paroissiales ou mineures des églises cathédrales ou majeures.

[4] Preces gementes *fundimus, dimitte quod peccavimus*. (Hymn. sancti Ambrosii.)

[5] *Fletus benigne suscipe*. (Hymn. sancti Ambrosii.)

[6] C'est ici que finit la partie de cette lettre déjà publiée par nous.

bra, etc.; et encore : *lux ecce*, etc.; ou *aurora spargit polum*, ou *aurora lucis*, etc.; et ailleurs : *ales diei nuntius*, etc; ou *ortum refulget lucifer*, etc. ; ces passages, et d'autres semblables, nous apprennent à quelles heures ces hymnes se doivent chanter. Or ne pas observer ces heures, c'est faire mentir les chants qui s'y rapportent. Et pourtant, ce qui le plus souvent nous empêche de nous conformer au tems précis, c'est moins la négligence que la nécessité ou la distribution des offices, comme cela se pratique journellement dans les églises paroissiales ou mineures[7], les occupations du peuple forçant de faire tous les offices de jour et presqu'à la suite l'un de l'autre.

» Et ce n'est pas seulement l'inobservation des heures qui nous fait mentir, mais encore quelques auteurs d'hymnes, lesquels, soit qu'ils aient jugé des autres cœurs par la perfection du leur, soit que, par un zèle d'imprévoyante piété, ils aient voulu exalter les saints, ont tellement dépassé les bornes, qu'ils nous font chanter dans ces hymnes contre notre conscience et comme sous l'empire d'une autorité tout à fait étrangère[8]. Il y a en effet bien peu de gens qui, pleurant et gémissant dans l'ardeur de la contemplation ou dans la componction de leurs péchés, puissent véritablement dire : *preces gementes*, etc. ; et encore : *nostros pius*, etc., et de tels autres passages qui ne conviennent qu'à des élus, c'est-à-dire, au petit nombre. N'y a-t-il pas présomption à chanter chaque année *Martine par apostolis*, etc.. ou à glorifier immodérément de leurs miracles quelques confesseurs, en chantant : *ad sacrum cujus tumulum*, etc. Votre sagesse en décidera.

« Ce sont ces raisons et d'autres semblables, ainsi que le respect dû à votre sainteté, qui m'ont décidé à écrire des hymnes pour tout le cours de l'année; vous m'avez prié sur cet objet, épouses et servantes du Christ, et moi je vous prie à mon tour de soulever par l'effort de vos prières le fardeau que vous avez mis sur nos épaules, afin que, travaillant ensemble, celui qui sème et celui qui moissonne puissent ensemble se réjouir.

[7] Voyez la note que nous avons ajoutée à ce sujet au texte latin.

[8] Nous pensons avoir bien traduit ce passage, où il nous paraît évident qu'Abailard doit vouloir parler d'une autorité différente de celle que reconnaît la véritable orthodoxie chrétienne. Ce passage répond à celui de la lettre d'Héloïse auquel il est fait allusion au commencement de la présente lettre.

II.

Tripartitum est divini cultus officium. Doctor gentium in epistola ad Ephesios [1] ordinavit dicens : « Et nolite inebriari in vino [2] in quo est luxuria, sed implemini spiritu [3], loquentes vobismetipsis in psalmis et hymnis et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris domino ; » et rursus ad Colossenses [4] inquit : « Verbum Christi habitet in vobis abundanter, in omni sapientia, docentes et commonentes [5] vosmetipsos psalmis, hymnis et canticis spiritualibus, in gratia cantantes in cordibus vestris domino [6]. »

Psalmi vero et cantica, quum ex canonicis antiquitus præparata sunt scripturis, nec nostro nec alicujus egent studio ut modo componantur.

De hymnis vero cum nihil insuper positis distinctum habeatur scripturis, quamvis et nonnulli psalmi nomen hymnorum sive canticorum sanctorum inscriptum titulum habeant, passim a patribus postea scriptum est et pro temporum, aut horarum, seu festivitatum varietate quibusque proprii hymni sunt constituti ; et hos nunc proprie hymnos appellamus quamvis antiquitus indifferenter nonnulli tam hymnos quam psalmos dixerint et quælibet divinæ laudis cantica rithmo vel metro composita. Unde Eusebius caesariensis ecclesiasticæ historiæ libri secundi capitulo XVII disertissimi judæi Philonis laudes erga Alexandrinam sub Marco ecclesiam commemorans inter cætera adjecit [7]. Post pauca rursus et de eo quod psalmos faciant

[1] Epître de saint Paul aux Éphésiens. Cap. v, 18, 19.

[2] De tous les pères que nous avons été à même de consulter, saint *Hilaire* est le seul qui dise comme Abailard *inebriari in vino*. Les autres et la Vulgate portent *inebriari vino*.

[3] La Vulgate, saint Ambroise, saint Jérôme dans son commentaire, l'Ambrosiaster, Gildas le sage et un grand nombre de manuscrits grecs ajoutent *sancto*. Le manuscrit latin des *Épîtres*, connu sous le nom de Saint-Germain lit comme Abailard : il en est de même de la plupart des manuscrits.

[4] Epître de saint Paul aux Colosses. Cap. III, 16.

[5] La Vulgate et le scholiaste de saint Jérôme portent *commonentes* comme Abailard, l'Ambrosiaster *monentes* et le manuscrit de Saint-Germain *corripientes*.

II.

« L'office du culte divin se compose de trois élémens. Le docteur des Gentils, dans l'épître aux *Ephésiens*, l'établit ainsi quand il dit :

« Ne vous enivrez pas dans le vin, qui renferme la luxure ; mais « remplissez-vous de l'esprit, vous entretenant de psaumes, d'hymnes « et de cantiques spirituels, chantant et psalmodiant le nom du Sei- « gneur dans vos cœurs. »

Et encore dans l'épître aux *Colosses* il dit : « Que la parole du « Christ habite en vous abondamment et en toute sagesse ; instruisez- « vous et exhortez-vous les uns les autres par des psaumes, des « hymnes et des cantiques spirituels, chantant de cœur et avec édifi- « cation les louanges du Seigneur. »

» Les psaumes et les cantiques ayant été fournis de toute antiquité par des livres canoniques, n'ont besoin ni de nos efforts, ni des travaux de personne pour être composés aujourd'hui.

» Quant aux hymnes, comme elles ne tiennent pas une place distincte dans les saintes écritures, quoique certains psaumes portent le nom d'hymnes ou de saints cantiques, ce furent les Pères qui s'en occupèrent en divers passages de leurs écrits ; on fit des hymnes particulières appropriées aux tems, aux heures, aux fêtes diverses ; et c'est ce qu'aujourd'hui nous nommons hymnes, dans le sens propre du mot. quoique anciennement on nommât indifféremment hymnes ou psaumes tous les cantiques sacrés composés suivant un rhythme ou un mètre

[6] C'est ainsi que lisent l'Ambrosiaster et le scholiaste de saint Jérôme avec la plus grande partie des manuscrits grecs. La Vulgate et plusieurs manuscrits grecs lisent *Deo* (Θεῷ).

[7] Le copiste a passé les paroles d'Eusèbe, et rien dans le texte n'indique cette lacune. Abailard citait probablement le passage du chapitre XVII, que traduit ainsi le président Cousin, dans sa traduction des *historiens de l'Eglise*, tom. Ier pag. 69, in-4, Paris, 1675. « Il y a dans chaque habitation (des thérapeutes), un monastère où ils célèbrent seuls les saints mystères, sans y rien porter pour boire, pour manger, ni pour les autres nécessités du corps, mais seulement les livres de la loi, des prophètes et des hymnes propres à entretenir et à accroître la science et la piété.

novos ita scripsit : « Itaque non solum subtilium intelligant hymnos veterum, sed ipsi faciunt novos in Deum, omnibus eos et metris et sonis honesta satis et suavi compage modulantes. » Haud fortassis incongruum est omnes psalmos hebraice metro vel rithmo compositos et mellica dulcedine conditos appellari etiam hymnos juxta ipsam videlicet hymnorum definitionem quam in præfatione prima posuimus [1]. At cum jam psalmi ex hebræo in aliam linguam translati a rithmi vel metri lege soluti sunt bene ad Ephesios, qui græci sunt, apostolus scribens separatim a psalmis hymnos distinxit sicut et cantica. De his itaque quum nostrum sæpe ingeniolum, dilectissimæ Christi filiæ, multis precibus pulsavistis, addentes insuper quibus de causis id necessarium vobis videatur, vestræ jam petitioni, prout dominus annuerit, ex parte paruimus. Superiori namque libello quotidianos feriarum hymnos qui toti sufficere possint hebdomadæ comprehendimus, quos ita compositos esse cognoscatis ut bipartitus sit eorum cantus sicut et rithmus. Et sit una omnibus nocturnis melodia communis, atque altera diurnis sic et rithmus. Hymnum etiam gratiarum post epulas exsolvendum non prætermisimus secundum quod in Evangelio scriptum est. « Hymno dicto exierunt [2]. » Cæteros vero supra positos hymnos hac consideratione digessimus ut qui nocturni [3] sunt suarum opera feriarum contineant ; diurni [4] autem ipsorum operum alegoricam seu moralem expositionem tradant. Atque ita factum est ut obscuritas historiæ nocti, lux vero expositionis reservetur diei. Superest de cætero vestris me orationibus adjuvari ut optatum vobis munusculum transmittam. (*Suivent les hymnes de la 2e catégorie*).

[1] Voyez ce que nous avons dit pp. 19 et 20 au sujet de cette première préface.

[2] Saint Matthieu, cap. XXVI, 30.— Saint Marc, cap. XIV, ℣. 26.

[3] Celles qu'on chantait dans cette partie de l'office qu'on appelle maintenant matines et laudes. Voyez troisième préface, *et laudibus insuper matutinis.*

[4] Celles qu'on chante à prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies.

[5] Voyez la note 7 de la p. 28.

[6] Voyez la note du passage latin correspondant.

régulier. C'est ainsi qu'Eusèbe de Césarée, au chap. 17 du livre IIe de son *histoire ecclésiastique*, rappelant l'éloge que le savant juif Philon faisait de l'Église d'Alexandrie à l'époque de saint Marc, ajoute entre autres choses [5]. Et un peu plus loin au sujet des psaumes nouveaux qu'ils composent, il ajoute : « Et ainsi non seulement ils comprennent « les hymnes subtiles des anciens, mais ils en composent de nouvelles « à la louange de Dieu, les modulant sur tous les mètres et sur tous « les tons, avec une harmonie pure et suave. »

» Sans doute il est permis de donner le nom d'hymnes à tous les psaumes composés en hébreu suivant certain rhythme et certaine mesure et avec une douceur qui tient du miel. Ce nom rentre même dans la définition de l'hymne telle que nous l'avons donnée dans notre première préface [6]. Mais comme les psaumes, en passant de l'hébreu dans une autre langue, ont perdu leur rhythme et leur mesure, c'est avec raison que l'apôtre, écrivant aux *Éphésiens*, qui sont des grecs, a séparé des psaumes les hymnes et les cantiques.

» C'est au sujet de ces hymnes, chères filles en Jésus-Christ, que vous avez souvent sollicité notre faible génie par vos prières, en ajoutant les causes qui nécessitaient votre demande, et nous avec la grâce de Dieu, nous nous sommes rendus en partie à cette demande. En effet, dans le livre précédent, nous avons renfermé des hymnes quotidiennes de féries qui puissent suffire à toute la semaine.

» Nous les avons composées, pour que vous le sachiez, de telle sorte qu'il y a double chant et double rhythme, une mélodie commune pour tous les nocturnes et une autre pour les chants diurnes.

» Nous n'avons pas omis non plus l'hymne de grâces après le repas, suivant qu'il est écrit dans l'évangile : « Et ils sortirent après l'hymne » récitée. »

» Et quant aux hymnes qui précèdent, en les composant nous avons été dirigés par cette pensée que les nocturnes doivent contenir les œuvres de leurs féries, et que les diurnes doivent contenir l'exposition allégorique ou morale de ces œuvres ; si bien que l'obscurité de l'histoire soit réservée pour la nuit, et la lumière de l'exposition pour le jour.

» Il vous reste maintenant à m'aider de vos prières, pour que je puisse vous transmettre le petit présent que vous désirez.

III.

Superioribus duobus libellis quotidianos feriatum hymnos et solemnitatum divinarum proprios digessimus : nunc vero superest ad cælestis gloriam regis et communem fidelium exhortationem, ipsam quoque superni curiam palatii debitis hymnorum, prout possumus, efferre præconiis. In quo quidem opere ipsi me precipue adjuvent meritis quorum gloriosæ memoriæ qualiumcumque laudum munuscula cupio persolvere, juxta quod scriptum est : « Memoria justi cum laude[1], » et iterum : « Laudemus viros gloriosos etc[2]. » Vos quoque obsecro, sorores carissimæ Christoque dicatæ, quarum maxime precibus hoc opus agressus sum vestrarum adjungite devotionem orationum illius memores beatissimi legislatoris qui plus orando quam populus potuit dimicando[3]. Et ut caritatem vestram in orationum copia largam inveniam, pensate diligenter quam prodigam vestra petitio nostram habuit facultatem. Dum enim divinæ gratiæ laudes pro nostri ingenioli[4] prosequi studeremus, quid de ornatu deest eloquentiæ recompensavimus hymnorum multitudine, singulis videlicet singularum solemnitatum nocturnis proprior componentes hymnos cùm unus solummodo[5] hucusque hymnus in festis quoque sicut in feriis[6] ad nocturnos precineretur. Quatuor itaque hymnos singulis festivitatibus ea ratione decrevimus ut in uno quoque trium nocturnorum prius decantetur hymnus et laudibus insuper matutinis non desit suus[7]. Ex quibus rursus quatuor instituimus, ut duo in vigilia pro uno conjungantur hymno et duo reliqui similiter ad vesperas ipso die solemni recitentur, aut ita bini et bini in singulis vesperis dividantur ut cum duobus prioribus psalmis unus et cum duobus reliquis alius decantetur[8]. De cruce autem memini quinque conscripti sunt hymni, quorum primus singulis preponatur horis invitans diaconem crucem de altari tollere et in medio chori afferre atque ibidem eam quasi adorandam ac salutandam statuere ut in ejus quoque presentia tota per singulas horas peragatur solemnitas. (*Suiv. les hym. de la* 3e *catég.*)

[1] *Proverb*, x, 7. La Vulgate et presque tous les anciens lisent *cum laudibus*.

[2] *Ecclesiasti.*, cap. XLIV, v. 1.

[3] Allusion à ce qui est rapporté dans les *Nombres*, chap. XVII, v. 8-13.

III.

« Dans les deux livres précédens j'ai réuni les hymnes quotidiennes des féries et celles qui sont particulières aux solennités diverses; reste maintenant pour la gloire du Roi céleste et pour l'encouragement des fidèles à exalter dans des hymnes suivant la mesure de nos forces, par de justes louanges, la cour du suprême palais. Dans cette œuvre, mon principal soutien sera le mérite de ceux dont je célébrerai la glorieuse mémoire, suivant ce qui est écrit : « La mé- » moire du juste sera louée » et encore : « Louons les hommes glorieux, etc. » Et vous, mes très chères sœurs, vouées à Jésus-Christ, vous dont les sollicitations m'ont fait entreprendre cette œuvre, joignez à mes efforts la dévotion de vos prières, vous souvenant de ce bienheureux législateur qui a fait plus en priant qu'un peuple entier en combattant. Et pour que votre charité ne m'épargne pas vos prières, songez avec quelle prodigalité nous avons exaucé vos demandes. En essayant de louer la grace divine suivant notre faible génie, nous avons compensé par la multitude des hymnes ce qui pouvait nous manquer du côté de l'éloquence, composant des hymnes particulières pour chaque nocturne de chaque solennité, tandis que jusqu'à ce jour on ne chantait qu'une hymne aux nocturnes des fêtes et des féries. Nous avons fait quatre hymnes pour chaque fête, afin qu'on

[4] Le copiste a évidemment passé ici un mot tel que *virtute* ou l'équivalent.

[5] Aujourd'hui comme du tems d'Abailard on ne dit qu'une hymne aux nocturnes, immédiatement après le psaume *venite* et *l'invitatoire*.

[6] Dans les fêtes il y a trois nocturnes et dans les féries un seul. Il paraissait à Abailard contraire à la raison que de ces trois nocturnes le premier eût seul une hymne.

[7] Cette manière de parler jointe a ce qu'un peu plus bas Abailard ne met que quatre psaumes à vêpres, donne à penser qu'à cette époque, dans la circonscription ecclésiastique où était située la prieurée du Paraclet, on suivait l'office analogue à celui de Saint-Benoit, dans lequel les laudes sont sans hymnes et les vêpres n'ont que quatre psaumes.

[8] Nous ferons, relativement à ce paragraphe, une observation qui nous paraît indispensable pour expliquer un passage que son extrême concision rend peut-être plus obscur que nous ne l'avions pensé d'abord. Cette observation

puisse chanter une hymne à chaque nocturne, et qu'il y en ait encore une pour les laudes. Et pour ces quatre hymnes nous avons établi que pour la vigile on prendrait deux hymnes en une, et que les deux autres seraient également réunies pour être chantées à vêpres au jour de la solennité, ou bien qu'en les conservant ainsi deux à deux pour chaque vêpres on chante une de ces hymnes doubles avec les deux premiers psaumes, et l'autre avec les deux derniers. J'ai composé également, il m'en souvient, cinq hymnes pour la croix, dont la première convient à chaque heure, invitant le diacre à enlever la croix de l'autel et à l'apporter au milieu du chœur pour l'offrir à l'adoration et au salut, afin que la solennité puisse à chaque heure du jour, se passer en présence de la croix. »

Alexandre le NOBLE.

nous est suggérée par le même et savant ecclésiastique dont nous avions déjà eu lieu de signaler les utiles conseils précédemment, M. l'abbé Sionnet du clergé de Saint-François, et l'un des rédacteurs ordinaires de ce recueil. Abailard voulait sans doute que les quatre hymnes composées pour les nocturnes et laudes se récitassent encore à la vigile de la fête, c'est-à-dire en nocturne de cette vigile, et aussi aux vêpres de la solennité ; mais comme il ne fallait qu'une hymne pour chacune de ces parties de l'office, il propose de réduire ces quatre hymnes à deux, en n'en faisant qu'une des deux premières et une des deux dernières. Dans la crainte que cette combinaison ne satisfasse pas les religieuses du Paraclet, il leur propose de laisser ces quatre hymnes telles qu'il les a composées, mais d'en réciter deux aux premières vêpres de chaque solennité, et deux aux secondes en divisant l'office d'une manière nouvelle. D'après ce plan, les deux premiers psaumes de chacune des vêpres auraient été suivis du chant d'une autre hymne, et ainsi les quatre hymnes auraient été employées deux fois dans le corps de l'office.

Note du Directeur des Annales. — Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'Abailard n'avait pas connu l'esprit de l'Église, lorsqu'elle conserve des hymnes qui ne se rapportent ni aux heures ni au tems où on les récite. L'Eglise, essentiellement conservatrice de la tradition, n'a rien changé à ces hymnes, parcequ'elles nous conservent la forme de la prière antique depuis David, et probablement plus anciennement encore. D'ailleurs il est bien des *priants* dans l'Eglise qui gardent encore cet ordre ; ces reproches sont donc sans portée et surtout faits sans intelligence.

Philologie sacrée.

DE LA PRONONCIATION DU TÉTRAGRAMMATON

DES HÉBREUX.

A M. A. Bonnetty, membre de l'Académie pontificale de la religion catholique, rédacteur des Annales de philosophie chrétienne.

MONSIEUR ET SAVANT AMI,

Dans votre journal, si précieux pour tous ceux qui cultivent les sciences religieuses, vous avez publié une suite d'articles sur la *synglosse du nom de Dieu*. Permettez que je vous adresse une dissertation sur la vraie prononciation du nom divin tétragrammatique, en lui assignant les points-voyelles qui lui sont propres en hébreu.

L'étude la plus intéressante, la plus importante, sur le nom *Jéhovi*, celle vraiment digne de fixer l'attention la plus sérieuse de tout hébraïsant chrétien, c'est au point de vue de l'importance *théosophique* qu'il paraît avoir eu dans la synagogue ancienne. Les savans et religieux orientalistes, à la *vigoureuse* érudition, des derniers siècles, à la tête desquels marchent l'auteur de l'immortel ouvrage *Pugio Fidei*, et Joseph de Voisin, ont reconnu toute l'importance du *nom ineffable* sous ce rapport, et y ont consacré de longues recherches, de profondes méditations.

En effet, la synagogue ancienne *déposait*, en quelque sorte, dans le *Tetragrammaton* les vérités qui servent de base à la rédemption qu'elle attendait d'un Messie à venir. Ces vérités comprennent nécessairement la doctrine de la *trinité* du Dieu essentiellement *un*. J'ose espérer d'avoir démontré ce point d'une manière incontestable dans mon ouvrage : *De l'harmonie entre l'Eglise et la synagogue*. Les monumens les plus authentiques de cette synagogue, non encore abâtardie, nous apprennent que le peuple de Dieu était dans l'expectation plus ou moins prochaine de l'avénement d'un Messie, Sauveur,

Réparateur, Réconciliateur, *Personne divine*, engendrée du *divin principe premier*, et devenue homme par l'opération d'une troisième *personne divine*, celle-ci procédant des deux premières. *Génération* et *procession* éternelles, *Incarnation* temporelle : telle était la foi du *père des croyans*, Abraham, l'ancre de salut des justes de l'Ancien-Testament. Aussi ne voyons-nous nulle part dans l'Évangile que Jésus-Christ ait *révélé* aux juifs le dogme de la T. S. Trinité : le divin docteur n'eut qu'à le confirmer par son autorité.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, ces deux grandes vérités, la trinité de Dieu et l'incarnation, fondement de notre sainte religion catholique, qui remonte, sans interruption, jusqu'au berceau du monde, la synagogue ancienne ne les trouvait pas dans l'analyse grammaticale du *nom ineffable*, et encore moins dans la subtile appréciation, ou dans la configuration des lettres et des points-voyelles qui le composent. Ces sublimes connaissances lui venaient d'une source plus pure : de la *révélation*. Elles étaient conservées dans la nation par une *tradition* constante que les générations se transmettaient de main en main, et dont le premier anneau se rattachait au jour où la promesse d'un Réparateur, fils *de la femme*, vint adoucir l'immense douleur de nos premiers parens, exilés du lieu de délices où l'innocence seule pouvait habiter.

Cette promesse d'un Messie désormais unique intermédiaire de la réconciliation de la créature révoltée avec le Créateur offensé par un péché dont l'esprit humain n'arrive pas à estimer l'énormité, cette promesse, dis-je, était d'une telle importance, d'une telle nécessité pour le salut des âmes, que le Seigneur jugea digne de son infinie miséricorde de la renouveler plusieurs fois aux patriarches de la nation qu'il avait décidé de choisir entre toutes les familles de la terre pour la constituer en *peuple saint*[1]. Car, au milieu des ténèbres qui couvraient ce monde et corrompaient la voie des enfans d'Adam, Israël, dépositaire de la vraie foi, devait élever le flambeau céleste, comme un fanal, pour guider les autres nations vers le port du salut. Les hommes inspirés par l'Esprit d'en haut préparaient le peuple hé-

[1] *Deut.* VII, 6, XIV, 2. 21. XXVI, 19.

breu au grand événement de la conversion des Gentils, et lui apprenaient que la parole de vie, la loi sainte, devait déborder du pays de Juda, et se répandre, comme le fleuve qui apporte le limon fécondant, sur toutes les régions habitées.

« Voici ce qui arrivera dans les derniers jours, dit le prophète de la » race royale, évangéliste avant l'Évangile : la montagne de Jéhova » sera élevée au-dessus des collines sur le sommet des autres monta- » gnes. Toutes les nations y viendront en foule. Et les peuples iront » et diront : Venez et montons à la montagne de Jéhova, et au temple » du Dieu de Jacob, et nous marcherons dans ses sentiers ; car la loi » sortira de Sion, et la parole de Jéhova, de Jérusalem[1]. »

Le Messie, personne divine revêtue de notre nature, vrai homme, sans cesser d'être vrai Dieu, suppose nécessairement une trinité de personnes dans l'essence divine une et indivisible. C'est pourquoi j'ai dit, au commencement de cette dissertation, que la synagogue *déposait*, dans l'adorable nom *Jéhova*, la doctrine messianique. Par là, il faut entendre seulement qu'en enseignant ces grandes vérités, qu'elle possédait par tradition, elle leur donnait pour *appui*, comme pour aider à la mémoire, les signes matériels, les caractères écrits, du nom ineffable.

Les Pères de la synagogue, du reste, observaient, en général, la même méthode, qu'ils appelaient *simple appui*, אסמכתא בעלמא, à l'égard de toutes les traditions qui constituaient le corps de la loi orale. Je citerai en preuve un passage de l'introduction qu'*Isaac Abuhab*, rabbin espagnol du 15e siècle, a placé en tête de son *Menorat Hammaor*, un des livres les plus populaires et les plus estimés parmi les juifs.

Après avoir expliqué l'origine et le mode de transmission de la tradition sacrée[2], il ajoute :

« Et les anciens, bien qu'ils connussent, par la tradition, la ma- » nière d'observer les prescriptions et les ordonnances de la loi écrite,

[1] Isaïe, II, 2, 3.

[2] Voyez concernant ces deux points, mon *Harmonie entre l'Église et la Synagogue*, tom. I, p. 174 et suiv.

» s'appliquaient cependant à prouver ce qu'enseignaient ces inter-
» prétations orales, soit par la lettre du texte, soit par l'un des treize
» raisonnemens [1], ou en disant : *Le texte est un simple appui.* »

Maïmonides, dans son livre *Moré-Nebuhhim*, partie III, chap. LIV, en indiquant la gradation à suivre dans l'étude de la loi de Dieu, met au premier rang celle-ci : « En acquérir la vraie connaissance *par la tradition.* »

Tels sont, ce me semble, les grands enseignemens qui doivent résulter d'une étude consciencieuse sur le Tétragrammaton hébreu, étude dont j'ai développé au long les résultats dans mon *Harmonie entre l'Église et la synagogue*, à l'endroit déjà cité. Qu'importe, au reste, comment il se prononçait autrefois? comment il se doit prononcer maintenant? Convient-il au philologue chrétien de perdre son tems, de se consumer en recherches, pour arriver à savoir laquelle des deux lectures est la véritable, de *Yehova* ou d'*Adonaï* ou même de toute autre lecture sortie du cerveau des faiseurs de systèmes?

Cette question, si oiseuse, si futile en elle-même, est pourtant celle qui a donné lieu à une controverse fort animée entre les hébraïsans hérétiques des deux derniers siècles. Plusieurs d'entre eux ont écrit des traités entiers sur la manière de lire le Tétragrammaton : Buxtorf, Drusius, Fuller, Leusden, L. Cappel, Gataker, et tant d'autres que je m'abstiens de nommer, parce que la liste en serait trop longue.

Les combattans des deux partis ne se contentaient pas d'alléguer de bonnes raisons : ils en venaient aux injures. Ainsi Drusius, champion de la lecture *Adonaï*, se fâchait tout rouge contre les hébraïsans qui ne se rangeaient pas sous sa bannière, et les traitait de rien moins que d'*impies* et de *Jéhovistes*. Ceux-ci, qui témoignaient une répugnance invincible pour le système du professeur hollandais, lui tenaient tête, et ne se gênaient pas de le qualifier de *drôle d'Adon*.

[1] Ou *argumens*. Voyez dans le tom. 1er de mon *Harmonie*, etc. l'article : *Logique du Talmud, ou les treize modes d'argumentation de R. Ismaël*, p. 174 et suiv.

Puis donc que cettte question a partagé les savans du 17e et du 18e siècle en deux corps ennemis, et que leurs raisons se retrouvent souvent, comme les plumes du paon, sur la parure d'emprunt des geais modernes de la littérature hébraïque, je dirai ici ce qui me paraît la vérité à cet égard.

§ I.

I. Quoique la synagogue défende sévèrement[1] de prononcer le *Tétragrammaton*, tel qu'il est écrit, les juifs savent cependant, par une tradition constante, que sa véritable prononciation est *Yehova*. De tout tems, s'ils s'abstenaient de le *prendre sur les lèvres* habituellement[2], ils le prononçaient cependant, et le prononcent encore quelquefois par manière d'enseigner. Ainsi, les sacerdotes le prononçaient dans les cérémonies du culte au temple de Jérusalem, et ils devaient le proférer distinctement quand ils l'enseignaient à ceux qu'ils initiaient à la manière de l'épeler[3]. Au jour des expiations, le grand-sacerdote le faisait entendre à tout le peuple, à haute et intelligible voix, non pas *une fois, en bénissant le peuple*, comme dit l'auteur de la *Synglosse*[4], mais *dix fois ;* savoir, *trois fois* dans chacune des

[1] Voyez *de l'Harmonie*, etc., p. 350 et suiv.

[2] Leusden raconte qu'un jour il offrit de l'argent à un juif très pauvre à Amsterdam, s'il voulait seulement une fois prononcer le nom *Jehova*, en appuyant sur chaque syllabe. Le juif refusa, assurant qu'il se rendrait coupable d'un péché. Leusd. *de Nom. Dei hebr.*, Dissert. XXVIII, n. 17.

[3] Voyez *De l'Harmonie*, etc. p. 370 et suiv.

[4] L'auteur de la *Synglosse* dit : Le grand prêtre seul le prononçait (le nom Yéhova) ; encore ne le fesait-il qu'*une fois l'an*, le jour de l'expiation, lorsque *entré dans le saint des saints, il bénissait* solennellement le peuple. » 1° Le grand-prêtre n'était pas le *seul* qui prononçât le nom Jéhova, puisque de simples prêtres l'exprimaient tous les jours en bénissant le peuple après l'offrande de *l'holocauste perpétuel*. Cette pratique s'est conservée jusqu'après la naissance de Notre-Seigneur, et cessa seulement à la mort de Siméon-le-Juste (saint Siméon) (*Harm.*, p. 377). 2°. *Une fois*, c'est-à-dire *dix fois*. 3° *Lorsqu'entré dans le saint des saints*. La bénédiction sacerdotale ne se donnait pas au peuple du fond du saint des saints, caché par un rideau très épais, mais bien du haut d'une estrade élevée dans le *parvis extérieur*. 4°. *Il bénissait*. Le cérémonial du jour des

trois confessions qu'il faisait ce jour à haute voix, et une *dixième fois*, en consacrant le bouc expiatoire, par cette formule : *A Jéhova, sacrifice expiatoire.* Tout le peuple qui assistait à la cérémonie, dès qu'il entendait le *nom inénarrable*, se prosternait en terre, et louait Dieu.

Les juifs chinois se font scrupule, autant que leurs coreligionnaires des autres pays, d'articuler le nom tétragrammatique ; cela ne les a pas empêchés d'apprendre aux missionnaires jésuites que, chez eux, son épellation est *Hotoï* ; cette épellation est conforme à la manière d'articuler des Chinois : on y trouve les trois voyelles de *Yehova*, ainsi que je vais l'expliquer. La première syllabe, *ye*, peut se lire *i*, à la manière des Syriens. Les juifs chinois prononcent la *kametz* [ָ] non *a*, mais *o*, comme ceux d'une grande partie de l'Europe, et comme les Syriens de la Syrie orientale ; ceux même de nos pays substituent quelquefois *d* à *v* dans la lecture du Tétragrammaton ; c'est-à-dire, au lieu de *Yehova*, ils lisent *Yehod ;* or, dans la langue chinoise, le *d* prend toujours le son fort du *t*.

Rosenmuller réfute donc avec beaucoup de raison la lecture *iéhvé*, en disant : « Ceci est contre toute vraisemblance, puisqu'il existe des » preuves que, même plusieurs siècles avant l'invention des caractères » pour figurer les voyelles, יהוה se prononçait *Yehova*[1]. »

Il y a des vérités universellement admises, confirmées par une tradition de la plus haute antiquité, et que notre propre éducation nous a habitués à regarder comme aussi constantes que le plus évident

expiations est décrit minutieusement dans le Talmud, traité *Yoma*, chapitres 1, 3, 4, 5, 6, 7, et répété dans l'office du jour qui est récité publiquement dans toutes les synagogues. Faute d'entendre le texte de l'un ou de l'autre, l'auteur de la Synglosse pourra consulter le livre d'Hottinger : *Ministerium solemnis expiationum diei*. Il se convaincra qu'on n'y voit pas une seule fois sa prétendue bénédiction du grand-prêtre donnée au peuple. Et si le grand-prêtre l'avait donnée, il aurait prononcé le nom Jéhova plus de *dix fois*. Cependant il est certain qu'il ne dépassait pas ce nombre.

[1] Quod tamen non verisimile est, quum vestigia extent, multis jam sæculis ante puncta massoretica, יהוה *Jehova* appellatum fuisse. *Scholia in Exod.* III, 15.

axiome de mathématiques. Lorsque, pour la première fois, on les entend mettre en doute, on reste bouche béante, et comme frappé de stupeur.

C'est ce qui est arrivé un jour à deux rabbins fort versés dans les sciences hébraïques, mais ignorans sur toute autre connaissance. Quand je leur dis que des *goyim* lettrés prétendent que la véritable lecture du Tétragrammaton n'est point *Yehova*, mais toute différente, comme *Yahvé* ou *Yéhvé*, etc., ils ne surent que répéter à plusieurs reprises : *Cela est-il possible !* Ils n'auraient pas été plus étonnés si on leur avait soutenu que la nation juive a une origine assez moderne, puisqu'elle descend d'un Boyard du Nord.

Voici maintenant la proposition que j'établis :

IL EST CERTAIN QUE LES POINTS VOYELLES QUI ACCOMPAGNENT LE TÉTRAGRAMMATON REPRÉSENTENT LES VOYELLES QUI ONT TOUJOURS ÉTÉ PROPRES A CE NOM ADORABLE, ET QU'ILS NE SONT POINT EMPRUNTÉS DU NOM ADONAI.

J'apporterai à l'appui de cette proposition quelques preuves qui, je l'espère, convaincront pleinement le lecteur judicieux.

Première preuve. La tradition ancienne et constante du peuple qui conserve comme un dépôt sacré l'hébreu, autrefois sa langue vulgaire nationale, et de tout tems la langue de son code religieux, de son culte, de sa liturgie. Les juifs n'ont jamais reconnu d'autre lecture que *Yehova.* Pour mieux caractériser cette lecture véritable du Tétragrammaton, il l'appellent ככתיבתו, *conformément à son orthographe.* Or, les voyelles dont ce nom est accompagné, forment précisément *Yehova.*

Deuxième preuve. Toute l'antiquité, non seulement hébraïque et chrétienne, mais aussi païenne, reconnaissait que le nom propre de Dieu, le Tétragrammaton, renferme les trois tems du verbe par excellence, du verbe *être* : il fut, il est, il sera. Or, le nom ineffable ne renferme ces trois tems qu'autant que nous le lisons avec les voyelles qu'il a maintenant, voyelles qui seules servent à former ces tems.

Rosenmuller dit également, dans ses *scholies sur l'Exode III*, que le seul verset de l'Apocalypse, où saint Jean rend le Tétragrammaton

[1] Voyez *de l'Harmonie*, etc., depuis la page 319 jusqu'à la page 333.

par *l'étant*, *l'été*, *le futur* (ἀπὸ τοῦ ὁ ὢν, καὶ ὁ ἦν, καὶ ὁ ἐρχόμενος) [1], ce seul verset, dit-il, suffirait pour prouver que le nom divin doit se prononcer *Yehova*. Mais il tire aussi la même preuve des antiquités grecques et égyptiennes.

Troisième preuve. Cette preuve ressort d'un grand nombre de noms propres imposés à des individus hébreux dans les tems les plus anciens. Ces noms commencent où finissent par une partie notable du Tétragrammaton, partie remplacée quelquefois dans les mêmes noms d'hommes par un autre vocable divin, surtout par celui *EL*, אל. Ces noms propres sont naturellement le guide le plus sûr dans la recherche de la véritable ponctuation du Tétragrammaton.

En effet, on sait que dans un grand nombre de noms que les Hébreux imposaient à leurs enfans, il entrait une partie de l'un des vocables divins, ou le vocable entier. Ils espéraient que ces noms divins porteraient bonheur. Or, fréquemment ces noms qui sont en usage encore parmi les juifs d'aujourd'hui, commencent par *Yeho*, יהו, qui comprend non seulement les trois quarts du Tétragrammaton, mais toutes les lettres dont il se forme, puisque la quatrième lettre n'est que la répétition de la deuxième [2].

Ce *Yeho*, יהו, a été constamment considéré comme représentant le nom *Yehova* entier, non seulement par les juifs, mais aussi par les hommes des autres nations, les plus savans, les plus judicieux des premiers siècles du christianisme, qui possédaient l'hébreu. Ils l'expliquaient en ce sens, ainsi qu'on le voit un grand nombre de fois dans le livre *De nominibus hebraicis* de saint Jérôme, dans le *glossaire* d'Hésychius, et dans les autres livres anciens qui expliquent ces sortes de noms hébreux. C'est pour cette raison que l'on appelle ces noms *tétragrammatophores*, d'un terme grec qui signifie, *portant*, *renfermant le Tétragrammaton*.

Puis donc que dans ces noms propres on a de tout tems prononcé יהו, *Yeho*, il est évident que les points *scheva*, *scholem*, *kamets*, dont le nom de quatre lettres fut toujours marqué, sont ses voyelles propres et naturelles.

[1] Voyez mon *Harmonie*, p. 325 et *Apocalypse*, I, 4.

[2] Voyez *de l'Harmonie*, etc., p. 385.

Permettez, Monsieur, que je vous mette sous les yeux quelques exemples de ces noms, avec la traduction de la vulgate et l'explication de saint Jérôme :

1. Yehoézer, יהועזר	Vulg.	*Joezer*;	S. Jér.	DOMINI *auxilium.*
2. Yehozabad, יהוזבד	—	*Jozabad*;	—	DOMINI *dos.*
3. Yehohhanan, יהוחנן	—	*Joannes*;	—	DOMINI *gratia.*
4. Yehonathan, יהונתן	—	*Jonathan*;	—	DOMINI *donum.*
5. Yehotzadak, יהוצדק	—	*Josedec*;	—	DOMINI *justus.*

Les lettres serviles ב, ו, כ, ל, etc., qui se trouvent comme *préfixes*, devant ces noms propres, sont ponctuées de la voyelle *i* (*hhirik*) conformément aux règles de la grammaire :

Bîhoseph, בִיהוֹסף	Ps. LXXXI, 6.
Vîhoschua, וִיהוֹשע	Exod. XXIV, 13. Num. XIV, 30, 38.
Vîhonatan, וִיהוֹנתן	Jud. XVIII, 30.
Lîhoschua, לִיהוֹשע	Jos. I, 17.

Souvent le *yeho*, יהו se contracte en *yo*, יו :

1. *Yoézer*. יועזר
2. *Yozabad*, יוזבד
3. *Yohhanan*, יוחנן
4. *Yonatan*, יונתן
5. *Yotzadak*, יוצדק

Quelquefois le vocable divin s'ajoutait à la fin du nom propre des hommes :

1. Azariahu, עזריהו	Vulg.	*Azarias*;	S. Jér.	*Adjutor* DOMINUS.
2. Zebediahu, זבדיהו	—	*Zabadias.*	—	*Dos* DOMINI.
3. Hhananiahu, חנניהו	—	*Ananias*;	—	*Gratia* DOMINI.
4. Netaniahu נתניהו	—	*Nathania*;	—	*Dante* DOMINO.
5. Tzidkiahu, צדקיהו	—	*Sedecias*;	—	*Justus* DOMINI.

Cette terminaison *iahu*, יהו se contracte parfois en *iah*, יה; comme :

1. Azariah, עזריה
2. Zebadiah, זבדיה
3. Hhananiah, חנניה
4. Netaniah, נתניה
5. Tzidkiah, צדקיה

Ce qui contribue encore à prouver que le יהו tant au commencement qu'à la fin des noms propres d'hommes, est réellement le Tétragrammaton, c'est qu'on le voit souvent remplacé par le mot *El*, אל, qui signifie *Dieu*.

a. Au commencement des quatre premiers noms que j'ai choisis pour exemple :

1. El-azar, אלעזר	Vulg.	*Eleazar*;	S. Jér.	DEI *adjutorium*;
2. El-zabad, אלזבד	—	*Elzabad*[1];	A. ver.	DEI *dotatio*.
3. El-hhanan, אלחנן	—	*Elehanan*; et *Elchanan*;	S. Jér.	DEI *gratia* (Adeodatus).
4. El-natan, אלנתן	—	*Elnatan*;	—	DEI *donum*.
5. El-yakim, אליקים	—	*Eliacim*.	—	DEI *resurrectio*.
6. Yeho-yakim, יהוקים	—	*Joiacim*;	—	DOMINI *resurrectio*;

b. A la fin des mêmes quatre noms :

1. Azar-el, עזראל	—	*Azareel*;	Anc. ver.	*Adjutorium* DEI.
2. Zabdi-el, זבדיאל	—	*Zabdiel*;	—	*Dos* DEI.

[1] Dans son livre *De nominibus hebraicis*, S. Jérôme donne, dans l'ordre alphabétique, l'explication des noms d'hommes de chacun des livres de la Bible séparément. Les Paralipomènes, qui renferment cependant le plus grand nombre de ces noms, ne sont pas compris dans le travail du savant Père.

Comme le nom *Elzabad*, ainsi que quelques autres que je rapporte plus loin, ne se rencontrent que dans les Paralipomènes, à défaut de l'interprétation de S. Jérôme, je cite celle qui fait partie de plusieurs exemplaires de la Vulgate. Dans les éditions ordinaires, cette *Nominum interpretatio* est fort incomplète et fautive. Elle l'est moins dans le VIe tome de la *Polyglotte* de Walton. Je possède un beau manuscrit, du 13e siècle, de la Vulgate latine, don de feu le cardinal Weld, de pieuse mémoire, dans lequel je trouve la liste la plus complète des noms propres bibliques avec l'interprétation.

M. Jules Fuerst, Israélite allemand, a fait un beau travail sur les noms bibliques, sous le titre *Onomasticum sacrum*. Il forme le second *appendix* de son excellente *Concordance hebraïque*, éditée par Tauchnitz de Leipsic. Il est à regretter que, dans l'interprétation des noms, M. Fuerst ait préféré l'allemand au latin qu'il écrit cependant fort bien.

3. Hhanan-El [1], חנאל Vulg. *Hananeel*; S. Jér. *Gratia* DEI.
4. Netan-El, נתנאל — *Nathanael*; — *Donum* DEI.
5. Mihha-El, מיכאל — *Michael*; — *Quis sicut* DEUS [2]?

II. Le prophète Jérémie ne se contentait pas d'annoncer le *germe de David* qui devait régner sur la terre, et y opérer la justice et la justification ; il prédisait même son nom. « Et voilà, disait-il, de » quel nom on l'appellera : *Jéhova notre justice* [3]. »

Les Septante éprouvèrent une grande difficulté à rendre ce verset en grec. Il était important de conserver dans la version le nom du Messie à venir, tel qu'il est énoncé dans l'original ; d'un autre côté ces docteurs s'étaient fait une loi de ne pas reproduire dans leur bible grecque le nom *Jéhova*, parceque déjà de leur tems le nom ineffable ne se prononçait plus publiquement. L'importance du nom *Jéhova notre justice* consistait en ce qu'il répond quant au sens au nom adorable *Jésus*, en hébreu ישוע, abrégé de יהושע qui signifie le *salut de Jéhova*. Que firent les Septante? Ils s'arrêtèrent à l'expédient le plus propre à les tirer d'embarras. Si l'on ne prononçait pas le nom redoutable, on ne portait pas le scrupule jusqu'à s'abstenir des noms propres *tétragrammatophores*, c'est-à-dire, ainsi que je l'ai déjà expliqué, combinés avec le *tétragrammaton*. Au lieu donc de traduire, comme porte le texte original : « *Jéhova* notre *Tzédek* (justice) » ils ont mis le nom propre d'homme, qui est le cinquième de la liste que j'ai donnée ci-devant page 43 et qui n'est autre chose que *Jéhova* et *Tzédek* combinés ensemble. « Et voici son nom, *Iho-sedek*. (Καὶ τοῦτο τὸ ὄνομα αὐτοῦ.. Ἰωσεδὲκ.) »

De cette circonstance on peut encore tirer la conséquence légitime que le *yeho*, יה, des noms d'hommes, était véritablement le nom ineffable.

[1] Ce nom paraît plusieurs fois dans l'Ecriture comme nom d'une tour; toutefois saint Jérôme, M. Jules Fuerst et d'autres, le citent comme nom propre d'homme.

[2] Pour Mihha-yahu, מיכיהו, vulg. *Micheas*; S. Jér. *Quis dominabitur*? Autant que : *Quis sicut Dominus*?

[3] Jer. XXIII, 6.

III. Le passage suivant du *Zohar*[1] suffirait seul pour montrer que dans les tems les plus anciens les juifs considéraient comme le Tétragrammaton lui-même, le *Yeho* qui entre dans la composition des noms propres d'hommes.

Je ferai précéder ma citation d'une remarque qui en fera mieux saisir le sens. Le nom *Yoseph*, יוסף (*Joseph*), n'est qu'une contraction du nom, écrit en plein, *Yehoseph*, יהוסף, tel que nous le lisons en effet au *Psaume* LXXXI verset 6.

« Viens et considère, dit le *Zohar* : parceque Joseph a gardé la « pureté de cette alliance (de la circoncision), et ne lui a pas man- « qué par le péché, non seulement il est devenu illustre dans ce « monde, et dans le monde à venir, mais aussi le Très-Saint, béni « soit-il, l'a décoré de *son propre nom*. Car il est écrit, ps. LXXXI. 6 : « *Il l'a mis comme un témoignage en Yehoseph.* »

IV. S'il est incontestable pour tous les critiques judicieux que le *yeho* des noms propres d'hommes en hébreu, est véritablement le Tétragrammaton *Yehova*, tout le monde convient également que ces noms d'hommes se lisent tels qu'ils sont écrits. Quant aux juifs, jamais il ne leur est venu à la pensée qu'on pût lire autrement. Nous venons de voir que les Septante prononçaient de même *yehotzedek*, puisqu'ils ont transcrit ce nom en lettres grecques ἰωσεδὲκ. Or, ceux qui veulent qu'on lise *Adonaï* au lieu de *Yehova*, ne devraient pas, pour être conséquens à eux-mêmes, prononcer selon l'usage reçu les *tétragrommataphores : Yehohhanan* (Joannes), *Yehonatan* (Jonathan), *Yehotzédek* (Josedec), etc., mais bien : *Adohhanan*, *Adonatan*, *Adotzédek*, etc.. Mais ils savent bien que cette ridicule manière de lire serait démentie par la lecture de tous les tems, et par les versions de la bible dans toutes les langues.

V. Il n'est pas vrai que les voyelles, dont le Tétragrammaton se trouve ponctué, soient celles du mot *Adonaï* : car, dans ce cas, il y aurait, sous le *yod* du nom ineffable, non un *e* très bref (*scheva*), mais un *a* très bref (*hhateph-patahh*). Et qu'on ne dise pas que si cet *a* n'a pas été placé sous le *yod*, c'est que, d'après les règles de la

[1] Partie II, fol. 6, col. 21.

grammaire, cette lettre n'est pas susceptible d'une des voyelles très brèves composées (*khateph*) ; car, répondrais-je, dans יְהוָה, auquel les Massorètes ont véritablement prêté les voyelles du nom divin *Elohim*[1], on n'a pas fait difficulté de donner au *yod* une voyelle très brève composée (le *khateph-ségol*), quoique, de sa nature, il n'en soit pas susceptible.

Louis Cappel, un des chefs de l'*adonisme*, répond à cet argument par une observation tout-à-fait mal fondée. Le Tétragrammaton, ponctué avec les voyelles du terme *Elohim*, dit-il, *se présentant fort rarement*, on ne s'est pas donné la peine d'opérer le changement de voyelles que demanderait la grammaire. Le savant ministre protestant, qui ne voulait reconnaître d'autre autorité que la Bible, fait voir, en cette circonstance, qu'il n'était pas excessivement familiarisé avec le texte du volume sacré; et, si vous voulez, Monsieur, me passer une expression triviale, je dirai qu'*il a compté sans son hôte.* Le Tétragrammaton, ponctué avec les voyelles empruntées de *Elohim*, est si peu *rare* dans la Bible hébraïque, que le seul livre d'Ézéchiel en offre *deux-cent-onze* exemples.

Je suis persuadé que, tout au contraire, les voyelles du nom *Adonaï*, אֲדֹנָי, que les juifs substituent au Tétragrammaton dans l'énonciation, sont celles du nom ineffable ; car *Adonaï* est ponctué irrégulièrement par *a* long (*kametz*), tandis que la grammaire y demanderait, pour troisième voyelle, un *a* bref (*patahh*) ; mais si ce sont les voyelles de *Yehova*, tout s'explique parfaitement. L'*a* long (*kametz*) est la troisième voyelle du Tétragrammaton; et le *scheva* du *yod* a dû nécessairement se changer en *khateph patahh* sous la lettre gutturale *aleph*, א.

VI. Comme la synagogue, par suite de la défense de prononcer habituellement le Tétragrammaton tel qu'il est écrit, avait adopté à sa place, dans la lecture, le nom *Adonaï*, les Massorètes, lorsqu'ils ajoutèrent (*adpinxerunt*) à la Bible des signes pour les voyelles, ont dû donner aux lettres serviles ב, ו, כ, ל, מ *préfixes* du Tétragrammaton, les voyelles par lesquelles on les prononce devant son suppléant *Adonaï* ; à savoir, *ba*, *va*, *ca*, *la*, *mè*; בְּ וָ כָ לָ מֵ.

[1] Voy. *De l'harmonie* etc. p. 359.

Mais devant les noms propres d'hommes *tétragrammatophores*, où le nom vénérable a conservé dans l'usage sa prononciation naturelle, ces mêmes lettres serviles reprennent aussi la voyelle qu'il convient de leur donner devant la lettre *yod* marquée d'un *scheva* mobile ; c'est-à-dire, elles reprennent le *hhirik* long *i*, qui absorbe ce *scheva* : *bi*, *vi*, *ki*, *li*, *mî* ; מִי לִי כִּי וִי בִּי.

Par la même raison, les Massorètes ont dû marquer du *daghesch kal* les lettres ב, ג, ד, כ, פ, ת, par lesquelles commence le mot qui suit le Tétragrammaton. Car, d'après la grammaire, ces lettres, lorsqu'elles sont initiales d'un mot, doivent être marquées de ce point *daghesch* à la suite d'une *quiescente sensible*, tel qu'est le *yod* à la fin du mot *Adonaï* ; mais pas à la suite d'une *quiescente muette*, telle qu'est le *hè* à la fin du terme *yehova*.

En résumé, la vraie lecture du Tétragrammaton est telle que ce mot est ponctué : *Yehova*.

Nous avons vu que cette lecture résulte clairement, non seulement des noms propres d'hommes qui en ont été formés, mais aussi de l'antique et constante tradition de la synagogue, dont aucun homme de bonne foi ne songera à contester l'autorité dans une question qui, comme la nôtre, ne touche en rien aux dogmes qui partagent l'église et la synagogue infidèle.

Quelques protestans rejettent avec mépris la lecture *yehova*, parce que cette épellation, à ce qu'ils prétendent, est une *invention nouvelle* due à un *moine* de 16e siècle, Petrus Galatinus [1], et qu'avant lui elle était totalement ignorée.

On peut leur conseiller d'abord de ne pas tant faire fi des *moines*. L'auteur de la prétendue réforme qu'ils ont embrassée avec son esprit contentieux, avait longtems porté le froc. Et plût à Dieu qu'il ne leur eût légué que la prononciation, assez indifférente en elle-même, d'un mot hébreu. Quoi qu'en dise Drusius, le salut de l'âme n'est nullement intéressé à la manière d'énoncer le Tétragrammaton, question purement grammaticale [2]. Mais l'assertion concernant Petrus Galatinus

[1] Voyez une notice sur ce savant religieux dans mon *Harmonie*, tome I, p. 190, note *a*.

[2] Leusden est non-seulement *Jéhoviste*, mais ultrà-Jéhoviste. Il va jusqu'à

est gratuite et décèle une grande ignorance de la littérature hébraïque. La lecture *yehova* a été donnée avant Petrus Galatinus par *Ficino*, avant celui-ci par *Denys-le-Chartreux*, avant celui-ci par *Porchetti*, avant celui-ci par l'auteur d'un commentaire latin sur les psaumes, commentaire si ancien que plusieurs l'ont attribué à saint Jérôme. Avant ce dernier les juifs s'en étaient transmis la tradition d'âge en âge ; et Rachel fut la première qui donna à son fils aîné un nom *tétragrammatophore*, en expliquant clairement son intention. Le texte dit: « Et elle appela son nom *Yoseph* (autant que *Yeho-seph*, Joseph), disant : Que *Yehova* m'y ajoute un autre fils [1]. »

Ce qui précède me paraît satisfaire pleinement aux diverses difficultés qu'on a élevées contre la lecture *Yehova*, qui est, dans ma persuasion, la véritable énonciation du Tétragrammaton. Les plus spécieuses trouvent leur réponse dans les explications en quelque sorte historiques, que je viens de donner relativement à la question qui nous occupe en ce moment. Les autres sont si futiles que ce n'est pas la peine de les réfuter.

Dans un autre article je parlerai du Ἰαώ des Grecs.

Le chev. DRACH,
bibliothécaire honoraire de la Propagande de Rome.

prononcer *Yehovi*. Voici comment il répond à la presente objection : « Que Galatinus ait été *moine*, cela ne fait rien à la philologie. Luther aussi avait été *moine* avant sa conversion (lisez *perversion*) Faut-il pour cela rejeter sa réforme? Si donc Galatinus est le premier qui ait lu *Yehova*, il faut dire qu'il a rappelé et introduit de nouveau l'ancienne et vraie manière de lire. » Voyez le texte latin dans mon *Harmonie*, p. 183.

[2] Genèse, xxx, 24.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES [1].

DOMINICALES (lettres). Ces lettres qui sont les sept premières de l'alphabet, furent introduites dans le calendrier par les premiers chrétiens, à la place des lettres nundinales du calendrier romain; elles servent à marquer le jour du dimanche tout le long de l'année, et de là vient leur nom : *dominicus dies*, dimanche ou jour du Seigneur. Si, par exemple, l'année commence par un mardi, ce jour est désigné par A, durant toute l'année; mercredi l'est par B, et ainsi de suite jusqu'au dimanche, qui est désigné par F. Cette dernière lettre qu'on nomme *dominicale*, change donc chaque année, et rétrograde d'un rang, parceque l'année a un jour de plus que 52 semaines. On voit, en outre, que les années bissextiles ont deux lettres dominicales.

DONATION. Nous avons vu au mot charte tous les différens noms que l'on donnait aux pièces sur lesquelles on assurait à quelqu'un une donation. Il n'est pas rare de voir ce don, *donum*, comme on l'appelait quelquefois, porter en titre le nom de *charte* et dans le texte celui d'*épitre*, ou appelé tour à tour *épitre et charte*. Il est très difficile de décider lesquelles sont les plus ordinaires des épitres ou des chartes de donation dans la plus haute antiquité [2] On distingua autrefois, mais très rarement [3], la donation, de la cession;

[1] Voir le dernier article au n° précédent, t. VIII, p. 435.

[2] Baluze, t. II, col. 399.

[3] *Ibid.*, col. 426, 571.

car les donations furent toujours appelées cessions sous la première race de nos rois : mais, dans ces tems reculés, elles furent souvent distinguées des lettres de tradition, qui était l'investiture propre des biens donnés. Les lettres de donation entre mari et femme sont appelées, dans le moyen âge, *epistolæ constitutionis* ou *epistolæ adfatimæ* : on en dressait ordinairement deux d'une même teneur[1].

L'énumération des biens aumônés est très familière aux chartes de donation de la première et de la seconde race de nos rois. On y annonçait souvent en détail, comme on a vu que cela se pratiquait dans les bulles pancartes, les prés, les bois, les vignes, les maisons, les serfs, les terres ; et l'on comprenait toutes leurs dépendances sous les mots *appendices* ou *adjacens*, *cum omnibus appendiciis suis*. Ces détails, qui se rencontrent dans les chartes un peu considérables, et que les diplomes mérovingiens présentent continuellement, soit que les biens aient été donnés, ou vendus, à des églises ou à des particuliers, se trouvent même[2], quoique plus rarement, dans les titres de confirmation. Il n'appartenait qu'aux princes, aux papes et aux seigneurs suzerains, de faire de ces sortes de titres.

Il n'est pas hors de propos de remarquer que, dans les anciens diplomes et chartes, les mots *dare*, *donare*, *concedere*, sont très souvent pris pour *confirmare*, *reddere*, *restituere*, et que ce qui paraît être un don[3] n'était qu'une confirmation ou une investiture toujours nécessaire à chaque mutation de possesseur.

Les fonds de terre que les églises possédèrent dès le milieu du 3me siècle, donnèrent lieu à un grand nombre de lettres et de chartes de donation en forme. Ce qui prouve que, du tems de de Julien l'Apostat, les particuliers donnaient par écrit des fonds aux églises, c'est un fragment que nous donne Gonon[4], d'un acte de donation faite par une dame Lyonnaise à saint Domitien et à ses compagnons, moines du territoire de Lyon. Dans le 7e siècle, comme on s'écartait déjà en France des formes légales

[1] Baluze, col. 478.

[2] *Annal. Bened.*, t. II, p. 618. — *Gal. Christ.* t. VIII, col. 487.

[3] Des Thuileries, *dissert. sur la Mouv. de Bretag.* p. 10.

[4] *De Vitis Patrum Occident.*, l. III, p. 216.

dans la rédaction des actes, le concile de Paris, de 615, se crut obligé de statuer, par son 10me canon, que les donations des évêques et des clercs en faveur de l'église auraient leur effet indépendamment des formalités. Les donations commencèrent vers le 11e siècle, au moins, à se faire, en posant sur l'autel la charte par laquelle on se dessaisissait de certains biens, comme si c'eût été des offrandes faites à Dieu[1]. Cette pieuse coutume continua d'être religieusement observée dans le 12e siècle. Dès le précédent et dans les suivans, les donations se faisaient dans un lieu public, en présence de témoins. Le consentement des petits enfans intéressés[2] était requis pour la validité des donations faites aux églises, et elles n'étaient regardées légales, qu'autant qu'elles étaient ratifiées par la femme, les enfans, le père et les parens du donateur. Voici comment se faisaient ces donations : le bienfaiteur se dessaisissait, entre les mains de l'évêque diocésain de l'église, du bien qui faisait l'objet de son présent ; le prélat en investissait l'église, et confirmait la donation par une charte où il employait souvent les termes *donamus*, *concedimus*, comme aurait pu faire le véritable donateur.

DROIT CANON, ou *Droit Canonique*. Collection de préceptes de l'Écriture-Sainte, des conciles, des décrets et constitutions des Papes, des Sentimens des Pères de l'Église, et de l'usage approuvé et reçu par la Tradition.

Le Droit Canonique est ainsi appelé du terme *Canon*, qui signifie *Règle*, ou bien de ce qu'il est composé en grande partie des canons des apôtres, et de ceux des conciles.

On distingue deux sortes de Droit Canon écrit, les Saintes-Écritures et les Canons. Les Saintes-Écritures sont celles que renferment l'Ancien et le Nouveau Testament, et qui sont du nombre de celles que le concile de Trente a reçues. Les Canons sont des règles tirées, ou des Conciles, ou des Décrets et Épîtres Décrétales des Papes, ou du Sentiment des Saints Pères, adopté dans les Livres du Droit Canon. Les différentes collections qui entrent dans le corps

[1] *Histoire généal. de la Maison de France*, t. III, p. 664; trois. édit. — *Annal. Bened.* t. V, p. 25.
[2] *Ibid.* t. VI, p. 50.

du Droit canonique, sont le *Décret* de Gratien, les *Décrétales* de Grégoire IX, le *Sexte* de Boniface VIII, les *Clémentines*, les *Extravagantes* de Jean XXII, et les *Extravagantes communes*. On peut encore ajouter pour les églises particulières les *Concordats* faits par les gouvernemens avec le Saint-Siége.

On voit par ce qui précède que le Droit Canon n'a d'autre autorité que celle que lui donnent les sources d'où il est tiré : on voit en outre que, composé en grande partie de décisions émanées des papes et des conciles, il est nécessairement variable, et peut être changé par l'autorité qui l'a établi. D'où l'on doit conclure combien se sont trompés quelques prêtres qui, dans ces derniers tems, ont tourné quelques-unes de ses décisions contre leurs pasteurs.

L'étude du Droit Canon est pourtant très utile pour connaître l'histoire disciplinaire de l'église : abandonnée trop longtems en France, elle commence à y reprendre faveur. Il est à désirer qu'on continue cette étude [1].

DUC et DUCHÉ. Du tems de l'empereur Probus, en 276, les généraux de divers corps de troupes étaient désignés sous le nom de ducs, *Duces* [2]. C'est l'origine des ducs, qui furent quelque tems après gouverneurs de provinces. Dès le règne de Dioclétien, ces gouverneurs en prirent le titre; mais il n'était encore qu'usurpé. Il devint plus commun sous Constantin ; ou, pour mieux dire, cette dignité fut instituée par Constantin en 330 [3]; car ce n'est qu'après le transport du siége impérial à Constantinople, qu'on trouve les noms de ducs d'Isaurie, de Phénicie, de la Palestine, de l'Arabie, etc., employés plus ordinairement. Ces titres, et les fonctions qui y étaient attachées, n'étaient d'abord que des commissions ; ce qui le prouve, c'est que les enfans des gouverneurs n'héritaient pas de leur

[1] Il en existe un abrégé très commode et très bien fait par M. l'abbé Lequeux, supérieur au séminaire de Soissons, sous le titre de *Manuale compendium Juris Canonici*. 4 vol in-12, à Paris, chez Méquignon Junior.

[2] Tillem. *Hist. des Emp.* t. III, p. 565.

[3] *Hist. du bas Empire*, t. I, p. 523.

dignité, et que les empereurs les déposaient quand ils voulaient[1]. M. le Beau, cité plus haut, prétend au contraire que le titre de duc était celui des commandans en chef, répartis sur les frontières, et qu'ils étaient perpétuels; qu'afin de les attacher au département dont la défense leur était confiée, Constantin leur assigna, dans le lieu même, des terres considérables, qu'ils possédaient en toute franchise, avec droit de les faire passer à leurs héritiers militaires; que ces terres s'appelaient *Bénéfices*, et que c'est, selon un grand nombre d'auteurs, le plus ancien modèle des fiefs. Il paraît que le titre de *Duc* fut même, sous les enfans de Constantin, l'apanage des proconsuls ou préteurs, qui n'étaient que des espèces de lieutenans de police. L'invasion des barbares ne changea rien à ces titres. Au 6e siècle, les ducs étaient chargés du gouvernement des provinces, et les comtes de celui des villes. La coutume s'établit dès lors peu à peu en France d'appeler ducs ceux qui gouvernaient plusieurs diocèses, et comtes ceux qui n'en gouvernaient qu'un seul sous les ducs.

La succession héréditaire des duchés est manifeste dès le 8e siècle dans la personne d'Eudes, duc d'Aquitaine; mais ce n'est que sous les derniers rois de la seconde race, qu'elle se réalisa par usurpation. Après le commencement du 10e siècle, les ducs et les comtes convertirent en principauté les lieux et les villes où ils commandaient avant par commission; et dès lors ils ajoutèrent à leur nom celui de leurs duchés ou de leurs comtés.

Les duchés furent héréditaires en France jusqu'en 1566, que Charles IX ordonna qu'ils seraient reversibles à la couronne au défaut de mâles.

Jusqu'au tems de ce prince, les érections des duchés ne s'étaient faites qu'en faveur des princes du sang. Les premières lettres patentes d'érection en duché-pairie furent données en faveur de Jean, comte de Bretagne, en 1297, pour remplacer la pairie de Champagne, réunie à la couronne par le mariage de Philippe le Bel avec Jeanne de Navarre en 1284. Depuis cette époque, il y a eu plusieurs érections de cette espèce; mais c'était toujours en faveur des prin-

[1] Ant. Mattheus, *de Nobilit.* part. I, cap. 5.

ces ou souverains, ou du sang royal. Ce n'est que sous Charles IX, que l'on a commencé à ériger par brevet les terres de quelques seigneurs particuliers en duchés-pairies. Le plus ancien et par conséquent le premier duché-pairie de cette dernière sorte est celui d'Usez, érigé en 1572.

Le premier prélat français qui ait pris le titre de duc est Robert de Courtenay, qui monta sur le siége de Reims en 1299 [1].

Le roi Édouard III fut le premier qui établit la dignité de duc en Angleterre, au 14e siècle : il créa son fils Édouard duc de Cornouaille.

Les chartes où il est fait mention de duchés possédés en propre et par forme d'héritage, doivent passer pour fausses, si elles sont antérieures à Charles le Simple en France, et à Henri l'Oiseleur en Allemagne : il en faut excepter, en France, Eudes, duc d'Aquitaine.

EXPLICATION

Des Abréviations commençant par la lettre D que l'on trouve sur les monumens et les manuscrits.

D. — Deus, Dei, Dominus, decus, divus, devotus, dicavit, diebus, decimus, decuria, decurio, domus, domiseda, donum, datum, decretum, quingenta.

D.—*Est mis quelquefois pour* T; *il est ajouté quelquefois à la fin des anciens mots latins.*

Δ. — Quartum.

D. A.—Divus Augustus, dignitas amicorum, dulcis anima.

DA.—Dona.

D. Æ. — De ærario.

D.A.M.S.AV. — De avibus malè senserunt augures.

D. AUG. — Deo Augusto, Divo Augusto.

D. B. — Decius Brutus.

D. B. C.—De benè consulentibus, *ou* de bono communi.

D. B. DD. — De bonis dixerunt, *ou* dederunt.

D. B. I. — Diis benè juvantibus, de bono judicio.

D. B. IN. — De bonis incertis.

D. B. MB. — De benè merentibus.

D. B. N. — De bonis nostris, de benè notatis.

D. B. QVESQVAS. — Dulcis benè quiescas.

D. B. S. F. — De bonis suis fecit.

D. B. V.—De bonis virginis.

D. C.—Dies conceptivus.

D. C. A. — Divus Cæsar Augustus.

[1] *Hist. Généal. de la Maison de France*, t. II, p. 10.

D. C. CÆS. — Divus Caius Cæsar.

D. C. D. C. D. E. — Diebus Cæsaris dictatoris causa dicata est.

D. C. N. N. B. D. — De Cæsare nemo non benè dicat.

D. C. D. P. — Dies cum dedit publicè.

D. C. S. — De consulum sententiâ, *ou* de consulis, *ou* consilii sententiâ.

DCT. — Detractum.

D. D. Deo dicavit, dotis datio, Deus dedit, Diis dantibus, dono dedit, dedicavit, damnum dedit, dies dedit, dandas dedicaverunt.

D. DD. — Dono dederunt.

D. D. D. — Datus decreto decurionum, *ou* dono dedit, dicavit.

D. D. D. A. A. A. — Dedicârunt, dederunt, dono, auro, argento, ære.

D. D. D. D. — Dignum Deo donum dicavit.

DD. E. H. L. IO. LIB. DN. MAR. PV. ET. LI. P. — Dedicatus est hic locus Iovi liberatori, deinde Marti pugnatori et Libero patri.

DD. IMM. S. — Diis immortalibus sacrum.

D. D. L. M. — Dono dedit libero munera.

DD. M. V. — Dies mali venerunt.

D. D. N. M. P. — Dare de nutu mihi parat.

DD. NN. — Domini nostri.

DDPP. — Depositi.

D. D. Q. — Dedit, donavitque.

D. D. Q. O. H. L. S. E. V. — Diis, deabusque omnibus hunc locum sacrum esse voluerunt.

D. DQ. S. — Diis deabusque sacrum.

Δ. Ε. Δήμου ἐυχῇ, Populi rogatu.

DEC. XIII. AUG. XII. POP. XI. — Decurionibus denariis tredecim, augustalibus duodecim, populo undecim.

ΔΗΜΑΡΧ. ΕΞ. ΥΠΑΤΟ Γ. — Δημαρχικῆς ἐξουσίας. Tribunitiâ potestate, consul tertio.

DET. — Detractum.

D. F. — Dotem fecit. Decii filius.

D. G. — Dedit gratis.

DI. — *Changé en* Z; Zabolus *pour* Diabolus.

DICT. — Dictator.

DIEB. — Diebus.

DIG. M. — Dignus memoriâ.

ΔΙ. ΚΥΡ. Σ. — Διὸς κυρίου Σαράπιδος Iovis domini Serapidis.

DIL. — Dilectus.

D. I. L. IV. A. — De isto lapide invenies aurum.

D. IN. M. S. — Diis inferis malè sacrum.

D. I. P. — Dormit in pace.

D. IPS. — De ipsis.

D. L. — Donavit locum, dono legavit, dedit legem, de loco.

DL. — Delego.

D. L. D. P. — Diis locum dedit publicè.

D. L. S. — Diis laribus sacrum.

D. M. — Diis Manibus, domus mortis, Divus, maximus, Diis maximis, dolum malum, donavit monumentum.

D. M. Æ. — Deo magno æterno.

D. M. B. F. — Diis Manibus benemerentibus fecit.

D. M. FV. C. — Dolo malo, fraudisve causâ.

DMIϽϽϽ. — Quingenta et quinquaginta millia.

D. M. L. — De malè loquentibus.

D. M. M. — Diis Manibus Mæviorum.

D. M. S. — Divis Manibus sacrum, dormiunt mortui securi.

D. M. S. C. P. Dies malus sequitur, cras pejus.

D. M. S. C. S. RPP. T. DEINV. CR. — Dies malus sequitur, cras si ruperis tonitrua deinvenies carbones.

D. N. — Dominus noster, *usité sur*

les médailles, seulement depuis Domitien, tout au plus sous les successeurs de Sévère, jamais sur les médailles des Francs.

D. N. — Dominus.

D. N. G. — Diutiùs non gaudebis.

D. N. MQ. SQ. — Devotus numini, majestatique, statique.

DNN. — Domini.

D. N. P. F. S. — De numeratâ pecuniâ facies sacrum.

D. O. — Deo optimo. Diis omnibus.

D. O. Æ. — Deo optimo æterno.

DOL. — Dulcissimus.

D. O. M. — Deo optimo, maximo.

DOMS. COS. XIII. LVD. SÆC. F. C. — Dominus consul XIII ludos sæculares faciendos curavit.

DOT. — Dotem.

DOT. R. — Dotem recuperavit.

DO. TRA. ou TRIN. Divo Trajano.

DO. VAL. — Divo Valeriano.

D. P. — Divus pius, Diis penatibus, dotis promissio, dotem petit, devota persona.

D. PEC. R. — De pecuniis repetundis.

D. P. F. — Denuntiandi potestatem fecit.

D. PF. — De præfecto.

DPO. Depositio.

D. P. OCC. — De parte occidentali.

D. P. ORT. — De parte orientis.

D. PP. — Deo perpetuo.

D. PS. — De principibus.

DPS. — Discipulus.

D. P. S. D. L. D. P. — Deo posuit sibi Diis locum dedit publicè.

D. Q. — Diis quirinalibus *ou* Diisque.

D. Q. R. — De quare.

D. Q. S. — De quo suprà, *ou* die, quo suprà.

D. R. — Drusus.

D. RM. — De Romanis.

DR. P. — Dare promittit.

D. RP. — De republicâ.

D. RS. — De regibus.

DS. — Deus. Diis.

D. S. — Dato solo.

D. SP. — De sapientibus.

Δ. S. C. — Δήμως. Populus senatûs consulto.

D. S. P. O. — De suâ pecuniâ obiit.

D. SP. S. P. — De sapientiâ suâ perfecit.

D. SVP. P. — De supinâ pilâ.

DT. — Dumtaxat, durat.

D. TB. — De tribubus.

D. T. G. Q. S. — De tuo genio quod sentis.

D. TRIB. TL. S. — De tribunali tulit sententiam.

D. T. S. P. — Diem tertium, seu perindinum.

DUC. DUC. — Ducum ductor, ductorum ductor.

DV. — Devotus, donum voluntarium, duplex victoria.

D. V. — Devotus vir, Diis volentibus, devotus veste, dies quintus.

D. V. BB. — Dilectum vinum bibebant.

D. VIIII. — Diebus novem.

DV. I. S. — Devotus istorum servator.

DVL. vel DOL. vel DVLCISS. — Dulcissimus.

DVLMS. — Dulcissimus.

D. V. M. T. — Dolo, vel malo tuo.

D. VS. — Deæ virginis, de virtutibus, de verbis.

DVS. — Devotus.

Δ. XXI. Quartum vicesiæ primæ (tributum).

A. B.

Anthropologie.

RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES SUR LA COLLECTION D'ANTHROPOLOGIE RECUEILLIE PENDANT L'EXPÉDITION DE L'ASTROLABE ET DE LA ZÉLÉE,

PAR M. SERRES.

Voilà plus d'un an que les deux corvettes *l'Astrolabe* et la *Zélée* sont rentrées dans le port de Toulon, après une absence de trente-huit mois. On a peine à se figurer quelle abondante moisson de faits scientifiques et d'objets d'histoire naturelle, combien de documens relatifs à la physique du globe, à la géographie, ont été recueillis pendant cette longue et périlleuse campagne. Ces faits et ces collections ayant été soumis à l'examen de l'Académie des sciences, elle a entendu des rapports distincts sur l'ensemble de ces travaux. Or, entre les résultats scientifiques obtenus pendant cette expédition, ceux concernant *l'anthropologie* présentent un intérêt tout particulier, et doivent, à raison de leur importance, trouver place dans les *Annales*. En effet, contrairement à l'opinion émise par les demi-savans du siècle dernier, qui, pour mettre en défaut l'auteur de la Génèse, voulaient nous faire croire que les peuples étaient étrangers les uns aux autres, ils concourent à conformer, par de nouveaux arguments, l'origine unique des nations répandues à la surface du globe. Ce cinquième monde que les découvertes des navigateurs modernes ont donné à l'humanité ; ces peuplades de l'Océanie qui ont pris rang au banquet de la grande famille, n'ont pas exigé la création d'une classe nouvelle en ethnographie, mais sont allés se fondre dans celles déjà formées. Cette conclusion découle évidemment du rapport de M. Serres sur la collection d'anthropologie recueillie pendant l'expédition de *l'Astrolabe* et de la *Zélée*. Nous aimons à croire que nos lecteurs verront avec plaisir ce beau travail ; aussi le reproduirons-nous presqu'en entier.

A toutes les époques des sciences naturelles, fait observer l'illustre rapporteur, l'histoire du genre humain a été pour les physiologistes et les philosophes l'objet d'une attention spéciale. Tous ont compris que l'anthropologie devait tenir le premier rang, et personne n'ignore quelle marche progressive lui ont imprimée, dans ces derniers tems surtout, les travaux de Camper, de Buffon, de Sœmmering, de Blumenbach, de Pallas, de Cuvier, de Dumoulin et des navigateurs modernes.

Tandis qu'ils travaillaient à rassembler ainsi les faits destinés à lui servir de base, des faits d'une autre nature venaient se grouper autour des premiers et corroborer leurs inductions. Epris d'une passion nouvelle, inconnue jusqu'alors, certains hommes s'attachaient à suivre, avec une sagacité surprenante, et une persévérance vraiment digne d'admiration, la filiation des races humaines, les migrations, les mélanges et le sort des peuples dans les traces que leurs langues ont laissées, et, par leurs recherches, jetaient de vives lumières sur les combinaisons physiques et morales qui en ont été le résultat.

Toutefois, malgré la multitude de ces observateurs et de ces travaux, et bien que les nations qui peuplent la surface du globe soient à peu près toutes connues, l'anthropologie est encore bien incomplète et bien inexacte; il s'en faut même beaucoup que ses progrès soient aussi grands que ceux des autres parties de la zoologie. « Cette im-
» perfection, reconnue de tout le monde, tient, dit M. Serres, à des
» causes qui arrêtent à chaque pas l'observateur, et le détournent de
» sa route en l'empêchant d'attaquer de front les obstacles qu'il ren-
» contre. » L'absence d'un musée spécialement destiné à l'anthropologie explique, selon lui, les progrès lents et tardifs de cette science. Il remarque ensuite que ceux de la zoologie datent de l'établissement des musées, et il attribue à la lacune qui existe, sous ce rapport, en anthropologie, la divergence des savans sur l'unité ou la pluralité des types auxquels peuvent être ramenées les variétés du genre humain. — « On conçoit cependant, continue-t-il, que la détermina-
» tion de ces types est la clef de l'anthropologie; car, avant de recher-
» cher comment ces races se combinent par l'effet des croisemens, il
» est nécessaire de préciser leurs traits. Sans cela, comment séparer
» ce qui s'entremêle sans cesse, comment distinguer ce qui, sans cesse,
» tend à se confondre? »

Ça donc été pour l'anthropologie un grand pas vers le progrès, un véritable élément de succès, d'avoir rapporté les variétés de l'espèce humaine à trois types primordiaux : la race blanche, ou *caucasique ;* la jaune, ou *mongolique;* la noire, ou *éthiopienne* [1]. — Quant aux méthodes diverses employées pour arriver à cette classification, elles méritent de fixer l'attention. M. de Walkenaer y a été conduit par ses recherches approfondies sur la géographie et l'histoire des peuples; M. Cuvier, par ses études comparatives sur le règne animal, et M. le contre-amiral Dumont-d'Urville, ainsi que plusieurs autres voyageurs, par l'observation directe de l'ensemble des traits et des habitudes des peuples divers qu'ils ont visités. On n'attribuera pas, sans doute, à un pur effet du hasard ce même résultat qu'ils ont obtenu en marchant par des voies diverses. Reste à savoir maintenant si la comparaison des langues, des traditions et des monumens le confirmera.

« Quoi qu'il en soit, l'anthropologie peut, dès ce moment, le prendre pour base de ses études, afin de se rendre raison, d'une part, des caractères propres à chacune de ces races ; et de rechercher, de l'autre, les lois selon lesquelles s'opère le mélange et la combinaison de ces caractères par l'effet de leur croisement. On arrivera, par cette méthode, à reconnaître et à retrouver encore l'empreinte de ces caractères chez les peuples les plus civilisés de la race caucasique, et à expliquer comment il se fait que, dans cette race, certains individus rappellent la race mongolique, d'autres la race éthiopique, chez laquelle on les remarque souvent à des degrés très-marqués. En un mot, on aura la clef des diversités des tempéramens. »

Une fois en possession de ces notions physiques, la science doit s'en servir pour s'élever à des recherches morales qui en sont les conséquences. Dans tous les tems, les physiologistes ont été frappés des rapports du physique et du moral de l'homme. Mais, pour les voir se dessiner clairement et dans toute leur étendue, il faut prendre les races humaines en masse; alors seulement on peut sans peine découvrir leurs effets, soit dans l'aptitude comparée de ces races pour

[1] On sait que les trois races de Cuvier, Link, etc., la *blanche*, la *jaune* et la *nègre* sont également regardées comme descendant de Japhet, de Sem et Cham. Voir les figures des races d'après Blumembach, dans notre t. IX, p. 444.

les sciences, la littérature et les arts, soit dans leurs habitudes et leurs mœurs, tandis qu'une étude partielle ne les présente que sous un demi-jour. Ainsi, considérez séparément les individus de la race caucasique, ces rapports vous paraîtront peu sensibles, modifiés qu'ils sont par la civilisation et l'éducation.

Si l'étude des rapports du physique et du moral dans les races humaines répand une vive lumière sur leur histoire, elle n'est pas moins utile à quiconque veut suivre leur filiation et leur mélange. En effet, ce qui constitue ce mélange, ce n'est pas seulement la combinaison des caractères physiques des deux races qui se croisent, mais encore la combinaison de leurs aptitudes morales.... Aussi a-t-on compris, de nos jours, que la physiologie et la philosophie de l'histoire doivent marcher de front, s'allier, se soutenir, s'éclairer l'une et l'autre.

Quant à la linguistique, il est évident que la connaissance de ces rapports l'intéresse au plus haut point; car, dans le genre humain, la voix, la parole et la prononciation, voilà les élémens du langage; d'où il suit qu'une connexion intime doit exister entre ces élémens et les variations que l'appareil vocal présente d'une race à l'autre.

« Or, si une langue n'est que la coordination du langage humain appliquée à l'expression des idées, on conçoit que l'examen comparatif de l'appareil vocal dans les races humaines, doit être pris en considération dans l'étude des langues primitives.... Si, en effet, les idiomes des langues peuvent se classer d'après le groupement des familles humaines; si, pour nous borner à l'Océanie, d'après la belle théorie de M. Guillaume de Humbold [1], les idiomes des Océaniens peuvent se ranger en cinq grands rameaux correspondant à autant de variétés de races; si les travaux récens de M. d'Urville semblent confirmer l'opinion émise par Forster, que tous ces idiomes dérivent d'une langue primitive aujourd'hui perdue, qui ne voit la connexité que ces faits semblent établir entre les variations des idiomes et celles de l'appareil vocal des races?

» Ces vues sont particulièrement applicables à l'étude des races

[1] Nous rendrons compte du savant ouvrage de M. de Humboldt *sur la langue kawi*.

primitives ; mais comme, en anthropologie, nous opérons plus souvent sur leurs rameaux, les effets résultant de leurs mélanges doivent occuper une place distincte dans ces recherches anthropologiques. »

M. Serres observe ensuite que, dans le croisement de deux races, la supérieure empreint constamment ses caractères sur le produit qui en résulte d'une manière beaucoup plus profonde que la race inférieure. Aussi, le métis n'est pas une résultante moyenne des deux producteurs, mais une résultante inégale dans laquelle les caractères de la race supérieure prédominent toujours.... Il conclut que, si l'on veut hâter les progrès de l'anthropologie, il importe beaucoup de rassembler les types des peuples et des races dans un même lieu et sur un même point; car, alors seulement, le philosophe, l'historien et le physiologiste trouveront des élémens indispensables à leurs travaux, et pourront aborder avec succès l'étude physique et morale de l'homme. Au reste, les obstacles insurmontables qui, jusqu'à ce jour, ont empêché les anthropologistes de réunir ainsi les familles humaines, commencent enfin à disparaître. Ce sont ces difficultés vaincues en partie, c'est la possibilité d'arriver à la solution de ce problème, qui donnent un cachet particulier au voyage de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*.

« L'essai d'un musée anthropologique ne pouvait être tenté sur un sujet plus intéressant que celui des peuples de l'Océanie. Là, en effet, les diverses races humaines sont en présence l'une de l'autre. Toutes sont probablement aborigènes ou venues d'ailleurs. Chacune à son tour est venue prendre possession des archipels qui la composent. La nature de ces archipels, séparés les uns des autres par l'Océan, formait, pour ainsi dire, des corps d'état distincts, permettant aux possesseurs de jouir et de défendre leur indépendance, permettant aux facultés physiques et morales de chaque race de se déployer sans oppression.

» Chaque race a donc pu montrer ce qu'elle sait, et ce qu'elle peut lorsqu'elle est livrée à elle-même, abandonnée à ses propres moyens de conservation, de défense et d'organisation sociale.

» En outre, la prise de possession des terres de l'Océanie n'a pas été faite au hasard ; l'apparition successive des races a suivi cet ordre régulier que l'on remarque toujours dans les petits comme dans les grands actes de la nature.

» D'abord, c'est la race la plus inférieure qui se montre ; sur celle-ci s'implante une race plus avancée, qui, à son tour, sert de greffe et cède la place à la race d'hommes qui domine toutes les autres par la supériorité de ses caractères physiques et moraux [1].

» Le fait de l'histoire générale des peuples et des nations étant encore en pleine activité dans l'Océanie, donne un intérêt tout particulier à l'étude de ces peuples et des races qui les composent. »

On conçoit dès-lors qu'une grande importance se rattache à la reproduction exacte des types océaniens ; or, le procédé employé par M. Dumoutier ne laisse rien à désirer sous ce rapport. Une idée aussi simple que féconde l'a porté à raser la tête des Océaniens qu'il moulait, à les peindre de leurs couleurs naturelles, et à y joindre des échantillons de la chevelure propre à chacun d'eux. Les figures, quoique toutes obtenues par empreinte, ont conservé les caractères d'expression qui leur étaient particuliers, et sont telles que les réclament les besoins de l'anthropologie, sans déguisement et sans art. D'un autre côté, cette collection complète les descriptions données par les précédens voyageurs. Dorénavant, ainsi que le remarque, le rapporteur, au lieu d'aller à la recherche des peuples, ce seront les peuples qui, à certains égards, viendront d'eux-mêmes à la rencontre de l'observateur, du philosophe, de l'historien et de l'anthropologiste.

Le nombre des bustes exécutés par M. Dumoutier s'élève à 51, et ils ont été pris aux diverses stations de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*.

Sur ce nombre, 25 appartiennent à la race cuivrée ; 26 appartien- à la race noire ou mélanésienne. — Les individus de la race cuivrée ont été moulés aux îles Gambier ou de Mangareva, aux îles des Navigateurs, à Baboa, aux îles Salomon et Hogolen, aux Philippines et à la Nouvelle-Zélande. — Les *Mélanésiens* ont été moulés aux îles Viti, au détroit de Torrès, à la terre de Van-Diémen, à l'Ile-Bourbon, etc. Parmi ces derniers, les uns venaient de la côte de Mozambique, les autres étaient nés à Madagascar.

« Au premier aperçu de cette collection, l'esprit est frappé des dif-

[1] M. Serres semble croire ici que les peuples ont été créés ou se sont produits sur les lieux mêmes. Ce n'est point là ce que pensait M. d'Urville. La science ne peut se contenter de cette hypothèse d'ailleurs toute gratuite ; elle embrouille tout, et la phrase même du rapporteur en est embarrassée.

(*Note du Directeur.*)

férences qui la composent. Ces différences ne sont pas seulement des nuances dans la coloration de la peau, dans la disposition des cheveux, dans la forme du nez, des lèvres et des orbites; elles portent sur tout l'ensemble du crâne, de la face, du col et de la stature.

» On conçoit, dès-lors, que les voyageurs qui ont pris çà et là ces individus dans des localités diverses, avec des costumes variés, aient émis l'idée de la pluralité d'espèces d'hommes chez les peuples de l'Océanie. En zoologie, si un groupe d'animaux se présentait avec les mêmes conditions, ce ne sont pas des espèces que l'on se bornerait à établir, mais bien des genres, et peut-être même des familles.

» Cependant, quand on compare ces individus les uns aux autres, quand on rapproche et que l'on analyse un à un chacun de ces caractères, on voit des analogies ressortir de ces différences; de sorte que, tandis que nous sommes portés à diviser dans notre pensée, on trouve que la nature réunit dans son action.

» La source de cette réunion paraît résider dans l'abaissement ou l'élévation du pédicule oculo-nasal de l'os coronal, qui, dans toutes les races, forme le caractère anthropologique le plus constant et le moins variable dans ses résultats.

» On sait que, par la position qu'il occupe, ce pédicule forme, d'une part, la paroi interne et supérieure de l'orbite, et que, d'autre part, il sert d'arc-boutant aux os et à l'apophyse montante de l'os maxillaire supérieur; d'où il suit que, de la position qu'il affecte, résulte celle des yeux, du nez, des lèvres et des parties latérales de la face. Or, personne n'ignore que ces parties de la face et des dispositions que présentent les yeux, le nez et la bouche, se déduisent présentement les caractères les plus significatifs, non-seulement des races humaines, mais ceux aussi de leurs principales variétés.

» Dans les bustes de la collection rapportée par l'*Astrolabe* et la *Zélée*, on suit le redressement de ce pédicule et les évolutions qu'il produit dans les dispositions de la tête, depuis les nègres de la terre de Van-Diémen jusqu'aux Hindous de l'intérieur et de la côte Coromandel.

» On les suit mieux encore sur les bustes de la race cuivrée des naturels des îles Salomon, des îles Sandwich, des îles de la Nouvelle-Zélande, jusqu'à ceux des îles Gambier et de l'archipel des Navigateurs.

» On arrive ainsi graduellement aux naturels des îles Mariannes, à ceux de l'île Hogolen dans l'archipel des Carolines, jusqu'au buste qui reproduit un naturel de Manille, dans les îles Philippines, et dont le type est si parfait.

» . . . . Dans ces degrés de perfectionnement de la race cuivrée, on retrouve facilement les caractères qui ont servi de base à la distinction des races *polynésienne* et *micronésienne* de M. d'Urville, *carolinienne* et *océanienne* de M. Lesson, que M. Bory-Saint-Vincent comprend dans son espèce *neptunienne*.

» Ces distinctions, si difficiles à saisir dans les descriptions, ressortent avec évidence de l'examen des bustes. — Les hybrides négro-malais, moulés aux îles Viti, servent d'intermédiaire à la race noire et cuivrée. Ils offrent en outre un autre intérêt.

» On sait qu'à l'exemple de Forster et de M. de Chamisso, notre savant navigateur, M. le contre-amiral Dumont-d'Urville ne voit que deux races distinctes dans les peuples de l'Océanie, la race *mélanésienne*, qui n'est qu'une branche de la race *éthiopique* d'Afrique, et la race *polynésienne* basanée ou cuivrée, qui, elle-même, n'est qu'un rameau de la race *jaune*, originaire d'Asie.

» Dans cette opinion, la race malaise se trouve effacée du nombre des races primitives.

» Or, si la race malaise est secondaire, on conçoit, d'après ce qui a été dit, que la loi du croisement des races humaines devra subir à son égard une modification importante.

» Car, dans le mélange du Malais et du Nègre, le Malais étant supérieur, le métis devrait reproduire en plus ses propres caractères, si la race était primitive; tandis, au contraire, que, si elle n'est que secondaire, son mélange avec une race pure devra la ramener vers cette dernière. Or, c'est ce qui est et ce que montrent les métis négro-malais moulés aux îles Viti, sur lesquels prédominent les caractères de la race noire.

» Si ce fait se confirme, on sent toute sa valeur, d'une part, pour la question malaisienne, si embarrassante pour l'anthropologie, et, de l'autre, pour la transmission des caractères humains dans le mélange des races et de leurs rameaux. L'histoire du rameau araméen, si errant dans ses croisemens, en recevra sutout de notables éclaircissemens. »

M. Serres fait alors ressortir l'importance du procédé mis en œuvre par M. Dumoutier, et dit que plus on étudie sa collection, plus on est confirmé dans l'opinion de M. Dumont-d'Urville, que la race noire a donné aux îles de l'Océanie ses habitans primitifs.

« A la vérité, on peut dire, ajoute-t-il, que la difficulté n'est que reculée, puisqu'il reste à établir d'où proviennent eux-mêmes ces premiers habitans. Au fond, néanmoins, cette dernière question n'est que secondaire. La question principale consiste à déterminer d'abord quelle est la souche-mère sur laquelle sont venus se greffer, par la marche du tems et des événemens, les Hindous, les Mongols, les Chinois et les Arabes.

» Or, nous le répétons, cette souche nous paraît être la race noire, ainsi que l'a établi M. Dumont-d'Urville. Et nous répétons encore que, d'après les lois physiologiques du croisement des races, les peuples de l'Océanie portent l'empreinte de ces mélanges et de ces combinaisons....

» La fusion s'opère ici d'une manière graduelle et successive. Ce sont les Hindous qui agissent d'abord sur les Mélanésiens, et préparent, pour ainsi dire, ces peuples à recevoir les Arabes, comme, à leur tour, les Arabes les ont préparés à la civilisation européenne, si supérieure à la leur.

» Cette marche concomitante des caractères physiques et moraux des peuples de l'Océanie est d'autant plus intéressante pour la philosophie, qu'elle semble dégagée en partie des causes qui la masquent chez les peuples de la race caucasique ; quoique chez cette race, et principalement dans les rameaux pélagique et celtique dont nous faisons partie, le mouvement intellectuel paraisse soumis depuis trois mille ans à la même loi physiologique. »

Un buste anormal de la collection, buste moulé à Samarang (île Java), et que M. Serres caractérise en disant que le défaut d'harmonie qu'il présente résulte d'un crâne caucasique implanté sur une face mongole, lui suggère les réflexions suivantes :

« Ce défaut d'harmonie, dit-il, est celui que présente constamment l'homme caucasique dans une des périodes de son développement.... Les individus de cette race ne parviennent pas d'un seul jet aux formes qui la caractérisent; dans sa marche, pour revêtir ces formes, elle

en traverse d'autres qui sont moins parfaites; et ces formes moins avancées qui, chez elle, ne sont que transitoires, constituent l'état permanent des races mongoliques et éthiopiques; de sorte qu'on peut regarder ces dernières races comme un tems d'arrêt de la race caucasique.

Après avoir entretenu l'Académie des bustes rapportés par M. Dumoutier, M. Serres dit que les crânes recueillis pendant le voyage de l'*Astrolabe* et de la *Zélée* offrent d'autant plus d'intérêt, qu'ils proviennent en partie des races que les bustes représentent, et permettent de suivre, d'après une double comparaison, la série graduelle des perfectionnemens, tant sur la race noire que sur la race cuivrée. Ils confirment ainsi les conclusions auxquelles l'examen des bustes nous avait conduits.

En terminant cette analyse, nous n'essaierons pas de montrer, après M. Serres, quels avantages l'anthropologie doit retirer des travaux exécutés sur un plan semblable; mais que l'on nous permette une réflexion. Chaque jour, des savans, indifférens à nos croyances, s'en vont, poussés uniquement par l'amour de la science, parcourir le monde, et rapportent, sans y songer, souvent même sans le vouloir, des argumens en faveur d'un livre bafoué au siècle dernier. Ne vous semble-t-il pas, comme à moi, que ce fait vaut, à lui seul, une longue dissertation, et que le *doigt de Dieu* pourrait bien *être là*?

D. CAUVIGNY.

Polémique catholique.

DE

L'EXISTENCE ET DE L'INSTITUT DES JESUITES,

Par le R. P. DE RAVIGNAN, de la Compagnie de Jésus[1].

Il était, en effet, tems de parler, comme le dit l'auteur dans son épigraphe. Dans un siècle comme le nôtre, où la parole a, par la presse, une part si large sur la formation de nos pensées, se taire, c'est donner libre carrière à la calomnie, c'est, aux yeux du grand nombre, s'avouer vaincu. Quand les Jésuites, en 1828, se laissèrent condamner et renvoyer de leurs colléges, une chose nous étonna, c'est de ne pas entendre une seule voix qui, du milieu de cette famille, s'élevât pour se défendre. Il ne s'agit pas seulement, pour les Catholiques et tous les enfans de l'Église, de donner des exemples d'humilité, il faut que, membres de la Société, hommes de notre tems, ils en comprennent non-seulement les devoirs, mais les droits. Ces droits sont inscrits principalement dans la Charte, fondement du droit public de notre époque. En vain quelques légistes surannés vont exhumer quelques vieilles lois, débris d'un autre âge, pour proscrire des Français qui ne demandent que la liberté acquise à tout homme qui met le pied sur le sol français : il ne faut cesser de rappeler ces demeurants du siècle passé à la Charte et à la liberté.

C'est ce que vient de faire le R. P. de Ravignan. Nous allons analyser sa brochure; il était impossible de parler un langage plus noble et plus sage, plus français et plus chrétien. Cette publication est un véritable événement; c'est une voix nouvelle, un langage d'un autre monde, pour ainsi dire. Nulle préoccupation de politique, de

[1] Brochure de 168 pages, à Paris, chez Poussielgue; prix : 2 fr.

parti, nulle injure, nulle récrimination, mais une force douce, une liberté sage, une assurance modeste; c'est, en un mot, le vrai langage de la vérité et de la justice opprimées. Ce langage sera-t-il entendu? Pourquoi pas? Nous le savons, une notable partie de la génération actuelle est fatiguée des mensonges et des calomnies du siècle dernier; elle travaille tous les jours à réhabiliter la vérité, et à lui rendre, dans notre société, la place d'honneur qui lui appartient: c'est à cette portion de la jeunesse que ce livre offre l'occasion et les moyens de faire un grand acte de justice. Écoutons donc le R. P. de Ravignan.

Dans une *Introduction* pleine de force et de noblesse, et déjà publiée par plusieurs journaux, il donne les motifs qui l'ont déterminé à prendre la parole : le devoir de repousser la calomnie, le droit inhérent à la qualité de Français.

Dans le 1er chapitre, il examine ensuite le fameux livre des *Exercices de saint Ignace*, loué par tant de saints et de grands hommes, et l'épouvantail de certains professeurs, qui ont ait semblant de croire que le monde entier y était menacé de ruine. L'auteur, dans une analyse très bien faite, montre que ce n'est qu'une voie, mais une voie admirable, pour dompter la partie matérielle de l'homme, et relever, perfectionner, la partie spirituelle.

Le 2e chapitre est consacré à examiner les *constitutions* de la *Société de Jésus*. Nous allons faire quelques citations qui mettront nos lecteurs à même de bien connaître comment est formé un Jésuite.

L'auteur raconte d'abord en ces termes les motifs qui le déterminèrent à entrer dans l'ordre :

« Un homme lassé du monde le quitta. Peut-être les passions ardentes de la jeunesse avaient traversé violemment son âme; il cherchait un abri. Il a conçu un profond désir de se venger de lui-même et de Satan par des fatigues utiles au prochain.

» Il crut alors et il croit encore aujourd'hui que le grand mal de notre tems est l'absence totale de subordination et d'obéissance parmi les hommes. Désabusé des vaines illusions, des chimères de l'indépendance, il avait soif d'obéir; il en ressentait le besoin immense; il invoquait l'obéissance comme l'asile sauveur qui devait

protéger sa dignité d'homme et lui assurer la possession de la véritable liberté, l'affranchissement de l'âme.

» Le travail des exercices spirituels achève de lui montrer la lumière et de lui tracer la voie ; il frappe à la porte de la Compagnie de Jésus.

» Ce qui l'émeut dès l'entrée, c'est la paix profonde qui règne dans la religieuse demeure. L'aspect de ces murs silencieux, la démarche recueillie de ceux qui l'habitent, le bruit des pas qui retentissent comme au désert, l'ordre, la pauvreté qu'on rencontre partout, l'accueil prévenant et l'expression obligeante du bon frère qui introduit, la douce gravité du père qui reçoit, je ne sais quel air pur et suave que l'on respire, une présence de Dieu plus intime, ce semble, et plus familière, tout dans ce séjour, quand pour la première fois on l'aborde étranger venant de loin et battu par les orages, tout y fait ressentir une impression qu'on ne peut guère définir, mais qu'il faut nommer l'impression de Dieu. Un principe inconnu, un esprit bienfaisant soulage les peines, répare les forces, et donne l'avant-goût d'une nouvelle et heureuse existence. Enfin on n'a plus autour de soi que des cœurs ouverts et pieux, des fronts sereins ; la parole qui rarement interrompt un long silence est toujours simple et fraternelle, les rapports libres, joyeux, faciles. »

Voici ensuite les premières questions que l'on fait à celui qui désire entrer dans la compagnie :

« Êtes-vous prêt, lui demande-t-on, à renoncer au siècle, à toute possession comme à tout espoir de biens temporels ? Êtes-vous prêt à mendier, s'il le faut, votre pain de porte en porte pour l'amour de Jésus-Christ ? — Oui [1].

» Êtes-vous disposé à vivre en quelque pays du monde et en quelque emploi que ce puisse être, où les supérieurs jugeront que vous serez plus utile pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes ? — Oui [2].

[1] *Exam.*, c. IV, § 1, 12, 26, 27 ; *Const.* part VI, c. 2, § 10 ; *Institut. Soc.* t. I, p. 345 et seq., et p. 410.

[2] *Exam.*, c. IV, § 35. — *Const.* part. III., c. 2. litt. G, *Institut. Soc.* t. I, p. 350 et 378.

» Êtes-vous résolu d'obéir aux supérieurs qui tiennent pour vous la place de Dieu, en toutes les choses où vous ne jugeriez pas la conscience blessée par le péché? — Oui [1].

» Vous sentez-vous généreusement déterminé à repousser avec horreur sans exception tout ce que les hommes esclaves des préjugés mondains aiment et embrassent; et voulez-vous accepter, désirer de toutes vos forces ce que Jésus-Christ notre Seigneur aima et embrassa? — Oui [2].

» Consentez-vous à vous revêtir de la livrée d'ignominie qu'il a portée, à souffrir comme lui, par amour et par respect pour lui, les faux témoignages et les injures, sans toutefois y avoir donné sujet..... [3] »

» Il faut répondre : Et grâces immortelles en soient rendues à la bonté de Dieu; j'ai répondu oui. « Vous passerez pour fou. — Oui, cela me convient. »

» Jamais question si étrange ne frappa des oreilles humaines; jamais peut-être l'Évangile de la croix et sa folie sacrée ne furent mieux présentés dans leur rudesse native. Au reste, saint Ignace entendait si bien que les soldats de sa compagnie fussent des disciples du Dieu crucifié, que, durant sa vie, tous ses historiens l'attestent, il pria instamment le Seigneur pour que la société fût toujours persécutée : il a été bien exaucé, on doit en convenir. »

L'auteur parle ensuite du *noviciat* qui dure deux ans. Toute étude est interdite au novice durant ce tems.

« La prière, les méditations prolongées, l'étude pratique de la perfection et surtout de la plus sincère abnégation de soi-même, la réforme courageuse des penchans de la nature, la lutte journalière et fidèle contre l'amour d'un vain honneur et des fausses jouissances, l'usage familier des exercices spirituels et de la conversation avec Dieu, la connaissance de tout un monde caché au fond de

[1] *Exam.*, c. IV, § 29.— *Const.*, p. III, c. I, § 23 et passim.— *Institut. Soc.*, t. I, p. 373.

[2] *Exam.*, c. IV, § 44. *Institut. Soc.*, t. I, p. 352.

[3] « Indui eàdem veste ac insignibus Domini sui, pro ipsius amore ac reverentiâ... contumelias, falsa testimonia et injurias pati... » *Ibid.*

l'âme, et d'une vie toute intérieure; voilà ce qui remplit les heures du noviciat[1]. »

Écoutons comment l'auteur fait encore ici un retour sur lui-même. Ces paroles seront nouvelles pour ceux qui ne connaissent que les livres de la science et de la littérature du jour.

« On me pardonnera, en parlant de ce tems déjà bien éloigné de moi, d'y retrouver mes plus doux souvenirs; alors s'accomplirent les jours les plus heureux de ma vie. Berceau chéri de mon enfance religieuse, creuset laborieux de mon âme, épuration féconde de l'intelligence et du cœur, non je ne vous oublierai jamais.

» C'est bien là que viennent mourir les derniers bruits du monde et ses vaines agitations. A l'école de la pénitence et de la prière, on se dépouille peu à peu de cette vie fausse, de ces intérêts factices, de ces affections inférieures qui empêchent d'aspirer aux combats et aux triomphes de la grande gloire de Dieu et de la conquête des âmes. Et cependant l'onction des entretiens divins, et les attraits puissans de la grâce, et le bonheur intime d'une concorde, d'une paix inaltérables pénètrent, encouragent, consolent.... Oh! il faut le dire, que ces premières années s'écoulent avec une bienheureuse rapidité! »

Après ces deux ans de noviciat les vœux sont prononcés. Ici l'auteur traite des *études*, qui sont divisées ainsi qu'il suit : *deux* années sont consacrées à la rhétorique et à la littérature, trois ans à la philosophie et aux sciences physiques et mathématiques; puis vient la régence ou enseignement des classes dans un collége, des plus basses aux plus hautes classes; la régence doit durer 6 ans.

A 28 ou 30 ans, l'étude de la rhétorique, de l'Écriture-Sainte, de l'histoire ecclésiastique et des langues orientales, pendant 4 ou 6 ans, et l'on n'arrive au sacerdoce qu'à l'âge de 32 ou 33 ans; après ces études seulement le religieux est admis à faire sa *profession*.

« Cet ordre des études, dit l'auteur, est conforme au but que le saint fondateur s'est proposé. Pour la plus grande gloire de Dieu et le plus

[1] *Const.*, part. III, c. I. — *Exam.*, c. IV, § 41; *Institut. Soc.*, t. I, p. 370 et 351.

grand bien des âmes, un long apprentissage prépare les ouvriers évangéliques à toutes les positions, à tous les ministères sacrés. Saint Ignace veut, autant que possible, des hommes solidement instruits, des hommes qui ne s'égarent point, qui marchent d'un pas assuré dans les voies de la vérité, et que les saines doctrines éclairent et conduisent toujours; des hommes qui sachent tout ce qu'il faut savoir, qui se placent fidèlement en présence du mouvement de la science et se maintiennent à sa hauteur; qui en tout, en histoire, en physique, en philosophie, en littérature, comme en théologie ne restent point en arrière de leur siècle, mais puissent en suivre ou même en aider les progrès, sans jamais oublier toutefois qu'ils sont voués à la défense de la religion et au salut des âmes. »

Ce n'est pas tout cependant : après toutes ces études et toutes ces épreuves, avant d'entrer dans l'exercice du saint ministère, le religieux doit faire encore une année de *noviciat*, pendant laquelle il renonce à toute étude, pour s'exercer dans l'*école du cœur*.

« C'est-à-dire, qu'on va soigneusement l'appliquer à tout ce qui » affermit et fait avancer dans une humilité sincère, dans une abné- » gation généreuse de la volonté, du jugement même, dans le dé- » pouillement des penchans inférieurs de la nature, dans une » connaissance plus profonde, dans un amour plus grand de Dieu; » de cette sorte, après avoir fortifié dans son âme, après y avoir fait » pénétrer plus avant encore cette vie véritablement spirituelle, il » pourra mieux aider les autres à s'avancer dans les mêmes voies pour » la gloire de Dieu et de notre Seigneur [1] ».

« Ainsi, après les 2 ans de premier noviciat viennent les trois vœux de religion, simples mais perpétuels; après 15 ou 17 années d'épreuves et d'études, après une 3e année de noviciat viennent les vœux solennels de profès, ou les derniers vœux de coadjuteur : telle est la gradation régulière [2]. »

[1] *Const.*, part. v, c. 2, § 1. — *Exam.*, c. iv, § 16; *Institut. Soc.* t. i, p. 403 et 348.

[2] *Exam.*, c. i, § 7, 8, 9. — *Const.*, part. v, c. 1, litt. A. — *Institut. Soc.*, t. i, p. 340 et 402.

L'auteur finit ce chapitre par ces belles paroles qu'il adresse à tous les esprits impartiaux.

« On sait maintenant comment se forme un religieux de la Compagnie de Jésus. Certes aucun fondateur ne multiplia, ne prolongea les préparations et les épreuves autant que le nôtre. Il semble avoir voulu laborieusement imiter l'éducation instinctive de l'oiseau qui plane dans les airs. Il veut que ses disciples rendus étrangers aux basses régions des affections terrestres s'élèvent jusqu'à contempler fixement dans leur course le divin soleil de justice, et sachent incessamment renouveler les forces de leur âme et accroître la vigueur de leur action à la chaleur vivifiante de ses rayons.

» Daigne la grâce de Dieu accomplir en nous la pensée de notre père! Puissions-nous tous par d'humbles et généreux efforts répondre aux vœux de sa grande âme et marcher dans les voies qu'il nous a tracées!

» Et maintenant, le jour de l'action étant arrivé, pour la plus grande gloire de Dieu, pour le service de ses frères, le Jésuite sera plus que jamais indifférent à tous les lieux, à tous les emplois, à toutes les situations[1]. Il ne repoussera loin de lui, par une dénégation invincible, que les honneurs et les dignités[2]. Il les respecte et les admire dans les autres, comme le faîte du dévouement et d'une glorieuse servitude. Il se dévoue, lui aussi, mais toujours pour obéir, jamais pour commander, sans réserve, sans exception, sans retour.

» La classe de septième, au collége, la pénible surveillance du jour et de la nuit entre les murs d'une salle d'étude ou d'un dortoir; la Chine, les Indes, les sauvages, les infidèles; l'Arabe, le Grec; les républiques, les monarchies: l'ardeur des tropiques, les glaces du nord; l'hérésie, l'incrédulité; les campagnes, les cités; les résistances sanglantes du barbare, les luttes polies de la civilisation; la mission, le confessionnal; la chaire, les recherches studieuses; les prisons, les hôpitaux, les lazarets; l'honneur, l'ignominie; la persécution, la justice; la liberté, les cachots; la faveur, le martyre; pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, la gloire de Dieu proclamée,

[1] *Const.*, part. VII, c. 2, § 1, in fine; p. 417 et alibi passim.

[2] *Const.*, part. X, § 6. — *Institut. Soc.* t. I, p. 446.

les âmes sauvées, tout est pour le Jésuite d'une égale indifférence. Tel est l'homme que les Constitutions ont voulu donner à l'apostolat catholique. Sans doute nous pouvons gémir devant Dieu de ne pas atteindre ce but avec le courage persévérant qu'il demande; du moins, faut-il l'avouer, le but n'est pas sans grandeur ; et y consacrer sa vie, c'est peut-être lui donner quelque prix : et j'ai dit la vérité. »

Nous bornons ici nos citations, et nous renvoyons à cet opuscule substantiel, où l'auteur traite encore successivement : — Du gouvernement de la compagnie; — De la journée d'un jésuite ; — De l'obéissance ; qu'il termine par ce résumé :

» Ainsi, le religieux n'est plus esclave; il ne sert plus l'humeur, le caprice, les sens, l'orgueil ni les passions ; il a foulé aux pieds ses tyrans. Il est libre dans les voies sûres; la vérité, la prudence, règlent ses pas. Il est libre, car il obéit à la sagesse de Dieu, et il obéit pour se dévouer à toutes les œuvres utiles, à tous les sacrifices et à tous les travaux pour le bien éternel de l'humanité.

« Soldat, tu iras te placer à la tête de ce pont, tu y resteras ; tu mourras, nous passerons. — Oui, mon général. »

» Telle est l'obéissance guerrière, *perindè ac cadaver*. Elle sert, elle meurt; et voilà pourquoi la patrie n'a pas assez de voix pour célébrer son héroïsme et sa grandeur.

» Demain vous partirez pour la Chine ; la persécution vous y attend, peut-être le martyre. — Oui, mon père. » *Perindè ac cadaver*: telle est l'obéissance religieuse. Elle fait l'apôtre, le martyr ; elle envoie ses nobles victimes mourir aux extrémités du monde pour le salut de frères inconnus. Et voilà pourquoi l'Église lui élève ses autels, lui décerne son culte, ses pompes et ses chants glorieux.

» Telle est l'obéissance demandée au Jésuite. Vous avez cru pouvoir la livrer à la dérision publique ; il vous a plu de la mépriser : laissez-moi penser que, jusqu'à ce jour, vous ne l'aviez pas comprise [1]. »

[1] Il n'est peut-être pas inutile de faire observer ici que l'obéissance religieuse est essentiellement libre et volontaire. Le vœu n'a plus de force ni de valeur aux yeux de la loi : le religieux ne saurait être contraint par aucune autorité

Enfin, dans le chapitre III, il traite : — Des doctrines de la compagnie; — De ses missions ; et finit par cette conclusion, que nous citons en entier.

« Il y a plus de quatre-vingts ans qu'un arrêt de proscription pèse en France sur la Société de Jésus. Nos juges, au su de tous, étaient alors parties contre nous, et avant d'instruire le procès, ils avaient prononcé la sentence. Tout ce qui se dit, tout ce qui s'écrivit à cette époque, on le ramasse aujourd'hui, sans tenir compte de vingt réfutations victorieuses, et on le jette en pâture à la crédulité populaire.

» A certains jours donnés, la France entière s'en nourrit; aux calomnies anciennes on en ajoute de nouvelles; on nous impute les fautes et les malheurs des tems qui ne sont plus, comme si les passions des hommes ne suffisaient pas à en expliquer l'histoire; et nous, que chaque heure de notre vie rappelle à la contemplation exclusive et unique de l'éternité, on nous accuse de lier inséparablement dans nos pensées les intérêts immortels de la Religion aux mobiles intérêts du siècle et à la destinée passagère des choses de la terre. On nous accuse de rechercher, d'entretenir, de cultiver avec soin dans nos âmes tout ce qui irrite et divise, lorsque la philosophie la plus vulgaire inspire des pensées plus sages aux acteurs eux-mêmes de la scène politique, désenchantés par tant de mécomptes.

» Parmi tout cela, le bon sens n'est pas plus respecté que la bonne foi, et l'on ne recule pas devant les plus étranges contradictions. Ce que d'autres ont dit, on nous en charge, et en même tems, on nous reproche de nous taire. On exalte à plaisir, et Dieu sait dans quel but, ce qu'on appelle notre habileté, et en même tems, l'on nous prête, dans les circonstances les plus critiques, les plus folles témérités.

» Au récit du moindre droit attaqué, de la moindre liberté menacée dans le plus humble citoyen, mille voix s'élèvent et invoquent la

extérieure et civile à l'accomplissement de ses devoirs, comme il pouvait l'être autrefois. La conscience est aujourd'hui son seul maître et son seul juge. Il conserve donc légalement toute sa liberté, et à aucun instant son obéissance ne saurait être forcée. Quelques esprits pourront ainsi se rassurer et ne nous croiront plus tant à plaindre dans un état que nous avons choisi, que nous conservons par le libre usage de notre volonté de chaque jour.

Charte et les lois, et ces mêmes voix ne savent invoquer contre nous que la proscription et l'arbitraire des coups d'État. Dans les colonnes des journaux, dans les ateliers, sur les bancs des écoles, jusque dans l'enseignement distribué à la jeunesse, partout nous sommes désignés à la haine, et comme offerts en holocauste aux fureurs de l'opinion égarée.

» Telle est, enfin, notre situation, que quelques hommes ont l'inqualifiable puissance de se faire croire, en proclamant par toutes les voies de la publicité ce qu'ils rougiraient de dire en face à l'un d'entre nous; et qu'on voit de bons esprits même ployer à notre nom sous le joug d'une frayeur stupide.

» Il faut que tout cela ait un terme.

» Un homme, dont le nom est demeuré célèbre, se présenta, à la fin du siècle dernier, devant la justice; il n'avait rien à demander, rien à réclamer pour lui-même; mais un motif immense pressait son cœur, exaltait son courage. Fils généreux, enfant blessé dans ses plus chères affections par la condamnation d'un père, quelle que fût l'autorité de la sentence, il en prononça l'injustice dans sa conscience, et demanda une réhabilitation solennelle. Il dut à ses efforts persévérans, il dut à cette consécration courageuse d'un beau talent, le triomphe de la piété filiale, et une noble part de renommée.

» Comme lui je viens demander la réhabilitation de mes pères. Enfant blessé dans mon âme par les longs malheurs de ma famille et par la douloureuse iniquité de la sentence qui pesa sur elle, je n'ambitionne aucune renommée, je n'apporte point de talent, je n'ai qu'une inébranlable conviction. Je ne demande que justice et vérité; je n'ai pas besoin d'autre chose.

» Je demande la révision d'un grand et injuste procès; je la demande pour mes pères qui ne sont plus; je la demande pour moi-même. J'ai la plus indubitable conscience qu'ils furent innocents, que nous le sommes. Ils ne furent ni jugés, ni entendus; qu'on nous entende enfin, qu'on les juge aujourd'hui.

» Je sais que ce genre de réhabilitation judiciaire n'est plus dans nos lois; mais la réhabilitation morale sera toujours dans la justice de la France : je la demande.

» Je la demande au nom même de la patrie qui ne peut voir plus

longtems avec indifférence qu'on flétrisse et qu'on outrage, au mépris de tous les droits, l'honneur de ceux qui n'ont pas cessé d'être ses enfans.

» Je la demande pour des millions de catholiques qu'on prétend insulter en leur donnant un nom qui n'est pas leur nom, qui est le nôtre, et qui ne doit plus être une injure.

» Je la demande pour toutes les sociétés religieuses qui ont posé leur tente au soleil protecteur de la France, et sur lesquelles malgré nous on fait peser tout le poids des animosités qui nous poursuivent.

» Je la demande au nom des évêques vénérés dont la voix se fit trois fois solennellement entendre pour protester contre l'injuste proscription de toute une famille de religieux fidèles à Dieu, à l'Église, aux lois, au pays.

» Je la demande au nom de vingt papes qui tous approuvèrent, confirmèrent, louèrent l'Institut proscrit ; je la demande au nom du saint pontife qui deux fois bénit le sol français, et qui au milieu des longues douleurs de son exil se reposa dans la pensée de rendre gloire à Dieu en rétablissant la Compagnie de Jésus. Cet auguste vieillard, qui fut pour tous un si doux et si courageux réparateur, a-t-il donc perdu dans la tombe tous les droits de la vertu et le pouvoir de ses souvenirs?

» Je la demande au nom de l'Église universelle qui, par la voix du concile immortel de Trente, prononça dès lors une indestructible approbation : *pium institutum.*

» Je la demande, et en la demandant je ne fais que réclamer pour mes frères et pour moi ce qui appartient à tous, l'air de la patrie, le droit de vivre, de travailler, le droit de nous dévouer, la liberté dans l'ordre, la liberté dans la justice.

» Et maintenant j'ai fini ; je me recueille dans la pensée de Dieu et de mon pays, et je sens au plus intime de mon âme la grandeur et la solennité de ce que je viens de faire.

» Que si je devais succomber dans la lutte, avant de secouer sur le sol qui m'a vu naître la poussière de mes pas, j'irais m'asseoir une dernière fois aux pieds de la chaire de Notre-Dame. Et là,

portant en moi-même l'impérissable témoignage de l'équité méconnue, je plaindrais ma patrie, et je dirais avec tristesse :

» Il y eut un jour où la vérité lui fut dite : une voix la proclama ; et la justice ne fut pas faite ; le cœur manqua pour la faire. Nous laissons derrière nous la charte violée, la liberté de conscience opprimée, la justice outragée, une grande iniquité de plus : ils ne s'en trouveront pas mieux. Mais il y aura un jour meilleur ; j'en lis dans mon ame l'infaillible assurance, ce jour ne se fera pas longtems attendre. L'histoire ne taira pas la démarche que je viens de faire. Elle laissera tomber sur un siècle injuste tout le poids de ses inexorables arrêts. Seigneur, vous ne permettez pas toujours que l'iniquité triomphe sans retour ici-bas, et vous ordonnerez à la justice du tems de précéder la justice de l'éternité. »

Nous croyons que tout esprit non prévenu, et surtout qui n'aura pas pris son parti à l'avance, se laissera convaincre et toucher par des raisons si justes, et présentées avec cette mesure et cette convenance. Mais les Jésuites ont eu et ont encore deux puissans ennemis : la jalousie des bons et la haine des méchans.....

A. B.

Philosophie Catholique.

COURS COMPLET DE PHILOSOPHIE

MIS EN RAPPORT AVEC LE PROGRAMME UNIVERSITAIRE ET RAMENÉ AUX PRINCIPES DU CATHOLICISME.

Par M. RATTIER,

avocat, professeur de philosophie à l'école de Pont-le-Voy [1].

Il est bien difficile de faire un ouvrage élémentaire, sur la philosophie, qui soit du goût de tout le monde aujourd'hui; mais il est surtout difficile de le faire en rapport avec la nécessité du tems. La philosophie, quoi qu'on en dise, n'est point, de nos jours, une science constituée en rapport avec tous les progrès de nos connaissances. Il y a de quoi la faire, nous le croyons, mais elle n'est pas faite, du moins, telle que bien des gens la comprennent; cela dépend des points de vues divers où l'on se place: ces points de vues, en effet, la rétrécissent ou l'agrandissent, la formulent ou l'anéantissent, suivant leur manière de l'envisager, de la concevoir ou de la définir. Cependant, tout le monde convient qu'un bon ouvrage élémentaire sur la philosophie est une des choses les plus importantes, en fait d'instruction et d'éducation. On ne peut donc qu'accueillir avec reconnaissance tous les efforts dirigés dans ce but. Nous nous hâtons de le dire, le *Cours complet de philosophie* de M. Rattier, par son excellent esprit, par sa clarté, par son ensemble, mérite un rang distingué à son auteur dans la gratitude de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la jeunesse française dans les saines doctrines.

Deux causes nous semblent avoir dominé l'auteur dans la production de cet ouvrage; d'une part, la nécessité d'un enseignement phi-

[1] Tome 1er, 2e et 3e. Paris, Gaume frères, libraires-éditeurs, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 5. Prix : 8 fr.

losophique pour préparer l'intelligence du jeune élève à répondre aux prescriptions légales dans les épreuves des examens; d'autre part, la nécessité, plus pressante encore, d'un enseignement qui fortifie les nobles tendances du cœur en illuminant l'intelligence. Cette pensée de l'auteur est généreuse ; mais elle était d'une haute difficulté dans son accomplissement, parce qu'il fallait, comme l'indique le titre, remplir le programme universitaire en ramenant la philosophie aux principes du Catholicisme; or, il est permis de mettre en doute la possibilité d'une alliance parfaite entre ces deux choses. Car, qui dit principes dit choses immuables, enchaînement logique et démontrable; pour qu'un programme puisse être ramené à des principes, il faut donc qu'il soit logiquement enchaîné et démontrable. Le programme universitaire est-il cela? Il est permis encore un coup d'en douter.

Cette double nécessité, dans laquelle était renfermé l'auteur, a déterminé le plan de son ouvrage, et toute sa conception de l'ensemble des connaissances humaines. — Dans une introduction substantielle, il détermine l'objet de la philosophie, et en cherche une définition convenable; pour cela, il passe en revue toutes celles qui ont été données depuis les tems les plus anciens jusqu'à nos jours; puis il donne la sienne, ainsi conçue : La philosophie est *l'exercice régulier de la réflexion, l'emploi méthodique de la raison, appliquées à la solution du probleme de notre nature, de notre origine et de notre destinée, ainsi qu'à la recherche des principes qui doivent regler nos rapports, soit avec Dieu, soit avec les divers êtres qui nous entourent, soit avec nous-mêmes.* Cette définition, excellente sous plus d'un rapport, nous paraît cependant plutôt une définition de la logique simplement que de la philosophie; c'est une définition de la méthode; or, nous n'admettons pas que la philosophie soit simplement une méthode, mais bien l'ensemble des connaissances divines et humaines, comme Platon, comme Aristote, comme Albert-le-Grand, comme saint Thomas, enfin comme M. Rattier lui-même, qui comprend toutes les sciences dans la philosophie, sauf la théologie, et peut-être à tort. La nécessité de remplir le programme universitaire l'a peut-être forcé de trop accorder au rationalisme, de trop scinder les diverses parties de la science, et

de n'en pas montrer l'enchaînement logique d'une manière assez nette. Nous accordons comme lui une grande part à la raison ; mais nous croyons que si elle est créée pour la vérité, elle est aussi créée pour la foi : quelques mots vont expliquer notre pensée.

L'homme est créé pour un but ; ce but est Dieu même, sa glorification dans le tems et dans l'éternité ; tout l'univers a été créé pour l'homme, afin de le conduire à Dieu. M. Rattier, digne de tout éloge ici, admet ces deux grands principes avec nous ; il admet encore que l'homme est créé pour connaître et s'élever par cette connaissance jusqu'à Dieu. Puisque l'homme a été créé pour un si noble but, il s'en suit qu'il est dans sa nature d'y atteindre ; que, par conséquent, tout, dans cette nature, doit converger vers ce but ; et, en outre, tout dans l'univers doit l'y conduire ; puis tous les êtres créés qui l'entourent ne sont que des circonstances naturelles créées pour faciliter et procurer le développement de la nature humaine vers son but. Par ce premier point donc, le but final de l'homme, toutes les sciences qui n'ont d'autre objet que les choses créées, doivent tendre à l'unité. Mais, d'autre part, l'homme est le lien du monde et de Dieu ; il a des rapports nécessaires avec son Créateur ; il faut donc que les facultés naturelles de sa raison puissent le conduire à la réalisation de ces rapports ; comment ? par deux voies qui n'en font qu'une : par le raisonnement et par la foi. Ces deux voies n'en font qu'une en ce sens que la foi et la raison doivent toujours être d'accord, et c'est cet accord de la raison avec la foi que nous regardons, pour notre compte, comme le seul vrai criterium, le seul criterium possible de de toute philosophie. Par lui l'unité renaît dans la science ; la raison n'est point opprimée, mais soutenue et guidée ; et la certitude est inébranlable, puisqu'il y a accord entre la raison humaine et l'autorité divine, entre l'œuvre de Dieu et sa parole ; et c'est là ce qui justifie la définition de la philosophie, l'ensemble des connaissances divines et humaines. Du reste, la pensée de M. Rattier est bien celle que nous exprimons ; mais comme elle n'est pas celle du programme universitaire, et qu'elle ne pourra jamais l'être tant qu'il restera ce qu'il est, M. Rattier a été obligé, malgré lui, de captiver toute la largeur de sa conception, et de ne la présenter qu'une partie après l'autre. C'est encore à cela qu'est dû son plan et sa division de la

philosophie. Il commence par la psycologie, dans laquelle il comprend avec raison la physiologie dans la partie des sensations, des sens et de leurs organes; c'est là l'objet des deux premiers volumes; le troisième comprend la logique. Nous savons bien qu'il y a quelques raisons spécieuses à cette marche; mais elle n'est poutant pas logique. La logique, en effet, n'est autre chose que la marche naturelle à l'esprit humain dans son développement et dans l'acquisition de la science, ce qui, pour le dire en passant, est la même chose. Or, quels sont les degrés successifs de la manifestation de l'esprit humain dans l'acquisition de la science. Il ne commence assurément pas par s'étudier lui-même : il est principe, il se sent, il agit, et voilà tout. Il lui serait même impossible de s'étudier tout d'abord, il n'en a pas les moyens, il faut qu'il les acquière. La première acquisition de l'intelligence est celle du langage, qui amène la manifestation de la pensée. A l'aide du langage, il reçoit les premières notions des choses par pure foi; après cela vient la comparaison de ses pensées pour en faire sortir des jugemens : c'est la logique naturelle qui entraîne l'esprit vers le vrai. Ce n'est qu'alors qu'il peut prétendre à étudier les objets qui l'entourent et lui-même. Telle est, nous semble-t-il, la marche naturelle, qui place les sciences instrumentales à la tête de la philosophie; ces sciences sont indispensables pour arriver à la connaissance de quoi que ce soit; l'homme aura beau se faire lui-même l'objet de son étude, s'il n'a l'instrument nécessaire il n'avancera à rien. C'est pour cela que nous insistons toujours pour commencer par l'étude de la logique. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer le plan que nous proposerions à la place du programme universitaire, et, par conséquent, à la place de celui de M. Rattier. Nous n'avons voulu qu'une chose dans toutes nos critiques, faire les réserves de ce qui nous semble la vérité contre la tendance générale, qui n'est pas particulière à l'estimable auteur du livre actuel, qui même n'est pour lui qu'un accessoire forcé que nous aurions aimé lui voir secouer; car nous prisons son livre, nous le croyons propre à suppléer à tout ce qui manque à l'enseignement chrétien, qui ne possède malheureusement rien, sous ce rapport, qui puisse permettre à la jeunesse de satisfaire aux examens en ne courant aucun danger pour sa foi. C'est pour cela que nous recommandons le *Cours* de M. Rattier comme un ouvrage

sûr, bien exposé, et comme ce que nous connaissons de mieux jusqu'à présent. C'est un ouvrage riche en matériaux sagement recueillis, clairement analysés et sainement jugés.

F. L. M MA LPIE,
prêtre, docteur ès-sciences.

Nouvelles et Mélanges.

LILLE. — *Mutilation de l'édition de la Géographie de Malte-Brun, faite par M. Huot.*—Nous avons reçu la lettre suivante qui nous signale un fait déplorable, et qui nous prouve un mauvais esprit que nous croyions désormais étranger aux véritables savans.

Lille, 4 janvier 1844.

Monsieur le Directeur,

Les *Annales* ont déjà protesté contre l'audace avec laquelle des éditeurs-philosophes avaient mutilé les ouvrages de *Bacon*, de *Pascal* et d'*Euler*, qu'ils trouvaient trop entachés de Christianisme, et dont certains argumens les embarrassaient. Je crois devoir vous signaler aujourd'hui un nouvel exemple de l'infidélité, pour ne pas me servir d'un mot plus dur, avec laquelle un beau monument scientifique de notre époque vient d'être reproduit par un savant de nos jours. Je veux parler de la *Géographie de Malte-Brun*, dont on a publié une seconde édition *revue par M. Huot* et augmentée de nouvelles découvertes. Sous ce dernier rapport, l'ouvrage est amélioré, et je me plais à rendre cette justice à l'éditeur; mais de quel droit retranche-t-il de la nouvelle édition des passages qui ne touchent point aux progrès de la science et qui se trouvent dans l'ancienne? Pour en citer un exemple, Malte-Brun, dans le volume de l'Amérique, que j'ai sous les yeux, en décrivant le Paraguay, parle (t. v, p. 626 à 629) des fameuses *missions des jésuites* auxquelles Buffon, Montesquieu et Raynal lui-même ont rendu de magnifiques hommages. Malte-Brun déplore la perte de ces établissemens *que la religion, l'histoire et la géographie regretteront*, dit-il, *à jamais*; il leur consacre trois pages intéressantes. Je croyais les retrouver dans le volume de la nouvelle édition que je viens de lire; croiriez-vous, monsieur le directeur, qu'on n'en a pas conservé une seule ligne? Je vous demande si c'est là reproduire Malte-Brun. Par ce trait nous pouvons juger du reste. Déjà l'on m'avait signalé plusieurs retranchemens dans les premiers volumes qui indiquaient que l'éditeur n'aime point les passages de son auteur qui viennent à l'appui des traditions bibliques. Je n'ai pas eu le tems de vérifier la chose, mais je me propose de confronter incessamment l'ancienne édition avec tous les volumes de la nouvelle, et je m'empresserai de vous faire part du résultat de ce travail. En attendant, monsieur, vous pouvez dès ce moment-ci certifier aux acquéreurs du *Malte-Brun-Huot* qu'ils n'ont qu'un *Malte-Brun tronqué*.

J'ai l'honneur de vous saluer avec les sentimens, etc.

HENRI DE CUGNAC.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 50. — Février 1844.

Monumens Catholiques.

DESCRIPTION DE LA CHAIRE DE SAINT PIERRE

CONSERVÉE A ROME,

Et preuves de son identité avec celle dont saint Pierre s'est servi.

M. l'abbé Gerbet va faire paraître incessamment un ouvrage ayant pour titre : *Esquisse de Rome chrétienne*, dans lequel il énumérera tour à tour les principaux monumens chrétiens de Rome, et fera voir comment ils servent à prouver la vérité des croyances catholiques. Dans le 1er volume, dont l'impression est terminée, il y traite, en 5 chapitres, de l'ensemble des Monumens chrétiens, de Rome considérée comme centre du Christianisme, des Catacombes, des Basiliques constantiniennes, et de divers autres Monumens relatifs à la défense et à la propagation du Christianisme. Chargés de soigner cette impression qui s'est faite à Paris, tandis que l'auteur est à Rome, nous avons lu tout l'ouvrage avec un bien grand intérêt. Nous pouvons dire à l'avance que tous les amis de la littérature et de la science catholique ne pourront que se réjouir d'une œuvre si consciencieuse et si belle ; dans aucun autre ouvrage M. l'abbé Gerbet n'avait mis, nous ne dirons pas tant de poésie et tant d'imagination, mais nous dirons tant d'âme et tant de cœur. On dirait que son esprit mûri et échauffé par le beau soleil de Rome, son

cœur nourri à la source même de la foi et de l'apostolat, se sont répandus avec amour et avec prédilection dans cet ouvrage. Nous devons à l'amitié de l'auteur la faveur d'en communiquer dès aujourd'hui un extrait à nos *abonnés*; nous choisissons celui où il fait connaître l'un des plus précieux monumens du catholicisme, *la Chaire de saint Pierre*. Nos lecteurs jugeront de l'ensemble par ce morceau.

LA CHAIRE DE SAINT PIERRE A ROME.

« Le premier des monumens qui se conservent à Rome dans la basilique vatlcane, est la *Chaire* de saint Pierre. On sait que dès l'origine les évêques eurent des siéges auxquels on donnait ce nom. C'était une marque d'honneur et un signe d'autorité que de parler assis. A leur mort on plaçait, au moins de tems en tems, leurs chaires dans leurs tombeaux : les premiers fidèles portaient un grand respect aux siéges dont les apôtres s'étaient servis pour leur enseigner la foi ou pour remplir d'autres fonctions de leur ministère. Ils durent être conservés avec soin : ce qui semble indiqué par quelques mots de Tertullien, qui représente, à cet égard, les traditions du second siècle. « Parcourez, dit-il, dans son livre des *Prescriptions* » contre les hérétiques, parcourez les églises apostoliques, dans » lesquelles les chaires mêmes des apôtres président à leur place, et » où leurs épîtres authentiques sont lues à haute voix [1]. » Rigault est d'avis, dans une des notes de son édition de Tertullien, que ce mot de *chaires* doit être entendu ici dans un seul sens figuré; mais d'abord rien n'oblige à répudier le sens littéral, le savant annotateur n'en donne aucune raison. En second lieu, il n'est pas vraisemblable que Tertullien se soit borné à citer des monumens métaphoriques, tandis qu'il pouvait signaler des chaires réelles, comme le prouve le passage d'Eusèbe, que nous rapporterons tout à l'heure. Cela est d'autant moins probable que cet écrivain était porté, par ses habitudes d'esprit et de style, à rattacher autant que possible ses assertions à quelques faits matériels : ses ouvrages en offrent une foule

[1] Percurre ecclesias apostolicas apud quas ipsæ adhuc Cathedræ apostololorum suis locis præsident, apud quas ipsæ authenticæ Literæ eorum recitantur. *De præscript.*, c. 36.

d'exemples. Le sens le plus naturel de ce passage est donc celui-ci : dans le second membre de cette phrase, Tertullien rappelle que les églises, fondées par les apôtres, pouvaient montrer les exemplaires authentiques des Lettres qu'ils leur avaient adressées ; il dit, dans le premier membre, que ces églises conservaient encore les Chaires sur lesquelles ils s'étaient assis : ces deux faits servent de pendant l'un à l'autre. Eusèbe nous apprend que l'on voyait de son tems, à Jérusalem, la Chaire de son premier évêque, saint Jacques-le-Mineur, que les chrétiens avaient sauvée à travers tous les désastres qui avaient accablé cette ville [1]. On sait aussi que l'église d'Alexandrie possédait celle de saint Marc, son fondateur, et qu'un jour un de ses évêques, nommé Pierre, ayant pris place aux pieds de cette même chaire dans une cérémonie publique, et tout le peuple lui ayant crié de s'y asseoir, l'évêque avait répondu qu'il n'en était pas digne [2]. L'église de Rome dut mettre au moins autant d'empressement et de soin à garder celle du prince des apôtres, d'autant plus qu'outre les motifs de piété communs à tous les chrétiens, le caractère romain était, comme on le sait, éminemment conservateur des monumens, et que les catacombes fournissaient aux premiers fidèles de Rome une grande facilité pour y cacher, en lieu sûr, un dépôt aussi précieux.

Suivant une tradition d'origine immémoriale, saint Pierre s'est servi de cette chaire, qui se trouve maintenant au fond de l'église, et qui a été revêtue d'une enveloppe de bronze. Avant cette époque, elle avait été successivement placée dans d'autres parties de la basilique. Les textes que Phœbeus a recueillis [3], particulièrement dans les manuscrits de la Bibliothèque vaticane, nous font suivre son histoire

[1] Les fidèles de Jérusalem ont encore parmi eux la chaire de Jacques, surnommé le frère du Seigneur, qui fut établi par le Sauveur et par les apôtres le premier évêque de leur ville, et ils la gardent avec grande vénération ; ce qui fait voir clairement que les chrétiens, tant des siècles passés que du nôtre, ont toujours rendu de grands honneurs aux saints à cause de l'amour dont ils brûlaient pour Dieu. *Hist. eccl.*, l. VII, c. 19.

[2] *Act. S. Petr. Alexand. mart.* Traduits du grec en latin par Anastase-le-Bibliothécaire.

[3] *De Identitate Cath. B. Petri.* Romæ, 1666.

dans ces diverses translations. Le pape Alexandre VII, qui l'a fixée à l'endroit où nous la vénérons actuellement, l'avait prise près de la chapelle qui sert aujourd'hui de baptistère, où Urbain VIII l'avait fait transporter peu de tems auparavant[1]. Elle avait été précédemment déposée dans la chapelle des Reliques de l'ancienne sacristie[2]. On sait aussi qu'elle était restée, durant quelque tems, dans un autre oratoire de cette sacristie, celui de Sainte-Anne[3], après avoir eu pour résidence la chapelle de Saint-Adrien[4], près de l'endroit où nous voyons aujourd'hui la chaire du grand Pénitencier. Adrien Ier l'y avait fixée dans le 8e siècle[5]. Pendant toute cette période, divers passages des anciens auteurs font mention d'elle. Nous en mentionnerons ici plusieurs, pour marquer la suite de la tradition relative à un monument si vénérable. Il en est question dans une bulle de Nicolas III, en 1279[6]. Pierre Benoît, chanoine de la basilique vaticane, dans le 12e siècle, a laissé un manuscrit qui contient des renseignemens sur la liturgie de cette église : voici ce qu'il marque pour la fête de la chaire de saint Pierre : « L'office » est celui de la fête même de l'apôtre; seulement, à vêpres, à » matines et à laudes, on chante l'antienne *Ecce sacerdos*. Station » dans sa basilique. A la messe, le seigneur pape doit s'asseoir sur » la chaire, *in cathedrâ*[7]. » Depuis les premiers siècles, les papes

[1] *Carol. Fontana*, de Basil. Vatic., c. XXIX.

[2] *Grimald. manus.*, Catal. sac. reliqu. Basil. Vatican.

[3] In hoc sacello ubi sedes seu cathedra S. Petri pulcherrima, super quam sedebat cùm munia pontificalia exercebat, honorificè conservatur, *Tib. Alfanus*, manusc. Vatic.

[4] Porrò in ipso S. Adriani factus est nunc egregiè ornatus, ubi collocata est cathedra super quam sedebat B. Petrus dum solemnia ageret. *Maph. Veggius*, de Rebus antiq. memorab. Basilic. S. Petri, lib. IV, *manusc. Vatic.*

[5] *Grimald.*, Catal. S. Reliquiar. asservat. in Arch. Vatic. Il s'appuie sur un passage de Maph. Veggius.

[6] Denarii qui dantur portantibus ad altare et reportantibus cathedram sancti Petri.

[7] In cathedrâ S. Petri legitur sicut in die natali ejus, tantùm ad Vesperas, ad Matutinum et Laudes canitur : *Ecce Sacerdos*. Statio ejus in Basilicâ; Dominus Papa sedere debet in Cathedrâ ad Missam.

étaient dans l'usage de prendre place sur un siége éminent, non pas seulement pendant la messe, mais aussi pendant les vêpres, les matines et les laudes, lorsqu'ils assistaient aux offices, ce qui arrivait plusieurs fois dans l'année, aux principales fêtes. Il est visible, d'après cela, qu'en notant, comme une rubrique particulière de la fête de la chaire de l'apôtre, que le pape devait être assis sur la chaire à la messe, l'auteur que nous venons de citer a désigné la chaire même que la tradition considérait comme celle de saint Pierre. D'ailleurs, dans tout son livre, lorsqu'il parle seulement du siége ordinaire du pontife, il le désigne toujours sous le nom de *siége élevé*, et jamais sous celui de chaire. Pierre Manlius, qui appartient à la même époque, dit avoir lu dans Jean Cabalinus que, durant le siècle précédent, sous Alexandre II, la chaire de saint Pierre avait été respectée par un incendie qui avait consumé les objets environnans[1]. Nous trouvons aussi, dans un écrivain du 11e siècle, Othon de Freissingue, des passages qui font mention d'elle[2]. On voit, par des récits d'Anastase le Bibliothécaire, relatifs aux 9e et 8e siècles[3], que le pape élu était d'abord conduit au patriarcat de Latran, où il s'asseyait sur le trône pontifical; que, le dimanche suivant, il se rendait, revêtu du manteau papal et au milieu des chants sacrés, à la basilique vaticane, et que là il prenait place sur l'*apostolique et très-sainte chaire de saint Pierre;* ce sont les termes employés par Anastase[4]. Nous voilà arrivés au 8e siècle, c'est-à-dire à l'époque où le pape Adrien la fit établir, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans l'oratoire consacré au saint dont il porte le nom. Les textes d'Anastase nous font remonter encore plus haut, puisqu'en parlant de l'usage dont il vient d'être question, il l'appelle la coutume ancienne, la coutume *blanchie par le tems*[5]. Le catalogue des saintes huiles

[1] *Petrus Manlius*, de consuetudin. et reb. Basil. Vatic.

[2] *Ott. Frisgens.* in Freder.

[3] *Anast.*, in vit. Paul. I, Serg. II.

[4] Apostolicâ sacratissimâ Petri Cathedrâ. — Lorsque l'élection avait eu lieu dans la Basilique Vaticane, on procédait immédiatement à l'installation du pontife sur cette chaire.

[5] Cana consuetudo.

envoyées par Grégoire-le-Grand à Théodolinde, reine des Lombards, fait mention de l'huile des lampes qui brûlaient devant la *chaire sur laquelle saint Pierre s'était assis* [1]. Il paraît qu'à cette époque les fidèles la rencontraient avant d'entrer dans la basilique : elle se trouvait près de la place qu'occupe aujourd'hui la Porte-Sainte [2]. Les néophytes, revêtus de la robe blanche du baptême, étaient conduits aux pieds de cette chaire pour la vénérer. En rappelant cet usage, dans son *apologie* pour le pape Symmaque, Ennodius désigne ce monument d'une manière fort claire. « On les mène, dit-il, près » du *siége gestatoire de la confession apostolique*, et, pendant qu'ils » versent avec abondance des larmes que la joie leur fait couler, la » bonté de Dieu double les grâces qu'ils ont reçues de lui [3]. » Cette expression, *siége gestatoire*, caractérise exactement, comme on le verra bientôt, la forme spéciale et la destination primitive de cette chaire. Ennodius écrivait au commencement du 6e siècle. Le 4e nous fournit un témoignage très-positif d'Optat de Milève. S'adressant à des schismatiques, qui se vantaient d'avoir des partisans à Rome, il leur fait cette interpellation : « Qu'on demande à votre » Macrobe où il siége dans cette ville; pourra-t-il répondre : Je » siége sur la chaire de Pierre ? » Si cet auteur n'avait rien dit de plus, on pourrait douter qu'il ait parlé, dans ce passage, de la chaire matérielle : comme il ne faisait pas de l'histoire, mais de la polémique, il aurait très-bien pu se servir de cette expression pour signifier seulement la chaire moralement prise, ou l'autorité de saint Pierre, survivant dans ses successeurs, et méconnue par les schismatiques, contre lesquels il argumentait. Mais ce qu'il ajoute ne permet pas cette supposition. « Je ne sais pas même, dit-il, si Macrobe a » *seulement vu cette chaire de ses propres yeux.* » Évidemment, il a voulu désigner la chaire matérielle, ce qui est d'ailleurs confirmé par tout le reste du même passage, dans lequel il continue d'opposer

[1] De oleo de sede ubi priùs sedit S. Petrus

[2] *ovan*, Hist. templ. Vatic., c. XXIII.

[3] Ecce nunc ad gestatoriam sellam apostolicæ confessionis uda mittunt limina candidatos, et uberibus gaudio exactore fletibus, collata Dei beneficio dona cumulantur. *Ennod.* Apolog., p. 552. *Tornaci.*

aux schismatiques les monumens de saint Pierre et de saint Paul[1].

Il est donc certain que cette chaire a été exposée publiquement à la vénération des chrétiens, dans le siècle même où le christianisme a eu la liberté du culte public. Il n'est pas étonnant qu'il n'en soit point fait mention dans les documens de l'époque antérieure : il serait, au contraire, étonnant qu'ils en eussent parlé. Il ne nous reste qu'un petit nombre d'écrits rédigés à Rome pendant les trois premiers siècles : les actes des martyrs ne mêlent guère à leurs récits les particularités monumentales, si ce n'est qu'ils indiquent, et souvent par un seul mot le lieu du supplice et celui de l'inhumation. Les ouvrages apologétiques et polémiques avaient à faire quelque chose de plus pressé que le soin de tenir note des meubles sacrés, ce qui eût été d'ailleurs une indiscrétion dangereuse, qui eût pu provoquer les perquisitions des païens. Quant aux livres composés à cette époque par les écrivains qui résidaient dans d'autres parties du monde romain, les mêmes observations s'y appliquent, et il est, du reste, extrêmement vraisemblable que leurs auteurs, au moins la plupart, ont ignoré l'existence de ce monument, qui devait être renfermé à Rome dans quelque lieu secret, suivant la coutume des tems de persécution Ce n'est qu'au 4e siècle que d'autres chaires, contemporaines de la chaire de saint Pierre, celle de saint Jacques à Jérusalem, celle de saint Marc dans l'église d'Alexandrie, reparaissent sous le soleil et dans l'histoire. Les chrétiens s'empressèrent alors de vénérer, dans la lumière de leurs basiliques, les dépôts que leur avaient conservé les cryptes souterraines. Tout nous persuade que la chaire de saint Pierre

[1] Denique si Macrobio dicatur ubi illic sedeat, numquid potest dicere in cathedrâ Petri? Quam nescio si *vel oculis novit*, et ad cujus *memoriam non accedit*, quasi schismaticus contrà Apostolum faciens, qui ait : memoriis sanctorum communicantes. Ecce præsentes sunt ibi duorum *memoriæ* Apostolorum : dicite si *ad has ingredi potuit*, ità ut obtulerit illic ubi sanctorum memorias esse constat. *Optatus Milevit.*, *Contr. Parm.*, lib. II.—Dans le style des premiers chrétiens, le mot *memoria* était employé pour désigner les monumens funèbres des apôtres ou des martyrs, comme nous l'avons déjà vu dans un passage cité précédemment, relatif à la construction du monument de saint Pierre (*construxit memoriam*). Ce terme a pu être ensuite appliqué aux basiliques érigées sur ces tombeaux.

avait été cachée dans le sanctuaire même de son tombeau. Un manuscrit de la bibliothèque Barberine [1], qui l'affirme positivement, a été, on peut le croire, l'écho d'un souvenir traditionnel ou de renseignemens consignés dans quelques feuilles des archives romaines, qui se sont ensuite perdues. C'est donc, suivant toute apparence, à l'époque des constructions faites par saint Sylvestre dans la confession de saint Pierre, que cette chaire a été offerte à la dévotion publique et libre du peuple qui affluait dans le temple que Constantin venait d'ériger. Sortant du tombeau, elle a pris possession de la grande basilique, elle en a visité successivement, dans le cours des âges, le vestibule, les chapelles, le chœur, pour se fixer enfin à la place radieuse qu'elle occupe aujourd'hui, éclairée d'en haut par l'auréole de la colombe qui plane sur elle, couronnée par les anges, légèrement soutenue par quatre grands docteurs du rit latin et du rit grec, saint Ambroise, saint Augustin, saint Athanase, saint Chrysostome, et suspendue au-dessus d'un autel dédié à la sainte Vierge et à tous les saints papes. Sur leurs trônes célestes, ils gardent sans doute un souvenir de cette chaire, au pied de laquelle ils se sont sanctifiés, si quelques images des monumens terrestres vont se réfléchir, comme l'ombre du tems, jusque dans les splendeurs de l'éternité.

Depuis plusieurs siècles, les papes ont cessé de s'en servir aux fêtes solennelles. Sa vétusté pouvait faire craindre que cette relique précieuse ne souffrît quelque dommage si l'on eût continué de la déplacer et de l'employer pour des fonctions du culte : le soin de sa conservation l'a rendue désormais immobile. C'est aussi pour cela qu'elle a été revêtue, sous Alexandre VII, d'une enveloppe de bronze. Du reste, tout le monde peut en voir une copie dans une des salles de la sacristie vaticane, et l'on en conserve un *fac simile* dans les combles de l'église, près de l'endroit où sont déposés les plans en relief des divers projets qui ont été proposés dans le tems pour l'architecture de la basilique moderne.

Torrigi, qui a examiné cette chaire en 1637, et qui en a pris la mesure dans tous les sens, nous en a laissé la description suivante (*Voir la planche ci-contre* [2]) :

[1] *Mich. Leonic.*, not. manus

[2] Nous ajoutons à la description de M. l'abbé Gerbet la figure même de la

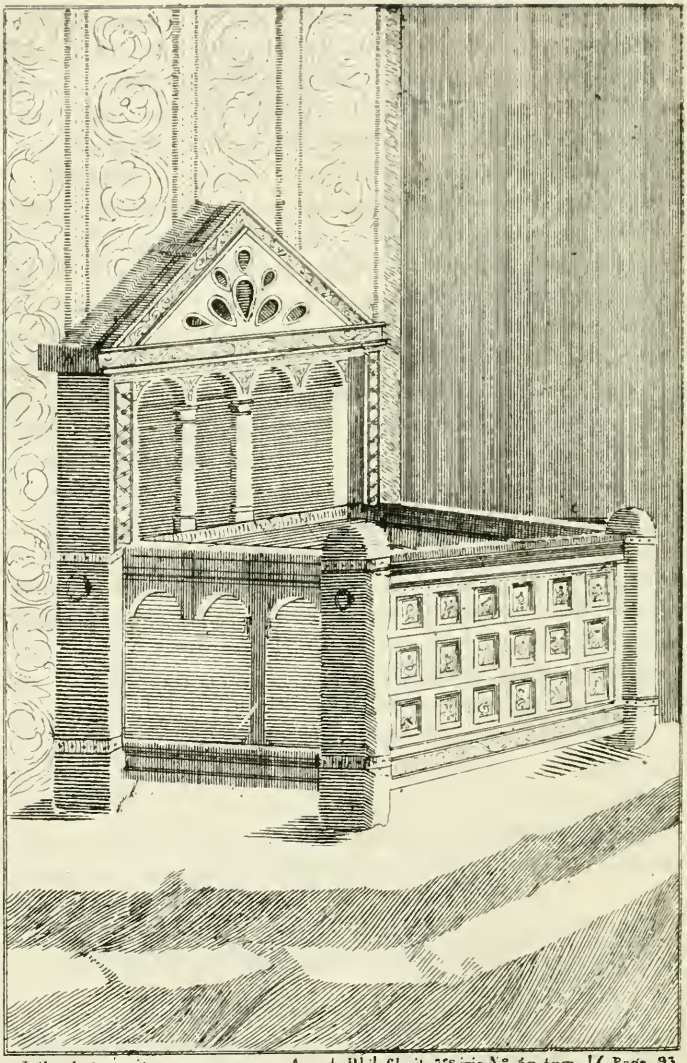

Lith. J. Desportes

Ann. de Phil. Chrét. 3e Série N° 60 tom. IX Page 93.

CHAIRE DE SAINT PIERRE.

Conservée à Rome.

« Le devant (du siége) est large de quatre palmes et haut de trois » et demie ; ses côtés en ont un peu plus de deux et demie en lar- » geur ; sa hauteur, en y comprenant le dos, est de six palmes. Elle » est de bois avec des colonettes et de petites arches : les colonnettes » sont hautes d'une palme et deux onces [1], les petites arches de deux » palmes et demie ; sur le devant du siége sont ciselés dix-huit sujets » en ivoire, exécutés avec une rare perfection, et entremêlés de pe- » tits ornemens en laiton, d'un travail très délicat. Il y a autour » plusieurs figurines d'ivoire en bas-relief. Le dos de la chaise a quatre » doigts d'épaisseur [2]. »

Il faut ajouter à cette description que le dos carré est terminé à son sommet par un compartiment triangulaire. Torrigi a omis aussi de noter une autre circonstance plus importante que nous rappellerons tout à l'heure, et il s'est trompé en un point : les ornemens qu'il a cru être en laiton sont en or très pur. Cette particularité, qui a été vérifiée par une commission qu'Alexandre VII a nommée à cet effet, n'est point, comme nous le verrons, indifférente pour l'explication de ce monument.

Les petites sculptures d'ivoire, qui représentent les *travaux d'Hercule*, prouvent qu'il est d'origine païenne. Abstraction faite de la tradition que nous avons constatée, il n'est pas possible de supposer, avec quelque apparence de raison, que cette chaire romaine ait été

chaire. Celle que nous publions ici est celle qui a été donnée par Phœbeus dans son ouvrage *De identitate cathedræ, in quâ sanctus Petrus Romæ primùm sedit, et de antiquitate et præstantiâ solemnitatis Cathedræ Romanæ dissertatio.* Romæ, 1666, in-12. — Nous regrettons que l'artiste n'ait pas donné plus de développement aux ornemens en ivoire qui décorent ce monument. C'est en vain que nous avons cherché si ces figures se trouvent sur quelque autre dessin. Nous n'avons trouvé ce monument reproduit que dans Bianchini, *Dem. Histor. eccles. comprobata monumentis*, planche III, 2e siècle, n° 77. Les proportions en sont encore plus exigues; seulement, l'artiste a ajouté à la chaire le riche coussin sur lequel on s'assayait, et une espèce de tablier sur lequel est écrit le nom du pape Victor, avec ces mots de Tertullien : *Episcopus episcoporum.* (Note du directeur des *Annales*).

[1] L'once, ou la douzième partie de la palme romaine, équivaut à 1 centimètre 8 millimètres.

[2] *Li sacr. trofei. Roman.*, c. XXI, p. 122.

fabriquée dans l'intervalle de tems qui s'est écoulé depuis la chute du paganisme au 5e siècle, jusqu'à la révolution opérée dans la sculpture vers la fin du moyen âge. On ne se fût pas permis de représenter une légende essentiellement mythologique sur un meuble aussi sacré, destiné à figurer près de l'autel pendant les saints mystères. Les monumens religieux de cette période, qui existent à Rome en grand nombre, font voir clairement, par leur sévérité chrétienne, que cette fantaisie profane y a été aussi étrangère au caractère de l'art qu'elle eût été opposée aux préoccupations dominantes ; les Sibylles n'ont pu être admises à figurer sur ces monumens que parce qu'elles étaient considérées, suivant l'opinion de plusieurs anciens Pères de l'Église, comme ayant prophétisé le Christ. Nous verrons d'ailleurs que le style des sculptures dont il s'agit dénote une origine bien antérieure à cette période. En remontant plus haut, nous rencontrons l'époque qui est comprise entre le triomphe du christianisme, sous Constantin, et la chute complète du paganisme. Elle est encore moins favorable à l'hypothèse de l'origine chrétienne de ce monument. Loin d'être disposés à jouer avec de pareils emblêmes, les chrétiens, qui avaient été forcés jusqu'alors de tenir secrets les signes extérieurs de leur foi, s'empressèrent de les multiplier sous diverses formes, sur les monumens publics et privés. Restent donc les trois siècles de persécution. Dans cette période nous trouvons, il est vrai, parmi les peintures des catacombes, une figure allégorique tirée de la mythologie : le Christ, le céleste enchanteur, comme l'appelle Clément d'Alexandrie, y est représenté sons les traits d'*Orphée*. Toutefois les motifs qui ont fait tolérer cette exception aux règles suivies, ne s'appliquent pas aux sculptures de cette chaire. L'image symbolique d'Orphée était d'une dimension assez grande pour frapper les regards des fidèles qui se réunissaient dans les souterrains sacrés ; on leur en expliquait le sens, et ce tableau devenait ainsi, comme toutes les autres peintures qui décoraient ces galeries, une prédication qui parlait aux yeux. Mais de petites figures mythologiques, sculptées dans les parois d'un meuble et qu'on pouvait à peine distinguer à deux pas, ne pouvaient remplir le même but. Ces incrustations n'eussent été qu'un caprice sans utilité comme sans convenance, et les premiers chrétiens ne faisaient fléchir leur aversion pour les allégories

de la poésie païenne, que lorsque de graves raisons les y déterminaient. Dans ces mêmes catacombes qui ont fourni le tableau dont il vient d'être question, on n'a retrouvé aucun emprunt mythologique parmi les petits symboles tracés par les fidèles sur les pierres sépulcrales ; ils sont tous exclusivement chrétiens. Nous sommes donc conduits à penser que ce monument a dû appartenir primitivement à un païen, et qu'on ne doit pas lui assigner une origine postérieure aux 1ers siècles de l'ère chrétienne.

Le caractère de ses ornemens, envisagés sous un point de vue purement artistique, sert à déterminer, d'une manière plus circonscrite, la période de tems à laquelle ils remontent. Ils sont fort remarquables par la beauté, la délicatesse et le fini du travail qui décèlent une époque où la sculpture était très florissante. Or, les historiens de l'art ont constaté, d'après l'étude comparée des monumens, que la sculpture a subi une dégénération très prononcée à partir du commencement du 3e siècle, et comme cette décadence se fait déjà remarquer dans le second, ils attribuent en général au siècle d'Auguste les œuvres qui se distinguent par un grand mérite d'exécution.

Une autre particularité permet de resserrer encore en des limites plus étroites l'époque de ce monument. On sait que la mode des *siéges gestatoires* ou chaises à porteur a commencé parmi les principaux personnages de Rome, après l'avénement de Claude à l'empire. C'est ce qui a fait dire à Juste Lipse, après avoir examiné à ce sujet les passages des auteurs latins de cette époque : « Au tems d'Auguste, » je ne trouve pas la chaise, mais toujours la litière ; au contraire, » depuis Claude, très rarement la litière et presque toujours la » chaise [1]. » Il serait bien difficile de ne pas reconnaître une de ces chaises à porteur, *sella gestatoria*, dans le meuble dont nous nous occupons en ce moment, puisqu'on y voit de chaque côté des anneaux doubles en fer, par lesquels on devait faire passer des brancards [2]. Les grands seigneurs romains de cette époque, très amis du

[1] Non reperio tempore Augusti sellam, semper lecticam ; ast post Claudium plerumque sellam, rara memoria lecticæ. *Just. Lips.*, oper. omn. *Lugdun.* 1613. tom. I ; *Elect.*, lib. I, cap. XIV, p. 312.

[2] Ad usum gestatoriæ sellæ procul dubio affabrè facta cernitur, habens in utroque latere duplicia manubria ferrea, hastis portatilibus immittendis apposita. *Phœb.*, de Ident. Cath., p. 16.

luxe et de leurs aises, ne manquaient pas de garnir leurs chaises à porteur de riches et moelleux coussins ; elles devaient avoir une dimension qui pût se prêter à cet arrangement. La structure du meuble en question, qui est celle d'un grand et large fauteuil, s'accorde ainsi très bien avec la destination clairement indiquée par les anneaux de fer latéraux. Il résulte de ces observations que, selon toute probabilité, son origine n'est pas antérieure au règne de Claude, et qu'elle est postérieure aux commencemens de la prédication évangélique qui ont eu lieu sous le règne de Tibère.

En suivant ces divers indices, on parvient à découvrir quelle a dû être la position sociale de son premier possesseur. Les particularités qui caractérisent en elle une chaise à porteur, et par là même un genre de meuble dont les grands seuls se servaient, son ampleur, sa structure soignée, ses élégans ornemens d'ivoire entrelacés de filets d'or, la perfection des sculptures, tout annonce qu'elle n'était pas un meuble ordinaire, mais un siége de distinction, une espèce de chaise curule, appartenant à quelque personnage opulent de la classe aristocratique ou sénatoriale.

Nous venons de recueillir quatre indications distinctes : 1° cette chaire a été originairement une chaise à porteur ; 2° le personnage dont elle était la propriété était païen ; 3° il faisait partie de la haute société dans la Rome impériale ; 4° le siècle d'Auguste, si l'on en retranche le premier tiers qui précède le règne de Claude, se présente comme étant l'époque à laquelle il est le plus raisonnable de faire remonter ce monument.

Confrontons maintenant ces indices avec des observations qui dérivent d'une autre source. Saint Pierre, arrivé à Rome dans le siècle d'Auguste et sous le règne de Claude, y a reçu l'hospitalité chez le sénateur Pudens, converti par lui au christianisme. C'est là que se sont tenues les premières assemblées des fidèles, c'est là que sa chaire pastorale lui a été fournie. Comme la chaire était une marque d'autorité, il est très naturel que Pudens ait tenu à lui procurer à cet effet un meuble distingué. Le *gestatoire*, dont se servaient l'empereur et les grands, était éminemment un siége d'honneur, et il n'est guère douteux que le sénateur Pudens n'ait possédé un meuble de ce

genre, puisqu'il faisait partie de la classe qui avait adopté cette mode à l'exemple du souverain.

Nous avons donc deux séries d'indications : les unes se déduisent des particularités matérielles du monument ; les autres résultent des données historiques sur l'époque et la maison où saint Pierre a pris possession d'une chaire dans Rome. Ces deux séries, quoique d'origine diverse et réciproquement indépendantes, s'ajustent l'une à l'autre sur tous les points pour concorder, d'une manière frappante, avec la tradition qui a répété de siècle en siècle que cette chaire antique est celle de saint Pierre.

On demandera sans doute si la légende mythologique, représentée par les sculptures d'ivoire, ne peut pas former une objection légitime contre l'authenticité de ce monument. Assurément il ne serait pas raisonnable de supposer qu'en faisant fabriquer une chaire apostolique, on ait exigé que ses ornemens figurassent des objets profanes ; mais tel n'est point le cas présent, puisqu'il s'agit d'un siége que Pudens aurait pris parmi les meubles qu'il possédait avant sa conversion au christianisme. Il est aisé de concevoir qu'on y ait laissé subsister ces petits emblêmes en faveur du sens allégorique auxquels ils se prêtaient aussi naturellement que cette figure d'Orphée que nous avons rappelé tout-à-l'heure, et qui avait été tracée sur les murs des catacombes par les premiers chrétiens. Orphée, domptant les animaux par les accords de sa lyre, était une belle allégorie du Christ subjuguant les âmes rebelles par sa doctrine céleste ; de même saint Pierre était le véritable Hercule qui était venu à Rome pour y terrasser l'hydre infernale de l'idolâtrie. C'eût été, je l'avoue, un symbolisme presque imperceptible à raison de l'exiguité des figures, et il n'aurait pas eu, comme je l'ai déjà dit, le genre d'utilité qu'avaient les peintures des catacombes. Mais si ce rapprochement allégorique n'explique pas pourquoi l'on aurait choisi tout exprès de pareils emblèmes pour les incruster dans le meuble destiné à être la chaire de l'apôtre, il explique suffisamment pourquoi on a pu les laisser dans un meuble préexistant, pourquoi on n'a pas tenu à briser sur cette chaire curule du conquérant chrétien de Rome les figures en quelque sorte prophétiques dont elle se trouvait ornée. Cette explication se présente très-naturellement, supposé que ces premiers

chrétiens aient attaché quelque importance à ces ornemens; mais, du reste, il est très possible et même probable qu'ils n'y ont guère pris garde. Il ne faut pas juger de ce qui a dû arriver alors d'après ce qui se passe aujourd'hui, lorsqu'on fournit une chaire à un évêque : la chose ne s'est pas faite avec tant d'apprêt. Saint Pierre étant établi chez Pudens, des néophytes s'y sont réunis dans une salle pour l'entendre prêcher et pour recevoir de lui le sceau du baptême. On a choisi sans délai, parmi les meubles de cette maison, qui la veille était encore païenne, un siége d'honneur dont il pût se servir en présidant cette assemblée religieuse, et il a continué d'en user, sans que lui ni ses disciples se soient mis à éplucher les petites figures découpées entre les pieds de cette chaise, tandis qu'il s'agissait de commencer la lutte contre le grand colosse de Rome. Après la mort de l'apôtre, la vénération due à sa mémoire n'aurait pas permis, si la pensée en était venue, de mutiler la chaire sur laquelle il s'était assis, et de proscrire ce qu'il avait toléré.

Quelque supposition que l'on fasse, ces emblèmes ne sauraient donc former une objection solide; car, en matière de critique, et spécialement de critique monumentale, il est de principe que lorsqu'une difficulté se résout par une explication plausible, elle ne peut ni infirmer les indices qui éclairent les origines d'une chose, ni à plus forte raison prévaloir contre une tradition constante. Combien n'y a-t-il pas de monumens dont on ne conteste point l'authenticité, quoiqu'ils présentent des singularités moins facilement explicables que celles dont nous venons de parler?

Loin de porter atteinte à la tradition, cette particularité sert au contraire à l'appuyer. Si après quelques siècles on avait commencé à présenter aux respects publics une fausse chaire de saint Pierre, on n'aurait pas manqué de choisir un meuble exempt de ces images païennes qui pouvaient la rendre suspecte. La présence de pareilles sculptures sur un pareil monument semble donc prouver qu'il n'a pu être vénéré de siècle en siècle, que parce que chaque siècle a trouvé une tradition préexistante qui en garantissait l'authenticité. Ces ornemens profanes, incrustés dans la première chaire de la chrétienté, ont sans doute embarrassé plus d'un savant du moyen âge qui ne pouvait pas connaître, comme nous, d'après des monumens

retrouvés ou étudiés plus tard, l'indulgence des premiers fidèles envers certains emblèmes mythologiques. Mais ce qui a pu être une tentation de doute pour la simplicité de nos aïeux, n'est plus, pour les lumières archéologiques des tems modernes, que la confirmation d'une vénérable croyance.

Sous un point de vue simplement archéologique, ce serait déjà chose fort intéressante qu'une chaire, non de marbre ou d'airain, mais de bois, appartenant au premier siècle, qui a subsisté jusqu'à nos jours pour se perpétuer bien au-delà, dans un assez bon état de conservation et presque dans son intégrité native. La vénération des reliques a contribué, par l'efficacité propre aux soins qu'elle prescrit, à conférer au siége du premier des apôtres ce privilége de durée. Mais il faut convenir qu'elle a été singulièrement favorisée à cet égard, puisque les autres chaires apostoliques n'ont point participé à cette prérogative. Elles ont péri par la main ou par la négligence des hommes; celle de saint Pierre seule a été sauvée par quelque chose qui se nomme, je crois, la Providence. Des événemens féconds en destructions de tout genre, l'ont souvent menacée, comme un incendie qui éclatait autour d'elle: ce ne sont pas les dévastations qui ont manqué à Rome. D'Alaric à Totila, dans l'espace d'environ 140 ans, cette ville a été saccagée quatre fois. Un indigne héritier du trône de Constantin finit par se mettre à la tête des rois barbares pour la dépouiller. La dernière fois que cette souveraineté dégénérée y fit une apparition, au 7e siècle, l'aigle impérial, devenu un oiseau pillard, dit adieu à Rome en emportant dans ses serres avilies une foule d'objets précieux, et jusqu'aux tuiles dorées du Panthéon. Au 11e siècle, l'empereur Henri IV venait de ravager une partie de la ville connue sous le nom de cité Léonine, qui renfermait la basilique de Saint-Pierre, lorsque l'armée de Robert Guiscard, qui arrivait pour le chasser, dévasta plus complètement encore l'autre partie. Le sac de Rome par les bandes luthériennes du connétable de Bourbon détruisit, dans les églises et dans les sacristies, une foule d'antiquités qui avaient échappé à toutes les déprédations précédentes. A ces époques désastreuses, Rome a vu piller ses trésors sacrés, jeter aux vents des reliques saintes, abattre des colonnes de granit; la fragile planche, sur laquelle saint Pierre s'est assis, a traversé tant de siècles et tant de

destructions comme un emblème perpétuel de l'indéfectibilité de la foi [1]. On pourrait lui appliquer ces mots : *tu marcheras sur l'aspic et le basilic, et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon*, auxquels faisaient allusion les animaux symboliques sculptés sur les gradins de l'antique chaire en marbre fin dont se servaient les papes dans la basilique de Latran.

L'abbé GERBET.

Non de Marmoreo, ast æterno è fragmine texta,
Durat in extremum firma cathedra diem.
Andr. Marianus, lib. II, *epigr.* 3

Migration des Peuples.

L'AMÉRIQUE,

SOUS LE NOM DE PAYS DE FOU-SANG,

Est-elle citée, dès le 5e siècle de notre ère, dans les Grandes Annales de la Chine, et, dès lors, les Samanéens de l'Asie-Centrale et du Caboul, y ont-ils porté le Bouddhisme, ce qu'a cru voir le célèbre M. de Guignes, et ce qu'ont nié Gaubil, Klaproth et M. de Humboldt?

DISCUSSION OU DISSERTATION ABRÉGÉE, OU L'AFFIRMATIVE EST PROUVÉE,

Par M. de PARAVEY, du corps royal du génie.

Les savans de l'Islande et du Danemarck viennent de démontrer que les Scandinaves, longtems avant Colomb, visitaient les parties nord-est de l'Amérique, y trouvaient des vignes sauvages et du raisin, et même avaient pénétré plus au sud, jusque dans le Brésil actuel.

Avant ces recherches toutes modernes, l'illustre Buffon, dans son *Discours sur les variétés de l'espèce humaine*, avait reconnu, comme M. de Humboldt l'a vu aussi postérieurement, que les peuplades du nord-ouest de l'Amérique, et même du Mexique, avaient dû y venir de la Tartarie et de l'Asie centrale; et, s'appuyant sur

[1] En lisant cette curieuse dissertation de M. le chev de Paravey, nos lecteurs ne doivent pas oublier que sa principale importance, pour nous, est qu'elle fournit les moyens d'expliquer comment quelque connaissance du Christianisme a pu arriver dans le Nouveau-Monde, beaucoup avant le voyage des Espagnols; et comment, par conséquent, on a pu trouver des souvenirs de la Bible au Mexique, des *croix* et autres symboles chrétiens sur les monumens découverts à *Palenque* et ailleurs. C'est donc une bonne fortune pour nous que le nouveau travail de M. de Paravey, et nous l'insérons avec plaisir. (*Note du Directeur*).

les nouvelles découvertes des Russes, il traçait la route suivie par ces Asiatiques, les faisant arriver au nord-ouest de la Californie, à travers le Kamtchatka et la chaîne des îles Aléoutes.

De son côté, M. de Guignes, compulsant les annales de la Chine, et par elles éclaircissant toutes nos origines européennes, y trouvait un fort curieux mémoire sur le pays de FOU 扶 SANG 桑, ou pays de l'*Orient extrême*. Il s'aidait des lumières jetées par les Russes et les géographes les plus modernes sur les contrées extrêmes du nord-est de l'Asie; et, dans un savant travail inséré au T. XXVIII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres*, il prouvait, autant qu'on le pouvait faire alors, que ce pays de *Fou-sang*, connu dès l'an 458 de J.-C., riche en or, en argent et en cuivre, mais où *manquait le fer*, ne pouvait être autre que l'*Amérique*.

Toutes les Cartes grossières et altérées à dessein, quant à la grandeur des contrées étrangères, que nous avons pu recueillir dans les livres ou les recueils rapportés de Chine, et antérieures aux cartes exactes du Céleste Empire, dressées ensuite par les missionnaires de Pékin, offrent, en effet, à l'est et au nord-est de la Chine, outre le Japon, marqué sous un de ses noms *Gi* 日 *Pen* 本 (Source du soleil), un amas confus de pays, dessinés comme de petites îles, sans doute parce qu'on pouvait y aborder par mer; et, parmi ces pays, *dont l'étendue est diminuée à dessein*, est marqué le célèbre pays de *Fou-sang*, pays sur lequel on a débité, en Chine, bien des fables; mais qui, dans la Relation traduite par M. de Guignes, se présente sous un jour tout à fait naturel, et ne peut s'appliquer qu'à une des contrées de l'Amérique, si ce n'est même, comme nous le verrons, à l'Amérique entière.

Nous n'avons connu ces anciennes cartes Chinoises, dressées de manière à présenter l'Europe elle-même, et toute l'Asie autre que la Chine, comme de très petits pays, que dans le voyage fait par nous à Oxford, dès 1830 : nous les avons calquées à la *Bibliothèque Bodléienne*, et plus tard, notre savant ami, sir *Georges Staunton*, nous a donné une de ces cartes imparfaites.

De retour à Londres, nous y avons cherché et trouvé le texte chinois de la Relation traduite par M. de Guignes; car les ouvrages où elle se trouve étaient accaparés, à Paris, par certains sinologues.

Nous avons copié ce texte; nous l'avons montré à M. *Huttman*, alors secrétaire de la Société asiatique anglaise. Il y reconnut, comme nous, une description de l'Amérique ou d'une de ses parties; et, dans la surprise qu'il en éprouva, il fit part probablement de nos recherches à M. Klaproth; car nous étions encore à Londres, quand ce savant prussien fit paraître, dans *les Nouvelles Annales des Voyages*, année 1831, une prétendue réfutation du *Mémoire* de M. de Guignes, réfutation qu'il nous adressa, en même tems qu'une lettre assez longue, que nous publierons peut-être un jour [1].

Ni cette lettre, ni cette réfutation imprimée ne changèrent nos convictions sur la justesse des aperçus du docte M. de Guignes. Nous le déclarâmes à M. Klaproth; et, comme il sentait sans doute lui-même la faiblesse des raisonnemens par lesquels il avait essayé de montrer que cette Relation du *Fou-sang* devait s'entendre du *Japon*, ce fut lui, nous le supposons, qui, postérieurement, voulant amener M. de Humboldt à ses fausses idées, fit insérer dans le T. X du *Nouveau Journal asiatique de Paris*, des Lettres du feu P. Gaubil, où ce savant missionnaire, sans nier cette Relation, discute les idées de M. de Guignes, et ne connaissant pas alors les Cartes dont nous parlons, semble ne pas admettre que l'Amérique, sous le nom de *Fou-sang* ou sous d'autres noms, ait été réellement connue des Bouddhistes ou Samanéens de la Haute-Asie, dès l'an 458 de Jésus-Christ.

Dès lors, cependant, nous eussions pu démontrer, par le calcul exact des distances en *lys*, données dans cette Relation traduite des Grandes Annales de la Chine, sur ce pays du *Fou-sang*, et en discutant la route suivie pour s'y rendre, que ce pays, même d'après les aveux de M. Klaproth et du P. Gaubil, sur les noms chinois donnés à la contrée si reculée du *Kamtchatka*, ne pouvait exister qu'en Amérique.

Suivant le samanéen ou le moine bouddhiste, qui fit connaître le *Fou-sang* aux Chinois, en 499 de notre ère, ce pays était à la fois à l'est de la Chine, et également à l'est d'une contrée demi-sauvage

[1] Voir à la fin de cet article cette relation du *Fou-sang*, extraite de cette réfutation de M. Klaproth.

connue, dans les livres chinois, sous le nom de pays de *Ta* 大 *han* 漢 ou des grands *Hans*, nom appliqué déjà auparavant à la dynastie chinoise des *Hans*, établie en 206 avant notre ère après celle des *Tsin*.

Mais, d'après les relations chinoises, sur ce pays de *Ta-han*, où l'on pouvait aller, soit par mer, en partant du Japon et se dirigeant au *nord-est;* soit par terre, en partant du coude très prononcé vers le nord, que fait le grand fleuve *Hoang-ho*, dans le pays des Mongols, et passant au sud du lac *Baïkal*, et se dirigeant ensuite également au nord-est, ce pays, très éloigné de la Chine, ne peut être que le *Kamtchatka*, aussi nommé pays de *Licou-kouey*, ou Lieu d'exil (*licou* 流) des hommes pervers (*kouey* 鬼), dans d'autres Géographies chinoises.

Le père Gaubil, dans ces lettres mêmes publiées par M. Klaproth, l'admet pour le pays *Licou-kouey*; car on dit ce pays entouré de trois côtés par la mer, comme l'est le Kamtchatka; et la distance où on le met, dans la géographie de la dynastie des *Tangs*, publiée aussi par ce savant missionnaire, ne peut convenir qu'à cette pointe extrême de l'Asie nord-est.

D'une autre part, discutant la position du pays de *Ta-han*, M. Klaproth lui-même, dans le mémoire que nous réfutons, p. 12me, déclare que ce pays de *Ta-han* a aussi été nommé pays de *Licou-kouey;* et puisque ce lieu est le *Kamtchatka*, d'après le P. Gaubil, le pays de *Ta-han* répond donc aussi au *Kamtchatka* du sud, et non pas à la grande île *Saghalien* ou *Taraïkaï*, qui existe à l'est de la Tartarie et à l'embouchure du fleuve Amour, île où le veut mettre M. Klaproth, dans ses Recherches sur le *Fou-sang*.

C'était aussi dans le *Kamtchatka* que le célèbre M. de Guignes plaçait le pays de *Ta-han*, où les livres de la Chine, tels que le *Pian-y-tien*, vaste *Géographie des peuples étrangers*, précieux ouvrage que possède la bibliothèque du roi à Paris, figurent des hommes sauvages fort grands et à cheveux très longs et en désordre.

Et, quand le samanéen *Hoeï-chin*, venu du pays de Fou-sang, en Chine, et débarqué à *King-tcheou*, dans le *Hou-pe*, sur la rive gauche du grand fleuve *Kiang*, dit : *que le Fou-sang est à la fois*

à l'orient de la Chine et à l'est du pays de Ta-han, ou du Kamtchatka, il est évident qu'il donne, *du sud au nord*, une très vaste étendue à ce pays de *Fou-sang*, puisque le Kamtchatka, même dans sa partie la plus australe, est très loin, au nord-est, de la Chine, en ne la prenant même que dans le nord, et encore plus loin du fleuve *Kiang :* il parle donc ici, non pas d'une île, même aussi grande que le Japon, mais d'un continent très étendu, tel que l'Amérique du Nord.

Aussi, quand nous avons communiqué le Mémoire de M. de Guignes et la prétendue Réfutation de M. Klaproth, au célèbre navigateur M. Dumont-d'Urville, dont la science déplore encore la perte fatale, ce savant qui, avant son dernier voyage, avait commencé par nos conseils l'étude des livres de géographie conservés en Chine, n'a-t-il pu s'empêcher de sourire de pitié en voyant que, par un véritable tour de force, de ce vaste continent M. Klaproth avait essayé de faire une simple contrée du Japon, pays qui, sous son nom véritable, est lui-même indiqué dans un autre passage des *Grandes Annales* cité par M. de Guignes, et où l'on décrit la route qui, de la Corée, menait par mer au pays de *Ta-han*. On touchait pour y aller au pays de *Ouo* ou du Japon qui, dès lors, était déjà connu des Chinois dans toutes ses parties. On abordait au nord le pays de *Wen-tchin* (île Saghalien), puis, cinglant à l'est, on arrivait au *Ta-han* ou au *Kamtchatka*, ailleurs nommé *Lieou-kouei*.

Un pays assez vaste pour être *à la fois* à l'orient de la Chine centrale et du Kamtchatka, ne peut évidemment être que l'Amérique du Nord ; ce que n'avait pas dit M. de Guignes, mais ce qu'il devait sentir, et la distance même à laquelle on place le *Fou-sang* du pays de *Ta-han* ou du Kamtchatka, dans la Relation du samanéen, achève de le démontrer.

Il évalue, en effet, à 20 mille *lys* cette distance *vers l'est* du *Ta-han* au *Fou-sang*; et, comme les *lys* ont souvent varié en Chine, M. Klaproth essaie, en les supposant fort petits, de n'arriver ainsi qu'au Japon!! Mais comme la direction à l'est le gêne encore et le ferait tomber dans l'Océan, en admettant, comme il le fait, que le *Ta-han* n'est autre que l'île de Saghalien, il change, sans plus de façon, cette direction, et la porte vers le sud ; de sorte que, de sup-

position en supposition, il arrive à conclure que la partie sud-est du Japon était cette contrée du *Fou-sang*, alors nouvelle encore, suppose-t-il, pour les Chinois.

Mais le P. Gaubil, qu'il invoquait ailleurs, pouvait même le détromper à cet égard et lui donner la valeur réelle de ces *lys*.

Dans son *Histoire de la dynastie des Tang*, qui a régné peu de tems après l'époque où les *Grandes Annales* ont transcrit ces Relations du *Ta-han* et du *Fou-sang*, il dit : « que l'on compte 15,000 lys entre la » Perse et la ville de *Sy-ngan-fou*[1], » alors capitale de la Chine ; la Perse étant en ces livres désignée sous le nom de royaume de *Po-sse*, et sa capitale devant être vers *Passa-garde* et Schiras ou Persépolis.

Or, vers le nord-est, les géographes de la dynastie Tang, comptent aussi 15,000 *lys*, pour la distance de Sy-ngan-fou, au pays de *Lieou-kouey*[2] (le même que le pays de *Ta-han* selon M. Klaproth), pays entouré par la mer de trois côtés, et qui est reconnu par le P. Gaubil, avons nous dit, pour correspondre au *Kamtchatka*.

Si donc, sur un globe terrestre, on prend une ouverture de compas, entre la capitale Sy-ngan-fou, celle de la Chine alors, et Schiras ou Persépolis, capitale du *Po-sse* ou de la Perse, et qu'on reporte, à partir de Sy-ngan-fou, cette distance vers le nord-est, on doit atteindre la partie sud du pays de Kamtchatka, et c'est ce qui a lieu en effet, avec une grande exactitude.

La valeur des *lys* est donc fixée, en grand, pour cette époque ; de sorte que le tiers de cette ouverture représentera 5,000 lys, et qu'en les joignant aux 15,000 lys qui forment l'ouverture entière, on obtiendra d'une manière exacte, la distance de 20,000 lys, que la relation du Samanéen affirme exister à l'est, entre le pays de *Ta-han* et celui de *Fou-sang*, d'où il venait d'arriver.

A partir de la pointe sud du Kamtchatka, qui répond à ce pays de *Lieou-kouey* ou de *Ta-han*, portant alors *vers l'est*, sur le globe en question, l'ouverture de compas de 20,000 *lys*, on devra donc, si le *Fou-sang* est l'Amérique, atteindre au moins la côte ouest de ce nouveau continent, côte qui dès longtems abordée par les Asiatiques, a été, par une sorte de fatalité, la dernière explorée par les Européens.

[1] *Mémoires concernant les Chinois*, t. xv, p. 450.
[2] *Ib.*, t. xv, p. 453.

Or, c'est ce qui arrivera, en effet, et ce qui confirme, à la fois, les conjectures de Buffon, et les assertions, appuyées de cartes encore peu exactes, qu'avait émises M. de Guignes; car on parviendra ainsi au nord des Bouches de la Colombia, et non loin de la *Californie.*

Ce savant ne pouvait alors, parvenir à la même précision que nous; puisque, nous le répétons, les positions exactes des côtes nord-ouest de l'Amérique vers les îles Aléoutes, et même celles du pays du Kamtchatka, n'étaient pas encore bien rigoureusement établies; mais il n'en a eu que plus de mérite à reconnaître le premier, la valeur des *lys* pour cette époque, et à retrouver ainsi, dans les Géographies trop peu consultées de la Chine, des pays aussi nouveaux pour nous, que l'étaient alors le Kamtchatka et ce vaste continent d'Amérique, connu de tout tems par les peuples explorateurs de l'Asie Centrale, mais qui ne nous a été révélé que bien tard par le génie admirable et persévérant d'un illustre génois.

A l'aide de ces mêmes livres conservés en Chine, et qu'il est honteux pour les Européens, de ne pas avoir traduits encore, depuis plus d'un siècle qu'ils les possèdent, nous pourrions montrer que la *Mérope d'Elien*[1] n'était elle-même aussi, que l'*Amérique du Nord;* car l'invasion chez les *Hyperboréens*, dont parle cet auteur, ne peut avoir eu lieu, que du nord de l'Amérique, au Kamtchatka et aux rives du grand fleuve Amour, contrées où les anciens livres de la Chine font vivre une foule de peuples, dont les noms, en Europe, sont à peine connus en ce jour, bien que très curieux et tous significatifs.

Dès les tems les plus reculés, ayant reçu sans doute, des colonies de la Grèce et de la Syrie, ces heureux Hyperboréens, envoyaient au temple d'Apollon, à Délos, des gerbes du blé récolté par eux.

Hérodote et Pausanias nous nomment les peuples qui, de main en main, faisaient parvenir ces offrandes en Grèce; et, quand on combine ce qu'ils en disent, avec les notions sur ces mêmes peuples, qu'offrent les livres chinois, on acquiert facilement la conviction que le véritable pays des *Hyperboreens*, c'est-à-dire, des peuples du nord-est, n pouvait être situé ailleurs que sur le fleuve Amour et vers la Corée, contrées à alphabet, très anciennement civilisées ou colonisées.

[1] *Hist.*, l. III. 18.

Par ces Hyperboréens, en rapport avec les nations féroces de l'Amérique du nord, nations que décrit Elien sous le nom de *Machimos* ou de guerriers, les Grecs des tems anciens, qui avaient porté la culture des céréales sur les rives de l'Amour, devaient donc avoir des notions sur ce *Fou-sang* ou monde oriental, vaste continent, qui, du côté de l'ouest, exploré par les Phéniciens de l'Égypte, et ensuite, par les Carthaginois, avait reçu le nom d'*Atlantide*.

L'imagination fleurie des Asiatiques avait pu broder bien des fables sur ces relations d'un monde si éloigné, et où l'on n'abordait pas sans courir de très grands dangers; mais les monumens si curieux de *Palenqué* dans le Guatimala, et ceux non moins importants qu'a dessinés M. de Waldeck, dans le Yucatan, démontrent positivement ces rapports antiques de l'Asie Centrale, des Indes et de l'Égypte à l'Amérique ou à la *Méropide*, véritable pays de *Fou-sang*.

Le *Chan-hai-king*, antique géographie mythologique de la Chine, le *Li-sao* et d'autres livres chinois débitent aussi des fables sur la vallée de *Tang-kou* ou des *Eaux chaudes*, d'où le soleil paraît sortir, se levant ensuite dans le pays de *Fou-sang*, où croissent des mûriers d'une hauteur prodigieuse; ils disent que les peuples du *Fou-sang* mangent les fruits de ces muriers pour devenir immortels et pouvoir voler dans les airs, et que les vers à soie de ces arbres, énormes aussi, se renferment dans des cocons monstrueux de grosseur.

Toutes ces fables sont fondées sur le nom *Sang* 桑 du mûrier qui entre dans le nom chinois de l'Amérique ou du *Fou-sang*; et on se les explique quand on examine les monumens Mythriaques, sculptures de l'Asie occidentale, où l'on remarque toujours, sur la droite, le soleil se levant derrière un arbre, tel qu'un mûrier; ce qui n'est que la peinture même du caractère hiéroglyphique conservé en chinois, pour exprimer l'*Orient*, caractère qui se prononce *Tong* 東 et qui se forme en dessinant le symbole du soleil 日 *gi*, derrière celui de l'*arbre* 木 *mo*, le soleil à son lever, montrant en effet son disque derrière les arbres.

Tacite, dans sa *Germanie*, débite aussi des fables sur les pays où le soleil se couche, en faisant entendre, dit il, des pétillemens lorsque ses feux pénètrent dans l'Océan, et cet admirable ouvrage n'en

est pas moins lu et consulté tous les jours; et ces récits merveilleux n'ont point fait nier l'existence des pays dont il parle.

Mais la Relation du Samanéen *Hoeï-chin*, sur le *Fou-sang*, n'offre aucune de ces fables, et si elle place un arbre de ce nom en Amérique, elle le décrit comme un végétal à fruit rouge en forme de poire, arbuste dont les jeunes rejetons se mangent et dont l'écorce se prépare comme du chanvre, et donne des toiles, des habits et même du papier; car les habitans de ce pays avaient déjà une écriture, dit cette Relation, et l'on a retrouvé, en effet en Amérique, des livres et une écriture au Mexique, et ailleurs.

Dans les livres chinois de botanique, ce nom de *Fou-sang*, qu'on peut traduire par celui de *mûrier secourable*, *utile*, sens de *Fou* 扶, est donné maintenant à la *Ketmie*, ou *Hibiscus rosa sinensis*, plante venue de Perse en Chine, nous apprend le P. Cibot, et *qui y a été greffée sur le mûrier.*

Mais M. Klaproth serait porté à y voir, par quelque méprise, le *mûrier à papier*, dont on fait aussi, en effet, des étoffes et des habits, tandis que d'autres pourraient y trouver le *Metl* ou *Maguey* du Mexique, mais mal décrit; car cette plante donnait également des étoffes et un papier; elle procurait une sorte de vin et des alimens, et était éminemment utile.

Au vrai, ce nom *Fou-sang* exprime seulement le nom de l'*Orient extrême*; car dans l'antique géographie hiéroglyphique, le Royaume central se nommait, ainsi qu'on le fait encore en Chine, *Tchong-hoa*, ou *Fleur du centre*, *du milieu;* et les quatre contrées cardinales avaient le nom de *Sse-fou*, ou des *quatre pays auxiliaires*, comparés aux quatre pétales principales du Nelumbo, fleur mystique, fleur du milieu, Lotus sacré, type de l'antique Égypte [1] et de la terre par excellence.

L'Inde nous offre encore cette géographie symbolique; et les anciennes cartes chinoises nomment *Fou-yu* les contrées du nord; *Fou-nan*, celles du sud; *Fou-lin*, celles de l'ouest, c'est-à-dire, le *Ta-tsin*, empire romain; et enfin, *Fou-sang*, celles de l'est; or, à l'est de la Chine, n'existe que l'Amérique, comme pays étendu, et

[1] Voir sur le *Lotus sacré*, type de l'Egypte, *Gramm. égypt.* de Champollion et les *Annales*, t. VII, p. 343, 3e série.

si le Japon a eu aussi ce nom de *Fou-sang*, c'est qu'il est à l'est de la Chine ; mais il n'est pas le vrai pays de *Fou-sang*, dit l'Encyclopédie japonaise, qu'aurait dû consulter M. Klaproth, s'appuyant à tort sur ce nom reconnu faux pour ce pays.

Le Bananier, arbre *Pis-sang* des Malais, aurait pu aussi être encore un de ces arbres *Fou-sang*, types de l'orient, aussi bien que la fleur du *Nelumbo*, ou lotus rose d'Égypte, d'où l'on voit sortir le jeune Horus, c'est-à-dire, où naît le soleil ; tout cela, nous le répétons, n'est qu'une suite naturelle des symboles employés, dans la géographie antique et hiéroglyphique, encore trop peu étudiée.

La Relation traduite par M. de Guignes, met aussi beaucoup de *Pou-tao*, c'est-à-dire de *raisins* dans le pays de *Fou-sang*; M. de Guignes avait traduit ces deux caractères séparément, et y avait vu des glayeuls *Pou* et des pêches *Tao*. M. Klaproth le rectifie avec raison ; mais, par une singulière distraction, il oublie que les forêts de l'Amérique du Nord abondaient en Vignes sauvages de plusieurs espèces, et que les Scandinaves y avaient placé, dans le nord-est, le pays de *Vin-land*, ou du vin. Il va donc jusqu'à nier l'existence de la Vigne en Amérique ; et, s'appuyant surtout sur ce passage, il veut que le *Fou-sang* soit le Japon, où la vigne, dit-il, existait depuis longtems, bien qu'en Chine elle n'ait été apportée de l'Asie occidentale qu'en l'an 126 avant notre ère. On voit donc, encore ainsi, combien sa réfutation de M. de Guignes, même lorsque ce dernier se trompe, était faible, et tout son Mémoire n'offre que des argumens de la même force.

Quand le Samanéen dit que le fer manque au *Fou-sang*, mais qu'on y trouve du cuivre, et que l'or et l'argent n'y sont pas estimés, vu leur abondance sans doute, il ne fait que nous apprendre ce que Platon avait dit déjà de l'Atlantique, et ce que répètent toutes les relations de l'Amérique ; une rivière célèbre du nord de ce continent, porte encore le nom de Rivière mine de cuivre, et le cuivre est aussi très abondant dans le Pérou.

Il nous apprend, en outre, que les habitans du *Fou-sang nourrissent des troupeaux de cerfs* et *font du fromage du lait des biches;* et, dans les Encyclopédies chinoises et japonaises, comme aussi dans le *Pian-y-tien*, si l'on donne la figure d'un habitant du *Fou-sang*,

on le dessine, en effet, occupé à traire une biche, à petites taches rondes; c'est même là, dans les deux encyclopédies, ce qui forme la caractéristique de cette contrée du *Fou-sang*. Déjà Philostrate, dans la *Vie d'Apollonius*, avait cité, dans l'Inde, des peuples nourrissant des biches pour leur lait, et la chose n'est pas assez commune pour ne pas être remarquée; mais ces troupeaux de biches ont aussi été retrouvés en Amérique de nos jours; car Valmont de Bomare, article *Cerf*, dit : « Les Américains ont des troupeaux de » cerfs et de biches, errans le jour dans les bois et le soir rentrant » dans leurs étables. Plusieurs peuples d'Amérique, n'ayant point » d'autre lait, ajoute-t-il, que celui qu'ils tirent de leurs biches, et » dont ils font aussi du fromage. »

Il semble donc, qu'il traduit par ces mots, ce que disait en 499 de notre ère, *Hoeï-chin*, sur les peuples du *Fou-sang*. Et si nous avons signalé aussi cet usage dans l'Inde antique, nous ne l'avons pas fait sans dessein, car ce même Samanéen affirme que la religion de Bouddha, religion indienne, avait, dès l'an 458 de notre ère, été portée dans le pays de *Fou-sang*, par cinq religieux du *Ky-pin*, ou de la Cophène, contrée indienne; il dit que les peuples convertis dès lors par eux, n'avaient ni armes ni troupes, et (à l'instar des Argippéens, dont parle Hérodote) qu'ils ne faisaient point la guerre; il ajoute enfin qu'ils avaient une écriture, et le culte des images, c'est-à-dire qu'ils étaient de vrais Bouddhistes.

Ce qu'il dit des bœufs à longues cornes, portant de lourds fardeaux sur la tête, de chars attelés de bœufs, de chevaux et de cerfs, offre seulement, ce semble, quelque difficulté; mais les bœufs à crinières et à têtes énormes, de l'Amérique du nord, ont pu donner lieu à ce rapport inexact, et l'on a pu, bien qu'à tort, mais pour éviter de les décrire, donner le nom chinois *Ma* 馬, qui s'applique aux chevaux, aux ânes, aux chameaux, et qui forme la clef des quadrupèdes utiles de cette nature, aux *Llama* et *Alpacas* déjà domptés peut-être dans l'Amérique du Sud, comprise aussi dans le *Fou-sang*.

Il serait possible, d'ailleurs, que des chevaux, à cette époque, eussent été introduits déjà dans l'Amérique du nord-ouest, à peine connue de nos jours, et où l'on cite des peuplades qui s'en servent; et l'on a pu aussi y voir des attelages de Rennes du Kamtchatka.

Il est vrai qu'on suppose que ces chevaux sont issus de ceux amenés au Mexique par les Espagnols; mais la chose n'est pas démontrée; et en supposant ceux-ci d'origine européenne, une épidémie, une guerre destructive auraient pu, depuis le 5e siècle, détruire les chevaux domestiques, amenés au *Fou-sang*, par les Tartares et les bouddhistes de l'Asie.

Ce peuple du *Fou-sang* n'avait encore alors, que des cabanes en planches, et des villages, comme on en a trouvé vers la Colombia, et au nord-ouest de la Californie; et pour obtenir une épouse, les jeunes gens du pays devaient servir leur fiancée, pendant une année entière. Or (dans la *Collection de Thévenot*) c'est précisément ce que dit *Palafox* de son *indien* de l'Amérique, indien dont il décrit les mœurs; et c'est ce qui existe aussi dans les contrées extrêmes du nord-est de l'Asie, contrées d'où on passait en Amérique, avons-nous dit.

D'autres détails de mœurs semblent empruntés à la civilisation chinoise, et spécialement le Cycle de 10 années, ou peut-être même de 60 ans[1], cycle portant les noms chinois des 10 *kans*, et servant à marquer les couleurs successives des habits du roi, couleur qu'on devait changer tous les 2 ans, ainsi que le prescrit pour l'empereur, en Chine, le chap. *yue-ling* du *Ly-ky*, ou livre sacré des Rites.

Mais ces cycles prétendus chinois, et qui ont donné les alphabets des peuples les plus anciens en Syrie, en Phénicie et dans l'Inde, comme dans la Grèce, ainsi que nous l'avons démontré ailleurs[2], ont pu être apportés au *Fou-sang*, aussi bien de l'Asie centrale ou de l'Inde que de la Chine, et ils n'ont jamais été inconnus aux bouddhistes ou samanéens.

Nous pourrions aussi discuter le son des noms donnés au roi et aux grands du pays de *Fou-sang*[3]; mais ces discussions nous entraî-

[1] M. de Humboldt, en effet, a signalé chez les Muyscas du Plateau de Bogota en Amérique, l'usage du cycle de 60 ans et des institutions analogues à celles du Bouddhisme du Japon.

[2] Voir notre essai sur l'origine unique et hiéroglyphiques des chiffres et des lettres. Paris, 1836, chez Treuttel et Wurtz, et dans les *Annales*, t. x, p. 8, l'article *Origine japonaise des Muyscas*, où se trouvent les figures de ces cycles, p. 109.

[3] Le titre du roi était *I-ky*, son qui rappelle le nom des *Hic-sos*, venus d'Asie, rois pasteurs d'Egypte; et la finale *Ric*, des noms des rois goths, aussi venus du nord de l'Asie; et peut-être encore celui de *Cacique*, des chefs des îles d'Amérique, comme celui des *Arikis*, ou rois des îles de l'Océanie.

neraient trop loin. Nous nous bornons donc à discuter la fin de cette relation du *Fou-sang*.

« Autrefois, dit *Hoeï-chin*, la religion de Bouddha n'existait pas » dans ce pays ; mais sous les *Song* (en 458 de J.-C., date précisée » ici), cinq *Pi-kieou*, ou religieux du pays de *Ky-pin* (pays où le » P. Gaubil voit Samarcande, où M. de Rémusat voit l'antique Co- » phène vers l'Indus), allèrent au *Fou-sang*, apportèrent avec eux » les livres et les images saintes, le rituel, et instituèrent les habi- » tudes monastiques ; ce qui fit changer les mœurs de ses habitans. »

Aussi, venant en Chine en 499, c'est-à-dire 48 ans après cette conversion du *Fou-sang*, *Hoeï-chin*, samanéen lui-même, déclare-t-il, qu'alors les peuples de cette contrée vénéraient les images des esprits, le matin et le soir, et ne faisaient pas la guerre.

On sait que le prosélytisme est un des devoirs qu'ont à remplir les religieux Bouddhistes ; il n'est donc pas étonnant de les voir partir de l'Asie centrale, franchir les mers et les pays les plus dangereux, pour aller convertir les peuples encore sauvages de l'Amérique, pays déjà bien connu d'eux, et des Arabes et Perses de Samarcande.

C'est ce qu'on ne peut plus révoquer en doute, depuis que M. de Waldeck a dessiné, dans le *Yucatan*, un temple ou monastère antique, vaste enceinte carrée, accompagnée de pyramides analogues à celles des Bouddhistes du Pégu, d'Ava, de Siam et de l'archipel indien, et qu'on peut étudier dans tous leurs détails.

Une multitude de niches, où figure le Dieu célèbre, *Bouddha*, assis les jambes croisées, existe à Java, tout autour de l'ancien temple du *Bourou Bouddha*, et si l'on examine le temple du Yucatan, dont M. de Waldeck a publié les beaux dessins, on y reconnait ces mêmes niches où est assis le même Dieu *Bouddha*, ainsi que d'autres figures d'*origine indienne*, telles que la tête affreuse de *Siva*, tête aplatie et déformée, qui surmonte chacune de ces niches.

Nous ne pourrions affirmer cependant que ces temples du Yucatan fussent aussi anciens que cette relation du *Fou-sang*, pays où l'on ne nous montre encore que des cabanes en bois ; mais, persécutés par les Brahmes dans l'Inde et le Sind, les Bouddhistes ont dû, à plusieurs reprises, chercher un asile dans le *Fou-sang* ou l'Amé-

rique, et peut-être même fuir à Bogota et jusqu'au Pérou, où les mœurs ont été trouvées si douces et si analogues à leurs mœurs.

De la même manière, ils adoucissaient les peuples encore sauvages des îles de l'archipel indien, et des pays compris entre l'Inde et la Chine, et ils y élevaient ces temples, ces pyramides qu'on y retrouve en débris, comme à Java, ou encore debout et vénérées, comme dans le Pégu et Siam.

La Chine avait reçu leur culte peu de tems après notre ère, sous *Ming-ty*, des *Hans;* la Corée, dès l'an 372 de Jésus-Christ; le *Fou-sang*, avons-nous dit, en l'an 458; et le Japon, enfin, seulement en 552, le recevant aussi de la Corée et du royaume de *Pe-tsy*, pays situé dans cette même contrée de l'Amour et de la Corée, ancien centre de civilisation.

C'était de la Corée, disent les livres chinois, qu'on allait par *mer* au pays de *Ta-han*, pour de là cingler à l'est, et arriver en Amérique, c'est-à-dire au *Fou-sang*. Dans ce voyage on relâchait au Japon, et sans doute on le contournait pour atteindre, au nord, l'île *Saghalien*, puis se diriger, à l'est, vers le Kamtchatka ou le *Ta-Han*.

Mais dans la curieuse *Histoire des Chichimèques*, publiée dans la collection de M. Ternaux, l'auteur, américain d'origine, *Ixtlilxochitl*, fait venir les Toltèques, par mer, du Japon en Amérique, abordant par les côtes nord-ouest, et dans des pays à terre Rouge, tels que le *Rio del gila*, où l'on cite encore un ancien monument, appellé la maison de Motecuzuma.

Il avait vu, à Mexico, des Japonnais envoyés à Rome par les missionnaires; et dans ces Japonais modernes, il reconnaissait les traits et le costume des Toltèques dont il parlait; or, il fixait leur migration au 5e siècle de notre ère. Il se trouve donc parfaitement d'accord avec les Relations chinoises sur les divers voyages en Amérique; car on passait par le Japon, nous venons de le dire, quand de Corée on allait par mer au pays de *Ta-han*, pointe sud du Kamtchatka, latitude élevée où se rencontrent, on le sait, les vents d'ouest et du nord-ouest, vents qui poussent tout naturellement vers le *Fou-sang* ou l'Amérique du nord, contrée située à l'est.

Monumens bouddhiques au Yucatan; histoires conservées par les Toltèques du Japon venus en Amérique; relations chinoises du pays

de *Ta-han* et du *vaste pays de Fou-sang*, et qui nous sont données par les Bouddhistes, partis de ce pays d'Amérique, et qui *par le Japon*, venaient en Chine : tout est donc parfaitement d'accord ; ce passage, *par le Japon*, expliquant d'ailleurs comment nous avons pu montrer, dès 1835, que les noms de Nombre et beaucoup de Mots de la langue des Muyscas sur le plateau de Bogota se retrouvent encore dans la langue actuelle des Japonnais[1].

De même que les Scandinaves avaient pu, à une époque plus récente, descendre de la côte nord-est du Nouveau-Monde, et du *Vinland* fondé par eux, jusqu'au Brésil dans l'Amérique du sud, où se sont retrouvés de leurs monumens; de même, mille ans avant les Espagnols, mais débarqués sur la côte nord-ouest, les Bouddhistes de l'Inde, alors persécutés par les Brahmes, les peuplades du Japon, et celles des rives de l'Amour, pays des anciens Hyperboréens, ont pu pénétrer au Mexique, au Yucatan, au pays de Guatimala et de Palanqué, au royaume de *Cundinamarca*, et enfin jusqu'au riche et pacifique royaume du Pérou. Le célèbre M. de Humboldt a très-bien indiqué les rapports de race et de civilisation, de cycles, mœurs, usages, qui unissaient les peuples de ces dernières contrées à ceux de la Tartarie et de l'Asie ; mais en niant, d'après le P. Gaubil auquel l'Amérique était peu connue, et d'après M. Klaproth, l'identité de l'Amérique et du *Fou-sang*, il se privait de ses meilleurs argumens, et ne pouvait fixer aucune date précise pour ces migrations.

Nous espérons, s'il lit ce court Mémoire, qu'il rendra plus de justice à la vérité des aperçus du célèbre M. de Guignes, sinologue profond, dans les travaux duquel M. Klaproth avait puisé une grande partie de sa science, et que, *pour cela même*, celui ci n'aurait pas dû tant décrier !!

Nous avons voulu, dans ce succinct extrait de nos vastes travaux sur l'Amérique, rendre justice à ce docte et modeste auteur de l'*Histoire des Huns*. Comme lui aussi, de méprisables coteries nous oppriment; mais nous espérons qu'un jour, peut-être, on rendra plus de justice à des recherches qui ont consumé nos plus belles années. Août 1843. Le chr de PARAVEY.

[1] C'est la *Dissertation sur les Muyscas*, insérée dans les *Annales*, et citée plus haut. Elle a été aussi publiée à part sous le titre de *Mémoire sur l'origine japonaise des peuples du plateau de Bogota*. Chez Treuttel, à Paris.

APPENDICE.

RELATION DU PAYS DE FOU-SANG,

Faite par un prêtre Bouddhique nommé *Hoeï-chin* au 5e siècle de notre ère, et extraite des grandes Annales de la Chine.

(Avertissement de M. Klaproth).

Le célèbre de Guignes, ayant trouvé dans les livres chinois la description d'un pays situé à une grande distance à l'orient de la Chine, à ce qu'il lui sembla, crut que cette contrée, nommée *Fou-sang*, pouvait bien être une partie de l'Amérique. Il a exposé cette opinion dans un mémoire lu à l'académie des inscriptions et belles-lettres, et intitulé *Recherches sur les navigations des Chinois du côté de l'Amérique, et sur plusieurs peuples situés à l'extrémité orientale de l'Asie*[1].

Il faut d'abord observer que ce titre est inexact. Il ne s'agit nullement dans l'original chinois que de Guignes a eu devant les yeux d'une navigation entreprise par les Chinois au *Fou-sang*; mais, comme on verra plus bas, il est simplement question d'une notice de ce pays donnée par un religieux qui en était originaire et qui était venu en Chine. Cette notice se trouve dans la partie des grandes Annales de la Chine[2] intitulée *Nan-szu*, ou *Histoire du midi*. Après la destruction de la dynastie de *Tsin*, en 420 de J.-C., la Chine fut pleine de troubles, dont il résulta l'établissement de deux empires, l'un dans les provinces septentrionales, l'autre dans celles du midi. Ce dernier a été successivement gouverné, de 420 jusqu'en 589, par les quatre dynasties des *Soung*, des *Thsi*, des *Liang* et des *Tchhin*. L'histoire de ces deux empires a été rédigée par *Li-yan-tcheou*, qui vivait vers le commencement du 7e siècle. Voici ce qu'il dit du *Fou-sang*[3].

« Dans la première des années *young-yuan*, du règne de *Fi-ti*

[1] Voyez *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, vol. XXVIII, p. 505 à 525.

[2] Ce sont les *Nian eul-szu*, ou les 22 historiens, dont les ouvrages forment une collection de plus de 600 volumes chinois, et qu'il ne faut pas confondre avec les Annales intitulées *Thoung-kian-kang-mou*, qu'on connaît en Europe par le maigre extrait que le P. Mailla en a donné en 12 volumes in-4°.

[3] Le célèbre *Ma-touan-lin*, si estimé par M. Rémusat, a aussi donné cette relation dans son *Wen-hien-tong-kao* avec de légères variantes, et c'est là que M. De Guignes l'a traduite; elle se trouve également répétée, dans la célèbre encyclopédie chinoise, intitulée *Youen-hien-touy-han*, où nous l'avons trouvée à Londres en 1830; et dans le *Pian-y-tien*, ou géographie des peuples étrangers; et tous ces ouvrages, fort estimés, existent à Paris.

(*Note de M. de Paravey*).

» de la dynastie de *Thsi*, un *cha-men* (ou prêtre bouddhique),
» nommé *Hoeï-chin*, arriva du pays de *Fou-sang* à *King-tcheou* [1] ;
» il raconte ce qui suit :

» Le *Fou-sang* est à 20,000 li à l'est du pays de *Ta-han*, et également à l'orient de la Chine. Dans cette contrée, il croît beaucoup d'arbres appelés *Fou-sang* [2], dont les feuilles ressemblent à celles du *Thoung* (*Bignonia tomentosa*), et les premiers rejetons à ceux du bambou. Les gens du pays les mangent. Le fruit est rouge et a la forme d'une poire. On prépare l'écorce de cet arbre comme du chanvre, et on en fait des toiles et des habits. On en fabrique aussi des étoffes à fleurs. Les planches du bois servent à la construction des maisons, car dans ce pays il n'y a ni villes, ni habitations murées. Les habitans ont une écriture et fabriquent du papier avec l'écorce du *Fou-sang*. Ils n'ont ni armes ni troupes, et ne font pas la guerre. D'après les lois du royaume, il y a une prison méridionale et une septentrionale. Ceux qui ont commis des fautes peu graves sont envoyés dans la méridionale, mais les grands criminels sont relégués dans la septentrionale. Ceux qui peuvent recevoir leur grâce sont envoyés à la première, ceux au contraire auxquels on ne veut pas l'accorder sont détenus dans la prison du nord [3]. Les hommes et les femmes qui se trouvent dans celle-ci peuvent se marier ensemble. Les enfans mâles qui naissent de ces réunions sont vendus comme esclaves à l'âge de 8 ans, les filles à l'âge de 9 ans. Jamais les criminels qui y sont enfermés n'en sortent vivans. Quand un homme d'un rang supérieur commet un crime, le peuple se rassemble en grand nombre, s'assied

[1] *King-tcheou* est une ville du premier ordre, située sur la gauche du grand *Kiang* dans la province actuelle de *Hou-pe*. Cette date répond d'ailleurs à l'an 499 de J.-C.

[2] *Fou-sang*, en chinois et selon la prononciation japonaise, *Fouts-sôk*, est l'arbrisseau que nous nommons *Hibiscus rosa chinensis*. — Voir ces Caractères dans la Dissert. de M. de Paravey, ci-dessus, p. 102. M. de Paravey, à leur égard, y fait observer encore, que le P. *Gonçalves*, dans son *Dict. portugais-chinois*, fort estimé, traduit ce nom *Fou-sang* par *Papoula cornuda*, ou aussi *Argemone* du *Mexique*. Ce savant missionnaire y voyait donc une plante ou un arbuste d'Amérique ; et cette seule observation pourrait prouver que le *Fou-sang* propre répondait à quelque partie du *Mexique*.

[3] De Guignes a assez mal rendu ce passage de cette manière : « Les plus coupables sont mis dans la prison du nord, et transférés ensuite dans celle du midi, s'ils obtiennent leur grâce; autrement ils sont condamnés à rester pendant toute leur vie dans la première. »

» vis-à-vis du criminel placé dans une fosse, se régale d'un banquet,
» et prend congé de lui comme d'un mourant[1]. Puis on l'entoure
» de cendres. Pour un délit peu grave, le criminel est puni seul;
» mais, pour un grand crime, le coupable, ses fils et les petits-fils
» sont punis; enfin, pour les plus grands méfaits, ses descendans,
» jusqu'à la 7e génération, sont enveloppés dans son châtiment[2].

» Le nom du roi du pays est *Y-khi* (ou *Yit-khi*)[3]; les grands de
» la première classe sont appelés *Toui-lou*, ceux de la seconde les
» *petits Toui-lou*, et ceux de la troisième *Na-tu-cha*. Quand le roi
» sort, il est accompagné de tambours et de cors. Il change la couleur
» de ses habits à différentes époques; dans les années du cycle *kia*
» et *y*[4], ils sont bleus; dans les années *ping* et *ting*[5], rouges; dans
» les années *ou* et *ki*[6], jaunes; dans les années *keng et sin*[7], blancs;
» enfin dans celles qui ont les caractères *jin* et *kouei*[8], ils sont noirs[9].

» Les bœufs ont de longues cornes, sur lesquelles on charge des
» fardeaux qui pèsent jusqu'à 20 *ho* (à 120 livres chinoises). On se
» sert dans ce pays de chars attelés de bœufs, de chevaux et de cerfs[10].
» On y nourrit les cerfs comme on élève les bœufs en Chine; on fait
» du fromage avec le lait des femelles[11]. On y trouve une espèce de
» poire rouge qui se conserve pendant toute l'année. Il y a aussi beau-
» coup de vignes[12]; le fer manque, mais on y rencontre du cuivre;

[1] De Guignes traduit ces derniers mots par « on le juge ensuite. »

[2] Ces lois pénales sont celles que l'on a suivies de tout tems en Chine et dans les pays de l'Asie qui ont dépendu de la Chine. (*De Paravey*).

[3] De Guignes a mal lu *Y-chi*.

[4] Les années 1, 11, 21, 31, 41 et 51 du cycle de 60 ans portent le caractère *kia*; les années 2, 12, 22, 32, 42 et 52 ont le caractère *y*.

[5] *Ping*, 3, 13, 23, 33, 43 et 53; *ting*, 4, 14, 24, 34, 44 et 54.

[6] *Ou*, 5, 15, 25, 35, 45 et 55; *ki*, 6, 16, 26, 36, 46 et 56.

[7] *Keng*, 7, 17, 27, 37, 47 et 57; *sin*, 8, 18, 28, 38, 48 et 58.

[8] *Jin*, 9, 19, 29, 39, 49 et 59; *kouei*, 10, 20, 30, 40, 50 et 60.

[9] M. Klaproth reconnait donc ici l'existence au *Fou-sang*, du cycle de 60 ans des Chinois; mais le recueil du P. *Souciet* montre qu'il existe aussi aux Indes; et dans le *Journal asiatique* de Paris, M. de Paravey a montré qu'il commençait dans l'Inde et en Chine précisément en la même année. Les Bouddhistes de l'Inde ou du nord de l'Asie-Centrale avaient donc pu le porter dès lors au pays de *Fou-sang*, en Amérique et au Mexique. (*De Paravey*.)

[10] De Guignes traduit: « Les habitans élèvent des biches comme en Chine, et ils en tirent du beurre. »

[11] Dans l'Inde, on le sait, ce sont surtout les *bœufs* qu'on attelle aux chars, et, au Kamchatka, ce sont les rennes, espèce de cerfs, qui tirent les *traîneaux*. (*De Paravey*.)

[12] Il y a dans l'original *To-Phou-thao*. De Guignes ayant décomposé le mot

» l'or et l'argent ne sont pas estimés. Le commerce est libre et l'on » ne marchande pas.

» Voici ce qui se pratique aux mariages. Celui qui désire épouser » une fille établit sa cabane devant la porte de celle-ci ; il y arrose et » nettoie la terre tous les matins et tous les soirs. Quand il a pratiqué » cette formalité pendant un an, si la fille ne donne pas son consen- » tement, il la quitte ; mais si elle est d'accord avec lui, il l'épouse. » Les cérémonies de mariage sont presque les mêmes qu'en Chine. » A la mort du père ou de la mère, on s'abstient de manger pen- » dant sept jours. A celle du grand-père ou de la grand'mère, on se » prive de nourriture pendant cinq jours, et seulement pendant » trois à la mort des frères, sœurs, oncles, tantes et autres parens, » Les images des esprits sont placées sur une espèce de piédestal, » et on leur adresse des prières le matin et le soir [1]. On ne porte pas » d'habits de deuil.

» Le roi ne s'occupe pas des affaires du gouvernement pendant les » *trois* années qui suivent son avénement au trône [2].

» Autrefois, la religion de Bouddha n'existait pas dans cette contrée. » Ce fut dans la 4e des années *Ta-ming*, du règne de *Hiao-wou-ti*

Phou-thao, traduit : « On y trouve une grande quantité de glayeuls et de pêches. » Cependant le mot *Phou* seul ne signifie jamais *glayeul*, c'est le nom des joncs et autres espèces de roseaux de marais, dont on se sert pour faire des nattes. *Thao* est en effet le nom de la pêche, mais le mot composé *Phou-tao* signifie en chinois la vigne. A présent il s'écrit avec d'autres caractères, mais ceux employés ici sont l'ancienne orthographe du tems des *Han*, qui a prévalu jusqu'au 10e siècle de notre ère.

La vigne n'est pas une plante originaire de la Chine, les grains en ont été importés par le célèbre général *Tchang-kian*, envoyé en 126 avant notre ère dans les pays occidentaux. Il parcourut l'Afghanistan de nos jours et la partie nord-ouest de l'Inde, et revint en Chine après 13 ans d'absence. Le terme *Phou-thao* n'est pas originaire de la Chine, de même que l'objet qu'il désigne, il n'est vraisemblablement que la transcription imparfaite du mot grec βότρυς. Les Japonais le prononcent *Bou dô;* ils donnent ordinairement à la vigne le nom de *Yebi-kadzoura*, composé de *yebi*, écrevisse de mer, et de *kadzoura*, nom général des plantes grimpantes qui s'attachent aux arbres voisins.—Dans le texte, M. Klaproth, malgré tout ce qu'il dit dans cette note, devait traduire, comme nous l'avons fait dans notre mémoire, les mots *Pou-tao*, qu'il prononce *Phou-thao*, par *raisins*, et non pas par le mot *vignes*, qui chez nous, entraîne l'idée de *culture*. Les bois de l'Amérique du nord et du nord-ouest abondent en raisins sauvages, comme le dit le Samanéen ; mais on n'a pas trouvé en Amérique des vignes cultivées, et ce texte, en effet, n'en parle pas. (*De Paravey*).

[1] De Guignes traduit : « Pendant leurs prières ils exposent l'image du défunt. » Le texte parle du *chin* ou génies, et non pas des âmes des défunts.

[2] C'était aussi l'antique usage en Chine et dans l'Indo-Chine. (*De Paravey.*)

» des Soung (458 de J.-C.) que cinq *Pi-khicou* ou religieux du
» pays de *Ki-pin* (Cophène) allèrent au *Fou-sang* et y répandirent
» la loi de Bouddha ; ils apportèrent avec eux les livres et les images
» saintes, le rituel et instituèrent les habitudes monastiques [1], ce
» qui fit changer les mœurs des habitans [2]. »

KLAPROTH.

A l'appui de ses idées, M. De Guignes a aussi traduit un autre passage du *Nan-sou*, qui donne la route, par mer, de la *Corée* au pays de *Ta-han*. M. Klaproth traduit également ce passage, et il dit, en le rectifiant sur quelques points : « On partait alors de *Ping-yang*, ancienne capitale des Coréens, sur » la côte ouest de ce royaume; on cotoyait cette presqu'île, et après une navi- » gation de 12,00 lys, on arrivait au Japon. De là, une route de 7,000 lys vers » le nord amenait au pays de *Wen-chin*, ou des hommes peints, tatoués; et » enfin, après une navigation de 5,000 lys vers l'Orient, on atteignait le pays » de *Ta-han*, » pays où M. Klaproth, à tort avons-nous dit, voit seulement la grande île *Saghalien*.

Mais en appliquant à ce routier par mer la même échelle de lys que lui a donnée la distance de Persépolis à Sy-ngan-fou, M. de Paravey trouve en effet 5,000 lys au nord-est, entre les *Bouches de l'Amour*, ou la fin de l'île *Saghalien*, pays de *Wen-chin* de ce routier, et la pointe sud du Kamtchatka, ou du *Ta-han*; et il trouve également 7,000 lys au nord entre *Iedo*, capitale du Japon, et ces mêmes *Bouches de l'Amour*.

Le routier est donc exact en ces deux parties; et s'il compte d'abord 12,000 lys par mer entre le Japon et la capitale de la côte ouest de la Corée (ce qui est évidemment une trop grande distance), c'est qu'en allant au Japon on allait d'abord toucher aux îles *Licou-kicou*, qui sont en effet situées à 5,000 lys du Japon, et 7 000 de la Corée; on faisait ce détour ou bien on comptait ici de très petits lys; mais le *Ta-han*, n'en est pas moins le Kamtchatka. Et, dans toutes les hypothèses, le *Japon*, ici indiqué par son nom, pays parfaitement connu, n'a pu renfermer le *Fou-sang* comme le veut M. Klaproth[3].

7 mars 1834. Ch^er de PARAVEY.

[1] Dans l'original *tchu-kia*, c'est à-dire « quitter sa maison ou sa famille » ou « embrasser la vie monastique. » — De Guignes n'a traduit que le commencement de ce paragraphe.

[2] Extrait du n° de juillet-août 1831 des *Nouvelles annales des voyages*, 2e série, tome XXI, p. 53.

[3] Un mot seul, quand il est bien choisi, vaut parfois une démonstration. Dans le dictionnaire de la langue du Mexique, par le P. *Molina*, dictionnaire conservé au *British museum* à Londres, nous avons trouvé que le mot *Lama*, ou *Llama*, exprimait le nom des médecins chez les Mexicains; et personne n'ignore qu'au Thibet et en Tartarie les *Lamas*, ou prêtres bouddhistes, sont en même tems les *médecins* de ces contrées si peu connues, par où l'on devait, des Indes, se rendre au *Fou-sang*. (*De Paravey.*)

Polémique Catholique.

THÉODICÉE CHRÉTIENNE,

Ou comparaison de la notion chrétienne de Dieu avec la notion rationaliste,

PAR M. L'ABBÉ MARET.

Avant d'entrer dans l'analyse de l'ouvrage si remarquable que vient de publier M. l'abbé Maret, nous croyons devoir faire connaître le jugement qu'en a porté Mgr l'archevêque de Paris; nous le faisons avec d'autant plus de plaisir que Mgr y signale en quelques mots les vices de tous les sytèmes que l'on cherche à répandre en ce moment en France, non seulement dans les ouvrages, mais encore dans les chaires officielles. Nous devons ajouter que le livre de M. l'abbé Maret est le recueil des leçons *du cours qu'il a professé à la Sorbonne* pendant l'année 1843. Voici les paroles de Mgr qui étaient adressées aux ecclésiastiques qui forment dans son diocèse la *Conférence centrale.*

« MESSIEURS,

» Malgré les travaux que nous impose l'administration de notre diocèse, nous ne nous sommes jamais dissimulé que c'était pour nous un devoir de prémunir les fidèles, confiés à notre sollicitude, contre les pernicieuses erreurs de quelques systèmes philosophiques de notre époque.

» Ne pouvant les discuter en détail, nous nous proposons de signaler du moins leurs faux principes, la méthode erronée, employée pour les faire prévaloir, et leurs funestes conséquences.

» La nature d'une semblable discussion vous explique assez, messieurs, comment il ne nous a pas été possible d'y apporter jusqu'ici une suffisante liberté d'esprit. Nous en étions néanmoins toujours préoccupé, lorsque M. l'abbé Maret a heureusement réalisé ce projet dans une partie de sa *Théodicée chrétienne.* La nature mixte de la

discussion qui est à la fois philosophique et théologique, nous rendait fort difficile une approbation proprement dite. Toutefois nous recommandons cet ouvrage à votre attention, et à celle de tous les hommes instruits. Il est supérieur, ce nous semble, à l'ouvrage du même auteur sur le *Panthéisme*, que les catholiques et les philosophes chrétiens ont accueilli avec tant de faveur. La *Théodicée* vous intéressera surtout, messieurs, comme étant un antidote précieux contre les systèmes socialiste, éclectique, et contre toutes les théories anti-chrétiennes du rationalisme moderne.

» Les rationalistes, au lieu de prendre pour point de départ des vérités évidentes, des axiomes consacrés par le bon sens de tous les peuples, posent pour fondemens de leurs systèmes, quelques propopositions vagues, par exemple, celle-ci : Il n'y a qu'une substance dans le monde. Ces assertions, loin d'être des principes, c'est-à-dire des vérités premières, sont au contraire le résultat des vues les plus fausses de l'esprit et d'un égarement qui, avant toute discussion, est aperçu par l'intelligence la moins exercée. Les déductions ne peuvent être plus vraies que les principes sur lesquels on les appuie. Est-il même possible de donner le nom de déductions à cette foule d'observations très contestables, à ces analogies historiques si incertaines, produites par des esprits présomptueux, dont les idées sont continuellement brisées, en sorte qu'au lieu de marcher à leur suite dans une route facile, on perd sans cesse leurs traces de vue ? On ne peut posséder une doctrine avec certitude, qu'autant que l'esprit peut y adhérer avec fermeté. Mais comment adhérer à ce qui fuit ou s'évapore quand on veut le saisir ? Image vraie et sensible de ces trompeuses théories dont les auteurs eux-mêmes sont si peu satisfaits, qu'ils les modifient ou les abandonnent avec une mobilité qui suppose une absence complète de conviction. A l'aide d'une semblable méthode, il n'est point d'erreur que le rationalisme ne soit capable de soutenir ; mais il lui suffirait d'avoir produit la plus fondamentale des erreurs, celle qui altère la notion de Dieu, pour assurer le triomphe de toutes les autres. Tout, ainsi que le dit avec raison M. l'abbé Maret, découle de cette notion : « Le droit et le devoir, » le bien et le mal, les espérances et les craintes, la consolation » et le désespoir, la force et la faiblesse de l'homme, la religion,

» la morale, la philosophie, tout en un mot dérive de l'idée plus ou » moins vraie que l'on se forme de la Divinité. »

» Peut-être, messieurs, qu'absorbés par les fonctions de votre ministère et accoutumés à rencontrer des erreurs bien différentes parmi ceux qui viennent vous révéler les secrets de leur conscience, vous serez tentés de ne pas attribuer à de faux systèmes métaphysiques une action morale aussi effrayante. Ne nous y laissons pas tromper, messieurs; c'est sans doute dans les mauvaises passions du cœur humain que prennent leur source la plupart des égaremens qui troublent l'existence de l'homme, et portent le désordre dans la société; mais trop souvent aussi, ces passions, après avoir obscurci l'intelligence, lui font produire des erreurs purement métaphysiques, et celles-ci, une fois adoptées, justifient, fécondent, multiplient à l'infini les erreurs morales.

» Il faudrait être bien étranger à l'histoire de la philosophie, pour ignorer l'influence exercée sur tout un siècle par une erreur ou une vérité philosophique, protégée par des génies assez puissans pour dominer leur siècle.

» Descartes n'a donné au sien une si heureuse impulsion, que parcequ'il a respecté les dogmes chrétiens, pendant qu'il appelait l'esprit humain à poursuivre avec une ardeur et une indépendance encore inconnues la solution de tous les problèmes placés en dehors des vérités révélées.

» Au contraire, Locke a jeté plus d'un philosophe dans le matérialisme, en hésitant à affirmer si Dieu pouvait ou ne pouvait pas communiquer à la matière la faculté de penser. Ses disciples, à leur tour, ont produit des théories qui ont eu sans doute quelques résultats favorables pour les sciences physiques et l'amélioration matérielle de l'homme, mais qui ont produit aussi sous le rapport religieux et moral des maux incalculables pour la France et l'Europe.

» L'erreur des matérialistes est une erreur prodigieusement destructive, puisqu'elle anéantit la liberté de l'homme, fait disparaître toute sanction de la loi naturelle, et rend cette loi elle-même impossible. Mais une erreur plus fondamentale encore, est celle qui remonte jusqu'à Dieu, nie son existence, le confond avec la nature, ou le fait évanouir dans d'insaisissables abstractions.

» L'athéisme exhumé de l'oubli par le juif Spinosa et si victorieusement réfuté par l'immortel Fénelon, n'avait trouvé au 17e siècle que de rares prosélytes, inconnus au peuple et méprisés par tous les grands penseurs de cette époque. Il reparut dans le siècle suivant au sein de l'Allemagne protestante, sous des formes nouvelles. Quelqu'habiles qu'aient été les disciples de Spinosa, ils n'ont pu surpasser leur maître qui avait puisé l'idée-mère de son système dans les ténébreuses traditions de la Cabale, conforme sur ce point à plusieurs cultes et à plusieurs écoles de l'antiquité. Fichte, Schelling et Hégel, sans être plus logiciens que ce mauvais sophiste, sont plus opposés, s'il est possible, à ces vérités premières qui forment le sens commun du genre humain.

» Cependant, que ne peut une déplorable prévention! Il s'est formé parmi nous plusieurs écoles qui, voyant le discrédit dans lequel commençaient à tomber le matérialisme et le sensualisme du 18e siècle, ont préféré les systèmes nébuleux d'un pays voisin à la philosophie chrétienne, que tant de beaux génies avaient illustrée. Leurs chefs, accusés de confondre Dieu avec la nature, ont protesté contre l'accusation; mais ils n'ont pu en démontrer la fausseté. Pour séparer leurs doctrines du panthéisme, les uns, après avoir posé les principes de cette erreur monstrueuse, ont repoussé arbitrairement les conséquences[1]; les autres, préconisant tour à tour Spinosa, Hégel, Descartes et Leibnitz, ont suivi les directions les plus contraires[2], tout en persistant à soutenir qu'ils sont chrétiens et catholiques. Ces divers écrivains ont cela de dangereux, qu'en adoptant beaucoup d'expressions consacrées par le christianisme, ils lui sont réellement plus opposés que le déisme du 18e siècle. Ils n'ont pu, et ils ne peuvent conserver, comme celui-ci, les dogmes fondamentaux de toute morale; les dogmes d'un Dieu créateur du monde, qu'il gouverne par sa Providence; le dogme des peines et des récompenses d'une autre vie. Pour professer ces grandes vérités, ils sont contraints de renoncer à toutes les règles de la logique.

» Mais voici un danger plus sérieux encore : une de ces écoles,

[1] Voir la 19e leçon sur les écoles socialiste et humanitaire.

[2] Voir la 20e leçon.

l'*Eclectisme*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, après avoir produit l'anarchie intellectuelle la plus déplorable, aspire à dominer toutes les chaires de philosophie, et prétend, pour justifier cette domination, que son enseignement est l'*enseignement même de l'Etat*. Nous ne discuterons point une telle prétention; nous nous bornerons à remarquer avec effroi que, si elle était jamais admise, un jour viendrait, et il ne serait pas éloigné, où la France serait sans morale publique. Il y a un lien nécessaire entre la notion de Dieu et les règles de la morale. Or, l'*Eclectisme* n'a pas encore déterminé, et il est impuissant à le faire jamais, une notion sur laquelle tous ses partisans sont en lutte, et que son fondateur a déjà présentée sous plusieurs formes contradictoires[1].

» Mais, en attendant que l'expérience vienne rendre tous les jours plus sensibles ces funestes résultats, ne voit-on pas combien est absurde la prétention de ces docteurs, qui, n'ayant aucun principe arrêté, aucune doctrine fondamentale, réclament néanmoins un droit exclusif d'exposer un enseignement qu'ils ont déjà tant changé, et qu'ils changeront probablement encore plus d'une fois, si Dieu leur accorde une longue vie ?

» Cette absurdité a de plus un caractère tyrannique auquel on a fait trop peu d'attention. Ceux qui la professent nous accusent d'être des *Mennaisiens* obstinés, des ennemis de la raison.

» Or, tout le monde sait que le clergé de France avait repoussé le système de M. de La Mennais, précisément à cause de son opposition à la certitude rationnelle, constamment professée dans nos écoles; et tout le monde peut savoir que les Bossuet, les Fénelon, les Descartes ont raisonné, et que nous aussi nous raisonnons et discutons avec nos accusateurs, tandis qu'ils se bornent à dogmatiser et à protester en faveur de leurs doctrines si justement accusées, preuve irrécusable que le rationalisme et la raison sont deux choses différentes.

» Ces réflexions rapides suffiront, messieurs, pour vous faire sentir avec quel intérêt vous devez accueillir *la Théodicée chrétienne*. Cet ouvrage, écrit avec clarté, avec précision et un talent remarqua-

[1] Voir la 20e leçon.

ble de style, est une réponse savante et péremptoire aux divers systèmes qui ont produit une si effroyable confusion dans les doctrines philosophiques. Mais, ces doctrines devant à leur tour exercer une grande influence sur la littérature, sur l'histoire, sur les sciences morales, sur les lois elles-mêmes, on ne peut penser sans terreur au sort réservé à une société qui serait condamnée à trouver les ténèbres et la corruption dans toutes les voies où elle devrait trouver la lumière et la vie. »

DENIS, archevêque de Paris.

Objet de la *Théodicée chrétienne*. — Considérations générales sur la théologie. Conséquences. — Histoire de la théologie. — Trois époques. — Leurs caractères. — Dispositions du 19e siècle pour la théologie. — Méthode théologique. — Son application à la Théodicée. — Point de départ de la démonstration de l'existence de Dieu. — Une des erreurs du rationalisme absolu. — Réfutation.

« La question qui remue le plus profondément la pensée, dit M. Maret, et dont la solution ébranle ou consolide les bases du monde moral, est celle de Dieu. En effet, tout découle de la notion de Dieu. Le droit et le devoir ; le bien et le mal ; les espérances et les craintes ; les consolations et le désespoir ; la force et la faiblesse de l'homme ; la religion, la morale, la philosophie ; tout, en un mot, dérive de l'idée plus ou moins pure, plus ou moins vraie que l'on se forme de la Divinité [1]. » Or, aujourd'hui des hommes haut placés lancent à chaque instant, parmi nous, des ouvrages dans lesquels cette notion de Dieu se trouve profondément altérée ; on nie son existence en le confondant avec la nature ; on le fait évanouir dans d'insaisissables abstractions: en un mot, on arborre le *Panthéisme*. Il importe donc de dévoiler l'erreur, de lui opposer le dogme catholique, de le présenter dans son ensemble et avec toutes ses preuves aux esprits qui cherchent la vérité, et qui la demandent en vain au Rationalisme. Tel est le but que se propose M. l'abbé Maret en publiant sa *Théodicée chrétienne*. Cet ouvrage est la reproduction du cours qu'il professe à la Sorbonne.

[1] *Théodicée chrétienne*, ou *De Dieu*, préface, p. IX.

Il commence par quelques considérations sur la théologie en général. Il détermine d'abord son objet, les sources où elle puise ses principes, les procédés qu'elle emploie pour constituer une science spéciale ; il montre enfin quel est l'usage de la raison dans les questions théologiques. Systématiser, développer, prouver et expliquer les vérités révélées, voilà son rôle. Les principes qu'il a posés le conduisent à ces deux conséquences : 1° la théologie est une science, une science d'autorité et de raison ; 2° la théologie et la philosophie sont distinctes, mais ne doivent jamais être séparées. « La philosophie part de l'évidence et se renferme dans son domaine : aussi est-elle absolument insuffisante, et ne correspond-elle nullement à tous les besoins de l'homme. La théologie, au contraire, part de la foi, s'élève progressivement à l'évidence, et embrasse dans sa sphère l'infini tout entier. Distinctes par leur objet, distinctes par leur méthode, la théologie et la philosophie ne peuvent cependant subsister et fleurir l'une sans l'autre. D'un côté, l'insuffisance absolue de la philosophie ; de l'autre, la nécessité d'introduire dans le domaine théologique la spéculation rationnelle, telles sont les bases solides de l'alliance de ces deux sciences nécessaires au monde. La rupture de cette alliance, la séparation violente de la philosophie et de la théologie est un attentat de lèse-humanité, fécond en malheurs de tout genre. Vous voulez faire de la philosophie pure, dites-vous ; vous voulez procéder comme si Dieu n'avait pas donné une parole au monde, comme s'il n'avait pas résolu lui-même les grands problèmes de la destinée humaine ; vous vous placez dans la déplorable position des philosophes avant le christianisme ; eh bien ! vous serez puni de votre égarement ou de votre témérité par la versatilité de vos doctrines, par l'inutilité de vos efforts ; vous serez réduits à exhumer du passé quelques vieux systèmes que l'humanité a déjà flétris de sa réprobation. Non, vous ne pouvez vous passer de la théologie. La théologie, je le reconnais de grand cœur, ne peut non plus se passer de la philosophie ; car alors elle ne correspondrait pas à tous les besoins de l'ame. La théologie et la philosophie sont donc deux sœurs qui ne peuvent vivre l'une sans l'autre, qui ont besoin de s'aider, et, qui doivent marcher unies. Une philosophie théologique, une théologie philosophique, voilà ce qui convient au monde, surtout au monde d'aujourd'hui. Quelle n'est pas la nécessité d'une science

ainsi conçue ! quel vide immense la théologie ne laisse-t-elle pas dans le monde livré aux stériles expériences des philosophes rationalistes ! Vous ne connaissez pas Dieu, vous ne connaissez pas l'homme; vous laissez ces grands objets dans une vague indétermination, comme dans un ténébreux nuage, et vous voulez ensuite constituer une science de la société, une science de la nature, une science même de l'art ! et vous ne vous apercevez pas que la plupart de vos principes sont fautifs, que vous laissez derrière vous des lacunes béantes qui accusent l'impuissance de vos doctrines. Par vos procédés, on arrive à une science politique et économique qui matérialise la société, abaisse les ames et les courages, engendre le despotisme ou l'anarchie; à une science de la nature sans profondeur, sans lien, sans unité, sans vie ; à des théories de l'art qui ne sont que les rêves d'une imagination déréglée. C'est que toutes les sciences touchent à Dieu, à l'infini, et que tant que Dieu n'est pas connu, l'ombre gigantesque de cet inconnu se projette sur la science et l'enveloppe de ses voiles. La théologie a des rapports nécessaires à toutes les sciences. Sans parler de ses résultats pour le perfectionnement moral de l'homme et l'accomplissement de ses destinées les plus hautes, de ses destinées surnaturelles, elle peut exercer sur toutes vos facultés la plus heureuse influence. Songez que c'est la théologie qui a inspiré le génie politique de Suger, comme le génie poétique de Dante, comme le génie philosophique de Pascal et de Leibnitz. Les grands artistes du 15e et du 16e siècle n'étaient-ils pas aussi théologiens? La théologie peut élever vos ames, décupler vos talens, tremper vos caractères, et faire de vous des hommes utiles à la patrie. Tout homme aujourd'hui qui a du loisir et du courage doit donc désirer de s'initier à cette science divine [1]. »

M. Maret passe ensuite à l'histoire de la théologie. Dans la théologie, dit-il, nous voyons deux objets bien distincts : des vérités données, révélées ; des dogmes contenus dans l'Écriture et dans la tradition, proposés par l'Église et souvent rigoureusement définis par elle. Cette partie est éternelle, invariable ; sur cette base absolument divine, s'élève le travail de la raison humaine qui s'empare des vérités

[1] P. 23-25.

révélées pour les exposer, les développer, les prouver et les expliquer. Il forme le second objet de la théologie. Celui-là est mobile et sert de fondement à l'histoire de cette science. — Or, on peut la diviser en trois grandes époques : la première s'étendra jusqu'au 6e siècle ; la seconde embrassera tout le moyen-âge ; la troisième enfin comprendra les tems modernes.

Cela posé, le professeur nous initie au secret des tems apostoliques. L'œuvre que le christianisme accomplissait au 1er siècle était de préparer un monde nouveau, en jetant bien profonde la base sur laquelle il devait s'élever. Cette base était la foi. De là le caractère de cette époque d'origine et de formation. Ce 1er siècle fut et devait être beaucoup plus pratique que spéculatif, beaucoup plus à l'action qu'à la parole. La doctrine se perpétuait par la tradition orale et vivante. Demandait-on des preuves de la foi ? Les témoins de la vie, de la mort, de la résurrection de l'Homme-Dieu disaient : Voilà ce que nous avons vu. S'élevait-il quelques discussions parmi les premiers fidèles ? Un mot sorti de la bouche d'un apôtre ou d'un premier disciple les terminait. Enfin le renouvellement que la foi opérait dans l'homme, les vertus inconnues qu'elle enfantait, la justifiaient à tous les yeux.

A côté des apôtres et continuant leur mission divine, s'élève la glorieuse phalange des martyrs et des premiers pasteurs de l'église. Quel spectacle magnifique présentent ces confesseurs de la foi paraissant devant les proconsuls et les empereurs, et les confondant par la sagesse de leurs réponses ! Comme leurs interrogatoires, leurs lettres, leur langage font ressortir la vérité des faits évangéliques ! Tout le 1er siècle s'y révèle, la foi y est vivante et palpitante avec tous ses caractères. Elle contient déjà en germe toute la science des choses divines que le génie des Augustin, des Thomas d'Aquin, des Bossuet développera plus tard. Sous ces influences, le monde s'ébranle ; il se sent animé par un esprit nouveau, et les petits et les grands, les savans et les ignorans entrent en foule dans le sein de l'Église. — Puis, voilà que des chrétiens, qui avaient été des philosophes, se lèvent pour défendre la nouvelle doctrine méconnue, calomniée. Ce n'est pas assez pour eux de repousser le mensonge : ils attaquent le paganisme et la philosophie devant le sénat, adressent leurs apologies aux protecteurs tout-puissans des cultes établis, et, tandis que tout

tremble, ils tiennent un langage plein d'une noble indépendance : la cause de la vérité, de la justice, de la liberté trouve des vengeurs intrépides dans Athénagore et Justin. — Mais le Christianisme n'avait pas seulement pour ennemis les païens et les philosophes; il lui fallut aussi combattre le judaïsme et l'hérésie. Au milieu de ces luttes sans cesse renaissantes qui se terminaient toujours par le martyre ou par des apologies savantes, on vit surgir l'école d'Alexandrie. On sait quel éclat firent rejaillir sur elle saint Panthène, Clément et Origène; on connait la grandeur et l'importance des travaux de ce dernier. Avec lui la controverse reçut de nouveaux développemens; il essaya une systématisation complète de la doctrine, et la philosophie théologique prit naissance. Et puis quelle largeur dans la méthode d'enseignement adoptée par cette école : elle embrassait une encyclopédie de toutes les connaissances alors existantes, et les ramenait toutes à leur centre, qui est Dieu. Si l'on veut juger de sa puissance, que l'on songe que l'école d'Origène ne se bornait pas à former des savans, mais qu'elle fut appelée une pépinière de martyrs.

Un demi-siècle après sa mort, Constantin pacifiait l'Église. La théologie va tout animer, tout inspirer, tout féconder. Les noms des grands hommes qui furent l'ornement de l'Église au 4e et au 5e siècle sont dans toutes les bouches, et on ne peut les prononcer sans se représenter l'image du génie et de la vertu la plus pure. L'Orient avait Athanase, Basile de Césarée, Grégoire de Nazianze, Chrysostome, etc. L'Occident se glorifiait de Jérôme, d'Ambroise, d'Augustin, de Paulin de Nôle, de Léon-le-Grand. A côté de ces grands hommes, on en voit d'autres doués de tous les talens de l'esprit et des charmes de la sainteté. La théologie s'enrichit de leurs travaux, et la nécessité de réfuter les hérésies qui déchirèrent alors l'Église, donna à la partie dogmatique surtout des proportions grandes et magnifiques. Ainsi, saint Athanase développa le dogme de la Trinité avec une invincible logique; saint Augustin, celui de la création, et tous les Pères à la fois expliquèrent celui de l'Incarnation. Ajoutez que ces grands hommes étaient tous les bienfaiteurs des peuples, les avocats nés, les protecteurs des pauvres, des faibles et des petits.

« Que le Christianisme me paraît beau, s'écrie M. Maret, quand je le vois à cette époque, éclairant, consolant, protégeant l'humanité!

au milieu d'une civilisation corrompue et décrépite, au milieu des ruines d'un monde, il fait naître une science nouvelle, un art nouveau; il développe les plus nobles caractères, les plus magnifiques vertus. Il aurait sauvé la vieille société, si elle avait voulu se laisser pleinement transformer par lui; les Barbares auraient été repoussés et convertis; la marche de la civilisation n'aurait pas été interrompue. Mais ce despotisme brutal qui, depuis quatre siècles, pesait sur le monde, ne voulut pas abandonner ses traditions d'orgueil, d'égoïsme et de violence. Il y avait au fond des mœurs publiques un paganisme secret qui résistait à l'action régénératrice du Christianisme. Cette société était condamnée; elle devait périr, et la civilisation chrétienne, qui venait de jeter un éclat si pur et si beau pendant le 4e et le 5e siècle, devait s'effacer et disparaître avec elle, pour renaître ensuite et poursuivre ses destinées [1]. »

Le professeur signale une œuvre dans laquelle cette époque célèbre vient se résumer et se concentrer tout entière : c'est la *Cité de Dieu* de saint Augustin. L'ensemble du développement de l'humanité est embrassé dans cet ouvrage; la loi qui préside à ses destinées y est posée; on y voit décrite la lutte éternelle de la vérité et de l'erreur, du bien et du mal. « Deux amours, dit saint Augustin, ont » bâti deux cités : l'amour de soi-même, poussé jusqu'au mépris de » Dieu, a élevé la cité de la terre; l'amour de Dieu, poussé jusqu'au » mépris de soi-même, a été l'architecte de la cité céleste. » Ainsi le saint docteur a fondé la philosophie de l'histoire : elle ne pouvait naître en dehors du Christianisme. Un jour Bossuet reprendra l'œuvre de l'évêque d'Hippone et la marquera du sceau de son génie. — Toutefois, comme le remarque M. Maret, malgré cette vaste synthèse, les grands siècles théologiques que nous venons de parcourir, n'élevèrent pas un système scientifique qui embrassât dans son ensemble Dieu, l'homme et le monde. Pour le trouver, il faut attendre le moyen-âge; il faut attendre saint Thomas.

Tandis que saint Augustin rendait à Dieu sa belle âme, les Vandales tenaient assiégée sa ville épiscopale, et déjà le torrent dévastateur de la barbarie avait commencé à répandre sur le monde des

[1] P. 50-51.

calamités sans nombre. La science théologique ne survécut pas à ce vaste naufrage qui engloutit les arts, les lettres, la civilisation tout entière. Cependant les études ne furent pas entièrement abandonnées, la succession des écoles ne fut pas interrompue, et la théologie tout-à-fait négligée. On l'étudiait dans l'Écriture et dans les Pères. Il y avait, il est vrai, peu d'invention, peu de philosophie; les écrits de Bède, de Raban, etc., nous montrent que l'on se bornait à copier, à compiler, à abréger les anciens. Cependant, malgré la pénurie du génie créateur et inventif, on trouve dans cette époque des essais de systématisation plus complets que ceux des Pères. Au milieu du 7e siècle, un évêque de Sarragosse, nommé Tayon, et quelque tems après, saint Jean de Damas, au sein de l'Église grecque, dressèrent chacun un corps ou *somme de théologie*, divisés l'un en quatre livres, et l'autre en cinq.

Mais avec le 11e siècle, des destinées nouvelles commencent pour la science sacrée. Les études furent reprises avec ardeur. On sait le zèle avec lequel la célèbre école de l'abbaye du Bec cultiva alors la philosophie chrétienne, sous la direction de Lanfranc, et surtout de saint Anselme. Dans ses hautes spéculations, ce dernier continuait saint Augustin et précédait Descartes. — La scolastique avait pris naissance, et l'on vit bientôt paraître les trois grandes écoles philosophiques du moyen-âge, le nominalisme, le réalisme et le conceptualisme. On ne tarda pas à appliquer ces systèmes à la théologie, et dès-lors le point de départ de la science se trouva changé. Elle ne demanda plus à la révélation son principe, mais elle le chercha dans un ordre logique, dans une sorte d'expérience et d'observation, dans la conscience. Telle est la grande innovation du 11e siècle. L'Église laissa la philosophie marcher dans cette voie, l'avertissant seulement qu'il y avait une barrière qu'elle devait respecter : cette barrière est le dogme révélé dont elle est la dépositaire. Aussi quand Roscelin, Abailard, Guillaume de Champeaux, Amaury de Chartres, se présentèrent avec des systèmes qui l'attaquaient, elle s'opposa fortement à ces hardis novateurs. Mais, tout en proscrivant sévèrement les erreurs enfantées par la philosophie sortie de la dialectique d'Aristote, elle se montra trop facile peut-être envers elle, en adoptant pleinement sa méthode. Pierre Lombard l'appliqua avec succès à la théologie; mais ce fut

saint Thomas qui la porta à son apogée. Ce puissant génie, qui mourut à l'âge de 49 ans, laissant après lui 17 volumes in-folio, embrassa dans sa *Somme* Dieu, l'homme et la nature, avec leurs rapports les plus profonds et les plus mystérieux. Son plan est celui même de l'univers. « D'abord il s'élève à Dieu et nous présente la nature divine dans son essence, dans ses perfections, dans sa vie incommunicable. Nous voyons ensuite la création sortant de Dieu, marquée de son sceau, le reproduisant en quelque sorte. Dans cette création, nous traversons le monde angélique et le monde matériel pour arriver à l'homme. Saint Thomas l'étudie dans ses deux natures et dans sa destinée. La destinée humaine, la fin de l'homme lui découvre sa loi. De la loi de l'homme se déduisent tous les devoirs, toutes les vertus, la constitution de la famille et de la société. Mais à côté de la loi de justice et d'amour se trouve l'égoïsme qui engendre le péché, le vice, le mal. Cette filiation hideuse de l'égoïsme est décrite par le saint docteur avec une analyse qui en découvre jusqu'aux fibres les plus cachées. Il faut un moyen à l'homme pour se guérir, se justifier et atteindre à sa fin; alors saint Thomas raconte les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption en eux-mêmes et dans toutes leurs conséquences. Il voulait terminer son livre en éclairant par la lumière de sa haute contemplation tous les mystères de la vie future [1] ». Voilà la synthèse la plus majestueuse que l'on connaisse. Ni l'antiquité, ni les tems modernes n'ont rien à opposer à la *Somme* de saint Thomas. Après sa mort et celle de ses plus illustres successeurs, Duns Scot et Durand de Saint-Pourcain, la scolastique dégénéra; et Occam, en renouvelant le Nominalisme, acheva de jeter la confusion dans les écoles.

Alors parut la réforme. Ses attaques aveugles et passionnées développèrent au sein de l'Eglise une science vaste et profonde; ce fut l'époque de Suarez, de Duperron, de Baronius et de Bellarmin. Bacon et Descartes accomplirent ensuite une nouvelle révolution dans les idées; cependant, malgré le mouvement imprimé à la pensée, il n'y eut pas scission entre la théologie et la philosophie cartésienne; on peut seulement reprocher à celle-ci d'avoir préparé les

[1] P. 72.

voies à cette scission, malgré les efforts de Bossuet, Fénelon, Malebranche, pour les concilier l'une et l'autre. Enfin on a, dans les tems modernes, proclamé le divorce de la théologie et de la philosophie comme la conquête la plus glorieuse de l'esprit humain; la théologie a été reléguée dans le domaine purement sacerdotal, et la philosophie est allée chercher ses principes dans l'homme, dans les sens ou dans la raison. On connaît les tristes résultats de cette rupture; on sait quel est aujourd'hui l'épuisement de l'esprit philosophique, et combien est grand l'affaissement où est tombée la pensée après avoir goûté de toutes les erreurs et de tous les systèmes, sans pouvoir s'arrêter à aucun.

Pour sortir de cet état, il faut une alliance nouvelle de la science et de la foi. Or, tout paraît annoncer, dit M. Maret, une renaissance théologique. Les esprits semblent fatigués du scepticisme et du progressisme. Détrompés des illusions d'une fausse science, ils accueillent avec plus d'empressement les idées et les sentimens religieux, et lorsque des doctrines élevées et généreuses leur sont présentées, ils se passionnent pour elles. L'élite de la jeunesse revient à la foi et lui demande la solution des grands problèmes de la destinée humaine. Ce n'est pas toutefois que le christianisme soit à la fin de ses combats; non, le rationalisme n'a pas encore épuisé contre lui tous ses traits; une controverse aux proportions gigantesques se prépare pour un avenir qui n'est pas très éloigné. Mais, la vérité devant triompher enfin, le professeur regarde le 19e siècle comme l'aurore d'une grande époque théologique.

Il passe ensuite à l'exposition de la méthode qu'il suivra dans son enseignement. Or, comme elle doit résulter de la nature même de la théologie qui est une science d'autorité et de raison, cette méthode est une méthode historique et philosophique. — L'objet de la première sera de chercher et d'établir l'origine et les développemens des dogmes. Le rationalisme contemporain les regarde comme un simple produit des facultés humaines; si nous l'en croyons, ils se sont élaborés dans le laps des tems et parés des dépouilles de l'antique Orient et de la spéculation hellénique. La méthode historique devra réfuter ces théories mensongères et faire ressortir l'origine divine des dogmes. Puis, comme les hérésies ont opposé des obstacles à leurs

développemens, elle étudiera la nature et les effets de celles-ci. Alors le dogme apparaîtra avec tous ses grands caractères d'unité, de perpétuité, d'immutabilité. Or, la pensée humaine imprime sur tous ses produits le triple cachet de la variété, de la mobilité et de la mutabilité ; il faudra donc reconnaître que cette admirable suite de la vérité catholique n'est pas l'œuvre de l'homme. Voilà pour la méthode historique.

Quant à la méthode philosophique, elle cherchera dans le dogme la véritable explication de Dieu, de l'homme et du monde; elle s'attachera à le présenter comme la plus haute et la plus complète des philosophies. Elle rencontrera d'abord les mystères, et elle montrera que tout incompréhensibles qu'ils sont, ils ne répugnent pas à la pensée humaine; elle les étudiera dans toute leur étendue pour se pénétrer de l'idée qu'ils recèlent dans leur profondeur; et elle fera ressortir ainsi leurs rapports avec la nature humaine, les sciences et l'histoire. Enfin, elle soumettra à un examen sérieux et approfondi les doctrines qui disputent aujourd'hui au christianisme l'empire des intelligences. Pour dévoiler l'erreur, il lui suffira souvent de mettre ces théories en parallèle avec les dogmes et la philosophie de la révélation.

Après avoir ainsi déterminé la méthode qu'il se propose de suivre, M. Maret l'applique à la théodicée.—Si l'on veut, dit-il, arriver à une connaissance de Dieu aussi complète que le comportent nos facultés dans leur état présent, il faut interroger la conscience formée par le christianisme. Avant l'apparition de la religion chrétienne, la spéculation philosophique s'était élevée, il est vrai, par ses propres forces et à l'aide de traditions plus ou moins pures, à une certaine conception de l'unité, de la simplicité, de la perfection de la nature divine; mais cette conception était incomplète et mêlée de graves erreurs. Que la raison laissée à elle-même ne dépasse pas dans cette connaissance certaines limites, les faits sont là pour l'attester. Il a donc été nécessaire que le christianisme vînt éclairer le monde pour renverser cette barrière, qui arrêtait l'esprit humain dans la première de toutes les sciences. Or, il croit à un Dieu unique, éternel, simple, infini, libre créateur et conservateur du monde dont il est distinct. Nous ne nous arrêterons pas à énumérer les preuves de

l'existence de cet Être-Suprême : tout le monde les connaît. Mais nous croyons devoir signaler une erreur aujourd'hui très répandue dans un grand nombre d'ouvrages savans ou qui veulent l'être. On sait que le rationalisme absolu confond l'infini avec le monde et détruit par là la personnalité divine. Pour renverser ce système, M. Maret prend son point de départ dans l'étude de la conscience développée par le christianisme. Laissons-le parler : « Les deux premiers élémens que cette étude nous révèle, se résument dans l'idée du moi et dans l'idée du monde... Or, relativité, multiplicité, variabilité, contingence, bornes, tels sont les caractères généraux et du moi et du monde ; et tous ces caractères sont exprimés par un seul mot, le fini.

» Mais il y a dans la conscience et dans la raison un autre élément. Quand j'énumérais les caractères du fini, quand je nommais le relatif, le multiple, le variable, le contingent, le temporel, n'y avait-il pas dans vos consciences une grande voix, écho du monde divin, qui nommait en même tems ce qui est opposé à ces caractères. l'absolu, le un, le nécessaire, l'éternel, l'immuable, l'infini? Pourriez-vous concevoir les premiers termes sans les seconds? ces termes ne s'appellent-ils pas? est-il donné à l'esprit humain de les séparer?

» Ainsi, au-dessus, infiniment au-dessus de l'idée du fini, nous trouvons dans la conscience la grande idée de l'infini. . . Ces deux idées nous accompagnent sans cesse ; nous les retrouvons dans toutes nos perceptions ; elles font partie intégrante de toutes nos pensées, de tous nos raisonnemens ; nous ne pouvons ni les effacer, ni les oublier.

» Mais n'existe-t-il aucun rapport entre ces idées? n'existe-t-il aucun rapport entre le fini et l'infini? Comme je ne puis concevoir le fini tout seul, comme je ne puis trouver dans le fini sa raison d'être, je suis forcé par la constitution de ma nature à rapporter le fini à l'infini, à considérer l'infini comme la cause et la raison du fini. Il y a donc entre l'un et l'autre le rapport qui existe entre la cause et l'effet. Mais comme l'infini se suffit, puisqu'il est infini; comme il doit trouver en lui-même tout le complément de son être, je conçois clairement que l'infini est la cause libre, infiniment libre du fini. Si

l'infini était nécessité dans la production du fini, il ne se suffirait plus à lui-même; il manquerait quelque chose à sa perfection; il ne serait plus infini. J'arrive donc à l'infini cause, et cause libre du fini.

» Avec ces impérissables idées, avec ces rapports nécessaires, me sont données les existences. Ces idées, ces rapports correspondent à des réalités. Je ne puis douter de la réalité du moi, de la réalité du monde; je ne puis douter de la réalité du fini et de celle de l'infini. Kant a beau me dire que ces idées purement relatives à ma manière d'être, purement régulatrices de ma raison, ne m'apprennent rien des choses; la nature est plus puissante que Kant, et la raison comprend l'erreur de son système. Car enfin, y a-t-il quelque chose de personnel dans ces idées, dans ces rapports? puis-je me dépouiller de ces idées, puis-je intervertir ces rapports? Ce sont des lois que je n'ai pas faites, qui dominent ma raison et toutes les raisons. Elles sont donc l'expression de la nature des choses; elles correspondent donc à des réalités. D'ailleurs, m'est-il donné de douter véritablement de la réalité de mon moi, de la réalité du monde, de la réalité du fini? Et si je ne puis douter de la réalité du fini, celle de l'infini, qui seul explique et fait comprendre le fini, peut-elle être plus douteuse? Ces réalités se supposent et se soutiennent; qu'une seule vous échappe, l'autre fuit aussitôt. Il faut donc les reconnaître ou tomber dans les contradictions palpaples du scepticisme universel.

» Je m'élève maintenant vers cet infini qui vient de se révéler à ma raison et à mon cœur. Que me représente cette grande idée? Elle me représente une unité, une simplicité parfaites, réunissant toutes les perfections dans un degré sans limites. Je découvre dans cette unité absolue, dans cette unité féconde, un abîme d'être sans fond et sans rives, l'océan infini de la vie. Toutes les perfections que je trouve répandues dans le monde existent à un degré sans limites dans l'infini; tout ce qu'il y a de bon dans les créatures se retrouve dans leur cause, pâles reflets de l'éternelle lumière, faibles écoulemens de cette mer immense de l'être, les créatures reproduisent quelques traits de l'éternelle beauté, de la perfection souveraine. Or, comme je trouve dans le monde des êtres intelligens, sages, bons et libres, je puis affirmer que l'infini est intelligent et souverainement

intelligent ; sage, bon et souverainement bon; libre et souverainement libre ; et puisqu'il possède toute perfection, je puis affirmer qu'il se suffit plainement à lui-même. Ici j'arrive à l'idée d'un infini personnel, d'une personnalité infinie; j'arrive à l'idée d'un Dieu personnel, cause libre du monde, et par conséquent distincte du monde ; et j'y arrive par la voie d'une déduction rigoureuse ; je ne fais que développer l'idée même de l'infini; je tire le même du même : ce procédé est rigoureux [1]. »

Mais, dira-t-on peut-être avec Hégel, ces deux termes infini et fini peuvent se réduire l'un dans l'autre, se confondre dans une identité commune. Alors, loin de représenter deux existences distinctes, ils n'en représentent qu'une seule. Examinons cette hypothèse.

« J'affirme donc que le contingent et le nécessaire, le temporel et l'éternel, la multiplicité et l'unité, le limité et l'illimité sont une seule et même existence, un seul et même être. Mais quel est le sens, la portée des affirmations que je viens de poser ? Dans ces affirmations, je dis que le nécessaire, l'éternel et le un deviennent le contingent, le temporel, le multiple ; et réciproquement. Mais qu'est-ce à dire, sinon que le nécessaire, l'éternel et le un cesse d'être nécessaire, un, éternel ; que le contingent, le temporel et le multiple cesse d'être contingent, temporel et multiple. Ainsi je nie alternativement chacun de ces termes, et je les détruis les uns par les autres : que me reste-t-il alors? Quel résidu dans mes mains? Rien, absolnment rien. J'ai réussi à faire le vide, je suis arrivé au néant. Oui, dire que l'infini devient fini, c'est détruire, c'est nier l'infini ; dire que le fini devient infini, c'est détruire, c'est nier le fini.

» Ces deux termes ne peuvent donc pas se réduire l'un dans l'autre; ils subsistent donc dans leur éternel antagonisme. Et comme ces idées nous représentent des existences et des existences distinctes, Dieu est donc essentiellement et nécessairement distinct du monde, en dehors, au-dessus, infiniment au-dessus du monde. L'identification de Dieu avec le monde mène l'esprit à des contradictions, à des absurdités palpables ; le même cesse d'être le même; le néant et l'être sont identiques. Le principe de contradiction s'applique donc ici

[1] P. 119-32.

dans toute sa rigueur et la démonstration rationnelle ne peut aller plus loin[1]. »

Ce n'est pas tout : puisque l'identification de l'infini et du fini dans une même substance conduit logiquement au néant absolu, comment expliquer la formation de l'univers, comment le tirer du néant? Hégel nous dit, il est vrai, qu'il y a un milieu entre l'être et le néant, le *devenir*. —« Mais quoi! pour devenir, ne faut-il pas être déjà? Ne faut-il pas quelque chose qui persiste au milieu de toutes les transformations? Eh bien! ce quelque chose, qu'est-il? Si c'est le néant, nous retombons dans toutes les absurdités du système; si c'est l'être, c'est l'être infini; car par quoi serait-il borné? Alors tout le système croule par sa base[2]. »

Hégel et son école disent enfin que la personnalité est une borne en Dieu. — « Vaine objection! le moi divin équivalant à l'infini, comment serait-il une borne en Dieu? Le non-moi en Dieu, c'est le monde, c'est le fini; c'est l'être que Dieu crée avec une infinie liberté; c'est l'être que Dieu crée sans rien perdre, sans rien communiquer même de son infinie perfection. Le non-moi divin n'est donc pas une borne pour Dieu, et la réalité du fini n'appauvrit nullement la richesse infinie de l'Être suprême. Les vaines difficultés qu'on voulait nous opposer s'évanouissent; l'infini et le fini restent à jamais irréductibles l'un dans l'autre; Dieu est à jamais distinct du monde[3]. »

Ainsi, un infini personnel, libre créateur du monde avec lequel il est impossible de le confondre, tels sont les résultats que nous avons obtenus par le raisonnement. Nous avons donc trouvé, ajoute l'éloquent professeur, le Dieu que la conscience humaine adore, le Dieu que le Christianisme nous révèle. Oui, la parole de la foi est la plus profonde des sciences. Il est bon de voir disparaître à sa lumière ces nuages dont l'orgueil voudrait obscurcir l'éclatant soleil qui luit dans nos âmes.

Mais, en démontrant ainsi par le raisonnement l'enseignement de la conscience et du christianisme, nous avons écarté une question

[1] P. 123-24.
[2] P. 125.
[3] *Ibid.*

importante : quelle est, par rapport à la connaissance de Dieu, la puissance de la raison humaine abandonnée à elle même? Pour la déterminer, il faut consulter les faits, et d'abord sortir des tems chrétiens. Car, si la religion de J.-C. a réellement agrandi la notion de Dieu, ou du moins si elle a rétabli dans la conscience des idées effacées, cette notion, ces idées, une fois entrées dans son domaine, agissent toujours sur les esprits mêmes qui nient le christianisme et sa divinité. Nous nous placerons donc au sein de l'antiquité païenne; alors se présenteront à nous deux noms immortels, symboles du génie et de l'inspiration, Platon et Aristote. Nous interrogerons leur théodicée; nous aurons ainsi toute leur valeur, toute la portée de la raison en dehors du christianisme.

L'abbé V. D. CAUVIGNY.

Polémique Catholique.

DU SYSTÈME DES ANGLICANS,

APPELÉS PUSÉYSTES [1].

Réflexions préliminaires.

Rien n est mposant, rien ne donne à réfléchir comme de suivre la marche et la transformation des idées de l'homme, surtout lorsque ces idées achèvent leur orbite et s'arrêtent enfin dans leur révolution, pour ne plus se réaliser par des faits, mais pour rentrer à l'état d'abstraction d'où elles furent tirées jadis. L'intérêt redouble quand elles contiennent, comme il arrive souvent, quelque élément mauvais et désorganisateur. Le siècle actuel a déjà vu beaucoup de grandes choses en ce genre, et il est à croire qu'il en verra encore, ce siècle qui, parce qu'on devra dire à son sujet, *lassera le burin de l'histoire.* On a voulu creuser jusqu'aux dernières assises sociales; tant le fait aujourd'hui succède vite à l'idée! On a tout ébranlé, tout remué, et l'on sent encore le sol osciller sous les pas. La pensée humaine a eu l'envie de mesurer son domaine; mais elle a enclavé, dans son chimérique empire, des régions dont elle n'aurait jamais dû franchir les bornes: il n'est pas de mauvais lieu où elle n'ait reposé son vol, essayé de réaliser ses folles et fatales imagina-

[1] Nous espérons dans un de nos prochains cahiers dire quelques mots de l'état de l'église anglicane et du mouvement qui s'y opère dans ce moment. Mais nous avons cru devoir auparavant faire connaître à nos lecteurs comment ce même mouvement est jugé à Rome par un anglais, Mgr Baggs, recteur du collège anglais, et aujourd'hui évêque de *Pella* et vicaire apostolique du district occidental de l'Angleterre. Cet article est extrait du n° 43, tome xv, p. 60, des *Annali* de Mgr de Luca.

(*Note du Directeur*).

tions. Mais elle ne saurait vivre longtems au sein d'une atmosphère pestilentielle : Dieu lui a prescrit de revenir toujours au grand air, à l'air pur ; c'est-à-dire à la vérité. Tel est bien, après tout, le terme de chacune de ses excursions, quelque hardie qu'elle ait pu être. Plus que toute autre, l'idée protestante mène à ces considérations. Trempée en partie au feu des passions et de l'erreur, et en partie aux rayons de la vérité, on l'aurait crue capable de résister plus longtems à l'action corrosive de ses conséquences. Or, il y a maintenant trois siècles révolus qu'elle s'incarna, pour ainsi dire, en des faits monstrueux; depuis, des produits du même ordre sont sortis par intervalles. Mais aujourd'hui elle se meurt, ou est déjà morte en certains pays. Le pays où elle devrait être naturellement plus vivace, parce qu'elle y était plus comprimée, l'Angleterre est comme toute frappée de son impuissance et de sa stérilité. Elle mesure avec effroi le vide qu'on s'était figuré si parfaitement rempli. De là des besoins inconnus jusqu'alors, des besoins qu'ont imprimés des mouvemens divers, parfois étranges, et dont l'observateur attend encore le résultat et les suites. C'est donc là principalement qu'il est imposant et instructif de suivre la transformation des idées de l'homme. *L'île des Saints* va-t-elle reprendre son noble titre ? ou bien s'éloignera-t-elle encore davantage de la source de toute sainteté ? Une impulsion vaste et forte s'est manisfestée vers le catholicisme, vers l'église de Rome. Mais quelle est la vraie signification de ce fait ? On a beaucoup espéré des *puséystes;* quelles sont, dans le sens des espérances catholiques, la valeur et la portée de ce système ? On peut douter que cette école soit aperçue, en France, sous un point de vue net et clair : on se flatte quelquefois en regardant comme d'une éventualité facile ce qu'on brûle de voir réalisé. Mais les aspirations à la doctrine catholique pourraient bien se borner à produire un simple rapprochement vers nos dogmes et nos institutions, et à tromper par des alimens factices un besoin réel ; pour sentir qu'il n'est pas encore tems d'immoler, au foyer du père de famille, veau engraissé, en signe de la joie du retour, il suffit d'une réflexion le bien naturelle. Quand on a sucé l'erreur à la mamelle, on se l'est assimilée comme la vie; elle fait partie de nous-même : communion terrible ! c'est la robe trempée dans le sang du Centaure; elle inocule

un venin qu'on ne peut extraire qu'à grand'peine; si l'on s'en dépouille, elle déchire en lambeaux ce qu'on a de plus cher. Voilà l'erreur. N'était-il pas tout simple, après cela, que les *anglicans*, sentant comme malgré eux ce qu'il y a du défectueux dans l'idée protestante, et qu'elle ne fait pas taire toutes les exigences de l'âme, aient imaginé un état mitoyen dans lequel ils donnent encore une main à leur marâtre, pour saisir de l'autre ce que son sein stérile n'a point porté? Oui, cela est bien dans la nature : la nature ne fait rien *par saut*, disait Linnée; la parole est vraie, vraie surtout du retour à la vérité. Un seul bond précipite au fond de l'erreur; mais quand on essaie de regagner la vérité, il faut péniblement gravir.

Quelques degrés sont déjà franchis; mais il en reste encore. C'est pour mettre à même de juger de l'espace parcouru et de l'espace à parcourir, qu'on a traduit, et qu'on publie les pages suivantes et quelques autres qui paraîtront après. Elles sont d'un témoin sûr, d'un observateur qui sait juger, d'un chrétien qui ne s'abuse pas, d'un prêtre qui voudrait voir tous les hommes dans les bras de leur mère la sainte Église. Dans un premier travail, publié en 1842, Monseigneur *Baggs* a exposé le système et la méthode des théologiens d'Oxford : il en a aussi apprécié la valeur. Une seconde dissertation, datée de cette même année 1843, contient quelques considérations sur l'*état actuel de l'église anglicane*. On y verra les modifications que le Puséysme a subies; mais on y verra surtout que l'Angleterre, ou du moins l'élite de l'Angleterre, a besoin de quelque chose, et que ce quelque chose elle ne le trouvera que dans le catholicisme *universel*. Que l'Angleterre y songe donc! la vieille foi romaine est revenue, comme naguère une grande infortune, *s'asseoir au foyer du peuple britannique :* puisse-t-elle être mieux traitée que le héros trahi par la victoire! Elle ne demande l'hospitalité que parce que la paix de l'âme et la félicité sont ses sœurs; l'hospitalité lui sera-t-elle refusée?

C.-M. A.....

SUR LE SYSTÈME DES ANGLICANS APPELÉS PUSÉYSTES [1].

Notre divin Sauveur, avant de souffrir pour la rédemption de l'homme, ayant prié le Père Éternel pour ses apôtres, pria aussi pour tous les fidèles : « Je ne prie pas pour eux seuls, mais aussi » pour ceux qui, par leur parole, croiront en moi, afin que *tous* » ne soient qu'*un*, comme vous, ô mon père, êtes en moi et moi » en vous : qu'ils soient de même un en nous, afin que le monde » croie que vous m'avez envoyé [2]. » L'unité des disciples de Jésus doit donc être *intime*, afin de ressembler à l'unité du Père céleste et du divin Fils, qui ont la même pensée divine et la même volonté éternelle. Il faut aussi que cette unité soit *extérieure*, afin d'être pour le monde une preuve de la divine mission du Christ, *afin que le monde croie que vous m'avez envoyé ;* car cette intime et parfaite unité de tant de peuples divers, ne peut être l'œuvre d'une force humaine, mais seulement du bras tout-puissant d'un Dieu. Cette prière solennelle, à laquelle l'Homme-Dieu n'attacha pas de condition, a été exaucée par le Père éternel : après dix-huit siècles passés, on voit encore subsister en deux cents millions de fidèles de toute nation, qui appartiennent à l'église catholique, l'unité de pensée ou de foi, l'unité de volonté ou de charité ou de communion ; puis aussi l'unité extérieure, toujours conservée au moyen de la suprême autorité de Pierre établie par Jésus-Christ, et dont l'invariable persévérance et la salutaire efficacité à conserver l'unité est une preuve

[1] Mgr Baggs avertit, dans le courant de l'article, que s'il se sert du mot *puséystes*, bien qu'il soit rejeté par ceux auxquels il l'applique, ce n'est ni par mépris, ni par aucun autre sentiment qui pourrait leur être désagréable; au contraire, dit-il, je désire les traiter avec toute sorte de charité et de respect; mais il l'emploie parce que ce terme est plus connu, et qu'il est déjà adopté dans toute la presse et dans le monde littéraire. — Nous nous unissons à cette déclaration de Mgr Baggs. (*Note du Directeur*).

[2] Saint Jean, XVII, 20, 21 : « Non pro eis rogo tantum, sed et pro eis qui crediturí sunt per verbum eorum in me : ut omnes unum sint sicut tu, Pater, in me et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint : ut credat mundus, quia tu me misisti. »

éclatante de la mission divine de celui qui l'a posée comme la pierre angulaire, comme le perpétuel et inébranlable fondement de son église.

Oui, telle est l'église catholique. Mais, hélas! que différente a toujours été la condition de ceux qui sont séparés de ce centre d'unité, qui ne se soumettent point à l'autorité établie par le Sauveur dans la sainte église! Jamais il ne s'est trouvé chez eux d'unité qui ressemble à l'unité du Père avec le Fils, d'unité qui puisse persuader au monde que le Christ a été envoyé par le Père!

Afin de constater, avec toute l'évidence de la réalité, l'absence de cette marque caractéristique dans l'*anglicanisme*, nous citerons ici les propres paroles du professeur *Pusey*, qui a donné son nom aux anglicans dont le système fait le sujet de ce travail. Ecrivant, en 1842, à l'archevêque anglican de Cantorbéry, il s'exprime en ces termes : « Nous sommes, par rapport à la communion actuelle, sé-
» parés du reste de la famille chrétienne [1]. » Et ensuite : « Ces
» nombreuses divisions entre nous, ces contentions sur les points
» que ceux d'un parti prétendent fondamentaux, bien que nous
» espérions qu'ils croient mieux que ce qu'ils professent, cette
» tache d'hérésie si souvent appliquée même au don du Seigneur
» dans le baptême, cette proscription des noms de frères propre
» aux méchants, cette impossibilité de nous comprendre les uns les
» autres ou de nous faire comprendre. Ciel! comme tout cela
» *ressemble bien plus à la confusion de Babel*, lorsque Dieu em-
» pêcha les hommes de construire leur édifice géant, qu'à cette cité
» merveilleusement unie en soi et à laquelle il fut promis qu'il n'y
» aurait dans son sein qu'une voix et qu'un langage! » Autre aveu plus frappant encore du même auteur : « Nos séculiers jusqu'ici
» n'ont pas un seul guide vivant : les lèvres du prêtre n'enseignent
» pas jusqu'ici la science pour eux ; des personnes qu'ils respectent
» au même degré leur exposent un enseignement divers, et l'une
» des deux grandes classes des maîtres leur crie souvent que l'autre
» est dans une erreur fatale. Sera-t-on surpris que le peuple trouve
» mal aisé de reconnaître comme représentant de cette église qui

[1] Page 29.

» est la colonne et le fondement de la vérité, une église si divisée ? » Il essaie d'échapper à ces débats et va trouver quelqu'un qui se » charge de lui montrer la voie. » C'est encore le docteur Pusey, qui, écrivant, en 1839, à l'évêque anglican d'Oxford, disait : « Nos schismes menacent de faire de nous une parole de dérision et » de mépris pour tout le monde : nous portons la honte avec nous » partout où nous allons et nous sommes en danger de devenir » une tache flétrissante pour le nom chrétien, au lieu d'être (comme » nous pouvions avoir été) une des plus grandes communions et » des plus florissantes de toutes les églises. La nation anglaise est » près de devenir le type même du schisme. » A son tour, le révérend *Ward*, également attaché à cette école, vient nous dire que « l'église anglicane, dans laquelle se trouvent tant de divisions, » n'est qu'une église *purement locale*, séparée de la plus grande » partie, sans comparaison, du christianisme[1]. »

A coup sûr, on serait longtems à nombrer toutes les nuances diverses qui se présentent quand on observe l'église anglicane : mais il vaut mieux se borner aux variations les plus prononcées. Écoutons un intelligent séculier anglican, encore de l'école de M. Pusey : dans un opuscule intitulé *Un Traité de plus*, voici comment il s'exprime : « Il y a trois aspects tout-à-fait distincts sous lesquels l'Église an- » glicane se montre à différents esprits : l'*Évangélique* ou la basse » Église, *l'Église et l'État* ou la haute Église, le *Puséyste* ou *Ca-* » *tholique*. »

L'auteur définit la *section évangélique* en disant que « la doctrine » principale sur laquelle insistent les évangéliques est la justification » par la foi, et qu'ils jugent de la pureté ou de la corruption de » l'Église suivant que cette doctrine est relativement manifestée ou » négligée. Le ministère et les sacremens de l'Église sont à peine » nécessaires pour compléter ce système religieux, et comme il s'y » agit principalement de sentimens spirituels, les liens de commu- » nion extérieure entre les membres de l'Église ne peuvent être bien » forts. Plus la réforme s'éloigne de la hiérarchie de Rome, plus ils » l'admirent, jusqu'à ce qu'elle se complète dans le Calvinisme.

[1] Ward *few more words*.

» Pour eux, continue toujours l'auteur Puséyste, l'Église anglicane » est utile simplement comme une profession publique de foi chré- » tienne, qui règle et facilite les devoirs publics du Christianisme. »

Il définit la seconde section en disant que « le parti de la *haute* » *Église* en Angleterre a toujours réuni deux élémens bien divers : » l'un séculier et politique, l'autre philosophique et religieux. Le » politique de la haute Église regarde l'État, représenté soit par le » roi, soit par le parlement, comme la seule source légitime du pou- » voir : il pense que toute résistance à l'État de la part de l'Église » est une usurpation des prêtres. Il regarde Dunstan et Thomas » Becket comme d'ambitieux agitateurs; pour lui, la réforme est » l'époque de l'établissement des pleins et justes droits de l'État sur » l'Église, et partant de l'établissement de l'Église anglicane, de ses » pouvoirs et priviléges, d'après les lois et mœurs de la nation. Les » partisans de cette idée pensent donc que l'Anglais est membre de » l'Église comme il est membre de l'État; qu'il assiste au culte pu- » blic pour professer la morale civile autant que le devoir religieux, » et que l'Église et l'État, ou l'Église et le souverain ont des droits » au moins égaux à sa dévotion. L'athéisme pratique, qui peut se » concilier avec ce système (et la conciliation s'est réellement effectuée » à l'endroit de Hobbes) a fort embarrassé beaucoup de personnes » religieuses, qui ont imaginé l'existence d'une conscience de l'État, » supposant qu'il y a dans l'État je ne sais quelle responsabilité re- » ligieuse.

» La doctrine catholique, dit-il, c'est-à-dire *Puséyste*, admet que » l'Église catholique est une institution spéciale fondée par Jésus- » Christ et par ses apôtres, et transmise de génération en génération » au moyen de certaines règles; qu'étant universelle, elle est en dehors » des lois de l'espace et du tems; qu'elle se peut unir, mais par » pur accident seulement, à un État politique quelconque. C'est à » cette institution politique quelconque que Dieu a confié la conser- » vation de la vérité religieuse, le soin et le gouvernement des choses » spirituelles de tous les hommes baptisés dans l'Église de Jésus- » Christ; tout exercice de cette juridiction de la part du pouvoir » séculier est une usurpation contre laquelle on doit protester comme » contre une injustice, et il faut résister par les moyens qui ne sont

» pas incompatibles avec la nature spirituelle de cette autorité. A ce
» point de vue, l'Église anglicane n'a pas son origine dans les sales
» passions d'Henri VIII et dans le scepticisme de son ministre
» Cromwell, mais elle devient cette portion de l'Église du Christ, qui
» fut établie en Angleterre soit sous l'autorité du patriarchat romain,
» soit avec quelque constitution indépendante plus ancienne. »

Voilà ce qu'on lit dans les ouvrages indiqués, tous d'auteurs Puséystes, et ce qui suffit pour donner une idée de l'état présent de l'Église anglicane. Mais afin de mieux éclaircir certaines expressions dont ils font usage, il faut ajouter quelques observations. Les *Puséystes* nient que la primauté de juridiction appartienne au pontife romain; ils lui reconnaissent simplement une primauté de préséance ou d'honneur : ils réduisent son autorité à celle d'un patriarche, et son patriarchat (suivant la carte géographique qui accompagne l'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique* du D. Palmer) se bornait à l'Italie et aux îles voisines, en sorte que, dans ce système, l'Angleterre était indépendante du pape. On est allé jusqu'à prétendre, comme le D. *Palmer*, que le pape n'exerça pas de juridiction spirituelle en Angleterre jusqu'au 7e siècle, et que, pendant quelques siècles encore, cette juridiction fut très bornée. Ce roman, car c'en est un, a été pleinement réfuté par le savant *Lingard*, dans la *Revue de Dublin*. Ecrivant contre l'évêque protestant *Burgess*, il a pareillement démontré la fausseté de l'autre assertion, encore mise en avant par le D. *Charton* autres Puséystes, qu'antérieurement à saint Grégoire-le-Grand et à saint Augustin, il y avait en Angleterre une Église indépendante de Rome, fondée, selon quelques-uns, par saint Paul.

Il peut aussi paraître étrange que les partisans du professeur *Pusey* se nomment eux-mêmes *catholiques*, comme faisaient les Donatistes au tems de saint Augustin : c'est qu'ils soutiennent être une branche de l'Église catholique ou universelle, bien qu'ils ne puissent nier que cette branche ne soit détachée de son tronc. Malgré cela, ils s'appellent eux-mêmes les *catholiques en Angleterre*, ou les *Anglo-catholiques*, avec cette étrange idée que les Anglais unis avec Rome sont schismatiques, car, disent-ils, ce sont eux qui se sont retirés, ce n'est pas nous (autre proposition de M. *Palmer* réfutée par l'illustre *Lingard*). Ils nient donc qu'ils soient protestans, le protestantisme

étant, d'après l'auteur d'un *Traité de plus*, « un terme absolument » négatif qui ne suppose nécessairement aucune ombre de foi (*nes-* » *suna fede affatto)*[1]. »

Or, que l'anglicanisme soit une espèce de protestantisme, cela est clair d'après le serment que prêtent à leur couronnement les souverains britanniques, de maintenir la *religion réformée protestante*, comme aussi d'après la loi que la couronne est héréditaire dans la *ligne protestante*. Néanmoins, dans sa *Lettre* à Golightly, M. *Palmer*, diacre et professeur au collége de la Madeleine à Oxford, va jusqu'à se proclamer catholique et jusqu'à dire « anathême au pro- » testantisme et à toutes ses formes, sectes et dénominations, et » spécialement à celles des luthériens et calvinistes et des dissidens » britanniques et américains; » comme aussi, dit-il, « à tous ceux » qui chercheront à établir identité de communion entre eux et notre » église anglicane.., à tous je dis anathême..; et si jamais l'église angli- » cane faisait profession d'être une forme du protestantisme, je re- » jetterais l'église anglicane, à l'instant je me séparerais d'elle, » comme d'une secte humaine, sans donner aux protestans la peine » de m'expulser. » Reste à voir s'il peut accomplir cette promesse solennelle; car ces prétentions ont été victorieusement réfutées par la *Revue de Dublin*[2], qui prouve invinciblement le *protestantisme* de l'église anglicane par le *fait* récent de l'union des anglicans avec les calvinistes et luthériens unis, ou plutôt avec les évangéliques prussiens, dans l'envoi d'un évêque protestant à Jérusalem. Cet évêque a été consacré et envoyé par le primat de l'église anglicane, auquel il est soumis comme suffragant, et c'est à lui d'ordonner non seulement les Anglicans, mais aussi les Prussiens; ceux-ci, après avoir souscrit les 39 articles anglicans, doivent encore souscrire à la confession *contraire*, à la confession d'Augsbourg. L'église anglicane s'est donc évidemment unie, non pas avec les catholiques, mais avec les luthériens et calvinistes ou avec les évangéliques prussiens, qui, de l'aveu même des *Puséystes*, sont protestans; elle s'est donc déclaré pro-

[1] Page 52.

[2] Cette réfutation se trouve dans le cahier de mai 1842.

testante et point du tout catholique. On peut prouver combien la nomination de cet évêque est illégitime d'après les principes des mêmes *Puséystes*. On connaît une *Lettre* du docteur Pusey à l'*archevêque de Cantorbéry* dans laquelle il blâme cette nomination, et ajoute que l'immense troupeau du docteur Michel-Solomon-Alexandre, évêque de l'église protestante unie d'Angleterre et d'Irlande à Jérusalem se réduit à quatre personnes[1].

Ces observations peuvent donner une idée générale de l'état présent de l'Église anglicane, aussi bien que du système des *puséystes*. Comme monseigneur *Wiseman* et le *P. Peronne* de la compagnie de Jésus, ont réfuté avec détail les principes des Puséystes sur l'Église anglicane, sa vérité, son apostolicité, son autorité, je me bornerai à parler,

1° De l'origine du Puséysme;

2° De ses plus importantes publications, qui mettent en état de connaître ses doctrines;

3° De son état actuel et de son état futur probable.

I. De l'origine du Puséysme.

L'extrême décadence du clergé anglican au siècle passé fit naître dans son sein le nouveau schisme des *méthodistes*, qui aspiraient à une règle plus exacte, et dès lors à une morale plus évangélique. Avec les autres dissidens, ils déclarèrent la guerre à l'Église anglicane. Cependant, ses ministres, pleins de richesses et gorgés des biens de cette terre, étaient plongés dans une léthargie profonde[2]; ils ne songèrent à prendre les armes convenables que quand ils virent marcher contre eux les dissidens, le peuple, le gouvernement et les catholiques. Il y a déjà bien des années que, pour se défendre contre

[1] M. *Hope*, à son tour, dans une brochure sur cet évêché, cherche à faire voir que, *d'après les lois* tant civiles qu'ecclésiastiques de l'Angleterre, ou les protestans prussiens sont exclus de la communion de l'évêque Alexandre, ou l'évêque lui-même est retranché de l'église anglicane. Mais le *fait* reste toujours le même, c'est un acte non-seulement du gouvernement prussien, mais aussi de la reine d'Angleterre et de l'archevêque de Cantorbéry.

[2] Voyez l'opuscule intitulé : *Un traité de plus*.

les dissidens, qui savent citer l'Écriture aussi bien que les anglicans, un grand nombre furent contraints d'embrasser le principe de la nécessité de la tradition et de l'autorité ecclésiastique déjà reconnue par quelques-uns de leurs pères anglicans, mais oublié par eux pendant un certain tems. Dégoûté de voir les évêques et les ministres protestans s'opposer éternellement aux réformes civiles proposées dans les chambres, le peuple s'était plaint des richesses énormes et du peu d'énergie du clergé établi; c'est pourquoi le gouvernement, appuyé du parlement, supprima sept évêchés protestans en Irlande. Il n'y avait donc rien de surprenant à ce que certains membres du clergé anglican, pour s'opposer à cette prétendue persécution de la part de l'État, commençassent dès lors à soutenir que l'Église était totalement indépendante de l'État, bien que cette Église fût établie par l'État, et que son chef reconnu fût le Souverain ou la Souveraine de ce même État. D'un autre coté, les ministres anglicans n'ont pas manqué d'observer la marche progressive du catholicisme en Angleterre et la tendance toujours croissante des Anglais vers nos doctrines. « *Tendimus in Latium*, disent-ils, ou, comme l'un d'eux s'en est exprimé devant moi, « *Nous sommes sur la voie Appienne*; » il aurait été mieux de dire *sur la voie Cassienne* ou *sur la voie Flaminienne*. Toutes ces forces unies les ont contraints, pour leur propre défense, d'étudier assiduement et de donner au monde des preuves plus édifiantes de conduite morale et de piété.

On commença donc, à l'université d'Oxford, à étudier la logique purement scholastique de *Whately*. Elle servit, d'après l'auteur d'un *Traité de plus*, à exciter les esprits et à leur donner plus de pénétration : ce fut, suivant le *Morning-Herald*, journal protestant, l'origine immédiate de l'enseignement de beaucoup de doctrines catholiques à Oxford. Le passage est charmant. « Quel a été, dit-il, l'effet » historique de la logique scholastique? N'a-ce pas été le grand in- » strument au moyen duquel le Papisme s'est perpétué dans le » moyen-âge? N'a-ce pas été l'arme de prédilection des prêtres pa- » pistes et des jésuites? Ne l'étudie-t-on pas diligemment à *Maynooth* » et dans toutes les universités papistes? N'est-ce pas principalement » par les subterfuges, le mécanisme et les prestiges de cette logique » que la transubstantiation se défend toujours? Il ne reste plus à

» cette logique trompeuse qu'à détruire l'attachement du clergé pour » les sobres doctrines de la réforme, et tout sera perdu. »

D'un autre côté, le *Morning-Chronicle*, autre journal protestant, fait cette observation : « Le syllogisme est, au sens de l'*Herald*, » une ruse et une invention du Papisme ; et sans doute Aristote a été » le fondateur de la Propagande ; néanmoins, c'est un fait que l'uni- » versité d'Oxford, dans la refonte de son système, a résolu de rete- » nir toutes les abominations du syllogisme [1]. » Pauvre protestantisme ! il ne peut résister aux batteries du seul syllogisme, lui contre qui tant d'autres forces se sont coalisées ! Écoutons le docteur *Pusey* faire, dans sa *Lettre à l'archevêque de Cantorbéry*, l'énumération des causes qui ont produit la tendance au catholicisme. « Toute » chose, dit-il, bonne et mauvaise, a contribué à produire ce mou- » ment : la poésie, les arts, l'architecture, la morale chrétienne ou » païenne l'ont préparé ou accéléré ; nos communications renouve- » lées avec les Églises étrangères, et aussi les maux faits à la nôtre, » la suppression de nos évêchés, les attaques des dissidens, l'indiffé- » rence des adhérens, le courroux des ennemis, la froideur ou la » haine de l'État, tout ce qui est profond, réel, saint, les actes de » charité, de bonté, de sévérité, tous les tempéramens, toutes les ha- » bitudes d'esprit même les plus éloignées, les plus improbables, les » plus hostiles, le libéralisme ou la tendance au scepticisme, tout y a » contribué ; il va sans dire que celui-là seul lui a donné naissance, » qui commande à tout, et qui fait tout coopérer à la réalisation de » ses volontés suprêmes. La tendance au *Romanisme* lui-même n'est » qu'un phénomène dans les diverses évolutions dans ce siècle plein » d'événemens ; ce n'est tout à la fois que l'effet des profonds sou- » pirs de l'Église empêchée d'être encore ce que le Sauveur l'a lais- » sée, *une* et unique » (p. 30).

Mais voyons quelle est l'origine principale et immédiate du système des Puséystes ; cette recherche nous conduit à la seconde partie de notre travail, à la considération des plus importantes publications de cette école.

Mgr BAGGS,
Recteur au collége anglais, à Rome.

17 nov. 1841.

Nouvelles et mélanges.

EUROPE.

FRANCE. — PARIS. *Nouvelles des missions catholiques.* (Extrait du n° 91 des *Annales* de la *Propagation de la Foi.*

1. Suite de la relation du P. de Smet, jésuite, datée du *Camp des Têtes plates* (Amérique septentrionale), 18 octobre 1841. Le zélé missionnaire a l'espoir de faire revivre les célèbres réductions du Paraguay, tant les sauvages montrent de bonne volonté et d'ardeur dans la pratique de la morale évangélique. Les représentans de 24 nations assistent à ses instructions. — Enumération de ces nations. — Les ouvriers seuls manquent pour cette belle œuvre.

2. Autre lettre du *même*, datée de *Sainte-Marie* (idem), 28 décembre 1841; racontant le voyage qu'il vient de faire au port *Colville* sur le fleuve Colombia, à 320 milles de ses montagnes, dans le but d'obtenir des provisions pour l'hiver, des semences pour le printems, et des outils pour les Indiens. Chemin fesant il visite les *Kalispels*, convertis par un des leurs. — Les *Cœurs d'alènes* lui font un magnifique accueil. Pendant ce voyage de 42 jours, il baptise plus de 150 personnes, prêche plus de 2,000 indiens. — Description des mœurs sauvages. — Il travaille à traduire le catéchisme en langue tête-plate. — Les missionnaires apprennent aux sauvages à fortifier leurs villages. — L'infatigable missionnaire repart pour le fort *Vancouvert*, entrepôt de la compagnie de la baie d'Hudson, à une distance de 300 lieues, pour procurer de nouveaux secours à ses sauvages.

3. Lettre du *même*, datée de *Saint-Louis* (Canada), 1er novembre 1842, racontant son nouveau voyage et en particulier la réception amicale qui lui a été faite par la nation des *Corbeaux*. Ils demandent avec instance des *Robes noires*.

4. Lettre de Mgr *Retord*, des missions étrangeres, datée du *Tong-King occidental*, avril 1842, et dans laquelle il donne les détails de la prise, des interrogatoires et des supplices infligés à M. Charrier, saisi le 5 octobre 1841. M. Charrier rend compte lui-même de ses interrogatoires et de ce qui se passe dans sa prison. Ce qu'il y a de remarquable, c'est la déférence que lui témoigne le grand mandarin, le concours de chrétiens qui viennent le voir,

et le portent durant son voyage à la capitale. Le roi approuve la sentence de mort le 28 janv. 1842, et ajourne pourtant le supplice.

5. Lettre de M. *Charrier*, donnant quelques détails sur sa vie de missionnaire; il y parle des bonnes dispositions du peuple Tong-kinois pour l'évangile.

6. Lettre de M *Miche*, des missions étrangères, datée de *Trân-Phû* (Cochinchine), 28 septembre 1842, dans laquelle il donne la description physique et morale de la capitale annamite (*Hué*) et de la prison politique et criminelle de *Trân-Phû*. Hué, grande et assez forte ville, mais déserte; les sujets fuyent leur prince. Il n'y a pas de peuple, il n'y a pas de société, il n'y a qu'un seul homme, corrompu et brutal : c'est la société sans christianisme. — La prison y est célèbre par les supplices et la force d'âme des confesseurs du nom chrétien. On y nomme les plus grosses chaines les *chaines* de *Datô*, nom que les païens donnent à Jésus-Christ et à ses disciples. D'ailleurs les 5 missionnaires y sont traités avec égard, et les gardiens leur accordent assez de liberté.

7. Autre lettre du *même*, datée des prisons de *Hué*, 12 nov. 1842, et racontant un nouvel interrogatoire. Il a roulé principalement sur une carte géographique et sur les couleurs qui les enluminent; les juges pensaient surtout que la couleur jaune désignait les mines d'or que les missionnaires voulaient livrer aux Européens. — Les missionnaires refusent de marcher sur le crucifix, le vénèrent au contraire, mais ils ne sont pas frappés.

8. Autre lettre du *même*, datée des prisons de *Hué*, décembre 1842, et racontant que le roi a sanctionné le 3 décembre la peine de mort prononcée contre les 5 missionnaires, en ordonnant cependant de surseoir à l'exécution. Le missionnaire y donne une nouvelle description de la prison qu'ils occupent. La plupart des prisonniers y meurent de faim et de misère; les aumônes des associés de la Propagation de la Foi vont chercher ces généreux confesseurs et tous les chrétiens qui y gémissent, et les sustentent dans leurs plus pressans besoins. — Nous répétons ici que les 5 missionnaires prisonniers ont été délivrés par l'intervention d'un capitaine de vaisseau français.

9. P. S. annonçant que Mgr. *Imbert* et MM. *Chastan* et *Maubant*, des missions étrangères, qui étaient parvenus à entrer en *Corée*, y ont été martyrisés en septembre 1839, avec plus de 250 chrétiens indigènes. La Corée est encore tout-à-fait privée de pasteurs et de guides!

VERSAILLES. *Réclamation de M. Huot, éditeur et continuateur de la géographie de Malte-Brun.* Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons de publier.

Monsieur le Directeur,

Vous avez donné place dans le cahier de vos *Annales* de janvier 1841, à une lettre dans laquelle M. Henri de Cugnac, me dénonce à vos lecteurs comme ayant mutilé la *Géographie de Malte-Brun*, parceque j'aurais supprimé dans une nouvelle édition quelques pages à la louange des Jésuites au Paraguay.

Si M. de Cugnac qui me signale comme un éditeur infidèle, s'était donné la peine lire ma *notice sur la vie et les écrits de Malte-Brun*, ainsi que les *avertissemens* qui se trouvent dans les diverses éditions de la *géographie universelle*, il saurait que ce savant géographe étant mort en 1826 sans avoir terminé son ouvrage, ce fut moi qui le complettai par 2 volumes publiés *sous son nom* en 1828 et 1829; que depuis, je l'ai constamment augmenté; que la 5e ou dernière édition en 6 volumes grand in-8° à 2 col. représente 14 volumes des 4 éditions précédentes dont 5, environ, appartiennent à Malte-Brun; que collaborateur et continuateur de cette grande géographie, mon devoir envers le public est d'y faire les changemens que je juge convenables.

Et maintenant que dire de M. Henri de Cugnac qui s'empresse de prendre la plume pour affirmer qu'il a lu le volume contenant *l'Amérique* dans la nouvelle édition, et qu'il n'y a pas trouvé *une seule ligne* des 3 pages de Malte-Brun sur les anciens établissemens des Jésuites? Eh bien, il n'avait qu'à chercher à la *province de Corrientes* qui comprend l'ancien territoire des plus importantes missions, il aurait trouvé tout le passage en question.

Voici, dans les cinq éditions, où l'on peut trouver ce même passage :

1re et 2e	Tome V, pages 626 à 629.
2e et 3e	Tome XI, pages 609 à 612.
4e	Tome XI, pages 609 à 612.
5e	Tome VI, pages 296 à 297.

J'ai l'honneur de vous saluer avec considération.

J. J. HUOT.

Continuateur de Malte-Brun.

Nous remercions M. Huot de nous avoir mis à même de rectifier la lettre insérée dans notre dernier cahier. Nous avions en effet peine à croire qu'un homme de science et de talent comme M. Huot se fût laissé aller à une préoccupation injuste. Nous le répétons, c'est un vrai plaisir pour nous que de pouvoir démentir le reproche fait à un des meilleurs ouvrages de notre époque. Mais nos lecteurs comprendront ce qui a trompé M. de Cugnac, c'est que le passage en question a été transporté du tome V au tome XI et au tome VI. Nous avons d'ailleurs rendu justice au mérite scientifique et même religieux de l'ouvrage en citant dans notre tome II p. 195, *L'Analyse des différens systèmes géologiques*, et dans notre tome IX p. 181 un article *sur les connaissances géographiques de Moïse*.

Bibliographie.

PUBLICATIONS DE M. L'ABBÉ MIGNE, au prix de 6 francs le volume in-4°, et 5 francs pour les souscripteurs aux *Cours complets d'Écriture Sainte et de Théologie*. A Paris, au Petit-Montrouge, près la barrière d'Enfer.

M. l'abbé Migne poursuit le cours de ses utiles publications. Voilà qu'il va publier la série latine des Pères de l'église. Cette série, préparée et soignée par les Bénédictins qui habitent Paris, ne laissera rien à désirer sous le rapport de la correction et de l'intégrité du texte. Nous avons eu sous les yeux plusieurs épreuves du *Tertullien*, dont l'impression est achevée. Nous avons pu voir par nous-même les recherches que font les nouveaux Bénédictins; toutes les éditions parues jusqu'à ce jour, tous les travaux faits en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France; toutes les notes ont été consultées, examinées, mises à profit : ce sera une vraie *édition variorum*. Or, quand on pense que tous les Pères seront publiés avec le même soin, dans le même format, selon l'ordre chronologique des tems, et que ces volumes seront donnés à un prix si modique, on ne peut s'empêcher de convenir que jamais rien n'avait été fait de semblable. Rien n'est exagéré dans ce que nous disons ici. Que si l'on fait attention aux nombreux volumes qui ont été déjà publiés, on ne pourra s'empêcher de convenir qu'une œuvre semblable s'élève déjà jusqu'aux proportions d'un vrai monument élevé à la gloire de la religion ; c'est un devoir pour tous les catholiques de soutenir et de répandre de semblables productions. Rien de semblable n'est fait dans les autres pays; c'est une gloire pour la France.

Pour nous, avant de parler de ces publications nouvelles, nous allons mettre nos lecteurs au courant de quelques-unes qui ont paru depuis quelque tems et que nous n'avions pas encore fait connaître; mais avant nous allons récapituler celles dont nous avons déjà parlé, en avertissant que la *collection* dont nous allons parler ne correspond pas aux publications de M. Migne, qui sont bien plus nombreuses, mais aux ouvrages dont nous avons rendu compte dans les *Annales* :

TOME IV, p. 320.	*OEuvres de Ste Thérèse*	2 vol.
p. 400.	*Perpétuité de la Foi*	4
V, p. 67.	*Cours complet d'Histoire Sainte*. . . .	25
p. 393.	*Pierre Lombard et St Thomas*.	4
	Cours complet de Théologie	25
VI, p. 463.	*OEuvres de St Augustin*	15
		75

SCRIPTURÆ SACRÆ CURSUS COMPLETUS, T. XXVI, de 1236 colonnes (76e *de la collection*).

Dans ce volume, M. l'abbé Migne a complété les travaux sur l'écriture sainte de *Houters*, augustin belge, mort vers le milieu du 18e siècle. Dans son volume XXIII, p. 770, il avait déjà inséré du même auteur : Eclaircissemens sur quelques questions de l'histoire et de la concorde évangélique; et dans le T. XXV, Eclaircissemens sur les Actes et les autres ouvrages authentiques. Dans ce volume, il publie : 1° les Eclaircissemens sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges, Ruth, les Rois, les Paralipomènes, Esdras, Judith, Esther, et les deux livres des Machabées.

On voit qu'il ne reste plus de ce savant qu'à publier ses travaux sur les quatre Evangélistes.

TOME XXVII, de 1420 colonnes (77e *de la collection*).

Ce volume comprend : 1. Vie de *Duguet*, oratorien, né en 1649, mort en 1733. —2. Préface de l'abbé d'*Asfeld*, sur l'écrit suivant (en français).— 3. Règles pour l'intelligence des saintes écritures (en français), par *Duguet*. — 4. Traité sur la poésie et la musique des Hébreux, pour servir d'introduction aux psaumes expliqués, par *Contant de La Molette*, docteur de Sorbonne, né en 1737, mort en 1793 (en français). — 5. Jugement porté par le *Journal encyclopédique* sur l'Exode expliqué du même auteur (en français).—6. L'Ecriture Sainte réduite en forme de méditations, par Nic. *Paulmier*, jésuite. — 7. Des Titres primitifs de la révélation, ou Considérations critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des livres saints de l'Ancien Testament (franç.), par le P. *Fabricy*, dominicain, né en 1725 à Saint-Maximin, en Provence, mort à Rome en 1800. Les deux volumes de Fabricy étaient très rares, coûtaient plus de 20 fr., et c'est un vrai service rendu à la critique sacrée que de les avoir réimprimés. —8. L'histoire évangélique, confirmée par la judaïque et la romaine, par le P. *Pezron*, bernardin, né en 1639, mort en 1706; ouvrage savant et qui est très nécessaire à étudier en ce moment; suivi de Dissertation sur l'année de la mort et de la passion du Sauveur (franç.). — 9. Du *même*, Dissertation sur le tems auquel on célébrait la Pâque des Juifs (franç.).

THEOLOGIÆ CURSUS COMPLETUS, T. XXVI (78e *de la collection*).

Ce volume renferme : 1. Dissertation sur les fêtes et les sectes des Juifs, par le P. *Zanolini*, professeur de langues orientales au séminaire de Padoue.— 2. Traité des fêtes de Notre Seigneur Jésus-Christ et de la bienheureuse vierge Marie, par *Benoît XIV*.—3. Raisons de convenance sur l'immaculée conception, par M. l'abbé *Delorme*, prêtre du diocèse de Clermont. — 4. Sur les rites sacrés, par P. Jo. Moy. *Assemani*, professeur de langue syriaque au

collége de la propagation de la foi.—5. Du véritable esprit de l'église, quant à l'usage des cérémonies sacrées, par J.-J. *Languet*, archevêque de Sens, mort en 1753; travail très important, où l'on montre le danger des mutations faites par les liturgistes modernes dans les cérémonies de l'église —6. Traité de la Transubstantiation et de la présence réelle du Christ dans l'eucharistie, par le P. *Perrone*.—7. Sur les traditions non écrites, leur nécessité et leur autorité, par le P. *Noël Alexandre*, où il réfute l'ouvrage de Rivet sur l'autorité des Pères, et celui de Dallée sur le véritable usage des Pères.—8. Introductions à la Théologie, par l'abbé *de Lachambre*, docteur de Sorbonne, né en 1698, mort en 1753 (en français).—9. Méthode pour étudier la théologie de Louis *Ellies Dupin*, docteur de Sorbonne, né à Paris en 1657, mort en 1715; c'est la reproduction de l'édition donnée par l'abbé *Dinouart* en 1769, avec des augmentations et des corrections. — 10. Liste des meilleurs ouvrages sur chaque branche de la science religieuse, avec l'indication des questions principales qui peuvent être posées comme matière de conférences ecclésiastiques, par *Vitasse, Dupin* et *Dinouart;* très utile et très complet.

PRÆLECTIONES THEOLOGICÆ, quas in collegio romano Societatis Jesu habebat J. Perrone è S. J, in eodem collegio theologiæ professor, editio post secundam romanam, diligentiùs emendata, novis accessionibus ab ipso auctore locupletata, et omnium in totâ Europâ hucusquè excusarum octava, accurante Migne, cursuum completorum editore.

Tomus prior 1452, col.— T. posterior 1444, col. 2 vol.

(*Tomes* 79 *et* 80 *de la collection*).

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'utilité et l'excellence de cette théologie; huit éditions faites en peu de tems, et dans toutes les parties du monde catholique, prouvent assez l'accueil que lui ont fait ceux qui s'occupent de cette étude. Nous devrions nous borner à dire que M. Migne, en reproduisant ce vaste ensemble en deux volumes, et en mettant le prix de ces volumes à 12 francs (et pour les souscripteurs généraux, à 10 fr.), a fait tout ce qu'il était possible de faire pour populariser cette science, et a rendu un vrai service à la cause de l'Église. Cependant, pour les personnes qui ne connaissent pas l'ouvrage du docte jésuite, nous dirons que ce qui distingue sa théologie de toutes celles que l'on professe, surtout en France, c'est l'exposition et la refutation de toutes les attaques les plus modernes faites contre la religion; il n'est pas un auteur français, anglais, allemand, etc., dont les erreurs ne soient citées d'après le texte même, et réfutées non seulement par toutes les preuves et raisons que donne l'ancienne méthode théologique, mais encore par toutes les preuves que les sciences nouvelles ont apportées pour la défense de notre cause. Il n'est pas un ouvrage, pas un opuscule, pas une thèse qui

n'y soit citée ou réfutée. On s'étonne qu'un seul homme ait pu lire et approfondir tant d'ouvrages.

Nous désirons vivement que cette théologie se propage en France ; c'est, nous le croyons, un grand progrès fait dans une étude qui a bien besoin de quelques réformes et de quelques améliorations. Le P. Perrone aura le mérite d'y avoir contribué, et M. l'abbé Migne, d'avoir augmenté le mérite de ces travaux en les popularisant.

Nous allons citer ici, pour ceux de nos abonnés qui ignorent ce que c'est qu'un *Cours de théologie*, quelles sont les matières traitées dans ces deux volumes.

TOME Ier. de 1452 col.

1. Avant-propos théologiques. — 2. De la vraie religion. — 3. De Dieu et de ses attributs.— 4. De la Trinité.— 5 De Dieu en tant que Créateur.— 6. De l'Incarnation.— 7. Du culte que l'on rend aux saints.— 8. De la grâce.

TOME II, de 1444 colonnes.

9. Des sacremens en général.—10. Du baptême. — 11. De la confirmation. — 12. De l'eucharistie. — 13. De la pénitence et des indulgences. — 14. De l'extrême-onction et du mariage. — 15.—Des lieux théologiques, c'est-à-dire de l'Eglise, de son chef, du canon des Saintes-Ecritures, de leur interprétation et de leur lecture, de la tradition, de l'accord de la raison et de la foi, de la méthode, etc.

On voit quelles graves questions sont traitées dans ces deux volumes. Nous engageons nos frères, nos amis laïques qui veulent parler ou écrire sur les questions religieuses à lire et à étudier ces deux volumes; ils ne sauraient en trouver de plus instructifs et de plus sûrs. Nous espérons même traduire un jour quelqu'une de ces dernières questions, et les publier dans les *Annales*.

ŒUVRES DU COMTE J. DE MAISTRE. — TOME I, de 644 colonnes (81 *de la collection*).

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir le mérite du comte de Maistre; les catholiques savent assez quels services il a rendus à l'Eglise. Il n'est pas un homme, tant soit peu occupé de religion ou de politique, qui ne les connaisse. Ceux mêmes qui ne sont pas de son opinion rendent cependant justice à la grandeur de ses vues et à la sagacité de son regard, qui va presque jusqu'à une espece de révélation. Nous allons donner seulement le titre des ouvrages qui entrent dans ce volume.

1. Considérations sur la France, où l'auteur juge avec tant de profondeur la valeur réelle de cette grande époque dite la Révolution française. — 2. Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions

humaines. — 3. Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables, ouvrage de Plutarque, nouvellement traduit et annoté. — 4. Le même ouvrage, traduction d'Amyot. — 5. Du Pape, en IV livres. — 6. De l'église gallicane dans son rapport vec le Saint-Siège, en II livres. — Il serait inutile de donner notre sentiment sur des œuvres déjà si connues, et l'on peut dire jugées. Nous recommandons pourtant les chapitres de ce dernier opuscule, où l'auteur laïque et étranger prend la permission grande d'examiner Bossuet sous le rapport de l'orthodoxie, et Pascal, sous le rapport du mérite littéraire.

OEUVRES TRÈS COMPLÈTES de Mgr de Partz de Pressy, évêque de Boulogne. 2 vol. (82e et 83e. *de la collection*).

Mgr de Pressy, né en 1712, est mort évêque de Boulogne en 1789. Ce prélat fut un de ceux qui résistèrent avec le plus d'efforts et de courage aux empiètemens des parlemens sur le domaine de l'Eglise, et aux attaques des philosophes contre la foi. L'éditeur lui attribue quelques opinions erronées ou inexactes; mais tous ses écrits prouvent un vaste savoir et un grand génie. En voici la liste.

TOME I de 1268 col.

1. Oraison funèbre de Mgr de Pressy. — 1. Instruction pastorale sur l'accord de la foi et de la raison dans les mystères en général — 3. Sur l'accord de la foi et de la raison dans le mystère de la trinité. — 4. Sur l'accord de la foi et de la raison dans les mystères de l'incarnation et de la rédemption. — 5. Pourquoi Dieu s'est-il fait homme. — 6. Sur l'éternité des peines dues au péché. — 7. Sur l'accord de la foi et de la raison dans le mystère de la distribution des grâces. — 8. Sur l'accord de la foi et de la raison dans le mystère de l'Eucharistie. — 9. Du dogme de la transubstantiation. — 10. Des espèces eucharistiques. — 10. De l'Eucharistie considérée comme sacrifice.

TOME II de 1324 col.

11. Sur l'accord de la foi et de la raison dans le dogme de la création. — 12. Eternité de la matière. Réfutation de cette assertion. — 13. Démonstration de l'existence d'un être nécessaire, éternel, immuable, intelligent, créateur, unique, immense, indépendant. — 14. Sur les avantages de la foi à l'autorité de l'église. — 15. Des miracles en général. — 16. Quatorze mandemens pour le carême, — 17. Sur l'adoration pérpétuelle du Saint-Sacrement et autres sujets. — 18. Extrait d'une consultation des docteurs de Sorbonne. — 19 Mémoire sur l'Embryologie. — 20. Autres mandemens. — 21. Statuts synodaux du diocèse de Boulogne. — 22. Méthode de l'oraison mentale. — 23. Casus reservati papœ et episcopo boloniensi. — 24. Avertissemens sur divers sujets : Des retraites spirituelles; Avis aux doyens de chrétienté ; Sur les visites de

monseigneur ; Instruction pour exhorter les ecclésiastiques à remplir les devoirs de leur état. — 26. Rituel du diocèse de Boulogne. — 27 Instruction sur les sacremens. — 28. Instruction pour les dimanches et autres fêtes de l'année. — 29. Fondation d'un prix de sagesse en faveur des filles pauvres et vertueuses ; De la rosière.— 30. Opuscules ascétiques et Liturgiques de la dévotion au sacré-Cœur de Jésus et de Marie. — 31. Heures. —32. Mandement au sujet du catéchisme. — 33. Mandement de MM. les vicaires-généraux, le siège épiscopal vacant.

TRADUCTION DU TALMUD (de Babylone) et du SCHOULCHAN AROUCH (Code religieux israélite), avec cette épigraphe : « Ils lurent dans » le livre, dans la Tora de Dieu distinctement et intelligiblement ; ils com- » prirent en lisant. *Nehemie*, VIII. 8.» A Paris chez M. Cahen, au bureau des *Archives israélites de France*, rue Pavée, n° 1, au Marais.

Nous applaudissons au projet formé par quelques savans israélites pour cette publication, et nous approuvons les considérations suivantes qu'ils ont consignées dans leur prospectus.

« Nous possédons, traduits dans notre langue, les principaux ouvrages de religion des Chinois et des Indous, des anciens Persans, des Hébreux, des Chrétiens, des Mahométans.

» Les travaux de l'illustre de Sacy ont même levé le voile qui couvrait la croyance des Druses, peuplade syrienne dont il est maintenant si souvent question.

» Grâce à nos savans orientalistes, les gens du monde même peuvent prendre connaissance des dogmes et du culte de ces diverses nations, de ces diverses communions, et il en est des systèmes philosophiques comme des systèmes religieux. On cherche aujourd'hui à faire rentrer dans le domaine du grand public, ce qu'il y a de plus abstrait dans la pensée, dans les opinions des individus et des peuples ; et ce qui appartenait autrefois à quelques esprits spéculatifs, vivant dans la retraite, devient aujourd'hui la propriété de tous. Chose singulière ! une seule communion, dont les membres, dispersés sur toute la surface du globe, semble, par cette position, appeler plus particulièrement la plus grande publicité possible, est précisément celle où l'on n'en trouve aucune. Cette communion est la nôtre; ses livres dogmatiques fondamentaux sont beaucoup moins connus que ceux des habitans de l'extrémité asiatique que nous venons d'énumérer. Ils sont inconnus non-seulement à ceux qui sont dehors, mais même à nous autres qui vivons dans l'intérieur. En effet, les livres de Moïse, l'*Ancien-Testament*, contiennent bien la base primitive de notre culte; mais sur cette base s'est élevé l'immense édifice de la législation talmudique renfermée dans la *Gue-*

mara et résumée dans le *Schoul'han Arouch*, Code religieux. Hormis les gens de profession, hormis les rabbins, qui de nous connaît ces ouvrages autrement que de nom? Ce sont pourtant ces ouvrages qui règlent la vie religieuse du juif, depuis la première aspiration jusqu'au dernier soupir. A cela, on répond que la *Guemara* dérive de la Bible, que tout le monde peut consulter; soit, mais il faut considérer que cette dérivation est tellement compliquée, tellement éloignée, que la connaissance de l'une ne peut donner aucune idée de l'autre. Aussi ceux qui se flattent, au moyen de la Bible, de connaître notre religion, sont dans une complète erreur; ils n'en connaissent pas les plus importans, les principaux développemens. Je dis cela de moi, et les dix-neuf vingtièmes de mes coreligionnaires sont dans la même position... .

» Nous avons donc raison de dire que connaître la Bible, ce n'est pas connaître notre religion.

» Cette erreur est pourtant la cause du peu d'intérêt que le monde chrétien attache à l'étude du *Talmud*; car ce monde pense que la Bible suffit pour étudier la loi judaïque; mais on ne veut pas comprendre que la loi de Moïse et la loi du Talmud sont deux, qui ont bien quelques points en commun, mais qui diffèrent radicalement dans l'ensemble. Le Code civil et les Institutes de Justinien ont aussi des points de contact; est-ce la même législation? Je sais bien qu'on nous désigne quelquefois sous le nom de sectateurs de Moïse, et nous adoptons même ce titre; mais cette appellation est fautive, appartient aux Caraïtes, et ne nous convient nullement; car nous sommes Rabbinistes essentiellement, tel est notre vrai nom de secte; je parle de ce qui est, et n'ai pas à m'occuper de ce qui devrait être.

» Jusqu'à ce jour nous nous sommes donc rapportés aveuglément à ce que les Rabbins nous ont dit de nos livres de religion. Ils nous ont probablement toujours enseigné la vérité, telle que ces livres l'ont faite. Je ne prétends nullement affaiblir la confiance que ces théologiens méritent, mais par le tems qui court, chacun aime à voir clair dans ses affaires, par ses propres yeux, et non par ceux d'autrui. Or, le *Talmud*, comme nous venons de le voir, etant le véritable contexte de notre culte, et que les théologiens invoquent sans cesse, le tems est venu de savoir ce que contient ce *Talmud*. Il faut donc que nous puissions lire cet ouvrage dans notre langue maternelle. Le droit de lire, d'expliquer avec intelligence nos livres de religion appartenait même aux Hébreux du 6e siècle avant l'ère vulgaire, ainsi qu'on le voit par le verset qui nous sert d'épigraphe; à plus forte raison un tel droit ne saurait-il être contesté à des français israélites au 19e siècle après cette même ère, et personne ne songe à le contester. On lit même dans le *Siffri* la légende singulière que la Tora a été promulguée sur le Sinaï en quatre langues : en hébreu, en chaldéen, en arabe et en latin.

» Je sais bien que la dernière partie intégrante du *Talmud*, que la *Mischna* a été entièrement traduite par Surrhénius aux 17e et 18e siècles ; mais c'est une traduction latine, devenue très rare et accessible seulement au petit nombre. Nous en dirons autant de la traduction allemande de la *Mischna*, que nous devons à M. Jost, le célèbre historien. L'allemand est encore moins répandu en France que le latin. C'est également dans ces deux langues qu'ont été translatées plusieurs parties de la Guemara, seconde partie intégrante du Talmud. On peut consulter la liste complète de tous les travaux de ce genre dans l'*Orient*[1], journal rempli d'érudition et d'instruction solide, et qui est publié par M. le professeur Fürst de Leipsick, savant éditeur d'une nouvelle *Concordance*. Sur cette longue liste, on ne remarque pas une seule production française.

» J'ai résolu de faire disparaître cette lacune, et de doter mon pays d'un *Talmud français*, d'un *Schoul'han Arouch* français. Ce second ouvrage contient la législation, le Code, tandis que le premier présente la discussion et les motifs. Tous les deux sont également indispensables au juif rabbiniste, qui veut connaître ses obligations et leurs causes; au publiciste qui veut porter un jugement éclairé sur nos institutions, et au curieux qui cherche à s'instruire, ou simplement à satisfaire sa curiosité. »

A ces considérations de M. Singer, fondateur-propriétaire, nous ajouterons que la connaissance du Talmud est sourtout nécessaire à tous ceux qui s'occupent d'éclaircir les origines des religions primitives. Non-seulement les peuples anciens ont emprunté plusieurs croyances et divers usages aux Israélites, mais le Talmud est rempli de détails, d'allusions, d'usages, de fables, empruntés aux antiques religions de l'Orient. En ce moment il se fait un grand et solennel examen des religions anciennes. On les compare entre elles, on en recherche les origines, on veut en suivre les filiations. Or, les traditions, croyances, fables, superstitions, pratiques, singularités, spéculations, raisonnemens judaïques sont une pièce intégrante, la plus essentielle peut-être de ce grand procès. Nous applaudissons donc à cette publication.

Les conseils que nous nous permettons de donner aux traducteurs, c'est de nous donner une traduction qui s'approche le plus possible du texte; que les explications, les développemens soient rejetés dans les notes. Que ce soit le *Talmud* dans sa simplicité et sa naïveté primitive, et non les opinions du traducteur du 19e siècle. Que ce qui ne pourra pas être rendu en français soit consigné mot pour mot en latin. C'est pour n'avoir pas suivi cette méthode que la plupart des livres sacrés de l'Inde de la Chine sont à retraduire.

« L'ouvrage sera publié en 16 volumes in-4°; 12 consacrés au *Talmud* et 4 au

Schoul'han Arouch, et *sans texte*, ce qui diminue considérablement les frais, mais on indiquera en caractères hébreux les commencemens et les fins des textes, afin de faciliter la confrontation à ceux qui veulent les consulter. Des *notes explicatives*, jointes à la traduction, éclaireront les endroits obscurs; et dans ces explications on aura en vue non-seulement nos co-religionnaires, mais la classe générale des lecteurs: et lorsque le sujet l'exige, on y joindra des figures et des calculs. Le travail sera confié à plusieurs Israélites versés dans le *Talmud* et ayant l'habitude des travaux de ce genre, et chacun mettant son nom à son œuvre, en prend la responsabilité; le tout sous la gestion de M. Cahen, l'un des collaborateurs, déjà connu par la traduction de la Bible. Une *introduction* contiendra l'historique du *Talmud*, de sa composition, des notions biographiques et chronologiques, l'explication des treize modes d'argumentation, formant l'organum talmudique; et sera suivie d'un *vocabulaire* d'expressions techniques propres à cette polémique. Le prix de chaque volume pourra revenir à 6 fr., et le prix de tout l'ouvrage à 100 fr. »

ERRATA.

M. Alexandre le Noble nous donne connaissance d'un léger changement que dans le tirage à part de son article il a pu faire subir à sa traduction de la lettre d'Abailard (voir notre dernier numéro), en substituant, p. 34, au passage commençant ainsi : « Et pour ces quatre hymnes, etc., » la version suivante, qui exprime mieux la pensée d'Abailard : « Nous avons en outre établi, à l'égard de ces quatre hymnes, que pour la vigile on joindrait deux hymnes en une, et que les deux autres seraient également réunies pour être chantées aux vêpres le jour même de la solennité; ou bien qu'en les distribuant ainsi deux à deux pour chaque vêpres, on chanterait une de ces hymnes avec, etc. » (le reste comme aux *Annales*).

Nous profitons de l'occasion pour rectifier quelques fautes d'impression restées dans le même article, savoir : p. 20, l. 30, lisez *exécutée* au lieu d'*exaucée*; p. 24, l. 16, ajoutez les guillemets après *Noctem cavendo*; p. 25, l. 34, lisez *Gachet* au lieu de *Gachel*; p. 33, l. 2, *divines* au lieu de *diverses*; et même page, l. 29, *le prieuré* au lieu de *la prieurée*.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 51. — Mars. 1844.

Polémique Catholique.

DU SYSTÈME DES ANGLICANS,

APPELÉS PUSÉYSTES [1].

II. Principales publications de l'école puséyste.

Je ne parlerai ni du *Magasin britannique*, ni du *Critique britannique*, journal religieux rédigé par M. *Newman*, qui est reconnu par tous ceux avec lesquels j'ai eu l'occasion de parler comme le plus puissant appui du système dit des *Puséystes*. Il est à remarquer pourtant que, comme on pouvait s'y attendre, ce système varie plus ou moins, selon les différens auteurs qui le défendent. Je passerai pareillement sous silence les *sermons* et les *discours de M. Newman* sur le Romanisme, les œuvres posthumes de *Froude* et autres ouvrages, comme le *Traité sur l'Église du Christ et son histoire*, les *Origines liturgicæ*, etc., du D. Palmer, et je me bornerai simplement aux *Traités pour les tems présents*, qui sont les plus connus et que l'on considère généralement comme les plus importans de leurs opuscules, ce qui est cause qu'on les appelle souvent aussi *Tractatistes*. Ce fut en 1833 que se publia, à Oxford, le premier de ces

[1] Voir le précédent article, n° 50, ci-dessus p. 141.

traités; au mois de janvier 1841, paraissait le 90e, qui occasionna, comme nous le verrons, la suspension de ces publications.

Or quel est le but de ces opuscules? Voici les propres paroles du traité 72e, intitulé : *L'Archevêque Usher sur les prières pour les morts.* « Notre but a été de présenter au lecteur un argument clair » et convaincant contre les Romanistes, dont le dogme du purgatoire » paraît être justement refuté dans cet ouvrage. » Quant au *but principal* qu'on se propose dans cette série de traités, le voici : « dresser » d'imprenables remparts pour défendre le fidèle anglican contre l'É- » glise de Rome, marquer clairement et visiblement des bornes qui » lui assurent largement l'espace dans les riches pâturages du Catho- » licisme, sans craindre raisonnablement que, comme individu, il » puisse tomber dans ces grandes embuscades qui ont confondu toute » l'Église latine, c'est-à-dire les embuscades du Papisme (p. 54). »

De même, dans le traité 71e que, dans sa *Lettre* à l'évêque d'Oxford, M. *Newman* reconnaît pour sien, nous lisons : « L'objet de ces » traités sera donc de considérer sous différents points de vue l'unique » question dont il est probable que nous serons assaillis : pourquoi » de fait restons-nous séparés de Rome (p. 2)? »

L'auteur y propose le système de défense que les Anglicans doivent adopter contre les *Romanistes*, comme il les appelle; il leur conseille d'éviter les questions fondamentales, comme l'autorité du pape, la règle de foi, la présence réelle, et de mettre en avant ce qu'il appelle les griefs pratiques qui pèsent, d'après lui, sur les chrétiens de la communion romaine, c'est-à-dire le refus du calice aux laïques, la nécessité de l'intention dans le ministre pour la validité des sacremens, la nécessité de la confession, les anathèmes prononcés par l'Église romaine contre les hérétiques (parmi lesquels il y aura des parens et des amis de celui qui songerait à se faire *Romaniste*), le purgatoire, le culte des images, l'invocation des saints, dont il produit comme exemple la bénédiction solennelle prononcée par le pape, le dimanche de Pâques. Puis il soutient que nous ne devons pas nous contenter des décrets de l'Église, par exemple des décrets de Trente, mais que nous devons interpréter ces décrets par la pratique de l'Église romaine et par l'enseignement de ses docteurs. Ainsi l'auteur admet que le décret de Trente, relatif au culte des images et à l'in-

vocation des saints, est susceptible d'une interprétation raisonnable. « Or, dit-il, nous savons qu'en différentes parties de l'Église romaine, » un culte, qui se rapproche de l'idolâtrie, est actuellement offert » aux saints et aux images, en des pays fort différens l'un de l'autre, par » exemple, en Italie et en Belgique, et qu'il a été sanctionné par des » hommes distingués et savans, sans aucune protestation sérieuse » ou efficace de personne (p. 17). »

Ces écrivains, bien que mieux instruits que leurs prédécesseurs des choses catholiques, défigurent donc quelquefois, non seulement les pratiques, mais aussi les doctrines de l'Église catholique, et il ne serait pas dificile de faire un tableau de leurs erreurs en cette matière. Mais, d'un autre côté, on pourrait faire une contre-partie intéressante avec leurs nombreux aveux sur les défauts de l'Anglicanisme et la sublimité du Catholicisme. Ainsi, dans le même traité 71e, M. *Newman* admet 1° que l'Église anglicane s'est quelquefois trompée quand elle a réduit son système en pratique; 2° qu'elle a sans doute ses côtés faibles, puisqu'elle ne s'attribue pas l'infaillibilité : « Ces défauts, dit-il, sont venus en partie de la rapidité avec laquelle » se fit la réforme et de la confusion qui régnait à son berceau, et » en partie de l'ignorance du peuple, qui ne saisissait pas ce qui lui » était enseigné (p. 27). » Le but des traités étant de s'opposer au Catholicisme, appelé *Romanisme* parmi eux, on ne sera nullement surpris de voir que, outre une multitude de passages disséminés contre l'Église catholique, il y a plusieurs de ces traités intégralement dirigés contre la transubstantiation et le purgatoire, et qui donnent une explication anti-catholique aux prières pour les morts. Mais comment trouver la raison de tant d'autres Traités en faveur des doctrines et pratiques catholiques, par exemple, sur l'Église visible, sur son ministère et sur son apostolicité; ceux qui contiennent la traduction d'importans passages dogmatiques des Saints-Pères, ceux sur le jeûne, sur la mortification, sur la prière publique de chaque jour, sur la fréquente communion, sur les cérémonies, sur les fêtes, sur les anciennes liturgies, et spécialement celui sur la régénération baptismale en opposition avec la doctrine de la justification par la foi seule? On pense que c'est de ce dernier écrit, du docteur *Pusey*, qu'on a pris le nom de *Puséystes* donné aux membres de

cette école; car la doctrine en a été ouvertement taxée d'hérésie par les protestans anglicans.

Voici comment se concilient ces apparentes contradictions. Les professeurs d'Oxford, de cette école, parlent souvent dans leurs écrits de la grande tendance qui se manifeste actuellement en Angleterre vers le *Romanisme*, ou, comme ils disent en d'autres termes, du souverain besoin des vérités et pratiques catholiques ressenti par tant de cœurs; voyant ensuite que plusieurs se faisaient catholiques, ils prétendent qu'aucune nécessité n'oblige à se faire catholique romain, puisqu'on peut fort bien trouver, dans l'église anglicane elle-même, l'objet de tant de soupirs, c'est-à-dire les vérités primitives et les pieuses pratiques du Christianisme, et cela sans le mélange de ce qu'ils appellent les corruptions du *Papisme*. Telle est la défense des *Puséystes* longuement tissue par le docteur *Pusey* lui-même dans sa *Lettre à l'évêque d'Oxford*. Ainsi s'expliquent, d'un côté, le revirement vers le Catholicisme, et, de l'autre, les accusations qu'on ne cesse de porter contre l'Église romaine. Voilà pourquoi ils se félicitent d'avoir pris un *moyen terme* entre les romanistes et les prétendus réformateurs[1]. Voilà pourquoi encore, dans le traité 75, aussi de M. *Newman*, tout en exaltant le Bréviaire romain, on prétend que c'est un trésor qui appartient tout aussi bien aux anglicans qu'à l'Église romaine; que cette dernière a seulement le mérite de l'avoir conservé, et encore a-ce été en y introduisant de prétendues corruptions de doctrine, spécialement par rapport à l'invocation de la Sainte-Vierge et des Saints. Aussi l'auteur adapte-t-il l'office, traduit en anglais à sa manière, à la commémoration des morts dans le Seigneur, et le *Commun d'un confesseur pontife* à la fête de *Ken*, évêque anglican, qui fut déposé au tems de Guillaume III! Un autre traité qui a fait grand bruit, c'est le 80e de M. *Newman* encore, je crois, *sur la réserve à communiquer les doctrines religieuses*. Aujourd'hui que la religion chrétienne est connue de tout l'univers, que les moyens humains de répandre les doctrines évangéliques se sont si multipliés, l'auteur voudrait introduire de nouveau une espèce de discipline

[1] Dans les *traités* 38 et 41.

mystérieuse pareille à celle du *secret* [1]. La principale raison de cette discipline était sans doute qu'on ne voulait pas exposer les mystères chrétiens aux profanations des juifs et des infidèles; mais ce motif cessa avec la conversion de la majorité des infidèles.

Tous les autres traités ont moins d'importance si on les compare au dernier, c'est-à-dire au 90e, publié au commencement de 1841. Il a eu beaucoup d'adversaires et beaucoup de défenseurs; mais les supérieurs des colléges d'Oxford l'ont condamné et l'évêque de cette ville l'a désapprouvé comme une source de dissensions dans l'Anglicanisme. L'auteur, M. *Newman*, a cédé subitement aux instances de l'évêque, et l'on n'a pas publié d'autres traités.

Dans ce traité 90e, l'auteur cherche à concilier les 39 articles anglicans avec les doctrines catholiques, et spécialement avec les décrets du Concile de Trente. Quelques-uns espéraient d'abord que ce serait un pas important fait pour préparer l'union des Anglicans avec la Sainte-Église, cette mère affligée qu'ils avaient abandonnée depuis si longtems. Mais dans sa *Lettre au docteur Jelf*, écrite en mars 1841, il dit : « Je puis déclarer, avec la plus grande sincérité, que le motif » que j'ai eu en écrivant et en publiant ce traité a été de *tranquilliser* » *les consciences* de ceux qui pensaient que les 39 articles les em- » pêchaient de professer les doctrines de la primitive Église (p. 29). » Il dit encore : « Je me suis spécialement efforcé de seconder les vives » instances de ceux que je respecte, faisant tout mon possible pour » empêcher que les membres de notre Église anglicane ne marchent » dans la direction de Rome (p. 27). » M. Pusey enseigne la même chose dans sa *Lettre à Jelf* sur le même traité (p. 58). Donc il est clair que le but du traité 90 n'est pas l'union avec l'Église romaine, mais la persévérance dans la séparation : c'est pourquoi je pense que je puis procéder avec franchise dans l'examen que j'en veux faire. Je le ferai aussi court que le permet la matière.

[1] On sait qu'aux premiers tems de l'Église, les fidèles étaient astreints au secret sur les mystères célébrés aux catacombes. On aimait mieux affronter les supplices et se laisser couvrir des flétrissantes calomnies d'infanticide, d'anthropophagie, de crimes contre nature, que de rompre le silence.

(*Note du traducteur*).

Tous les ministres anglicans doivent souscrire à la vérité des 39 articles. Ces articles ont été tirés principalement des 42 composés par *Cranmer*, archevêque protestant de Cantorbéry, et *Ridley*, évêque de Londres. Les deux chambres de convocation, ou le Concile général du clergé anglican, approuvèrent unanimement les 39 articles en janvier 1562. Ils furent publiés par ordre de la reine Elisabeth et sont intitulés : « *Articles approuvés unanimement par les archevêques et* » *évêques des deux provinces et par tout le clergé, dans la convo-* » *cation tenue à Londres en l'année* 1562, pour éviter les diver- » sités d'opinions, *et pour établir l'accord sur la vraie religion* [1]. » A en juger par les effets, on pourrait plutôt les intituler, comme le remarque la *Revue de Dublin*, les *Quadragenas una minus* de saint Paul [2].

Une des questions les plus importantes, par rapport à ces articles, c'est celle des principes qui doivent guider dans leur interprétation. Or, dans le traité 71, M. *Newman* lui-même, parlant des symboles ariens, où l'on omettait le mot ὁμοούσιον (consubstantiel), écrit : « Pourquoi donc les Catholiques refusaient-ils d'y souscrire ? pourquoi » souffraient-ils plutôt l'exil d'une partie du monde romain à l'autre ? » pourquoi devinrent-ils confesseurs et martyrs ? La réponse est » aisée, dit-il : *parce qu'ils interprétaient les expressions des sym-* » *boles d'après les opinions professées par ceux qui les formèrent* » (p. 16). » C'est en effet un principe admis d'interprétation qu'il faut chercher quelles étaient les idées des auteurs dont les expressions doivent être interprétées. Il faut donc admettre ce que dit l'auteur du traité 82, d'après les principes par lui professés : « Nous re- » cevons les articles sur l'autorité et dans le sens de la convocation » qui les a imposés, c'est-à-dire de la convocation de 1562 (p. 36). » Je ne saurais donc être de l'avis de M. *Newman* quand, dans sa

[1] Articuli de quibus convenit inter archiepiscopos et episcopos utriusque provinciæ et clerum universum in synodo Londini ann. 1563 secundum computationem ecclesiæ anglicanæ, ad tollendam opinionum dissentionem, et consensum in verâ religione firmandum, editi auctoritate serenissimæ Reginæ (Elisabeth).

[2] 2 *Cor.* XI, 24

Lettre à Jelf, il dit : « Il est reçu que la croyance spéciale de leurs » rédacteurs détermine leur véritable interprétation ; mais je ferai » *de la croyance de l'Église catholique* le principe de l'interpréta- » tion (p. 24). » Je prétends au contraire que, puisque M. Newman admet, toujours dans le traité 90, que les articles sont le fruit d'un siècle *anti-catholique* (p 4), il faut conclure qu'eux aussi sont *anti-catholiques*. Ainsi, on ne peut reconnaître ce que dit M. *Ward*, que « l'*imponens* des articles n'est autre que l'*Esprit-saint*, résidant » dans l'Église catholique (p. 13). » Il y a plus : comment, au fond, l'Esprit-saint, tandis qu'il enseigne la vérité à Rome, pourrait-il enseigner le contraire à Oxford ? Et pourtant, malgré tous ses efforts, il faut que M. *Newman* admette qu'il est certaines choses que l'Église de Rome enseigne comme des dogmes (par exemple, la primauté du pape, la transubstantiation, la messe privée, etc.), et qui sont condamnées par les *Puséystes* eux-mêmes. Ce qui a imposé les articles à l'Église anglicane, c'est la *convocation anti-catholique* de 1562, donc les articles aussi sont *anti-catholiques*.

Néanmoins, il faut avouer que, quoique l'interprétation donnée par M. *Newman* aux 39 articles paraisse nouvelle, comme l'a fait remarquer M. *Ward*, nous avons pourtant d'autres exemples de semblables interprétations, ainsi que le prouve le révérend *Vakeley*. En effet, *François de Sainte-Claire*, père dominicain, chapelain de la reine Henriette d'Angleterre, et ensuite de Catherine, femme de Charles II, comme aussi un certain ministre de l'Église, en 1715, et *Montague*, évêque anglican de Chichester, puis de Norwich, au tems de Charles Ier, expliquaient de cette sorte les 39 articles, et les doctrines du dernier furent formellement déclarées orthodoxes par une congrégation de 5 évêques anglicans.

Mais voyons la vérité de ce qu'affirment M. Ward et les autres défenseurs du traité 90e : « Ceux qui firent les articles, disent-ils, » pensaient toujours à un parti opposé dans l'Église qu'ils ne devaient » point blesser ou offenser ; c'est pourquoi l'on sent, dans les ar- » ticles mêmes, un grand effort de la part des auteurs pour présenter » des apparences de protestantisme qui en imposassent, tandis qu'au » fond rien ne fut décidé qui pût exclure ceux qui avaient un plus » grand respect pour l'autorité primitive (p. 28). » Jetons donc un

regard sur les interprétations de M. *Newman*. Les premiers articles parlent des grands mystères de la très-sainte Trinité et de l'Incarnation : on est consolé de voir qu'ils enseignent la vérité catholique.

Mais au 6e article, on exclut du Canon les livres deutéro-canoniques de l'Ancien-Testament : voici donc l'explication donnée par M. *Newman* : « Les livres appelés *apocryphes* (c'est-à-dire les livres deutéro-canoniques de l'Ancien Testament) ne sont point présentés dans cet » article comme n'étant pas *inspirés*, et comme purement humains; » mais comme n'étant pas *canoniques*; en d'autres termes, on y prétend qu'ils sont distincts de l'Écriture canonique, spécialement sous » ce rapport, qu'on ne peut les alléguer pour prouver la doctrine » (p. 6). » Or, au contraire, il suffit de connaître la force des termes pour savoir que tous les livres *inspirés* sont *canoniques*; et puisqu'ils sont inspirés on peut les apporter à l'appui de la doctrine. Aussi le concile de Trente [1] apres avoir énuméré, tant les livres deutéro-canoniques que les proto-canoniques, ajoute : « Si quel- » qu'un ne reçoit pas ces livres en entier, pour sacrés et canoniques, » qu'il soit anathème. » — « Le saint concile, suivant l'exemple des pères » orthodoxes, reçoit tous les livres tant de l'Ancien que du Nou- » veau Testament, puisque le même Dieu est l'auteur de l'un et de » l'autre; aussi bien que les traditions, soit qu'elles regardent la foi » ou les mœurs, comme sorties de la bouche même de Jésus-Christ ou » par le Saint-Esprit, et conservées dans l'Église catholique par une » succession continue, et les embrasse avec un égal respect et une » égale piété [2]. » De même on ne saurait concilier avec le concile de Trente ce que fait observer M. *Pusey* dans la *Lettre à Jelf*, où il dit : « Il (*Newman*) soutient formellement contre l'erreur des Ro- » manistes que la foi dérive totalement de l'Écriture (p. 15). »

Dans le 19e article anglican, il est dit que « l'Église romaine a

[1] *Sess.* IVe.

[2] « Si quis autem libros ipsos integros pro sacris et *canonicis* non suscepe- » rit, anathema sit. » Puis avec non moins de raison : « Omnes libros tàm ve- » teris quàm novi testamenti, nec non traditiones ipsas tùm ad fidem tùm ad » mores pertinentes... *pari pietatis affectu ac reverentiâ* suscipit et venera- » ratur. *Sessio* IV.

» erré en des *points de foi.* » C'est une pure évasion que de dire avec M. *Pusey* que « l'on n'affirme pas qu'elle ait erré en des *articles* » *de foi* qui mettent le salut en péril (p. 22) »; car toutes les erreurs obstinées contre la foi mettent le salut en péril [1].

L'article 21 annonce que « les conciles généraux peuvent errer et » ont quelquefois erré en des choses relatives à Dieu. » Écoutons l'explication de M. *Newman* : « Les Conciles généraux peuvent errer » comme tels; c'est-à-dire qu'ils peuvent errer, si ce n'est en cer- » tains cas, lorsqu'il leur a été promis, comme un objet de privi- » lège exprès et surnaturel, qu'ils ne se tromperont pas, ce qui » passe le but ou du moins les bornes de cet article. Mais cette pro- » messe existe dans les cas où les Conciles généraux se rassemblent » au nom du Christ, selon la promesse de Notre-Seigneur » (p. 21). »

Pour défendre et justifier cette explication, M. *Newman* distingue les Conciles œcuméniques des Conciles généraux; ceux-ci, d'après lui, pouvant errer et non les autres. M. *Pusey* fait aussi cette distinction, en disant que « l'on sait par l'événement si le Concile est » œcuménique ou non; car il est œcuménique s'il est ensuite reçu » par l'Église universelle [2]. » Aussi n'admettent-ils que les six premiers Conciles généraux, comme les seuls reçus, d'après eux, par l'Église universelle, que, contrairement au grand principe de l'unité, ils enseignent être composée de l'Église latine, des grecs schismatiques et des anglicans. Et encore l'infaillibilité de ces Conciles n'est-elle soutenue que comme une opinion *inter piè credibilia*, et non comme un point de foi (p. 31). Et ici, pour connaître l'esprit qui anime ces auteurs, écoutons encore le docteur *Pusey* : « Les théolo- » giens de la communion romaine pourraient, si Dieu leur donnait » le repentir, abroger le Concile de Trente, ce Concile n'ayant pas » été vraiment général, ou œcuménique. Ils se rapprochent de nous » en abandonnant ce qui est romain et en adhérant à ce qui est ca- » tholique dans leur Église, et nous, nous soutenons ce qui est ca- » tholique et nous ne nous rapprochons pas de ce qui est romain. »

[1] Sine fide impossibile est placere Deo. Saint Paul *aux Hébreux*, XI, 6.
[2] *Lettre à Jelf*, p. 29.

Ces principes ne donnent malheureusement pas à espérer l'union de ces auteurs avec l'Église catholique.

Par rapport à la justification, il y aurait beaucoup à dire, attendu que l'article 11 affirme que nous sommes *réputés* justes, d'où le docteur *Pusey*, dans sa *Lettre à l'évêque d'Oxford*, prétend que « la » doctrine anglicane ne veut pas que la *sanctification* ait lieu dans » notre justification, » erreur contraire au Concile de Trente. De plus, le même article enseigne que « nous sommes justifiés par la foi » seule. » Mais cela n'exclut nullement, dit M. *Newman*, « la doc- » trine que les œuvres aussi justifient. Si en effet, on disait que les » œuvres justifient dans le même sens qu'on dit que la seule foi jus- » tifie, ce serait une contradiction dans les termes; mais la foi seule » peut justifier en un sens, les bonnes œuvres en un autre, et c'est » tout ce qu'on prétend ici (p. 12). » Je crois que quiconque considère l'état de la question en Angleterre dans ce siècle anti-catholique, sera d'avis que cette interprétation est, pour ne rien dire de plus, singulièrement forcée.

L'article 12 dit en général que les œuvres faites avant la justification sont de la nature des péchés; mais M. *Newman* voudrait restreindre cette condamnation aux œuvres faites sans le secours de la grâce actuelle, prétendant que les œuvres faites avec le secours divin et avec foi avant la justification, disposent les hommes à recevoir la grâce de la justification. Sur les traces de l'évêque *Bull*, M. *Pusey* soutient que « outre la foi, le repentir du péché et le retour à Dieu » sont nécessaires pour la rémission des péchés; » doctrine très-vraie quand il s'agit des adultes, mais qui paraît toujours contraire à la condamnation générale (prononcée dans l'article 12) des œuvres qui précèdent la justification.

A l'égard des sacremens, l'article 25 apprend que la confirmation, l'ordre, le mariage et l'extrême-onction « ne doivent pas être comp- » tés comme des sacremens de l'Evangile, et n'ont pas la nature de » sacremens comme le Baptême et la Cène du Seigneur, parce qu'ils » n'ont pas de signe visible ou de cérémonie prescrite par Dieu. » M. *Newman* soutient qu'ils peuvent être appelés sacremens en un sens; mais il nie que leurs rites extérieurs aient été institués par Jésus-Christ : d'après lui, ils l'ont été par l'Eglise, à laquelle il attribue,

avec *Thorndike*, le pouvoir, jusqu'alors réservé à son divin fondateur, « de dispenser la grâce par le moyen de rites de sa propre in- » stitution. » Il enseigne encore « que le Baptême et la Cène du Sei- » gneur sont les seuls rites justifians, ou instrumens pour communi- » quer la rédemption. (p. 42, 43.) » M. *Pusey* soutient que les cinq sacremens susdits sont des sacremens seulement dans le sens de *sacramentalia* : conséquemment il appelle aussi sacremens la prédication, le symbole, l'oraison, l'Ecriture, le martyre, et même le jeûne, dans lequel il met une confiance extraordinaire. Le Concile de Trente condamne clairement ces erreurs : « Si quelqu'un dit que les » sacremens de la nouvelle loi n'ont pas été tous institués par Notre- » Seigneur Jésus-Christ, ou qu'il y en a plus ou moins de sept....., » ou que quelqu'un de ces sept n'est pas proprement et véritable- « ment un sacrement, qu'il soit anathême [1]. »

L'article 28 condamne avec des paroles énergiques la transubstantiation. Or, le docteur *Pusey* prétend que l'Eglise condamne « seu- » lement la manière scolastique d'expliquer la grande doctrine qu'elle » conserve, celle d'une vraie et réelle présence [2]; » ou, comme dit M. *Newman*, « la doctrine que le corps du Christ est pressé *char-* » *nellement* (*carnalmente*) avec les dents. (p. 47.) » Mais ce n'est pas là la doctrine de l'Eglise catholique, qui enseigne, dans le Concile de Trente, que les Chrétiens « mangent le pain des anges *sous les* » *voiles sacrés*, panem angelorum *sub sacris velaminibus* edunt [3], » ou, comme dit saint Thomas dans la séquence pour la fête du Très-Saint-Sacrement :

Nulla *rei* fil scissura,
Signi tantum fit fractura,
Quà nec status, nec statura,
Signati minuitur.

Mais l'Eglise anglicane ne condamne pas simplement des opinions

[1] Si quis dixerit sacramenta novæ legis non fuisse omnia à Jesu Christo Domino nostro instituta; aut esse plura aut pauciora quam septem...., aut etiam aliquid eorum non esse verè et propriè sacramentum : anathema sit. *Sess.* VII, c. 1.

[2] *Lettre à Jelf*, p. 58.

[3] *Sess.* XIII, cap. 8.

scolastiques; elle condamne aussi les dogmes catholiques : cela est clair par ce que dit ensuite M. *Newman*. Il cite la rubrique ou explication qui accompagne le rite de la Communion anglicane, et, entre autres erreurs, on y dit que « le pain et le pain et le vin sacramentels » restent dans leurs mêmes substances naturelles, » erreur condamnée sous anathême par le Concile de Trente; et que « le corps natu- » rel et le sang de notre Sauveur Jésus-Christ *sont au ciel et non* » *ici*, parce qu'il est contre la réalité du corps naturel du Christ » d'être en plusieurs lieux à la fois [1]. » La même rubrique dit encore qu'il n'y a pas de présence *corporelle* (c'est-à-dire, selon M. Neuwman, *charnelle*) de la chair naturelle et du sang du Christ. « Or, qu'il y ait une présence réelle, dit M. *Newman*, c'est ce » qu'affirment l'Ecriture et les homélies anglicanes; le catéchisme » et le rite de la communion le proclament. Comment donc, de- » mande-t-il, peut-il y avoir une présence quelconque de son corps » et de son sang, mais telle qu'elle ne soit pas ici? Comment peut-il » y avoir une présence qui ne soit pas locale? » Nous répondrions qu'une pareille présence est contradictoire. Mais M. Newman ne se décourage pas pour si peu. Après avoir dit que l'explication donnée par la rubrique est simplement une déduction philosophique, il veut expliquer comment le Christ est ici *réellement*, mais non *localement*. (p. 54.) « Notre mesure de distance est le pied ou la main; » mais comme un objet, à la distance d'un pied, ne s'appelle pas » distant, bien que l'intervalle soit indéfiniment divisible, de même, » il n'est pas nécessaire qu'il soit distant, après avoir été multiplié » indéfiniment. (p. 53). » C'est-à-dire : M. *Newman* enseigne que, comme un intervalle d'un pied est petit, de même, si on le multiplie jusqu'à cent millions de billions de lieues, l'intervalle reste toujours petit. Que diront de cette découverte les physiciens et les mathématiciens! « Donnez, poursuit-il, la vue à un aveugle, et » vous pourrez dire que le soleil lui est présent le jour, et la nuit » une multitude d'étoiles. La présence d'une chose est donc un terme » relatif qui dépend, dans le sens populaire, des canaux de com- » munication entre elle et celui à qui elle est présente : elle admet

[1] *Newman*, p. 52.

» donc des degrés. » Pourtant M. Newman devait observer que la présence du soleil, en ce cas, n'est pas réelle, mais figurative; c'est comme si l'on disait que l'effet du soleil ou la lumière, et non le soleil lui-même est présent à l'œil; or, cependant, notre docteur doit concilier, non pas la présence *figurative*, mais la présence *réelle* avec l'exclusion de la présence locale. Ecoutons-le donc encore : « Telle est, dit-il, la signification du mot *présence*, quand on parle » d'objets matériels : tout autre est l'idée que nous nous formons de » la présence d'esprit à esprit. La présence la plus intime que nous » puissions imaginer est la présence spirituelle de l'âme. Notre-» Seigneur a un corps et un corps spirituel » (mais n'est pas un esprit, comme M. Newman devait se le rappeler [1]). Il continue : « Le Christ est dans l'espace : mais, étant un esprit, la manière dont » il se rapproche, dont il devient présent ici ou là, peut être, ce « nous semble, aussi différente de la manière dont les corps maté-» riels se rapprochent et s'unissent, qu'une présence spirituelle est » plus parfaite. La présence d'un corps spirituel peut être réelle, » mais non locale; en un mot, elle est *mystérieuse* » (p. 55). Oui vraiment, cette présence serait mystérieuse, et sans comparaison le plus grand mystère de tous ceux qu'enseigne l'Eglise catholique, parce que ce serait un mystère ouvertement contradictoire, *non suprà, sed contrà rationem.* Quelle contradiction peut être plus manifeste que la conclusion de M. *Newman*, que « le corps et le sang du » Christ sont localement à la droite de Dieu, et réellement présens » ici, c'est-à-dire présens ici, mais non ici d'une manière locale, » parce que c'est un esprit (p. 56); » c'est-à-dire qu'un corps est un esprit, en d'autres termes, n'est pas un corps, et que *ici*, qui est un mot exprimant la localité, et par conséquent synonyme de *ici* localement, l'est aussi de *pas ici* localement. Donc, d'après M. Newman, *éloigné* est la même chose que *rapproché*; *présent* est la même chose qu'*absent*; *corps* est la même chose qu'*esprit*, et *ici* la même chose que *pas ici*. Ah! combien on est malheureux quand on est obligé de croire de pareilles choses! « Comment est-il présent, con-

[1] Spiritus *carnem* et ossa non habet, sicut me videtis habere. Saint Luc, XXIV, 39.

» tinue l'auteur, nous ne le savons pas; mais qu'*il le soit, bien* » *qu'à la distance de millions de milles*, cela n'est pas plus incon- » cevable pour nous que ne l'est pour un aveugle la faculté de voir. » Le Concile de Trente dit, avec sa précision accoutumée : « Si quelqu'un » nie que le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec » son âme et la divinité, et, par conséquent Jésus-Christ tout entier » soit contenu véritablement, réellement et substantiellement au sa- » crement de la très sainte Eucharistie... qu'il soit anathême [1].

L'article 31 enseigne que « l'oblation du Christ faite une fois est la » seule satisfaction pour le péché. Ainsi, les sacrifices des Messes, où » l'on disait communément que le prêtre offrait le Christ pour les » vivans et pour les morts, afin d'obtenir la rémission de la peine et » de la faute, étaient des fables blasphématoires et de pernicieuses » impostures. » Les articles furent adoptés en janvier 1562, et en septembre de la même année se tenait la XXIIe session du concile de Trente, dans laquelle fut porté le canon 3e : « Si quelqu'un dit que » le sacrifice de la Messe... ne doit point être offert pour les vivans » et pour les morts, pour les péchés, les peines, les satisfactions et » pour toutes les autres nécessités, qu'il soit anathème [2] ? » Comme aussi le canon 4e : « Si quelqu'un dit que par le sacrifice de la Messe » on commet un blasphème contre le très saint sacrifice de Jésus- » Christ consommé en la croix, ou qu'on y déroge, qu'il soit ana- » thème [3]. » Si l'on compare attentivement ces paroles avec l'article cité, on pourra soupçonner que les pères du concile de Trente avaient cet article sous les yeux en portant leur condamnation : le cardinal Pallavicin ne spécifie point les écrits d'où furent extraites les erreurs condamnées par le concile. Il sera donc malaisé à M. *Newman*

[1] Si quis negaverit in sanctissimæ Eucharistiæ sacramento contineri verè, realiter et substantialiter corpus et sanguinem unà cum animâ et divinitate Domini nostri Jesu Christi, ac proinde totum Christum, anathema sit, *Sess.* XIII, can. 1.

[2] Si quis dixerit Missæ sacrificium.... pro vivis et defunctis, pro peccatis, pœnis, satisfactionibus et aliis necessitatibus offerri non debere, anathema sit *Sess.* XXII, can. 3.

[3] Si quis dixerit blasphemiam irrogari sanctissimo Christi sacrificio in cruce peracto per Missæ sacrificium, aut illi per hoc derogari, anathema sit. *Can.* 4.

de nous persuader, en se servant du pluriel, *messes*, au lieu du singulier, *messe*, que l'article ne condamne pas la messe, mais l'impiété de certaines *messes privées* regardées comme indépendantes du sacrifice de la croix (erreur que personne n'enseignait), et les pernicieuses impostures par lesquelles on faisait de cette croyance l'instrument d'un lucre avilissant. L'article, au contraire, ne distingue pas entre *messes privées* et *messes publiques*, et ne parle nullement du lucre avilissant.

Le 22e article anglican dit que « la doctrine romaine (ou des roma-
» nistes) sur le purgatoire, les indulgences, le culte et l'adoration
» tant des images que des reliques, et aussi l'invocation des saints,
» est une sottise, une chose vainement inventée et nullement fondée
» sur l'écriture, mais bien plutôt contraire à la parole de Dieu. »
Ici, M. *Newman* prétend qu'on ne condamne pas du tout la doctrine *primitive*, mais la doctrine *romaine*; non pas la doctrine de *Trente*, le décret fait à Trente sur cette matière n'ayant pas encore été porté, mais celle qu'il appelle la doctrine reçue à cette époque et « malheu-
» reusement, ajoute-t-il, la doctrine d'aujourd'hui, c'est-à-dire des
» écoles romaines. »

On ne se figure pas tout ce qui a été recueilli par M. *Newman* et par MM. *Pusey*, *Palmer* et tant d'autres, pour être en demeure d'attribuer aux catholiques la superstition et l'idolâtrie : fausses opinions que l'Église romaine n'approuva jamais et qui quelquefois sont même contraires à sa doctrine, abus condamnés par elle, exagérations, pieuses expressions mal entendues, choses peu fondées, qu'il faut attribuer à la simplicité et à la bonne foi de quelque particulier et jamais aux écoles romaines. Quelques partisans et agens de ces messieurs viennent à cette cité sainte et s'en retournent avec des récits vrais, faux ou exagérés, sur les madones, les images, les saints, les reliques, sur des inscriptions, des solitaires, des sacristains, des conversations dans les églises, des prêtres, des religieux, des prédications, des expressions dont ils ne pénètrent pas le vrai sens, parce qu'ils sont étrangers à la doctrine catholique qu'on suppose toujours connue quand on parle aux catholiques. Il semble que S. Cyprien avait ces voyageurs en vue, lorsqu'il écrivait : « Ils traversent les
» mers et,... vont auprès de ce siége de Pierre, et de cette église prin-

» cipale d'où émane l'unité sacerdotale, sans songer qu'ils s'adres-
» sent à ces Romains dont la foi a été louée par la parole même de
» l'apôtre, et auprès desquels le parjure ne peut avoir accès [1]. »

A Rome, on est homme tout comme ailleurs; mais la foi de Rome, comme celle de saint Pierre, fondateur de cette église apostolique, ne peut jamais mourir : « car, a dit le Christ, j'ai prié pour toi, afin que » ta foi ne défaille jamais [2]. »

Cherchons la pensée de M. *Newman* dans une occasion semblable, où il s'agit de *doctrine*. Le 35e article anglican déclare que les deux livres des *Homélies anglicanes* « contiennent une *doctrine* divine et » saine et nécessaire pour les tems présens. » Or, M. Newman retranche de cette *doctrine* les *opinions* que Rome papale soit l'antechrist et qu'il y ait eu une papesse Jeanne; en un mot, tout ce qui est d'*opinion* et non de *doctrine;* il voudrait que la *doctrine* fût tirée des *titres* des Homélies et non de toutes les pensées et de chacune des pensées qui y sont consignées, ces homélies admettant l'autorité des pères, celle des six premiers conciles de l'église, l'inspiration des apocryphes (prétendus), la nature sacramentelle du mariage et d'autres institutions, la présence réelle, le pouvoir d'excommunier le roi, le jeûne, la puissance propitiatoire des bonnes œuvres, la justification inhérente, etc.; donc, d'après M. Newman lui-même, les *opinions* n'appartiennent nullement à la *doctrine*. Or, le 22e article anglican condamne, non les *opinions*, non les *pratiques*, mais la *doctrine* et la *doctrine romaine*, laquelle est identique avec celle du concile de Trente. Et quelle est cette doctrine romaine? Il est vrai, comme le dit M. Newman, que les décrets du concile de Trente sur la matière dont traite l'article, n'étaient pas encore faits; mais la doctrine enseignée par ces décrets n'était pas nouvelle, n'avait pas une origine purement scholastique, comme le prétendent ceux de cette école; c'était la doctrine de l'église catholique.

audent et ad Petri cathedram atque ad Ecclesiam principalem, undè unitas sacerdotalis exorta est, nec cogitare eos esse Romanos, quorum fides apostolo prædicante laudata est, ad quos perfidia habere non possit accessum. *Epist.*, LV, ad Cornelium.

[2] Rogavi pro te ut non deficiat fides tua. Luc, XXII, 32.

Un exemple :—Lorsque les professeurs de l'université d'Oxford eurent extrait des livres de *Wickleff* les propositions erronées (exemple digne de l'imitation des modernes professeurs de la même université), le concile de Constance les condamna. Parmi ces propositions se trouvait la suivante : « C'est une chose folle de croire aux » indulgences du pape et des évêques [1]. » De même, dans la bulle de Léon X contre Luther, fulminée en 1520, parmi les propositions condamnées, on lit celle-ci : « Les personnes qui ont foi aux indul- » gences, sont dans l'erreur en croyant qu'elles sont salutaires et » utiles pour les fruits de l'esprit [2]. » La contradictoire étant enseignée dans la bulle d'un pape, c'est donc la *doctrine romaine*, et par conséquent la doctrine condamnée par l'article anglican : or, c'est précisément aussi la doctrine du concile de Trente, qui dit, dans sa session 25 : « Le saint concile frappe d'anathème ceux qui ensei- » gnent que ses indulgences sont inutiles, ou qui nient que l'église » ait la puissance de les accorder [3]. »

M. *Newman*, en voulant que les articles anglicans condamnent, non la doctrine de l'église catholique, mais les opinions scholastiques, ne fait pas grand honneur à ces articles ; car les opinions scholastiques sont souvent contradictoires : d'où il résulterait que l'église anglicane a condamné des propositions contradictoires, dont l'une doit nécessairement être vraie, et dès lors qu'elle a condamné la vérité. Cela n'est pas surprenant, lorque le révérend M. *Wakeley*, puséyste aussi, avoue que « les réformateurs anglais n'étaient pas versés dans les » grandes controverses de leur époque. » Quelle raison n'a donc pas M. *Ward*, puséyste, d'avouer que « l'église anglicane manque à un » de ses principaux devoirs, qui est de proclamer clairement et direc- » tement la vérité catholique. »

L'article 37 dit que « l'évêque de Rome n'a point de juridiction en

[1] Fatuum est credere indulgentiis Papæ et episcoporum.

[2] Seducuntur credentes indulgentias esse salutares et ad fructus spiritûs utiles. *Prop.* 20.

[3] Sacrosancta synodus eos anathemate damnat qui indulgentias aut inutiles esse docent vel eas concedendi *in ecclesiâ potestatem* esse negant. *Sess.* xxv, post cap. 21.

» ce royaume d'Angleterre. » Pour le coup, M. *Newman* avoue franchement que faire cette déclaration, c'est dire : « Je ne suis pas Catholique Romain, et que c'est la même chose que professer le principe de l'Anglicanisme. » Le docteur *Pusey*, comme ceux de son école, admet, dans le pape, la primauté d'honneur, mais non d'autorité. D'où il résulte clairement que les articles anglicans ne se peuvent nullement accorder avec la doctrine Catholique, comme le prétend M. *Newman*; mais que les Anglicans doivent nécessairement renoncer aux 39 articles ou à la vérité catholique : « nul ne peut servir deux maîtres [1]. »

III. De l'avenir probable du Puséysme.

Enfin, il est lamentable de voir les préventions que nourrissent contre la foi de Rome quelques-uns des professeurs distingués dont nous avons parlé. Écoutez M. *Newman*, par exemple : « Le système corrompu de Rome ne se peut réformer : il ne peut qu'être détruit, et » cette destruction serait sa réforme [2] ; » et M. *Pusey*, écrivant à Jelf, après avoir gravement calomnié les ecclésiastiques de Rome, cite ce mot : « Rome vue, foi perdue [3]. » Pour nous, en entendant ces paroles contre la pierre sur laquelle le Christ a fondé l'Église, nous nous contenterons d'exhorter ces ennemis du siége Apostolique à se rappeler le passage où le Sauveur dit aux prêtres Juifs : « La pierre re-

[1] Nemo potest duobus dominis servire. Matth. VI, 24.

[2] *Lettre* à l'évêque d'Oxford, p. 15.

[3] Mgr Baggs écrivait ceci en juillet 1842 ; depuis lors voici une déclaration faite par M. Newman : « Si vous me demandez, nous dit M. Newman, comment un simple individu peut se permettre non-seulement de penser, mais de publier de pareilles choses sur une communion si ancienne, si répandue, et qui a produit tant de saints, je répondrai par le langage que je me tenais à moi-même; je me disais : « Ce ne sont pas mes propres paroles que je fais » entendre; je ne fais que suivre le sentiment (*consensus*) des théologiens » de mon Eglise. Ils ont toujours parlé en termes extrêmement violens contre » Rome, sans en excepter même les plus distingués et les plus savans d'entre » eux. Je désire adopter leur système : quand je répète ce qu'ils ont dit eux-» mêmes, je suis en toute sûreté. Dans notre position, embrasser leurs vues est » chose presque nécessaire. » *Du mouvement religieux en Angleterre*, p. 316.

» jetée par ceux qui bâtissaient est devenue la pierre fondamentale :
» c'est l'œuvre du Seigneur, une merveille à nos yeux..... Celui qui
» tombera sur cette pierre s'y brisera, et celui sur qui elle tombera en
» sera écrasé [1]. »

Et l'Église Anglicane ne serait-elle point menacée d'une ruine prochaine et universelle? Ne serait-il pas possible d'y voir l'exemple d'une maison divisée contre elle-même? M. *Newman* lui-même fait observer que « si elle reste divisée en partis irréconciliables, nous verrons » s'effectuer ce qu'a déclaré notre Sauveur, qu'une semblable maison » ne peut tenir [2]. »

Les divisions intestines de l'Anglicanisme vont toujours augmentant. Nous avons vu, après la publication du *traité* 90, deux grands débats dans l'Université d'Oxford; l'un à l'occasion de l'élection du professeur de poésie, et bien que les Puséystes fussent vaincus, ils eurent plus de 600 votes; l'autre, dans lequel ils ont eu une majorité de 115 voix, lorsqu'il s'agissait dernièrement d'abroger une espèce de censure faite par l'Université contre le professeur royal de théologie, le docteur *Hampden*. Leurs doctrines envahissent aussi l'Université de Cambrigde, et dans toute l'Angleterre elles ont des défenseurs et des adversaires; les évêques protestans eux-mêmes ne sont pas d'accord s'ils doivent approuver ou condamner ces opinions. Du tems de Bossuet, ce grand écrivain put justement soutenir que les protestans, n'ayant pas un *fondement* de foi, mais une simple opinion, ne pouvaient faire un acte théologique de foi; aujourd'hui les anglicans avouent que leurs articles sont tellement ambigus que calvinistes et arméniens, prétendus catholiques et protestans peuvent y souscrire; à quoi donc se réduit leur foi, source unique, d'après

[1] Lapidem quem reprobaverunt ædificantes hic factus est in caput anguli. A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.... Qui ceciderit super lapidem istum confringetur; super quem verò ceciderit conteret eum. Matth. XXI, 42, 44. — Il est vrai que Jésus-Christ parle ici de lui-même; mais l'histoire ecclésiastique ancienne et moderne nous enseigne que tel est aussi le sort de ceux qui font la guerre contre le siége apostolique, auquel l'autorité suprême a été donnée par le divin Rédempteur.

[2] *Traité* 90.

les articles, de leur justification? Tout ce qu'ils enseignent à cette heure, c'est que, « pour jouir des priviléges confiés à l'Église catho-
» lique, une chose est nécessaire, savoir, la croyance du symbole des
» Apôtres, et cet esprit docile qui n'y introduit pas de nouveautés[1]. »
Déjà, dans le siècle passé, un évêque anglican, cité dans *Un traité de plus*, enseignait que « l'Église anglicane comprend tous ceux qui
» croient la divine mission du Christ, » définition très-commode, suivant la remarque de M. de Maistre, puisqu'elle embrassait même tous les Mahométans. A quel remède les Anglicans pourront-ils recourir pour faire disparaître tant de dissensions? Celui proposé par M. *Hope*[2] c'est-à-dire la modération et la libre discussion, serait fort incertain dans ses effets, lors même qu'on pourrait pleinement le réduire en pratique. Le seul moyen efficace, ce me semble, serait un décret de la convocation générale du clergé par lequel l'un ou l'autre parti serait déclaré hétérodoxe. Or la convocation ne peut se tenir sans l'autorité du gouvernement civil; et celui-ci n'aurait guère envie de renouveler les occasions de cette opposition aux volontés du souverain, qui fit dissoudre la convocation en 1717. Et encore, lors même qu'elle se rassemblerait, comment les ministres pourraient-ils s'accorder dans la formation des décrets? Et puis, quelle serait, en matière de foi, l'autorité d'un tribunal provincial, qui se donne lui-même comme faillible? Combien un pareil décret n'en retrancherait-il pas de la communion extérieure de l'Église anglicane, déjà si étroitement circonscrite, suivant l'observation de M. *Hope*[3]? Il ne se peut que l'incertitude de la foi dans l'Église anglicane, unie au désir des vérités catholiques, n'en porte un grand nombre, avec la grâce de Dieu, dans le sein de l'Église catholique. « Vous verrez, me disait
» dernièrement un habile ministre anglican anti-puséyste et très-versé
» dans les questions dont il s'agit, vous verrez que pas un des chefs
» puséystes ne se fera catholique romain, mais une multitude de
» leurs disciples se convertiront; et si vous considérez que c'est la
» fleur de l'anglicanisme par la doctrine, le talent, la conduite et la

[1] *Traité* 61, p. 1.
[2] *Ouv. cit.*, p. 62.
[3] *Ouv. cit.*, p. 59.

» piété, vous comprendrez qu'il s'agit d'une affaire d'importance. »

« Nos difficultés, dit M. *Newman*, prennent des proportions gi-
» gantesques dans un endroit comme cette Université, où se trouvent
» quantité de personnes d'un esprit exercé, qui, sans aucun mauvais
» vouloir, tirent toujours les dernières conséquences de nos prin-
» cipes et nous obligent d'affirmer ou de nier ce que nous ne vou-
» drions pas considérer ou décider [1]. » Il n'est donc pas surprenant que ces professeurs d'Oxford aient été appelés papistes ou jésuites travestis, d'autant plus que le docteur *Pusey* lui-même prétend que des prêtres et des Jésuites ont parfois simulé l'Anglicanisme et se sont ordonnés anglicans afin de pouvoir ruiner l'Église établie [2].

Déjà, par la grâce de Dieu, quelques-uns, imbus des principes des puséystes, sont parvenus à la foi catholique ; quant à ceux qui restent encore plongés dans les doutes et dans l'incertitude, au milieu d'une pareille confusion, nous leur dirons : « Élevez, ô frères, élevez vos mains et vos cœurs à Dieu; unissez-vous à nous catholiques pour prier le Père des lumières et de miséricorde qu'il vous donne la grâce de connaître le malheur de votre état, de revenir à la maison de votre bon Père, à son unique et sainte église catholique, apostolique et romaine. Vous y trouverez l'unité de la foi, toutes ces vérités catholiques auxquelles vous aspirez, ces pieuses pratiques de l'église primitive dont vos cœurs sentent le besoin ; vous trouverez la rémission des péchés, la paix de la conscience, cette vraie et réelle présence d'un Dieu incarné, qui formera le centre de vos délices, et tant d'autres moyens pour appliquer à vos âmes l'abondante et puissante grâce du divin Rédempteur. Vous y trouverez *la véritable succession apostolique*, et dans le chef suprême de la sainte hiérarchie, vous admirerez non-seulement le nom, mais aussi l'autorité et les vertus de Grégoire-le-Grand, apôtre de l'Angleterre. Venez donc vous réunir à la communion de Rome, à cette Rome heureuse sur laquelle les deux grands apôtres Pierre et Paul ont versé leur doctrine et leur sang. Là, vous trouverez la communion des saints, la puissante protection des apôtres et des martyrs et de cette Vierge bénie dont vous commencez déjà

[1] *Lettre* à l'év. d'Oxford, p. 17.
[2] *Id.*, p. 226.

à reconnaître la grandeur et la beauté : là, vous ne craindrez plus de la reconnaître pour votre Mère céleste, vous n'hésiterez plus à lui dire: *Mère aimable, priez pour nous! Mater amabilis, ora pro nobis!* expression que vous admettez déjà comme légitime. Venez donc « à la » cité du Dieu vivant, à la Jérusalem céleste, au sein de milliers » d'anges, de l'assemblée des premiers-nés qui sont inscrits dans les » cieux, vers le Dieu juge de tous, vers les esprits des justes qui » sont dans la gloire; venez à Jésus médiateur du Testament nou- » veau ! [1] »

Mgr BAGGS,
recteur au collége aaglais à Rome.
Traduit de l'italien par C. M. A....

[1] Ad civitatem Dei viventis, Jerusalem cælestem et multorum millium angelorum frequentiam, et ecclesiam primitivorum qui conscripti sunt in cœlis, et judicem omnium Deum, et spiritus justorum perfectorum, et testament novi mediatorem Jesum. *Hebr.* XII, 22.

Philologie Sacrée.

DE LA PRONONCIATION DU TÉTRAGRAMMATON

DES HÉBREUX.

Deuxième article [1].

A M. A. Bonnetty, membre de l'Académie pontificale de la religion catholique, rédacteur des Annales de philosophie chrétienne.

Du Ἰαὼ des Grecs.

Le Tétragrammaton prononcé *Yehova* nous donne la clef du Ἰαὼ, nom que les païens donnaient au Dieu des Juifs.

Ce Ἰαὼ figuré en caractères latins est *Iaho*, ainsi qu'on le voit dans plusieurs manuscrits et impressions du *commentaire* très-ancien *sur les Psaumes*, inséré dans les *œuvres* de saint Jérôme. Bochart admet cette leçon seule dans ce commentaire, et rejette la leçon *Jehova* qui ne se trouve que dans des éditions plus rapprochées de nos tems [2]. *Iaho*, il n'y a pas de doute, est une métathèse, pour *Ioha* [ou *Ihoa*] que les Grecs n'auraient pas prononcé facilement [3].

Ce qui me confirme pleinement dans cette pensée, c'est que dans les noms propres d'hommes, *tétragrammatophores* par le commencement, les Grecs laissent *Ihoa* dans son état naturel, parce qu'alors

[1] Voir le 1er article au n° 49, ci-dessus, p. 35.

[2] Ita veteres editiones, sed novæ perperam Ienova. *Chanaan*, lib. II, c. 17.

[3] Suspicor metathesin ex molestâ forsan nominis peregrini prolatione natam, et Ἰωὰ, ordine recto, scribendum et pronuntiandum. Fulleri *Miscel. sacra*. lib. II, cap. 6.

il leur était plus facile de le prononcer. Ainsi ils disaient Ἰωάθαμ [*Ioatham*] pour l'hébreu *Yotam*, יותם, équivalant à *Yeho-tam*, יהותם, vulg. *Johatam*. Hésychius explique ce nom par, *perfection de Iaho*, Ἰαὼ συντέλεια.

Ainsi, lorsque le nom vénérable est seul, les Grecs le prononçaient *Iako*, Ἰαὼ, conformément au génie de leur langue. Mais combiné avec un autre nom, ce terme conservait chez eux sa forme naturelle et hébraïque, *Ioha* ou *Ihoa*, parce qu'alors ils le prononçaient sans difficulté. C'est ainsi que dans l'*Origenianum Lexicon græcum nominum hebraïcorum*[1], le tétragrammaton est donné sous la forme Ἰάω (Iaho), et que dans les noms propres qui en sont composés, le tétragrammaton redevient Ἰωὰ (*Ioha* ou *Ihoa*); comme Ἰωακείμ (Joacim), Ἰωάθαμ (Joatham), Ἰωάννης (Johannes), Ἰωὰχ (Joach) vulg. *Joha*.

Au reste, un passage de la *Chaîne grecque*, que je rapporte plus bas, p. 191 ne laisse lieu à aucun doute à cet égard; car elle nous apprend que les juifs *nomment* Dieu *Ioha*, Ἰωὰ.

On croit généralement que les Grecs eurent connaissance du nom vénérable *Jéhova*, par Pythagore qui non-seulement a recueilli dans ses voyages les leçons de plusieurs docteurs juifs, et, selon quelques uns du prophète Ézéchiel[2], mais aussi passe pour avoir appartenu lui-même par son origine à la nation juive. Saint Ambroise dit de lui: » Comme il descendait, à ce que croient plusieurs, de la nation juive, » il lui devait aussi le fond de la doctrine qu'il enseignait[3]. »

Je rapporterai maintenant quelques exemples :

1. Macrobe cite un oracle d'Apollon Clarius[4], dont le vers suivant fait partie :

[1] Imprimé dans les *œuvres* de saint Jérome, t. III, p. 651 suiv. de l'édit. de Vallarsius.

[2] Voyez dans mon *Harmonie*, p. 546.

[3] Nam cum ex populo Judæorum, ut plerique arbitrantur, genus duxerit, ex ejus disciplinâ derivavit etiam magisterii præcepta. Saint Ambr. lib. I, *Epist.* XXVIII, t. VIII, p. 399 de l'éd. de Mellier.

[4] Ce surnom du fils de Latone a été pris de la ville de *Claros*, dans l'Ionie, où il avait un oracle.

Φράζεο τὸν πάντων ὕπατον Θεὸν ἔμμεν Ἰάω.
Songe que *Iaho* est le Dieu suprême de toutes choses[1]. »

Cet oracle était fort ancien, puisque Conon[2] et Strabon[3] disent qu'il fut rendu quand vivait le fameux devin Mopsus, contemporain de Calchas, et par conséquent du siége de Troie.

2. Porphyre, cité par les écrivains ecclésiastiques, rapporte un passage de Sanchoniaton, traduit en grec par Philon de Byblos, et dit : « L'historien phénicien suivit, pour ce qui regarde les annales » de la nation juive, les mémoires d'un certain Jérobaal[4] *prêtre du* » *Dieu Iaho*[4]. (Παρὰ Ἱερομβάλου τοῦ ἱερέως Θεοῦ Ἰαώ.) »

3. Les Phibionites, secte bâtarde du Gnosticisme, admettaient 365 *puissances* célestes, qui étaient autant de dieux. Mais ils reconnaissaient un Dieu au-dessus de tous les autres, occupant le premier ciel. Son nom était *Iaho* (Ἐν μὲν τῷ πρώτῳ οὐρανῷ εἶναι τὸν Ἰαὼ ἄρχοντα).

4. Diodore de Sicile, en parlant des législateurs anciens qui, pour concilier une plus grande autorité à leurs codes, les attribuaient à des divinités, dit : « Et parmi les juifs, Moïse feignait que ses lois » lui avaient été dictées par le Dieu appelé *Iaho*. Παρὰ δὲ τοῖς Ἰου- » δαίοις Μωσῆν τὸν Ἰαῶ ἐπικαλούμενον Θεὸν... προσποιήσασθαι τοὺς νό- » μους αὐτῷ διδόναι[5]. »

5. Le passage suivant de Philon prouve que les païens instruits connaissaient parfaitement l'épellation du saint nom, bien que les Juifs s'en abstinssent soigneusement par un scrupule religieux.

Philon, après avoir raconté que l'ambassade dont il faisait partie ayant paru devant Caius Caligula, l'empereur s'était emporté contre les Juifs, parce qu'ils refusaient de reconnaître sa qualité de Dieu, et qu'ils aimaient mieux adorer une divinité dont *ils ne disaient pas le nom* (ἀκατονόμαστον ὑμῖν), il ajoute : « En même tems levant les

[1] Macrob. *Saturn.*, lib. I, cap. 18.

[2] Voyez Photius *Bibliotheca græca*, cod. 186, n. 6.

[3] *Geogr.*, lib. XIV, p. 642.

[4] *Jerobaal* est, comme nom propre, le synonyme de *Gédéon*. Voy. *Juges* VI, 32 ; VII, I. VIII, 35.

[5] *Bibli. hist.*, l. I, n. 96.

» mains vers le ciel, il prononça le nom qu'il n'est pas même permis » d'entendre, et encore moins de rendre littéralement[1].

Les écrivains ecclésiastiques grecs, à l'exemple des païens, figuraient aussi le tétragrammaton par Ἰαὼ, *Iaho.*

1. Eusèbe, dans sa *Démonstration évangélique*, explique le nom de *Josué* par *Salut de* IAHO, *c'est-à-dire*, *le salut qui vient de Jéhova.* (Ἰωσουὲ δὲ ἐστὶ Ἰαὼ σωτηρία, τουτέστι Θεοῦ σωτήριον.)

2. Hésychius, ainsi que nous l'avons déjà vu plus haut, p. 188, explique Joatham par *perfection de* IAHO. Le même lexicographe explique *Ozias et Ozia* (en hébreu עזיה autant que עזיהו) par : *puissance de* IAHO (Ὀζείας ἰσχὺς Ἰαὼ).

3. Origène, dans son *commentaire* sur Daniel, explique le nom de Jérémie par l'*élévation de* IAHO. (Ἱερομίας ἑρμηνεύεται μετεωρισμὸς Ἰαὼ[2].

4. Théodoret, en parlant du nom tétragrammatique, dit : « Les Samaritains le prononcent *Iavé*, Ἰαβὲ[3], et les Juifs *Iaho*[4]. »

5. Saint Irénée cite également *Iahoth* parmi les noms divins[5].

Le *th* ou plutôt le θ, n'est qu'une addition pour soutenir la prononciation du mot. C'est ainsi qu'on trouve dans les auteurs grecs le nom de la lettre hébraïque *hè* écrit de cette manière : *heth* ἦθ (Photius) et *hep* ἦπ (Evagrius).

6. Dans les divers fragmens grecs *Nominum hebraicorum*, et dans le double *Origenianum Lexicon græcum nominum hebraicorum*[6], *Iaho*, Ἰαὼ, est expliqué : *invisible*, ἀόρατος ; *seigneur*, Κύριος ; *Dieu*, Θεὸς.

[1] Καὶ ἀνατείνας τὰς χεῖρας εἰς τὸν οὐρανὸν ἐπεφήμισε πρόσρησιν ἣν οὐδὲ ἀκούειν θεμιστὸν οὐχ ὅτι διερμηνεύειν αὐτολεξεί. Philo. *Legat. ad Caj.*, p. 1011. A. de l'éd. de Paris. 1640.

[2] Tome II, p. 45, éd. des Bénéd.

[3] Les Grecs figuraient souvent par leur β le *vav* ו des Hébreux et le *v* des Latins : Δαβὶδ (David), Λεβὶ (Lévi), Σεβῆρος (Severus, Sévère).

[4] Καλοῦσι δὲ αὐτὸ Σαμαρεῖται Ἰαβὲ, Ἰουδαῖοι δὲ Ἰαὼ. *In exod.* q. XV. La leçon Ἰαὼ est celle adoptée par Bochart. C'est certainement la vraie.

[5] *Adv. Hæres*, lib. II, c. 66.

[6] Imprimés dans les *œuvres* de saint Jérôme, t. III de l'édition de Vallarsius.

7. Tzetzès[1] dit aussi : « *Iaho* signifie en hébreu, *invisible* » (Ἑβραικῶς τῷ Ἰαὼ ἀόρατον σημαίνει).

La *Chaîne grecque* donne le tétragrammaton d'après sa forme naturelle que j'ai indiquée plus haut, *Ihoa*. « Chez les Juifs, dit-elle, Dieu est nommé *Ioha* et *Elaha*[2]. »

Faute de copiste dans un codex.

Ceci me conduit à expliquer une faute qui s'est glissée dans une pièce grecque, sur les dix noms divins, d'un codex de la bibliothèque Colbert. Cette pièce est insérée dans le tome III des *œuvres* de saint Jérôme. Elle a été publiée pour la première fois par Cotelier.

L'auteur donne pour premier nom *Adonaï*, Ἀδωναϊ (אדנ) ; pour second nom *Ia*, ἴα (יה) ; pour troisième nom *le tétragrammaton qui est ineffable*, ἀνεκφώνητον ὂν (sic), *que les Juifs remplacent par* ADONAÏ, et *que nous* (c'est-à-dire nous autres Grecs) *remplaçons par* KURIOS (seigneur); ὃ παρ' Ἑβραΐοις Ἀδωναΐ λέγεται, παρὰ δὲ ἡμῖν Κύριος.

Après avoir dit que ce nom était gravé sur la lame d'or du grand-prêtre, l'auteur ajoute (si l'on s'en rapporte au copiste) : *le quatrième nom est* IAHO : τεῖαρῖ. Mais il y a ici une erreur manifeste. Nous avons vu par tout ce qui précède que le *tétragrammaton* et le *Iaho*, ἰαὼ, des Grecs sont la même chose. Il est hors de doute que l'auteur, après avoir parlé du *tétragrammaton*, l'avait représenté, comme c'était alors la coutume, en caractères hébreux, יהוה. Un des premiers copistes, ignorant ces caractères, peut-être déjà mal conformés, a pris la lettre *hè*, ה, à gauche, pour un *tau* grec, ῖ, ayant un *epsilon*, ε, inscrit dans le corps : εῖ=ῖε. La lettre *vav*, ו, devint pour lui un *tau* grec simple, ῖ. De la deuxième lettre *hè*, vers la droite, il fit un *alpha* grec avec un *rho* grec, αρ. Enfin, de la lettre *yod*, י, il fit encore un *tau* grec. L'ensemble lui a donc donné le mot grec τέταρτ, auquel il n'y avait plus qu'à ajouter la

[1] *Chil.* VII; *Hist.* 126.

[2] Ἰωὰ γὰρ καὶ Ἐλὰ παρ' Ἑβραΐοις ὁ Θεὸς ὀνομάζεται. *Sur saint Jean*, vers la fin du chap. VIII.

terminaison ον, pour faire τέταρτον, *quatrième*. Et c'est conformément à cette singulière métamorphose que l'interprète latin a traduit *quartum Iao* (le quatrième est Iao).

On sait que les chrétiens grecs et les juifs hellénistes, qui s'abstenaient ordinairement de figurer en leurs caractères nationaux le nom ineffable[1], y substituaient leur terme Κύριος, *seigneur*, et peignaient en marge les caractères hébreux *yod*, *hè*, *vav*, *hè*, יהוה. Ainsi en usaient particulièrement les Septante pour leur version, et Origène pour ses *Hexaples*. Les Grecs du commun, trompés par la ressemblance de ce mot avec ΠΙΠΙ, *pipi*, de leur langue, finirent par lire *pipi* partout où ils rencontraient le tétragrammaton en caractères hébreux. C'est ce qu'on voit clairement dans notre *fragment* d'Evagrius. Cette pièce, qui traite spécialement du *Tétragrammaton*, est intitulée : *Du* (nom) *Pipi*. Εἰς τὸ πιπι. Voulant citer le verset 36 du chap. XXVIII de l'*Exode*, l'auteur le rapporte en ces termes : « *Gravure façon* » *de cachet*, *la sainteté au Seigneur*, *Pipi*[2]. » Et quelques lignes plus bas : « Le Tétragrammaton s'écrit par ces quatre lettres, *ioth*, » *hep*, *ouaï*, *hiep*[3], PIPI, *Dieu*[4]. » Il est évident que les quatre lettres hébraïques *yod*, *hè*, *vàv*, *hè*, ne sauraient former en aucune manière le terme *pipi*. L'auteur a donc écrit primitivement יהוה qui a été transcrit par les copistes, ΠΙΠΙ.

Saint Jérome, dans sa *lettre* XXV, écrivit à Marcella, en l'entretenant des dix noms hébreux de Dieu : « Le neuvième nom est le » *Tétragrammon* (sic), qui passait parmi les Juifs pour *ineffable*. Il » s'écrit par ces lettres. *iod*, *hè*, *vav*, *hè*. Quelques-uns, lorsqu'ils » trouvaient ce nom écrit ainsi (יהוה) dans des livres grecs, lisaient » ΠΙΠΙ, *pipi*, trompés par la similitude des caractères[5]. »

[1] Voyez, dans mon *Harmonie*, les pages 309, 366, 367, du tome 1er.

[2] Ἐκτύπωμα σφραγίδος, ἁγίασμα Κυρίῳ, ΠΙΠΙ.

[3] Voyez, pour les lettres additionnelles, à la fin de ces mots, plus haut, p 190.

[4] Τετραγράμματον τούτοις γραφόμενον τοῖς στιχείοις, Ἰώθ, Ἧπ, Ουαύ, Ἰὴπ, ΠΙΠΙ, ὁ Θέος.

[5] Nonum τετράγραμμον quod ἀνεκφώνητον, id est *ineffabile*, putaverunt; quod his litteris scribitur *iod*, *he*, *vav*, *he*. Quod quidam non intelligentes propter elementorum similitudinem, quum in græcis libris repererint, ΠΙΠΙ legere

Conjecture sur le mot *Pipi*.

Il n'est guère probable que les Grecs, qui certes ne manquaient ni de tact, ni de pénétration, aient adopté dès les premiers siècles de notre ère, pour le nom réputé le plus saint de Dieu, un mot comme *Pipi*, qui paraît n'avoir aucune signification, et était regardé effectivement par de grands savans de l'Orient comme un mot *vide de sens*, ainsi que nous verrons tout à l'heure dans une citation de *Bar-Hébreu*.

Voici l'explication que je soumets à votre excellent jugement, Monsieur, et qui me paraît la plus satisfaisante.

Vous connaissez les rapports qui se sont établis entre la langue copte et la langue grecque, depuis que celle-ci était entrée en Égypte avec la dynastie macédonienne des Lagides, et principalement depuis la conversion de l'Égypte au Christianisme. Les nouveaux chrétiens de ce pays ne tardèrent pas à adopter pour leur écriture les lettres grecques, parce qu'il leur répugnait d'employer les caractères hiéroglyphiques, dont plusieurs n'étaient autre chose que les figures d'idoles égyptiennes[1]. Ils ajoutèrent seulement à l'alphabet grec des caractères destinés à exprimer les sons que les Grecs n'avaient point. Tels sont le *scuëi* Ϣ, qui répond au *schin* ש hébreu; le *hhëi* Ϩ, qui répond au *hhèt* ח hébreu; le *hori* Ϩ, qui répond au *hè* ה, hébreu; le *djandja* Ϫ, qui répond au *djim* ج arabe.

En copte, ⲡⲓ, *pi*, est l'article défini masculin *le*. *Pipi* signifie donc *le le*, qui vaut autant que *lui lui*. En grec aussi, le même article, ὁ, *le*, devient un pronom personnel relatif. Or, les Orientaux, aussi bien que les Juifs, par suite de leur profonde vénération pour la Divinité, se servent fréquemment du pronom *lui*, הוא, هو, pour désigner l'Éternel; il est donc très probable que *pipi* est non un mot grec, mais un mot copte qui désignait Dieu par l'article redoublé LUI, LUI.

consueverunt. — Saint Jérome écrit *tétragrammon* au lieu de *tetragrammaton*. Voy. ce que j'ai dit à ce sujet dans mon *Harmonie*, p. 366, note *b*.

[1] Voyez la préface de la *Grammaire copte* de l'illustre orientaliste, le chevalier Peyron de Turin.

Diverses variantes de Ἰαώ.

1. Au lieu de ἰαὼ, *iaho*, on trouve dans Clément d'Alexandrie ἰαοὺ, *iahoü*. « Iahoü, dit-il, se traduit par *celui qui est et qui sera*[1]. »

Ω et ου permuttent fréquemment en grec. On pourrait dire aussi que *Iahu* est la forme que prend le Tétragrammaton ajouté à la fin des noms propres, ainsi que nous l'avons vu au 1er article, p. 43. Au reste, les manuscrits des *Stromates* varient sur ce nom, et font penser qu'il a pu être une faute de copiste.

2. Eusèbe, en rapportant le passage de Porphyre dont j'ai parlé plus haut, transcrit *Ieuho*, Ἰευὼ, leçon qui approche de *Yehova*.

3. Une autre variante du nom ineffable que je trouve dans Origène, c'est *Iahoïa*, Ἰαωΐα[3]. Elle a encore plus que la précédente de la similitude avec le *Yehova*.

4. Quant à *ahïa*, ἀϊὰ, qu'on lit dans Théodoret et dans Photius, je le regarde avec *Bochart* et *Drusius* comme une véritable faute de copiste.

Comment les Syriens prononcent le *Tétragrammaton*.

Les Syriens prononcent le tétragrammaton *yahyah*.

Voici un passage de *Grégoire Bar-Hébreu*, qui n'est pas sans intérêt :

« Et Dieu dit à Moïse, *Ahyah aschar Hiya*[2]; cela signifie, *celui qui* » *est, et qui véritablement est*. Les Grecs l'appellent *Pipi*, parce que » les Septante-deux, pénétrés de vénération pour l'excellence de ce » nom, l'ont écrit dans le grec (de leur texte) avec ses propres ca- » ractères en hébreu, de cette manière, ΠΙΠΙ. Et comme le *yod* a » la même figure en hébreu et en grec, et que le *hè* hébreu ressem- » ble au *pi* des Grecs, ce mot, si on le lit de droite à gauche, fait » *yahyah* ; mais si, à la manière des Grecs, on le lit de gauche à

[1] Ἰαοὺ ὃ μεθερμηνεύεται ὁ ὢν καὶ ὁ ἐσόμενος. *Stromates*, l. v, c. 6, p. 562 de l'éd. de Paris, 1629.

[2] En hébreu אהיה אשר אהיה. Le nom אהיה est identique avec le Tétragrammaton lui-même. Voy. mon *Harmonie*, t. I, p. 320.

» droite, il forme le mot *pipi*, terme qui n'a aucune signification[1]. »

Le même, dans son *Trésor des mystères*, ܐܘܨܪܐ parle dans les termes suivans de la lame d'or du grand prêtre :

« Et graves-y en gravure de cachet, *la sainteté au Seigneur*. » C'est-à-dire, le nom du Seigneur en cette manière IIIII, ce qui » est *yahyah*[2]. »

Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce *yahyah* des Syriens n'est autre chose que l'*Adonai* des Juifs; c'est-à-dire un nom qu'ils substituent au Tétragrammaton. Mais ils ne le considèrent pas comme le nom véritable lui-même.

Toutefois saint Jérome semble prendre ce *yahyah* pour le Tétragrammaton même. Car dans sa *lettre* XVIII, au saint pape Damase Ier, il dit : « Le *Seigneur* du texte latin représente le nom hé-

[1] ܐܝܟ ܕܐܢܬ ܟܬܒܬ ܒܗ ܫܡܐ ܕܡܪܝܐ ܒܟܬܒܐ ܕܚܬܡܐ ܩܕܝܫܘܬܐ ܠܡܪܝܐ ܕܐܝܟ ܕܐܢܬ ܡܫܟܚ ܠܗ ܒܫܘܡܐ ܕܡܪܝܐ ܕܗܟܢܐ ܗܘ ܕܡܬܩܪܐ ܝܗܘܝ

»breu en ces quatre lettres *iod*, *hè*, *iod*, *hè*; c'est-à-dire composé » de deux fois la syllabe *ia*, qui forment le nom glorieux et ineffable » de Dieu [1]. » Mais il faut considérer que saint Jérome écrivit cette lettre de Constantinople, quand, jeune encore, il suivait les leçons de saint Grégoire de Nazianze. Il s'occupait alors plus de la langue grecque que de l'hébreu. Il avait encore fait si peu de progrès dans cette dernière langue, qu'il croyait que le Tétragrammaton se compose de deux fois *yod*, *hè*. Ainsi l'écrivent les Syriens, mais non les Juifs. Or, à Constantinople il devait rencontrer plus de Syriens que de Juifs. Aussi, quand il était plus solidement instruit dans la langue sainte, répétait-il invariablement que le nom ineffable s'écrit *yod*, *hè*, *vav*, *hè*. Nous en avons vu un exemple dans sa *lettre à Marcella* que je viens de citer, et qui n'était postérieure que de peu d'années à celle qu'il avait écrite à Damase sur le même sujet.

Mais les Syriens eux-mêmes d'où tenaient-ils ce *yayah*? J'ai toujours pensé qu'on doit lui assigner pour origine l'usage adopté très anciennement par la synagogue de figurer le Tétragrammaton, dans l'écriture ordinaire, par deux *yod* souscrits d'un kametz ִי, ce qui donne précisément deux *yah*. C'est ainsi que le désignaient effectivement les anciens, en l'appelant *le double* YAH. Nous venons de le voir aussi dans la lettre de saint Jérome au pape Damase.

Le chev. DRACH,
bibliothécaire honoraire de la Propagande de Rome.

[1] *Dominus* quoque ipse hic quatuor litterarum est, quod proprie in Deo ponitur, *iod he*, *iod he*, id est, duobus *ia*, quæ duplicata ineffabile illud et gloriosum Dei nomen efficiunt. *Epist.* XVIII, n. 7 ad Damasum.

Traditions Antiques.

DE LA DOCTRINE ET DES LIVRES DES CHINOIS.

Le Mémoire que nous publions ici a été trouvé dans une vente, parmi de vieux papiers destinés à être brûlés. M. Pauthier, qui en fit l'acquisition, découvrit facilement qu'il devait appartenir à un de ces savans missionnaires qui avaient une connaissance profonde de la langue et des livres des chinois; il nous en parla et nous lui demandâmes de nous permettre de le publier; ce à quoi il accéda volontiers. En lisant ce mémoire, on voit que l'auteur était de l'école des pères de Prémare, Cibot et Bouvet, qui croyaient que les livres chinois conservaient un grand nombre de traditions primitives. Ils ont pu pousser trop loin ce système, se tromper sur quelques applications, mais quoiqu'en disent quelques autres sinologues, ces idées sont vraies. Les livres chinois datent des tems voisins du déluge; ils nous parlent d'hommes qui sont descendans presque immédiats de Noé et de ses fils. Or, comme ces patriarches connaissaient et pratiquaient toutes les croyances qui sont dans notre Bible, ils ont dû les transmettre à leurs descendans; il est impossible que les choses se soient passées autrement, et c'est ce qui fait que nous recueillons avec tant de soin tous ces précieux restes.

Quant à la valeur intrinsèque de ce *mémoire*, nous croyons qu'il y a bien des rapprochemens forcés, bien des textes accommodés à l'idée principale; un autre inconvénient, c'est que l'auteur a négligé de citer les livres et les passages d'où il tire ses citations; aucun caractère chinois n'est joint à son travail; nous y en avons ajouté quelques-uns; toutes les notes sont aussi de nous; mais il nous était impossible de citer l'origine de tous les textes. Sous ce rapport, ce travail est loin d'avoir l'autorité de celui du P. de *Prémare* que nous avons com-

mencé à publier et que nous continuerons bientôt. Mais tel qu'il est nous avons cru qu'il ne fallait pas le laisser perdre, et que nous devions le consigner dans nos *Annales*.

Quant à l'auteur, il ne nous a pas été possible de le découvrir. Le manuscrit porte à la fin un grand A; sur cela nous aurions soupçonné qu'il pouvait appartenir au P. *Amiot*, mais quelques mots que nous notons à la p. 209, n. 3, prouvent que l'original était en italien et que ce n'est ici qu'une traduction. Quoi qu'il en soit, nous pensons que nos lecteurs le liront avec intérêt, surtout les passages qui concernent l'usage des hiéroglyphes anciens, et le secours qu'on peut en tirer pour l'explication des fables mythologiques.

A. B.

Livres sacrés chinois.— Ce qu'ils disent du Seigneur suprême; — du Saint; il sera glorieux et souffrant. — Doctrine contenue dans l'*Y*, leur 1er livre sacré. —Trois états pour le monde, d'innocence, de chute et de réhabilitation. — Source de ces traditions.— Identité de Fo-hy et de l'Anubis, ou Mercure trismégiste égyptien — Ce Mercure serait le patriarche Enoch. — Supériorité de l'écriture hiéroglyphique qui a rapport à l'objet désigné, sur l'écriture alphabétique qui n'y a aucun rapport.— Les hiéroglyphes renfermaient les dogmes révélés. — Preuves. — Les fables proviennent de la traduction des hiéroglyphes en écriture alphabétique.— Les nations en perdirent le vrai sens. — Les Chinois appliquent à leur empire ce qui est l'histoire du monde. — Ils ont converti en fables les anciennes vérités.

On trouve à la Chine des monumens fort extraordinaires, la nation les nomme *Kings* 經, et par ce mot elle entend des livres d'une doctrine immuable, des ouvrages faits par des saints, et auxquels il n'est pas permis de rien ôter, de rien ajouter, ni d'y rien changer; aussi les Chinois ont-ils pour ces livres une vénération extrême, et un esprit égal à celui que nous avons pour les saintes Écritures.

Voici les noms des principaux de ces Kings, *Ye*, *Chu*, *Chi*, *Tchun-tsiou*, *Ly*, *Yo* [1]. Les deux derniers sont perdus; le *Ly* était le *livre des rites* ou des *cérémonies*; on lui a substitué une compila-

[1] Nous conservons pour les noms chinois l'orthographe de l'auteur; c'est celle dite française.

tion de divers traités, faite vers le commencement de *l'ère chrétienne*; mais les savans chinois la regardent comme un amas défectueux nullement digne de porter le nom de *Kings*; aussi l'appelle-t-on seulement *Ly-ki*, comme qui dirait *commentaire sur les rites*; l'*Yo* était le livre de la *musique*, dont il ne reste qu'un fragment de peu de lignes, qui est pourtant précieux. Ce sont là les *Kings* de la secte philosophique, auxquels il faut joindre le *Tao-te-king*, le *Nan-hoa-king*, et le *Li-sao-king*, qui sont d'une très-grande antiquité, quoique postérieurs aux autres.

A tous ces *Kings* il faut ajouter beaucoup de discours et de traités faits par des philosophes qui florissaient avant l'Incarnation; mais il n'est pas aisé de fixer l'époque de ces ouvrages, tant ils sont anciens: enfin il s'est conservé quelques lambeaux de traditions dans les écrivains et les interprètes postérieurs qui ont mis au jour depuis 2,000 ans une multitude innombrable de commentaires sur les monumens antiques des *Kings* [1].

Voilà en général ce dont est composée la littérature chinoise, tout se rapporte aux *Kings*; mais ce qui est venu depuis 2,000 ans et plus, est considéré comme moderne, d'où l'on peut conjecturer combien l'origine des *Kings* est éloignée de nous, puisqu'ils passaient déjà pour des livres de la première antiquité cinq ou six (siècles [2]) avant Jésus-Christ.

Les *Kings*, pris en eux-mêmes, quoiqu'aujourd'hui assez altérés et tronqués, contiennent encore le système d'une doctrine admirable et sublime dont voici quelques traits.

Le *Chang-ti*, ou le souverain empereur, s'appelle souvent dans ces monumens antiques: « le ciel suprême, l'auguste ciel, le ciel spiri-
» tuel ou intelligent, le seigneur, le créateur, le dominateur de l'uni-
» vers. On l'appelle aussi *Tao*, c'est-à-dire raison, règle, loi, code
» éternel; *Yen*, c'est-à-dire *verbe* ou *parole*; *Tching-tche*, vérité;
» *Tchi-tching*, la souveraine vérité; ils disent de cette raison

[1] Nous avons la traduction de l'*Y* et du *Chy* en latin, et du *Chou* en français; M. Julien vient de traduire aussi en français le *Tao-te-king*. Nous en parlerons dans un autre article.

[2] Le manuscrit porte ici des points, l'auteur n'avant pas encore, sans doute, précisé l'âge de ces livres.

» qu'elle est ineffable, qu'elle existait avant le monde, qu'elle créa » l'univers, qu'elle le tira du néant, que la nature même est son » ouvrage, qu'elle n'ignore rien, qu'elle est le soleil des esprits, » mais que leur intelligence ne peut la comprendre, qu'elle est le » principe et la fin des créatures. En d'autres endroits, le *Chang-ti* » est la grande vérité, l'unité essentielle, l'unité existante par » elle-même, de laquelle sort tout ce qui existe, qui de son sein » tire cette multitude innombrable d'objets visibles dans le ciel et sur » la terre [1]. »

Outre le *Chang-ti*, ou souverain empereur, on trouve dans ces livres un personnage très singulier qui est comme le ministre du *Chang-ti*; ces livres l'appellent ordinairement *Chin-gin* [2], c'est-à-dire homme saint, ou le Saint par excellence; *Ta-gin*, le grand homme. Ils disent que c'est à cet homme extraordinaire que nous devons nous attacher pour entendre les *Kings*, parce qu'il est l'objet, le but et le centre de toutes les merveilles qui y sont voilées. Nous commencerons par rapporter ici une partie des éloges sublimes que les mêmes *Kings* et les écrivains de tous les âges font de ce Saint.

« 1° Il existait avant le ciel et la terre; il est l'auteur, le créateur » et la cause du ciel et de la terre; c'est lui qui les conserve, il a une » connaissance parfaite du commencement et de la fin. 2° Quoique » si grand et d'une majesté si haute, il a néanmoins une nature » humaine semblable à la nôtre, mais exempte d'ignorance, de pas- » sions et du péché; ces avantages sont même une prérogative de sa » naissance; il les possédait avant qu'il vînt au monde; pour ces rai- » sons il est appelé *Tchi-gin* ou l'homme-suprême, placé au plus » haut degré de l'humanité. 3° De là, le genre humain a dans sa per- » sonne le modèle le plus accompli des plus éminentes vertus, et il » n'y a que lui qui soit digne de sacrifier au souverain empereur et » au maître du monde. 4° Il est intimement, indivisiblement uni » avec la raison suprême, avec la souveraine vérité et avec le ciel, et

[1] Voir tout ce que nous avons dit en citant les caractères et les textes, sur le *Chang-ty*, t. xv, p. 149.

[2] Sur tous les noms du *Saint*, voir textes et caractères dans notre tome xix, p. 26.

» pour cela il est appelé *Tien-gin*, le ciel-homme ou l'homme céleste.
» 5° C'est lui qui doit rétablir l'ordre et la paix dans l'univers en
» réconciliant le ciel avec la terre, il sera attendu comme l'auteur
» d'une loi sainte qui fera le bonheur du monde : cette loi remplira
» tout et soumettra tout de l'un à l'autre pôle; tout ce qui pense,
» tout ce qui respire, et tout ce que le soleil éclaire lui sera
» obéissant. »

Ce n'est pas seulement la gloire, la majesté, l'empire de ce *Saint* que l'on voit marqués dans ces anciens livres, on y trouve quelques traits qui ne peuvent regarder que l'idée d'un Messie souffrant : « Il
» paraîtra, disent ces livres, dans le monde, lorsque le monde sera
» enveloppé des plus épaisses ténèbres de l'ignorance et de la supers-
» tition, lorsque la vertu sera oubliée et que les vices domineront;
» il sera parmi les hommes et ils ne le connaîtront pas ; si le *Saint*
» ne meurt pas, le grand voleur ne cessera pas; frappez le *Saint*,
» déchirez-le en pièces, et mettez le voleur en liberté; rompez les
» balances, brisez les fouets, tout sera dans l'ordre, et la tranquillité
» publique sera rétablie; celui qui se chargera des ordures du
» monde, deviendra le seigneur et le maître des sacrifices; le *Saint*
» ne sera point malade, mais il prendra nos maladies sur lui afin de
» nous en guérir; celui qui portera les malheurs du monde sera
» le maître de l'univers. »

Enfin, c'est ce *Saint* qui est le point de réunion, c'est à lui en tant que ministre du *Chang-ti*, dont il exécute les desseins, que se rapportent les *Kings;* ces ouvrages mystérieux sont, à parler en général, comme son histoire hiéroglyphique, et ce que nous venons d'en dire n'est qu'un petit échantillon.

Entre les *Kings* dont les noms ont été rapportés plus haut, l'*Ye* tient le premier rang : ils en sont sortis comme les ruisseaux coulent de leurs sources, disent les savans chinois. L'*Ye* est un tableau de la nature, car les caractères employés pour exprimer ce mot, signifient *changer* : or, la base et l'objet du l'*Ye* est un double état du monde : le premier de ces états s'appelle *Ciel antérieur*; le second *Ciel postérieur*. Le second succéda au premier par le plus terrible changement qui soit jamais arrivé dans l'univers. Voici ce qu'on trouve dans ce livre sur cet état heureux.

» Alors le ciel et la terre avaient chacun la place qui leur convenait, la terre soumise au ciel, le ciel protégeant la terre, il y avait une continuelle et douce correspondance de l'un à l'autre. L'année s'écoulait sans cette inégalité de saisons que l'on éprouve aujourd'hui ; leur ordre n'était point troublé ; elles formaient comme un éternel printems ; il n'y avait point de pluies violentes ni de tonnerres, ni de vents impétueux; les deux élémens qui composent les choses matérielles étaient d'une parfaite concorde, toutes les parties de l'univers conservaient entre elles un concert inaltérable ; le soleil et la lune sans ténèbres et sans tache brillaient d'une pure et éclatante lumière ; les cinq planètes suivaient leur cours sans écarts. L'homme habitant un monde si réglé et si magnifique, ne voyait rien qui ne contribuât à contenter ses désirs : uni au dedans à la souveraine raison, il exerçait la justice au dehors ; n'ayant rien de faux dans le cœur, il y goûtait une joie toujours pure et tranquille, ses actions étaient simples, sa conduite sans artifice ; le ciel l'aidait à augmenter ses vertus, et la terre, produisant d'elle-même avec abondance, lui procurait une vie délicieuse ; les êtres vivans n'avaient pas à craindre la mort, et les créatures ne se nuisaient pas mutuellement. Les animaux et les hommes étaient dans une espèce d'amitié ; l'homme ne pensait point à leur nuire, et ils n'avaient point la volonté de lui faire du mal; il habitait un lieu délicieux; c'était le séjour des immortels[1]. »

Voici ce qu'il disent du *Ciel postérieur* : « La nature de l'homme telle qu'il la reçut du ciel était tranquille, en paix, sans guerre intestine ; un objet l'excita, de là le mouvement et le trouble ; ce qui est la concupiscence de la nature, l'objet agissant ; il y eut une connaissance très claire, le bien et le mal parurent ; les désirs et les aversions étaient sans règle au dedans, la connaissance grandit au dehors, on ne réfléchissait plus sur soi-même, la raison du Ciel fut éteinte, et la concupiscence domina partout ; les crimes sortirent de cette funeste source, les faussetés, les mensonges, les révoltes, les impuretés, les violences, puis les maladies incurables, et en un mot le désordre général de la nature ; l'âme était une puissance

[1] Sur cet état de bonheur et d'innocence primitives, puis de chute et de malheur, voir les textes cités et indiqués dans notre t. XVI, pp. 126, 298 et 354.

» lumineuse, elle fut obscurcie; on doit aujourd'hui travailler à lui » rendre sa lumière. C'est en détruisant les faux désirs et l'amour » propre qu'on aperçoit la raison céleste.

» Il est dit ailleurs qu'un esprit superbe se révolta contre le *Ti*, » ou le Seigneur, voulant se faire *Ti* lui-même; qu'il entraîna dans » sa révolte neuf troupes d'intelligences dont il était le chef; que les » colonnes du ciel en furent ébranlées, que le ciel s'inclina, d'où » s'en suivit un changement dans le cours du soleil, de la lune et » des astres; que le désastre s'étendit jusqu'à l'homme, que la terre » en fut émue jusque dans ses fondemens, qu'elle s'écroula, ce qui » produisit une terrible inondation [1].

» Ces mêmes livres parlent d'un troisième état du monde qui est » un rétablissement de la nature dans le bonheur de sa condition » primitive, mais rétablissement qui s'exécute avec lenteur, parce » qu'il ne se fait pas sans combats. Le Saint par excellence tra- » vaille à ce grand ouvrage; il répare insensiblement les ruines du » monde, il renverse, il détruit peu à peu ce qui s'oppose à sa vic- » toire; quand elle sera complète, le monde se trouvera dans une » situation fixe et immuable, les biens seront séparés des maux en- » tièrement et pour toujours. »

De là naissent trois différentes manières de prononcer le mot *Ye* 易, comme *Y* simple avec un *e* muet, comme *Yè* avec un *è* ouvert, et comme *Yé* avec un *é* fermé, lesquelles désignent le monde avant le changement, le monde changé et le monde rétabli.

Le 1er livre *Ye-king* contient les différens changemens arrivés dans l'univers; le 2e livre *Chu-king* contient plusieurs prédictions sur ce qui doit arriver jusqu'à la fin du monde; le 3e livre, ou le *Chi-king*, contient les désirs de la nature gémissante et du genre humain soupirant après son libérateur; dans ces sacrés cantiques, dont on se servait pendant les sacrifices, le cœur se porte et s'élance de toute sa force vers cet unique objet de nos vœux.

Dans le *Tchun-tsiou* on trouve les fastes prophétiques du royaume où devait naître le *Saint*. Dans l'*Yo-king* qui s'est perdu,

[1] Voir sur ce chef des rebelles notre t. XVI, p. 354.

était exprimée la toute-puissante harmonie et l'éternel concert que le *Saint* devait rétablir entre le ciel et la terre; c'est l'idée particulière qu'on doit se former de chaque *King* considéré séparément.

Les européens seront sans doute surpris de voir cet assemblage de traditions merveilleuses dans ces anciens monumens chinois; leur clarté et leur détail suffiront pour les faire rejeter par les esprits superficiels; ils se récrieront sur l'imposture; on niera qu'il y ait de semblables livres, ou l'on doutera de leur antiquité; l'ignorance combattra longtems, et l'incrédulité prêtera tous ses efforts pour l'appuyer; mais en s'appliquant à l'étude de la langue chinoise et de ses antiquités, on reconnaîtra enfin la vérité de tout ce qu'on avance. En attendant qu'on prouve le fait par des traditions authentiques et vérifiées, j'espère que les lecteurs équitables ne feront pas un crime à celui qui rapporte ces paradoxes, et qu'on lui saura quelque gré d'avoir, par de pénibles et longues études, acquis les connaissances nécessaires pour révéler à l'Europe ces traditions surprenantes de la plus nombreuse, de la plus florissante, et de la plus ancienne nation du monde.

Examinons cependant quelle a pu être la source de ces grandes idées dans une nation si éloignée et parmi un peuple qui depuis tant de siècles n'a point eu de communication avec notre hémisphère; pour cet effet, écoutons d'abord ce que les Chinois disent de l'origine de ces livres.

Ils nous assurent que l'auteur de ces monumens antiques s'appelait *Fou* 伏 *hi* 犧; la syllabe *Fou* est composée de deux caractères ou symboles, dont l'un 犬 signifie *chien* et l'autre 亻 *homme*; comme les chinois lisent de droite à gauche, il est à remarquer que le caractère qui est à la tête du symbole signifie *chien*, et le caractère qui fait le corps du symbole signifie *homme*: or, comme tous les caractères de la langue chinoise sont des hiéroglyphes, ce symbole répond parfaitement à l'*Anubis* des Égyptiens, dans la figure duquel une *tête de chien* était entée sur un corps *d'homme*, et appelé pour cette raison l'*Anubis cynocéphale*[1], et peut-être pourrait-

[1] « Les Egyptiens représentent avec une tête de *chien* le Dieu qu'ils appel- » lent *Anubis*.» Diodore, l. I, c. 87.

on dire que l'*Anubis* des égyptiens n'est qu'une copie du *Fou-hi* chinois. Les philosophes chinois se moquent de ceux qui s'imagineraient qu'il y ait jamais eu d'homme avec une tête de chien : le peuple grossier, disent-ils, peut seul se former une si extravagante idée. Ce caractère, selon eux, est tout symbolique; comme le chien a la sagacité et la fidélité en partage, lorsqu'on a feint que *Fou-hi* avait une tête de chien, on a voulu désigner son attachement à son maître qui est le Seigneur ou *Chang-ti*, et sa sagacité ou sa sagesse à pénétrer dans les merveilles de la nature.

La seconde syllabe *hi* 犧 du nom *Fou-hi* est un composé des symboles qui représentent *l'immolation des victimes*, et les Chinois assurent que *Fou-hi* fut le premier instituteur des sacrifices. Si *Fou-hi* et *Anubis* sont les mêmes personnages, *Anubis* étant reconnu par tous les savans pour le plus ancien *Hermès* ou *Mercure*, il faudrait dire que *Fou-hi* et le premier *Hermès* sont le même. *Hermanubis* ou *Hermès anubis* fut regardé comme l'interprète des dieux; les philosophes chinois prétendent que le *Ciel* ou le souverain empereur s'expliqua par la bouche de *Fou-hi*, et se servit de lui pour faire connaître ses volontés. Cet *Hermès* ou ce *Mercure* fut nommé *Trismégiste*, ce qui s'accorde merveilleusement avec l'épithète de *Tai-hao*, que les Chinois donnent à *Fou-hi* et qui signifie *trois fois grand*, (太 *tai*, très grand, et 昊 *hao*, grand; ce dernier caractère est composé des caractères 日 *parler*, et 天 *ciel* ou *dieu*). Ce *Mercure* fut appelé ainsi parce qu'il fut grand roi, grand pontife et grand prophète; *Fou-hi* eut ce surnom glorieux, selon les Chinois, parce qu'il commandait à un grand empire, qu'il fut le souverain prêtre instituteur des sacrifices, et qu'il avait renfermé dans ses écrits les destinées de l'univers. *Mercure trismégiste* passa pour inventeur de toutes les sciences, de tous les arts et surtout des hiéroglyphes; les Chinois en disent autant de leur *Fou-hi*, et nous verrons plus bas que les symboles trouvés par *Mercure*, et qui se voient sur

[1] Voir l'analyse de tous les caractères qui entrent dans le nom de *Fou-hi* dans notre t. XVI, p. 125. On y soutient avec probabilité que *Fou-hi* est *Abel* et non *Enoch*.

les obélisques égyptiens, ne semblent pas différens des caractères de *Fou-hi* qui se sont conservés chez les Chinois.

Quelques savans prétendent que le *Mercure trismégiste* n'est pas différent du saint patriarche *Enoch*, et les annales chinoises semblent favoriser cette conjecture : 1° le tems d'*Enoch* et le tems de *Fou-hi* s'accordent; car on peut démontrer par les Chinois que *Fou-hi* a vécu avant le déluge; 2° dans la suite des premiers patriarches, *Enoch* est le 7e : or on trouve dans les vieilles chroniques de la nation chinoise une suite de personnages célèbres, dont le chef n'a rien avant lui, et le 7e après ce chef est *Fou-hi*; 3° *Enoch* passa sur la terre 365 ans, après lesquels il fut enlevé : or, selon la chronique, *Fou-hi* fut ravi au ciel après 365 ans; 4° Ammien Marcellin dit[1] que selon les annales égyptiennes, le premier *Hermès* grava 36,000 caractères sur des pierres, dans des cavernes souterraines, parce qu'il savait que le déluge devait arriver et qu'il voulait faire passer à la postérité les anciens rites, les cérémonies et les mystères de la religion : or les caractères chinois, inventés par *Fou-hi*, sont environ 36,000.

Toutes ces ressemblances font conjecturer que le *Fou-hi* des Chinois, ou le *Hermès* des Égyptiens, était quelque patriarche qui vivait avant le déluge, et qui porta des noms différens, selon les différentes nations; on l'appelait *Mercure* chez les Romains, *Hermès* chez les Grecs, *Adaris*, *Adris* et *Edris* chez les Arabes, *Ouriai* ou *Douvairai* chez les Chaldéens, *Taaut* chez les Phéniciens, *Thoyt* chez les Égyptiens, *Toutatès* chez les Gaulois; toutes ces nations parlent sous ces différens noms d'un législateur d'une très-grande antiquité qui fut le maître de l'ancien monde et l'auteur de toute la littérature.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les hiéroglyphes ou les caractères symboliques étaient la première ou la plus ancienne manière

[1] Nous croyons que l'auteur se trompe ici; au moins nous n'avons pu trouver ce passage dans Ammien Marcellin. Voici le seul texte qui se rapporte à ce qui est dit ici : « Sunt syringes subterranei quidam et flexuosi recessus, » quos, ut fertur, periti rituum vetustorum adventare diluvium præscii, metuen- » tesque ne cerimoniarum obliteraretur memoria, penitùs operosis digestos » fodinis per loca diversa struxerunt : et excisis parietibus, volucrum ferarum- » que genera multa sculpserunt, et animalium species innumeras multas, » quas hieroglyphicas litteras appellàrunt, Latinis ignorabiles. L. XXII, c. 39.»

d'écrire avant l'invention des lettres. Les caractères alphabétiques sont seulement des signes arbitraires pour exprimer des sons arbitraires, qui n'ont qu'un rapport arbitraire à nos idées; dans cette manière d'écrire, tout est l'effet de convention et de choix; mais dans le langage hiéroglyphique, chaque caractère est un tableau raccourci qui représente les choses au naturel; il y a un rapport entre les signes et la chose signifiée comme entre un portrait et son original; c'est pour cela que les Chinois disent « que *Fou-hi* leva les yeux » vers le ciel, puis il les abaissa sur la terre; qu'il fixa ses regards » sur tous les êtres; qu'il en pénétra les propriétés, et qu'il en vit les » rapports secrets avec les attributs et les desseins de leur auteur; » qu'il exprima les uns par les autres, et que ce sont ces divers rap- » ports qu'il renferma et voila sous ces hiéroglyphes [1]. »

Plusieurs auteurs anciens confirment ce sentiment; *Manéthon*, dans une lettre qu'il écrivit à *Philadelphe* et qui a été conservée par *Eusèbe*, appelle ces hiéroglyphes des signes sacrés [2] : *Philon*, *Ammien Marcellin*, *Corneille Tacite*, *Lucain*, *Apulée* les appellent de de même. *Origène* [3] et *saint Clément d'Alexandrie* [4] disent que ces caractères renfermaient la théologie mystique des Égyptiens, parce que, sous des énigmes et des symboles, ces caractères dénotaient les dogmes et les mystères de la plus profonde théologie : les prêtres les plus savans en étaient dépositaires. *Sanchoniaton* chez *Eusèbe* [5] assure que *Taaut* avait exprimé par ces lettres le ciel et les visages des des dieux; parmi ces écrivains célèbres, plusieurs disent que ces lettres hiéroglyphiques étaient des figures d'hommes, d'animaux et de diverses parties de la nature, qu'on regardait comme des emblèmes ou des images des attributs de la divinité et des qualités des

[1] Passage extrait de l'Y-king, t. II, p. 528, édit. latine. Le texte et la trad. franç. ont été donnés par M. Pauthier, p. 4, de son *Essai sur l'origine et la formation similaire des écritures figuratives chinoise et égyptienne*. Paris, 1842.

[2] Voir sur ces signes sacrés et leur inventeur le passage qui se trouve dans le Syncelle, *Chronographie*, p. 40.

[3] *Contre Celse*, l. III, c. 4. *Démonst. évang.* de Migne, t. I, p. 140.

[4] *Stromates*, l. V, c. 4.

[5] *Prép. évang.*, l. I, ch. 9, p. 31 et l. II, ch. 1, p. 46.

esprits; l'invisible et l'immatériel étaient représentés par des choses visibles et corporelles.

Ces signes sacrés et ces hiéroglyphes furent gravés sur des colonnes de pierre et de métaux; c'est pourquoi on les appelait hiéroglyphes ou *saintes gravures*, et le nom de *ki* 契 qu'on donne aux caractères chinois signifie la même chose. On en voit plusieurs de ces hiéroglyphes sur la fameuse *Table Isiaque* et sur les obélisques égyptiens conservés jusque aujourd'hui [1]. Les caractères chinois étaient originairement les mêmes, mais depuis quelques siècles on les a abrégés pour la plus grande facilité en écrivant.

Quand le second Hermès inventa les lettres de l'alphabet, on traduisit ces signes sacrés en style vulgaire; mais cette traduction ne pouvait être que très-imparfaite, une traduction exacte n'y a point de lieu, on ne pouvait y réussir que par des circonlocutions et des paraphrases; c'est ainsi que les sens primitifs et mystérieux échappèrent souvent aux traducteurs, ils leur substituaient des sens vulgaires profanes, déguisés par l'imagination ou par l'ignorance.

J'en donnerai quelques exemples tirés des hiéroglyphes chinois; le mot *Kieou* 丘 (figuré en antique [2]) qui signifie une *montagne* est désigné par un symbole qui représente une terre élevée qui s'étend en plaine toujours éclairée par le soleil, sur laquelle on voit deux personnes dans un jardin délicieux. Le mot *Y* 衣 qui signifie des *habits*, est exprimé par un symbole qui représente un sergent qui couvre deux personnes d'un voile. Le mot *Hoan* 幻 (figuré en antique) qui dans l'usage vulgaire signifie *tromperie* ou *fourberie*, est représenté par un fruit à la bouche de quelqu'un présenté par une couleuvre. Le mot *Tchuen* 舟 qui signifie *barque*, est exprimé par un symbole qui représente huit personnes dans

[1] Voir dans le t. I, des *Mémoires concernant les Chinois*, les plan. VI, VII, VIII et IX, ayant pour titre : *Caractères chinois et hiéroglyphes égyptiens qui se ressemblent*, et fesant partie du mémoire du P. Ko (P. Cibot) sur l'antiquité des Chinois. — Voir en outre le curieux travail de M. Pauthier, *Essai sur l'origine et la formation similaire des écritures figuratives chinoise et égyptienne*. Chez Didot. 1842.

[2] Nous ne donnons que deux formes antiques, parce que ce sont celles qui

un esquif; enfin *Te* 德, dans l'usage vulgaire, signifie *vertu*; mais le symbole qui le désigne est composé de quatre caractères qui signifient la *Croix*, l'*OEil*, une *Règle*, et le *Cœur*, comme si on disait que la vraie vertu a toujours la mort ou la crucifixion des passions devant les yeux comme la règle du cœur [1]; il faut remarquer que le signe de la *Croix* était un très ancien symbole parmi les Égyptiens [2], qu'on le trouve sur les obélisques, les camées, les gravures [3] et les médailles antiques.

Ces cinq exemples suffisent pour donner une idée générale des caractères chinois; les habitans du pays n'entendent plus que le sens littéral, superficiel, et nullement le sens original, profond et primitif de ces symboles.

C'est de cette traduction des hiéroglyphes en style vulgaire et lettres alphabétiques que sont venues toutes les fables des payens. Les égyptiens appliquèrent ce qui fut dit des grandes révolutions de l'univers, du plan admirable de la Providence et des différens états du monde aux petits évènemens imaginaires qu'ils croyaient être arrivés dans leur pays. Les noms mystérieux de la divinité, du libérateur et de ses attributs, devinrent les noms d'une multitude de héros qui avaient fait des exploits chimériques; de là son venues toutes les différentes mythologies de l'occident et du nord [4]; elles passèrent successivement des

parlent le plus aux yeux; nous les prenons dans le *Lou-chou-tong* ou intelligence des six sortes de caractères que nous possédons. Sur les écritures antiques et leur âge, voir M. Pauthier, dans l'ouvrage cité ci-dessus, p. 24.

[1] Voir une analyse philosophique de ce caractère dans la traduction du *Ta-hio*, p. 102 de M. Pauthier, qui croit y trouver l'expression du principe immatériel dans l'homme chez les Chinois.

[2] Voir la dissertation *sur la Croix*, insérée dans notre tome III, p. 191, 3e série et celle de M. de Paravey, sur le *Ta-tsin* ou pays *de la Croix*, tome XII, p. 255, 256.

[3] Ici le traducteur a hésité sur le mot *Camées*, qu'il avait écrit *Cames* en mettant en marge le mot italien *Camei*; et quant aux gravures, il a laissé dans son texte le mot *entaglios*, ce qui semble prouver que la dissertation a été écrite primitivement en italien.

[4] Nous croyons cela très exact, d'autant plus que l'on trouve chez les Chinois, les Cyclopes, les Mirmidons, les Harpies, les Amazones, les Centaures et tous les peuples mythologiques des Grecs.

Egyptiens aux Grecs, des Grecs aux Romains, des Romains aux Gaulois et aux Bretons; chaque nation déguisa et dégrada ces débris de l'ancienne tradition selon son goût et sa fantaisie, son génie et ses passions dominantes. Les Chinois firent à peu près la même chose; les anciens monumens et les caractères sacrés copiés d'après les colonnes, les métaux ou les pierres sur lesquelles les premiers hommes les avaient gravés furent portés dans cette partie orientale de l'Asie qu'on appelle la Chine, par quelque colonie qui s'y établit peu de tems après le déluge. Les anciennes traditions et le sens primitif des symboles ayant été perdus par les guerres, les révolutions et les changemens auxquels la nature humaine est sujette, les Chinois s'imaginèrent que ces monumens n'étaient que les annales de leur nation, et appliquèrent ainsi ce qui regarde l'univers en général et les grands dessins de la Providence, à leur patrie et au petit coin de la terre qu'ils habitent; c'est ainsi que les différens noms du *Saint* devinrent différens Empereurs de la Chine, et on en composa une suite de dynasties aussi chimériques que celle des Egyptiens: pour donner une idée de cette illusion, il faut parcourir les différens noms du *Saint* contenus dans les monumens chinois.

Heou-tcie est le premier héros dont on chante la merveilleuse naissance; on dit que sa mère *Kiang-yuen* le conçut sans commerce d'homme; le sens propre du mot *Heou* 后 *tcie* 稷 signifie le *prince des semences*, qui *préside aux grains et aux végetaux*, et qui *donne la fécondité à toute la nature*: les interprètes, suivant l'ancienne tradition, donnent un époux à *Kiang-yuen* qu'ils nomment *Ti-co*, qui est le même que le *Chang-ti* ou le souverain seigneur[1].

Il est fait mention dans les mêmes monumens d'un personnage héroïque nommé *Yao*, que les Chinois ont fait le fondateur de leur Empire; le livre *Chu-king*, en parlant d'*Yao*, dit que son empire embrasse tout ce qui est sous le ciel, tous les pays qui sont entre les quatre mers, tous les peuples du monde lui sont soumis, son empire

[1] Voir les citations de tous les textes concernant *Heou-tsi* dans notre t. XIX. p. 43, où il y a aussi l'analyse et l'explication des caractères de *Kiang-yuen*, — M. de Paravey pense au contraire que *Heou-tsi* est *Sem* l'agriculteur; t. XVI, p. 123,

est appelé l'empire du milieu et le jardin du milieu. On dit que sous lui vivait un homme nommé *Quen* (Kouen) qui fut le premier fils de *Chang-ti*, ou du souverain seigneur : cet homme par sa désobéissance perdit sa race; alors arriva un déluge universel, les eaux s'élevèrent jusqu'à la cime des plus hautes montagnes ; *Yao* ordonna à *Quen* de les faire écouler, il ne put en venir à bout : le *Chang-ti* lui ôta la qualité de son premier-né, et le condamna à mourir. Le fils du coupable se nommait *Yu*, il prit la place de son père, et délivra l'univers; cet *Yu*, suivant les traditions, naquit par miracle ; sa mère le mit au monde après avoir avalé une perle divine [1].

Les *Chu-king*, et *Chi-king* parlent encore d'un troisième personnage *Wen-wang*, comme qui dirait *Roi de la sagesse* : on appelle ce héros le Ciel même, on dit que soit qu'il descende, soit qu'il monte, il est toujours aux côtés de *Chang-ti*.

C'est ainsi que tous les noms, attributs et actions du *Saint*, furent attribués à des empereurs imaginaires ou à des héros chimériques par les mythologistes et les historiens fabuleux de la Chine [2]. Ce qui arriva en occident arriva de même en orient; les Chinois attribuèrent tout ce qu'on trouve dans les monumens antiques à leur propre nation, ils s'approprièrent tout, et peu à peu on convertit les vérités les plus sublimes en fables monstrueuses. Mais en négligeant les écrivains, les commentateurs, les historiens et les fabulistes postérieurs, en remontant à ces anciens monumens eux-mêmes qu'on appelle *Kings*, on trouve des merveilleuses vérités au milieu des ténèbres qui les enveloppent, on voit échapper de tems en tems des rayons de lumière qui pourront servir à faire taire l'incrédulité, à développer les mythologies anciennes, et à nous montrer la véritable origine des différentes fausses religions, fondées sur la corruption de la seule véritable. A.

[1] Voir sur tout cela les 1er chap. du *Chou-king*, et la dissertation de M. de Paravey : *Les patriarches antérieurs à Noé retrouvés en Chine*, dans notre t. XVI, p. 115, et surtout l'article intitulé *Identité du deluge d'Yao et de la Bible*, t. XV, p. 380.

[2] Il faut noter pourtant que la plupart de nos patriarches de la Bible sont des figures, des types du Messie à venir et sont cependant des êtres réels, ni mythologiques ni fabuleux; il en pourrait être de même de ceux des Chinois.

Philosophie Catholique.

THÉODICÉE CHRÉTIENNE,

Ou comparaison de la notion chrétienne de Dieu avec la notion rationaliste

Par M. l'abbé MARET [1].

Deuxième article [2].

Théodicée de Platon. — Les trois facteurs de l'existence : les idées, Dieu, la matière première. — Erreurs et lacunes de son système. — Théodicée d'Aristote. — Ses conséquences : Dieu n'est pas la cause efficiente du monde, il n'est que la cause finale ; négation de la Providence. — Le Christianisme seul a pu combler les lacunes de ces théories. — Développement des preuves de l'existence de Dieu sous son influence. — Saint Augustin. — Analyse de son argumentation. — Elle est supérieure à celle de Platon. — Saint Anselme. — Démonstration du Monologium. — Descartes. — Ses trois preuves de l'existence de Dieu. — Caractère de la démonstration cartésienne. — Perfections de Dieu. — On ne doit pas le confondre avec le monde.

Quelle est la théodicée de Platon et d'Aristote ? La solution de cette question nous révèlera tout à la fois la puissance et la faiblesse de la pensée antique lorsqu'elle a voulu s'élever vers Dieu. Laissons parler les faits.

Platon, comme on le sait, admet trois facteurs de l'existence : les idées, Dieu, et la matière première.

Voici, autant qu'on peut la dégager des obscurités dont on s'est plu à l'envelopper, sa théorie sur les idées. Il les regarde comme des

[1] A Paris, chez Méquignon-Junior. Prix : 7 fr. 50 c.

[2] Voir le 1er article, au cahier précédent, p. 121.

espèces types, des *formes intelligibles*[1]. Modèles et principes des choses passagères, qui leur doivent leur essence et leur nom[2], elles forment une hiérarchie vaste et immuable. Au degré inférieur se trouve l'idée des genres et des espèces; au sommet, par-delà l'idée *d'être*[3] plane l'idée suprême de l'unité et du bien, d'où toutes les autres dérivent[4]. Mais ici se présente une question importante ; ces *espèces-types* ont-elles une existence indépendante? ou bien, sont-elles les pensées mêmes de Dieu, des modes de son intelligence? Grand nombre de commentateurs anciens et modernes prêtent à Platon cette dernière opinion ; mais nous ne la trouvons dans aucun de ses ouvrages authentiques, et Aristote, qui rapporte souvent les *doctrines non-écrites* du maître, n'en parle pas; loin de là : il lui attribue l'opinion contraire[5]. En effet, si nous consultons les écrits du disciple de Socrate, nous voyons qu'il reconnaît aux idées une réalité individuelle et indépendante ; elles existent en elles-mêmes, elles n'ont point été, elles ne seront point, elles sont, et, hors de Dieu, il n'y a point d'autres êtres réels ; il leur donne même dans le Timée le nom de *dieux éternels*[6] : en un mot, au lieu de rattacher à la substance du Dieu suprême les idées, ces espèces types, il en fait des êtres distincts de lui qui sont seulement l'objet de sa contemplation[7]. Ici nous arrivons à la théologie de Platon.

Il pose, comme un fait incontestable, l'existence d'un Dieu organisateur. Il montre, dans le livre des *Lois*, que si le monde n'est pas son ouvrage mais le produit du hasard, les lois et la morale ne sont que de pures inventions humaines, et, par conséquent, le droit, le

[1] Εἴδη, ἰδέαι, voir Platon, *Rep.*, x, p. 596, a, b; *species, formæ*, voir Cicéron, *Acad.*, II, liv. I, 8; *Top.*, 7 ; Apulée, *Phil.*, liv., II, pages 38, 40, éd. de Vulcanius, Paris, 1601.

[2] Voir Platon, *Phédon*, p. 102 b, 103 b; Aristote, *Mét.* I, 6, p. 987, c. 2.

[3] Voir Platon, *Soph.*, p. 250-60; Proclus, *sur le Timée*, p. 180.

[4] V. Platon, *Rép.*, VI, I, p. 509; VII, p. 517, 532; Aristote, *Met.*, XII (XIV) 6, 7, 8, p. 1080, c. 2; p. 1081, c. 1, l. 29; p. 1083, c. 1, l. 31.

[5] Ubi sup.

[6] V. Platon, *le Timée*, p. 37 c.

[7] V. sur la théorie des idées M. H. Martin, *Études sur le Timée de Platon*, t. I, argument, §§ 2 et 3, note 22 (§§ 4 et 5), t. II, notes 60 et 63.

devoir, toute autorité disparaissent; la force seule règne sur la terre[1]. — Croire que le monde existe par lui-même, c'est se méprendre sur sa nature; il est même impossible de le concevoir sans un Dieu placé au-dessus de lui[2]. — Un corps peut recevoir le mouvement et le transmettre, mais il ne saurait le produire; si le monde est en mouvement, il faut donc un premier moteur[3]. De plus, il est plein d'harmonie; la perfection de l'effet prouve donc l'excellence de la cause[4]. — Platon n'est pas moins explicite dans le *Timée* que dans les *Lois;* il s'y élève à Dieu par le principe de causalité. «Tout ce qui naît, dit-il, » procède nécessairement d'une cause; car rien de ce qui est né » ne peut être né sans cause[5]... Le monde a été produit, car il il est » visible, tangible et corporel[6]. » — Enfin on sait que le *Timée* tout entier est la démonstration d'un Dieu, architecte et père du monde. Mais d'après quel motif l'a-t-il créé? « Disons la cause qui a porté » le suprême ordonnateur à produire et à composer cet univers... Il » était bon, et celui qui est bon n'a aucune espèce d'envie. Exempt » d'envie, il a voulu que toutes choses fussent, autant que possible, » semblables à lui-même. Quiconque, instruit par des hommes sages, » admettra ceci comme la raison principale de l'origine et de la for- » mation du monde, sera dans le vrai. » — Ainsi le Dieu de Platon est une cause, une force intelligente et parfaite, sage et bonne; il est aussi une providence. « Ne faisons pas, dit-il, cette injure à Dieu de » le mettre au-dessous des ouvriers mortels; et tandis que ceux-ci, » à proportion qu'ils excellent dans leur art, s'appliquent aussi » davantage à finir et à perfectionner par les seuls moyens de cet » art, toutes les parties de leurs ouvrages, soit grandes, soit petites; » ne disons pas que Dieu, qui est très-sage, qui veut et peut prendre

[1] V. le xe livre des *Lois*, t. viii de la traduction de M. Cousin, p. 224.

[2] *Ibid.*, p. 229.

[3] *Ibid.*, p. 236 et sqq.

[4] *Ibid.*, p. 249.

[5] Πᾶν δὲ αὖ τὸ γιγνόμενον ὑπ' αἰτίου τινὸς ἐξ ἀνάγκης γίγνεσθαι. Παντὶ γὰρ ἀδύνατον χωρὶς αἰτίου γένεσιν σχεῖν. p. 28 a; trad. de M. Cousin, t. xii, p. 116.

[6] Γέγονεν· ὁρατὸς γὰρ ἁπτός τέ ἐστι καὶ σῶμα ἔχων. Platon, *le Timée*, p. 28, b. Trad. fr., p. 117.

» soin de tout, néglige les petites choses auxquelles il lui est plus » aisé de pourvoir, comme pourrait faire un ouvrier indolent ou lâche, » rebuté par le travail, et qu'il ne donne son affection qu'aux gran- « des[1]. » Platon reconnaît donc non-seulement une providence générale qui maintient l'ordre du monde, mais encore une providence particulière qui veille sur tous les êtres..... Ces notions de Dieu sont vraies et belles; mais voici l'erreur qui le rabaisse au simple rôle d'organisateur.

A côté de ce Dieu existe une matière éternelle comme lui, incréée comme lui. Platon a développé dans le *Timée* sa théorie sur la production du monde. « Voici, dit M. Martin, la traduction fidèle de » sa pensée : 1° Le monde n'a pas toujours existé; lorsqu'il n'exis- » tait pas encore, il y avait déjà, suivant les expressions mêmes de » Platon, non seulement ce qui est d'une manière absolue, c'est-à- » dire le modèle (les idées) et le lieu, c'est-à-dire la matière pre- » mière indéterminée, mais la *génération*, c'est-à-dire, la production » alors confuse des quatre espèces de corps élémentaires[2]. En effet, » Platon ajoute qu'avant que Dieu formât le monde, les élémens de » la matière corporelle étaient agités au hasard et se trouvaient dans » *l'état où doit être un objet duquel Dieu est absent*[3], c'est-à-dire » *dans un état où il n'y avait ni raison ni mesure*[4]. Aussi Platon » nomme le plan d'après lequel Dieu se disposait à organiser le » monde, le dessein du Dieu éternel concernant le *Dieu futur*, ἐσόμε- » νον θεόν[5]. — 2° Ainsi, non seulement le chaos est antérieur au

[1] Les *Lois*, t. VIII de la trad. de M. Cousin, p. 262.

[2] Οὗτος μὲν οὖν δὴ παρὰ τῆς ἐμῆς ψήφου λογισθεὶς ἐν κεφαλαίῳ δεδόσθω λόγος, ὃν τε καὶ χώραν καὶ γένεσιν εἶναι, τρία τριχῇ, καὶ πρὶν οὐρανὸν γενέσθαι. *Timée*, p. 52 d.

[3] Ὅτε δ' ἐπεχειρεῖτο κοσμεῖσθαι τὸ πᾶν, πῦρ πρῶτον καὶ ὕδωρ, καὶ γῆν, καὶ ἀέρα... παντάπασι μὲν διακείμενα ὥσπερ εἰκὸς ἔχειν ἅπαν ὅταν ἀπῇ τινὸς θεός. Le *Timée*, p. 53 b.

[4] Καὶ τὸ μὲν δὴ πρὸ τούτου (παντὸς) πάντα ταῦτ' ἔχειν ἀλόγως καὶ ἀμέτρως. *Ibid.*, p. 53 a.

[5] *Ibid.*, p. 34 a.

» monde, mais encore l'action de Dieu *était absente* du chaos, » et par conséquent Dieu n'en était pas l'auteur. Où commence » donc, suivant le *Timée*, l'opération divine qui a produit l'ordre » du monde physique? C'est au moment où Dieu sépare les quatre » espèces de corps et les réunit ensuite avec harmonie : il les sé- » pare, il les réunit, mais il ne les fait pas. Il fait encore bien » moins les élémens primitifs dont ces corps se composent[1]. En vertu » de quoi existaient-ils donc et s'agitaient-ils avant la formation du » monde? En vertu de cette cause *errante et déraisonnable* dont » Platon a posé l'existence, lorsqu'il a voulu expliquer ce qui est an- » térieur à l'action divine, en vertu de la nécessité, ἐξ ἀνάγκης[2]. Une » âme désordonnée produisait dans la matière corporelle un mouve- » ment confus. Pour que le principe du bien pût y dominer, il fallait » que Dieu mît l'intellect dans l'âme et l'âme dans le corps[3]. A ce » moment commença le monde : auparavant c'était le chaos..... » 3° Platon, dans le *Timée*, ne regarde pas la matière seconde des » corps comme l'œuvre de Dieu; il ne lui attribue pas non plus » la création de la matière première. Aussi Proclus lui-même[4] avoue » que suivant le *Timée*, et en général suivant la doctrine de Platon, » le Dieu père du monde, le δημιουργός, n'est pas l'auteur de la ma- » tière première, mère et nourrice du monde, mais que le père et la » mère sont deux principes éternels l'un comme l'autre. Pour soute- » nir, que suivant Platon, la matière première est l'œuvre de la divi- » nité, il est obligé de recourir à un Dieu supérieur, duquel, à l'en » croire, l'auteur du monde et la matière tireraient leur origine éter- » nelle. Mais on ne voit rien de semblable dans le *Timée* : il n'y est » question que d'un seul Dieu suprême, savoir de l'être infiniment » sage qui a organisé l'univers; et cette hypothèse de Proclus n'est » pas mieux appuyée par les autres œuvres de Platon[5]. »

[1] V. M. Martin, *Études sur le Timée de Platon*, notes 66, 68.

[2] *Ibid.*, t. II, note 53.

[3] V. note 22, § 7.

[4] Proclus, *sur le Timée*, pp. 117, 118.

[5] V. M. Martin, *ubi sup.*, t. II, note 64.

Ainsi, d'après le *Timée*, 1° Dieu n'a pas créé la matière première des corps, c'est-à-dire la substance indéterminée ; il n'a pas même créé la matière seconde, c'est-à-dire le chaos éternel; 3° il a produit l'ordre du monde, mais non de toute éternité [1]. Ajoutons que le Dieu organisateur de l'univers est simplement *imitateur des êtres réels, des idées* [2].

Tels sont les trois principes admis par Platon : les idées, types éternels, immuables des choses; Dieu, force intelligente et organisatrice du monde; enfin, la matière incréée. — Or, cette conception ne renferme-t-elle pas une contradiction radicale? Ne parlons pas des idées, puisqu'on a soutenu, sans aucun fondement, nous l'avons montré, que Platon ne leur accorde pas une existence indépendante. Mais, cette matière éternelle et incréée comme Dieu, qui souvent oppose à son action une résistance invincible, n'est-elle pas la négation du véritable infini, de Dieu? Car, si elle est par elle-même, elle a aussi d'elle-même ses modalités, elle est donc infinie; nous avons donc deux infinis; or, deux infinis ne peuvent coexister, puisqu'il manquerait à chacun l'infini; donc, dans ce système, Dieu cesse d'être infini, tout-puissant.— Platon, comme on le voit, malgré sa vaste intelligence, n'a pu s'élever à l'idée véritable de la divinité. Cependant sa doctrine était un grand progrès pour la pensée, si nous la comparons aux théories de Parménide, d'Héraclite et de Pythagore. Il s'appropria tout ce qu'il trouva de vrai dans leurs systèmes, il profita des leçons de Socrate, il sut aussi s'inspirer des traditions primitives. Alors fécondé par sa puissante réflexion, son génie s'exalta, il s'éleva dans la connaissance de Dieu plus haut que ses devanciers; ses successeurs même ne purent pas l'atteindre et le comprendre, sa théodicée est le chef-d'œuvre de l'antiquité; cependant il n'a pas saisi la vérité toute entière; son système présente des lacunes, des erreurs profondes : « Il ne pouvait pas, dit M. Martin, accomplir l'œuvre de « la philosophie chrétienne [3]. »

[1] *Ibid*, t. II, pp. 181, 184.

[2] Μιμητὴς τῶν ὄντων. Le *Sophiste*, p. 235 a.

[3] Ubi sup., t. I, p. 18.

La théodicée d'Aristote offre-t-elle moins de lacunes? Contient-elle plus de vérité? On sait que dès le point de départ, il a suivi dans ses spéculations une direction opposée à celle de son maître. Il admet, il est vrai, comme Platon, une substance, une matière éternelle; mais il ne la conçoit pas indéterminée, existante en elle-même, antérieurement aux essences; il ne voit là qu'une pure conception de l'esprit, un être abstrait, sans aucune réalité; d'après lui la matière, l'essence, la forme sont inséparables. L'éternité de la matière entraîne donc celle des essences; et, en effet, dit-il, il y a toujours eu de la matière sous l'essence, et de l'essence dans la matière; et le monde est éternel. Il existe tout formé, tout organisé, par sa propre nature, par la force des choses, sans l'intervention d'aucun principe étranger. Il est intelligent et capable de se mouvoir : l'intelligence et la force motrice, endormie, il est vrai, tiennent à son essence... D'un autre côté, le mouvement, ainsi que le tems, est éternel[1], non en puissance mais en acte, non comme possible mais en fait; il existe donc un moteur éternel, éternellement en acte, et comme être et comme moteur[2]. — Or, ce premier moteur est nécessairement immobile; car s'il se mouvait, il serait mû par quelques causes, et ces causes elles-mêmes devraient à d'autres causes leur impulsion; ainsi jusqu'à l'infini, ce qui est absurde. Mais alors on se demande comment un moteur immobile peut mouvoir. — La réponse à cette question est le point le plus obscur, mais aussi le plus subtil et le plus caractéristique de la théodicée pirépatéticienne. D'après Aristote, il meut comme un moteur immobile peut mouvoir, comme meuvent les objets du désir et de la pensée. Il est cause finale du mouvement, il n'est pas force motrice[3].

Ainsi la nécessité d'un premier moteur conduit Aristote à reconnaître l'existence d'un Dieu qui met en branle, sans le savoir, les forces motrices résidant dans la nature des êtres. Au reste, son Dieu est la cause du bien; il est parfait et sa perfection n'a point de

[1] Aristote, *Mét.*, XII. c. 6.

[2] *Mét.*, XII, c. 6. Cf. *Phys.* VIII, c. 5 et 6.

[3] Κινεῖ δὲ ὧδε· τὸ ὀρεκτὸν καὶ τὸ νοητὸν κινεῖ, οὐ κινούμενον. *Mét.* XII, (alias XIV) c. 7.

bornes. Il est une substance simple, parce qu'une substance simple est supérieure, par nature, à une substance composée[1]. Il n'a point commencé et ne doit point finir. Ajoutons qu'il est une intelligence, et même l'intelligence la plus parfaite; car l'intelligible en soi et l'intelligence en soi appartiennent à la même catégorie, à la catégorie de la perfection[2]. Cette intelligence est toujours en acte, et la pensée qui en jaillit est la plus parfaite qu'il nous soit donné de concevoir; c'est la pensée de Dieu appliquée à Dieu lui-même[3]. Dans cette contemplation de son être, il trouve éternellement et continûment le bonheur. « Simple dans sa substance, éternel dans sa durée, » complet dans son intelligence, heureux par sa nature même, tels » sont les attributs du moteur immuable; et c'est là Dieu[4]. »

Il est unique, puisqu'un seul Dieu suffit pour expliquer le monde. Cause nécessaire de l'ordre et de l'harmonie qui règnent dans toutes ses parties, il l'attire comme l'aimant attire le fer; mais il n'exerce sur lui aucune action volontaire; il ne le connaît pas, il le laisse vivre et se développer sans lui. En effet, le Dieu d'Aristote est si loin d'être la Providence du monde, qu'il ne sait même pas que le monde existe; il perdrait sa perfection, sa félicité, si l'univers pouvait être l'objet de sa pensée. Aussi, pour ne pas la souiller, le Stagyrite ne veut pas qu'il le connaisse; il ne veut pas qu'il agisse sur lui, car ce serait lui imposer une fatigue[5]. Voilà donc la négation de la Providence, voilà donc le monde abandonné à l'empire du destin, à une invincible fatalité. Oh! j'aime bien mieux entendre Platon célébrer avec tant d'éloquence la Providence, lorsqu'elle étend ses soins jusqu'aux plus humbles des êtres. Il ne craint pas, lui, de faire dé-

[1] *Mét.* XII, c. 6 et 7.

[2] *Mét.* I, 1.

[3] *Ibid.*, XII, 7.

[4] Φαμὲν δὲ τὸν θεὸν εἶναι ζῶον ἀΐδιον, ἄριστον. Ὥστε ζωὴ καὶ αἰὼν συνεχὴς καὶ ἀΐδιος ὑπάρχει τῷ Θεῷ. Τοῦτο γὰρ ὁ Θεός. *Mét.* XII, c. 7. M. Jules Simon, *Études sur la Théodicée de Platon et d'Aristote*, p. 21.

[5] Πρῶτον μὲν οὖν εἰ μὴ νόησίς ἐστιν ἀλλὰ δύναμις, εὔλογον ἐπίπονον εἶναι τὸ συνεχὲς αὐτῷ τῆς νοήσεως. *Mét.* XII, 9, traduct., p. 214.

choir Dieu de sa perfection souveraine, ou de diminuer par là sa félicité suprême.

Et maintenant mettons en regard les systèmes de ces deux grands philosophes. Le Dieu d'Aristote n'est que la cause finale du monde; il n'est pas une Providence. Le Dieu de Platon est une force efficiente, une Providence, mais il n'est pas une cause créatrice. Voilà donc le dernier mot de la pensée antique, le résultat des méditations de la raison humaine abandonnée à ses seules forces. Elle a reconnu l'existence de Dieu, mais elle a profané, elle a mutilé son être; elle n'a pu s'élever jusqu'à l'idée de la création, et elle a imposé des bornes à l'intelligence et à la puissance divines. Si quelques-uns ont proclamé une Providence, d'autres font de leur Dieu un heureux oisif absorbé dans la contemplation de son être, peu soucieux de ce qui se passe au-dessous de lui.

Combien ces théories sont incomplètes et pleines d'erreurs! Du fond de notre petitesse, nous signalons avec assurance les vices des systèmes élaborés par ces deux grands hommes qui peuvent avoir des égaux pour le génie, mais qui n'ont point de supérieurs; nous faisons, sans crainte de nous tromper, la part du vrai et celle du faux, mêlés dans leurs spéculations; nous nous élevons à une notion plus parfaite de la divinité. Mais d'où vient ce progrès de la pensée moderne? Peut-elle s'en glorifier comme d'une conquête, le revendiquer comme le fruit de ses efforts persévérans? Ne doit-elle pas, au contraire, le rapporter au Christianisme, en chercher la cause dans la révélation surnaturelle qu'il a donnée à la terre? Il se rencontrera, nous n'en doutons pas, des hommes idolâtres de la raison qui accueilleront ces paroles avec un sourire de pitié; ils nous jetteront le sarcasme et l'ironie; mais leurs railleries ne nous effraient pas; elles ne nous porteront pas à mentir à notre conviction la plus profonde, à étouffer dans notre cœur ce que nous croyons être la vérité. Nous le proclamerons donc hautement, oui, c'est le Christianisme qui, en rayonnant sur le monde pour régénérer la pensée, a lancé la raison humaine dans ces routes nouvelles inconnues aux philosophes de l'antiquité; c'est lui qui a agrandi les idées; c'est lui qui nous a révélé de nouveau l'unité de Dieu, sa toute-puissance créatrice, sa vie incommunicable. La raison a recueilli ses enseignemens, mais elle ne les a pas découverts: il l'a inspirée; alors,

sous son influence, elle a traité la démonstration de Dieu avec beaucoup plus de vérité, de rigueur et de profondeur. Nous allons suivre son développement dans la suite des âges chrétiens. Toutefois, nous n'exposerons pas les preuves de l'existence de l'Être suprême; nous nous attacherons à la plus importante, à celle qui sert comme de base et de fondement à toutes les autres, à la preuve ontologique, et nous l'étudierons dans saint Augustin, saint Anselme et Descartes. Le grand évêque d'Hippone résume la doctrine des Pères; nous trouverons dans le célèbre abbé du Bec et dans Descartes l'enseignement du moyen-âge et des tems modernes.

Entre les ouvrages de saint Augustin, il en est un que l'on peut considérer comme une introduction à la méthode qu'il employait pour s'élever à Dieu : je veux parler de ses *Soliloques*. On sait que ce livre est un entretien du saint docteur avec la raison; il veut, par la connaissance de soi-même, arriver à une connaissance de l'Être suprême claire et évidente. Mais avant de méditer les mystères de la divinité, il tombe à genoux et verse son âme dans une de ces prières ardentes où il nous fait admirer le cœur le plus tendre et l'amour le plus vif pour le Dieu qui l'attire et l'enchante. « Que je » vous connaisse, s'écrie-t-il, comme vous me connaissez; faites » connaître à mon âme qu'elle ne peut rien que par vous. Montrez-» vous à moi, ma seule consolation... Venez, délices de mon esprit » aussi bien que de mon cœur; que je vous contemple à jamais... » Donnez-moi des yeux capables de vous voir, lumière invisible... » Donnez-moi un cœur qui vous aime, un esprit qui ne pense qu'à » vous, une intelligence qui vous comprenne, autant que par votre » grâce nous pouvons vous comprendre, une mémoire qui vous ait » toujours présent, une raison qui ne s'écarte jamais de vous[1]. »

Voilà comment ce saint docteur se préparait aux méditations qui devaient l'élever à Dieu. Quant aux preuves qu'il donne de son existence, il faut les chercher dans ses autres écrits. Et d'abord, constatons le principe, l'essence même de sa démonstration. — Le monde[2] ne nous présente que l'image de la mutabilité; tous les êtres qui le com-

[1] Saint August., *Opera*, t. I, *Soliloquia*.

[2] Thomassinus, *Dogm. theol.*, t. I; *De Deo*, lib. I.

posent sont et ne sont pas, car ils naissent et meurent. Au-dessus de la substance corporelle se trouve la substance spirituelle qui lui est très supérieure. L'âme, en effet, commande au corps; elle juge de toutes les choses visibles, même des plus sublimes. Ainsi elle connaît les astres; elle mesure leurs mouvemens [1]... Et cependant cette nature excellente, cette raison de l'homme est pleine d'imperfections et de défauts : elle ignore, elle apprend, elle gagne, elle oublie, elle perd, elle veut et ne veut pas; en un mot, elle porte, comme la nature corporelle, le cachet de la mutabilité et de l'imperfection. Ainsi donc, les esprits et les corps nous avertissent qu'ils ont reçu l'être; car s'ils étaient par eux-mêmes ils seraient immuables. « Et voilà le » ciel et la terre. Ils sont. Ils crient qu'ils ont été faits; car ils » changent et ils passent. Or ce qui est sans avoir été créé n'a rien » en soi qui ne soit éternel; de là il ne peut être sujet à la vicissi- » tude. Et le ciel et la terre ne se sont pas faits; leur voix nous crie : » c'est parce que nous avons été faits que nous sommes; nous n'é- » tions donc pas avant d'être pour nous faire nous-mêmes. L'évidence » est leur voix. Vous les avez donc créés, Seigneur [2]. »

Eh bien! à peine saint Augustin a fait un pas dans la démonstration de Dieu, et déjà il a franchi l'abîme devant lequel la pensée antique s'était arrêtée. Cette matière que Platon et Aristote regardaient comme nécessaire et incréée, vous la voyez sortir du néant, à la voix de l'Éternel, par un acte libre de sa volonté.

Les notions du vrai [3], du beau [4], et du bon [5], qu'une étude approfondie de l'âme lui révèle, sont les degrés qu'il établit ensuite pour s'élever à Dieu. Nous regrettons beaucoup que les limites qui nous sont

[1] On reconnaît ici, dit M. Maret, le roseau pensant de Pascal, plus fort que le monde parce qu'il se connaît et qu'il connaît aussi ce monde qui l'écrase, tandis que ce monde ne se connaît pas. *Théod. chr.*, p. 162.

[2] *Confess.*, l. xi, c. 4 de la trad. de M. Moreau. Voy. aussi l. vii, c. 17.; l. ix, c. 10; l. xii, c. 8; l. xiii, c. 33, etc.

[3] S. August. *Opera*, t. i, *De libero Arbitrio*, l. ii, c. 8, 10, 12, 13. *De Musicâ*, l. vi, c. 4, 7, 9, 10, 12; *De doctrinâ christianâ*, l. ii, c. 32, 35, 38.

[4] *De verâ religione*, c. 30, 31.

[5] *De Trinitate*, l. viii, c. 3.

imposées ne nous permettent pas de reproduire son argumentation ; nous pourrions alors la comparer à celle de Platon, et faire mieux ressortir sa supériorité. Sans doute le disciple de Socrate a consacré des pages ravissantes d'éloquence à célébrer la vérité éternelle et nécessaire, la beauté absolue, le bien suprême. Mais sa vaste intelligence n'a pu embrasser d'une manière nette et précise les rapports des idées et du monde avec Dieu ; aussi sa théorie présente de grandes lacunes et des erreurs profondes. Dans le saint évêque d'Hippone, au contraire, rien d'obscur, rien de vague ; la vérité brille à nos yeux dans tout son éclat ; en le lisant, nous sommes comme électrisés par cette beauté, par cette bonté suprême qui l'inspirent et l'enflamment... Et puis, comment rendre ces mouvemens impétueux et passionnés de l'âme d'Augustin vers son Dieu, ces soupirs, ces élans, ces prières ardentes qui interrompent à chaque moment la suite de ses raisonnemens? Quels accens! Quelle nouveauté dans le monde! On chercherait en vain dans les philosophes de l'antiquité ces rapports si doux de l'âme avec le Dieu qu'elle contemple : c'est là que le Christianisme triomphe et que saint Augustin n'a pas d'égal.

Cependant il manque quelque chose à son argumentation. Partout, dans ses écrits, il a posé les principes, mais il les a séparés de leurs conséquences. On sent, dit M. Maret, que toutes ces idées pourraient être soumises à une analyse plus profonde et revêtues d'une forme plus exacte.

Saint Anselme a eu la gloire de compléter l'œuvre de l'illustre évêque d'Hippone. Le célèbre abbé du Bec ne raisonne pas seulement sur l'idée du bon et du grand, mais aussi, et principalement sur l'idée de l'être qui embrasse toutes les autres. Ajoutons que son langage est plus précis, que sa preuve se développe avec plus de logique et présente un ensemble plus majestueux : voilà ce qui constitue la supériorité de sa démonstration.

« Le moyen le plus simple, dit-il, pour s'élever à Dieu est celui-ci: » nous ne recherchons que les objets qui nous paraissent bons, et la » raison nous en découvre un grand nombre. Or, il est incontestable » que toute chose plus grande, moindre ou égale à une autre, ne souf- » fre ces modifications qu'en vertu d'une chose qui n'est ni l'un ni » l'autre de ces objets ; mais que l'on conçoit la même dans tous les

» êtres divers qui s'unissent en elle. Il est donc nécessaire que les » choses bonnes soient telles en vertu d'une bonté, une, et toujours » la même, qui se retrouve dans tous les objets bons en particulier. » Il y a donc un être par lequel toutes choses bonnes sont telles, et » dans lequel se réunissent toutes les nuances du bien, malgré les » diversités qui les distinguent. Qui peut douter que ce par quoi tout » est bon ne soit le bien suprême, ne soit bon par soi-même? Les » autres biens sont tels par la vertu de quelque autre qu'eux mêmes, » celui-ci l'est par la sienne propre. Mais ce qui est bon par autre » chose que par soi est inférieur à ce qui l'est par soi-même. Ce qui » est bon par soi est donc souverainement bon et supérieur à tout; » car ce qui est souverainement bon est en même tems souverainement grand. Il y a donc quelque chose qui est à la fois souverainement grand et souverainement bon, et supérieur par conséquent à » toutes choses. Enfin, non seulement tout ce qui est bon et tout ce » qui est grand l'est en vertu d'une seule et même chose, mais encore » tout ce qui est n'existe qu'en vertu de ce même principe. En effet, » tout ce qui existe est par quelque chose ou par rien. Ce dernier » point de l'alternative est impossible; donc tout est en vertu de quelque chose. Ce quelque chose en vertu duquel existent toutes les » choses créées, est un ou plusieurs. S'il est plusieurs, ses différentes » individualités existent par elles-mêmes, et, dans ce cas, il y a un » principe ou une force en vertu de laquelle elles existent par elles-mêmes. Il y a donc quelque chose d'un par la vertu duquel sont » toutes les choses. Cela seul existe par soi; car, ni les êtres qui ont » des rapports ensemble, ni les rapports eux-mêmes ne se donnent » mutuellement l'existence: mais ce qui est en vertu d'un autre est » moindre que ce qui est par soi-même. Il y a donc un principe » qui seul s'élève d'une manière absolue au-dessus de tout, qui est » à la fois souverainement grand et souverainement bon, puisque » c'est en lui que chaque chose puise sa bonté, sa grandeur et » son être [1]. »

[1] S. Anselmi, *De divinitatis essentiâ Monologium*. Cf. M. Maret, *Théod. chr.*, p. 169 et sqq. Saint Anselme a divisé le *Monologium* en 79 chapitres. Il traite successivement des attributs de Dieu, de la Création, de la Trinité, de la relation de l'homme, comme intelligence à Dieu, etc.

Telle est l'argumentation du *Monologium*. Saint Anselme, dans son *Prosologium*, donne une autre preuve de l'existence de Dieu [1]. Elle repose sur ce principe que l'existence réelle est contenue dans l'idée de perfection souveraine. Cet argument secondaire, dans la démonstration de l'illustre archevêque de Cantorbéry, a eu des fortunes bien diverses. Au 17e siècle, il paraissait d'une rigueur invincible, il fut développé par un puissant génie, par Descartes; au 18e, on s'en est beaucoup moqué.

Les grandes preuves de saint Augustin et de saint Anselme ne subirent pas au moyen-âge de transformation notable. Elles se perpétuèrent dans les écoles; on les y présenta quelquefois avec plus de rigueur et d'étendue; mais leur caractère resta toujours le même. Nous pouvons donc passer à Descartes.

M. Maret ne se propose pas de juger en elle-même la philosophie de ce profond penseur; son but n'est pas d'exposer sa méthode regardée comme la source du rationalisme moderne; il se contente de faire observer que Descartes a complétement sacrifié l'élément traditionnel et de croyance à l'élément d'évidence. On sait quels ont été les résultats de cette méthode exclusive; elle a engendré, à l'insu de son auteur, ce grand combat que Bossuet voyait déjà se préparer contre le christianisme, sous le nom de philosophie cartésienne. C'est pourquoi, en parlant de la philosophie de Descartes, il faut toujours se souvenir que l'Église, en mettant et en conservant à l'*index* ses ouvrages métaphysiques, avait averti de se mettre en garde contre ces principes... Au reste, les *six Méditations* de Descartes, qui forment à peine 150 pages, ont créé une métaphysique nouvelle. Sous son influence, on a vu naître et se développer l'école de philosophie la plus brillante qui ait peut-être jamais existé, l'école fran-

[1] Voici comment M. Cousin présente cet argument : « Le plus insensé athée » a dans la pensée l'idée d'un bien souverain au-dessus duquel il n'en peut » concevoir un autre. Or, ce souverain bien ne peut exister seulement dans » la pensée; car on pourrait en concevoir un plus grand encore. On ne le » peut; donc ce souverain bien existe hors de la pensée; donc Dieu existe. — » Le *Prosologium* se compose de 26 petits chapitres » *Hist. de la philosophie au 18e siècle*; nouv. édit., t. I, p. 317.

çaise, cette école qui compte dans ses rangs Malebranche, Bossuet, Fénelon, Leibnitz, etc... La théodicée du Cartésianisme doit seule nous occuper ici.

Descartes a donné trois démonstrations de l'existence de Dieu [1]. Il a consacré sa 3° *méditation* au développement des *deux* premières; la 3e se trouve dans la 5e *méditation*. Elle est identique à celle du *Prosologium*, et, dans le philosophe français, comme dans saint Anselme, elle ne joue qu'un rôle secondaire. Nous allons nous occuper exclusivement de la première et de la seconde preuve.

1° « J'ai en moi l'idée de Dieu [2]. Par le nom de Dieu, j'entends » une substance infinie, éternelle, immuable, toute-connaissante et » toute-puissante. Or, cette idée ne peut tirer son origine de moi- » même, qui ne suis qu'une substance finie, et qui n'ai pas même la » perfection en puissance. L'être objectif d'une idée ne peut être » produit que par un être formel; et il doit y avoir pour le moins » autant de réalité dans la cause que dans son effet [3]. — 2° Je suis, et

[1] V. Descartes, *Méditations philosophiques et principes de philosophie*. — M. Cousin, *Leçon* VIe *sur Kant*.

[2] Je n'ai pas reçu cette idée (l'idée de Dieu) par les sens, et jamais elle ne s'est offerte à moi contre mon attente, ainsi que font d'ordinaire les idées des choses sensibles, lorsque ces choses se présentent ou semblent se présenter aux organes extérieurs des sens; elle n'est pas aussi une pure production ou fiction de mon esprit, car il n'est pas en mon pouvoir d'y diminuer ni d'y ajouter aucune chose; et par conséquent il ne reste plus autre chose à dire, sinon que cette idée est née et produite avec moi dès lors que j'ai été créé, ainsi que l'est l'idée de moi-même. — Et de fait, on ne doit pas trouver étonnant que Dieu en me créant ait mis en moi cette idée pour être comme la marque de l'ouvrier empreinte sur son ouvrage. » *Troisième méditation*.

[3] Nous voyons par la lumière naturelle qu'il est impossible qu'il y ait en nous l'image de quoi que ce soit, s'il n'y a en nous ni ailleurs un original qui comprenne en effet toutes les perfections qui nous sont ainsi représentées; mais comme nous savons que nous sommes sujets à beaucoup de défauts et que nous ne possédons pas ces extrêmes perfections dont nous avons l'idée, nous devons conclure qu'elles sont en quelque nature qui est différente de la nôtre, et en effet très parfaite, c'est-à-dire qui est Dieu, ou du moins qu'elles ont été autrefois en cette chose : et il suit de ce qu'elles étaient infinies qu'elles le sont encore. » *Principes*, 18.

» j'ai l'idée de Dieu ; donc je ne suis pas l'auteur de mon être ; car » je me serais donné toutes les perfections dont j'ai en moi quelque » idée, m'étant déjà donné de toutes les choses la plus difficile à ac- » quérir, qui est, à savoir, la substance. Si l'on suppose que j'ai tou- » jours été ce que je suis maintenant, cela ne me dispense pas » d'avoir une cause ; car la durée d'une substance n'est que la répé- » tition non interrompue de l'acte par lequel elle est produite. Re- » courir à mes parens ou à quelque autre cause moins parfaite que » Dieu, ce n'est rien expliquer ; car d'abord cette cause n'aura pas » autant de réalité que son effet, et de plus on pourra démontrer » qu'elle n'existe point par elle-même ; et comme il s'agit d'une » cause actuelle et conservatrice, il ne peut y avoir de progrès à » l'infini. Enfin plusieurs causes n'ont pas concouru à ma forma- » tion et ajouté chacune l'idée de quelque perfection à la notion que » j'ai de la perfection de Dieu ; car l'unité et la simplicité est le » principal caractère de la perfection que je lui attribue. Ainsi donc, » de cela seul que j'existe et que j'ai l'idée de Dieu, son existence » est démontrée [1]. »

M. Maret, après avoir exposé la démonstration de Descartes, la compare à celles de saint Augustin et de saint Anselme. Leur point de vue n'est pas le même ; ceux-ci, sans négliger l'étude de l'âme humaine, s'élèvent du monde visible au monde invisible. Descartes, au contraire, sort du monde extérieur ; il n'en tient pas compte, mais il pénètre dans les profondeurs les plus mystérieuses de l'âme ; il s'enferme dans son sanctuaire le plus intime. C'est là qu'il découvre la lumière cherchée. Et s'il rentre ainsi en lui-même, ce n'est pas

[1] M. Jules Simon, *Œuvres de Descartes, introd.*, p. IX et X. « Il est evident que ce qui connaît quelque chose de plus parfait que soi ne s'est point donné l'être, à cause que, par ce moyen, il se serait donné toutes les perfections dont il aurait eu connaissance, et par conséquent qu'il ne saurait subsister par aucun autre que celui qui possède, en effet, toutes ces perfections, c'est-à-dire qui est Dieu. Et nous connaissons aisément qu'il n'y a point de force en nous par laquelle nous puissions subsister ou nous conserver un seul moment, et que celui qui a tant de puissance qu'il nous fait subsister hors de lui, et qui nous conserve, doit se conserver soi-même, ou plutôt n'a besoin d'être conservé par qui que ce soit, et enfin qu'il est Dieu. » (*Principes*, 20 et 21.)

pour se perdre dans l'abstraction, c'est afin de mieux saisir la vie de l'âme dans sa réalité profonde, dans son premier jet, dans sa première manifestation. Or, cette affirmation première, la voici : je pense, j'existe; mais avec l'idée de mon néant se révèle l'idée d'un être infini, cause de mon être borné.

Comment cette idée de l'infini se trouve-t-elle en nous? Est-elle le produit du raisonnement? Non, évidemment; car, ou la majeure du syllogisme qui nous donnerait l'infini contiendrait l'infini lui-même, et alors il y aurait un cercle vicieux; ou elle ne le contiendrait pas, et alors comment le tirerions-nous de prémisses où il ne serait pas? Cette idée est donc tout-à-fait primitive dans notre raison. Avant tout, il y a une illumination intérieure, une manifestation divine, une révélation. Dieu se montre à l'âme, et l'âme affirme Dieu avec une invincible assurance, avec une certitude inébranlable. Nous ne débutons pas dans la vie par le doute, mais par la croyance.

Tel est donc le véritable caractère de la démonstration cartésienne; elle constate d'abord le fait même de la vie intellectuelle et morale; elle élève ensuite sur ce fait des raisonnemens qui participent à son évidence. — Quant à ses rapports avec les autres preuves de l'existence de Dieu, on sait qu'elle leur sert de base; toutes supposent l'argument *à priori* de Descartes. M. Maret attaque ensuite et renverse toutes les difficultés qu'on a élevées contre lui; il le montre triomphant des sophismes de l'erreur et de l'impiété.

Mais il ne suffit pas de savoir que Dieu existe, il faut aussi rechercher ce qu'il est. « La situation actuelle de l'esprit humain, dit » M. Maret, donne à cette connaissance, importante en elle-même, » un nouveau degré d'intérêt. Quelle est, en effet, la marche de » la raison moderne? Elle ne nie pas Dieu formellement, mais » elle a perdu l'intelligence du dogme chrétien; aussi, en proie à » une ardeur inquiète et douloureuse, elle cherche, dit-elle, » quelque chose de mieux que ce dogme; elle poursuit une » conception de Dieu plus parfaite. Pour n'être point entraîné » par les erreurs du rationalisme qui nous présente le monde » comme le vaste organisme, comme le corps vivant de l'Éternel, il » est donc nécessaire de bien concevoir sa nature. Mais comment » pourrons-nous parvenir à le connaître? En approfondissant l'idée

» qu'il nous communique de son infinie perfection. Nous avons, en » effet, si je puis parler ainsi, cette équation : Dieu, perfection in- » finie. Si nous méditons le second membre, n'arrivons-nous pas » immédiatement à cette conséquence? Il faut affirmer de Dieu toute » perfection; donc aussi, il faut l'exclure de tout ce qui est incom- » patible avec l'idée de la perfection infinie, c'est-à-dire tout défaut, » toute borne. Or, ce principe ne nous porte-t-il pas à prononcer » avec une invincible assurance qu'il n'est pas un composé, un ag- » grégat de plusieurs êtres? Dès lors on ne peut pas l'identifier avec la » matière, lui attribuer une forme, la succession, le tems, une ma- » nière d'être finie. Donc enfin, Dieu n'est pas l'ensemble de l'uni- » vers et la vie universelle; car il est évident que la perfection sou- » veraine et infinie n'a jamais existé, n'existera jamais, s'il n'y en a » pas d'autre que celle de la vie et de l'harmonie universelles. Prenez, » en effet, le monde à tel moment de sa durée que vous voudrez, » dans le passé ou dans l'avenir, quel que soit le point où vous vous » arrêtiez, vous avez toujours l'infini en avant, l'infini en arrière, » par conséquent vous ne saisissez jamais qu'une existence incom- » plète et tronquée. Eh bien! cette existence bornée ne peut être la » perfection souveraine; ce n'est pas l'infini véritable dont la vie est » pleine et complète à tous ses momens; ce n'est point là la manière » d'être du Dieu que nous cherchons [1]. »

Quel est-il donc? Le principe que nous avons posé nous l'apprend encore : il possède toutes les perfections à un degré infini; *il est celui qui est.* Dans son *être*, pour aider notre faiblesse, nous distinguons divers attributs : l'asséité, la simplicité, l'éternité, l'immensité. Leur réunion constitue son essence. Cette essence n'est pas une simple puissance d'*être*; elle ne se développe pas; elle *est* : c'est un acte pur, un acte immanent.

Mais ce n'est pas assez de méditer l'essence de Dieu seule et en elle-même; il faut aussi considérer sa vie, son action. M. Maret passe donc à l'etude des dogmes de la Trinité et de la création qui nous révèlent l'une et l'autre. Nous donnerons, dans le prochain cahier, une analyse de ces belles et savantes leçons.

L'abbé V. D. CAUVIGNY.

[1] *Théo. chr.*, p. 207.

Archéologie Chrétienne.

DÉCOUVERTE

Du sépulcre où repose le corps de saint Réparatus[1], évêque d'Afrique au 4e siècle.

Description et beauté de cette église. — Inscription de son tombeau, qui est encore intact. — Autres églises retrouvées. — Autre inscription chrétienne. — Les martyrs de Tipasa parlant sans langue. — Preuves historiques payennes et chrétiennes.

On parla beaucoup il y a près de deux ans de la découverte du corps de saint Réparatus et de l'*inscription* qui ornait son tombeau. Nous attendions pour l'admettre dans les *Annales* qu'elle fut accompagnée de quelques détails, et qu'une copie bien exacte fut entre nos mains. Nous trouvons aujourd'hui ces détails dans le n° 92 des *Annales de la Propagation de la Foi.* L'article, bien que sans signature, est de Mgr Dupuch, évêque d'Alger. C'est une garantie de son exactitude.

« La belle mosaïque retrouvée à *El-Esslam* [1] par les soins de M. le commandant du génie Tripier, était bien en effet le pavé d'une des plus anciennes basiliques de la chrétienté; à en juger par son inscription, écrite en grands caractères, elle daterait des premières années du 4e siècle. Cette mosaïque n'a pas moins de 40 pas de longueur sur 22 de large, sans y comprendre les bas-côtés qui étaient séparés de la nef par deux rangs de colonnes.

A l'extrémité Est de cet admirable pavé et au milieu d'un hémicycle, se trouvait l'autel; l'hémicycle est remarquable par son élévation d'un mètre et quelques centimètres, mais bien plus par la perfection de la mosaïque qui le décore. Au devant de l'autel est un *agneau* percé d'une flèche, et un peu au-dessous, des deux côtés, des *poissons* d'un merveilleux travail. Le poisson, dans ces tems antiques,

[1] *El-Esslam*, la *Ville aux Statues*, nom donné à ces ruines par les Arabes, à cause de la multitude de grandes pierres droites qu'on y voyait.

était, comme tous le savent, un signe symbolique du christianisme.

Sous l'autel, dans une crypte voutée, est un tombeau creusé dans du plâtre ; il était ouvert au moment des fouilles ; ce qui ne doit pas surprendre, puisqu'on communiquait de la basilique au caveau par un escalier dont on reconnaît encore les marches. A droite et à gauche s'élevaient deux colonnes de marbre blanc.

A l'extrémité opposée et dans un hémicycle parfaitement semblable à celui où est l'autel, mais presque au niveau du pavé, orné comme le premier de deux colonnes de marbre blanc, on lit, au milieu d'une belle rosace entourée de guirlandes de feuillage, l'inscription tumulaire que voici dans sa plus parfaite exactitude [1].

HIC REQVIES
CIT SANCTAE MEMO
RIÆ PATER NOSTER
REPARATVS EPS. QVI FE
CIT IN SACERDOTIVM AN
NOS VIIII MEN XI ET PRE
CESSIT NOS IN PACE
DIE VNDECIMA KAL
AVG PROVN CCCCXXX
ET SEXTA.

« Ici repose notre Père de sainte mémoire, Réparatus, évêque ; il » vécut dans le sacerdoce 9 ans et 11 mois : il nous a précédés dans » la paix, le 11e jour des kalendes d'août de l'an de notre province » 436 [2]. »

[1] L'inscription que nous publions ici n'est point la même quant à la forme des signes, que celle donnée dans les *Annales*. Nous reproduisons celle qui a été envoyée d'Afrique en *fac simile* à M. Hase, membre de l'Institut, avec plusieurs autres inscriptions, par M. de Montgravier, capitaine d'artillerie, et que M. Miller a insérée dans sa *Revue de Bibliographie*, cahier de janvier dernier, p. 58 ; elle avait été déjà publiée aussi dans le t. v, p. 103 de l'*École des Chartes*, mais avec quelques variantes dans la configuration et même dans les lettres ; nous suivons, nous, exactement l'original que nous avons sous les yeux. A. B.

[2] Une nouvelle organisation de cette province, dont l'époque servait à déterminer la date des monumens publics et des monnaies du pays, avait précédé de quelques années notre ère chrétienne. (Note des *Annales de la Foi*).

Nous ne savons où l'auteur a puise l'indication que l'*ère de la province*

Ce serait donc vers l'an 412 de J.-C. que se serait endormi dans le sein de Dieu ce père de sainte mémoire, cet évêque Réparatus, à qui ses enfans reconnaissans élevèrent ce monument devenu presque impérissable. Il sont allés le rejoindre dans la paix... Puissent ceux qui leur succèdent après tant de siècles, les y retrouver un jour!

L'inscription est aussi en grands caractères et en mosaïque; la rosace est encadrée entre deux colonnes en mosaïque et une arcade surmontée d'une corbeille de fleurs; tout à l'entour serpentent des guirlandes supportées par des colombes. Vers le bas, d'autres colombes boivent dans deux beaux vases.

Évidemment le tombeau de Réparatus n'a pas été violé. Le pontife a été enseveli là et il y repose, *hic requiescit*. Impossible de pénétrer par l'intérieur de la basilique dans le caveau, et à l'extérieur il a été muré dès le commencement. Déjà, suivant le désir de Mgr l'évêque, des travaux avaient été entrepris pour parvenir jusqu'au précieux dépôt; mais la difficulté de les terminer avant son départ, l'inconvénient d'ouvrir trop tôt ce sépulcre sacré, et la certitude de le faire plus convenablement lors de la restauration prochaine de la basilique, les ont fait heureusement ajourner.

Sur le tombeau même, le samedi 30 septembre 1843 au matin, le successeur de Réparatus officiait pontificalement entouré de l'armée, des colons et des indigènes étonnés. Après la messe, en frappant de son bâton pastoral le dessus du tombeau et en invitant son prédécesseur, de sainte mémoire, à se réjouir dans le glorieux lit où il repose, Mgr l'évêque paraphrasait ces belles paroles : *Exultabunt sancti in gloriâ, lætabuntur in cubilibus suis;* il y baptisait le premier enfant d'Orléansville présenté aux fonts sacrés; c'était une petite fille née l'avant-veille, intéressant et fragile anneau, renoué si merveilleusement à une chaîne brisée pendant de longs siècles!

commence 24 ans avant Jésus-Christ. L'*École des Chartes* pense qu'il s'agit de l'ère de Numidie, qui avait commencé 46 ans avant Jésus-Christ. M. Hase croit au contraire que c'est l'ère de Mauritanie, qui a commencé l'an 700 de Rome, 33 ans avant Jésus-Christ. Dans ce cas, Réparatus serait mort le 22 juillet 403, et non 469 comme le dit l'auteur par inadvertance.

A. B.

Le reste de la mosaïque se compose alternativement de guirlandes, de feuillages et de rosaces de fleurs au milieu, et, sur les côtés, de compartimens variés, aux arabesques émaillées des plus vives couleurs. En avant de la porte latérale, à gauche, se trouve une dernière inscription, véritable jeu de lettres, où ne figurent que ces paroles répétées diverses fois : *Ecclesia sancta.*

Malgré la chute de la voûte de l'édifice, la mosaïque est encore dans un état surprénant de conservation. Restaurée à peu de frais, elle servira bientôt sans doute de pavé à la nouvelle basilique. Nous donnons le nom de *Sufazar* à ce poste devenu si intéressant, parce que l'évêque *Réparatus de Sufazar* [1] est le seul, dans la *notice* extrêmement détaillée des évêques de l'ancienne Afrique, dont l'époque se rapproche de celle de l'inscription.

Notre Réparatus assistait à la célèbre conférence où saint Augustin et ses disciples remportèrent une si éclatante victoire sur les Donatistes. Il mourut peu après l'énergique profession de foi que mentionnent encore les actes de la conférence.

Indépendamment de cette basilique, on a retrouvé à Orléansville l'emplacement et les débris d'une seconde église chrétienne, au lieu même où s'élève l'hopital militaire, et, à un quart de lieue environ, au milieu du nécropole chrétien de *Sufazar*, les restes de deux chapelles ou oratoires dont la forme et la destination ne sauraient être douteuses.

Sur les bords escarpés du *Chélif* (*Chinalaph* des anciens) et parmi

[1] Dans une lettre à M. Hase, M. de Montgravier, qui avait d'abord pensé qu'il s'agit de *Sufasar*, croit qu'il faut y reconnaître le *Castellum tingitanum*, ou bien *Tigaudia municipium* des Romains, et M. Hase est de son avis; en sorte que Réparatus aurait été l'évêque de *Tigauda*. Nous ne pouvons partager cette opinion, parce que 1° dans aucune notice des évêchés d'Afrique, on ne trouve un évêché du nom de *Tingitanum* ou de *Tigaudia*, mais seulement de *Tingensis*; 2° parce que, au contraire, la notice de l'Afrique parle d'un Romanus, évêque de *Suffura*, et qu'un Réparatus, évêque de *Suffasa*, est mentionné dans la fameuse conférence de Carthage avec les Donatistes; voir la *Geographia sacra*, édition d'Holstenius; 3° les géographes anciens, Ptolémée, Strabon, etc., ont placé le *Castellum tingitanum* sur le détroit d'Hercule, à la place à peu près où est aujourd'hui *Tanger*.

des éboulemens de terrains causés soit par des inondations, soit par de nouvelles fouilles, se sont trouvées, au milieu d'ossemens brisés, plusieurs pierres tumulaires ornées d'inscriptions et de figures symboliques, vestiges sacrés qui recouvraient autrefois les dépouilles sanglantes des martyrs, comme l'attestent encore ces inscriptions touchantes que nous n'osons ajouter à des détails déjà trop longs. Tout auprès gît encore une grande pierre taillée et creusée en dessus. Sur la face antérieure on lit en gros caractères et en toutes lettres :

ARAM DEO
SANTO ÆTERNO

Autel à Dieu, Saint, Éternel.

En général on a découvert jusqu'ici à Orléansville très peu d'inscriptions et de monumens païens caractérisés, tandis qu'à chaque pas on y rencontre des restes, des traces incontestables du christianisme.

Mgr Dupuch en revenant d'*Orléansville*, où il avait reçu du colonel Cavaignac et de toute la garnison l'accueil le plus cordial et le plus gracieux, s'est arrêté quelques heures à Ténès. On y découvrait au même instant les premiers carreaux d'une mosaïque fort grande aussi, mais moins précieuse que celle de *Sufazar*; on ne savait encore à quel édifice ils avaient pu appartenir. *Ténès* a déjà 800 habitans civils : Mgr y baptisa trois enfans, et inaugura, en acceptant le banquet qui lui fut offert, le pavillon de l'artillerie; c'est la première construction en pierre achevée sur ce beau plateau de Cartenna.

Le lendemain il descendait à *Cherchell* (*Julia Cæsarea*), y donnait la confirmation dans une charmante église, et en repartait le 3 octobre au matin, accompagné du colonel Ladmirault et d'un grand nombre d'officiers de la garnison, pour visiter les ruines de *Teffessed* (ancienne *Tipasa* des Latins) récemment explorées et décrites par M. Berbrugger.

Au milieu de ces ruines immenses et à côté d'un nécropole chrétien, dont les remarquables tombeaux ont tous ou presque tous été violés, s'élevait un édifice de même forme que la basilique d'Orléansville, avec double rang de colonnes et une galerie supérieure dont

trois arcades sont encore debout. Les belles colonnes de pierre calcaire et de granit qu'on y foule à chaque pas, sa forme, sa situation, son orientation, etc... ne peuvent laisser de doute sur sa destination primitive; c'était l'église de *Tipasa*.

Après avoir erré durant la moitié du jour parmi ces intéressans débris, nous avons passé sous la tente une nuit délicieuse, à la clarté du feu des bivouacs; Mgr lisait, le soir, aux officiers rassemblés autour de lui, les héroïques malheurs et l'admirable confession de foi des habitans de *Tipasa* [1]. Dès les premiers rayons du jour, le 4 octobre, Mgr célébrait dans l'enceinte même et sur les ruines de l'église l'auguste sacrifice qui n'y avait pas été offert depuis tant de siècles.

Deux heures et demie après, la pieuse caravane faisait halte un instant sur les degrés du tombeau de la Chrétienne, non loin du lac *Halloula* et du bois des Karésas.

[1] Déjà une première fois les habitans de cette belle cité avaient eu à souffrir la plus affreuse persécution. Quelques années plus tard, et en 484, un roi impie *(Umériс [1])*, ayant voulu imposer un évêque arien, au premier bruit de l'arrivée du faux pasteur, ils rassemblèrent le plus grand nombre de barques possible, et passèrent en Espagne, préférant l'exil à l'apostasie. Tous cependant n'avaient pu quitter ces rivages. A cette nouvelle, le tyran redouble de fureur et de rage, il envoie un messager revêtu de pouvoirs sans bornes, il donne des ordres extraordinaires, une armée entière investit *Tipasa*; toutes les autorités de la province, la province elle-même, sont convoquées *(illuc provincia advocata)*, tous les catholiques fidèles, dignes et généreux frères des exilés, sont traînés dans le Forum, sommés une dernière fois de reconnaître l'évêque arien : tous refusent. Bientôt tous sans exception auront la main droite coupée et la langue arrachée. Mais, ô prodige! ils parlent encore, ils confessent encore, avec plus de ferveur que jamais, la foi catholique. Dispersés plus tard par tout l'Orient, ils y furent jusqu'à leur mort l'objet de l'admiration, de la vénération des peuples et des princes. Sans parler d'une foule d'auteurs, soit profanes, soit sacrés, qui nous ont transmis la mémoire de ces admirables scènes, l'empereur Justinien en a consigné l'impérissable souvenir dans son recueil célèbre des *Lois Romaines*; et il existe un ouvrage fort remarquable, intitulé : *La Divinité du Christianisme, prouvée, démontrée par le miracle de Tipasa.* (Note des *Annales de la Propagation*.)

[1] Ou plutôt *Hunnéric*.

APPENDICE.

Nous ne connaissons point l'ouvrage que cite ici le rédacteur de cet article, mais seulement une *Dissertation* de Schmiedtius : *de Elinguatis mysterium SS. Trinitatis celebrantibus.* Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur citant ici sommairement la plupart des témoignages qui attestent ce fait :

1° L'empereur Justinien : « Nous avons vu nous-mêmes ces hommes vénérables, qui ayant la langue coupée jusqu'à la racine, racontaient leur supplice d'une manière miraculeuse (*Codicis*, l. I, tit. 27, in princ.) »

2° Le comte Marcellin dit qu'il a vu à Constantinople quelques-uns de ces pieux réfugiés d'Afrique qui avaient la langue et la main droite coupées, et qu'il les avait entendu parler comme les autres. (Dans sa *Chronique*, indiction VIIe, à l'année 484; dans le *Thesaurus temporum*, de Scaliger, p. 43).

3° Victor Turonensis : « Hunéric, roi des Vandales, coupa la langue aux confesseurs, et toute la ville royale, où leurs corps sont ensevelis, atteste qu'ils ont parlé parfaitement jusqu'à la fin de leur vie, quoique ayant la langue coupée. (Dans sa *Chronique*; dans le *Thesaurus tempor.*, de Scaliger, p. 4). »

4° Victor de Vite, d'Afrique et témoin oculaire de la persécution, assure que plusieurs vivaient encore à l'époque où il écrivait, et parle d'un sous-diacre, nommé *Réparatus*, qui se retira à Constantinople où il était respecté et admiré de tout le monde, dans le palais de l'empereur Zénon. (Dans son livre *de persecutione Vandalorum*, dans les actes de dom Ruinart).

5° Procope, peu bienveillant pour les chrétiens : « Hunéric fut de tous les princes de sa race le plus cruel envers les catholiques, qu'il contraignit d'embrasser l'hérésie d'Arius par toutes sortes d'affronts, par le feu et tous les autres supplices imaginables, faisant même couper la langue à plusieurs auprès du gosier. Il y en avait encore plusieurs de notre tems à Constantinople qui parlaient très bien, et qui ne se sentaient en aucune manière incommodés du supplice qu'on leur avait fait souffrir. (*Guerre des Vandales*, l. I).

6° Enfin Énée de Gaza, païen d'abord, puis platonicien, enfin chrétien philosophe, refusa d'abord de croire ce prodige; il voulut l'examiner lui-même, et voici ce qu'il en dit : « Je les ai vus ces hommes persécutés par le tyran de l'Afrique (c'est ainsi que ceux de l'Empire appelaient le roi des Vandales), qui leur a fait couper la langue pour n'avoir pas voulu consentir à ses impiétés. Ils ont eu recours à la bonté de l'auteur de la nature, qui les a rétablis au bout de trois jours dans les fonctions ordinaires de la parole, sans leur donner néanmoins d'autres langues en la

« place de celles qu'on leur avait ôtées. Je les ai entendus parler d'une ma-
« nière si distincte et d'une voix si bien articulée que j'en étais tout étonné;
« je cherchais l'instrument qui pouvait former en eux la parole, et ne me
« fiant pas à mes oreilles, j'en ai voulu remettre l'examen à mes propres
» yeux; je leur ai fait ouvrir la bouche, j'y ai trouvé la langue coupée dans
« la racine même, de sorte que mon admiration fut non pas tant de les
« entendre parler que de les voir vivre ainsi contre toutes les lois de la mé-
» decine et contre l'ordre de la nature. (*Théophraste*, ou de l'*Immortalité de*
« *l'âme et de la résurrection des corps*, dans Gallandus, *Bibliot. patrum*,
« t. x, p. 627). »

Nouvelles et mélanges.

EUROPE.

ITALIE. ROME. — *Ouvrages mis à l'index.*

Par décret du 21 mars 1843, approuvé le 26 juin, a été défendu l'ouvrage suivant : *La religion constatée universellement à l'aide des sciences et de l'érudition modernes*, par M.... de La Marne. Nous avons fait connaître l'auteur de cet ouvrage, M. Machet, en rendant compte d'un de ses livres postérieurs, où il il se montre un ennemi déclaré de la révélation et de l'église catholique. Voir notre tome XIII, p. 409.

Par décret du 23 juin, approuvé le même jour : *C'est un petit cadeau, mais je te l'offre de bon cœur; étrenne pour le commencement de l'an*, en italien.

Par décret du 21 mars 1843, approuvé le 19 janvier 1844 : *Leitfaden der Christlichen, etc. Manuel de l'histoire de la religion et de l'Église chrétienne à l'usage de la jeunesse catholique dans les écoles civiles supérieures et gymnases*, avec cet appendice : *Esquisse d'archéologie de l'Église chrétienne*, par A. Sartori. — Il faut noter que l'auteur a abusé d'une approbation conditionnelle donnée par les supérieurs, et dont il n'a pas rempli les conditions.

Par décret du 15 janvier 1844, approuvé le 19 du même mois : *Arnauld de Bresce*, tragédie de J.-B. Niccolini. — *Notes de A. Bianchi-Giovini* à sa traduction de l'allemand de l'*Histoire critique de l'église gréco-moderne et de l'église russe, accompagnée de considérations spéciales sur leur constitution sous la forme d'un synode permanent*, de Hermann Jos. Schmitt, curé catholique à Grosswallstadt, près d'Asciaffenbourg.

Bibliographie.

SANCTI JOANNIS CHRYSOSTOMI, archiepiscopi Constantinopolitani, opera omnia, castigata ad manuscriptos codices gallicos, vaticanos, anglicanos, germanicos, etc., necnon et ad Savilianam et Frontonianam editiones, novâ interpretatione, ubi opus erat, præfationibus, monitis, notis, variis lectionibus illustrata; novâ sancti doctoris vitâ, appendicibus locupletata, operâ et studio monachorum ordinis sancti *Benedicti* à congregatione S. Mauri. Editio novissima, emendata et auctior, accurante M...., *Cursuum completorum editore*. Parisiis venit apud editorem in vico dicto Montrouge, juxta portam Gallicè dictam, *barrière d'Enfer*, à Paris, 1842; 13 tomes en 10 volumes, prix 50 francs.

(*Tomes* 84-97e *de la Collection.*)

Ce n'est que le texte latin de saint Jean Chrysostome que M. l'abbé Migne a publié dans cette édition; mais après la publication des *Pères de l'Église latine, selon l'ordre chronologique*, qui va commencer par Tertullien, qui est achevé et qui paraîtra sous peu, il publiera une édition originale des Pères grecs, faite de telle manière que chacun pourra prendre le texte et la traduction ou la traduction seule : c'est vouloir se mettre à la portée de toutes les bourses et de toutes les intelligences. Quant à saint Chrysostome, l'éditeur pourra ainsi profiter des découvertes et des travaux de l'édition que le Révérend Marriot prépare en ce moment à Oxford, et pour laquelle on fait une nouvelle recension des textes de l'Angleterre et du continent. Les variantes que l'on a déjà obtenues et que nous avons vues à Oxford, nous ont paru très importantes. Comme nous l'avons fait pour saint Augustin, nous allons aussi donner en détail les titres exacts de tous les ouvrages qui entrent dans chaque volume. Nous fesons cela non seulement pour les ecclésiastiques qui ne possèdent pas ces œuvres, et qui sauront ainsi de suite quel volume il faudra chercher dans les bibliothèques, mais encore pour les hommes du monde qui n'ont jamais su quels sujets ont traités nos grands docteurs; ils ne les chercheraient jamais dans leurs œuvres, et ils pourront, dans ce tableau, en avoir une idée sommaire, qui pourra leur donner envie de les lire.

TOME I, comprenant 1120 colonnes.

1. Dédicace de Montfaucon au chev. Alex. Albane, neveu de Clement XI. — 2. Préface du même, sur les améliorations faites à son édition, laquelle se trouve au tome XIII de l'édition des Bénédictins et que l'on a plus conve-

nablement placée ici. — 3. Sur les vies de saint Jean Chrysostome, que l'on a cru devoir omettre. — 4. Avertissement de Savilius sur la prudence avec laquelle il faut lire les écrivains récents de la vie du Saint. — 5. Dialogue historique de Palladius, évêque d'Hélénopolis, avec Théodore, diacre de l'église romaine, sur la vie et la conversation du bienheureux Jean Chrysostome, évêque de Constantinople. — 6. Vie du Saint, d'après ses propres écrits; ces vies étaient placées l'une et l'autre à la fin de l'édition des Bénédictins. — 7. Abrégé chronologique de Stiltingius, sur les gestes et les écrits du Saint, extrait du tome IV du mois de septembre des Bollandistes — 8. — Exhortation du Saint à Théodore tombé, en II livres. — 9. Traité contre ceux qui blâment la vie monastique, en III livres. — 10. Comparaison d'un roi puissant et riche avec un moine vivant dans la vraie philosophie chrétienne. — 11. De la componction, au moine Démétrius, en II livres. — 12. Discours au moine Stagirius tourmenté par le démon, en III livres. — 13. Contre ceux qui gardent chez eux les vierges *sous-introduites*. — 14. Sur ce que les femmes vivant sous une règle ne doivent pas cohabiter avec les hommes. — 15. Traité de la virginité. — 16. Deux traités à une jeune veuve, pour l'engager à ne pas se marier de nouveau. — 17. Du sacerdoce, en VI livres. — 18. Homélie lorsqu'il fut ordonné prêtre. — 19. Sur l'incompréhensible nature de Dieu, contre les Anoméens, en 12 homélies.—19. Preuves contre les Juifs et les Gentils que le Christ est Dieu, d'après ce qui est dit de lui dans les prophètes. — 20. Contre les Juifs, en 8 oraisons. — 21. Qu'il ne faut point anathématiser les vivans ni les morts. — 22. Discours contre ceux qui observent les nouvelles lunes et font des danses dans la ville, etc. — 23. Sur Lazare, en 7 homélies.

Ouvrages supposés. 1. Qu'un ascète ne doit point user de railleries. — 2. Sur le jeûne et sur la prière. — 3. Réponse de Théodore tombé. — 3. Du sacerdoce, livre VIIe. — 4. Sur la bénignité. — 5. De la fuite de la dissimulation. — 6. Contre les Juifs, les Gentils et les hérétiques. — 7. De la foi, de la loi de la nature et du Saint-Esprit. — 8. De la Trinité. — 9. *Notes* de Savilius, de Boisius et de Fronton-le-Duc, sur le tome Ier.

TOME II, contenant 848 colonnes.

1. Préface sur les 21 homélies au peuple d'Antioche, sur les statues. — 2. Les homélies sur les statues, au nombre de 21. — Cathéchèses pour ceux qui doivent être éclairés; la 1re pourquoi on parle du *lavacre* de la régénération et non de la rémission des péchés; la 2e contre les femmes qui frisent leurs cheveux et les ornent d'or, et contre ceux qui recherchent les prédictions et les enchantemens. — 4. Contre ceux qui disent que les démons gouvernent le monde; à ceux qui demandent pourquoi le diable n'a pas été ôté de ce monde; que le diable ne peut nuire aux chrétiens vigilans, en 3 homé-

lies. — 5. Sur la pénitence, en 9 homélies. — 6. 12 panégyriques sur les solennités du Seigneur et des Saints. — 7. Sur les louanges de saint Paul, en 7 homélies. — 8. Éloge de saint Mélèce, évêque d'Antioche. — 9. Éloge de saint Lucien, martyr. — 10. Deux discours sur saint Babylas, évêque d'Antioche et martyr; contre Julien et les Gentils. — 11. Sur SS. Juventinus et Maximinus, martyrs sous Julien — 12. 21 homélies sur sainte Pélagie, martyre; sur saint Ignace, évêque d'Antioche, martyrisé à Rome, et reporté de nouveau à Antioche; sur saint Eustathe, évêque d'Antioche; sur saint Romain, martyr; 3 homélies sur les saints Machabées et leur mère; sur saintes Bernice, Prosdoce, vierge, et sur leur mère, martyres; sur les mêmes et saint Lazare; sur les martyrs et sur la componction du cœur; que c'est une chose utile d'accuser ses péchés; sur les martyrs; sur saint Julien, martyr; sur saint Barlaam, martyr; sur sainte Droside, martyre; sur les martyrs Égyptiens; sur saint Phocas, martyr, et contre les hérétiques; sur tous les saints martyrs; homélie après le tremblement de terre; sur la trahison de Judas; sur saint Bassus; sur saint Pierre et le prophète Élie; sur le B. Abraham; sur la protomartyre et apôtre Thécla. — 13. 6 homélies, sur le destin et la Providence. — 14. Deux discours sur la prière.

Ouvrages supposés. 1. Sur la prophétie de Zacharie et la conception d'Élisabeth. — 2. Sur la conception de saint Jean-Baptiste. — 3. Sur l'Annonciation. — 4. Sur la prophétie de Daniel touchant les empires. — 5. Sur Jean le Précurseur. — 6. Sur la théophanie. — 7 Sur l'arrivée du Christ. — 8. Sur la veille de Pâques. — 9. Sur la croix et la première transgression. — 10. Sur la résurrection. — Notes choisies de Savilius, Boisius et Fronton-le-Duc.

TOME III, comprenant 868 colonnes.

1. 34 homélies sur divers passages du Nouveau-Testament. — 2. 15 opuscules touchant les agitations de Constantinople et les différens événemens qui accompagnèrent ses deux exils. — 3. 245 lettres, parmi lesquelles 2 d'Innocent, pape; 1 de l'empereur Honorius, et 5 du prêtre Constantius. — 4. Discours à la louange de Diodore, évêque de Tarse. — 5. Fragment sur le même. — 6. Sur la Pâque. — 7. Sur l'Ascension.

Ouvrages supposés. 1. 5 discours sur l'Ascension. — 2. 3 sur la Pentecôte. — 3. Sur l'Esprit saint. — 4. 3 autres sur les martyrs et sur la croix. — 5. Notes critiques de Savilius, etc.

TOME IV, comprenant 724 colonnes (réuni au suivant).

1. 67 homélies sur la Genèse. — 2. 9 discours sur la Genèse. — 3. 5 discours sur la prophétesse Anne. — 4. 3 homélies sur Saul et David. — 5. Notes choisies de Savilius, etc.

TOME V, comprenant 792 colonnes (réuni au précédent).

1. Exposition sur 59 psaumes. — 2. Opuscules douteux sur le psaume 59.

Ouvrages supposés. 1. 47 discours ou expositions sur divers psaumes.

TOME VI, comprenant 952 colonnes.

1. Interprétation sur 8 chap. d'Isaïe. — 2. 6 homélies sur Osée ou les Séraphins. — 3. Sur un passage d'Isaïe. — 4. Sur un passage de Jérémie. — 5. 2 homélies sur l'obscurité des prophéties. —6. Interprétations sur 13 chap. de Daniel. — 7. Sur un passage de saint Jean. — 8. Sur Melchisedech. — 9. Contre les jeux et les théâtres. — 10. Sur un passage de l'Evangile. — 11. Sur la charité parfaite. — 12. Sur la continence. — 13. 2 discours sur la consolation de la mort. — 14. Abrégé ou commentaire sur toute l'Ecriture sainte, jusqu'à Nahum. — 15. Homélie sur la nativité.

Ouvrages supposés. 1. Homélie d'un auteur incertain que le législateur de l'ancien et du nouveau Testament est le même. — 2. Homélie d'une authenticité douteuse sur cette parole : au nom de qui faites-vous ces choses ?— 3. 6 homélies de *Sévérianus*, évêque de Gabala, sur la création du monde. — 4. Du *même*, sur le Serpent d'airain et la Trinité. — 5. Lettre du saint docteur à Théodore de Mopsueste. — 6. 15 homélies sur différens sujets. — 7. Ouvrage imparfait sur saint Matthieu, en 54 homélies.

TOME VII, comprenant 800 colonnes.

Ce volume est tout entier rempli par les 90 homélies sur saint Matthieu; seulement, à la fin, on trouve un *fragment* d'une page sur les 14 générations avant et après la captivité de Babylone.

TOME VIII, comprenant 772 colonnes (réuni au suivant).

Ce volume contient les 88 homélies sur saint Jean.

Ouvrages supposés. 55 homélies sur divers sujets, et de plus ou moins d'importance.

TOME IX, comprenant 780 pages (réuni au précédent).

1. 55 homélies sur les actes des Apôtres. — 2. 32 homélies sur l'épître aux Romains.

Ouvrages supposés. 1. 3 homélies sur la pénitence. — 2. Sur l'aumône. — 3. 7 discours sur le jeûne. — 4. 2 discours sur la patience. — 5. Sur le salut de l'âme. — 6. Sur les cathéchumènes. — 7. Contre ceux qui corrompent les vierges. — 8. Contre les hérétiques. — 9. De l'aumone. — 10. Epître aux moines. — 11. 7 discours puérils et ridicules, suivant l'éditeur.

TOME X, comprenant 804 colonnes (réuni au suivant).

1. 44 homélies sur la 1re épître aux Corinthiens. — 2. 30 homélies sur la 2e épître aux Corinthiens. — 3. Commentaire sur l'épître aux Galates.

Ouvrages supposés. 1. 40 homélies sur divers sujets.

TOME XI, comprenant 780 colonnes (réuni au précédent).

1. 24 homélies sur l'épître aux Éphésiens. — 2. 15 homélies sur l'épître aux Philippiens. — 3. 12 homélies sur l'épître aux Colosses. — 4. 11 homélies sur

la 1re épître aux Thessaloniens. — 5. 5 homélies sur la 2e épître aux Thessaloniciens.—6. 18 homélies sur la 1re épître à Timothée. — 7. 10 homélies sur la 2e épître à Timothée. — 8. 6 homélies sur l'épître à Tite. — 9. 3 homélies sur l'épître à Philémon.

Ouvrages supposés. 22 homélies sur divers sujets, parmi lesquelles la 2e sur la Passion est attribuée à *Eusèbe d'Alexandrie.*

TOME XII, comprenant 956 colonnes.

1. 24 homélies sur l'épître aux Hébreux, avec deux traductions latines. — 2. 11 homélies qui n'avaient pas encore été éditées et qui renferment un grand nombre d'indications sur les affaires de ce siècle. — 3. homélie de *Sévérianus*, évêque de Gabala, sur les sceaux des livres. — 4. homélie d'un *auteur inconnu* sur ces paroles : au commencement était le Verbe. — 5. Discours sur la douceur (douteux). — 6. 48 extraits de ses autres homélies sous le nom de *choix.* — 7. Ordre du divin sacrifice, ou liturgie dite de saint Jean Chrysostome. — 8. Deux prières d'une authenticité douteuse.

Ouvrages supposés. 1. 6 homélies sur divers sujets. — 2. Éloge de saint Grégoire l'illuminateur, traduit de l'arménien, peut-être de l'auteur, mais au moins interpollé.

TOME XIII, comprenant 416 colonnes.

1. 13 discours trouvés au monastère du mont Athos, tous supposés, excepté le 1er et le 4e qui sont douteux. — 2. Coup-d'œil composé de 5 diatribes sur diverses observations qui ressortent des écrits du saint docteur. 1. sur les opinions théologiques de ce siècle; 2. Sur la discipline, les rites et la liturgie de ce siècle; 3. Sur les hérétiques et les hérésies de ce siècle; 4. Mélanges divers; 5. Sur les termes de comparaison qui se rapportent aux usages profanes. — 3. Témoignage des anciens auteurs, au nombre de 17, sur le saint docteur. — 4. Catalogue de tous les ouvrages, d'après l'édition de Morel, mis d'accord avec la nouvelle édition. — 5. Catalogue de tous les ouvrages d'après l'édition de Saville, mis d'accord avec la nouvelle édition.— 6. Catalogue des écrits authentiques du saint docteur, tiré de la bibliothèque d'Augsbourg. — *Table générale alphabétique des matières* de tous les ouvrages authentiques ou supposés qui entrent dans cette édition.

—Nous avons déjà parlé, dans les *Annales*, de l'ENCYCLOPÉDIE DU 19e SIÈCLE à propos de *la théorie catholique des sciences* qui lui sert d'introduction. Après avoir jeté un rapide coup-d'œil sur le travail de M. Laurentie, et avoir rendu hommage à la pureté de ses doctrines, à l'élévation de ses vues et à l'élégance de son style, nous formions des vœux pour que tous les articles de l'*Encyclopédie du 19e siècle* fussent faits avec le même esprit, la même érudition, la même profondeur, et nous ajoutions qu'à ce titre ce serait un excellent ouvrage.

Nos prévisions ont été justifiées. L'*Encyclopédie du 19e siècle*, fidèle à son programme, a marché constamment dans la voie où l'avait engagée M. Laurentie. Elle est devenue tout à la fois un monument scientifique et une œuvre religieuse de la plus grande portée.

Comme œuvre religieuse, elle a reçu, de la part de plusieurs évêques, des témoignages qui en garantissent l'importance; comme œuvre scientifique, elle occupe déjà, parmi les publications de ce tems-ci, une place qui en atteste la valeur.

Le public est devenu très difficile pour ce genre d'ouvrages. Il veut y trouver, à côté d'un intérêt universel, une étendue qui n'excède pas les bornes chaque jour plus restreintes de son attention. L'*Encyclopédie du 19e siècle* s'est conformée à ces exigences, en réunissant, avec un grand bonheur, la précision du style, et la sobriété des développemens, à l'étendue des vues et à la variété des questions, tout en évitant de se laisser déborder par la multiplicité des mots qui n'est un mérite que dans les dictionnaires de la langue, et dont une bonne Encyclopédie doit savoir se préserver, pour pouvoir, traiter dans des proportions convenables, les mots qui ont de l'importance.

Nous nous proposons, dans notre prochain numéro, d'examiner sérieusement cet ouvrage, qui nous paraît de nature à rendre de grands services pour la propagation des saines doctrines religieuses, sociales et philosophiques. Tout ce que nous en pouvons dire aujourd'hui, c'est qu'il est, incontestablement, pour le fonds et pour la forme, le mieux entendu et le plus irréprochable des recueils encyclopédiques publiés depuis trente ans.

L'*Encyclopédie du* XIXe *siècle* ne peut pas avoir plus de 52 volumes, dont 18 ont paru. Pour les souscripteurs inscrits avant la 27e livraison, elle ne doit pas coûter plus de 364 fr., et elle contiendra la matière de 260 vol. de l'in-8° ordinaire.

— M. l'abbé Migne nous prie d'insérer la rectification suivante :

Vous avez annoncé dans le cahier de février que tous les vol. de mes publications ne se vendaient que 5 francs pour les souscripteurs aux *Cours complets d'Ecriture Sainte et de Théologie*. Veuillez rectifier dans votre prochain numéro cette erreur qui me porterait un grand préjudice. Votre assertion n'est vraie que des 54 vol. du double *Cours*, de celui de *Maistre*, des 15 de *saint Augustin* et des 10 de *saint Chrysostôme* pris ensemble, des 4 de la *Perpétuité*, des 4 de *sainte Thérèse*, des 3 de *Pallavicin*, des 4 de *Pierre Lombard* et de *saint Thomas*, enfin des 4 premiers des *Démonstrations évangéliques*. Le vrai prix pour tout le monde est celui annoncé dans mes *prospectus*. Les frais d'annotation, d'actualisation, de traduction et surtout d'achat de droits de propriété sont la cause de cette différence. Le prix des 200 vol. latins du *Cours de Patrologie* n'est également que de 5 francs; mais il faut prendre la collection entière.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 52. — Avril 1844.

Philosophie Rationaliste.

LES VERBES NOUVEAUX,

M. MICKIEWICZ, M. TOWIANSKI, M. QUINET.

Nous l'avons souvent dit dans nos *Annales*, dès que l'on admet que l'homme n'a qu'à descendre en lui-même pour y trouver, sans secours extérieur, sans règle extérieure, la vérité; dès que l'on admet que par un développement spontané et nécessaire, la vérité naît en lui, se fait en lui, il doit arriver un moment où l'homme se reconnaîtra et s'adorera comme verbe, comme parole de Dieu; et quand il proférera cette nouvelle parole, quelque étrange qu'elle puisse être, rien ne pourra lui être opposé de logique pour le réfuter. Car que peut-on objecter à Dieu qui est censé parler sans témoin à sa créature?... Ce que nous avons prévu se réalise avec une étonnante rapidité et une effrayante extension. Les Verbes, les prophètes, les révélateurs, les Messies se posent en face de la société actuelle. Longtems la crainte du ridicule avait voilé la pensée intime des Verbes nouveaux. C'était sous une forme poétique, dans des vers échevelés, dans une prose obscure, s'adressant à des auteurs morts ou éloignés, que l'on faisait l'application de ces conséquences. Mais aujourd'hui on dit ouvertement : *le Messie, c'est celui-ci, c'est celui-là, c'est moi.* On propose de jurer en son nom en plein amphithéâtre; les spectateurs jurent; et ainsi les anciennes apothéoses païennes ont recommencé.

Nous devons tenir nos lecteurs au courant de ces phases nouvelles que revêt la polémique contre l'Église catholique. Mais, dans l'expo-

sition que nous allons faire de ces excentricités, nous avons besoin de dire à l'avance que ce ne sont ni les personnes ni les résultats que nous attaquons ; les personnes, — nous en donnerons des preuves, — sont des hommes d'honneur, et même des hommes religieux, des hommes dévoués au soulagement des misères de leurs frères, de l'humanité entière ; les résultats qu'ils désirent obtenir sont une plus grande union entre la famille humaine, une plus grande charité entre les enfans de Dieu. Ce résultat, c'est celui que nous poursuivons nous-mêmes, celui que l'église du Christ prépare depuis son établissement.

Mais ce que nous attaquons, ce sont les principes sur lesquels reposent ces excentricités diverses ; ce sont les leçons qui tous les jours font sortir tant d'âmes d'élite de la croyance catholique, et malheureusement quelquefois des limites même du sens commun.

On a dit : « *La raison, c'est l'être absolu, qui s'apparaît à lui-* » *même dans la conscience humaine* ; c'est un principe médiateur » entre l'homme et Dieu dans le dogme chrétien ; c'est un principe » vraiment divin dans la croyance universelle de l'humanité. On a » dit que le *Verbe s'incarnait dans chaque homme...* ; que Dieu » n'était pas descendu sur la terre pour proclamer lui-même ces » droits ; ....qu'il les *avait gravés de sa main au fond de toute con-* » *science*[1]. »

Voilà ce que l'on a dit à l'homme. Est-il étonnant qu'il se soit mis à parler comme un Dieu, qu'il se croie Messie, Paraclet, Révélateur ; et quand il dit que Dieu lui parle ainsi au-dedans, que lui répondre, excepté peut-être : à moi il parle autrement ?

Au reste, ce n'est pas seulement à M. *Cousin* que nous faisons remonter le reproche d'avoir exalté et en quelque sorte divinisé la raison humaine par ces principes ; car il y croit sans doute lui-même, et il en est le premier le jouet ou la victime. Ces principes, qui en ce moment passent à l'état d'action, ont longtems séjourné dans les écoles, se cachant plus ou moins sous le nom d'idées innées, de facultés naturelles, de raison humaine. Réglementés alors et contenus par les croyances catholiques, ils s'étaient longtems essayés, répandus,

[1] M. Cousin, *Cours de* 1818, p. 55. — *Introduction au cours de* 1820, p. 75 et 76. — *Cours de* 1819, 1re partie, p. 191.

fortifiés dans les écoles, quand Descartes est venu, non les inventer [1], mais leur donner une forme nouvelle et complète. Dans ces théories, brillantes sans doute, et que nous sommes loin de rejeter en entier, on a oublié un principe essentiel, et d'où, suivant nous, sont venus tous les désordres qui se trouvent dans la philosophie actuelle. Ce principe, que nous avons eu bien souvent l'occasion d'exposer dans nos *Annales*, et qui a fait comme la base de nos travaux, c'est que, quelle que soit l'origine de nos idées, elles ne se développent en nous, ne se fortifient, ne passent à l'état de raison et ne constituent l'homme, qu'autant qu'elles sont ou produites, ou excitées par la parole, que l'homme doit recevoir forcément d'une société plus ou moins organisée. On a renoncé généralement à admettre pour le corps un état de nature où il se serait formé ou développé seul, sans secours extérieur ; on reconnaît qu'un aide extérieur, un état social lui est nécessaire ; et cet état de nature, que l'on croit irréalisable pour le corps, on le suppose pour l'âme ; on assure que l'âme, sans secours, sans la parole, sans la société, a trouvé et trouve encore en elle-même Dieu, le monde, sa foi, sa morale !! Voilà les principes sur lesquels s'appuye la philosophie moderne ; et voilà aussi les principes qu'il faut rejeter si l'on veut répondre aux Messies et révélateurs nouveaux. Il ne faut pas les reconnaître comme formés par une communication ou une infusion directe de l'esprit de Dieu en eux, si l'on veut leur refuser le droit de croire à cette communication. Voilà ce que nous voudrions que non-seulement les prophètes nouveaux, mais encore les défenseurs de la cause catholique comprissent mieux.

[1] Nous n'en donnons ici d'autre preuve que ces propositions professées par l'Université de Paris et condamnées, le 7 mars 1277, par Etienne Tempier, évêque de cette ville : « Il n'y a point d'état plus excellent que de s'appliquer » à la philosophie. — Les philosophes seuls sont les sages du monde. — On » ne doit pas se contenter de l'autorité pour avoir la certitude d'une ques- » tion. — Pour qu'un homme ait la certitude d'une conclusion, il faut qu'il » soit fondé sur des principes connus ou clairs par eux-mêmes. — Il ne faut » croire que ce qui est connu par soi ou ce qui peut l'être par des choses » connues par elles-mêmes. » — On reconnaîtra facilement ici les principes de Descartes et d'autres philosophies modernes. Voir nos *Annales*, tome x, p. 171.

En exposant l'origine de cet esprit de Messianisme qui se révèle parmi nous, nous avons voulu faire connaître les raisons qui peuvent servir à excuser les écarts de ces génies d'élite dont nous allons citer les paroles. Nous avons voulu surtout faire passer dans l'esprit de nos lecteurs ces sentimens de compassion et de bienveillance bien plus que de division ou de colère, qui nous animent nous-mêmes pour les nouveaux Messies. Les infortunés ! ils croient suivre des voix parties du ciel, tandis que ce ne sont que des échos rebondissant de la terre.

Nous aurons souvent à revenir sur ces questions, qui sont d'une importance radicale et décisive. Aujourd'hui, écoutons les révélations que les Messies nouveaux trouvent dans leur conscience, et qu'ils disent avoir reçues du ciel. Nos amis nous diront si elles sont aussi divines, aussi certaines que celles que notre Église conserve et nous communique.

M. ADAM MICKIEWICZ.

M. Mickiewicz est un de ces polonais qui, à la suite des persécutions de l'empereur de Russie, sont venus en France, doublement chers aux catholiques comme persécutés et comme leurs frères en croyance. Déjà très connu dans son pays par ses poésies, c'est M. le comte de Montalembert qui le fit connaître à la France en traduisant, en 1833, son *Livre des pèlerins polonais*, dans lequel nous pumes lire des pages admirables de foi et de poésie. Depuis lors les catholiques ne cessèrent de le regarder comme un frère, et c'est en grande partie aux instances de quelques-uns d'entre eux qu'il dut de voir créer en sa faveur une *chaire de langue et de littérature slave* au Collége de France. Son cours est assez suivi, non-seulement par ses compatriotes, mais encore par un certain nombre de français, qui sympathisent avec l'âme aimante et rêveuse du poète. Les journaux catholiques surtout lui ont souvent donné de justes éloges [1]. Or, voici ce que ce même M. Mickiewicz est venu annoncer dans la séance du 19 mars dernier.

La doctrine nouvelle et le Verbe nouveau.

« Le professeur, après avoir fait un grand nombre de prologues,

[1] L'*Université catholique* a publié une analyse de son cours de 1841, t. XI, p. 273, 348.

d'avant-propos, d'introductions, de discours préliminaires sur presque tous les points de la doctrine nouvelle, a enfin abordé la base de son nouveau système de *métempsychose.*

D'abord est venue la question « *qui embarrasse tout penseur,* » *question de nos rapports avec tout ce qui n'est pas l'homme*, avec « les animaux et les végétaux. »

On va trouver que nous manquons quelquefois de clarté, et l'on n'aura pas tort. Mais que l'on veuille bien considérer que nous ne comptons pas parmi les *initiés* à la nouvelle doctrine, et que nous exposons les idées de M. Mickiewicz, idées non moins brumeuses que profondes. Reprenons notre exposé.

« L'homme est le roi de la création, — oui, — mais un roi sauvage et qui ne sent pas que ses sujets peuvent avoir des droits et sont destinés à un état plus élevé qu'il doit les aider à atteindre. Les philosophes n'ont pas médité sur la cause du mutisme des races inférieures. Il y a là un mystère qu'il faut découvrir, et, pour le découvrir, il faut s'intéresser au sort de ceux que nous voulons secourir. La voix du professeur sur ce sujet n'est pas solitaire, dit-il, il se tait lui-même pour nous faire entendre l'écho qui lui répond de l'autre hémisphère. Il prend pour exemple la race qui touche de si près la race humaine, la race *murine*, dont les substructions ne sont éloignées de nos pieds que de l'épaisseur d'un plancher; et deux voix plaintives déplorent à l'unisson que pas un mot du langage d'une de ces races n'ait pénétré dans le langage de l'autre. Le Christianisme, précurseur de la nouvelle doctrine, doit réaliser la réhabilitation des races inférieures, et la preuve, c'est la sympathie que les chrétiens professent pour les animaux, en reconnaissance de ce que ceux-ci ont les premiers reconnu le Sauveur.

» Ensuite M. Mickiewicz définit le *verbe.* Le verbe est partiel et universel. Le verbe donne la force à l'homme qui le porte au dedans et appauvrit celui qui le jette au dehors, cependant il est obligé d'annoncer ce verbe. Le verbe partiel est pour chacun le *moment* où il trouve la solution d'un problème difficile, où il trace un tableau projeté. Pour exemple : *verbe d'Archimède*, *verbe de Newton.* Mais voilà que l'homme lui-même est ce *verbe*, pourvu cependant que cet homme soit complet. (Exemples : Alexandre-le-Grand, Jules-César,

Napoléon.) Lorsque Nopoléon, après une victoire, s'est écrié : « *Je suis l'homme de la France*, » Napoléon a senti qu'il était le *verbe de la France*. Les hommes qui réalisent même ce verbe partiel sont très-rares, mais ils seront récompensés. Le général en chef est le verbe de l'armée.

» *On trompe singulièrement le monde quand on dit que Jésus-Christ a tout fait. — Non. — Il faut que chacun de nous devienne après* 2,000, *après* 3,000 *ans, un autre Jésus-Christ, l'égal de Jésus-Christ.*

» Alexandre-le-Grand, homme complet, réalisa en lui la *Mythologie, qui sans lui eût été une fable*, en croyant de bonne foi qu'il était Dieu. Ici le professeur, en habile orthopédiste et en quelques mots, allonge la *moyenne stature* d'Alexandre, abrége *son col trop haut*, redresse sa tête *un peu penchée du côté gauche*, le déclare beau comme Adonis, je ne sais quoi comme Bacc us, et incarne en lui la mythologie, trouve son ouvrage bien et passe à Jules-César, qui avait grandement raison de s'écrier : *Est-ce que les Romains me croient vraiment un homme comme eux!* Et voilà Jules-César tout préparé à loger en lui le *Paganisme*. Le tour du catholicisme arrive. La chose est prévue : Napoléon a le mieux réalisé en lui le *Catholicisme*, Napoléon retrouvait le secret des apôtres. Dans la leçon précédente, Napoléon avait baptisé ses soldats, il les confirmait, et les *Évêques chréti ns*, dans une inconvenante apostrophe, étaient invités à apprendre à confirmer de ce pontife modèle. Mais il faut encore quelque chose pour rendre Napoléon complet, il faut une de ces exclamations à la Jules-César. Or voici une vérité historique dont l'authenticité est garantie par l'autorité privée de M. Mickiewicz, et qui établit que Napoléon se sentit un jour prêtre, et que n'en ayant pas dans sa suite, il proposa à ceux qui la composaient de les confesser.

» Le professeur continue ainsi : Une masse de chaleur et de lumière est répartie pour chaque époque. Cette chaleur et cette lumière constituent l'époque... J'ai prié Dieu qu'il me donnât quelque chaleur et quelque force. J'ai accompli ma mission en vous annonçant le *Verbe incarné, nouvellement envoyé parmi nous, et l'honneur d'avoir été trouvé digne de l'annoncer fera la joie de toute ma vie et de* TOUTES MES VIES.

» Puis d'un cri véhément il a continué : « J'ose sommer ceux » d'entre les polonais et ceux d'entre les français qui ont approché » de ce *Verbe* de déclarer s'ils l'ont vu, oui ou non? » — Un bruit tumultueux de près d'une soixantaine de voix a répondu par un *oui* prolongé et répété. Toutes ces personnes se sont rapidement levées et ont étendu le bras. Un seconde sommation a été suivie d'un nouveau bruit, et de la réponse : « Nous le jurons. »

Une dame étrangère à la secte, effrayée de cette scène, tomba dans une crispation nerveuse. Des cris mêlés de sanglots se firent entendre parmi les femmes adeptes, dont une est restée quelque tems les mains jointes, les bras élevés au dessus de sa tête et tendus vers le professeur. Le bruit général couvrait la voix de M. Mickiewicz. Une autre femme a attendu que le professeur fût descendu de sa chaire, et alors elle s'est jetée à ses pieds et a voulu les embrasser.

Voilà comment M. Mickiewicz a annoncé, ou plutôt inauguré un Messie nouveau; ce messie est un Polonais qui porte le nom de *Towianski;* on sera sans doute curieux de connaître les paroles par lesquelles il s'est annoncé au monde. Nous avons pu nous procurer un exemplaire du fameux *discours* qu'il prononça dans un *repas* ou *banquet*, que M. Mickiewicz appelle la *Cène*, sans doute pour la comparer à la cène du sauveur Jésus. Cette pièce est d'autant plus curieuse que c'est encore la seule que le nouveau prophète ait livrée à l'impression [1].

M. TOWIANSKI.

Ce nouveau messie est venu, il y a trois ans, du fond de la Lithuanie, apporter à ses frères polonais et à la France le bienfait des révélations dont il a été favorisé dans une période de 17 jours, du 24 décembre au 10 janvier, nous ne savons de quelle année. Assez longtems il a produit sa doctrine dans des réunions particulières et devant un petit nombre d'adeptes; il a formé ainsi une association à laquelle il aggrége les hommes et les femmes qui croient en lui.

[1] *Banquet du 17 janvier* 1841, à Paris, chez Béchet, 4, rue de Sorbonne

On dit que le nombre en est assez considérable. Après avoir ainsi préparé son œuvre dans le secret, il a cru que le moment était venu de la produire au grand jour, et ce serait d'après ses ordres que M. Mickiewicz aurait fait la scène d'apothéose que nous avons vue. C'est dans un repas au milieu duquel fut reçu un adepte (peut-être M. Mickiewicz lui-même), que fut prononcé le discours suivant :

Discours d'ouverture de la solennité du 17 janvier, célébrée, intérieurement et extérieurement pour la plus grande gloire du Seigneur, et les plus ferventes actions de grâce pour l'admission du Frère..... dans le Giron du saint Ministère; célébrée en une assemblée petite et paisible encore, comme il convient à ce premier pas de l'Œuvre qui s'accomplit dans le monde extérieur, d'une œuvre qui jusqu'à présent était tout entière dans le monde des esprits.

Annonce de l'œuvre nouvelle. — Théorie des actions humaines. — L'homme est une gaîne par laquelle les esprits agissent. — Esprits supérieurs et esprits inférieurs, formés en colonnes et opérant le bien et le mal en ce monde. — La lumière du Christ est éteinte; nécessité d'un 7e envoyé.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

« Consacrons le moment si saint et si joyeux que notre Seigneur nous a donné à la considération de si grands et si saints mystères que Dieu, par sa grâce et sa miséricorde, a daigné nous révéler, mystères qui deviendront la base sur laquelle nous réglerons toutes nos actions dans *l'œuvre qui approche*, qui deviendront la source où nous puiserons nos forces dans un moment difficile.

» Représentons-nous l'homme comme la dernière *gaîne*, comme le dernier *point visible* par lequel des *nuées d'esprits agissent invisiblement*. Ces masses d'esprits armées sont très diverses, car l'esprit de *l'homme*, que dis-je ! l'esprit de *chaque créature* doit s'accorder avec eux pour former une certaine harmonie prescrite par le décret du Très-Haut. — Des nuées d'esprit, que l'œil ne peut embrasser, encombrent le globe terrestre, lesquels ordinairement, en cet état d'es-

prits, sans enveloppe, sans organisation, c'est-à-dire *sans vie* selon la terre, *accomplissent leur pénitence en se façonnant et en attendant que la volonté supérieure les introduise de nouveau dans cette vie terrestre* [qui est la mort pour tout l'esprit, car elle est la destruction de ses facultés, de ses caractères, de sa force [1].],—ou bien, comme les esprits supérieurs, esprits saints [qui ayant déjà accompli le pélerinage terrestre selon les lois de l'amour, ne peuvent plus, à cause de leur élévation, demeurer sous aucune voûte terrestre, ni subir d'opération de cette espèce]. Ils continuent leur opération à l'état d'esprit, à l'état de liberté et de vie.

» La terre est une vallée, car les esprits inférieurs [d'où les tentations] occupent exclusivement sa surface. — Mais Dieu ayant, du haut de ses tabernacles, envoyé Jésus-Christ, a vaincu, dispersé en partie le mal terrestre; car Jésus-Christ a ouvert le chemin du ciel, a vaincu l'enfer [c'est-à-dire les esprits inférieurs qui encombrent la terre et la gouvernent selon leur nature], et cela, en répandant la lumière divine par sa très sainte doctrine, sa vie, son exemple, et par-dessus tout par ce souffle saint et divin qu'il souffla sur un petit nombre préparé à cet honneur.—Aussitôt que cette lumière divine éclaira l'intérieur des hommes, aussitôt [selon la loi spécifique, loi de la plus sainte harmonie, que Dieu protège avec le plus de force], les colonnes d'esprits inférieurs, agissant par leur gaîne, par leur point terrestre, furent obligées de se retirer, et les esprits supérieurs, subissant la loi de l'harmonie céleste, de prendre leur place. Alors les colonnes plus pures, en rapport avec le degré de lumière apportée par Jésus-Christ, s'appuyèrent sur plusieurs points de la terre, le sceptre fut enlevé à l'enfer, et la sainte Vierge, important instrument dans l'œuvre de l'amour du Seigneur, écrasa la tête du serpent.

» Aujourd'hui donc, lorsque, *par la falsification de la lumière de Jésus-Christ, ou par son extinction totale*, pour n'avoir pas nourri le feu dans nos cœurs, les colonnes obscures se sont de nouveau éten-

[1] Nous avons enfermé quelques phrases du texte dans des parenthèses semblables à celles-ci [ ], uniquement pour en faciliter l'intelligence ou en fixer le sens probable. *Note du traducteur.*

dues sur la terre, par la force de la même loi, Dieu résolut, dans son inextinguible miséricorde, que non-seulement la lumière de Jésus-Christ soit épurée et attisée (*rozzarzone*), mais encore qu'elle fût mise en une telle tension, qu'il s'en allumât une étoile ardente, et que le Feu de l'amour divin, Feu de la nouvelle alliance, réjouit la terre assombrie, afin que l'enfer perdît plus de son sceptre, plus de son pouvoir; car les nuées des mauvais esprits, ces colonnes obscures, par la force de la même loi sont obligées de fuir devant l'étoile, tandis que les esprits purs descendent à la lumière divine. — Et lorsque, d'après la miséricorde révélée pour la terre, Dieu, en envoyant de ses espaces non terrestres des esprits supérieurs, et attisant toujours davantage le feu de son amour, l'aura, au tems du *septième Envoyé*, le plus activé, et que ce feu aura embrasé la terre : alors le mal disparaîtra de la terre, *périra* [selon la sainte expression].

Force de la prière pour attirer les colonnes des esprits lumineux.— Ce sont ce colonnes qui gouvernent l'homme. — L'esprit de l'ours peut devenir un esprit élevé. — L'Homme dirigeant l'œuvre vaincra l'enfer par la force de sa colonne lumineuse. — Le mal disparaîtra de la société nouvelle. — Divers phénomènes annoncés. — L'Agneau faisant descendre une colonne lumineuse.

» Puisons ici, ô mes frères, une grande instruction. *La force réside uniquement dans l'esprit; elle est d'autant plus grande, que celui-ci est plus élevé, plus pur.* Un seul esprit inférieur ébranle aujourd'hui toute la Russie et la trouble, et la sainte Vierge, par la force de sa sainteté, d'un seul signe, imprime sa volonté à des légions de tels esprits. Tout l'enfer tremble devant Jésus-Christ, qui, à cause de sa grande sainteté, *est léger comme un nuage.*

» Profitons de la *lumière de Jésus-Christ*, qui nous est envoyée, conservons-la tendrement dans nos cœurs, activons-la jusqu'à l'état de feu de l'étoile; elle est au milieu de notre sombre pélerinage notre unique salut, notre égide, notre force, notre défense contre le mal encore si puissant. Attisons-la par des prières, des actes d'humilité, de contrition, d'amour; par le travail intérieur, par les efforts [*dociskanie sie*]; et, dans chaque moment, selon l'état de notre âme, la *colonne sombre sera remplacée par une autre lumineuse,*

et nous fera descendre la bénédiction du Seigneur, la consolation, la joie de l'esprit; fera surtout descendre la protection supérieure, la lumière, la force pour l'œuvre, pour ces actions gigantesques. La lumière et la force matérielles, terrestres, ne sont rien auprès de la lumière et de la force d'un seul esprit libre même inférieur; et que dire d'une colonne lumineuse entière, composée des saints du Seigneur, à la tête de laquelle est Dieu lui-même, [ô grâce inconcevable du Seigneur], que l'on peut s'attirer par un seul humble, pur et ardent soupir.

» L'homme possède la volonté; mais elle est une partie infiniment petite de ses actions. Souvent Dieu met l'homme en liberté, lui facilite tout, et les colonnes de lumière et d'obscurité se retirent, et attendent que l'homme abandonné à lui-même et entièrement libre prenne nécessairement une direction; et après cette direction prise vers la lumière ou l'obscurité, les colonnes lumineuses ou obscures en vertu de la loi de l'harmonie, loi suprême, *occupent (encombrent) l'intérieur de l'homme, et le gouvernent d'après leur nature.* Un grand et volontaire assombrissement de l'âme produit ce fatal effet, que pour longtems une colonne obscure occupe l'âme humaine; et un tel homme, d'après les paroles de la révélation, « *est abandonné* » *au pouvoir du mal.* » *Un tel malheureux perd sa volonté*, car une colonne sombre occupe (encombre) son esprit. Il a toujours la liberté de sortir de cet état par un effort intérieur; il peut, au milieu de cet enfer où il se trouve, faire jaillir une petite lumière, et évoquer, au moyen de cette petite lumière, une colonne protectrice au sein de son malheur. Mais cela est *presque impossible*, car s'il ne l'a pas fait libre et la grâce aidant, comment y réussira-t-il au milieu d'une atmosphère infernale. Il arrivera un tems, où, en vertu de la miséricorde divine, il recevra encore la liberté et le secours de la grâce, et il lui adviendra de nouveau, suivant l'usage qu'il fera des dons du ciel. Qu'est-ce donc que notre raison terrestre? qu'est ce que la doctrine? qu'est-ce que la force terrestre? Combien, sur notre vrai chemin, la lumière terrestre la plus haute n'est rien auprès de celle de Dieu, *lorsque le plus élevé sur la terre (d'après les paroles de la révélation) peut, dans la seconde vie, n'être même pas un homme. Et l'esprit d'un ours ayant quitté les plaines polaires,*

peut arriver au comble d'élévation dans la première capitale du monde. Quelle arme n'est-ce donc pas que la pureté, l'humilité, la contrition, lorsqu'un seul soupir d'un petit berger fait descendre sur lui une colonne lumineuse. Ainsi, dans notre position actuelle, lors que le mal étreint encore fortement la terre, où trouverons-nous un refuge, si ce n'est dans la pureté et la componction ? *Après la secousse générale*, et *l'œuvre une fois commencée*, la puissance du mal diminuera en cédant à la lumière étincelante. Après le combat, l'enthousiasme de l'amour divin sera porté à un si haut degré, que pour quelque tems le mal cédera tout-à-fait, obéissant à la loi spécifique. Et *l'Homme dirigeant l'œuvre*, devra avoir l'âme si pure, si ardente, que, par la force de sa colonne lumineuse [qui descend en vertu de son mérite, de son travail intérieur continuel] il puisse, en repoussant, vaincre tout l'effort du mal et mettre l'œuvre sur pied. Tandis que vers son point, comme le plus important, l'enfer appliquera toute sa puissance. *Les tentations attaqueront l'homme de la prédestination plus fortement, à mesure que l'esprit sortira.* [Paroles de la révélation]. Il devra soutenir continuellement cet état de sainteté, car le mal ferait aussitôt irruption par la colonne sombre ; et cette résistance est la *croix de la nouvelle Alliance*, le martyre de l'esprit.

» Depuis la création du monde, les colonnes lumineuses n'ont pas lui de l'éclat dont elles seront douées, en vertu d'un *enthousiasme* pur pour Dieu, pendant et après la bataille. Le Mal ayant reconnu une si grande force se retirera, et tout alors s'accommodera à la volonté de Dieu.

» Jésus-Christ racheta le genre humain, car, par *sa sainteté*, *il fit descendre une colonne lumineuse*, et, par celle-ci, il dissipa les ténèbres épaisses de la terre. L'humilité perce le ciel, parce qu'elle en fait descendre une colonne lumineuse. La sainte Vierge écrasa la tête du serpent, parce qu'elle fut l'instrument si important de l'œuvre de la dispersion des ténèbres par des colonnes lumineuses. Un grand bien résulte de l'union dans la prière, car alors plusieurs colonnes lumineuses composent une atmosphère lumineuse devant laquelle fuient les mauvais esprits. Cette atmosphère sera générale pendant la bataille, *premier phénomène sur la terre.* Et le monde connaîtra la puissance de Dieu. Toutes les alliances futures seront ordonnées, par

rapport à une ardeur toujours plus grande de l'amour de Dieu dans les cœurs des hommes, et de là [conformément aux lois de l'harmonie céleste], une descente toujours plus vaste d'atmosphère d'esprits toujours plus élevés, c'est-à-dire des grâces du ciel, tellement qu'au tems du 7e *envoyé de Dieu, la terre deviendra un ciel.* Tel sera l'amour de Dieu, et, par lui, la sanctification des hommes que cet amour seul peut opérer. Tout globe subit cette loi, et l'Agneau seul efface les péchés, parce que l'Agneau se dévoue par amour à être mal reçu par la terre ténébreuse, qui ne comprend pas la lumière. Cet Agneau, malgré la contradiction des hommes, active en lui-même le feu divin, fait descendre une colonne sainte, et sauve par là les hommes qui lui sont hostiles, parce qu'ils gémissent sous la puissance du mal. Et l'Agneau ne sera reconnu que plus tard, car ce ne sera qu'au tems où cette lumière se sera implantée et se sera propagée; et l'Agneau de Dieu sera toujours martyrisé, parce que, par les hommes, les colonnes mauvaises fondront sur lui comme par leurs organes.

Effets du nouveau ministère. — Il sauvera non-seulement la terre, mais le ciel. — Les chérubins condamnés comme impuissans. — Jésus-Christ, tronc de l'arbre divin. — La colonne lumineuse qu'il a envoyée n'a pas fait tout le bien désiré. — Homme nouveau chargé de réclamer contre le gaspillage de la grâce. — C'est en l'an 1850 que le pouvoir sera en la possession de la colonne lumineuse. — Mais ce don sera passager. — Dernière épreuve. — Les élus du Seigneur connaîtront la méthode d'évoquer les colonnes lumineuses et il y aura toujours un point lumineux pour guide. — La France est déjà un *point gris.*

» Lors donc que nous avons reçu l'ordre de porter secours à la terre, gémissant sous la puissance du mal, quoique brillant, et cela en faisant continuellement descendre, durant le *prochain ministère*, une colonne lumineuse dans nos cœurs brûlans de l'amour de Dieu et du prochain, tandis que Dieu, sans cette ignition (*gorzenie*), ne peut, selon son éternelle loi spécifique, faire descendre la colonne de sa grâce. Rendons grâce à Dieu de ce que, sa grâce aidant, nous avons pu, au milieu des contradictions qui nous entourent, *comprendre tout entier ce mystère*, le plus important de notre force. C'est une garantie de nos futures destinées. Souvenons-nous que notre dé-

vouement *servira, non-seulement la terre, mais encore le ciel*; car les esprits saints, ces grands chérubins [pour qui non seulement la matière de la terre, des corps, mais encore le monde surterrestre d'esprits est trop étroit, à cause de leur élévation], ces grands chérubins ne peuvent quitter la terre n'y ayant pas allumé le feu de l'amour divin par le moyen de nos cœurs, à cela destinés; ne s'étant donc pas acquittés de leur devoir envers Dieu en mesure de leur élévation, ils sont obligés d'y rester. De là nous viendra l'aide extraordinaire de ces grands chérubins; ces êtres très saints descendront à nous avec désir d'amour inconcevable, pour nous éclairer, nous fortifier, pourvu seulement que la loi spécifique le leur permette, c'est-à-dire pourvu que nous présentions toujours à Dieu des cœurs purs, simples, innocens et aimans. Et, l'œuvre accomplie, s'ouvrira, à la face de Dieu, cette marche, la plus auguste, des grands saints quittant le globe terrestre. Jésus-Christ seul, en sa qualité de père de la terre, ne la quitte point tout-à-fait. Comme tronc le plus sacré de l'arbre divin sur la terre, il veillera sur sept rameaux; sur beaucoup de globes, *il est ce tronc*; sa paternité est grande et vaste. Lorsqu'en leur tems toutes ces branches reverdiront, alors, d'après les paroles de la révélation, un nuage de sept esprits, sous la conduite de leur père, de ce tronc de l'arbre divin, s'abîmera dans le sein du père commun, et cet arbre partiel s'unira à l'arbre commun de l'amour, d'après les paroles de la révélation.

» Beaucoup de fils de ténèbres, c'est-à-dire d'esprits bas, dans le temple desquelles le rayon de la lumière divine n'a pas jusqu'à présent pénétré, recevaient des colonnes; car ils ont fait beaucoup, car ils ont fait énormément, ils ont imprimé les directions aux peuples, ils ont changé la face de la terre, ce qu'ils n'ont pas fait de leur propre force, mais, comme cela a lieu toujours, de celle des esprits, de leur grande colonne ténébreuse; — et jusqu'à présent c'était ordinairement la seule espèce de grandeur connue sur la terre. — Jésus-Christ manifesta au monde sa grandeur selon Dieu, c'est-à-dire en faisant descendre la colonne lumineuse. Mais jamais encore jusqu'ici la colonne lumineuse ne posséda le sceptre de la terre; la lumière de Jésus-Christ combattant encore contre les ténèbres prédominantes, n'est point arrivée jusqu'ici à ce point de force et de puissance.

— On l'outrageait, on l'étouffait, on la falsifiait, pour se l'accommoder; hélas! elle servait d'instrument à l'orgueil, et ainsi la lumière pure de Jésus-Christ n'existait çà et là que mendiante, humiliée et contrite; le pouvoir, les directions générales étaient en possession d'esprits ténébreux. — Ceux-ci, par leurs colonnes sombres, gouvernaient la terre, — et l'esprit des esprits de la terre parcourait librement son vaste héritage. — Hélas! il n'est venu à l'esprit de personne que Dieu, après 2,000 années lunaires, célestes, *fit une si vive réclamation contre le gaspillage du don de sa grâce* et de sa miséricorde, envoyée à la terre par Jésus-Christ, qu'après cette réclamation une nouvelle grâce et miséricorde seront répandues, et par suite une plus lumineuse atmosphère terrestre résultant de ces colonnes lumineuses versées nécessairement à la suite de cette grâce par la même loi spécifique, le sceptre et les directions de la terre seront en la possession de la colonne lumineuse.

» L'homme *vu par le prophète, homme remarquable* par le travail au-dessus de tous les travaux de l'esprit, par l'amour des peuples, au nombre bienheureux de 44, *reçut déjà l'Ordre Suprême et de faire cette réclamation et d'effectuer cette grâce nouvelle*, et par cette grâce et par sa force, d'arracher le sceptre à l'esprit de ténèbres de la terre. — C'est à la moitié du 19e siècle que tu as réservé, ô Seigneur, cet honneur, cette joie, ce phénomène inconnu au globe. *Le pouvoir en la possession de la colonne lumineuse et de la domination de la lumière, de la vérité et de l'amour.* Mais la terre déprimée, lourde de péchés, suivant l'expression de la révélation, ne saura pas longtems retenir cet hôte céleste, cette lumière envoyée du sein miséricordieux. — Les tems heureux passeront, le feu de la première sensation se ternira dans les cœurs des hommes, — et les colonnes ténébreuses se jetteront sur les âmes assombries comme sur leur proie, et en prendront possession; car, *même dans ce jubilé bimillénaire* de la grâce et de la miséricorde divine, le feu sacré brûlera seulement sur certains points préparés de la terre, et en brûlant il fera descendre, par des colonnes saintes, le ciel sur la terre. — Mais à l'exemple de notre lumière terrestre qui brûle les uns, tandis qu'elle laisse d'autres pays dans le crépuscule, d'autres encore dans les plus épaisses ténèbres et le froid, la lumière céleste

subira aussi cette destinée, et au milieu du jubilé de la grâce, le feu brûlant les nations élues et préparées, ne jettera sur les autres pas même le plus faible rayon. Cependant, comme le Seigneur l'a assuré, le sceptre sera pour un certain tems arraché à l'enfer, et alors les pays les plus ténébreux seront quelque tems entravés et dans l'inaction, alors que la puissance de leur ténébreux monarque sera retenue par la droite du Tout-Puissant.

» Après cette triste et douloureuse épreuve, ô réjouissante pensée ! l'esprit ténébreux de la terre, ébranlé, ne rentrera plus jamais en son ancienne puissance,—car *les élus du Seigneur*, ces luminaires futurs de la terre, *connaissant déjà le moyen d'évoquer les colonnes lumineuses*, cet unique bouclier contre les entreprises des ténèbres, feront toujours désormais chanceler la puissance du mal; — et le pouvoir sur la terre sera à l'avenir partagé, sera balancé entre l'esprit de la lumière et l'esprit des ténèbres. — Et vous, âmes pures, aimantes, dévorées d'un désir ardent au milieu des ténèbres, vous aurez déjà, même sur terre, un point lumineux vers lequel votre âme se dirigeant sera fortifiée. Et même aujourd'hui, *la France présente, sinon un point lumineux, au moins un point gris* au milieu des ténèbres du globe, — et cela est déjà le développement élémentaire, progressif de ta miséricordieuse pensée, ô Dieu !

Manifestation du secret du gouvernement de Dieu.— Comment se façonnent les esprits. — La sainteté de l'amour de Dieu dépend de la spontanéité de ses créatures. — Ce sont elles qui font descendre les colonnes lumineuses ou les colonnes ténébreuses. — Les formes extérieures des religions, confessions, communions ne sont rien. — Tout dépend du mouvement de notre âme pour Dieu.

» Ici, mes frères, dirigeons notre attention, calmons le trouble qui agite notre âme en ce moment. — Pourquoi Dieu, père universel, ce plein et parfait amour n'existant que pour les créatures, ses enfans, qui se dévoue, qui n'a rien autre chose à cœur que d'attirer à lui ses créatures; pourquoi, à côté de ce pouvoir, de cette puissance, étant lui-même un amas de lumière, n'en laisse-t-il descendre qu'une parcelle sur la terre, et cela encore si rarement, et pourquoi l'expose-t-il à un si triste sort, — permet son outrage et le triomphe

des ténèbres? — Il a plu au Seigneur, à l'occasion du *prochain jubilé*, de découvrir une partie des secrets de ses gouvernemens, afin de nous faciliter par là un pur amour de lui, afin qu'un mystère n'entravât, ni n'embarrassât pas le cœur qui s'élève...

» Oui Seigneur! vous êtes *pressé par la réalité de cette loi la plus sacrée*, et quoique votre amour donne des millions de moyens pour nous faciliter le chemin du salut, il ne peut cependant nous sauver sans nous, sans cette spontanéité, sans ce mouvement propre, sans cette fleur de notre propre champ.

» Dans l'immensité d'œuvres divines, la force est uniquement dans l'esprit, et l'esprit, dans son enveloppe, dans sa vie terrestre, perd sa force; et les hommes faisaient beaucoup et peuvent faire beaucoup en *s'unissant, en faisant descendre des colonnes d'esprits forts, des colonnes plus lumineuses ou plus sombres en rapport avec l'état de leurs âmes*, comme nous l'avons vu : c'est ainsi que Moïse, en priant, c'est-à-dire évoquant une colonne très-puissante, puisqu'elle était sainte, quoique faible extérieurement, puisque sans secours il ne pouvait pas élever les bras, il ne laissait pas de diriger le sort de la bataille.

» Pour un seul juste, pour ses mérites, Dieu épargne un pays, une ville; car ce juste, par son intérieur pur, amène une colonne sainte qui défend ce pays, cette ville des entreprises du mal: tandis que précisément sans ce seul homme, conséquemment à la loi de l'inviolable constitution, la colonne supérieure ne pourrait venir en aide. Lors donc que *tout dépend du mouvement de notre âme pour Dieu, considérons que sont toutes espèces de formes, que sont les confessions, que sont les communions sans ce mouvement*. Ah! que dis-je? que sont *ces formes qui nous étourdissent* sur la voix de ce père aimant qui nous sollicite à ce mouvement attendu par lui, *ces formes qui étouffent les inquiétudes* de la conscience? c'est lorsque le mal tourne à son profit les moyens donnés par Dieu, lorsque dans les temples du Seigneur, des fumées noires s'élèvent pour Satan, que le triomphe du mal est accompli. Mais, ô vaines entreprises! elles ne sont rien ces vertus froides, mortes; ces prières, ces formes, ces fondations sans nombre, etc., il n'y a que d'écouter Dieu appelant par la voix de son vicaire : *Mon fils, donne moi ton cœur;* qu'une seule

émotion, qu'une illumination de l'âme qui peut nous amener une colonne d'esprits saints, d'où la grâce, la bénédiction et le ciel.

Inutilité des anciens efforts pour évoquer les colonnes. — On ne faisait que se chatouiller dans la prière. — Annonce de la nouvelle mission confiée à M. Towianski. — Ne point sonder Dieu sur les preuves de cette mission. — Formation des colonnes. — Jésus-Christ premier agent. — Les chérubins. — Napoléon l'avant-dernier de la colonne. — M. Towianski en est l'*orifice*. — Il est le premier chargé de manifester les secrets de Dieu. — Toasts.

» Jusqu'à présent, les hommes voulaient acquérir le ciel, évoquer une colonne sainte au prix de ce que Dieu leur avait donné, en se ménageant eux-mêmes, en se satisfaisant, et par là obscurcissant leur âme, et s'unissant toujours, dans les affaires de la vie, avec la colonne ténébreuse, et les colonnes lumineuses, descendant dans les cœurs d'un petit nombre de purs, n'étaient pas employées au service; il n'y avait que des *cellules de cloîtres* ou des *misérables cabanes* qui aient été l'habitation de la grâce.

» Sur un échelon plus élevé de la société, la colonne sainte n'a point encore brillé. Aussi le monde exalte aujourd'hui Celui qui, d'un échelon plus élevé, ayant reçu un appel de Dieu, une sainte tension pour les œuvres, pour le ministère, les tourne en formalités, *s'en sert pour se chatouiller par la prière*, qu'il prend pour but et non pour moyen de servir le Seigneur. *Aujourd'hui*, Dieu a donné des ordres pour que les colonnes lumineuses se présentent sur terre au service actif, pour défendre contre le mal la plus sainte œuvre du Seigneur.

» *Ayant reçu ces ordres très-saints d'un recoin de la Lithuanie*, je me suis hâté pour te les déclarer à toi, frère, et t'appeler à l'œuvre au nom des ordres suprêmes. Ne *scrutons pas les destins pour quoi Dieu nous commet, à nous indignes, une œuvre si grande, l'œuvre de son amour; ne le sondons pas*, mais appliquons tous nos forces à l'accomplissement de la volonté suprême. A une autre époque, nous eussions été obligés de nous cacher dans les murs d'un cloître avec l'étincelle qui nous anime.

» Aujourd'hui que la grâce du Très-Haut nous appelle à l'action qui nous attend au milieu de l'orage du monde, nous devons nous en-

fermer dans le cloître de notre intérieur, pour que le mal qui nous guette ne puisse faire irruption derrière nos grilles, et nous amener une colonne ténébreuse qui pût faire chanceler l'œuvre. Jésus-Christ est notre défense comme père et source de toute lumière que Dieu fait descendre sur la terre, et dans cette œuvre, il est, *après Dieu*, le premier agent. Viennent après, ces grands chérubins, ces saintes armées d'esprits. Et nous, nous constituons, *de par la volonté suprême*, le dernier échelon de cette colonne; nous en sommes surtout l'*orifice*, par lequel la force divine, invisible, doit se manifester visiblement à la terre. Et toi, *esprit de Napoléon*, par un privilége spécial, tu es *l'avant-dernier dans cette sainte colonne*. Il t'est permis de vivre, d'agir sur la terre, sans cesser d'être un pur esprit; il t'est permis de t'unir et de porter secours à tes instrumens terrestres, pour que ta nation te reconnaisse, et, habituée à ta direction, avide d'elle, accomplisse l'œuvre prescrite par le Seigneur, selon qu'il a plu au Seigneur de manifester en cela sa très-sainte volonté et ses dispositions. Lorsque nous sommes élevés à la gloire et à la grâce, de manière que c'est par nous que doit se répandre la miséricorde divine, ah! souvenons nous à chaque instant qu'un dépouillement complet, un détachement de tout ce qui est humain, de toute souillure, doit être le caractère de cet orifice, le plus *petit trouble peut arrêter la colonne; car Dieu ne changera pas sa loi spécifique*. Beaucoup d'hommes (*viri*) qui gémissent aujourd'hui, ont arrêté la source de la grâce divine par leur impureté. Maintenant, d'après la volonté suprême révélée, la grâce arrêtée par l'un sera incontinent avancée par l'autre; car l'œuvre de la miséricorde divine doit être accomplie, parce que cette œuvre, préparée depuis des siècles, et, suivant saint Jean, tracée d'un *Barde* et confiée à ses serviteurs pour être exécutée; les serviteurs supérieurs ont manifesté cette volonté suprême aux inférieurs.

» Je suis le *premier qui ai reçu cet ordre sur la terre* et en même tems la volonté suprême de te manifester à toi, frère, les secrets du Seigneur, et de te recevoir compagnon au service, *de donner au frère le fil du frère* (paroles de l'ordre de saint Jean), ce qui s'est accompli dans la période de 17 jours, du 24 décembre au 10 janvier, et le 11, Dieu révéla que sa volonté a été remplie. Aujourd'hui donc,

après les actions de grâce adressées au Seigneur, pour nous avoir regardés d'en haut, nous, indignes, il nous est permis de nous réjouir en esprit et de nous féliciter réciproquement de cette grâce et miséricorde divine répandue sur nous. Et à nous, hommes, coopérant à l'œuvre de l'esprit, il nous est permis de vider la coupe avec un ardent soupir[1], pour la prospérité de l'œuvre et de notre patrie. Première coupe de ce genre sur la terre; car il n'y eut point encore de tel service sur la terre et par conséquent de telle coupe, en nous souvenant qu'il est permis à l'homme de renouveler la sainte cène du Seigneur en élevant l'esprit.

Premier toast, à Dieu.

» Dieu! daigne recevoir à ta gloire cette exposition de l'œuvre de l'Esprit dans les formes terrestres :

» Pour ta prospérité, pour que ton nom, ô Seigneur, soit sanctifié, pour la prospérité de la plus sainte cause des peuples; pour la prospérité de notre patrie!

Deuxième toast, au maître illuminé.

» La miséricorde du Seigneur, le pardon et le repos, et prompte union avec nous! O esprit, cher pour nous, d'un héros, frère, collègue et coopérateur dansns l'œuvre sainte. O toi, maître *illuminé*, connaissant de plus près les décrets du Seigneur en faveur de la terre! toi qui, après vingt années de souffrances, par permission supérieure, partages en ce moment notre banquet en esprit, reçois en ce moment notre solennelle assurance [et calme les soucis qui te consument, ô ombre chère!] que nous ferons tous nos efforts pour devenir dociles à tes inspirations, à la direction que, d'après la volonté de Dieu, dont tu es plus rapproché, tu nous imprimeras pour la joie, le repos et le salut de ton esprit.

Troisième toast, au frère reçu.

» Pour la prospérité, la bénédiction et la santé du très-cher frère qui, par grâce et privilége de Dieu, entrant dans le giron du saint office, a réjoui notre esprit, a rempli notre cœur de joie. Vive.....

[1] Il faut se souvenir que l'on est a table et à la fin d'un festin.

Qu'il marche dans la paix et la force, conduit par la droite toute-puissante sur le chemin sacré de sa grande destinée. »

Tel est le Messie que M. Mickiewicz a inauguré le 19 mars au collége de France. On voit que les fidèles du 19e siècle ne sont pas difficiles sur les preuves de la mission de leurs Christs. Nous devons pourtant ajouter une chose, c'est que bien que le révélateur nouveau n'en parle pas, cependant ses adeptes croient qu'il fait des miracles. On assure en effet que dans un entretien que M. Mickiewicz a eu avec Mgr l'archevêque de Paris, comme ce prélat s'étonnait de sa bonne foi et lui demandait quelles preuves il avait de la mission de M. Towianski, — Mgr, lui a-t-il dit, il a fait un miracle, il a guéri une femme d'une maladie très grave. — Et M. Mickiewicz accompagnait ses paroles de protestations non simulées de dévouement à l'église catholique, au Christ, à Dieu, à l'humanité ; puis, en se retirant, il a demandé à Mgr sa bénédiction ; et pour la recevoir, il s'est prosterné tout de son long sur le parquet : c'est ce que M. Mickiewicz raconte lui-même. En répétant ces détails, aucune pensée de moquerie ou de dérision n'est dans notre esprit. M. Mickiewicz, couché sous la bénédiction du successeur de saint Denis, est plus grand à nos yeux que tant de catholiques sans respect pour Dieu ou pour le prêtre. Nous voulons seulement prouver ce que nous avons dit au commencement, que les révélateurs nouveaux sont des âmes d'élite, trompées par de faux principes, ne sachant pas distinguer les voix isolées, vaines, trompeuses, qui viennent de l'homme, des grandes révélations de Dieu données ouvertement au genre humain, à l'Église, qui nous les conserve intactes.

Tel est M. Mickiewicz, tel est M. Towianski.

M. EDGAR QUINET.

Mais ce ne sont pas seulement quelques adeptes isolés qui ont répondu à leur appel et ont *communié* avec eux selon leur expression. Un autre professeur du collége de France, déjà connu par divers contingens qu'il a apportés à l'œuvre de la révélation nouvelle, s'écriait en pleine séance, à la fin du mois dernier :

« Je dois constater, saluer comme un fait important, ce qui se

» passe à quelques pas d'ici, dans l'enceinte du collége de France. » Au nom des Slaves, le premier poète des Slaves, notre cher, notre » héroïque Mickiewicz, combat de sa sainte parole pour une cause « qui bien souvent se confond avec la nôtre. Qui jamais a entendu une » parole plus sincère, plus religieuse, plus *chrétienne*, plus extraor- » dinaire que celle de cet exilé, au milieu d'un reste de son peuple, » comme le prophète, sous les saules? Ah! si l'âme des martyrs et » des saints de la Pologne n'est pas avec lui, je ne sais pas où elle » est. Qui jamais, surtout, a parlé de notre pays, de la France, avec » des entrailles de fils, si ce n'est cet enfant de la Pologne! Grâces » lui soient rendues! Ces hommes, Messieurs, ces frères d'armes, » ont toujours été à l'avant-garde de nos armées; il est juste qu'ils » veuillent être encore, dans le mouvement de la France, à l'avant- » garde de l'avenir. »

Les auditeurs de M. Quinet ont applaudi à cette *fraternisation;* nous doutons que tous connussent la révélation nouvelle qu'ils saluaient. Nos lecteurs savent en quoi elle consiste. Mais M. Quinet lui-même s'est posé comme obéissant *à la volonté de Dieu*, qu'il trouve lui, non précisément dans sa conscience, mais dans la *conscience du peuple français.* Il croit à une grande alliance entre les peuples; il veut aider à ce mouvement selon ses forces. Écoutons ses paroles :

« Pour ne tromper personne, je dois marquer d'un mot ce que » j'entends par ces paroles, c'est-à-dire la tendance de cet enseigne- » ment. Je vois autour de moi des cultes divers, qui tous se font une » guerre acharnée et prétendent vivre dans une *séquestration* com- » plète; ils *s'excommunient, ils se répudient mutuellement.* Si leurs » instincts d'*isolement* étaient seuls écoutés, n'y ayant aucun lien » entre les uns et les autres, cette société se dissoudrait. Chacun veut » un enseignement séparé, et je ne les en blâme pas; chacun vit dans » un monde distinct. Ce que je tente ici, c'est de parler à tous, c'est » de remonter à la source de vie qui leur est commune; c'est d'ap- » prendre, c'est d'épeler, c'est de parler la langue de *cette grande » cité d'alliance, qui*, malgré la colère de quelques hommes, *s'élève » et se fortifie chaque jour;* car, il n'est pas vrai qu'elle soit bâtie, » comme on le dit, sur l'indifférence, mais bien sur la *conscience de » l'identité de la vie spirituelle dans le monde moderne!* Et tout

» faible que je suis, d'où vient que je ne désespère pas de continuer » cette tâche? Le voici, Messieurs; c'est tout mon secret; je sens » que dans cette œuvre je suis profondément d'accord avec l'esprit » des lois, du droit, des révolutions, des institutions de la France; et » *ce sentiment, que je peux bien aussi appeler religieux, me pousse* » *et me fait marcher en avant.* En donnant le même droit, le même » nom, la même place dans *la cité de vie* aux membres partagés de » la famille religieuse, la France a montré un *sentiment plus chré-* « *tien que ceux qui continuaient de maudire*; elle est entrée par là, » plus que personne, dans l'idée de l'*église universelle*; elle s'est » trouvée à la fin, pour ainsi parler, *plus catholique que Rome.* Elle » a livré un monde nouveau au travail de l'esprit; et en me rangeant » à cette idée d'alliance qui, déposée pour toujours dans notre pays » et nos institutions, en forme comme la *profession de foi*, je crois, » moi, aussi, *obéir à la volonté de Dieu, manifestée, imprimée par* » *tant de secousses dans la conscience d'un peuple.* La réaction, » *pleine de haines*, tentée partout, ne peut nulle part réussir, parce » que, mortelle à la France, elle est mortelle à l'Europe, mortelle au » progrès de la vie véritablement religieuse. »

Certes, il y aurait bien des choses à dire sur ces paroles et sur la leçon entière de M. Quinet. Nous ne toucherons que quelques points. Et d'abord, autant que lui et plus que lui, l'Église appelle de ses vœux et cherche à réaliser cette grande cité d'alliance où doivent un jour se reposer les enfans de Dieu. M. Quinet n'a même pris cette idée que dans l'Église; car l'idée d'une alliance générale entre les peuples a toujours été antipathique à l'humanité avant l'Évangile. Maintenant encore, partout où l'enseignement de l'Église n'est pas établi, elle persiste à se diviser par races, par nations, par castes. Mais l'Église veut fonder cette alliance sur la croyance à un seul Père, à un seul symbole; et M. Quinet veut la fonder sur l'adoption de toutes les croyances et de tous les symboles, en sorte que ce serait vraiment l'union de la désunion, l'unité de la diversité. Cette sorte d'union a déjà été vue plusieurs fois dans le monde, et l'humanité lui a donné le nom de polythéisme, de panthéisme, d'indifférence; un temple lui fut élevé, qui existe encore, c'est le Panthéon de Rome.

On sait la dégradation qui pesa sur l'humanité dans cette cité d'alliance. Nous l'avouons, ce n'est point celle que nous cherchons.

En second lieu, M. Quinet nous prouve qu'il ne connaît en aucune manière l'esprit de l'Église catholique quand il l'accuse de vouloir vivre dans une *séquestration complète*, et qu'il lui attribue des instincts d'*isolement*. Faire de pareils reproches à l'Église, c'est fermer les yeux sur ce qui s'est passé depuis la prédication de l'Évangile, sur ce qui se passe sous nos yeux. Ceux-là sont plus conséquens qui l'accusent au contraire de trop de prosélytisme. Dès son berceau, elle a travaillé à communiquer à tous son enseignement et sa doctrine; elle a appelé tous les hommes frères, et les a traités comme ses enfans avec un égal amour ; ce sont au contraire les pensées de *séquestration* et d'*isolement* répandues dans l'humanité et inventées par elle que l'Église est venue combattre. Et c'est encore à l'Église que M. Quinet doit cette pensée d'alliance telle quelle, qu'il prêche ici. S'il avait été Égyptien, Grec, Perse, s'il était Chinois, Hindou, cette pensée d'alliance ne lui serait pas venue, et si on la lui présentait il la rejetterait loin de lui.

Quant à la *haine* qu'il reproche à l'Église, chacun sait bien que tout en poursuivant l'erreur l'Église aime ceux qui errent. M. Quinet est trop sous la préoccupation de quelques attaques qui ont pu être trop vives, les auteurs eux-mêmes l'ont reconnu, mais qui ne se sont jamais adressées à sa personne. Il n'y a pas un seul vrai catholique, parmi ceux qui l'attaquent, qui ne soit disposé à donner sa vie pour pouvoir le reconnaître pour frère. Tels au moins ils devraient être pour être enfans de l'Église. Est-ce là ce que l'on peut appeler de la haine? La haine a toujours été un instinct de l'humanité séparée de l'Église.

Il est encore une chose contre laquelle nous devons réclamer. Dans tout le cours de sa leçon, M. Quinet cherche à prouver que l'église d'Espagne a été et est encore le type de l'Église catholique. D'abord nous ne croyons pas que cette Église mérite les reproches que lui fait M. Quinet. Ce n'est point en se promenant un ou deux mois dans l'Espagne actuelle qu'on peut la connaître; et le portrait qu'en fait M. Quinet est plus poétique que réel. Mais après cette réserve, nous dirons que nous sommes loin de regarder l'église d'Espagne com

le type de l'Église catholique. Celle-ci n'a jamais pris pour symbole une esclave plus ou moins riche dormant dans les bras plus ou moins bienveillans d'un roi. L'église d'Espagne ne s'est pas souvenue que les lèvres du prêtre doivent non seulement conserver la science, mais encore tous les jours l'augmenter; ce n'était pas assez d'éloigner les erreurs étrangères, il fallait encore chercher les vérités étrangères, les vérités politiques, spéculatives, industrielles, tout ce qui peut être utile à l'humanité; car l'Église catholique comprend tout cela. Aussi l'Église est plutôt symbolisée par une mère serrant dans ses bras peuples et rois, leur communiquant sa propre vie, les invitant à une union réelle et durable, aidant l'humanité dans sa route, et la conduisant vers son père qui est Dieu.

Venir reprocher à l'église d'Espagne et par elle à l'Église catholique d'avoir fait le malheur actuel de ce pays, c'est faire tomber sur la victime les reproches qui doivent s'adresser à l'assassin. Que voyons nous en effet en Espagne? L'introduction des doctrines, des principes qui ont bouleversé la France; les livres de Voltaire et de Rousseau, estimés à leur juste valeur en France, sont préconisés en Espagne avec cet engouement d'un peuple enfant qui admire toutes les nouveautés. L'introduction de ces doctrines qu'a-t-elle produit jusqu'à ce moment? la ruine, la guerre civile, la mort. Comme M. Quinet, nous croyons cette épreuve utile à l'Espagne, non point parce que ces doctrines s'y établiront à jamais, mais parce que le peuple espagnol, après un court essai, en connaîtra la fausseté et le danger. C'est ce qui s'est fait en France.

Comme M. Quinet, nous croyons notre patrie appelée à un apostolat glorieux, mais c'est parce qu'après avoir fait la première l'application des principes que M. Quinet appelle de Descartes, de Luther, et que nous croyons bien plus anciens, elle est la première à en avoir reconnu la fausseté. Quoi qu'en disent les nouveaux révélateurs, un grand changement s'est fait dans les esprits en France, un grand mouvement les pousse; mais ce changement, ce mouvement, sont complétement dans le sens catholique, dans le sens de l'unité religieuse, mais de cette unité qui a son centre à Rome, et qui est basée sur l'identité de symbole. M. Quinet ne veut pas l'*immobilité* des esprits; nous ne la voulons pas plus que lui; mais il ne voit pas que

s'il y a vie, mouvement, progrès chez nous, et chez les autres, c'est à l'Église catholique qu'on le doit. En effet, supprimez l'Église catholique, supprimez son rigide symbole, ses zélés et peut-être trop ardens défenseurs, et le calme va se faire dans le monde intellectuel; car l'erreur ne combat pas contre elle-même; nous reviendrons aux tems de la Rome païenne avant le Christ, alors que l'esprit humain se reposait tranquillement, parcourant satisfait sa course terrestre en adorant des Dieux de pierre et de bois, les plantes de ses jardins, les animaux de sa basse-cour, en réglant ses actions sur le chant des oiseaux ou l'appétit des poulets sacrés, en consultant les oracles de Delphes et de Dodone; nous aurons le calme qui règne dans l'Inde et à la Chine, où l'esprit se contente de croire à Bouddha, à Vichnou, à Fo, etc., nous aurons le calme et le dépérissement de l'esprit musulman, de l'esprit grec séparé de l'église. Voila la cité d'alliance qui résulterait des principes de M. Quinet; nous voulons plus de vie et de progrès, et c'est pour cela que nous tenons à notre Église.

Aussi nous ne nous effrayons pas beaucoup des nouvelles attaques qui se sont manifestées en ce moment. Elles ont, suivant nous, leur principale cause dans de faux principes que nous avons signalés plus haut, et qui proviennent d'un manque de science et d'instruction. Nos adversaires ont un esprit élevé, perçant, mais qui ne s'élève pas encore assez haut, ne connaît pas encore assez toute l'économie des desseins de Dieu, ne comprend pas assez l'action de l'Église catholique dans l'humanité. Mais peu à peu les nuages se dissiperont; un pas immense a déjà été fait. Nous croyons qu'une ère nouvelle commence pour l'Église; elle a eu l'ère des miracles, l'ère du martyre, l'ère de foi, elle va ajouter à ses fastes l'*ère de la science*. De tous côtés les élémens de cette ère se préparent; les peuples se rapprochent; on étudie leurs langues, par celles-ci leur filiation; on traduit leurs livres sacrés, par eux on connaîtra les traditions générales qu'ils contiennent; ces croyances, ces livres ne pourront supporter la comparaison avec les croyances chrétiennes, croyances qui comprennent non seulement les prédications du Christ, mais toutes les révélations faites à Adam, et par lui et par ses descendans communiquées au reste de l'humanité, qui les a altérées, et dont elle ne conserve plus que des pièces et des lambeaux, tandis que l'Église, qui

par les Juifs, par les patriarches remonte au berceau du monde, les a toutes conservées intactes, et les tient recueillies dans sa Bible. Tous les peuples viendront y reconnaître leur origine, leurs titres de frères, viendront y épurer, y coordonner leurs croyances, et alors seront posés les fondemens solides d'une union réelle entre les peuples, et alors la cité d'alliance sera constituée.

A. B.

Révélateur Nouveau.

PIERRE-MICHEL VINTRAS, RÉVÉLATEUR DE L'OEUVRE DE LA MISÉRICORDE. — DEMANDE D'INTERDICTION CONTRE SES FIDÈLES. — BREF DE CONDAMNATION DU SOUVERAIN PONTIFE.

Nous nous proposions de terminer le précédent article par quelques considérations sur le danger qu'il y avait à voir dégénérer les théories de révélations humanitaires en illuminations de bas étage et en folies pratiques. Nous voulions citer avec beaucoup de ménagemens à MM. Mickiewicz et Quinet, Michel *Vintras*, le duc *de Normandie*, et quelques autres, qui, eux aussi, croient avoir en eux le verbe de Dieu et être chargés de le faire connaître au monde, lorsque un procès récent est venu réaliser nos craintes, et prouver le danger de ces théories avec un à-propos que nous ne pouvons nous empêcher de saisir, On a cité les noms de MM. Mickiewicz et Towianski en plein Palais de justice pour excuser et même approuver des folies, que l'on croit suffisantes pour motiver une interdiction des droits civils. D'ailleurs on donne sur les nouveaux Messies des détails qui nous étaient inconnus. Le compte-rendu de ce procès, extrait de la *Gazette des Tribunaux*, devient donc un appendice naturel de notre précédent article; c'est ce qui nous détermine à le publier. Il pourra d'ailleurs égayer un moment nos lecteurs, si peu égayés, il faut en convenir, par notre rédaction habituelle.

Nous joignons à ce compte-rendu deux pièces. La première que nous mettons en premier lieu est la *circulaire* par laquelle Mgr l'évêque de Bayeux avertissait ses prêtres de prémunir les fidèles contre ce visionnaire ; la seconde que nous mettrons à la fin est le *bref* de sa sainteté Grégoire XVI, condamnant l'abus que l'on fait du nom de Dieu et du Christ, pour tromper les crédules. On verra en cela que les chefs de l'Église catholique n'ont pas attendu les révélations de la justice ou les plaintes des parens pour empêcher les duperies dont se plaignent ces derniers.

Lettre de Mgr l'évêque de Bayeux sur l'œuvre de Pierre Vintras.

Bayeux, 9 novembre 1841.

« Messieurs et chers coopérateurs,

« Des manuscrits propagés furtivement dans notre diocèse nous avaient révélé l'existence d'une association religieuse, qui a son symbole, ses observances, ses emblèmes. Nous surveillions attentivement la marche et les progrès de cette société, lorsqu'un *opuscule* imprimé est venu subitement justifier nos craintes. Dans cet opuscule, déjà répandu avec profusion, on annonce des communications célestes, on publie des miracles nombreux, et le but avoué de ces révélations et de ces miracles est de préparer les fidèles à un nouveau règne, au règne de l'Esprit saint, sous lequel l'Evangile sera mieux compris; de nouvelles lumières seront données à l'Eglise sur les vérités les plus importantes du Christianisme, des dogmes inconnus jusqu'alors seront proclamés comme autant d'articles de foi par l'organe d'un concile général, comme si l'Eglise pouvait jamais avoir d'autre règle de croyance que la tradition et l'enseignement des siècles passés. Le chef de cette association, simple laïque, a choisi, parmi ses adeptes, des apôtres chargés de répandre ce qu'il nomme l'*Œuvre de la miséricorde*; et, usurpant des pouvoirs qui ne sauraient appartenir qu'aux pontifes de l'Eglise, il leur donne une sorte de consécration par l'imposition des mains et l'onction du *baume de la Croix*.

» Vous n'ignorez pas, nos chers coopérateurs, cette règle si sagement établie et sanctionnée par le saint concile de Trente, d'après laquelle aucun nouveau miracle ne doit être publié dans un diocèse sans l'approbation de l'évêque de ce diocèse[1]. Or, comment pourrions-nous approuver de prétendus miracles arrivés dans l'ombre ou dépourvus des caractères qui annoncent l'opération divine, des miracles qui seraient faits pour confirmer des doctrines manifestement erronées? A Dieu ne plaise que nous autorisions un apostolat laïque, formé pour réaliser l'œuvre de la *régénération de l'Eglise!* Nous avons pu jusqu'à présent garder le silence; mais aujourd'hui ces hommes répandant leurs écrits avec une ardeur toujours croissante, les intérêts de la foi, dont le dépôt nous a été confié, nous font un devoir de nous élever contre ces nouveautés profanes et ces entreprises téméraires, avec toute l'autorité que nous donnent le caractère sacré de l'épiscopat et la mission divine dont nous sommes chargé.

» C'est pourquoi, après avoir entendu le rapport circonstancié et motivé d'un habile théologien, après un mûr examen de notre part, et de l'avis una-

[1] Statuit sancta synodus nulla admittenda esse nova miracula, nisi recognoscente et approbante Episcopo. *Sess.* 25.

nime de notre conseil, nous déclarons que l'*Opuscule sur les communications annonçant l'OEuvre de la miséricorde*[1] contient des principes contraires à l'enseignement et à la foi de l'Église catholique; que les révélations et les miracles dont on veut se prévaloir ne sauraient venir de Dieu; nous réprouvons et condamnons l'association établie pour la propagation de ces révélations et de ces principes. »

Voici maintenant l'histoire d'une famille illuminée par cet imposteur. Nous savons qu'elle n'est pas la seule et que le nombre des dupes est très-étendu.

Tribunal civil de la Seine (1re Chambre). — Audience du 22 mars 1844.

(Présidence de M. de Belleyme).

Les disciples d'un nouveau prophète. — Extases, visions, communications avec les esprits célestes. — La secte de l'*OEuvre de la Miséricorde*. — Demande en interdiction.

« Il s'est trouvé, en 1840, un homme qui, tout d'un coup, s'est » prétendu illuminé par des inspirations célestes. Cet homme, dans » des états d'extase dont il a donné le spectacle pendant des nuits » qu'il a appelées mystérieuses, a prétendu qu'il était en communi- » cation avec la divinité ou avec ses organes. La Vierge et Jésus- » Christ lui apparaissaient sous des formes mortelles. L'archange saint » Michel se présentait à lui sous la forme d'un vieillard vénérable. » Saint Joseph se montrait sous le costume d'un ouvrier, avec une » règle à la main, ainsi que le peint l'Écriture. Puis Pierre-Michel

[1] C'est un in-8° de 4 f. 1/2, imprimé chez Locquin, à Paris. En voici quelques extraits :

« Le monde, y dit-on, a vécu sous le règne de la *crainte* depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ; sous le règne de la *grâce*, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours; et il va passer sous le règne de l'*amour* dans l'OEuvre de la miséricorde.

» Règne du Père sous la Loi; règne du Fils sous l'Evangile; règne du saint Esprit, sous l'Evangile mieux compris, où le Paraclet enseignera toute vérité....

» Dans cette troisième période, le Seigneur choisit pour Organe *Pierre-Michel*, qu'il charge de recevoir, d'écrire et de répandre ses communications divines, au sujet de l'alliance qu'il va renouveler avec les hommes en les regénérant par le Saint-Esprit. »

» entendait des paroles sublimes ; il redisait ces paroles, et en les pro-
» nonçant il était plongé dans un état d'extase miraculeuse. »

« Telles étaient les paroles prononcées le 2 juin 1843 devant la chambre criminelle de la Cour de cassation, par M. l'avocat-général Delapalme [1], dans son réquisitoire à l'occasion du pourvoi du nouveau prophète Pierre-Michel Vintras, condamné à cinq ans d'emprisonnement pour escroquerie et abus de confiance [2]. La Cour de cassation a rejeté, nous l'avons dit, le pourvoi de Pierre-Michel ; mais la condamnation qu'il subit en ce moment n'a pas refroidi le zèle ardent de ses disciples, et l'exaltation d'esprit de deux d'entre eux avait déterminé leur famille à provoquer aujourd'hui leur interdiction.

» Le rapport de M. Martel, juge, fait connaître les faits suivans, empruntés à la requête présentée par M. et Mme Fagner et M. et Mme Bournier, pour demander l'interdiction de M. et Mme Émile Bournier.

» M. Fagner gère à Paris, dans la rue Richelieu, un établissement de parfumerie renommé. En 1839, il a marié sa fille à M. Émile Bournier, et il se l'est associé pour son commerce. M. Bournier, d'abord associé, devait ensuite devenir seul gérant et propriétaire de l'établissement ; mais voici les circonstances qui sont venues déranger les prévisions du père de famille.

» Il y a quatre ans environ, qu'un nommé Pierre-Michel Vintras, des environs de Caen, prétendit prophétiser l'avenir, faire des miracles qui prouveraient sa mission divine, annoncer de grands châtimens, et à leur suite le règne de *la Miséricorde et de l'Esprit*, dont les *principaux agens au milieu des hommes seraient le monarque fort et le grand pontife.*

» Cet homme avait beaucoup d'adeptes dans la Touraine et dans le Maine ; ils ont pris le nom d'associés de l'*Œuvre de la Miséricorde*, et portent pour insignes une petite croix blanche, sans Christ, avec un ruban rose. Il portent aussi un ruban en l'honneur de l'Immaculée conception de la sainte Vierge.

[1] Voir la *Gazette des tribunaux* du 3 juin 1843.

[2] C'est le 20 août 1842 que le sieur Vintras a été condamné à 5 ans d'emprisonnement et à 100 fr. d'amende par le tribunal correctionnel de Caen.

» M. Émile Bournier est devenu l'un des adeptes de la religion de Pierre-Michel Vintras, et, dans les premiers mois de 1843, à la suite de conférences avec l'un des partisans de Pierre-Michel Vintras, il communiqua ses inspirations à sa femme et à son frère, qu'il détourna des études préparatoires auxquelles il se livrait pour arriver à la profession de pharmacien.

» Cependant les affaires commerciales étaient à l'abandon. M. Faguer s'alarma avec raison, et demanda à reprendre l'établissement qu'il avait en société avec son gendre. On put croire un moment que la raison de M. Bournier n'était pas complètement altérée et qu'il comprenait ses devoirs de père de famille : il alla à Tours pour s'occuper sérieusement de procurer à son beau-père des garanties en demandant de l'argent à sa famille. Mais M. Émile Bournier, au lieu de revenir directement à Paris, passa par Caen, revit Pierre-Michel Vintras, qu'il connaissait déjà. C'est dans ce voyage que l'hallucination devint complète. M. Émile Bournier déclara qu'il voulait quitter son commerce et se livrer tout entier à la mission de propager la nouvelle doctrine. Dès lors il refusa obstinément de s'occuper des affaires de son commerce. Il donna sa procuration à un tiers, et se retira avec sa femme dans l'île Saint-Louis. Puis il partit pour Bruxelles avec sa femme et son frère, afin d'aller recevoir les instructions et l'imposition des mains d'un Polonais nommé *André Towianski*, et que l'on désigne sous les noms de *grand-maître* et de *saint homme*. M. et Mme Bournier, après être restés dix jours à Bruxelles, ont été faire à Waterloo un pélerinage et prier Dieu pour Napoléon, d'après les ordres d'André Towianski.

» Depuis lors, M. Bournier, âgé de 28 ans, déjà père de trois enfans, et n'ayant que 60,000 francs de capital, n'a d'autre occupation que de recevoir les inspirations de l'Esprit, en compagnie de ses frères en doctrine, et de chercher à faire des prosélytes.

» Il n'est pas inutile, pour faire connaître l'état mental de M. et Mme Bournier, de dire quelle est la doctrine de cette secte nouvelle d'inspirés qui se croient mission divine pour annoncer au monde une régénération prochaine.

» Dans cette secte nouvelle, la loi suprême, c'est *l'inspiration, que chacun reçoit individuellement, et dont il est seul juge.*

» Pierre-Michel Vintras enseigne que l'homme, outre son corps et son âme, a un esprit distinct de l'âme; que les esprits sont des anges déchus qui sont envoyés dans des corps terrestres en expiation des fautes qu'ils ont commises dans le ciel. Pierre-Michel révèle à chacun le nom que l'esprit qu'il a en lui portait dans le ciel, et il prétend qu'il a des communications directes avec saint Joseph, avec un archange et avec la sainte Vierge.

» Un schisme n'a pas tardé à naître au sein de la nouvelle religion : il paraît que, parmi les inspirés et les adeptes de l'*Œuvre de la Miséricorde*, beaucoup inclinent à regarder Pierre-Michel comme inspiré du démon. Ils se rallient au drapeau du Polonais *André Towianski*, qui, à l'en croire, a maintenant en lui *l'esprit de Napoléon*, qui n'est mort loin de la France, à Sainte-Hélène, que pour expier le tort d'avoir manqué à la divine mission qu'il avait reçue de régénérer le monde selon les idées de l'*Œuvre de la Miséricorde et de l'amour*. André Towianski s'est chargé, lui, d'accomplir cette mission, et c'est dans ce but qu'il est *allé à Rome faire sanctionner sa mission par le pape*, qui ne peut refuser de reconnaître en lui l'envoyé de Dieu.

» C'est sous l'empire de ces idées que se trouvent aujourd'hui M. et Mme Bournier. Ils se croient plus inspirés encore depuis qu'une révélation de Pierre-Michel Vintras leur a appris quels étaient autrefois leurs noms d'anges dans le ciel. M. Émile Bournier ne se sent pas de joie depuis qu'il sait qu'il s'appelait *Nadhaïl*, et Mme Bournier est dans des extases célestes aujourd'hui qu'elle se souvient, d'après Pierre-Michel Vintras, d'avoir eu le doux nom d'*Ezraël*.

» C'est ainsi que M. et Mme Bournier ont été conduits à se séquestrer de toute leur famille, et que leur aberration d'esprit a été poussée au point de nécessiter une demande en interdiction.

» M. Faguer et M. Bournier ont donc présenté requête à fin d'interdiction contre M. et Mme Bournier. Par suite, un conseil de famille, convoqué spécialement, a été d'avis qu'il y avait lieu de provoquer l'interdiction. Cet avis a été communiqué aux époux Bournier, et ils ont été cités à comparaître, le 1er février 1844, dans la chambre du conseil, pour y subir un interrogatoire. Les époux Bournier ne se sont pas présentés, et ils ont formé opposition au jugement de la chambre

du conseil. L'opposition a été rejetée, et l'affaire revenait aujourd'hui devant le tribunal pour statuer sur l'opposition des époux Bournier.

» Me Duvergier, avocat des demandeurs, se borne à demander par ses conclusions que l'interdiction des époux Bournier soit immédiatement prononcée, sans s'arrêter à leur opposition.

» Me Blot-Lequesne, avocat de M. et Mme Émile Bournier, s'exprime ainsi :

« On vous demande, Messieurs, l'interdiction de deux jeunes époux qui auraient été frappés subitement et simultanément d'aliénation mentale. Avant d'établir ce qu'il y a de chimérique dans une pareille demande, permettez-moi de vous démontrer que les faits imputés à mes cliens, fussent-ils vrais, ne pourraient servir de base à une demande en interdiction.

» M. Faguer tient à Paris une maison de parfumerie très importante. En 1839, il maria sa fille à M. Émile Bournier, dont il fit son associé. La plus parfaite union n'avait cessé de régner entre les époux et la famille, quand, en 1843, un incendie éclata dans la maison où se trouvait le commerce de M. Faguer. M. Émile Bournier se jeta au milieu des flammes pour sauver la fortune de son beau-père; il eut les mains et les bras brûlés, et il dut garder le lit pendant près d'un mois. Mme Faguer lui prodiguait les soins les plus empressés, lorsqu'elle découvrit qu'il portait sur sa poitrine une petite croix suspendue par un ruban rose. Quel était ce signe mystérieux? Aussitôt elle fait part à son mari de cette découverte singulière. On interroge Mme Émile Bournier, qui répond qu'elle porte la même médaille que son mari, et que ces symboles, qui excitent l'étonnement et la curiosité, sont les insignes de l'*Œuvre de la Miséricorde*. On se demande ce que c'est que l'*Œuvre de la Miséricorde*, et si ce n'est point, pour M. et Mme Bournier, une conception de leur imagination en délire. Aux questions qui leur furent adressées pour savoir ce que c'était que l'*Œuvre de la Miséricorde*, M. et Mme Émile Bournier répondirent que c'était une association d'âmes pieuses qui s'unissaient d'intention pour travailler à la *régénération du monde* par leurs prières et leurs exemples.

» On parlait alors d'un paysan normand fort illettré, nommé Pierre-

Michel Vintras, qui, pendant des nuits extatiques, faisait des révélations étranges : il annonçait le règne d'un grand monarque, et il parlait de la rénovation du monde. M. et Mme Bournier, auxquels on demandait s'ils ajoutaient foi à de pareilles extravagances, dirent qu'ils n'étaient pas assez bons théologiens pour décider ces graves questions, mais qu'ils n'étaient pas non plus assez philosophes pour être tout-à-fait incrédules.

» Dès ce moment, on considéra M. et Mme Émile Bournier comme atteints de démence, et on entreprit contre eux une véritable croisade domestique. Ils persistèrent dans leurs croyances, malgré tous les efforts tentés pour les leur faire abjurer. On réussit cependant, à force d'exigences, à leur faire quitter la maison de commerce dont ils sont les associés, et que M. Faguer dirige seul aujourd'hui.

» Depuis lors, M. et Mme Émile Bournier ont fait un voyage à Bruxelles : là ils ont vu le Polonais *André Towianski ;* ils ont ensuite visité le champ de Waterloo et prié pour Napoléon, et ils sont revenus à Paris, où ils vivent dans une modeste retraite de l'île Saint-Louis.

» Voilà les faits de ce procès. Sur quoi repose la demande d'interdiction ? sur de prétendus faits de démence résultant de la manifestation de nouvelles opinions religieuses. Je soutiens que des opinions religieuses, quelles qu'elles soient, ne peuvent jamais servir de base à une demande en interdiction.

» A l'appui de sa discussion, l'avocat invoque l'opinion de Toullier [1] et de Merlin [2], et un arrêt de la Cour d'Angers du 10 prairial an XIII. Il soutient ensuite que toutes les allégations des adversaires n'ont trait qu'à des opinions métaphysiques ou religieuses, et qu'il y a nécessité de rejeter la demande, puisqu'elle se fonde sur des faits qui ne sont ni pertinens ni admissibles.

» Ces opinions religieuses et métaphysiques, dit l'avocat, sont-elles donc si extravagantes ? Est-ce que les esprits supérieurs, les intelligences d'élite, ne croient pas aujourd'hui à quelque nouvelle manifestation de la vérité, à quelque grande rénovation de la terre ?

» Le poète polonais, *Adam Mickiewicz*, le Byron du Nord, ne

[1] Tome III, p. 445.
[2] V. *Interdiction*

proclame-t-il pas tous les jours cette croyance du haut de sa chaire au Collége de France? Et une femme célèbre, Georges Sand, dans son dernier ouvrage, *la Comtesse de Rudolstadt*, ne manifeste-t-elle pas des opinions religieuses et philosophiques qu'on pourrait croire empreintes de folie? M. le comte Joseph de Maistre n'a-t-il pas proclamé sa croyance à la rénovation du monde dans une de ses pages les plus éloquentes? « Attendez, a-t-il écrit, attendez que l'affinité » naturelle de la religion et de la science les réunisse dans la tête d'un » homme de génie. L'apparition de cet homme ne saurait être éloi- » gnée, et peut-être existe-t-il déjà. Celui-là sera fameux et mettra » fin au 18e siècle qui dure toujours, car les siècles intellectuels ne » se règlent pas sur le calendrier comme les siècles proprement dits. » Alors, des opinions, qui nous paraissent aujourd'hui ou bizarres » ou insensées, seront des axiomes dont il ne sera pas permis de dou- » ter, et l'on parlera de notre stupidité actuelle comme nous parlons » de la superstition du moyen-âge [1]. »

» Certes, Messieurs, on ne contestera pas la haute intelligence d'*Adam Mickiewicz* et du comte de Maistre, et assurément on ne saurait dire qu'on est en démence parce qu'on professe les opinions de ces hommes célèbres.

» En résumé, il s'agit de savoir si un chef de famille pourra interdire à ses enfans la liberté de conscience. Il s'agit de savoir si un père de famille pourra forcer ses enfans à renoncer à telle ou telle croyance, à telle ou telle opinion, sous peine de se voir privés de l'administration de leurs personnes et de leurs biens, et d'être réduits à la condition de parias dans notre pays de civilisation. Vous ne consacrerez pas une pareille doctrine, et vous repousserez la demande d'interdiction formée contre M. et Mme Émile Bournier par M. Faguer, et vous lui apprendrez qu'il est quelquefois dangereux de sortir de sa

[1] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 278. — Nous n'avons pas besoin de dire que cette opinion de M. de Maistre n'a aucun rapport avec les Messies nouveaux. M. de Maistre parle d'un homme qui, comme Charlemagne, comme Grégoire VII, comme Napoléon, représentera les idées de son époque, c'est-à-dire unira la véritable foi à la véritable science et en fera l'application. Il y a loin de là à un Messie recevant une révélation directe et surnaturelle de Dieu.

sphère, et qu'il y a de la vérité dans ce précepte latin : *Ne sutor ultrà crepidam.* »

» Le tribunal, après avoir entendu les conclusions de M. l'avocat du roi Ternaux, a prononcé un jugement par lequel, attendu qu'en matière d'interdiction la loi a institué une procédure spéciale en chambre du conseil, dans l'intérêt de la famille, de sa considération et de son honneur ; et attendu que l'opposition n'est plus recevable, et que les défendeurs n'ont pas satisfait à la loi, le tribunal a ordonné que les époux Bournier seraient tenus de se présenter, dans le délai de huitaine, en chambre du conseil, pour y subir un interrogatoire, sauf à statuer en leur absence après ce délai. »

(*Gazette des tribunaux* du 23 mars.)

Nous espérons bien que le tribunal repoussera la demande d'interdiction contre M. et Mme Bournier : il verra que ce serait ouvrir la porte à bien d'autres demandes. Ces pauvres époux n'ont besoin que d'être instruits, éclairés, désabusés. Aussi, s'ils ont encore un peu de foi catholique, espérons-nous qu'ils seront plus persuadés par l'autorité des paroles suivantes que par un arrêt quelconque du tribunal.

A notre vénérable frère Louis-François, évêque de Bayeux,

GRÉGOIRE XVI, PAPE.

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique. Dès que vous nous avez annoncé qu'une nouvelle association d'hommes impies s'était formée dans votre diocèse, et que vous nous avez envoyé diverses pièces tant manuscrites qu'imprimées, concernant cette société, nous avons conçu un vif désir de vous adresser ces lettres. Mais à cause de nos sollicitudes continuelles et des graves et importantes occupations dont nous sommes surchargés, nous n'avons pu, aussitôt que nous le désirions, lire et examiner ces écrits, et nous mettre ainsi à même de connaître le caractère de cette secte perverse.

» C'est avec un sentiment profond de douleur que nous avons reconnu, d'après ces écrits pestilentiels, que les membres criminels de cette société, sous le masque de la piété et une forme de langage très captieuse, introduisent dans le bercail de Jésus-Christ des *sectes de perdition.* En effet, par une audacieuse et sacrilége témérité, se

transformant en apôtres de Jésus-Christ, ils s'arrogent une mission nouvelle qu'ils auraient reçue de Dieu, et annoncent une œuvre mensongère *de la mis'ricorde* qu'ils ont inventée pour que l'Eglise de Jésus-Christ soit en quelque sorte régénérée par leurs soins. De plus, ils osent répandre des communications secrètes qu'ils auraient reçues des anges, des saints et de Jésus-Christ lui-même, publier des visions, des miracles, s'attribuer un apostolat purement laïque, et annoncer un troisième règne dans l'Eglise de Jésus-Christ, qu'ils ne craignent pas d'appeler le *règne du Saint-Esprit*, et cela, pour que les vérités contenues dans l'Évangile, et qui, selon leur langage blasphématoire, ne sont pas encore expliquées clairement par l'Église, brillent de tout leur éclat, pour que de nouveaux dogmes soient proclamés, et que l'Église sorte enfin de son état de dépravation. Les fictions et les extravagances impies de cette société sont tout-à-fait conformes aux idées de ce fils de perdition qui usurpe le titre de *duc de Normandie*, et qui, déserteur de l'église catholique, marche, au mépris de l'autorité du Siége apostolique, dans ses voies abominables, publie des doctrines perverses, professe, quoique sous une forme et avec des couleurs différentes, les mêmes erreurs, les mêmes sentimens, les mêmes intentions que cette damnable société, tend au troupeau de Jésus-Christ les mêmes embûches ténébreuses, et veut l'infecter de la même contagion. Déjà nous connaissions et avions apprécié tout ce que cet apostat avait écrit ou publié, car le tout était parvenu jusqu'à nous depuis longtems [1].

[1] Le *Duc de Normandie* est cet horloger allemand du nom de *Neudorf*, qui a quelque tems séjourné à Paris, où, en se faisant passer pour *Louis XVII*, il est parvenu à se procurer d'assez grandes sommes d'argent. Quand il a vu que ce moyen était usé, il s'est posé comme un Messie nouveau, ayant des communications avec Dieu, avec l'archange Michel, qui lui a déclaré que l'Eglise était corrompue, et qu'il était chargé de la renouveler. La police s'empara de cet étranger et le fit transporter en Angleterre, où quelques-uns de ses partisans l'ont suivi. N'ayant pu satisfaire à certains engagemens d'argent, ses créanciers l'ont fait jeter en prison. Pendant notre séjour à Londres, en octobre dernier, notre ami, le docteur Yaug, curé de la chapelle catholique allemande, allant faire sa visite des prisons, nous proposa de l'accompagnar. Nous trouvâmes ce malheureux à *Horsemonger lane's prison*, dans un

» En vérité, nous sommes accablé d'un profond chagrin, vénérable Frère, en voyant les membres de cette secte combattre avec tant de perversité et d'impudence la doctrine de la véritable Église de Jésus-Christ, attaquer la chaire de Pierre et mépriser son autorité, dans le dessein évident de diviser, de perdre et de dévorer plus à l'aise et avec plus de liberté les brebis du troupeau du Seigneur. C'est pourquoi, vénérable Frère, nous approuvons complétement toutes les mesures que vous avez cru devoir prendre contre cette société ; et nous aimons à vous donner, dans le Seigneur, les éloges que vous avez si bien mérités par votre vigilance pastorale et votre sollicitude éclairée. Vous avez, en effet, dignement rempli votre ministère en réprouvant de toutes vos forces et sans nul retard cette détestable association, dès que vous l'avez vue se répandre chaque jour de plus en plus dans votre diocèse ; vous vous êtes efforcé avec une ardeur singulière d'écarter de ces pâturages empoisonnés le troupeau confié à vos soins ; vous avez, par vos avertissemens et votre circulaire publiée si à propos, excité le zèle de votre clergé particulièrement, afin que l'impiété, la licence et les *efforts de ces hommes égarés* puissent être comprimés et arrêtés ; car ce sont des loups et des sangliers de la forêt, tout prêts et appliqués à déchirer les brebis du Seigneur et à ravager sa vigne ; ils sont dignes de toute réprobation, censure et peine ecclésiastique. Continuez donc comme vous avez commencé,

étroit cabanon, sans feu, obligé de rester couché pour se garantir du froid. Nous regrettâmes de trouver avec lui deux français, l'un le comte de L., qui croit encore à sa naissance royale, et lui est resté dévoué tout en rejetant sa mission divine ; l'autre un prêtre de Normandie, qui avait passé le détroit pour venir désabuser le *prince* sur sa mission divine, et lui persuader que le sieur *Michel Vintras* est le seul Messie ; et comme nous lui parlions du jugement d'escroquerie rendu contre ce Messie, « Ah ! Monsieur, nous dit-il, depuis la » sentence de Pilate contre Jésus-Christ, jamais condamnation plus injuste n'a » été prononcée. » — Le sieur *Neudorf* lit assez bonne contenance contre son convertisseur, et lui dit agréablement en le quittant : « Mon cher abbé, je » vous remercie bien de votre sollicitude pour mon salut ; mais vous n'en êtes » pas moins un hérétique ; aussi, la première chose que je ferai, quand je serai » monté sur le trône de mes ancêtres, ce sera de *vous faire brûler vif.* »

A. B.

vénérable Frère; combattez toujours les combats du Seigneur avec ce zèle, cette prudence et cette vigueur que nous vous connaissons; ne négligez rien pour que les fidèles qui vous sont confiés demeurent *stables dans la foi de l'Église catholique*, pour qu'ils évitent avec le plus grand soin et qu'ils repoussent les *erreurs*, les *fables* et les *rêveries* de cette société impie. Pour nous, nous ne cesserons, dans l'humilité de notre cœur, d'adresser d'instantes prières à Dieu (car c'est sa propre cause), et de lui demander qu'il aide et confirme, par son assistance céleste, vos conseils et vos actions. En attendant, nous vous renvoyons les écrits que vous nous aviez adressés concernant ces imposteurs; et nous vous donnons, vénérable Frère, ainsi qu'à votre troupeau, comme un témoignage irrécusable de notre bienveillance, du fond de notre cœur et avec une affection paternelle, la bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 8 novembre de l'année 1843, la 13e de notre pontificat.

GRÉGOIRE XVI, PAPE. »

On voit que le chef des catholiques n'est pas seulement conservateur de la véritable révélation de Dieu, mais encore défenseur et gardien du sens commun. Quant à ceux de la grande famille chrétienne pour lesquels la voix du chef de notre Eglise n'est pas une autorité assez reconnue, nous leur citerons les paroles suivantes du Sauveur :

« Si quelqu'un vous dit voilà que le Christ est ici ou là, n'en » croyez rien; — car de faux prophètes s'élèveront et ils feront de » grands prodiges et des choses étonnantes, de manière à séduire, » s'il était possible, les élus mêmes. — Je vous le prédis d'avance. » — Si donc ils vous disent : voilà qu'il est dans le désert; n'y allez » point : le voici caché dans une maison; n'en croyez rien [1]. »

[1] Τότε ἐάν τις ὑμῖν εἴπῃ· Ἰδοὺ, ὧδε ὁ Χριστὸς, ἢ ὧδε· μὴ πιστεύσητε. — Ἐγερθήσονται γὰρ ψευδόχριστοι καὶ ψευδοπροφῆται, καὶ δώσουσι σημεῖα μεγάλα καὶ τέρατα, ὥστε πλανῆσαι, εἰ δυνατὸν, καὶ τοὺς ἐκλεκτούς. — Ἰδοὺ, προείρηκα ὑμῖν. — Ἐὰν οὖν εἴπωσιν ὑμῖν· Ἰδοὺ, ἐν τῇ ἐρήμῳ ἐστί· μὴ ἐξέλθητε, ἰδοὺ, ἐν τοῖς ταμείοις, μὴ πιστεύσητε. Matth. XXIV, 23. 24, 25 et 26.

On voit donc que Grégoire XVI ne fait que conserver les paroles du Christ et qu'il applique ces autres paroles de l'apôtre des nations :

« Je m'étonne que vous quitiez si vite celui qui vous a appelés à » la grâce de Jésus-Christ, pour suivre un autre évangile; car il n'en » est pas d'autre ; mais il y a des hommes qui mettent le trouble » parmi vous, et qui veulent changer l'évangile de Jésus-Christ. » Quand nous vous annoncerions nous-même, ou quand un ange venu » du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui que nous vous » avons annoncé, *qu'il soit anathème.* — Comme nous vous l'avons » dit, ainsi je vous le dis de nouveau : *si quelqu'un vous annonce* » *un évangile différent de celui que vous avez reçu qu'il soit ana-* » *thème*[1]. »

A. B.

[1] Θαυμάζω ὅτι οὕτω ταχέως μεταπίθεσθε ἀπὸ τοῦ καλέσαντος ὑμᾶς ἐν χάριτι Χριστοῦ, εἰς ἕτερον εὐαγγέλιον· — ὃ οὐκ ἔστιν ἄλλο· εἰ μή τινές εἰσιν οἱ ταράσσοντες ὑμᾶς, καὶ θέλοντες μεταστρέψαι τὸ εὐαγγέλιον τοῦ Χριστοῦ. — Ἀλλὰ καὶ ἐὰν ἡμεῖς ἢ Ἄγγελος ἐξ οὐρανοῦ εὐαγγελίζηται ὑμῖν παρ' ὃ εὐηγγελισάμεθα ὑμῖν, ἀνάθεμα ἔστω. — Ὡς προειρήκαμεν, καὶ ἄρτι πάλιν λέγω, εἴ τις ὑμᾶς εὐαγγελίζεται παρ' ὃ παρελάβετε, ἀνάθεμα ἔστω. *Aux Galates*, ch. I, v. 6, 7, 8, 9.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES [1].

Origine et différentes espèces d'E.

Comme nous l'avons fait pour les lettres précédentes, nous allons examiner jusqu'à quel point il est probable que l'E ou la 5e lettre semitique, tire son origine des écritures hiéroglyphiques, c'est-à-dire du chinois et de l'égyptien.

Origine chinoise et égyptienne de l'E sémitique.

La 5e lettre, ou le nombre 5, exprimée en sémitique et en grec par un E, ou par la 5e lettre de l'alphabet, comprend chez les Chinois de 7 à 9 heures du matin de nos heures, et est représentée par le caractère 長 (*fig.* 1 *planche* 29), et pour les variantes 2, 3, 4 et 5.

Il se prononce *chîn* en Chine, *sin* au Japon, *thin* en Cochinchine, *jin* en Turquestan; il signifie *heure*, *jour*, *année*, *une partie du ciel qui est sans étoiles*.

Cette 5e heure était celle du *déjeuner*, celle où *l'homme prenait sa première nourriture de la journée*, où il puisait la *force* et le *courage* nécessaires pour continuer ses travaux.

Aussi trouvons-nous les images de *Bouche* dans les *fig.* antiques et hiéroglyphiques 6, 10, 11, 12 et 13; celles de *tables*, de *trépieds*, de *vases*, dans les *fig.* 14, 15, 16, 17, 20, et 21, et celles d'une *plante potagère* dans la forme 17. Plusieurs autres de ces figures ont sans doute rapport à des usages qui nous sont inconnus. La 5e lettre, ou l'E, avait donc rapport au *déjeuner*, de même que la 8e, ou l'H, mar-

[1] Voir le dernier article au n° 49, ci-dessus, p. 50.

ORIGINE CHINOISE ET ÉGYPTIENNE DES E SÉMITIQUES

Caractère.	Variantes.	Formes antiques tirées du Pou-sou-toug du Tseu-goei et de Morrisson.									Formes Cursives.	
1 Caractère de la 5e heure prononciation en Chine. Chin au Japon Sin. en Cochinch Thin. en Turquest Jin.	2 Heure, Tems 3 Conjonction Soleil et Lune 4 5	6 7	8 9	10 11	12 13	14 15	16 17	18 19	20 21	Clef id.n variante		
		Grec ancien	Samaritain	Ethiop.n E	Latin, le 5	Runique	Rabbiniq.e	Runique	Syrien, Tamoul	Romain	Arabe, Chiff. V.	Egypt.n e. ei
		Etrusq. Phrig.n	Grec antiq.e	Egypte E	Egyptien E	Georgien	id.m Rabb.n	Samar.t Bulgare	Egypte	Ethiop.n 5	F. des anc. Huns	Nagari F. Tamoul V.
		Latin, Europe	Copte Illyr.n	Chine bouche v.r Phé Hebr	Runique	Chaldéen	Phénicien	Chine main et ici N.o 5	Egypte, Hebreu	Armen-allem.d	Etrusq. E. Japon	Thibet Egypte e

Formes des E Egyptiens.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

E Grecs anciens des inscriptions et des Manuscrits.

1 2 3 4

quait l'heure du *dîner*, ce qui explique les rapports nombreux et universels de ces deux lettres.

La 5e lettre en hébreu et dans les langues sémitiques est le ה, *he* qui marque aussi la 5e *heure*. Son nom est הא *HA* et signifie : *voici*, *voilà*, *ça-donc*, *courage*, lequel se rapproche de l'idée de *force* et d'*encouragement* que nous trouvons dans la figure chinoise.

Quant à la *forme*, il suffit de jeter les yeux sur la *planche* 29 que nous empruntons à un ouvrage de M. de Paravey [1] et sur les formes des 35 alphabets sémitiques que nous donnons dans notre *planche* 30, pour saisir les nombreuses analogies qu'il y a entre les signes hiéroglyphiques antiques des Chinois, et les anciens alphabets sémitiques et orientaux.

Dans l'égyptien, pour figurer l'E, nous trouvons en écriture *hiéroglyphique* les formes 1, 2, 3, 4, 14, 19, des *plantes*, telles que *roseau, fleurs, arbre, tiges de papyrus*, et de plus, *fig.* 2, un *bras*, symbole de la force, *fig.* 20 un *homme portant un vase*, *fig.* 21 un *homme portant des feuilles*. Quant à l'écriture démotique nous avons les *fig.* 23 et 24 qui sont identiquement semblables à l'hébreu [2].

En outre, dans la langue hébraïque, le ה au *commencement* des mots indique le *passif*, l'*impératif*, le verbe *réfléchi*, l'article *démonstratif*, l'*interrogatif*, la *négation* ; à la fin des mots il désigne le *féminin*. Il y aurait à examiner si alors cette lettre ne fait pas la fonction de la clef *femme* dans les langues chinoises et égyptiennes ; mais nous ne faisons qu'indiquer ici ce point de vue.

E des alphabets des langues sémitiques, d'après la division du *tableau ethnographique* de Balbi (*Planche* 30).

I. LANGUE HÉBRAIQUE, divisée,

1° En *hébreu ancien* ou *hébreu pur*, lequel comprend :

Le 1er alphabet, le *samaritain* [3].

[1] *Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres.* Planche n° III. Paris, *Treuttel et Wurtz*.

[2] Voir la *grammaire* de Champollion, et l'alphabet qui se trouve dans l'*Analyse grammaticale raisonnée* de Salvolini, nos 1, 5, 17, 18, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 32, 33, 34, 35, 36, 42, 43, 48, 222, 237, 238.

[3] Nous ne croyons pas devoir répéter ici quels sont les ouvrages ou les au-

Le IIe *id.* publié par *Édouard Bernard.*

Le IIIe par l'*Encyclopédie.*

Le IVe, celui des *médailles*, donné par M. Mionnet.

Le Ve, publié par *Duret.*

Le VIe, l'alphabet d'*Abraham.*

Le VIIe, l'alphabet de *Salomon.*

Le VIIIe, d'*Apollonius de Thyane.*

2° En chaldéen ou *hébreu carré*, lequel comprend :

Le IXe, celui qui est usité aujourd'hui dans les livres imprimés.

Le Xe, dit *judaïque.*

Le XIe, usité en *Perse* et en *Médie.*

Le XIIe, usité en *Babylonie.*

3° En hébreu *rabbinique*, lequel comprend :

Le XIIIe, le *chaldéen cursif.*

Une deuxième division de la *langue hébraïque* comprend le *phénicien*, qui est écrit avec les trois alphabets suivans :

Le XIVe, d'après *Édouard Bernard.*

Le XVe, d'après M. *Klaproth.*

Le XVIe, d'après l'*Encyclopédie.*

Une troisième division comprend la langue *punique*, *karchédonique* ou *carthaginoise*, laquelle était écrite avec

Le XVIIe, d'après *Hamaker.*

Le XVIIIe, dit *Zeugitain.*

Le XIXe, dit *Mélitain.*

Le XXe n'a point encore de E.

II. La langue SYRIAQUE ou ARAMÉENNE, laquelle comprend :

Le XXIe, l'*Estranghelo.*

Le XXIIe, le *Nestorien.*

Le XXIIIe, le *Syriaque ordinaire*, dit aussi *Maronite.*

Le XXIVe, le *Syrien des chrétiens de saint Thomas.*

Le XXVe, le *Palmyrénien.*

Le XXVIe, le *Sabéen Mendaïte* ou *Mendéen.*

Le XXVIIe et XXVIIIe, dits *Maronites.*

teurs qui nous ont fourni ces divers alphabets; ceux qui voudront les connaître pourront recourir à l'article où nous avons traité des A, t. xiv, p. 273.

E DE TOUS LES ALPHABETS SÉMITIQUES.

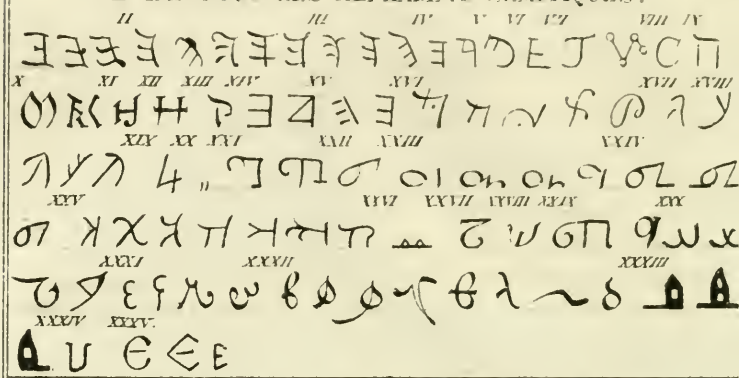

FORMATION ET AGES DES DIFFERENTS E.

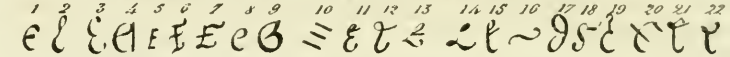

E CAPITAL LATIN DES INSCRIPTIONS.

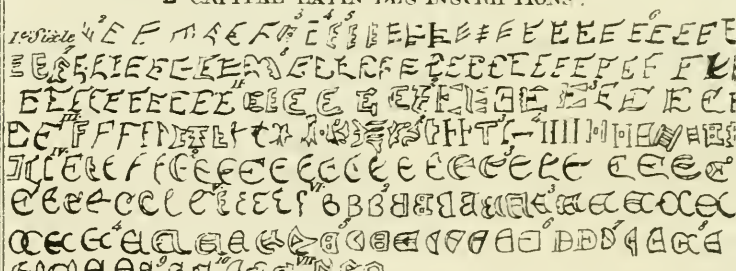

E CAPITAL LATIN DES MANUSCRITS.

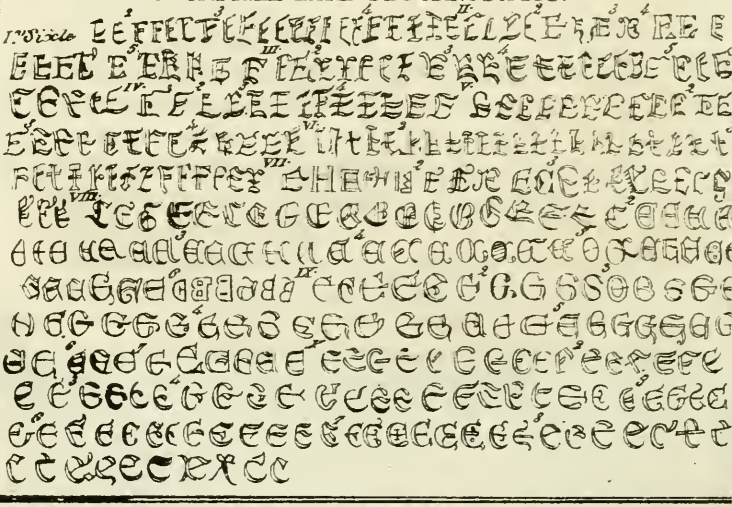

Le XXIXe, le Syriaque *majuscule* et *cursif*.

III. La langue MÉDIQUE, laquelle était écrite avec

Le XXXe, le *Pehlvi*, lequel est dérivé,

Du XXXIe, le *Zend*.

IV. La langue ARABIQUE, laquelle est écrite avec

Le XXXIIe, dit l'*Arabe littéral*, et

Le XXXIIIe, dit le *Couphique*.

V. La langue ABYSSINIQUE ou ÉTHIOPIQUE, laquelle comprend : 1° l'*Axumite* ou *Gheez ancien*; 2° le *Tigré* ou *Gheez moderne*; 3° l'*Ahmarique*, lesquelles langues s'écrivent toutes avec

Le XXXIVe, alphabet, l'*Abyssinique*, *Ethiopique*, *Gheez*.

Enfin vient le *Copte*, que Balbi ne fait pas entrer dans les langues sémitiques, mais qui cependant doit y trouver place, et qui est écrit avec

Le XXXVe alphabet, le *Copte*.

Formation et âge des différens E (*Planche* 30).

L'*E* fut quelque fois arrondi ϵ, et quelque fois quarré E. L'ϵ rond (*fig.* 1) se voit chez les Grecs plus de 800 ans avant J.-C. dans les inscriptions; car on ne connaît point de manuscrits grecs où il soit quarré E. Les *Tables Eugubines* en montrent de même forme; ce qui prouve son antiquité. Il ne fut admis sur les médailles latines qu'au 3e siècle. Il est ordinaire dans les manuscrits en lettres oncialeles des 4e et 5e siècles, pour ne rien dire de quelques autres qu'on pourrait faire remonter plus haut.

E majuscule (*Planc.* 30).

L'*e* rond en forme de notre E majuscule cursif (*fig.* 2), ou composé de deux *c* (*fig* 3), est remarquable dans les inscriptions des 2e et 3e siècles[1].

L'*e* rond fermé (*fig.* 4) est d'une antiquité bien constatée[2] et qui ne peut être postérieure au 5e siècle. On le voit de plus dans le manuscrit 255 de St.-Germain-des-Prés, qui est du 7e siècle. Cet *e* fut depuis appelé *gothique*, parce qu'il fut d'un usage ordinaire dans

[1] *Antiquité expliquée*, t. III, part. 2, pl. 128.

[2] *Palaeograph.* p. 170. — *Ant. expliq.*, t. III, part. 2, pl. 176.

cette écriture vulgaire au 13e siècle, et qu'au suivant on n'en voyait presque point d'autres, si ce n'est sur des monnaies; encore cette exception n'arriva-t-elle que rarement. En Espagne, au 7e siècle, il se liait par la traverse avec le caractère suivant.

L'*e* droit fut diversement figuré. Lorsqu'au lieu des trois lignes horizontales on ne voit que trois points accolés à la perpendiculaire (*fig.* 5), ou que les trois lignes horizontales traversent la haste autant à gauche qu'à droite (*fig.* 6), c'est un signe antérieur au 9e siècle, dans lequel ils ont cessé : ils sont communs aux manuscrits en capitales, antérieurs au 6e siècle. Les manuscrits du 12e abondent en *e* de la *fig.* 7, dont les formes varient sans cesse, quoique ces derniers traits y dominent. En Espagne, dans les inscriptions du 7e siècle, la haste surpassait la ligne horizontale supérieure.

e minuscule latin (*Planc.* 30).

L'*e* minuscule (*fig.* 8) se forme de l'*e* rond oncial : il peut bien remonter jusqu'au tems de la république romaine. Quand il se rencontre fréquemment dans des manuscrits totalement écrits en lettres onciales, c'est une preuve de l'antiquité la plus reculée.

Il faut distinguer trois choses dans l'*e* minuscule : le tour, la tête et la traverse. Le tour presque en demi-cercle forme le corps ou le dos de l'*e*. La tête est l'arc élevé au-dessus de la traverse ; elle perd peu à peu sa rondeur exacte, et tend à former une ogive, et même, dès le 13e siècle, un angle rectiligne. La *traverse* est censée la corde de l'arc ci-dessus, quoique quelquefois elle en soit détachée.

Le petit *e* minuscule tout simple, ou avec une pointe légère qui le liait ordinairement avec la lettre suivante, prit cours, en France et ailleurs, au 9e siècle, dans les diplomes, et surtout dans la formule des dates diplomatiques. Il parut de plus en plus commun, quoiqu'avec quelques mélanges des anciennes figures de l'*e* cursif. Au 11e siècle, ces figures devinrent fort rares, si ce n'est dans l'écriture allongée, où elles tombèrent aussi bientôt. On n'en voit presque plus après le milieu du même siècle : mais en Espagne elles dominaient encore au 12e.

Quand cet *e* minuscule (*fig.* 8) est bien arrondi, et que sa traverse horizontale ne dépasse point sa tête, c'est la marque, dans un ma-

E MINUSCULE LATIN

1.er Siecle

1. Romain

2. Lombardique

3. Visigothique

4. Saxon

5. Gallican

6. Merovingien

7. Allemand

8. Carlovin

9. Capetien

10. Gothique

E CURSIF DES DIPLOMES

V.e Siecle

1. D'Italie

2. De France

3. D'Allemagne

4. De la Gr. Bretagne

5. D'Espagne

nuscrit, d'une antiquité supérieure au 8e siècle. Lorsque cette traverse est prolongée en pointe un peu relevée par le bout, elle indique un tems antérieur au 10e. Elle devient oblique aux 10e et 11e siècles, anguleuse vers le 12e et tout-à-fait tortue dans les derniers tems, qui sont le règne du bas gothique.

Dès 1240, on trouve en France des *e* (*fig.* 9) d'un grand usage en Angleterre et en Écosse, au 14e siècle. Au 15e, on en vit de toutes les façons, dont on ne sent pas bien les rapports.

Il en est de même de ces trois fausses parallèles (*fig.* 10), représentatives de l'*e* entier, qui s'est cependant soutenu jusqu'à nos jours dans les bulles des papes.

E cursif (*Planc.* 30).

L'*e* cursif s'est montré sous différentes figures, surtout à cause de ses liaisons avec les lettres voisines. Dans les écritures *romaines, mérovingiennes* et *carolines*, il a une très grande ressemblance avec le *c* cursif, et tient beaucoup de notre grand E cursif (*fig.* 2), soit qu'il soit plus tortueux, ou que sa tête soit bouclée, ou relevée ou rentrante, ou contournée de droite à gauche.

Le caractère distinctif le plus commun de l'écriture *franco-gallique*, depuis le milieu du 7e siècle jusqu'à la fin du 8e, est que la courbe supérieure s'approche rarement du montant jusqu'à le toucher.

Dans les diplomes *carlovingiens*, les *e* des *fig.* 11 et 12 sont, ou peu s'en-faut, les caractères dominans de l'*e* cursif. Le règne du dernier commence avant le milieu du 8e siècle, et ne se termine que sur la fin du 9e. Si on le trouve un peu moins exact, il remonte plus haut et descend plus bas. Le même *e* fut en vogue en Espagne aux 10e et 11e siècles; et en Italie depuis le 7e jusqu'au 10e, où cependant il eut des concurrens dans l'intervalle.

L'écriture *papale* des 11e et 12e siècles éleva cet *e*, comme la *fig.* 13, sur une base sinueuse horizontale, et il est familier dans l'écriture *romaine* : de là ces *e* (*fig.* 14) qui sont de singuliers restes expirans de l'ancienne cursive, et propres à l'écriture des 11e et 12e siècles, vulgairement dite *lombardique*, et qu'on peut encore mieux appeler *bullatique* ou *papale*.

L'*e* romain (*fig.* 15) montait souvent au dessus de la ligne, soit de toute la ligne, soit de toute la courbe supérieure : néanmoins la *lombardique papale* des derniers tems n'y paraît pas toujours astreinte.

Dans la *romaine antique*, la tête de l'*e* était une boucle, lorsque la liaison avec la lettre suivante se faisait au moyen de la traverse : mais lorsque le caractère suivant tirait son origine de la tête de l'*e*, on la terminait en pointe. Lorsque la liaison avait lieu avec la lettre précédente, alors cette tête de l'*e* et la traverse étaient posées sur cette même liaison, qui servait de base, étant en forme d'*s* couchée, comme la *fig.* 16.

Les écritures *saxonnes* et *mérovingiennes* eurent, vers les 8e et 9e siècles, des *e* fermés comme la *fig.* 17. Aux 8e, 9e et 10e siècles, quelques écrivains, principalement en France et en Italie, les transformèrent en espèce d'*s* avec une saillie à leur tête du côté droit, comme la *fig.* 18. Au 10e siècle, ils l'emportaient, dans certains diplomes, sur toutes les autres figures de la même lettre.

Vers le 10e siècle, les Espagnols avaient des *e* dont la traverse, attachée à la pointe de la courbure supérieure, remontait perpendiculairement, comme la *fig.* 19; mais l'usage le plus commun était que l'*e* rond majuscule (*fig.* 1) fût traversé par un trait oblique, comme la *fig.* 20, ou horizontal, pour servir de liaison.

Les *e* composés d'un double *c* l'un sur l'autre n'ont, pour ainsi dire, jamais lieu dans aucune espèce d'écriture *saxonne :* les *e*, *fig.* 21 et 22, y sont plus d'usage, et tous les autres en dérivent à peu près, ou de l'*e* des diplomes *carolins*.

E allongé (*Planc.* 30).

L'*e* de l'écriture allongée s'élève rarement au-dessus de la ligne, excepté dans la *mérovingienne* et dans la plus ancienne *caroline :* encore, dès le commencement du 9e siècle, cet *e* suréminent ne se trouve que lorsqu'il est initial d'un mot.

Dans cette écriture, une petite tête peu proportionnée à la hauteur de l'*e*, une tête repliée en arrière, et un corps tortueux, caractérisent particulièrement le 10e siècle, surtout en Allemagne. Jamais on n'éleva plus souvent une espèce d'*s* sur l'*e* pour lui servir de liaison avec

les lettres voisines, que depuis le déclin du 10e siècle jusqu'à la fin du 11e; jamais on ne le vit trembler avec tant d'excès; jamais il ne fut élevé si haut, ni plié et replié en tant de façons. La suppression des traits superflus et des tremblemens est remarquable au 12e siècle.

E simple.

L'*e* simple fut souvent employé pour la diphthongue *æ* dans des manuscrits et des inscriptions très anciennes. Dans l'écriture courante, cette mode fut très-commune aux 12, 13, 14 et 15e siècles. *Voyez* Æ.

E capital latin des inscriptions (*Planc.* 30).

La littérature latine n'a rien de plus ancien que les *E* de la Ire division : il en faut cependant excepter plusieurs figures de la 5e subdivision, caractérisée par les prolongations supérieures et inférieures de la haste, toutes fort en usage chez les Espagnols aux 7e et 8e siècles.

Les *E* de la IIe division, tranchés en talus, ou par des sommets et des bases, ou irréguliers, sont presque tous anciens. Ceux qui sont à la tête des 2e et 3e subdivisions passent le 2e siècle; les suivans sont plus modernes, presque à raison de leur rang.

Toute la IIIe division remonte au moins jusqu'au moyen-âge, excepté les dernières figures de la 1e subdivision et de la 4e, qui sont fort récentes.

La IVe division comprend les *E* du caractère oncial. Les deux premières subdivisions sont de l'ancien tems; les figures de la 3e persévèrent jusqu'au 12e siècle; et la 4e représente les *e* minuscules et cursifs avant le gothique.

La Ve division n'admet que des *E* dans le goût de nos *E* majuscules cursifs; ce sont deux *c* l'un sur l'autre.

La VIe division est toute gothique; ses formes extraordinaires le démontrent assez. Plusieurs des caractères de la 4e subdivision appartiennent au 11e siècle. La 6e et la 7e sont propres à l'Espagne.

La VIIe division nous fournit un léger échantillon des *e* minuscules gothiques des 14e et 15e siècles.

E capital latin des manuscrits (*Planc.* 30).

Quant à l'*E* capital des manuscrits, on observe que les sept premières divisions sont des capitales pures ; la VIIIe, des gothiques ; les IXe et X^e, des onciales; et que dans cette dernière on voit quelques minuscules et cursives.

E minuscule latin et E cursif des diplomes (*Planc.* 31).

Nous croyons inutile de nous étendre sur l'explication de cette planche; elle est dans son texte même, où se trouvent de très nombreux exemples, avec l'indication des peuples auxquels appartiennent ces écritures. Nous avons de plus marqué par des chiffres *romains* les différens siècles auxquels elles correspondent.

Changement de l'E en d'autres lettres.

Les anciens grecs ne connaissaient pas η et le remplaçaient par l'ε; ils prononçaient ce dernier par εἶ[1]. Les terminaisons grecques en αι ont été rendues en latin par *ae* ou *œ*. Dans les composés et dérivés E se change dans le latin en *a*, en *i*, en *o* et en *u*, et dans le français en *a*, *ai*, *ei*, *i*, *o*, *oi*, *u* et *ui*[2].

ÉCOLE, lieu public ou l'on enseigne les sciences. Il y avait, dans les premiers siècles de l'Église, des écoles où l'on expliquait l'Ecriture-Sainte. La plus fameuse était alors celle d'Alexandrie, dans laquelle Origène enseignait l'Ecriture-Sainte, les mathématiques et la philosophie. En Afrique, c'était l'Archidiacre que l'on chargeait du soin d'instruire les élèves. Il y avait des écoles dans les paroisses, dans les monastères et dans les maisons des évêques ; on y apprenait le *Psautier*, la *note*, le *chant*, le *Comput* et l'*orthographe*. Lorsque l'on eut fondé les universités et les colléges, on donna le nom de *petites écoles* à celles où l'on n'enseignait que les premiers principes des lettres.

Par la déclaration du 14 mai 1704, le roi voulait qu'il fut établi des maîtres et des maîtresses d'école dans toutes les paroisses où il n'y en a point, pour instruire les enfans de l'un et de l'autre sexe, des principaux mystères et des devoirs de la religion catholique, Aposto-

[1] Platon, *Cratyle*, p. 426, c.

[2] Voir l'*Introduction à la langue latine*, par M. le ch. Bondil, p. 201.

lique et romaine, etc., conformément à l'art. 25 de l'édit de 1695. Que, dans les lieux où il n'y aura pas de fonds, on pût imposer sur tous les habitans la somme qui manquait pour l'établissement desdits maîtres et maîtresses, jusqu'à celle de 150 livres par an pour les maîtres, et de 100 livres pour les maîtresses : et que les lettres sur ce nécessaires fussent expédiées sans frais, etc. Que les pères et mères, et autres personnes chargées de l'éducation des enfans, et nommément de ceux qui seront nés dans la religion prétendue réformée, les envoient aux écoles et aux catéchismes jusqu'à l'âge de 14 ans, et que ceux qui sont au-dessus de cet âge jusqu'à celui de 20 ans soient envoyés aux instructions qui se font les dimanches et fêtes, à moins que ce ne soient des personnes de telle condition qu'elles puissent, et qu'elles doivent les faire instruire chez elles, ou les envoyer au Collége, ou bien les mettre dans des monastères ou des communautés.

Les ordonnances et les arrêts avaient donné aux évêques, aux curés et autres personnes ecclésiastiques, la connaissance de la discipline des écoles. Un arrêt du conseil d'état du 8 mars 1695, maintint l'évêque de Sisteron dans le droit d'approuver et même d'avoir le choix libre des régens des colléges des villes de son diocèse, et d'en établir où il jugera à propos; et cet arrêt fut confirmé par un autre du 25 janvier 1696.

L'édit de 1606, art. 14, portait que les régens, précepteurs ou maîtres d'école des petites villes ou villages, seraient approuvés par les curés des paroisses, ou personnes ecclésiastiques qui ont droit d'y nommer; et où il y aura plainte desdits maîtres d'école, il y sera pourvu par les évêques.

Par la déclaration de février 1657, art. 21, nul ne pouvait tenir école qu'il ne fût examiné par l'évêque ou par ses grands-vicaires, et qu'il n'eût fait entre leurs mains sa profession de foi. La déclaration du mois de mars 1666 y était conforme.

Par l'article 25 de l'édit du mois d'avril 1625, les évêques ou leurs archidiacres pouvaient interroger les maîtres et maîtresses d'école dans le cours de leurs visites, et ordonner que l'on en mît d'autres en leur place, lorsqu'ils n'étaient pas contents de leur doctrine et de leurs mœurs, et même dans d'autres tems que dans le cours des vi-

sites. La jurisprudence des arrêts était conforme à ces dispositions. Il résultait de là que la police des écoles n'était point séculière [1].

Suivant la disposition de l'arrêt du 23 janvier 1680, les curés pouvaient, par le droit positif, canonique et civil de France, tenir et établir des écoles de charité dans leurs paroisses, et en nommer les maîtres, sans être obligés de prendre des lettres d'attache des écolâtres, chantres, etc. Il y avait d'autres arrêts qui autorisaient par provision les curés de Paris et de la banlieue, à nommer les maîtres et maîtresses our les écoles de charité de leurs paroisses, sans lettres d'attache du chantre, mais pour les pauvres seulement, et sans aucune rétribution.

Les Sœurs de la Croix et les Ursulines étaient établies par lettres-patentes du roi sous l'autorité des évêques, pour enseigner gratuitement la jeunesse.

L'article 7 du réglement pour les réguliers, défendait aux religieux de tenir des écoles pour les séculiers dans leurs couvens; cette défense fut renouvelée dans le premier *capitulaire* de Louis le Débonnaire, mais on en exceptait ceux à qui leur règle permet de le faire.

Tel était l'état légal de l'enseignement en France, mais en établissant l'*Université* en 1806, Napoléon fit passer toute la dispensation de la science entre les mains de l'état, et en donna le monopole à un corps séculier. Depuis lors la charte de 1830, dans son article 67, a solennellement promis la liberté d'enseignement. Mais les universitaires arrivés au pouvoir refusent d'exécuter cette promesse de la charte. C'est en ce moment la question débattue entre les catholiques et l'état. Il faudra bien que celui-ci accorde quelque chose de ses promesses.

ÉCOLES *de Théologie*. Il y avait dans l'université de Paris, outre les écoles des Réguliers qui étaient du corps de la faculté de théologie, deux écoles célèbres, celle de *Sorbonne* et celle de *Navarre*. Les Professeurs y enseignaient des traités qu'ils dictaient et qu'ils expliquaient à leurs auditeurs, et sur lesquels ils les interrogeaient ou les fesaient argumenter. Ces traités roulaient sur l'écriture, la morale, la controverse; et il y avait des chaires affectées pour ces différens objets.

[1] Voir les *Mémoires du clergé*, t. I, p. 1009, 1010, 1028 et suiv.

Enseignement Catholique.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS,

PAR LE R. P. DE **RAVIGNAN.**

Les droits et les devoirs de la raison objet des conférences de cette station. — 1. Quels sont les droits de la raison, et son étendue. — 2. Devoirs de la raison sous le double point de vue philosophique et religieux. — 3. La philosophie en présence de l'autorité catholique ou de l'Eglise. — 4. Si l'autorité de l'Eglise en matière de foi est certaine pour la raison. — 5. Ce que c'est que le catholique soumis à l'Eglise. — 6. La religion du cœur.

Avant de parler des conférences du R. P. de Ravignan, nous devons dire pourquoi nous n'avons pas inséré l'analyse de celles du R. P. Lacordaire que nous avions promise dans le dernier compte-rendu. La raison, c'est que le R. P. lui-même a désiré qu'elles ne fussent reproduites que dans un seul journal, l'*Univers*, et nous avons dû nous conformer à ce désir. Et cependant nous ne pouvons nous empêcher de manifester le regret que cette décision nous a laissé. Nous savons les inconvéniens attachés à ces reproductions ou à ces analyses : elles n'offrent pas toujours le vrai sens de l'orateur, elles mettent dans le domaine public un travail qui lui appartient en propre. Mais aussi nous dirons que quand on fait de la propagande, quand on veut répandre ses doctrines, quand on les croit utiles aux hommes, utiles à la patrie, utiles à l'Église, alors on ne peut désirer qu'une chose, les voir répandre au loin, partout, n'importe par quelle voie... Or, c'est parce que nous trouvons la parole du P. Lacordaire infiniment utile, attaquant des préjugés nombreux et enracinés,

[1] Voir l'analyse des *conférences* de l'année dernière dans notre tome VII, p. 272.

offrant une forme nouvelle et bonne, à la défense du Catholicisme, parce qu'elle a une grande influence sur l'esprit des hommes du siècle et sur celui des prêtres, ses frères dans le sacerdoce, que nous regrettons qu'il en ait arrêté la libre et universelle manifestation. On nous dira que c'est son œuvre, et qu'il doit s'en réserver la publication,... nous ne pensons pas tout-à-fait ainsi. Aucun prédicateur à notre avis, ne peut moins dire que le R. P. Lacordaire que son œuvre lui appartienne; c'est en lui une effusion toute naturelle d'idées, de mots; à peine peut-il fixer d'avance les principaux points de ses discours; tous ces développemens si heureux, tour-à-tour profonds, larges, touchant toutes les fibres de l'esprit humain, tout cela Dieu le lui donne sur l'heure, au moment où il parle; tous ces grands effets de pensée et de parole, il nous l'a dit lui-même, n'ont jamais été préparés; c'est une infusion instantanée et gratuite. Voilà pourquoi nous aurions désiré voir les cent voix de la presse porter ces bonnes nouvelles dans le monde entier. Nous concevons que les prédicateurs ordinaires tiennent à conserver le monopole de leurs discours : ils leur appartiennent en propre, personne ne les leur conteste et ils font bien d'en garder la propriété. Mais nous l'avons dit, les discours du P. Lacordaire ne lui appartiennent pas; ils appartiennent à toute cette jeunesse pour laquelle ils sont faits; et ceux qui ne peuvent pas les entendre à Paris dans toute leur plénitude ne doivent point en être entièrement frustrés. Aussi espérons-nous qu'une autre année il ne mettra aucune restriction à leur publication. Qu'il choisisse seulement un journal dans lequel il en surveille jusqu'à un certain point la rédaction afin qu'elle soit, sinon complète, au moins conforme à son esprit, et puis que chacun puisse y puiser et porter au loin ces paroles de Dieu.

C'est précisément ce que fait son frère en talent et en mérite, le R. P. de Ravignan, et ce dont tous les catholiques doivent lui témoigner un gré infini et une sincère reconnaissance.

Nous n'avons pas besoin de parler de l'auditoire si choisi et si nombreux qui se pressait au pied de la chaire de ces deux orateurs catholiques. On sait qu'aux plus beaux siècles de l'Église, il n'y a jamais eu un auditoire plus choisi, plus empressé, plus sympathique autour des prédicateurs de l'Évangile. Aussi les fruits n'ont pas manqué à cette prédication providentielle. Les hommes les plus distingués de la ca-

pitale, par leur vie, par leurs paroles, par leurs actions, ont protesté par la solennelle et publique participation, le jour de Paques, à la cène de Jésus-Christ, contre les attaques récentes parties de différentes chaires contre l'Église.

Le R. P. de Ravignan a traité cette année à Notre-Dame un sujet qui intéresse tout le monde, et qui fait depuis si longtems l'objet de toutes les disputes : *les droits et les devoirs de la raison.* Le R. P. de Ravignan n'a adopté exclusivement aucun système, mais il s'est servi de tous ceux qui sont admis, et en a tiré un grand parti pour montrer que la religion catholique, n'est ni opposée à la raison, ni au-dessous d'elle. On sait quelles sont sur cet objet l'opinion des *Annales;* dans la grande question des droits et des forces de la raison de l'homme nous croyons bien qu'elle peut beaucoup, mais à condition qu'on la conserve elle-même dans son état naturel, à condition qu'elle ne soit pas isolée, mise dans un état de nature qui n'existe pas, qui ne peut pas exister pour elle, pas plus que pour le corps. Nous ne tranchons pas la question de savoir si les premiers principes ou les premières idées sont innées ou viennent des sens : ces questions intimes et constitutives ne seront jamais résolues, parce que Dieu ne nous en a rien dit de précis. Mais que l'on admette le *système* des idées innées, ou celui des idées venues des sens, il y a un *fait* qu'il faut reconnaître, c'est que ces idées ne se développent, ne grandissent, n'arrivent à l'état de *raison* qu'autant que l'homme a été conservé par la société, instruit par la parole, doté d'abord par elle de toutes les vérités que possède cette société. Voilà le *fait*, tel qu'il se présente dans le développement de l'homme.

Il suit de là une conséquence immense dans la question qui nous occupe, c'est que, à aucune époque de la vie, l'homme ne trouve seul et solitairement la vérité, c'est qu'il n'est pas vrai que Dieu lui communique la vérité sans secours extérieur et sans témoins; c'est qu'il n'est pas vrai que le *verbe s'incarne directement dans la raison humaine*; c'est qu'il n'est pas vrai que l'homme n'ait eu besoin que de regarder en lui-même pour y lire ce qu'il doit croire ou ce qu'il doit pratiquer; supposé que son ame soit un livre, elle est comme les autres livres, il a besoin qu'on lui apprenne à y lire. Comme le disait

récemment un de nos principaux collaborateurs, « Il en est de la lu-
» mière intelligible, comme de ce fluide lumineux qui est répandu
» partout à l'état latent ; pour que nous puissions la percevoir, il faut
» l'intervention d'un agent extérieur. Dans le monde physique cet
» agent c'est le soleil ; dans le monde intellectuel et moral, c'est la
» révélation faite par la parole ou par l'Église [1]. »

On voit par ce que nous disons ici ce qu'il y a de vrai et de faux dans les systèmes philosophiques en vogue dans nos écoles, et principalement dans celui de Descartes. Selon nous, cette distinction est essentielle si l'on veut répondre aux personnes qui prétendent trouver en elles-mêmes des révélations nouvelles, et aussi les catholiques, unanimement et sans exception, devraient adopter ces principes, et ne jamais accorder à leurs adversaires, que Dieu communique la vérité à l'esprit de l'homme sans témoins, sans preuves extérieures et que l'homme n'a qu'à descendre en lui-même pour y trouver toujours la voix de Dieu.

Après avoir exposé ces principes qui sont au fond ceux de tous les catholiques, nous allons offrir à nos lecteurs la suite et l'ordre des leçons ou du cours que le R. P. de Ravignan a fait pendant ce carême. L'orateur n'a pas cru devoir traiter les premières bases de la raison humaine, il a argumenté constamment d'après les croyances admises par ses auditeurs, et nous le dirons avec vérité, jamais plus merveilleux parti n'a été tiré des principes philosophiques; jamais n'ont été précisés d'une main plus ferme les droits et les devoirs de la raison humaine. Tantôt on a cru entendre Platon et quelquefois Aristote; ou plutôt on pouvait admirer en même tems la facile et douce métaphysique de Fénelon, alliée à la profonde pensée et à la haute expression de Malebranche. C'est un titre de plus à ajouter à tous ceux qu'il a déjà à la reconnaissance de tous les catholiques; pour nous, nous nous estimons heureux de pouvoir répandre au loin ce lumineux enseignement.

1re *Conférence.* Nous avons dit qu'en commençant pour la 8e fois le cours de ses conférences, le R. P. de Ravignan avait pris pour

[1] M. l'abbé de Valroger : *Examen des doctrines de M. Cousin.* Dans notre tome VIII, p. 136.

sujet de ses discours *les droits et les devoirs de la raison humaine.*

Laissons-le exposer lui-même les raisons qui l'ont déterminé à choisir ces questions et exposer le plan entier de son œuvre.

Au milieu des travaux et des efforts perpétuels de l'esprit humain pour conquérir les grandes solutions philosophiques et religieuses dont il a besoin; parmi ces routes divergentes, suivies trop souvent avec l'entraînement d'illusions déplorables; quand on entend le gémissement de cœurs oppressés sous le poids de leurs incertitudes, comme si rien n'avait encore été réglé ni fixé pour eux depuis 60 siècles; dans ce débat toujours subsistant où l'on reclame si ardemment en présence de la foi de l'Eglise les libres droits de la raison, il me paraît convenable d'écouter ces plaintes et de rechercher ce qu'elles peuvent avoir de légitime. Pour mieux répondre à ce besoin, il faut se demander sérieusement *ce que c'est donc en soi que la raison de l'homme et quelle est sa nature véritable.* Car, le croirait-on? cette question est encore douteuse pour plusieurs. Que faut-il donc penser, Messieurs, de l'intelligence humaine? Est-elle une lumière sans nuages, un pouvoir sans limites, une faculté sans lois et sans devoirs? Seule a-t-elle reçu la mission de tout connaître, de tout déterminer entre la créature et son auteur, sans aucune voie tracée, sans aucune autorité régulatrice? L'indépendance de la raison humaine est-elle absolue, égale en tout à celle de la sagesse infinie? La raison de l'homme est-elle infinie elle-même, comme on a semblé l'insinuer de nos jours? Vous ne pouvez le penser.

Au contraire, la *raison n'a-t-elle ici bas ni force, ni étendue, ni droits?* Est-elle un jeu inutile ou funeste d'abstractions et de chimères? Poursuit-elle toujours la vérité comme un fantôme, incapable de la saisir et de l'embrasser jamais? Est-elle un flambeau tristement éteint, n'exhalant que des fumées vaines, et n'a-t-elle plus, n'eut-elle à aucune époque les flammes célestes du vrai pour héritage? Est-ce que par sa nature notre intelligence ne possède pas du moins un domaine propre où elle vit et règne en maîtresse? Ou doit-elle au pied d'une barrière de ténèbres éternelles s'incliner pour mourir en silence, sans action, sans énergie, sans liberté? Non, non, il n'en est pas ainsi, Messieurs; la *raison est quelque chose de grand et de réel dans l'homme.*

Que faut-il donc penser à la vue de ces luttes pénibles, où l'esprit humain s'épuise en vains efforts pour se connaître et se définir lui-même, n'y parvient pas, ce semble, et néanmoins, afin de s'affranchir de la foi révélée, s'arme des doutes vieillis du tems passé ou des songes aventureux du présent?

Messieurs, en reprenant le cours de nos conférences, pour la *huitième* fois, permettez-moi de poser ainsi la question et de choisir pour objet de nos travaux, durant la carrière accoutumée, *les droits et les devoirs de la raison*

humaine. Toutefois, vous le savez à l'avance, quelque belle et quelque noble que soit la philosophie, ses graves méditations sur la nature de l'âme et de la pensée ne peuvent nous servir que dans le sens et pour un but vraiment catholiques.

Aujourd'hui donc, pour vous rappeler ce que c'est que la raison de l'homme, créé par Dieu et racheté par Jésus-Christ ; pour mieux comprendre aussi nos devoirs à l'égard de la foi de l'Eglise, je voudrais exposer d'abord les droits naturels et vrais de notre intelligence. Ces droits sont marqués par l'étendue même et par la force de la raison. *Les droits de la raison et son étendue véritable, telle est donc la matière soumise à vos réflexions.* Ainsi peut-être arriverons-nous à des notions justes et saines sur la nature intelligente de l'homme, placé en présence des enseignemens de la foi du Sauveur, et c'est là tout le dessein de cette première conférence sur la raison humaine.

1re *partie. Exposé et histoire des systèmes qui se sont occupés de l'origine de nos connaissances, l'empirisme et l'idéalisme ;* c'est-à-dire, l'*expérience* et l'*idée.*

Quand on veut lire avec maturité et résumer attentivement les données philosophiques sur l'objet qui nous occupe, *sur la puissance et les droits de la raison,* on trouve deux systèmes principaux en présence. Les uns, frappés des impressions extérieures et sensibles qui accueillent l'homme au berceau, l'environnent, le suivent et l'accompagnent dans toutes les phases de l'existence, frappés des relations entretenues sans cesse par l'action nécessaire des organes et des sens, ont cru que le fondement de nos connaissances, la puissance réelle de la raison et son empire devaient surtout être placés *dans l'expérience.* C'est ce qu'on a nommé l'*empirisme,* et par ce mot je n'entends pas ici exprimer seulement l'abus, mais aussi l'usage de l'observation et de la sensibilité, considérées, suivant quelques-uns, comme la source de nos connaissances.

L'autre système, d'un spiritualisme plus noble et plus élevé, place le *pouvoir premier de l'âme dans l'idée même purement intellectuelle.* Ainsi, au moyen de l'idée pure, la raison conçoit et développe la vérité par son énergie intime et propre. C'est *l'idéalisme,* qu'ici non plus je ne veux pas nommer seulement comme un excès. L'*expérience* donc et l'*idée,* telles sont, je crois, les deux bannières distinctes sous lesquelles on peut ranger le plus grand nombre des théories, laborieusement enfantées sur le principe de nos connaissances et sur la force intellectuelle de l'âme. Les uns ont semblé tout rapporter à l'*expérience,* les autres tout rapporter à l'*idée.*

L'éloquent orateur montre ensuite quels furent dans la philosophie ancienne ou moderne les créateurs ou les propagateurs du système *sen-*

sualiste. En traçant rapidement l'histoire de l'empirisme, il flétrit les folies de Démocrite et d'Epicure. Les matérialistes de nos jours et quelques phrénologistes les suivent de près. Locke, par l'empire qu'il donne à la sensation, va jusqu'à compromettre les notions les plus intellectuelles. Condillac n'est que le disciple de Locke, qu'il traduit par la sensation transformée. Parmi tous ces philosophes, la part la plus large et la plus belle appartient à Aristote, qu'il ne faut pas mettre au rang des matérialistes. Telle est en quelques mots l'histoire de de l'empirisme, philosophie qui s'appuie à peu près exclusivement sur l'expérience et les sens, comme base et source de nos pensées. L'orateur passe ensuite à l'histoire de l'idéalisme :

L'idéalisme, Messieurs, forma une philosophie plus élevée. Son histoire nous rappelle des noms glorieux et de beaux génies. Ce ne fut pas assurément un génie médiocre que celui qui présida à la formation du système idéaliste oriental. Mais aussi il semble qu'il prit à tâche de dépasser toutes les bornes et d'épuiser, pour ainsi dire, toutes les puissances de l'erreur. Auprès de l'idéalisme indien et du panthéisme mystique des Védas, qui en fait partie, l'Allemagne elle-même ne nous offre que de pauvres et pâles reflets, malgré toutes ses rêveries transcendantales. Le disciple de Brahma s'isole de toute la nature sensible, qui n'est que l'illusion ou *Maïa ;* il se perd lui-même de vue, retranche toutes les fonctions et tous les signes de la vie propre, s'anéantit pour n'être plus que l'idée, l'esprit de Brahma ; ce que nous sommes dispensés de vérifier, en observant toujours que les extravagances les plus excessives de la spéculation humaine ne sont qu'un abus de la vérité. L'union mystique et intime de l'âme avec Dieu par la contemplation intellectuelle et pure est un état rare, mais possible et vrai durant la vie. Heureux celui qui est appelé à le connaître et à le goûter ! On en a fait le panthéisme idéaliste des parfaits de l'Inde et d'autres systèmes analogues.

Suivant la chaîne des tems, le R. P. de Ravignan rencontre sur son passage l'école italique avec ses nombres ou formes intellectuelles; l'école méthaphysique d'Elée avec sa substance éternelle, infinie, comprise par la seule pensée, objet unique de la science, et réalité unique, tandis que tout le reste n'est qu'illusion ; puis enfin le monde intelligible de Platon.

Platon, toutefois, admettait le monde extérieur et le témoignage que les sens en rendent à l'âme ; mais il n'y voyait guère l'objet ni le moyen de la science certaine et véritable. Encore aujourd'hui, convenons-en, malgré un mélange

d'erreurs graves et déplorables, on ne saurait lire les ouvrages de ce philosophe sans admirer la hauteur de son génie et la dignité avec laquelle il conçut ou exprima la nature spirituelle et immortelle de l'âme humaine. On y reconnaît aussi non moins que dans Pythagore les traces palpables des *traditions primitives et mosaïques*, conservées dans cet Orient que l'un et l'autre avaient visité.

Dans Platon s'était personnifié l'*idéalisme*, l'*empirisme* dans Aristote. Il fut donné à ces deux philosophies païennes, qui du reste résument toutes les autres philosophies, de régner encore longtems dans les écoles à côté du dogme chrétien, mais sans aucun danger pour la foi. Les Pères de l'Eglise, sur les matières philosophiques, adoptèrent volontiers un platonisme épuré. Aristote fut le philosophe préféré de la scholastique. Peu importe après tout : on peut choisir entre l'un et l'autre. Et remarquez ici, Messieurs, je vous prie, l'injustice ou la préoccupation habituelle de ceux qui reprochent au Catholicisme d'appesantir un joug tyrannique sur les intelligences. L'Eglise, qui est la véritable patrie de la liberté, a toujours laissé le champ ouvert pour les investigations et les systèmes de l'esprit humain, pourvu qu'ils ne touchassent point au dogme défini, et les deux plus grands noms du Paganisme ont pu régner en paix dans les écoles chrétiennes.

Descartes parut, génie entreprenant et hardi, mais sincèrement croyant. Il arbora le drapeau de l'idée. Malebranche le déploya noblement après lui. Tous deux exagérèrent, il est vrai, la portée de leurs principes; ils crurent arriver à des conséquences que leur philosophie elle-même ne renfermait pas. Descartes, païen, fût tombé dans des abîmes ; Malebranche eût partagé son sort : catholiques, malgré quelques erreurs, ils sont demeurés en possession d'une gloire méritée. Il doit leur suffire d'avoir rétabli dans la philosophie le règne de cet idéalisme religieux et vrai que Platon avait trouvé dans les *traditions orientales*.

L'orateur venge ensuite d'un injurieux oubli la philosophie catholique, représentée par les Augustin, les Anselme, les Bossuet, les Fénelon, les Leibnitz, qui sans négliger la méthode expérimentale à laquelle une part doit toujours être faite, constituèrent la nature, la dignité et la vie même de l'âme dans l'idée ou dans la vue intime du vrai, qui est en nous l'image et la participation de l'intelligence divine ; de ce Verbe divin, type infini de l'idée pure, et principe générateur de la vie immatérielle des esprits. Il achève ensuite sa première partie par cette savante appréciation de la philosophie allemande :

On eût donc pu s'arrêter là, Messieurs, et poser des bornes. Des spéculateurs

ardens et inquiets ne le voulurent pas. L'idealisme allemand naquit. Il se nomma d'abord la raison pure, puis la philosophie de la nature, puis le *moi*, l'absolu, et enfin l'identité. Sous ce terme, Hégel est arrivé au dernier degré de l'idéalisme oriental, le panthéisme de l'idée ou l'identification même du sujet pensant avec tout ce qu'il conçoit. Plus d'autre réalité ! plus d'homme ni de Dieu, sinon l'idée concevant tout, créant tout, et devenant ainsi la seule chose existante, si même elle existe.

Platon, Descartes, Malebranche avaient du moins profondément respecté la réalité objective des choses et reconnu aussi formellement l'existence du monde extérieur et sensible, tout en replaçant au sein même de l'idée le siége des premières vérités. Kant refusa toute réalité objective aux conceptions de la raison pure. Pour arriver à l'effrayant et absurde idéalisme de Hégel, qui absorbe tout, anéantit tout, l'idée même nécessairement et la raison comme le reste, que fallait-il? Tirer quelques conséquences. Tel est, Messieurs, le dernier fruit de la licence effrénée des opinions philosophiques : on a peine à imaginer qu'elle puisse aller au-delà.

Des hommes qui ne manquèrent certainement ni de force ni d'etendue dans l'intelligence, se sont précipités à travers de ténébreuses abstractions. Méprisant les enseignemens de la tradition, les travaux des vrais sages, et toutes les données du sens commun, ils se sont enivrés de leurs propres pensées. L'orgueil de l'esprit et ses illusions qu'ils se dissimulaient, les ont entraînés bien loin, bien loin du but ; tout a vacillé devant eux, tout est devenu mouvant à leurs regards ; leur vue troublée n'a rien aperçu de stable et de certain. Il n'est plus demeuré pour eux que la pensée, seule réalité, seul Dieu créateur et seul monde habitable, nuit profonde où n'apparaissent plus que les sombres lueurs d'un rêve. Ah ! Messieurs, vous le sentez bien, n'est-ce pas? la foi, la foi était la terre de refuge, de salut ; ces hommes n'avaient plus la foi ; la pierre angulaire, le Christ, permanent dans l'Eglise, s'était transformé pour eux en vague phénomène, en évolution nécessaire de l'idée. Mais alors la vie véritable a fui de ces âmes qui sont comme des spectres errans dans l'immensité, et sans aucun lien avec les êtres. La fin de ces inqualifiables chimères ne saurait être que le désespoir dans une négation universelle et absolue. Qu'il est donc necessaire, Messieurs, de demeurer soigneusement en son bon sens, d'éviter les extrêmes, de ne pas ébranler toutes les bases, de chercher un lieu pour s'asseoir, et de fixer ainsi dans de justes bornes la nature, les droits et l'action de la raison humaine !

2e *partie*. Trois choses constituent la *raison de l'homme ou du moins en déterminent les droits : l'idée, l'expérience, le besoin d'autorité*. C'est ce que l'orateur developpe en ces termes :

Si l'on ne veut reconnaître que les droits de l'idée, on risque de se perdre dans le gouffre des abstractions ; si l'on se borne à l'expérience, on courbe la dignité de l'esprit sous le joug des sens : si l'on veut en tout l'autorité et la foi, on rend l'autorité et la foi impossibles pour la raison. C'est ce qu'il faut entendre. Trop généralement les philosophes scindent l'homme et le divisent violemment. Qu'on l'accepte tout entier avec sa vue intellectuelle, sa force expérimentale, ainsi que son besoin des vérités divines et révélées, on aura la raison tout entière et toute la philosophie ; car c'est ainsi seulement que les desseins du Créateur sont remplis et la haute économie de nos facultés satisfaite. Un exemple illustre va l'établir. Lorsque Descartes voulut se rendre compte de la nature intime de l'intelligence et prétendit recommencer méthodiquement toute la chaîne des connaissances humaines, il prononça le mot devenu si célèbre : *Je pense, donc je suis*. Il semble qu'il aurait pu dire : *Je pense et je suis*, ou bien : *J'existe et je pense;* car nous trouvons également au-dedans de nous la conscience de notre pensée et de notre propre existence. Ces deux vérités sont simultanées, évidentes au même degré pour la raison ; c'est par une seule et même perception de notre âme que nous avons connaissance de notre pensée et de notre existence.....

Ces deux élémens, l'*idée* et l'*expérience*, constituent donc, à proprement parler, *tout le règne intelligent de l'âme, sa nature intime et le fonds même de notre raison.*

L'orateur expose en ces termes ici ce qu'il croit que l'homme trouve dans son propre fond.

Aussi, quand, dépouillés de tout préjugé, libres de toute préoccupation et de tout système, dans le calme et le silence, nous nous interrogeons nous-mêmes; *quand nous voulons contempler le fond même le plus intime de notre nature spirituelle*, et *retrouver* ainsi comme la base et la raison constitutive de la raison même, nous rencontrons l'*idée*, l'*idée indépendante des sens, et qui n'a pu en venir.* Telles sont les notions premières de l'*être*, du *vrai*, du *bon*, du *juste*, auxquelles on peut joindre l'*amour nécessaire* de la béatitude et le *besoin d'agir* pour une fin qui soit complète et dernière. Notions plus ou moins précises, plus ou moins aperçues dans l'enfant et dans l'homme, mais qui dans tous constituent le fonds naturel et premier d'intelligence !

L'homme en ce sens est une idée créée, de même que Dieu est l'idée incréée ; et la preuve en est facile. On n'apprend rien à qui ne sait rien. Comment apprendre ce qu'on ne sait pas encore, disait l'illustre de Maistre, sinon en vertu de ce qu'on sait déjà ? Il faut nécessairement une idée pour acquérir une autre idée. Remontez, en effet, remontez encore ! quel sera le point d'arrêt, la raison première de notre raison, sinon Dieu même, intelligence

éternelle et infinie, qui *éclaire tout homme venant en ce monde*, suivant la parole de saint Jean, en lui donnant les idées premières? Ou bien vous n'aurez que des effets sans cause, des résultats sans principe et sans point de départ. *Lire en soi-même*, ou comprendre, c'est donc, Messieurs, à vrai dire, retrouver l'intelligence et l'action divine qui se manifeste par les idées. Saint Augustin, dans son livre *de Magistro*, le pense ainsi. Hors de là, point de vraie philosophie.

L'orateur examine ensuite d'où vient que l'homme qui a la vérité en soi se trompe si souvent, et il résout la question en ces termes :

L'âme est un port d'où sortent et où rentrent mille vaisseaux explorateurs des terres inconnues. Il faut un môle et un rivage d'où ils se dirigent au dehors, auquel ils reviennent et se rattachent. Sans quoi ce serait un voyage sans patrie, une fluctuation sans repos, ou plutôt ce serait le naufrage et la mort. Tel est le doute; voyage de l'âme dans l'océan des connaissances humaines, sans lieu de départ ni de retour! Et cela, parce qu'on a rejeté les principes certains et premiers, les vérités premières et évidentes, qui sont le fonds même de l'âme, son port et son rivage fixes, au milieu du mouvement incessant et périlleux des recherches intellectuelles. Sans ces bases, il est impossible de rien admettre de certain dans sa raison; elle serait alors l'œil qui n'a point la faculté de voir; elle ne tiendrait jamais non plus le premier anneau de la chaîne qui doit s'unir aux autres anneaux. La raison alors ne pourrait pas même une première fois procéder du connu à l'inconnu; elle ne pourrait point apprendre ce qu'elle ignore au moyen de ce qu'elle sait déjà; ce qui est cependant l'unique voie, la voie logiquement nécessaire pour arriver à la possession de toute la vérité.

Ainsi pensèrent, Messieurs, Platon, saint Augustin, saint Anselme, saint Thomas, Descartes, Malebranche, Fénelon, Bossuet, Leibnitz. Mais, direz-vous, on regarde comme *évident ce qui ne l'est pas*; on se trompe sans cesse à cet égard. Ah! Messieurs, il n'est que trop vrai, nous sommes souvent trompés, mais parce que *presque toujours* nous nous trompons nous-mêmes. D'où viennent nos erreurs, demandait Fénelon? Il répondait : *De la précipitation de nos jugemens*. Saint Augustin et saint Thomas avaient reconnu aussi la même cause de nos tristes erreurs; mais ils en ajoutaient une autre que l'âme de Fénelon avait peut-être plus de peine à énoncer : « Les péchés trompent « nos esprits; *peccata animos fallunt*, » s'écriait le grand évêque d'Hippone. « Peut-être que tout homme qui erre pèche; *forte omnis qui errat peccat*, » disait saint Thomas. Ils ne supposaient donc guère tous deux que l'erreur pût être entièrement exempte de culpabilité. Mais pourquoi cela, Messieurs, *pourquoi* surtout? *C'est qu'on affirme là où il fallait s'abstenir et s'arrêter*,

jusqu'à ce que la vérité, mûrement cherchée, nous apparût manifeste ou décidément obscure et inconnue. C'est ce que font très peu d'hommes, et voilà d'où viennent tant d'erreurs.

L'orateur, après avoir exposé par quelle voie prudente doit marcher le raisonnement pour ne pas se tromper, fait l'éloge de la raison, en fait voir la portée et les prérogatives, et en même tems l'insuffisance qui a besoin d'être aidée par la foi.

Honneur, s'écrie l'orateur sacré, honneur à la raison quand elle sait chaque jour ajouter à ses conquêtes ! Elle remplit la mission que le ciel lui donna sur la terre. Elle use ainsi légitimement de son droit de raisonner et de déduire. Mais qu'arrive-t-il ? La raison cherche, elle avance, elle franchit les espaces. Tout à coup sa vue s'obscurcit, sa vigueur s'arrête ; elle chancelle comme un homme ivre, et se débat en vain dans les ténèbres. Messieurs, loin de l'œil intelligent de l'âme, hors de la limite de ses idées et de son expérience naturelles, s'étendent encore les immenses régions de la vérite. Car il y a par-delà encore l'invisible ; il y a l'incompréhensible, et nous n'en pouvons douter. Dieu, avec son essence intime, habite la lumière inaccessible, et il faut bien connaître Dieu. Il y a aussi loin de nous dans un ordre tout humain, les lieux et les faits, ainsi que les tems écoulés.

Mais, pour nous en tenir à la connaissance de Dieu, après certaines notions rationnelles sur la divinité, ni l'intuition, ni la déduction ne peuvent plus nous éclairer, ni nous servir, quand il s'agit de pénétrer les profondeurs de l'infini et de mesurer l'éternité. Car nous ne comprenons pas, nous ne voyons pas. Nous n'avons plus le secours immédiat de l'idée et de l'expérience. Qui viendra donc à notre aide ? Messieurs, nous avons alors la foi, pour avancer encore. La foi, don du Seigneur, glorieuse extension de la raison, source abondante de connaissances assurées, et dont la sublime prérogative est de rendre certain l'incompréhensible et l'invisible, *argumentum non apparentium.* Sachez-le donc ! la foi ajoute à la raison, bien loin de la restreindre ; elle donne à la raison ce que la raison n'a pas, ne peut point avoir par elle-même. L'évidence et le raisonnement ont rencontré leurs limites, la foi commence ! Oui, elle est un besoin placé dans le fond même de la nature intelligente par son auteur. Devant la pensée de Dieu et des choses divines, en présence de l'infini, que la raison recule, c'est faiblesse ; qu'elle avance, elle s'égare. Mais si elle saisit l'autorité, l'autorité divine elle-même qui s'est démontrée à l'homme, et qui fonda la foi, l'homme alors marche d'un pas assuré à la conquête et parcourt en vainqueur les régions invisibles.

Vous ne croyez pas, et peut-être que vous avez en pitié de ceux qui croient. Prenez garde ! Croyans, nous admettons comme vous la raison ; comme vous

et avec elle, nous allons jusqu'à ses limites ; nous admettons tout ce qu'elle admet. Mais là où vous vous arrêtez, nous avançons ; là où vous vous épuisez en vain, nous poursuivons nos conquêtes ; là où vous balbutiez, nous affirmons ; là où vous doutez, nous croyons ; là où vous languissez incertains, malheureux, nous triomphons et nous régnons heureux.

Ensuite, l'orateur résume en quelques mots la seconde partie de cette conférence. Trois états ou trois espèces de connaissance et d'affirmation : l'*évidence*, le *raisonnement, la foi;* trois voies ou moyens qui nous conduisent à la connaissance certaine : l'idée, l'expérience, l'autorité ; et c'est là tout l'homme intelligent. Ce discours, écouté avec un profond recueillement, s'est terminé par la péroraison suivante :

Il y a donc véritablement en l'homme de nobles et grandes facultés que la main libérale du Créateur lui départit, et qu'il ne voulut jamais retirer ou enchaîner, après les avoir données. Aussi, la religion divine apportée à la terre par Jésus-Christ, se réjouit-elle des glorieux efforts du génie et de la science humaine qui, toujours, quand ils s'exercent dans un ordre légitime et naturel, assurent le triomphe des vérités révélées, science de Dieu même et couronnement de l'intelligence de l'homme.

La foi qui nous soumet à la parole divine ne fait que nous délivrer de ténèbres et d'incertitudes infranchissables à toutes les forces de la raison ; et quand Dieu, sa nature et ses décrets éternels sont ainsi fixés par la vérité suprême et infaillible ; quand la foi est en possession paisible de son domaine, alors notre intelligence peut sûrement parcourir, sonder, mesurer ce monde immense, généreusement laissé à ses libres investigations. Soit que recueillie en elle-même elle contemple profondément sa vie intime et le fonds précieux de vérités spirituelles et pures qu'elle nourrit, cherchant ainsi à pénétrer les principes premiers et l'essence même des choses : soit que reportant ses regards sur l'Univers visible, la raison en étudie les phénomènes, en découvre les lois et saisisse au milieu du torrent des faits la haute économie du gouvernement du monde, l'homme intelligent et libre est grand à côté de la foi ou plutôt sous ses influences tutélaires. Ce sont des rayons partis du même foyer qui l'éclairent toujours. Mais qu'arrivée aux mystères divins, domaine exclusif de la foi, la raison sache les respecter pour ne point tomber dans les abîmes. Ainsi ses droits demeurent et ses devoirs sont remplis ; ainsi elle règne par son obéissance même aux lois de sa nature ; elle grandit et s'élève dans la science véritable, parce qu'au développement de toutes ses forces, elle sait joindre le respect de ses limites, méritant ainsi de s'unir à la lumière et à la gloire divines.

Dans la 2e *conférence*, le R. P. de Ravignan se propose d'examiner quels sont les *devoirs de la raison sous le point de vue philosophique et religieux*. Cette question est celle, en effet, qui préoccupe le plus les esprits en ce moment, et qui aussi a le plus besoin d'éclaircissement. Dans la 1re *partie* de ce discours, l'orateur veut montrer que le 1er *devoir* de ceux qui cherchent la vérité est l'*étude*, mais une étude s'appuyant sur l'expérience et accompagnée 1° d'une *saine confiance*; 2° d'une *prudente défiance*; 3° d'un *grand respect* dans la recherche de sa vertu.

» Tout pouvoir, Messieurs, a des devoirs à remplir : la raison est un pouvoir. Le pouvoir sans devoirs n'est que despotisme et tyrannie, et toute tyrannie finit par l'abjection et la servitude. Il en est ainsi de la raison : sans devoirs reconnus et remplis, elle est un tyran insupportable, et devient bientôt un esclave abject. Ses devoirs seuls sauvent ses droits, son honneur, sa liberté : quels sont ces devoirs?

» Le premier devoir de la raison est l'*étude*. Malheureusement, il y a dans le monde très peu d'esprits studieusement attentifs. Une incroyable légèreté, une indéfinissable nonchalance arrête et paralyse trop souvent la sève des talens les plus généreux. La vérité souffre alors; la raison déchoit et s'affaiblit; la religion elle-même languit ou s'exile. Fénelon a prononcé un mot d'un sens profond : « On manque encore plus de raison sur la terre que de religion, » dit-il. « Très peu d'hommes peuvent suivre leur raison jusqu'au bout; de là tant d'erreurs et de maux.

» Mais une double et importante qualité est requise dans l'étude appliquée à la philosophie et à la religion. Elle doit surtout joindre à l'*idée pure* les données positives de l'*expérience*. Il faut que, fortement appuyée sur cette dernière, au lieu de marcher dans un monde completement idéal, elle chemine à travers les enseignemens et les faits du monde extérieur ou sensible, *avec confiance* à la fois *et défiance*.

Avec une saine confiance, pour ressaisir d'une main ferme l'expérience, surtout quand il s'agit de la manifestation des vérités religieuses.

L'action courageuse de l'étude doit se reporter ici sur les inébranlables bases des faits sensibles. Autrement tout périt, même le sens commun. Ainsi, pour choisir un grave exemple de la confiance forte et saine qui doit caractériser une étude vraiment philosophique de la religion, comment faut-il juger de la nature des faits évangéliques? Je ne parle pas ici de l'autorité du témoignage qui transmet ces faits; je parle d'un autre devoir de l'étude sérieuse qui consiste certainement à se former d'abord une notion juste des faits évangéliques, tels qu'ils sont proposés, sauf à constater ensuite leur indestructible

authenticité. Or ces faits se présentent à nous comme exclusivement placés dans le domaine de l'expérience. Ils y sont, si vous voulez, comme le champ du débat; et pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir l'Evangile. Les témoins de ces faits existent-ils? Leur témoignage est-il certain et certainement transmis jusqu'à nous? C'est une question à part que je ne traite pas en ce moment. Mais ce que je veux dire, c'est que tous les faits évangéliques, par leur simple énoncé, par leur nature même, s'ils se sont passés réellement, sont du domaine propre de l'expérience, non de l'idée ou de la théorie pure. C'est qu'ils ont dû frapper nécessairement tous les sens de ceux qui en furent les témoins; c'est que ces faits, par tous leurs élémens constitutifs, appelèrent une constatation facile, répétée, commune et tout expérimentale. Leur condition de faits, et la nature de l'âme qui perçoit le fait par une expérience sensible, journalière, irréfragable, commandent donc impérieusement d'en asseoir avant tout l'étude, sur les données les plus assurées de l'*observation et de la sensibilité*.

Avec une prudente défiance, qui écarte les préjugés, les habitudes, les préoccupations, les intérêts, les illusions de toute nature, les impressions abusives de nos premières années, les erreurs qui nous assiègent de toute part, et l'affligeante tyrannie de nos passions. Sans les chaînes pesantes et volontaires de nos préjugés, ainsi que de nos passions, nous connaîtrions la sainte liberté des enfans de Dieu et de l'Eglise. Le grand jour de la vérité se lèverait pour toutes les intelligences.

L'orateur veut ensuite qu'à cette juste et sage défiance dans l'étude, se joigne un autre grave devoir de l'esprit humain, le *respect dans la recherche de la vérité*.

On a exprimé, dit-il, noblement une admirable loi quand on a dit : « L'Eglise catholique est la plus grande école de respect. » On n'en pourrait pas dire autant de la philosophie anti-chrétienne : elle ne sait pas le respect. Un orgueil intolérable, une inqualifiable présomption la poussent quelquefois jusqu'à penser que tout est encore à créer; tout en philosophie et en religion; et c'est un langage hautement avoué de nos jours. Pygmée aux plus petites proportions, l'homme semble vouloir recommencer le monde, le monde même religieux que tant d'intelligences puissantes, tant de génies merveilleux, il y a déjà longtems, se sont accordés à respecter, à reconnaître consommé pour jamais.

Mais devant cette majestueuse chaîne de siècles et de témoins, devant cette glorieuse nuée de héros, de bienfaiteurs des peuples qui environnent l'Eglise de tant d'éclat, il faudrait au moins le respect pour l'action d'une Providence attentive qui dut aussi, dans les siècles écoulés, enseigner l'humanité.

Le R. P. de Ravignan explique à qui doit se rapporter ce respect :

1° *respect* pour Dieu qui veut et peut apparemment régner sur l'homme; 2° *respect* pour nos semblables qui ont leurs droits, leur langage, et possèdent avec nous l'héritage de la vérité; 3° *respect* pour soi-même et pour la dignité personnelle que rabaissent étrangement les folles présomptions, l'exaltation de l'orgueil et le délire des sens.

Dans la 2me *partie*, le philosophe chrétien pose comme le *second devoir* de la raison la *prière*, c'est-à-dire l'obligation de remonter à notre divin principe et de nous mettre en rapport avec la vertu souveraine et infinie.

Si notre esprit est trop souvent assailli de pensées vaines, troublé par mille distractions, agité par les passions du cœur; si la plupart des hommes éprouvent une si grande difficulté pour se fixer et se rendre attentifs, si les préjugés, si l'ignorance et la mollesse semblent imposés comme un joug pesant à notre pauvre nature, comment ne pas songer que la pensée de Dieu replacée dans notre intelligence, et la parole, humblement adressée à ce Verbe divin, source et type de toute science et de toute sagesse, sont le plus sûr moyen de recueillir notre âme, de l'apaiser, de la fixer et de l'affranchir? Pour entrer dans la région de la vérité et habiter au sein de sa pure lumière, pour y ramener et y maintenir fidèlement la raison, il est hors de doute qu'un secours puissant nous est nécessaire. Et à qui donc le demander, sinon à celui qui nous créa pour le vrai en même tems que pour le bien? Dans cet humble et ardent amour de la vérité, amour qui invoque et prie, nous nous élevons, enfans des cieux, au-dessus des entraves et du bruit de cette terre; nous saisissons avec la conscience de nos immenses besoins l'occupation la plus pure, la plus grave et la plus féconde.

Il est bien triste, Messieurs, d'avoir à le dire en présence de la philosophie moderne; la philosophie païenne, au milieu de ses folles déviations, savait retrouver, quelquefois du moins, *l'instinct* religieux de sa mision, et ce qu'on pourrait appeler le devoir logique de l'invocation et du désir de l'âme qui soupire après la vérité. La philosophie orientale le proclama bien haut, tout en abusant étrangement de ces rapports à maintenir et à perfectionner entre l'âme et Dieu. Platon emploie un de ses dialogues, le *Deuxième Alcibiade* tout entier, à recommander la prière comme le moyen philosophiquement nécessaire pour arriver à la possession de la vérité non moins qu'à la possession de la vertu. Et dans un autre dialogue, intitulé *Théatète*, le portrait religieux qu'il trace du philosophe doit nous faire rougir, si nous ne savons nous-mêmes nous unir à Dieu par une religion sincère.

L'orateur développe ici la haute doctrine de saint Augustin qui sut allier un esprit éminemment philosophique au cœur le plus tendre et le plus religieux. Sur les traces de l'illustre évêque d'Hippone, vient saint Thomas, génie si juste, si calme, si profond. Il déclare que la prière est nécessaire pour la connaissance de la vérité ; *Ad cognitionem veritatis necessaria est oratio.*

Quand j'ai nommé cette admirable gloire de l'ordre illustre de saint Dominique, s'interrompt ici le R. P. de Ravignan, j'ai nommé celui qui me fut donné pour maître et pour guide. Et mon cœur retrouve avec bonheur dans cette grande et religieuse famille un illustre ami, un frère véritable, celui qui me précéda dans cette chaire, et auquel j'associerai toujours avec joie ma parole et mes travaux.

Tous les auditeurs du R. P. de Ravignan, ont vivement sympathisé avec ces nobles et touchantes paroles, et se sont souvenus que dans une autre réunion, au *Cercle catholique*, le P. Lacordaire, après avoir parlé des services rendus à la jeunesse par le P. de Ravignan, avait, comme O'Connel le fait en Irlande, demandé trois salves d'applaudissemens pour le conférencier de Notre-Dame. — L'orateur prémunit ensuite contre cette fausse attention qui même au panthéisme.

Il y a une sorte d'attention fausse, compagne d'une imagination abusée, qui, négligeant le positif des choses, s'applique à de vaines illusions, aime à se bercer de chimères, et semble se créer un monde fantastique. On pourrait donner à cette disposition le nom de maladie du rêve. En philosophie, par exemple, on parlera une langue vraiment inconcevable. On se nourrira de spéculations exagérées; on produira un ordre d'idées forcées, inintelligibles. Ou si l'on s'entend encore soi-même, si l'on exprime ainsi une doctrine, ce sera celle de l'absolu, substance unique et dont les diverses pensées des hommes ne sont que des formes passagères: ce sera donc le panthéisme de l'idée, affreux chaos et désorganisation la plus avancée qui fut jamais. Si, pour se préparer aux conceptions réglées et sages, on daignait se tourner vers Dieu, l'invoquer comme la nature même l'inspire à tous les hommes, je ne sais trop si l'on rencontrerait encore la théorie de l'absolu, ou de l'identité, ou du moi. Je crois plutôt qu'on recueillerait un avertissement salutaire et qu'on trouverait un guide intérieur qui nous ramènerait aux vérités premières et simples autant qu'essentielles.

Puis l'orateur résume ainsi les différents poins établis dans cette conférence.

Nul d'entre nous ne saurait repousser le sens légitime et la religieuse né-

cessite de ces trois conditions, l'amour du vrai, l'étude et le respect. Puissions-nous les réduire en pratique !

Messieurs, nous nous aimons et nous nous recherchons nous-mêmes sans cesse. Cet amour bien entendu aurait dû établir autour de la vérité dans nos cœurs la triple garde du dévouement, de l'étude et du respect. Mais hélas ! nous prenons aisément le change. Nous nous aimons bien plus dans les plaisirs des sens et dans l'orgueil de nos propres pensées, que dans le culte généreux et pur de la vérité. Nous nous élevons au-dessus de ce que nous regardons comme des précautions gênantes et puériles. Nous oublions la fidélité que doivent garder à Dieu toutes les facultés, tous les pouvoirs de notre âme : car ce sont des puissances qui doivent reconnaître un roi. Son culte et son amour sont délaissés ; les études religieuses profondément dédaignées ou dirigées loin du but et de la voie. On s'autorise soi-même à suivre toutes les idées, sans frein, sans mesure, sans égard pour les générations qui furent avant nous, ni pour Dieu qui les enseigna. On trouve devant soi la descente ouverte et facile ; les penchans entraînent ; on les relève à ses propres yeux ; on les absout complétement pour qu'ils n'humilient plus ; on se déguise à soi-même, on glorifie ses tristes illusions et les instincts qui dégradent. Par orgueil l'homme tombe, tombe bien bas ; et la vérité, placée au-dessus et en dehors de cette intelligence abaissée, ressemble au rayon lointain qui passe et qui s'enfuit. Messieurs, il faut alors, suivant la leçon évangélique, pour ressaisir la vie, l'honneur de la raison comme de la vertu, il faut le baptême laborieux des humbles désirs, il faut le travail des généreux efforts, il faut une confiante soumission envers Dieu, afin qu'il nous montre encore la vertu dans sa lumière céleste et pure.

3e *Conférence.* Dans ce discours l'orateur mettra la *philosophie en présence de l'autorité catholique ou de l'Église ;* et il va s'attacher à prouver que la philosophie en acceptant cette autorité, en se soumettant à l'Église, ne se dégrade pas, mais qu'au contraire elle obtient tout ce qu'elle a le droit de réclamer ; ce qu'elle n'obtient pas, elle n'a pas le droit de le réclamer.

1re *partie.* La raison a le droit de réclamer pour l'homme quatre choses :

1° *Droit des idées et des vérités premières,* c'est-à-dire que, dans l'analyse de la certitude, on doit se reposer en dernier lieu sur les premiers principes et sur les premières vérités.

Aussi, dit l'orateur, l'Eglise catholique a-t-elle toujours entendu être acceptée raisonnablement, avoir toujours un lien dans l'intime raison de l'homme. L'Eglise n'a jamais prétendu faire admettre son autorité même in-

faillible et divine, sans qu'elle se rattachât, avec la grâce; à un principe intérieur de conviction personnelle. Voilà ce qu'il faut savoir.

Eh bien! Messieurs, au fond de l'âme vit et demeure un intime besoin d'autorité, il est impossible d'en disconvenir; il forme comme la conscience universelle du genre humain; besoin d'autorité pour les masses, même en des choses accessibles à l'intelligence, mais qui exigeraient des efforts hors de proportion avec l'état de la multitude; besoin d'autorité pour les esprits plus cultivés et pour le génie lui-même, en présence de l'invisible, de l'incompréhensible, de l'infini, qui se rencontre sans cesse au-devant des pensées de tous les hommes. Aussi voyez de toute part cette étonnante propension à croire le merveilleux et l'inconnu, propension qui existe dans la nature et qui n'est pas en soi un instinct de crédulité aveugle, mais bien plutôt la conscience d'un grand devoir et d'un grand besoin, du besoin de l'infini, qui manque à l'homme, que l'homme cherche et qu'il doit trouver. L'autorité de l'Eglise, enseignant et définissant les choses divines et inconnues, est donc, sous ce rapport, en parfaite harmonie avec ce besoin immense et universel de la raison humaine, avec le besoin d'autorité, avec le besoin du merveilleux et du mystère. Et n'est-ce pas déjà se rattacher à un principe intérieur?

2° *Droit de l'expérience et des faits*, c'est-à-dire qu'il faut que ce qu'on lui propose à croire soit basé sur des faits réels et non sur des théories arbitraires.

Quant à l'acceptation certaine des faits, il n'y a rien dans l'âme qui soit exigé, si ce n'est un témoignage qu'on ne puisse soupçonner ni d'illusion, ni d'imposture. Mais en vérité, nous prend-on pour des insensés? et comment donc croyons-nous? Les apôtres, les martyrs, les pères, les premiers chrétiens sont des témoins de faits contemporains ou peu éloignés. Leurs vertus, leur éminente sainteté, leur constance, leurs sacrifices, leur nombre, leur caractère et la haute science de plusieurs écartent à jamais du témoignage rendu par eux aux faits divins la possibilité même de l'erreur et du mensonge.

Et que voulez-vous donc? qu'exigez-vous pour des faits? Sincèrement, une tradition historique peut-elle être plus grave, plus imposante, plus suivie, plus sacrée que cette tradition catholique sur les faits mêmes qui ont fondé l'Eglise et son indestructible autorité? Qu'y a-t-il ici de vraiment raisonnable et philosophique devant des faits immobiles et certains comme un roc? Après tout, nous croyons sur un témoignage primitif et irrécusable. Que peut demander de plus une philosophie saine et éclairée? Elle cesse de l'être quand elle cesse de croire.

Donc, Messieurs, si nous croyons, c'est autant pour servir les droits de la raison que pour en remplir les devoirs. La foi toute seule peut conserver ici la

vérité des idées et la force de l'expérience, en consacrant et les premiers principes de l'intelligence et la certitude des faits. Or, tous les faits du Christianisme sont liés à l'institution de l'Eglise et de son autorité ; un même apostolat, un même témoignage, une même origine, une même foi reproduisent les uns, établissent l'autre. Nous possédons ainsi une logique invincible ; nous vivons par la force d'un syllogisme tout divin, type suprême de philosophie véritable. Entendez-le ! Ce que Dieu même garantit et affirme est incontestable et certain. Or, Dieu, par les faits avérés de sa toute-puissance, garantit et prouve l'institution de l'autorité catholique annoncée, établie, exercée en son nom. Donc cette autorité est divinement certaine.

La conclusion serait-elle trop simple et trop évidente ainsi ? Peut-être. Messieurs, c'est fâcheux ; car c'est la vérité ; mais certes, la philosophie n'est pas seulement ce qui est obscur, incohérent et insaisissable. Vous le voyez, la philosophie pouvait légitimement réclamer les droits des idées ou vérités premières, les droits de l'expérience ou des faits. L'autorité catholique les sauve tous et les consacre par sa démonstration même.

3° *Droits de solution fixe sur les grandes questions religieuses.* Ici l'orateur nous montre avec la même clarté et la même vigueur, l'Église donnant de hautes et positives solutions sur la nature de Dieu, de l'âme et de ses destinées, sur le culte vrai à décerner au Créateur, sur les conditions de réconciliation et d'union avec lui, tandis que la philosophie se tourmente, se fatigue, et ne balbutie que des chimères ou des erreurs. Seule, l'Eglise affirme et définit tout sur ces points entres les académies flottantes, entre les philosophies divergentes et incertaines, entre toutes les ignominies de la pensée. Qu'on ne dise pas que dans ces solutions il se rencontre des mystères. Comment n'y en aurait-il point puisqu'il s'agit de l'infini ? Les mystères sont un nouveau bienfait : ils fixent à jamais l'esprit en présence des profondeurs divines, et ils sont les flambeaux du monde ; car la foi ne se borne pas à rallumer les flambeaux de la raison que nous avions éteints, elle y ajoute de nouvelles et célestes clartés.

4° *Droit d'un principe fécond de science, de civilisation.* Le principe de *science*, l'orateur le trouve dans le point de départ et les données fixes que l'Église fournit en définissant d'une manière certaine, Dieu, la création, l'âme humaine, son immortalité, sa liberté, sa fin dernière.

Quant au principe de *civilisation* et de *progrès*, la logique du libre examen,

dit l'orateur, et de l'indépendance absolue de l'idée humaine s'est pleinement produite et développée de nos jours dans la philosophie de Hégel et dans les philosophies analogues. Mais que sont ces philosophies? La subversion entière de toute réalité, et par suite de toute morale, de toute religion, de tout ordre social. Et les peuples remués jusque dans leurs fondemens, toutes les bases intellectuelles et politiques ébranlées, ne signalent que trop dans un grand nombre les effets de l'abandon funeste où l'on a prétendu laisser le pouvoir régulateur des croyances et des doctrines religieuses. Aussi, Messieurs, faut-il hardiment prononcer que l'autorité catholique est le palladium vrai et le gardien sauveur de la liberté même de penser; car elle lui évite *la folie*, ce qui est bien un grand service à lui rendre. C'est donc la raison elle-même qui accepte l'autorité catholique, qui l'accepte et l'embrasse étroitement, parce qu'elle la voit évidemment acceptable et certaine.... L'Eglise seule au monde lui apparaît remplissant réellement les conditions de cette autorité nécessaire. Antique, pure, sainte, le front ceint des gloires des martyrs et du génie, l'Eglise poursuit jusqu'à nous sa marche majestueuse et calme, au milieu des oscillations et des tempêtes. Elle tient déroulées dans sa main les traditions sacrées de l'Evangile et de l'histoire, qui ont marqué du sceau de l'institution divine son origine et sa durée. L'Eglise parle aux yeux, à la conscience, au bon sens, au cœur, à l'expérience; elle parle le langage des faits et des vérités définies qui rencontrent toujours dans les âmes sincères, avec le secours divin, un assentiment généreux et paisible. La raison, soutenue de la grâce, attache alors sûrement à la colonne de l'autorité les premiers anneaux de la chaîne; ses convictions les plus intimes s'unissent en Dieu même à la foi enseignée. L'homme, éclairé d'en haut, habite alors une grande lumière, loin du doute, loin des recherches et des anxiétés pénibles. Et c'est ainsi qu'à l'ombre de l'autorité catholique et de la doctrine, la société *s'avance* dans les voies régulières de la science et de la civilisation, de la force et de la prospérité véritables.

2e *Partie.* Dans cette partie il s'agit de prouver que ce que la philosophie n'obtient pas de l'Église, elle n'a pas le droit de l'exiger. Or, il y a six choses que l'Église ne veut pas accorder à la philosophie.

1° La *sanction de sa folle et déplorable prétention de tout recommencer et de tout créer de nouveau*, le monde, la vérité, la religion, Dieu, l'homme, la société et la philosophie elle-même; comme si rien n'avait été trouvé ni défini jusque-là, comme si l'humanité n'avait pas encore été enseignée.

2° La raison n'obtient pas de *professer l'indépendance absolue de*

l'idée humaine, en sorte que, dans le domaine de l'intelligence, Dieu soit l'inférieur, et la raison le maître. Non ; il faut savoir que Dieu règne, vérité souveraine, intelligence infinie, et qu'à tous ces titres il peut nous enseigner quand il lui plaît, et comme il lui plaît. Quoi ! nous pouvons révéler notre âme à nos semblables en toute liberté, et Dieu ne le pourrait pas? La prétention serait étrange.

3° La raison n'obtient pas d'*échapper sans cesse à la langue des faits, à des preuves immenses de tradition et d'histoire.* Le paralogisme et l'abus ne sont pas un droit. Mais non; on veut rêver à loisir, se bercer dans des nuages, construire *à priori* un monde et un christianisme aventureux et des systèmes sans fin, quand Dieu créateur et réparateur a bâti de ses mains l'univers catholique.

Prétendre, poursuit l'orateur, ne reconnaître d'autre voie ni d'autre guide en religion que la raison spéculative et l'abstraction vague, c'est se perdre comme la fumée dans les airs. Nous ne tarderons pas sans doute, Messieurs, à trouver des historiens qui traduisent de la sorte les faits de Charlemagne et de saint Louis en purs phénomènes de l'idée ou bien en météores atmosphériques. Ne l'oublions jamais ! Tâchons de vivre dans le monde positif et réel. Quand il s'agit donc d'une question de fait, la philosophie n'a pas le droit d'oublier l'histoire ou de la traduire en abstractions idéales.

4° La raison n'obtient pas non plus de *retrancher le lien étroit et nécessaire entre la vérité et la vertu.* C'est là le grand sophisme du jour. On prétend laisser la foi catholique et garder la morale; on se trompe, on ruine l'une et l'autre. Sans les dogmes, plus de base ni de sanction pour les préceptes. Ici l'éloquent orateur a payé un hommage bien mérité à la profonde et lumineuse dissertation du premier pasteur sur cette importante matière.

On l'a dit avec raison, s'écrie-t-il, une morale sans dogme est une justice sans tribunaux, une loi sans pouvoir ni sanction. Et tel est le grave enseignement qui, cette année, est descendu de la chaire pontificale. Vous ne sauriez trop relire, Messieurs, cette lettre pastorale qui a ouvert pour nous la sainte Quarantaine. C'est une des plus fortes, des plus utiles et des plus éloquentes doctrines que vous puissiez étudier.

5° La raison n'obtient pas la *liberté d'inventer un progrès du dogme et de la morale religieuse;*

La vérité est immuable comme Dieu même, son auteur et son type. Ou,

Dieu est venu, Messieurs, au secours de l'incertitude et de la mobilité humaine. Il a placé au milieu d'un horizon infini un centre immobile, l'autorité, et l'autorite révélée. Nul progrès ne peut la changer. Avec ces religions progressives de l'humanité, de l'idée, du socialisme, et je ne sais quelle autre encore, s'il fallait, pour avancer, changer à la manière dont les choses humaines, dit-on, progressent ici bas, grand Dieu! ce serait faire descendre trop bas et l'homme et son auteur ; l'homme, dont le besoin religieux serait alors le jouet légitime de toutes les influences et de toutes les rêveries passagères; Dieu, dont la connaissance, le culte, les lois, les éternelles prévisions seraient ainsi subordonnées aux variations des âges, aux chances des opinions, aux luttes et aux caprices des partis et des révolutions humaines.

Et si, par *le progrès*, on entend, comme il semble, une divinité qui se transforme fatalement et sans fin elle-même, et qu'on ne craint pas de nommer, à la vue d'une aberration si triste, d'une méconnaissance si profonde de l'humanité, je n'ai plus le courage de rien dire; je ne sais que m'affliger en silence. Non, non, ce progrès n'est pas un droit; il n'est qu'une parole violente, jetée contre l'Eglise, sans signification et sans fondement. Le progrès, Messieurs, est tout entier dans le retour à une foi immuable qui ramène sans cesse les esprits au foyer divin de toutes les lumieres.

6° Enfin la raison n'obtient pas le *droit à une indifférence totale, une égalité absolue de toute doctrine, de toute croyance et de toute Église.* Elle ne l'obtient pas parce que ce serait légitimer les plus monstrueuses contradictions, approuver les plus funestes conséquences, ce que l'orateur développe en ces termes :

Toutes les religions et tous les cultes, dites-vous, sont indifférens pour la conscience et pour le bonheur des peuples. Cette indifférence philosophique est même le grand trophée conquis par l'esprit moderne. Il en est ainsi, dites-vous! Alors, oui et non, affirmation et négation, schisme et unité, déisme et foi, panthéisme et christianisme, même l'athéisme, tout est uni, associé, confondu, également vrai, également sain, pur et bon. Telle est la logique d'une tolérance fausse et cruelle dont on fait si grand bruit. Plus donc de foi exclusive; à la bonne heure! Quoi que l'on puisse penser ou dire, c'est toujours une même religion, une même Église où tous les esprits sont réunis, fort étonnés, sans doute, de se trouver ensemble. Mais on ne voit pas que c'est là se former un Dieu pire que ceux du polythéisme. Dans le délire païen, toutes les folies, tous les crimes étaient du moins partagés entre la foule des dieux et attribués à chacun dans des degrés divers d'infamie; ici, le perfectionnement nouveau confondrait et réunirait dans un seul et même degré d'approbation et d'égalité divine toutes les contradictions, toutes les erreurs, toutes les va-

riations, toutes les ignominies, c'est-à-dire tout ce qu'il plairait aux hommes d'appeler religion et culte.

Messieurs, il faut plaindre ceux qui défendent avec tant d'ardeur un principe si fécond en déplorables conséquences. La vérité est une, essentiellement une, comme Dieu est un; elle est éternellement inconciliable avec le faux qui est son contraire. Vous ne voulez plus d'autorité, plus d'unité de foi et d'Eglise. Qu'avez-vous? Vous repoussez ces dogmes intolérans; ils attentent à la liberté de la philosophie et de la science. Ils arrêtent le développement de la civilisation et de l'amour vrai entre les hommes. Alors, il n'y a plus de liberté, de science, de vertu ni d'amour, que là où ne se trouve plus la vérité, où même elle devient impossible; oui, la vérité est impossible dans l'égalité prétendue de toutes les croyances et de tous les dogmes aux yeux de la conscience humaine.

Au contraire, l'unité catholique de foi et d'Eglise est le lien parfait de la société et de la charité de tous les hommes. Ceux qui croient, on les tient étroitement embrassés; ceux qui s'égarent, on les cherche; le zèle, amour véritable, les appelle, les attire par tous les efforts. Et telle est la raison même de la lutte soutenue avec constance par l'Eglise contre les séparations et les erreurs : elle mène et dirige ainsi avec force sa barque de salut parmi les naufrages et les tempêtes, afin d'arracher à la mort les victimes ballottées çà et là au gré de tous les vens.

Après avoir exposé avec cette lucidité et cette exactitude les devoirs et les droits de la raison, l'orateur s'adressant à l'esprit et au cœur de ses auditeurs les presse avec une ardente sollicitude de s'attacher à cette mère des hommes que nous appelons l'Église.

Messieurs, pourquoi donc ne pas monter sur la barque du salut? Pourquoi ne pas se jeter, enfant soumis, dans les bras de l'Eglise? Par l'assistance et la mission divine, elle a conquis tous les mondes nouveaux de la science et de la pensée; elle a dissipé un jour les ténèbres de l'erreur, comme le vent chasse devant lui les nuages; elle a présenté à l'homme, à côté des merveilles sublimes de la puissance et de la sagesse infinie, tout ce qui pouvait éclairer, relever la raison humaine et la satisfaire, en réglant le cœur, en calmant la conscience. Elle plaça des bornes salutaires, creusa un port tranquille pour le départ et le retour de l'intelligence, tout en laissant libre et ouvert aux investigations du génie le vaste océan des connaissances. Elle traça néanmoins la voie, imposa la loi de vie, et n'interdit aux hommes que le crime et le malheur. Telle apparaît dans la réalité l'autorité catholique. La philosophie qui la blasphème, la méconnaît. Qu'elle règne à jamais dans vos esprits et vos cœurs, cette autorité tutélaire! qu'elle veille sur les jours comptés de votre pélerinage; qu'elle soit

toujours pour vous le repos et l'abri dans les orages ! Messieurs, je connais vos cœurs, je sais les troubles de vos âmes ; vous me les avez souvent confiés. Entrez au port que l'Eglise vous ouvre : vous y trouverez la paix et le bonheur.

Dans sa 4e *conférence*, le P. de Ravignan se propose de traiter l'importante question, celle de savoir si *l'autorité de l'Église en matière de foi est certaine pour la raison.* Il est visible que de cette question en effet dépend toute la conduite ultérieure de l'homme. Or, pour arriver à la solution de ce problème, l'orateur établit les points suivants :

Il y a une triple voie par laquelle une vérité acquiert la certitude rationnelle ; c'est le triple procédé historique, scientifique et métaphysique. L'histoire procède par voie de témoignage ; la science par des théories ou des lois que fonde une puissante observation des faits ; la métaphysique par des raisonnemens tirés de l'essence même des choses.

Si par cette triple voie l'autorité de l'Eglise est démontrée souverainement raisonnable et certaine, il n'y a aucun motif de s'y soustraire, pour s'en aller encore errant dans les régions du doute. C'est donc, Messieurs, une étude profonde et sérieuse, quoique rapide, que je vous propose en ce moment : L'infaillibilité de l'Eglise, démontrée à la raison par le *procédé historique, scientifique* et *métaphysique*. Puissions-nous être ainsi de plus en plus affermis dans la foi de ce divin pouvoir !

Pour établir le 1er *point* l'orateur ne présente qu'un seul témoignage, celui que l'Église se rend à elle-même en se déclarant infaillible. Il en fait sentir toute la valeur, et surtout ce qui la distingue des autres religions quand elles parlent d'elles-mêmes.

Le voilà, dit-il, Messieurs, ce seul et grand témoignage qui se prouve réellement lui-même par tous les caractères glorieux qui l'accompagnent. Quand la raison attentive contemple ce spectacle frappant d'une société dont la nature constitutive est l'universalité, dont le fondement est un fait attesté d'infaillibilité divine, dont la langue est l'unité, alors on doit sentir profondément en son cœur ou le bonheur ou le besoin d'être catholique. Mais on comprend aussi que rien ici bas ne saurait entrer en comparaison avec le témoignage de l'Eglise.

A proprement parler, Messieurs, l'Église catholique est la seule au monde qui s'affirme comme ayant par le fait divin une autorité hiérarchique infaillible. Loin d'elle, ce sera surtout l'individualisme qui s'affirmera lui-même, se condamnera par cela seul.

De plus, l'Eglise affirme et atteste un fait. Les autres religions, toujours sujettes à l'incertitude et à l'arbitraire, énoncent des opinions. Quel fait propre et spécial attestent le protestantisme et le schisme grec comme tels? Aucun. Et ce qu'ils prétendent garder d'un christianisme premier ne leur appartient pas; ils sont d'hier. Le mahométisme et le bouddhisme ne sont pas non plus des religions de faits et de témoignages. Le bouddhisme n'a qu'une terminologie sans la moindre histoire attestée d'action divine. Le mahométisme se réduit à un naturalisme brutal. La mission de son prophète n'a d'autre témoin que lui-même et son livre, son livre qui raconte quelques merveilles du genre de celle-ci : « Un jour la lune descendit dans la poche de Mahomet. » Ici, point de témoignage, d'histoire, ni de faits divins au sens dans lequel le témoignage de l'Eglise est complétement historique ; vous l'avez vu.

Hors de l'Eglise, rien n'est universel, pas plus qu'historiquement divin. L'Eglise a seule en propriété ce principe de catholicité ou d'universalité qui parle et qui s'affirme en se prouvant dans son témoignage. Messieurs, tout ce que les hommes peuvent produire, entendez-le, ce sont des religions nationales, et la chose est assez facile avec l'égoïsme, le pouvoir et les passions. Dieu seul a pu contre les intérêts, les passions et la puissance concevoir et établir le droit et le fait de l'universalité ; cette force et cette nature d'une foi qui ne se renferme dans l'enceinte d'aucune limite de lieu ni de tems, mais appelle à soi tous les hommes. La nationalité en religion est une injure cruelle et une évidente erreur. Car il n'y a devant Dieu ni Juif, ni Gentil, ni Barbare, ni nation ; en Dieu, tous les hommes sont un, et la religion doit être une et universelle comme Dieu et la vérité. Excepté le catholicisme, dont le nom seul est une preuve, toute religion est restreinte, égoïste, nationale ; elle exclut réellement et proscrit le principe de la grande fraternité humaine et religieuse : elle est donc une erreur. Voyez cependant l'injustice. On dit : « L'Eglise catholique est exclusive et barbare » Messieurs, elle est seule universelle ; seule, elle appelle dans le sein même de l'unité tous les hommes, et les convie au banquet divin de la vérité.

L'orateur prouve ensuite le 2e *point*, c'est-à-dire que l'infaillibilité de l'église est appuyée sur une certitude *scientifique*, en fesant voir que cette infaillibilité seule explique l'histoire de l'humanité, qui sans elle serait une énigme sans solution.

Si l'Eglise a menti, c'est-à-dire si elle n'est pas infaillible quand elle l'affirme, tout est inexplicable dans le monde, tout : le catholicisme entier n'est alors qu'une imposture. Si l'Eglise n'est pas infaillible, pourquoi les philosophes ont-ils quitté pour elle l'école du divin Platon, les douceurs de la vie et les attraits de l'erreur païenne ? Pourquoi tant de combats, tant de victoires,

tant de couronnes? Pourquoi enfin la conversion de l'univers? Si l'autorité de l'Eglise n'est point divine et infaillible, d'où vient que les premiers conciles tenus en Orient font loi partout? Comment y a-t-il des hérésies? par quel hasard celles-ci frappées d'anathème vont-elles s'affaiblissant, se divisant, pour mourir et disparaître? Si une autorité véritablement divine ne veille au dépôt de la foi, qu'on nous explique comment l'Eglise catholique dure encore, malgré la coalition de tous les intérêts et de toutes les passions.

L'unité de foi dans une société dont l'univers est la patrie et la demeure. Il y a là, Messieurs, un fait, un phénomène qui, à lui seul, suffirait pour tout prouver. Il est trop évidemment surnaturel et surhumain. Une autorité est divine quand elle conserve l'unité véritable de croyance parmi tant de nations diverses et dans tout le cours des siècles. Ce fait n'appartient qu'à l'autorité catholique; il est inexplicable à jamais sans elle. Que si ailleurs on paraît s'entendre quelquefois, mais dans des bornes, dans un tems et un nombre restreints, ou en examinant de près on trouvera qu'il n'y a pas de foi ni de doctrine proprement dite, comme dans les religions de l'Inde et dans les malheureux démembremens du schisme Slave, où un fatalisme sensuel a courbé et abruti les âmes comme dans l'Islamisme. Quant au rationalisme protestant, il est la division même en principe et le côté faible de l'intelligence livré à tous les écarts.

L'Eglise possède une infaillible autorité, centre et foyer des croyances chrétiennes; les faits s'accordent et s'expliquent, et les lois d'une étonnante gravitation intellectuelle sont ainsi connues. Oui, avec l'autorité infaillible et divine, le catholicisme n'est pas une imposture, la philosophie est amenée à la foi, le monde renouvelé, le martyre raisonnable, les conciles obéis, les hérésies abattues, la durée de l'Eglise invincible, son unité indissoluble, la science et la civilisation fécondées, la morale assurée, la paix des consciences profonde et certaine, tous les fruits de sanctification et de salut versés abondamment sur les peuples.

Qu'il n'y ait plus d'autorité catholique et infaillible dans la foi, le monde est un chaos, le christianisme un mensonge, l'héroïsme une folie, la civilisation une erreur ou un hasard, l'Eglise, sa durée, son unité des phénomènes contre nature et contre toute raison.

Le procédé scientifique est certain; il faut conclure : L'Eglise est infaillible; car c'est le seul système qui explique les faits.

Enfin, quant au 3e *point*, c'est à-dire que l'infaillibilité de l'Église est prouvée par la *certitude rationnelle ou métaphysique*, l'orateur l'établit par les trois considérations suivantes :

1° L'humanité doit être enseignée; sans quoi les peuples errans seraient

abandonnés comme de misérables jouets à toutes les incertitudes et aux variations continuelles des opinions humaines. Dieu manquerait de Providence ; il eût fatalement livré sa créature intelligente et raisonnable à toutes les contradictions et à toutes les erreurs, s'il ne lui avait donné un maître certain, infaillible, toujours présent, toujours vivant comme l'humanité.

2° Il faut la société spirituelle et religieuse bien plus encore qu'il ne faut la société matérielle et politique ; car il faut régir, cultiver, sanctifier les âmes elles-mêmes, descendre dans la conscience, y prescrire l'accomplissement des devoirs, et conduire l'homme à sa fin dernière et divine. Or, la société politique, par sa nature même et sa destination, n'atteint pas ce but.

3° Dieu donna la vérité à la terre : pourquoi sans cela aurait-il créé l'intelligence? En donnant la vérité, ou il en livra la détermination au jugement de chacun pour la voir bientôt détruite, suivant les vicissitudes des opinions humaines : blasphème horrible! ou il voulut conserver la vérité, et alors il établit l'autorité, qui peut seule être souveraine des esprits et leur imposer la la vérité, l'autorité infaillible. Telle est l'Eglise, réalisation des desseins du Dieu créateur et réparateur, après la longue et nécessaire expérience des aberrations libres de l'homme. Enfin, Dieu bon, Dieu sage, Dieu ami de l'homme, Providence des forts qui en ont plus besoin encore, a dû à tous le moyen sûr et facile de connaître et de garder la vérité. Or, quel est ce moyen? L'autorité infaillible et certaine.

Dans sa *péroraison* l'orateur demande surtout à ses auditeurs de montrer de l'énergie et du courage dans la recherche de la vérité.

Ici, Messieurs, avec la droiture des intentions, il manque donc encore une condition pour croire ; il manque le courage. Et il faudrait savoir que l'orgueil qui nous enchaîne n'est qu'une lâcheté. Le courage, l'humilité respectueuse et libre à la fois, qui s'affranchit de toutes les préoccupations et de tous les engagemens, s'incline seulement devant les faits et les témoignages irrécusables, langue de Dieu parlant à l'homme, mais s'incline courageusement devant eux, puis, se relevant pour faire tête à l'orage, combat le vice, repousse l'erreur avec toutes les armes de la foi et de l'amour, et se repose en attendant la Jérusalem céleste dans le sein de cette glorieuse Eglise que ses prophètes, ses martyrs, ses héros et ses docteurs, que la succession inviolable de ses pontifes depuis les saints apôtres, et les cris même des hérésies expirantes nous montrent élevées sur le sommet de la montagne, recevant les hommages du genre humain et possédant la plus haute, la plus grande, la plus infaillible autorité.

(*La suite au prochain cahier.*) A. B.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 53. — Mai 1844.

Philosophie Catholique.

THÉODICÉE CHRÉTIENNE,

Ou comparaison de la notion chrétienne avec la notion rationaliste de Dieu,

PAR M. L'ABBÉ MARET.

Troisième article [1].

ERREURS DU RATIONALISME MODERNE SUR L'ORIGINE DU DOGME DE LA TRINITÉ.

Examen des trinités hindoue et platonique. — Le dogme chrétien n'est pas une transformation des doctrines du polythéisme. — Son origine dans la révélation et les écritures divines. — Communication des doctrines hébraïques aux autres peuples. — Preuves de la perpétuité et de l'immutabilité du dogme de la trinité dans l'Eglise.

« Lorsque l'intelligence, dit M. Maret, éclairée par la lumière de la révélation, cherche dans une profonde méditation à s'élever à la pure notion de Dieu, elle voit successivement disparaître toutes les conditions de l'existence des êtres finis; elle voit, avec une évidence absolue, qu'aucune de ces manières d'être ne peut convenir à l'infini. Il se dégage de toutes les conditions de contingence, de divisi-

[1] Voir le 2e article, n° 51, ci-dessus, p. 212.

bilité, de succession ; il se dégage de l'étendue et de la matière, de l'espace et du tems, du monde des corps et du monde des esprits[1]. »

Néanmoins, quelque sublime que soit la vue simple, l'affirmation de l'existence et de l'infinité de Dieu, l'intelligence aspire à une connaissance plus distincte; elle voudrait surprendre, dans son essence, le mystère de la vie divine. Eh bien ! Dieu a daigné nous le dévoiler; nous savons que son *unité* est une *trinité*. Nous catholiques, nous attribuons à la révélation l'origine de ce dogme, base fondamentale du Christianisme, complément nécessaire de l'idée de l'Être suprême. Le rationalisme moderne, au contraire, nous le présente comme une conception purement humaine. Il ne parle pas, il est vrai, de ce mystère auguste avec le cynisme éhonté du 18e siècle. L'école de Voltaire, dans sa langue impie, l'appelait, comme on le sait, une *bagatelle ;* ses *disciples* tiennent un langage plus modéré, plus respectueux en apparence : il est devenu pour eux la loi fondamentale de la vie. Aussi, quel empressement, quel zèle pour découvrir et constater cette loi ! Les vingt dernières années ont vu éclore une demi-douzaine de trinités ; qui n'a pas entendu parler de la trinité hégélienne, de la trinité saint-simonienne, des deux ou trois trinités progressistes, de la trinité de M. Cousin....? Toutes ces théories sont, pour l'école rationaliste, des perceptions plus ou moins complètes de la loi fondamentale de la vie. Le sentiment de cette loi, s'il faut l'en croire, est inhérent à l'esprit humain. Aussi la notion de la trinité est un développement naturel de ses pensées. On soutient donc qu'elle se trouve au fond des religions et des philosophies de l'ancien monde; on ajoute que la conception chrétienne est une transformation des dogmes antiques, une forme passagère que la pensée humaine a revêtue : un jour, elle l'échangera contre une forme nouvelle plus parfaite.

Avant d'examiner la valeur de ces assertions, faisons une remarque importante : nous ne sommes pas forcés de soutenir que le dogme de la Trinité ait été complétement inconnu avant notre ère. Si l'on en découvre des traces dans les livres sacrés de l'Inde, de la Chine, de la Grèce, etc., dans les écrits de leurs poètes et de leurs

[1] P. 215-16.

philosophes, ces traces ne prouvent pas qu'il soit le produit naturel de l'esprit humain; elles confirment, au contraire, un des principaux enseignemens du Christianisme. Il nous apprend, en effet, qu'une révélation primitive a éclairé le berceau du genre humain; que Dieu, pendant le cours des siècles, n'a pas cessé de faire luire le flambeau de cette révélation sur les saints patriarches. Leurs descendans, en se dispersant par le monde, ont emporté et répandu sur leurs pas ces vérités ainsi dévoilées. Sans doute, ils n'ont pas su conserver intact le précieux dépôt qui leur était confié; ils ont altéré les traditions divines, ils les ont enveloppées de mensonges et de ténèbres; cependant, ils ne les ont pas entièrement étouffées, elles percent encore à travers les erreurs populaires et les fausses théories des philosophes. Nous pouvons donc soutenir qu'une notion plus ou moins explicite de la Trinité faisait partie de cette révélation primitive : la croyance de la Synagogue ne laisse aucun doute sur ce point [1]. Ainsi tombée dans le domaine de la tradition, elle a dû pénétrer dans les spéculations théologiques et philosophiques de l'ancien monde. Il serait donc tout naturel de rencontrer des traces de ce dogme au sein du Paganisme; mais quand on les examine attentivement, on les trouve si obscures, si éloignées du dogme catholique, qu'il est impossible de le considérer comme leur développement.

Cela posé, voici la question qui se présente : le dogme chrétien de la Trinité est-il une transformation des doctrines du polythéisme? Pour la résoudre, il est nécessaire de connaître ces doctrines. Mais, comme une étude générale serait immense, il faut s'attacher aux principales. En Orient, nous interrogerons donc un seul peuple, le peuple hindou; en Grèce, un seul philosophe, Platon. Les doctrines

[1] Saint Jérôme, expliquant les différences qui existent entre le texte hébreu et la version des Septante, atteste la croyance des Juifs à la Trinité : « Denique ubicumque sacratum aliquid scriptura testatur de Patre et Filio et » Spiritu sancto, aut aliter interpretati sunt, aut omnino tacuerunt, ut et regi » satisfacerent, et arcanum fidei non vulgarent. » *Præfatio in pentatheuchum* ad Desiderium. — Nous reviendrons sur la croyance de la Synagogue en rendant compte de l'ouvrage de M. Drach : *De l'harmonie entre l'Eglise et la synagogue.*

de ce peuple nous donneront l'esprit de toutes les traditions théologiques du polythéisme, et les théories de ce philosophe nous feront connaître les plus hautes spéculations de la pensée humaine.

Stuhr distingue deux époques dans la religion des Hindous. La partie la plus ancienne des Védas et le code de Manou sont les monumens de l'époque védique ou primitive; les Pouranas, ceux de l'époque héroïque ou mythologique. Une seule question doit nous occuper ici : la notion de la Trinité se trouve-t-elle dans la religion hindoue? Quelle est cette notion? Étudions d'abord l'époque primitive.

D'après le Rig-Véda, avant toutes choses existait un premier principe, espèce de dualité composée de *lui* et d'*elle*. Pendant son sommeil, un désir se forma dans son intelligence : il voulut se produire au dehors; de ce premier désir procédèrent d'abord la multitude infinie des divers pouvoirs créateurs, et ensuite la diversité non moins grande des phénomènes de l'univers [1].

Un autre récit nous présente la création comme un vaste sacrifice, la divinité comme la substance universelle, comme la victime qui s'immole pour donner naissance au monde; elle devient ainsi successivement tous les élémens et tous les êtres : de là leur personnification et leur panthéification [2]. Aussi, les divinités secondaires pullulent

[1] « Alors il n'y avait ni être, ni non-être; ni monde, ni ciel, ni rien au-dessus..... ni eau, chose profonde et redoutable (*ou plutôt*: mais quelque chose de sombre et de terrible, *comme le néant*); la mort n'existait point encore, ni l'immortalité, ni la distinction du jour et de la nuit. Mais IL (*Tad*) respira sans souffler, seul avec ELLE (*Swadha*, la même que *Maya*) qui habitait en lui. Autre que lui, rien n'existait qui depuis ait existé. Il n'y avait que ténèbres (*tama*); tout était enveloppé de ténèbres, tout était confondu *comme dans les eaux*. Mais cette masse couverte d'une écorce (ou coquille) fut créée par le pouvoir de la contemplation. Le désir (*cama*, l'amour) fut d'abord formé dans son esprit, et il devint la semence primitive de la génération.... Cette semence productive devint autrefois providence ou âmes sensibles, et matière ou élémens; *elle*, qui est soutenue par *lui* dans son sein, fut la partie inférieure; et *lui*, qui observe, fut la partie supérieure. » *Rig-Veda*, cité par Colebrooke, *Notice sur les Védas*, et par Guigniaut, *Notes sur Creuzer*, t. I, 2e part., p. 606, note 6.

[2] « Cette victime était liée avec des liens de chaque côté, et étendue par les

dans les Védas ; leur nombre égale celui des phénomènes naturels. On les a réduites à trois classes, représentées par le feu (*Agni*), l'air (*Váyou*) et le soleil (*Aditya*) ; ces trois dieux ne forment qu'une seule divinité, la grande âme, *Mahân-atma*.

« Si donc on s'en rapporte aux gloses jointes aux textes des Védas, il y aurait, dans ces livres sacrés, un Ternaire de forces divines, le feu, l'air et le soleil ; et ces trois divinités se confondraient dans une unité commune, le grand Tout, la substance universelle [1].

Nous retrouvons la même doctrine dans le code de Manou : un principe suprême qui s'émane en des productions toujours décroissantes, et une mythologie composée de dieux, de demi-dieux, de génies, de géans, etc. Tous ces êtres apparaissent comme des personnifications des attributs divins et des élémens terrestres [2]. « On y

efforts de cent et un dieux, qui lièrent, façonnèrent et placèrent la chaîne et la trame. — Le premier mâle étendit et enroula cette toile, et la déploya dans le monde et dans le ciel.... Quelle était la dimension de cette victime que tous les dieux sacrifièrent : quelle était sa forme ? quel était le motif, la mesure, l'oblation et la prière ? D'abord fut produite *Gayâtri*, accompagnée du feu ; ensuite le soleil, *Savitri* accompagné d'*Ouchnih* ; ensuite la lune splendide, avec *Anouchtubh* et avec les prières.... Tous les élémens, les sages et les hommes furent formés par ce sacrifice universel. » *Notice sur les Védas*, par Colebrooke.

[1] *Théod. chr.*, p. 226.

[2] Voici la cosmogonie du code de Manou : « Avant toutes choses était l'Être des êtres, Brahm, Brahm-Maïa. Alors il n'y avait ni être, ni non-être, ni monde, ni ciel, ni terre, ni la vie, ni la mort : il n'y avait que ténèbres profondes.. . Soudain parut l'Être subsistant par lui-même (*swayambouva*), le même que *Brahm*, l'auteur et le principe de tous les êtres, éternel, invisible, incompréhensible, et il dissipa les ténèbres. *Ayant résolu de tirer toutes choses de sa propre substance*, il creusa d'abord les eaux et il y déposa une semence féconde, un œuf d'or resplendissant comme le soleil, dans lequel *Brahmâ*, le premier des trois principaux pouvoirs créateurs, prit naissance par sa propre énergie. — Ces eaux ont été appelées *Nârâs* parce qu'elles étaient la production de Nara (l'esprit divin) ; et parce qu'elles ont été le premier théâtre du mouvement (*ayana*) de *Nara*, ou esprit divin, celui-ci a été surnommé *Narayana*, esprit divin qui se meut sur les eaux.... Ce dieu étant demeuré une année de *Brahmâ* dans l'œuf divin qui flottait sur les eaux, à la

« reconnaît, dit M. Maret, les créations fantastiques d'une imagina-
» tion déréglée. »

Tel est le dogme fondamental de la religion hindoue à sa première époque, d'après ses monumens sacrés. Au milieu de cet amas incohérent de vérités et de fables; au milieu de la divergence des interprétations qu'on a essayées, une chose est certaine : la doctrine de l'émanation forme le fond de ce système. On y voit la confusion de Dieu avec le monde. L'univers n'est pas tiré du néant par une puissance infinie, qui reste toujours au-dessus de ses productions et distincte de son œuvre. Brahma fait émaner le monde de sa propre substance, il passe dans le monde et dans tous les êtres. Il se perd dans cette multiplicité infinie pour se retrouver ensuite et rentrer en lui-même par l'absorption finale de tout ce qui est émané de lui. Très conséquemment à cette vue, la nature est divinisée et adorée dans toutes ses parties.

Comment trouver dans ce système la vraie notion de la Trinité? L'on cherche en vain; l'on voit bien, il est vrai, une distinction entre *Brahm*, l'être latent, l'être caché dans ses ténèbres divines, et *Brahma*, l'être actif et producteur du monde; l'on voit bien que *Brahma* devient créateur par l'intelligence et la pensée; mais cette distinction n'implique pas deux personnalités dans l'Être divin; ce sont deux aspects divers, deux états différens, et voilà tout. N'est-il pas évident

fin le pouvoir suprême le divisa, par sa seule pensée, en deux parties dont il fit le ciel et la terre, et plaça au milieu d'eux l'atmosphère et le réservoir permanent des eaux. — Après cette première création, *Brahmâ* exprima de l'âme suprême (Paramâtmà, *l'âme de l'univers*) sous la forme de la lumière éthérée, l'intelligence instinctive ou le sentiment (manas, *mens*) qui existe et n'existe pas par elle-même, et de cette intelligence (il fit sortir) la conscience ou sentiment du moi (*ahankâra*), qui conseille intérieurement et qui gouverne, le grand principe intellectuel (*mahat*), toutes les autres formes vitales revêtues des trois qualités (la bonté, la passion, l'obscurité) et les cinq organes des sens, destinés à percevoir les objets extérieurs et sensibles.

« Ensuite Brahma créa les cinq particules subtiles de cinq élémens, l'éther, l'air, le feu, l'eau, la terre; enfin, avec ces principes et ces élémens, il forma tous les êtres. » *Mânava-dharma-sâstra* ou *Lois de Manou*, traduites par M. Loiseleur-Deslongchamps, liv. I, c. Ier.

aussi que ces innombrables émanations de l'essence divine rendent toute vraie Trinité impossible? Et même, quand on admettrait des émanations plus parfaites les unes que les autres, quand on placerait à la tête de toutes les émanations secondaires ce Ternaire de forces divines que nous avons signalé, d'après les gloses, et d'où tout le reste dériverait, on n'aurait rien gagné; car dès qu'on divise l'Être divin, dès qu'on fait partager l'essence divine par la multiplicité créée, on rend impossible toute vraie Trinité[1]. »

Si nous étudions la religion des Hindous pendant la seconde époque, nous voyons se dessiner d'une manière plus tranchée la réduction des émanations principales à un Ternaire primitif. On connaît leur *Trimourti*, composée de Brahma, de Vichnou et de Siva; on sait que son introduction dans leur religion est relativement moderne. Vichnou et Siva ne jouent, en effet, presque aucun rôle dans les Védas et le code de Manou; on fait à peine allusion à leurs cultes qui plus tard sont devenus dominans dans l'Inde. Quant à l'origine de cette Trimourti, voici comment on l'explique : les historiens modernes la regardent comme une invention philosophique et politique des Brahmanes; ils l'auraient imaginée comme un moyen de transaction et de tolérance entre trois cultes rivaux. Quoi qu'il en soit, une appréciation rapide de la Trimourti suffira pour le but que nous nous proposons.

« Nous avons vu que *Brahm*, lorsqu'il devient créateur, prend le nom de Brahma. *Brahma* est l'énergie créatrice, la première force, et, en même tems, la chose créée elle-même. Pour durer, cette création de Brahma demande une action conservatrice et protectrice; de là une seconde énergie, qui conserve et perpétue les formes produites par l'acte créateur. Cette seconde énergie est personnifiée dans *Vichnou*. Cependant tout naît pour mourir; la vie n'est qu'une suite

[1] P. 228-29. — « Dans cet exposé, dit M. Maret, nous avons admis avec la généralité des interprètes que le fond des doctrines védiques était un système unitaire. Mais peut-être pourrait-on soutenir avec autant de raison que le dualisme en était l'essence. En effet, pourquoi *Lut* et *Elle* dans la cosmogonie du Rig-Véda? Pourquoi *Brahma* et *Atma* dans celle de *Manou*? Y aurait-il là quelque trace d'une matière nécessaire et éternelle? » *Ibid.*

de changemens et de transformations. Il y a donc une troisième énergie qui détruit pour renouveler; il y a le terrible *Siva*, dieu de la mort et de la destruction. Chacune de ces trois énergies personnifiées et déifiées a auprès d'elle une compagne, une déesse, qui reproduit des qualités analogues à celles du dieu; et de leur union proviennent des générations infinies de dieux secondaires. On reste confondu devant la quantité de fables que l'imagination des Hindous a enfantées sur ces trois divinités et leur progéniture. Dans ces récits, elles paraissent absolument distinctes entre elles, puisqu'elles se font des guerres cruelles et cherchent à se détruire. Après avoir poursuivi longtems le vieux Brahma, comme un être dégradé, comme un scélérat, les dieux plus nouveaux, Vichnou et Siva, sont même parvenus à le chasser de son trône, et son culte est presque entièrement aboli dans l'Inde. Du reste, ces trois divinités paraissent toujours subordonnées au dieu suprême, et sous sa dépendance absolue.

» N'est-il pas évident que cette Trimourti inférieure au dieu suprême; cette Trimourti, simple personnification des trois attributs de production, de conservation et de destruction, rapportés à la cause suprême confondue avec le monde et la vie universelle, n'a aucun rapport avec la Trinité véritable?... Aussi, qu'est-il sorti de cette théologie hindoue? le panthéisme le plus absolu qui jamais ait paru, le panthéisme védantiste; et ce panthéisme est la doctrine orthodoxe de l'Inde. — Quand donc on répète avec tant d'assurance, que le dogme du Verbe et de la Trinité est l'essence de la religion des hindous, ne mérite-t-on pas des reproches d'ignorance, de légèreté ou de mauvaise foi? Si l'on découvre çà et là, dans leurs traditions, quelques traces de vérités plus hautes, quelques rapports avec des mystères plus saints, ces restes sont là comme des idées étrangères qui ne se lient pas, qui ne se marient pas avec le système prédominant, et ne peuvent se fondre avec lui; ils seraient tout-à-fait méconnaissables, si on n'empruntait pas ailleurs la lumière qui peut les faire reconnaître [1]. »

L'étude des religions de l'Égypte, de la Perse, de la Grèce, etc., nous conduirait au même résultat; partout se présente un même

[1] *Théod. chr.*, p. 231-33.

thème, diversement modifié, mais identique quant au fond... La philosophie antique n'est pas moins impuissante que la théologie à donner une vraie notion de la Trinité.

Interrogeons son représentant le plus illustre, Platon. Le disciple de Socrate a reproduit, comme on le sait, les doctrines d'Orphée et de Pythagore; nous trouverons donc dans ses ouvrages la philosophie théologique la plus élevée de l'antiquité.

Et d'abord, s'il y a une Trinité dans le platonisme, quand l'a-t-on découverte? c'est après la diffusion du christianisme et du dogme de la Trinité dans le monde, au second siècle de l'ère chrétienne, cinq cents ans après Platon. — En second lieu, quelle est-elle? car autant d'interprètes, autant de Trinités. « Ainsi, au 2e siècle de notre ère, Alcinoüs prétendit trouver dans Platon une sorte de trinité, dont les trois personnes sont : 1° l'intellect suprême, père du monde; 2° l'intellect de l'âme, auteur du monde; 3° l'âme du monde elle-même. Seulement, il n'est pas clair qu'Alcinoüs considère ces trois personnes comme un seul dieu. Remarquons que les deux premières sont ce que les Néoplatoniciens postérieurs ont nommé νοῦς ὑπερκόσμιος, et νοῦς ἐγκόσμιος.

» Numénius d'Apamée, au commencement du 3e siècle, distinguait trois personnes divines, savoir : 1° le père du monde, c'est-à-dire sans doute le premier principe, l'unité, le souverain bien; 2° l'auteur du monde, c'est-à-dire le δημιουργικός νοῦς; 3° le monde lui-même. Mais Proclus nous dit que Numénius considérait ces trois personnes comme trois dieux. Le même Numénius, et Amélius Gentilianus après lui, divisaient la seconde personne en trois νόοι δημιουργικοί, savoir : 1° l'animal en soi, αὐτόζωον, roi, qui veut; 2° celui qui contient les idées, architecte, qui ordonne; 3° celui qui voit les idées, ouvrier, qui exécute [1]).

» Plotin, au milieu du 3e siècle, admettait, comme Alcinoüs, l'existence du νοῦς ἐγκόσμιος et de la ψυχὴ ἐγκόσμιος, c'est-à-dire de l'âme du monde et de son intellect; mais il ne les considérait pas comme faisant partie de la Trinité divine, dont les trois personnes étaient, suivant lui, 1° l'unité absolue τὸ ἕν ἁπλῶς; 2° l'intellect supé-

[1] V. Proclus, *sur le Timée*, p. 93, 110, 121, 268.

rieur au monde, νοῦς ὑπερκόσμιος; 3° l'âme universelle du monde intelligible, ψυχὴ τῶν ὅλων [1]. Evidemment les deux premières personnes de la Trinité de Plotin sont le résultat d'une distinction établie dans la première personne de celle d'Alcinoüs. La troisième est de l'invention de Plotin : il la considère spécialement comme étant l'auteur et le père du monde, le δημιοῦργος ; et il la subdivise elle-même en trois personnes, savoir l'être, la pensée et la puissance. Il subdivise aussi le νοῦς ὑπερκόσμιος, en deux personnes, l'être et la pensée.

» Suivant Proclus, la première hypostase est l'unité, τὸ ἕν ; c'est elle qui produit la matière première [2]. La seconde hypostase est l'essence intelligible, qui est elle-même une triade composée de l'être en soi, de la vie et de l'intellect supérieur du monde, νοῦς ὑπερκόσμιος [3]; c'est cet intellect qui est l'auteur et le père du monde, le δημιοῦργος [4]; et le δημιοῦργος lui-même se décompose en trois δημιοῦργοι [5]. Mais ce n'est pas tout: parallélement à l'ordre *intellectuel*, νοέρον, auquel le δημιοῦργος appartient, il faut considérer l'ordre *intelligible*, νοητόν. Le premier de ces deux ordres dérive de l'être en tant qu'intelligent ; le second, de l'être en tant qu'intelligible. Le second ordre est supérieur au premier. Or, le modèle du monde, παράδειγμα, y tient le même rang que le δημιοῦργος dans l'autre ; donc le modèle est supérieur au père du monde. Enfin, il y a un ordre intermédiaire, qui dérive de l'être en tant que vivant, et dans lequel *l'animal en soi*, αὐτόζωον, tient le même rang que le père et le modèle dans les deux autres [6]. Tant s'en faut que là s'arrêtent les subdivisions de la se-

[1] V. Plotin, *Ennéades*, III, l. V, c. 2; V, l. I, c. 6; *Des trois hypostases*, dans Eusèbe, *Prépar. év.*, XI, 17, p. 355-356; Paris, 1628, et Proclus, *sur le Timée*, p 93, 94, 98.

[2] *Sur le Tim.*, p. 117.

[3] V. *ibid.*, p. 267 ; *Théol. suiv. Plat.*, l. III, c. 9 ; l. IV, c. 1. Cf. la dissertation de M. Berger, intitulée : *Proclus, exposition de sa doctrine* ; Paris, 1840, V. surtout p. 46 et 51.

[4] *Sur le Tim.*, p. 22 et p. 91-93.

[5] V. Proclus, *Théol. suiv. Plat.*, l. V, c. 16.

[6] *Sur le Tim.*, p. 22. 24, 95-99, 102, 103, 120, 136, etc.; *sur le Parm*, t. IV, p. 115; *Théol. suiv. Plat.*, l. III, c. 15 : l. IV, c. 15; *Élém. de théol.*, prop. 160.

conde hypostase ; car, suivant Proclus, dans chaque subdivision, il faut considérer le fini, l'infini et l'union du fini et de l'infini [1]. La troisième hypostase principale est l'âme en tant que divine et *imparticipable*, ἀμέθεκτος ; mais elle n'est elle-même que le premier terme d'une série dans laquelle on rencontre l'âme du monde, plus bas les âmes des astres, plus bas encore celles des hommes et des animaux [2]. »

S'il faut en croire les Néoplatoniciens, toutes ces théories contradictoires se trouvaient dans Platon. Pour les justifier, on torturait ses écrits. Ses nouveaux disciples présentaient comme une personnification, comme une hypostase divine, ou du moins comme une subdivision d'hypostase, chaque attribut, chaque opération du Dieu suprême, signalés par leur maître. On sait quel était le but de tous ces efforts : les philosophes païens voulaient opposer à la Trinité chrétienne une trinité philosophique et platonique qu'on jugeait supérieure. — Les pères de l'Église, il est vrai, signalèrent aussi à la même époque, certains rapports entre les théories platoniciennes et la doctrine chrétienne. Ainsi, saint Justin et saint Augustin trouvaient dans Platon des traces des deux premières personnes de la trinité, et Théodoret [3] y reconnaissait volontiers une ébauche de la troisième personne elle-même. Mais remarquons combien leur point de vue différait de celui des philosophes païens : tous ne voyaient dans les écrits du disciple de Socrate qu'une réminiscence de la révélation primitive, qu'un faible écoulement de la vérité manifestée clairement par le christianisme.

Après ce coup d'œil jeté sur les interprétations si diverses de la doctrine de Platon, nous n'entrerons pas dans la discussion des textes apportés par les Néoplatoniciens à l'appui de leurs assertions [4] ; nous

[1] *Théol. suiv. Plat.*, l. III, c. 9, 11, 12, 13, 14 ; *sur le Parm.*, t. VI, p. 64.

[2] *Élém. de théol.*, prop. 184, 185 ; *sur le Parm.*, t. IV, p. 172. Ap. M. H Martin. *Études sur le Timée de Platon*, t. II, note 29, p. 53-54.

[3] *Therapeut.*, l. II ; *œuv.*, t. II, p. 496.

[4] MM. Bonnetty et Seguier-Saint-Brisson ont consacré deux articles à l'examen de ces textes. Voir *Annal. de philos. chr.*, 3e série, t. II, p. 93 et 437.

nous bornerons à quelques remarques portant sur l'ensemble de son système.

Dans ce système, deux points sont certains : la nécessité de la matière incréée, et l'infériorité de l'âme du monde au Dieu suprême. Un troisième point paraît très-probable : Platon reconnaît aux idées une existence absolue, indépendante de Dieu ; elles lui servent de modèle dans son action organisatrice du monde [1] Or, « avec ces trois principes, toute vraie trinité, et même toute vraie notion du verbe sont impossibles.

» D'abord le principe de l'éternité de la matière introduit dans les doctrines de Platon un véritable Dualisme incompatible avec la Trinité. Ensuite, si les idées sont distinctes de Dieu, la raison divine n'ayant plus son objet en elle-même, n'est plus la raison parfaite et infinie : elle ne peut être le λογος véritablement divin.

» Mais, à la faveur d'une supposition gratuite, et contredite par des textes nombreux, admettrait-on que Platon a placé les idées dans la raison divine, on ne prouverait jamais qu'il ait distingué cette raison divine de la divinité elle-même ; on ne prouverait jamais qu'il en ait fait une hypostase, une personne..... Enfin, aurait-on établi qu'il a reconnu la personnalité du verbe, son verbe ne serait jamais que le modèle idéal du monde ; son verbe ne représenterait que le monde, et ne se détacherait pas de la chose créée. Ce verbe platonique ne serait pas celui que le christianisme adore.

» Mais pour reconnaître la Trinité dans Platon, il ne suffirait pas de constater dans ses doctrines une certaine notion de la seconde personne, il faudrait aussi y trouver la troisième. Or, ceci est impossible. S'il est dans Platon un point de doctrine clair, c'est la création de l'âme du monde par le Dieu suprême, qui reste toujours supérieur à cet agent secondaire et subordonné ; et là où l'égalité manque, il n'y a pas de Trinité.

» Telles sont les sources prétendues assignées par le rationalisme au dogme chrétien. Il ne faut que la notion la plus légère de la Trinité pour apprécier l'intervalle immense qui la sépare de tous les systèmes exposés.

[1] Nous croyons l'avoir prouvé dans le 2e art., voir ci-dessus p. 213-17.

» En effet le dogme chrétien est la négation la plus expresse et la plus formelle de tous ces systèmes, qu'il aurait reproduits, selon le rationalisme. Pour qu'il y eût évolution, transformation, il faudrait qu'il y eût identité. Eh bien! au lieu de l'identité, il y a opposition, négation, contradiction la plus absolue. Le christianisme a nié de la manière la plus expresse, et rejeté comme des erreurs monstrueuses, comme la source de tous les égaremens humains, et l'émanation et le dualisme, base de tous ces systèmes religieux et philosophiques. Par le dogme de la Trinité, il a placé la divinité hors de tout contact, de tout mélange avec le fini, le créé. L'unité divine étant participée par trois personnes consubstantielles et égales, le Verbe est essentiellement la connaissance que Dieu a de lui-même; l'Esprit-Saint est l'amour qui lie le père avec le fils, le fils avec le père. Aucune trace du créé, du fini ne se trouve dans ce sanctuaire ineffable de l'essence divine.

» Maintenant l'on peut juger combien sont fausses les bases des livres que l'on écrit aujourd'hui sur le génie, sur l'histoire et la philosophie des religions. On y suppose que l'idée religieuse est essentiellement la même dans tous les systèmes religieux, qui ne seraient que ses transformations successives. Sans doute, il existe partout des traces de la vérité; les religions les plus égarées en ont conservé des empreintes reconnaissables. Mais pour affirmer l'unité et l'identité de l'idée religieuse chez tous les peuples, il faut effacer tous les monumens de l'antiquité, et méconnaître toutes les notions d'une vraie et bonne science [1]. »

Ainsi donc la vraie notion de la Trinité ne se trouve pas dans l'ancien monde; on la chercherait en vain dans les traditions orientales et dans les théories philosophiques de la Grèce. Cette conclusion renverse la base de toutes les explications rationalistes du christianisme. Si l'on veut remonter à l'origine de ce dogme, il faut interroger nos Ecritures, expliquées et complétées par l'enseignement de la Synagogue et de l'Église. — Avant tout, signalons un fait important, l'initiation chrétienne, le baptême et la formule. On sait que Jésus-

[1] P. 237 et *sqq.*

Christ institua ce sacrement de la régénération lorsqu'il dit à ses disciples : « Allez, enseignez toutes les nations et baptisez-les au nom » du Père, du Fils et du Saint-Esprit[1]. » Ces paroles du Sauveur à ses apôtres sont devenues la formule du baptême. Or, quel est le sens de cette formule? Le baptême est un acte de création nouvelle; c'est la création de l'homme et du monde nouveau que Jésus-Christ est venu former. « Mais tout acte créateur est un acte essentiellement divin; le baptême ne peut donc être conféré qu'au nom et par l'autorité du Dieu tout-puissant et créateur. Cependant, il est conféré au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; il est donc nécessaire que ces trois principes existent dans l'unité divine, et que cette unité soit une trinité. Le dogme de la Trinité est donc contenu dans la première, dans la plus ancienne, la plus essentielle institution du christianisme[2]. »

Ajoutons que la formule du baptême n'est qu'un résumé de la doctrine évangélique. — Écoutons d'abord Jésus-Christ lui-même parlant de sa personne dans un entretien avec Nicodème. « Dieu a » tellement aimé le monde qu'il a donné son fils unique, afin que qui- » conque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle[3] » Ce fils unique est sorti du Père, et il est venu dans le monde[4]; son père et lui sont *une* même chose[5]. Le Père est en lui, et il est dans le Père[6]. Il est plus exprès encore lorsqu'un de ses disciples lui demande à voir son père : « Il y a si longtems que je suis avec vous, et vous ne » me connaissez pas encore? Philippe, celui qui me voit, voit aussi » mon père. Ne croyez-vous pas que je suis en mon père, et que mon » père est en moi? Ce que je vous dis, je ne le dis pas de moi-même; » mais mon père, qui demeure en moi, fait les œuvres que je fais[7]. » Dans ces passages Jésus-Christ nous apparaît se distinguant du Père, en tant que personne; mais aussi il s'attribue avec lui une identité parfaite de substance et de nature.

[1] Matthieu, XXVIII, 19.

[2] *Théodicée chr.*, p. 244.

[3] Saint Jean, III, 16.

[4] Ego exivi à Patre et veni in mundum. Saint Jean, XVI, 28.

[5] Ego et Pater *unum* sumus. *Ibid.*, X, 30.

[6] Pater in me est et ego in Patre. *Ibid.*, X, 38.

[7] *Ibid.*, XIV, 9.

Saint Jean, dans le premier chapitre de son évangile, nous montre aussi un Verbe créateur du monde, coéternel à Dieu distinct de lui et cependant un avec lui. « Au commencement, était le Verbe, et le » Verbe était avec Dieu et le Verbe était Dieu. Il était dès le commen- » cement en Dieu, et toutes choses ont été faites par lui [1]. »

Tel est le langage du Sauveur et de saint Jean, son disciple bien-aimé. Saint Paul, dans ses *Epîtres*, donne à Jésus-Christ les noms de grand Dieu [2], de Dieu sauveur [3]; il nous le présente comme celui par qui le ciel, la terre l'homme et le monde ont été faits [4]. Tous les autres écrivains sacrés tiennent le même langage; et les quatre évangélistes nous apprennent que Jésus-Christ fut condamné à mort, parce qu'il se disait fils de Dieu; *se faisant égal à Dieu* [5]. Il est donc bien évident que le Nouveau-Testament nous révèle un Verbe distinct de Dieu, une parole substantielle, un second principe subsistant et agissant dans l'unité divine.

Il existe aussi un troisième principe à qui l'Écriture attribue le nom de Dieu, ses propriétés et ses opérations, l'origine et la procession divines : c'est l'Esprit-Saint. Il porte le nom de Dieu : « Comment, » dit saint Pierre à Ananie, Satan a-t-il tenté votre cœur, jusqu'à vous » faire mentir au Saint-Esprit ?... Ce n'est pas aux hommes que vous » avez menti, mais à *Dieu* [6]. — Cet esprit réunit les propriétés divines : il pénètre toutes les profondeurs de Dieu [7]; il enseigne toute vérité [8]; il est appelé la vertu du Très-Haut [9]. — Il est la source des grâces [10]. Il procède du Père, et il reçoit du Fils; comme le Père, le Fils l'envoie; il est autre que le Père; il est autre que le Fils, *alius paracle-*

[1] Saint Jean, I, 1, 2, 3.
[2] Tit. II, 13.
[3] *Ib.* III, 4.
[4] *Heb.* I, 2.
[5] Joan., V, 18.
[6] *Act. Apost.*, V, 3, 4.
[7] *I Cor.* II, 10 et seqq.
[8] Joan., XVI, 13.
[9] Luc., I, 35.
[10] *I Cor.*, XII, 4.

tus[1]. — Dans divers passages de l'Écriture-Sainte, les trois principes se trouvent réunis et mis en rapport; écoutons le divin Sauveur s'adressant à ses disciples : « Lorsque le consolateur sera venu, cet » Esprit de vérité, qui procède du Père, et que je vous enverrai de la » part de mon Père, il rendra témoignage de moi... Et je prierai mon » Père, et il vous donnera un autre consolateur, l'esprit de vérité[2]. » Ces paroles nous montrent les trois principes distingués entre eux, et cependant unis.

Ainsi parle le Nouveau-Testament sur l'unité et la Trinité divines ; il est impossible de n'être pas frappé de l'évidence et de la force de son enseignement.

Toutefois, ce dogme dont nous venons de constater ainsi l'origine, n'était pas sans aucune trace dans le passé, sans aucun germe préexistant dans les révélations antérieures. En rendant compte de l'ouvrage de M. Drach, nous exposerons la doctrine de l'Ancien-Testament sur la Trinité. Elle n'est pas, il est vrai, aussi explicite, aussi claire que celle du Nouveau ; mais nous pouvons entrevoir une des raisons de cette économie. Lorsque Moïse sépara les Hébreux des autres peuples et leur donna une législation politique, civile et religieuse, l'humanité toute entière se précipitait dans le polythéisme ; un penchant violent entraînait les Juifs eux-mêmes vers cette erreur. Il fallait donc conserver, et partant rendre prédominant le dogme de l'unité divine. Toutefois, malgré cette prédominance, les livres sacrés et la tradition orale perpétuèrent, sous des expressions vagues et obscures, il est vrai, celui de la Trinité.

« Mais quoique Dieu voulût séparer le peuple élu de tous les autres peuples, il entrait dans ses desseins qu'il eût avec eux des communications qui pouvaient leur servir de moyen pour retrouver les traces des vérités primitives, oubliées parmi eux. Nous voyons sous le règne de Salomon un exemple très-curieux de ces communications : au troisième livre des Rois[3] il est raconté que la sagesse de Salomon était très-supérieure à la sagesse des Orientaux et des Égyptiens. On nomme ensuite les hommes sur lesquels l'emportait Salomon ; ce sont Éthan, Heman, Chalcol et Darda. On dit que Salomon était célèbre chez tous

[1] Joan., xv, 26, xiv, 16.

[2] Joan. xv, 26; xiv, 16.

[3] *III Rois*, iv, 31.

les peuples voisins, et que les peuples et les rois lui envoyaient des députations, pour recevoir des instructions de sa bouche. Les communications doctrinales de Salomon avec l'Égypte sont certaines; mais quels peuples faut-il entendre par ces Orientaux, qui reçurent aussi ses enseignemens? Il ne peut être question que des Assyriens, des Babyloniens et des populations qui s'étendaient vers l'Inde et la Chine. D'un autre côté, il est certain que les Phéniciens alliés de Salomon, fondèrent une colonie sur les bords de la mer Rouge, peut-être vers le golfe Persique [1].

» Voilà des relations certaines des Juifs avec les plus anciens peuples du monde. Avant ces communications, il pouvait y en avoir eu d'autres; les livres de Job sont aussi anciens que ceux de Moïse, et Job appartient à la famille arabe.

» J'insiste sur ce point, pour montrer la possibilité de faire dériver des révélations patriarchale et mosaïque, les traces du Verbe et de la Trinité qui se trouvent dans les anciennes traditions orientales. Les Pères ont pensé que les sages de l'antiquité et Platon [2] tenaient des Hébreux les vérités qui se trouvent dans leurs écrits. On croit avoir refuté cette opinion en disant que la Bible, n'ayant été traduite que sous les Ptolémées, c'est-à-dire deux à trois siècles avant Jésus-Christ, ne pouvait être connue de Platon, qui vivait cinq siècles avant l'ère chrétienne. Mais on oublie qu'un échange d'idées s'était fait au tems de Salomon, c'est-à-dire mille ans avant notre ère; qu'il pouvait y avoir des communications bien antérieures, et que

[1] « On lira avec fruit l'excellente dissertation de Thomassin, dans son traité *De la trinité*, ch. XXIII, § 4, 5, 6, 7. Si les critiques, qui traitent avec tant de mépris l'opinion des Pères sur les communications qui ont eu lieu entre les Hébreux et les autres peuples, avaient lu ce chapitre de Thomassin, ils se seraient épargné bien des mauvais raisonnemens. »

[2] Cfr. S. Justinus, *Apol.* 2; S. Clemens Alexandrinus. *Strom.*, lib. V; Eusebius, *Præpar. evang.*, lib. II; S. Augustinus, de *Doctrinâ christianâ*, lib. II, cap. 28; *Confess.*, lib. VII, cap. 9; le P. Baltus. *Défense des saints Pères accusés de platonisme*, l. IV, c. 24 et *alib passim*; Joan Lami, *De rectâ christianorum in eo quod mysterium divinæ Trinitatis attinet sententiâ* lib. III, cap. 1, 2, 5, 9, 10, lib. II, depuis le chapitre 10 jusqu'à la fin du livre.

toutes ces communications avaient laissé leur empreinte dans les traditions où vint s'inspirer le génie de Platon. D'ailleurs, indépendamment de toute transmission hébraïque, la révélation primitive suffirait seule pour expliquer les traditions sacrées des peuples [1]. »

On ne s'est pas contenté de présenter le dogme de la Trinité comme le produit de l'élaboration successive des âges, on ajoute que, flottant et incertain pendant les premiers siècles de l'Église, il a été fixé seulement par les conciles de Nicée et de Constantinople. Pour renverser cette assertion, on peut, dit le P. Perrone [2], invoquer 1° la pratique de l'Église et sa conduite à l'égard des novateurs ; 2° ses professions de foi ; 3° les confessions des martyrs ; 4° les Hérétiques ; 5° les Juifs et les Païens ; 6° les Pères ; 7° la tactique des Sociniens et des Rationalistes.

1° Nous trouvons dans la pratique de l'Église et dans sa conduite à l'égard des novateurs, un témoignage invincible de la perpétuité de notre foi. Nous avons déjà parlé du baptême, saint Justin atteste que dès les premiers tems on le conférait, suivant l'enseignement du divin maître, « au nom du Père, Dieu maître et souverain de l'univers, au » nom de Jésus-Christ, son fils et notre sauveur, et au nom du Saint-» Esprit [3]. » Le rhythme du baptême n'était pas moins significatif que sa formule : on plongeait trois fois le Néophyte dans l'eau en invoquant les trois personnes divines [4]. A côté de ces symboles nous pouvons citer l'ancienne doxologie comme un monument aussi positif de la doctrine de l'Église : « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit [5]. »

[1] *Théod. chr.*, p. 255 et seqq.

[2] *Prælectiones theol., Tractatus de trinitate,* t. I, coll. 518, édition de M. Migne.

[3] Ἐπ' ὀνόματος γὰρ τοῦ πατρὸς τῶν ὅλων καὶ δεσπότου θεοῦ, καὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, καὶ πνεύματος ἁγίου τὸ ἐν τῷ ὕδατι τότε λουτρὸν ποιοῦνται. Justinus M. *Apol.* n. 61.

[4] « Novissime mandans (Christus), ut tinguerent in Patrem et Filium et Spiritum sanctum, non in unum. Nam nec semel, sed ter, ad singula nomina in singulas personas tinguimur. » Tertullianus, *Ad. Praxeam,* cap. 26. Cfr. Guillelm. Beveregius in *Annot ad can. quinquagesimum apost.* necnon in *Cod. canonum ecclesiæ primit.*, lib. II, c. 9.

[5] Cfr. S. Basilius, lib. *De spiritu sancto*, cap. 29. Il dit avoir reçu de saint

Elle exprime évidemment l'égalité et la distinction des personnes. — Dès les premiers siècles, des novateurs ont attaqué ce dogme ; aussitôt l'Église les a chassés de son sein. Ainsi elle frappa d'anathème les Ebionites et les Corinthiens qui, au premier siècle, nièrent la divinité du Fils ou du Christ; elle condamna Artemon, Paul de Samosate [1], Théodote le corroyeur, Noëtus, Sabellius, etc. [2]. Voilà un monument indubitable de la perpétuité de notre croyance [3].

2° Les professions de foi sont aussi un fait irrécusable. On connaît le symbole des apôtres ; on sait qu'il nous présente Dieu le père, Jésus-Christ son Fils unique et le Saint-Esprit comme trois personnes distinctes dans une seule et même substance divine. — Nous trouvons une autre profession de foi dans la lettre synodique adressée par les pères d'Alexandrie à Paul de Samosate [4] ; ils y proclament la divinité du fils et le dogme de la Trinité ; cette doctrine, disent-ils, ils l'ont reçue des saints Pères avec la mission de la défendre et de l'ensei-

Grégoire de Néocésarée, surnommé le Thaumaturge, et de Firmilien, la doxologie exprimée par cette formule : *Deo Patri et Filio D. N. J. C. cum sancto Spiritu gloria et imperium in sæcula sæculorum, amen.* Nous voyons par les *Constitutions apostoliques*, l. VIII, cap. 12, 13, *et alibi passim*, que cette doxologie était usitée dans l'Église dès les deux premiers siècles; Cfr. ap. Cotelerium *Scripta ss. Patrum, qui temporibus apostolicis floruerunt*, etc., t. I, p. 199 et seq., edit. Antverpiæ, 1698; Joan. Bingham, *Origines sive antiq. eccles.*, vol. V, lib. XIII, c. 2, § 1 et seqq ; il rapporte un grand nombre d'exemples de l'antiquité très reculée de cet usage universel parmi les chrétiens ; Cfr. S. Joan. Damasc., dans sa lettre à Jordan, *De hymno Trisagio*, n° 6. On y trouvera des détails intéressans sur la doxologie reçue dans l'Église. *Ap.* P. Perrone, *ubi sup.*

[1] V. une lettre d'Alexandre, évêque d'Alexandrie, à Alexandre, évêque de Constant., dans Théodoret, *Hist. eccles.*, lib. I, c. 3 ; Euseb., *Hist. eccles.*, lib. III, c. 27, 28; saint Jérôme, *Proleg. in Matth.* edit. Vallarsii, t. VII, p. 5. Cfr. Petau, *De Trinit.* præf., c. II, § 1.

[2] Cfr. Petau, *ibid.*

[3] P. Perrone, *ubi sup.*

[4] V. *Epist.* S. Dionys. episc. Alexandrini *Adversus Paulum samosetanum.* Après avoir exposé la doctrine de l'Église sur la Trinité et sur la divinité du Verbe et du saint Esprit, il ajoute : *Et sic confessi sunt eum* (Verbum) *sancti Patres, et ut confiteremur ac crederemus nobis tradiderunt.* (*Biblioth. vete-*

gner. Le premier synode d'Antioche[1], assemblé contre Paul, saint Grégoire le Thaumaturge[2], etc., nous ont aussi laissé des professions de foi dans lesquelles nous retrouvons la croyance actuelle de l'Église sur la Trinité.

3° Les confessions des martyrs. On sait qu'ils adressaient à Dieu des prières avant de consommer leur sacrifice. L'antiquité nous en a conservé un grand nombre; elles nous présentent d'une manière évidente la foi à la Trinité. Nous nous bornerons à rappeler la prière de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, disciple de l'apôtre saint Jean et l'un des plus anciens martyrs : « Je vous loue, je vous bénis en tout, » Père céleste, par l'éternel Pontife, Jésus-Christ, votre fils chéri par » lequel et dans l'Esprit-Saint, gloire vous soit rendue maintenant et » dans les siècles à venir[3]. » Que deviennent, en présence de cette pro-

rum Patrum, græc. lat., t. I, p. 275). Et dans les fragmens contre les Sabelliens, n° 3 : *Ita scilicet divina Trinitas et sancta monarchiæ prædicatio integra servabitur*. Ap. Athanas. *De decretis*, n. 26, p. 1, *Opp.*, t. I, p. 231, édit. Paris, 1698, et *Biblioth. Patrum*, Gallandi, t. III, p. 540.

[1] Ἔδοξεν ἡμῖν ἐγγράφειν τὴν πίστιν ἣν ἐξ ἀρχῆς παρελάβομεν, καὶ ἔχομεν παραδοθεῖσαν, καὶ τηρουμένην ἐν τῇ καθολικῇ καὶ ἁγίᾳ ἐκκλησίᾳ, μέχρι τῆς σήμερον ἡμέρας, ἐκ διαδοχῆς ὑπὸ τῶν μακαρίων ἀποστόλων.... ὅτι ὁ Θεὸς ἀγεννήτος, εἷς.... τὸν δὲ Υἱὸν γεννητὸν, μονογενῆ υἱὸν, εἰκόνα τοῦ ἀοράτου Θεοῦ.... σοφίαν καὶ λόγον καὶ δύναμιν Θεοῦ, πρὸ αἰώνων ὄντα, οὐ προγνώσει, ἀλλ' οὐσίᾳ καὶ ὑποστάσει Θεὸν, Θεοῦ υἱόν.... Καὶ πᾶσαι αἱ καθολικαὶ ἐκκλησίαι συμφωνοῦσιν ἡμῖν. *Collect. concil.* Labbei, t. I, coll 844, édit. Paris, 1671.

[2] Εἷς κύριος, μόνος ἐκ μόνου, Θεὸς ἐκ θεοῦ.... Υἱὸς ἀληθινὸς ἀληθινοῦ πατρὸς, ἀόρατος ἀοράτου, καὶ ἄφθαρτος ἀφθάρτου... Καὶ ἓν πνεῦμα ἅγιον.... εἰκὼν τοῦ υἱοῦ, τελείου τελεία.... Τριὰς τελεία, δόξῃ καὶ ἀϊδιότητι, καὶ βασιλείᾳ, μὴ περιζωμένη, μηδὲ ἀπαλλοτριουμένη. V. saint Grégoire de Nysse, *Vie de saint Grégoire le Thaumaturge*, p. 546, t. III *Opp.* édit. Morel, Paris, 1638. Il rapporte que l'on conservait dans l'Eglise de Néocésarée, et que l'on récitait tous les jours devant le peuple ce symbole écrit de la main de saint Grégoire le Thaumaturge. — On peut joindre à ce symbole celui qui se trouve dans les *Constitutions apostoliques*, l. VII, c. 41, ap. Cotelerium, loc. cit.

[3] Διὰ τοῦτο καὶ περὶ πάντων σὲ αἰνῶ, σὲ εὐλογῶ, σὲ δοξάζω, διὰ τοῦ αἰωνίου ἀρχιερέως Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ ἀγαπητοῦ σου παιδός· δι' οὗ σοι σὺν αὐτῷ ἐν Πνεύματι ἁγίῳ δόξα, καὶ νῦν, καὶ εἰς τοὺς μέλλοντας αἰῶνας, ἀμήν. Apud Euseb. *Hist.*

fession de foi les métaphores et le platonisme des unitaires et des rationalistes ?

4° Nous pouvons invoquer aussi le témoignage des ennemis les plus acharnés de l'Église, des hérétiques. Les uns ont conservé intact son enseignement sur la Trinité ; d'autres l'ont attaqué. A la première classe appartiennent les nazaréens, les docètes, les phantasiastes et plusieurs sectes de gnostiques. Or, saint Justin, saint Jérome, saint Augustin attestent que les nazaréens reconnaissaient la divinité du fils [1]. Un des membres de cette secte [2], l'auteur des *Homélies* publiées sous le nom de Clément de Rome, enseigne que l'on doit rendre à la sainte Trinité un seul et même culte : « Louange soit au Père, au » Fils et au Saint-Esprit dans tous les siècles [3] » ; il ajoute que l'on confère le baptême au nom des trois personnes divines [4]. — D'un autre côté, saint Irénée [5], saint Clément d'Alexandrie [6], Tertullien [7], Origène [8], Pamphile dans son apologie d'Origène [9], etc., nous apprennent que les docètes, les phantasiastes et d'autres sectes de gnostiques ne niaient pas la divinité du Christ ; ils lui refusaient seulement la nature humaine qu'ils croyaient indigne de Dieu ; ils reconnaissaient donc en Dieu une personne autre que le Père. De plus, ils admettaient la Trinité ; les unitaires eux-mêmes l'avouent. D'ailleurs nous savons que Praxéas et ses sectateurs accusaient les Catholiques de tomber dans le *trithéisme*, parce qu'ils adoraient trois personnes distinctes [10]. A ces reproches Tertullien, interprète de l'enseignement

eccles., l. iv, c. 15. Cfr. Maran, *Divinité de N. S. J.-C.*, lib. ii, c. 4 ; et Ruinart, *Acta martyrum sincera*, p. 43, édit. Amstelod., 1713.

[1] V. P. Perrone, *op. cit.*, t. i, col. 521.

[2] Cfr. Maran., *ubi sup.*, lib. ii, cap. 7, § 4.

[3] Hom. iii, c. 72. Σοῦ γάρ ἐστι δόξα αἰώνιος, ὕμνος πατρὶ καὶ υἱῷ καὶ ἁγίῳ πνεύματι εἰς τοὺς σύμπαντας αἰῶνας, αμήν. Apud Cotelerium, loc. cit.

[4] *Ibid.* V. aussi la dissertation de Beveridge *De trinâ immersione*.

[5] *Adv. Hæres.*, l. iii, c. 17, 18, édit. de Massuet.

[6] *Pædag.*, l. ii, c. 8.

[7] *Adv. Marcionem.*

[8] *In Joan.*, t. iv, p. 165, édit. Delarue, Paris, 1759.

[9] *Biblioth. Patrum*, Gallandi, t. iv, p. 23 et seqq.

[10] « Duos et tres jam jactitant à nobis (catholicis) prædicari, se verò unius

de l'Église, répondait : « Ils sont trois, non pas en essence, mais en » degré ; non pas en substance, mais en forme ; non pas en puissance, » mais en espèce ; tous trois ayant une seule et même substance, une » seule et même nature, une seule et même puissance, parce qu'il n'y » a qu'un seul Dieu duquel procèdent ces degrés, ces formes, ces es- » pèces sous le nom de Père, de Fils et de Saint-Esprit [1]. »

D'autres hérétiques, les Ébionites, les Corinthiens, Théodote le corroyeur, les Carpocratiens, Paul de Samosate, etc., ont essayé d'altérer et de corrompre la doctrine de l'Église sur ce point ; leurs efforts multipliés sont encore un monument de notre foi, car, sans doute, ils ne luttaient pas contre un fantôme ; ils attaquaient, ils voulaient renverser un dogme. Ce dogme devait donc exister ; il devait même avoir jeté dans les esprits des racines profondes : on sait, en effet, que tous leurs coups ne purent l'ébranler ; ils sont morts à la peine..... Et puis on ne leur abandonna pas le champ de bataille ; l'ancienne doctrine trouva des défenseurs intrépides ; les Pères descendirent dans la lice. Et quelles armes employèrent-ils contre les novateurs ? Ils leur opposèrent la tradition constante, le consentement unanime de toutes les Églises..... Voilà comment les hérésies qui ont agité le monde pendant les trois premiers siècles détruisent les assertions des rationalistes.

5° Les Juifs et les Païens. Si l'on veut parcourir les ouvrages de saint Justin, d'Origène, d'Arnobe, de saint Cyprien, de Tertullien, de Lactance, etc., on pourra facilement se convaincre que le dogme de la Trinité fut, dès les premiers tems, un des objets principaux de la controverse entre les Chrétiens, les Juifs et les Païens. — L'auteur du dialogue intitulé *Philopatris*, qui a écrit sous le règne de Trajan, au commencement du second siècle, nous donne aussi une preuve frappante de la croyance des Chrétiens à cette époque. Il met sur la

Dei cultores præsumunt; quasi non et unitas, etc. » Tertullianus, *Adv. Praxeam*, c. III, p. 345, édit. de Pamelius. T. II, c. 158, éd. de Migne.

[1] Tres autem non statu, sed gradu : nec substantiâ, sed formâ : nec potestate, sed specie : unius autem substantiæ, et unius statûs, et unius potestatis : quia unus Deus, ex quo et gradus isti et formæ et species, in nomine Patris et Filii et Spiritûs sancti deputantur. *Ibid.*, c. II, p. 344; c. 157, Migne.

scène un certain Critias ; ce personnage jure par les différens dieux des Païens ; mais un autre, Triéphon, lui dit : « Jure-moi par le Dieu » du ciel, grand, immortel, par le Fils du Père, par l'Esprit qui pro- » cède du Père, un en trois, et trois en un ; c'est le vrai Jupiter et le » vrai Dieu [1]. » Or, ne voyons-nous pas dans ces paroles la distinction des personnes subsistantes dans une même essence divine ? Il fallait, dit Bergier, que la croyance des Chrétiens fût déjà bien connue, pour qu'un païen pût l'exprimer ainsi [2].

6° Le témoignage des saints Pères. S'il faut en croire les unitaires et les rationalistes, saint Justin imbu des doctrines de Platon, a le premier importé dans l'Église cette trinité de personnes. « Pour dévoiler, dit le P. Perrone, l'impudence de leurs mensonges, il nous suffit d'interroger les Pères et les écrivains qui l'ont précédé. 1er siècle. L'auteur de la lettre attribuée à saint Barnabé est antérieur à saint Justin ; or, il appelle le Christ le *Seigneur de l'univers ; c'est à lui que Dieu a dit avant la formation du monde : faisons l'homme, etc.*[3]. — *Dieu n'est pas venu appeler les hommes d'après leurs mérites, mais ceux pour lesquels il avait préparé le Saint-Esprit*[4]. Voilà trois personnes : le Père qui dit à son Fils *faisons*, et le Fils *qui ap-*

[1] Ὑψιμέδοντα θεὸν, μέγαν, ἄμβροτον, οὐρανίωνα,
Υἱὸν πατρὸς, πνεῦμα ἐκ πατρὸς ἐκπορευόμενον,
Ἓν ἐκ τριῶν, καὶ ἐξ ἑνὸς τρία,
Ταῦτα νόμιζε Ζῆνα, τόνδ' ἡγοῦ θέον.
(Lucien, t. XI, n. 12, p. 232, Lipsiæ, 1831).

Maran rapporte d'autres témoignages des Juifs et des païens. V. op. cit., lib. II, c. 2.

[2] *Dict. de théol.*, art. *Trinité*.

[3] Dominum orbis terrarum (Christum vocat), cui dicit Deus ante constitutionem mundi : faciamus hominem, etc., c. 5. Cfr. G. Bulle, *Defensio fidei Nicænæ*, sect. I, c. 2, § 2, vol. in-fol. Lond. 1703, avec les annotations de J. Ernest Grabe ; on y trouve plusieurs autres textes tirés de la même lettre en faveur de notre doctrine.

[4] C. 19. Dans quelques parties de cette lettre le texte original manque, il ne reste que la version grecque. Voici le passage que nous indiquons : Ὅτι ἦλθεν οὐκ ἐπὶ πρόσωπον καλέσαι, ἀλλ' οὓς τὸ πνεῦμα ἡτοίμασε.

pelle ceux pour lesquels il a préparé le Saint-Esprit Ces personnes sont consubstantielles ; il donne, en effet, au fils le nom de Seigneur ou de Dieu subsistant dans le sein du père, il dit que le Saint-Esprit est *préparé* ou envoyé par le fils. — Hermas, antérieur aussi à saint Justin, nous enseigne que le *fils de Dieu est plus ancien que toute créature* ; puis il parle du Saint-Esprit : « Ceux qui ont cru à Dieu par son Fils, se sont revêtus de cet Esprit [1]. » — Saint Clément de Rome : « *Dieu et N. S. J.-C., et le Saint-Esprit, vivent* [2] *; heureux celui qui connaît le don du Père par la procession du Saint-Esprit* [3]. Dans sa première lettre aux Corinthiens, c. 2, il rappelle encore la passion de Jésus-Christ et l'effusion du Saint-Esprit.

2e siècle. Saint Polycarpe a précédé saint Justin. Nous l'avons vu proclamer le dogme de la Trinité avant de recevoir la couronne du martyre. — Saint Ignace s'exprime ainsi dans sa lettre aux Magnésiens : « Efforcez-vous de vous confirmer dans les enseignemens du » Seigneur et des apôtres..... dans le Fils, le Père et le Saint-Esprit [4]. » Soyéz soumis à l'évêque et à vous entre vous, comme Jésus-Christ » l'a été à son père, selon la chair (en tant qu'homme), et comme les » apôtres l'ont été au Christ, au Père et au Saint-Esprit [5]. » — Nous lisons dans les actes du martyre de saint Ignace les paroles suivantes : « Il (saint Ignace) a terminé sa course dans le Christ Jésus N. S., » par lequel et avec lequel gloire soit au Père et au Saint-Esprit dans » tous les siècles [6]. » Comment exprimer d'une manière plus claire le dogme de la sainte Trinité [7] ?

[1] L. III, *simil.* IX, c. 12 et 13, *Biblioth. Pat. min.* Gallandi, t. I.

[2] Ζῇ ὁ Θεὸς, καὶ ὁ κύριος Ἰησοῦς Χριστὸς, καὶ τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον. S. Basil. lib. *De spiritu sancto*, c. XXIX, n. 72, p. 61, t. III, opp. edit. Maurin.

[3] Μακάριος ἀνὴρ ὁ γινώσκων τὴν τοῦ πατρὸς δόσιν δι' ἐκπορεύσεως τοῦ παναγίου πνεύματος. *Biblioth. Patrum* Gallandi, t. I, p. 44.

[4] Σπουδάζετε οὖν βεβαιωθῆναι ἐν τοῖς δόγμασιν τοῦ Κυρίου, καὶ τῶν ἀποστόλων.... ἐν υἱῷ, καὶ πατρὶ καὶ ἐν πνεύματι. Cap. 13.

[5] *Ibid.* Ὑποτάγητε τῷ ἐπισκόπῳ, καὶ ἀλλήλοις, ὡς Ἰησοῦς Χριστὸς τῷ πατρὶ κατὰ σάρκα καὶ οἱ ἀπόστολοι τῷ Χριστῷ καὶ τῷ πατρὶ, καὶ τῷ πνεύματι.

[6] Cap. 7. Τελειώσαντι δρόμον ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ κυρίῳ ἡμῶν δι' οὗ καὶ μεθ' οὗ τῷ πατρὶ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος σὺν τῷ ἁγίῳ πνεύματι εἰς αἰῶνας. Ἀμήν.

[7] *Prælect. theol., De trinitate*, col. 525.

7° Enfin, les tergiversations des unitaires et des rationalistes détruisent aussi leurs assertions. Voyez, en effet : d'abord ils ont reconnu que depuis le concile de Nicée l'enseignement actuel sur la Trinité est répandu dans toute l'Église. On leur a présenté des professions de foi antérieures à ce concile; alors ils se sont rejetés sur Justin le martyr : à les entendre, il est l'inventeur du dogme de la Trinité, il l'a pris dans Platon. A ces assertions on a opposé des textes qui établissent son existence dans l'Église antérieurement à saint Justin. Qu'ont-ils fait? Ils ont eu recours à je ne sais quelle Trinité inventée par les Ebionites. Malheureusement les Pères apostoliques ont combattu ces hérétiques, et nous connaissons les argumens qu'ils employaient pour les réfuter. Force a donc été aux rationalistes de se raccrocher ailleurs. Ils ont alors crié bien haut que l'apôtre saint Jean et les autres écrivains sacrés ont puisé la connaissance de ce dogme dans Platon, ou au moins dans la doctrine cabbalistique des Hébreux; ils ajoutent qu'ils ont attaché aux paroles du Christ leurs opinions préconçues. « Ainsi donc, dit le P. Perrone, ils reconnaissent l'existence du dogme de la Trinité dans l'Église depuis les apôtres jusqu'à saint Justin, depuis saint Justin jusqu'au concile de Nicée, depuis le synode de Nicée jusqu'à nos jours. Il reste maintenant à déterminer si les assertions des sociniens et des rationalistes méritent plus de confiance que l'enseignement invariable de l'Église universelle, de toute l'antiquité sacrée ou profane, des apôtres et des évangélistes. Qu'ils soient juges eux-mêmes [1]. »

L'abbé V. D. CAUVIGNY.

[1] *Ibid.*, col. 527. Nous saisissons avec plaisir l'occasion de recommander à nos lecteurs ce savant ouvrage du P. Perrone. Ils y trouveront la réfutation de tous les systèmes anti-chrétiens qui nous viennent de l'Angleterre et de l'Allemagne, etc. Nous n'avons guère fait que reproduire ses recherches dans la seconde partie de cet article.

Religions Antiques.

MÉLANGES POSTHUMES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE ORIENTALES,

Par M. Abel REMUSAT[1].

Il a été rendu compte dans ce recueil des quatre volumes de *Mélanges asiatiques* que M. Rémusat avait fait imprimer en 1825, 26 et 29. Les *Mélanges posthumes* que nous annonçons n'ont pas moins d'importance pour l'histoire de la religion et de l'esprit humain; nous avons donc pensé qu'il serait utile de les faire connaître à nos lecteurs par une analyse un peu étendue. Ils se composent de dix mémoires; mais quatre surtout méritent notre attention : les deux premiers regardent le *Bouddhisme*, le troisième les *sectes religieuses de l'Inde*, le quatrième la *philosophie chinoise*.

1° Du Bouddhisme.

Un savant missionnaire, M. Bigandet, a entrepris de nous dévoiler les doctrines du Bouddhisme, tel qu'il est professé dans la presqu'île Malaise, et tous les hommes qui observent attentivement la direction dee études orientales auront dû sentir la haute importance de ce travail[2]. Il y a déjà plusieurs années, M. Ozanam nous avait initiés au système *thibétain mougol* par une analyse du livre de B. Bergmann[3]. M. Abel Rémusat va compléter ces recherches en nous montrant les caractères du Bouddhisme chinois. Cette triple source de documens nous mettra à portée d'apprécier d'une manière générale l'influence désastreuse exercée par cette vieille hérésie de la religion patriarcale, qui, survivant au Paganisme grec et romain, oppose encore une résistance opiniâtre à la propagande catholique. Nous verrons combien

[1] 1 vol. in-8°, imp. roy., 1843.

[2] Voir notre tome VIII (3e série), p. 85 et 260.

[3] Voir notre tome IV (1re série) p. 273 et tome V, p. 34 et 321.

elle a profondément altéré les traditions primitives, et combien il est absurde de la mettre en parallèle avec la véritable église dont elle s'efforce vainement de contrefaire les formes extérieures.

Dans nos livres saints tout a un but moral; le dogme n'a pas pour fin de satisfaire une vaine curiosité, mais d'éclairer l'homme sur sa destinée et sur ses devoirs. Les livres pseudo-sacrés du Bouddhisme présentent sous ce rapport un aspect tout différent. On voit qu'ils ont été faits pour occuper les imaginations rêveuses et enthousiastes du haut Orient, comme les contes des *Mille et une nuits* ont été composés pour amuser les Arabes dans les loisirs du harem. C'est ce que démontrent les curieux détails donnés par M. A. Rémusat sur la cosmographie mythologique contenue dans le *Hoa-yan-king* et dans ses commentaires. Voici les principaux traits de cette cosmographie.

Cosmographie.

Les fables bouddhiques portent un caractère d'exagération qui contraste singulièrement avec les habitudes de l'esprit occidental. Les dieux, les génies, les hommes glorifiés pour leurs vertus ne sont pas groupés par centaines et par milliers, mais par millions et par milliards; les distances qui séparent les parties de l'univers, la durée assignée à l'existence des êtres qui les habitent, les périodes que parcourent pour se former, subsister et se détruire tous les mondes qui sont soumis à l'influence de la destinée, toutes ces déterminations arbitraires présentent ce singulier caractère avec une apparence de précision doublement trompeuse. Les nombres ordinaires ne suffisant pas à les exprimer, il en a fallu créer d'autres dont la série ascendante pût satisfaire à ces supputations fantastiques. Ainsi les *Mantchous* et les *Japonais*, qui ont importé de la Chine chez eux l'emploi de ces sortes de nombres, se plaisent à compter par quatrillions, quintillions, décuples quintillions, etc., et ils donnent à ces nombres les noms poétiques de *sable du Gange*, *nombre inimaginable*, nombre infini. Les *Thibetains* et les *Singalais*, plus hyperboliques encore, ont recours à l'unité suivie de 60 zéros, ce qui fait dix novemdécillions. Quelque énormes que soient ces nombres, ils ont été loin de suffire aux besoins toujours croissans d'une imagination exaltée, et l'on en a inventé d'autres qui dépassent tout ce que l'usage des combinaisons

arithmétiques a pu rendre nécessaire en Occident. Dans un système de numération révélé par Bouddha, on multiplie par eux-mêmes les nombres les plus énormes, jusqu'à ce qu'on arrive à un nombre qu'on appelle *indiciblement indicible*, et qui ne pourrait être exprimé que par l'unité suivie de 4,456,448 zéros [1]. En typographie ordinaire cela formerait une ligne de chiffres de près de 44,000 pieds de longueur. Or ce nombre est encore surpassé par celui qu'on emploie en certaines circonstances, notamment dans la cosmographie mythologique, et qui n'est point évalué : son nom désigne le nombre des atômes contenus dans le mont *Sou-mérou*, ou la *montagne céleste*. Le principal but que les Bouddhistes ont eu en accumulant ces nombres est de soutenir leur imagination dans la contemplation de l'infini en étendue et en durée.

§ Ier — De l'étendue de l'univers, ou du monde considéré dans l'espace.

La terre habitable, suivant les Bouddhistes, est divisée en 4 grands continens, flanqués chacun de deux îles plus petites; le tout est disposé symétriquement autour de la montagne céleste ou du mont *Soumérou*. Dans le continent oriental la stature des habitans est de 8 coudées, chacune de 18 pouces; ces géans vivent 250 ans. Dans le continent occidental, les hommes ont 16 coudées de haut et vivent 500 ans. Les habitans du nord ont 32 coudées; leur vie s'étend à 1,000 ans. Le continent du midi, qui comprend l'Inde, est le seul dont les Bouddhistes aient une idée un peu positive. Dans ce continent règnent le *roi des chevaux*, qui paraît être le prince des nomades du nord ou des Tartares; le *roi des hommes* ou l'empereur de la Chine; le *roi des éléphans* ou le grand Radja des Indes; le *roi des trésors* ou le souverain de la Perse. Ce continent est arrosé par quatre fleuves : le *Gange* à l'Orient, le *Sindhou* au midi, l'*Oxus* à l'ouest et le *Sihon* au nord. Ces quatre fleuves sortent d'un lac carré, dont les quatre faces sont remarquables par un animal et une matière qui leur sont particulières. L'orifice du Gange est la bouche d'un bœuf d'argent, celui du Sindou est la bouche d'un éléphant d'or, celui de l'Oxus est la bouche d'un cheval de saphir, et celui du Sihon est

[1] Hao-yan-king cité dans le *San-tsang-faha-son*, liv. XLIII, p. 15.

la bouche d'un lion de cristal de roche. Chaque fleuve fait sept fois le tour du lac et va ensuite se jeter dans la mer.

Sous la terre il y a une grande couche d'eau ; sous cette grande couche d'eau il y a une couche de feu, sous cette couche de feu une couche d'air ou de vent, enfin au-dessous de cet air est une roue de diamant dans laquelle sont renfermées les reliques des Bouddhas qui ont paru dans les âges antérieurs. La mythologie bouddhiste donne la mesure précise de chacune de ces couches superposées.

Au-dessous de l'extrémité méridionale du continent indien sont les huit grands enfers brûlans et les huit grands enfers glacés, ainsi que les seize petits enfers, qui sont placés aux portes de chacun des grands. On donne la description de tous ces enfers et des supplices que les méchans y endurent.

La mythologie bouddhiste parle aussi de sept montagnes d'or dont elle précise les dimensions avec sa rigueur habituelle. Ces montagnes, qui entourent le mont *Sou-mérou*, renferment dans leurs cercles concentriques sept grandes mers, savoir : 1° une mer salée, qui est renfermée dans une roue de diamant ; 2° la mer de lait ; 3° celle de crème, 4° celle de beurre, 5° celle d'hydromel, 6° la mer qui renferme les plantes d'heureux augure, et 7° la mer de vin. Certains géographes bouddhistes comptent dix chaînes de montagnes et dix mers. Parmi ces montagnes, il y en a une qu'ils appellent la *montagne des génies*, parce que les génies et les immortels y font leur habitation ; une autre est le séjour des *Nagas* ou dragons ; une autre encore sert d'habitation aux immortels délivrés ; sur une autre demeurent les princes des *Asouras*, génies opposés aux dieux ; enfin au centre est le *Sou-mérou*, séjour des dieux [1] ou *Dévas*. Au reste, toutes les fables sont loin de s'accorder à décrire d'une manière uniforme ces régions imaginaires.

Le soleil est habité par un adorateur de Bouddha, à qui ses bonnes actions ont mérité de naître en ce lieu. Il habite un palais dont les murailles et les treillis sont ornés d'or, d'argent et de saphir. Cinq tourbillons de vent entraînent continuellement ce palais autour des quatre continens. La lune est un palais habité comme le soleil, et pa-

[1] Commentaires sur le *Hoa-yan-king*, liv. XLI, p. 8.

reillement entraîné dans un mouvement circulaire autour du mont *Sou-mérou*. Les 28 mansions lunaires sont disposées dans l'espace avec la destination de protéger plus spécialement certains êtres, certaines professions et certaines localités. Ainsi l'une exerce son influence sur les oiseaux, une autre sur les religieux et les philosophes, une autre sur les voleurs, une autre sur les rois et sur les princes, une autre sur les buffles, une autre sur les dragons, les serpens, etc. C'est Bouddha lui-même qui a révélé toute cette distribution à Brahma, le seigneur du monde que nous habitons.

Comme nous l'avons dit, le mont *Sou-mérou* est l'olympe du Bouddhisme; ses flancs sont de cristal, de saphir, d'or et d'argent; il est partagé en plusieurs étages habités par des dévas, ou êtres divins de plusieurs degrés. Il donne naissance à un arbre mystérieux dont l'ombrage est favorable aux dieux, et dont les fruits leur servent de nourriture. A son quatrième étage commence la série des six cieux superposés, qui constituent ce qu'on nomme le *monde des désirs*, parce que tous les êtres qui l'habitent sont soumis également, quoique sous des formes diverses, aux effets de la concupiscence. Au 1er de ces six cieux, en commençant par en bas, habitent quatre dieux qui président aux 4 parties du monde; le 2e ciel est nommé *le ciel des trente-trois*, parce que Indra, le Jupiter indien, y fait son séjour avec 32 personnages parvenus comme lui, par leurs vertus, de la condition humaine à celle de Dévas ou divinités; le 3e ciel est appelé *ciel de Yama*, parce que le Dieu de ce nom y réside avec d'autres êtres semblables à lui. Dans le 4e ciel, appelé *séjour de la joie*, les cinq sens cessent d'exercer leur influence; c'est là que les êtres purifiés, parvenus au degré qui précède immédiatement la perfection absolue, c'est-à-dire au grade de Bodhisattwa, viennent habiter, en attendant le moment de descendre sur la terre en qualité de Bouddha. Au 5e ciel, appelé *ciel de la conversion*, les désirs nés des cinq atômes, ou principes de sensation, sont convertis en plaisirs purement intellectuels. Au 6e enfin habite le seigneur (*Iswara*), *qui aide à la conversion d'autrui*, aussi nommé *le roi des génies de la mort*. Tous les êtres des quatre cieux supérieurs dont nous venons de parler résident non plus sur le mont *Sou-mérou*, mais au sein même de la matière éthérée. Dans la description de ces étages célestes on a re-

marqué des différences entre les livres des Indous, des Thibétains, des Chinois et des Mongols ; mais il est inutile de les signaler ici.

Au-dessus des six cieux du *monde des désirs* commence une seconde série de cieux superposés qui constitue *le monde des formes* ou des *couleurs*, ainsi nommé, parce que les êtres qui y habitent, bien que supérieurs en pureté à ceux dont nous venons de parler, sont encore soumis à l'une des conditions de l'existence matérielle, la forme ou la couleur. On compte 18 degrés d'étages superposés dans ce monde des formes ; et les êtres qui les habitent se distinguent par des degrés correspondans de perfection morale et intellectuelle. On arrive à ces degrés de perfection par quatre procédés de contemplation. A la première contemplation appartiennent les Brahmas, les ministres de Brahma, le grand Brahma roi, etc.

Quand on a dépassé *le monde des formes* on trouve *le monde sans formes*, composé de quatre cieux superposés, dont les habitans se distinguent par des attributs encore plus relevés. Ceux du 1er habitent l'éther ; ceux du 2e résident dans la connaissance ; ceux du 3e vivent dans l'anéantissement, et ceux du 4e, au-dessus duquel il n'y a rien, également exempts des conditions de la connaissance localisée et de l'anéantissement, qui n'admet pas de localité, sont désignés par une expression souscrite qui signifie littéralement : *ni pensans ni non-pensans* [1].

Comme on le voit, dans cette échelle de mondes superposés, la matière corrompue est au bas ; le néant, ou l'être indéterminé, l'absolu de la philosophie allemande, est au sommet. A partir de l'enfer, qui est le point le plus bas, on trouve, en montant toujours, l'âme pensante, enchaînée par les sensations, les passions et les désirs ; puis l'âme purifiée, n'ayant plus de la matière que la forme ou la couleur ; puis la pensée réduite à l'éther ou à l'espace pur, puis la pensée n'ayant pour substratum que la connaissance ; puis enfin la pensée indéterminée.

Après avoir tracé rapidement le plan de l'univers, revenons un peu sur les habitans qui peuplent ses diverses parties. On les partage d'ordinaire en six *voies*, qui comprennent : 1° Les *Dévas* ou dieux ; ces

[1] Abel Rémusat, *Mélanges posthumes de littérature orientale*, p. 91.

dieux, bien que doués d'une grande puissance, de facultés surnaturelles et d'une longévité extraordinaire, sont encore soumis aux vicissitudes de la naissance et de la mort et exposés à perdre leurs avantages par le péché; ils habitent le mont Sou-mérou et les divers étages célestes qui y sont superposés; 2° les hommes; 3° les *Asouras* ou génies qu'on partage en plusieurs classes; ils vivent au bord de la mer ou au fond de l'Océan ou dans les escarpemens du Sou-mérou; 4° les *Prétahs* ou démons faméliques qui endurent pendant des périodes immenses tous les tourmens de la soif et de la faim; ils habitent au fond de la mer, parmi les hommes dans les forêts, sous la forme humaine ou sous celle d'animaux; 5° les brutes; 6° les habitans des enfers. Les quatre dernières classes sont ce qu'on nomme les *quatre conditions mauvaises*. A ces six classes d'êtres il faut joindre les *Nagas* ou dragons, qui ont une existence équivoque entre les bons et les mauvais génies; les *Garoud'as*, oiseaux merveilleux; les *Kinnaras* et beaucoup d'autres êtres plus ou moins parfaits qui sont comme tous les précédens soumis à une métempsycose ascendante ou descendante, suivant leur mérite ou leur démérite.

Nous ne parlons pas ici des gradations morales et intellectuelles par lesquelles on passe pour devenir successivement *Schravaka* ou auditeur de Bouddha, *Pratyeka-bouddha*, *Bodhisatwa*, et enfin *Bouddha*. Pour arriver à ce dernier degré de la perfection, c'est-à-dire à l'état de Bouddha, il faut avoir réussi à s'affranchir des conditions d'existence auxquelles restent soumis tous ceux qui habitent l'enceinte des trois mondes. Il faut s'être élevé à l'état absolu et dégagé de tout mode, de tout rapport quelconque.

L'ensemble des trois mondes que nous venons de décrire constitue un univers. L'univers que nous habitons se nomme *Savalokadhatou*, c'est-à-dire le *séjour* ou *le monde de patience*, parce que tous les êtres qui y vivent sont soumis aux épreuves de la transmigration et à toutes les vicissitudes qui en sont la conséquence. Par delà les limites de cet univers l'imagination des Bouddhistes a semé dans l'espace une multitude infinie d'autres univers qui ne sont pas décrits avec moins de détail que le nôtre. Toutefois les combinaisons fantastiques que nous allons résumer ne paraissent pas avoir été inventées

par les auteurs bouddhistes qui ont esquissé le système cosmographique ci-dessus exposé.

Montons par la pensée au-dessus du monde des désirs, dans le monde des formes, et arrêtons-nous au premier ciel de la deuxième contemplation ; de là nous apercevons mille montagnes polaires, mille soleils, mille fois nos quatre continens, autant de fois les six cieux du monde des désirs, autant de fois les trois premiers cieux du monde des formes ; et tout cet ensemble nous apparaîtra recouvert par le premier ciel de la deuxième contemplation. Nous aurons ainsi sous nos yeux une réunion de mille mondes habitables pareils à celui où nous vivons, sauf les étages supérieurs. Mais ce n'est encore là que le petit *Chiliocosme* [1].

Élevons-nous encore plus haut, élargissons notre horizon, et plongeons de tous côtés notre regard dans l'espace infini, alors nous apercevrons mille petits *Chiliocosmes* ou un million de soleils, un million de continens, un million de montagnes polaires, un million de cieux habités par Brahma, recouverts tous à la fois par un ciel de la troisième contemplation : c'est ce qu'on nomme un moyen *Chiliocosme.*

Mais il nous faut monter encore, et nous verrons se dérouler par-dessus ces mondes entassés mille moyens *Chiliocosmes* recouverts par un ciel de la quatrième contemplation. C'est là le grand *Chiliocosme*, qui comprend mille millions de soleils, de lunes, de montagnes polaires, de cieux de Brahma, un million de cieux de la deuxième contemplation, et mille cieux de la troisième [2].

D'après un passage d'un des livres classiques les plus célèbres, Brahma roi, actuellement dominateur des cieux de la deuxième contemplation, deviendra, à la consommation des siècles que doit durer son existence divine, souverain du grand *Chiliocosme*, ou grand Brahma roi, à la tête ornée du tubercule divin. — Le grand *Chiliocosme*, ou la grande terre, repose sur un tourbillon ou sur une roue de métal ;

[1] M. Abel Rémusat a été obligé de forger cette expression pour rendre exactement la dénomination sanscrite et pour éviter la confusion que produiraient les mots de *mondes* et d'*univers* pris en des sens différens et subordonnés les uns aux autres.

[2] Le grand *Agama* cité dans le *San-tsang-pha-sou*, liv. XII, p. 21.

cette roue repose sur un tourbillon d'eau dont la dimension est mesurée d'une manière précise par les fables bouddhistes; ce tourbillon d'eau repose sur un tourbillon d'air et de vent de la même épaisseur, et le tourbillon d'air est appuyé sur un tourbillon d'éther qui, bien qu'il ne soit appuyé sur rien, est contenu par l'effet de la conduite des êtres vivans dans le monde. En sorte que l'existence du monde matériel tient à la moralité des actions. Les tourbillons empêchent la matière de se dissoudre et de s'éparpiller; ils la tiennent en repos, marquent ses limites et lui assurent la solidité. Le métal se produit au-dessus de l'eau comme la crème sur du lait bouillant.

Le degré où nous sommes parvenus, et où semble s'être arrêtée l'imagination de plusieurs cosmographes bouddhistes, paraît au contraire avoir été le point de départ pour celle de quelques autres auteurs, toujours préoccupés de l'idée d'un infini matériel, et toujours renouvelant les plus vains efforts pour la saisir. Ceux-ci prennent l'univers tel qu'il vient d'être constitué avec ses trois mondes, et tous ses cieux superposés, pour l'unité dont se compose un nouvel ordre d'univers. Un groupe d'*univers* qui ne saurait être exprimé que par ces nombres hyperboliques dont j'ai parlé en commençant, forme un étage dans la série des univers superposés. L'univers dont fait partie le monde où nous vivons occupe le treizième étage à partir d'en bas; on en compte sept qui lui sont supérieurs, ce qui fait en tout vingt étages composant ensemble un *système d'univers*, ou, comme disent les Bouddhistes, une *graine de mondes*.

Au premier des vingt étages, il n'y a qu'un seul *Kshma*, ou terre de Bouddha. On désigne ainsi tout l'espace où peut s'étendre l'influence des vertus d'un bouddha, et où a eu lieu son avènement. Le second étage comprend d'eux *Kshma*; le troisième trois, et ainsi jusqu'au vingtième, qui en contient vingt. Autour de chaque *Khsma* sont disposés des mondes en nombre égal à celui des atomes dont se compose un *Sou-mérou*. Chaque étage d'univers a sa forme particulière, ses attributs, son nom; chacun aussi repose sur un appui d'une nature spéciale, par exemple le treizième étage est porté par un enlacement de fleurs de lotus, que soutiennent des tourbillons de vent de toutes les couleurs.

L'étage inférieur, ou le premier des vingt, repose immédiatement

sur la *fleur d'un lotus*, qu'on nomme *fleur des pierres précieuses*; et, comme il occupe dans ce lotus la place du pistil, on désigne le système entier des vingt étages d'univers par le nom de *graine des mondes*. Dans le Bouddhisme le lotus est l'emblème des émanations divines, et de toutes les productions qui du sein de l'être absolu se manifestent sous la forme de l'existence relative et secondaire. C'est ainsi que les représentations des dieux, qui sont regardés comme des effluves sorties immédiatement de la substance divine, sont constamment posées sur des fleurs de lotus. De même ici placer la *graine des mondes* au sein du lotus, c'est, dans le système panthéistique, qui est la base du Bouddhisme, déclarer son origine. Lors donc que les bouddhistes rendent leurs adorations à la *pierre précieuse qui est dans le lotus*, ils adorent le monde qui est en Dieu comme le pistil est dans la fleur de lotus. Telle est du moins l'explication la plus probable d'une de leurs formules les plus célèbres, d'après M. Abel Rémusat. Après avoir proposé cette explication, le savant orientaliste déclare qu'il ne prétend pas pour cela en rejeter plusieurs autres qui peuvent trouver leur fondement et leur application dans d'autres doctrines moins relevées, mais non moins authentiques : « Le Bouddhis- « me, dit-il, admet en effet la pluralité des systèmes, et n'est, à vrai » dire, qu'un composé de panthéisme, de rationalisme et d'ido- » lâtrie [1]. »

« *Le lotus qui porte la graine des mondes sort de l'océan des* » *parfums :* » autre manière métaphorique d'exprimer la même idée. *L'océan des parfums* est lui-même contenu par un nombre de tourbillons de vents égal au nombre d'atomes contenus dans un Sou-méru, et le nombre des lotus qui sortent de l'océan chargés de systèmes d'univers par myriades de myriades est lui-même tel, que, pour l'exprimer, on accumule les chiffres les plus démesurés, *immenses, innombrables, indicibles*. Ce dernier ne peut être rendu qu'avec plusieurs millions de zéros. C'est toujours là même manière d'exprimer que d'innombrables mondes jaillissent en tout sens du sein de la substance divine. La mythologie a diversement brodé le fond un peu monotone de ces exagérations numériques.

[1] Abel Rémusat, ouvrage déjà cité, p. 98-100.

La mer parfumée qui produit les lotus, est elle-même placée au milieu d'un monde immense dont tous les continens sont de diamant. Dans cette terre immense il y a dix fois le nombre *indicible* de Kshma, et un nombre de mers parfumées égal au nombre des atomes contenus dans un Sou-mérou ; chacune de ces mers contient quatre continens dans lesquels coulent autant de fleuves qu'il y a d'atomes dans un Sou-mérou. Ces mers donnent aussi naissance à une foule d'univers tous échafaudés les uns sur les autres, tous contenant des quantités inexprimables de *graines de mondes*. Les auteurs des légendes où se lisent ces descriptions [1] semblent ne pouvoir se lasser d'entasser les exagérations les plus folles, en faisant tour à tour reposer les *graines de mondes* sur une mer parfumée, celle-ci sur une terre qui fait partie d'un plus vaste système de monde, et ainsi de suite [2].

C'est par cette poésie panthéistique, par ces descriptions enthousiastes de mondes imaginaires, que le Bouddhisme fascine les esprits rêveurs et contemplatifs de la haute Asie. C'est sous ce voile épais de chimères éblouissantes qu'il dérobe le véritable infini. Par là il trompe les besoins religieux de l'âme, car il fait perdre de vue le principe et la fin de toutes choses, il efface le créateur derrière une création illusoire. C'est en vain que l'homme s'épuise à créer des fantômes de mondes ; il aurait beau les entasser éternellement, sa Babel idéale n'atteindrait jamais le ciel inaccessible qu'habite le Tout-puissant ; en d'autres termes, l'indéfini ne saurait jamais égaler l'infini. Dans le délire de notre orgueil nous voudrions embrasser l'incommensurable ; et, si je l'ose dire, nous étendons follement les deux bras pour le saisir et l'étreindre, mais nous n'embrassons que le vide, et de ces vains efforts, il ne nous reste que le sentiment amer de notre impuissance.

L'abbé H. de VALROGER.

[1] *Hoa-yan-king*, cité dans le *San-tsang-pha-sou*, livre XLVI, p. 6.

[2] Abel Rémusat, ouvrage cité pages 100, 101 et 102.

Archéologie Biblique.

MÉMOIRES GÉOGRAPHIQUES

SUR LA BABYLONIE ANCIENNE ET MODERNE.

J'entreprends de donner ici quelques détails nouveaux sur la géographie de la contrée célèbre qui eut jadis Babylone pour capitale. Ce nom retrace à l'esprit des souvenirs à la fois imposans et pénibles. On se représente la puissance des Chaldéens, les règnes glorieux de Sémiramis, de Nabuchodonosor ; la fertilité prodigieuse d'un pays arrosé par deux beaux fleuves, le Tigre et l'Euphrate ; les richesses que l'agriculture et le commerce apportaient dans cette contrée ; le nombre de villes florissantes qui s'élevaient de toutes parts ; la population considérable qu'elle nourrissait : on se rappelle que même dans le moyen-âge, sous la domination des Arabes, la Babylonie renfermait des villes importantes, *Koufah*, *Hirah*, *Wâsit* et une foule d'autres ; que ces belles plaines étaient couvertes de plantations de tout genre, et habitées par une foule de cultivateurs industrieux et actifs : on se demande avec douleur qu'est devenu un état si prospère ? Comment tant de grandeur et d'opulence ont-elles fait place à la misère et à la désolation ?

Ces champs si fertiles sont voués à la stérilité la plus affreuse. Des marais infects, des bruyères épaisses ont succédé à de magnifiques cultures. Tout le pays présente l'image d'un vaste désert, où l'on voit à peine errer quelques tribus arabes, qui dominent sans opposition sur ces tristes solitudes et y exercent en liberté leurs brigandages. Du reste, partout règne le silence de la mort ; et les lions qui peuplent les marécages de cette contrée, et partagent avec les Arabes l'empire de ces plaines, troublent seuls par leurs rugissemens le calme lugubre des nuits, et portent la terreur dans l'âme du voyageur, que fatigue

durant le jour la continuité d'un spectacle aussi affligeant que monotone. Et ici, comme dans une foule de circonstances, l'homme n'a pas même la triste consolation de pouvoir avec la moindre apparence de justice accuser la Providence : elle a tout fait pour lui ; lui seul a tout fait pour neutraliser les dons qu'une main bienfaisante avait répandus autour de lui avec une libéralité qui allait pour ainsi dire jusqu'à la profusion. Aucune catastrophe de la nature n'est venue bouleverser ces heureuses contrées, couvrir de sable ou de lave des plaines fertiles et présenter aux efforts du laboureur des obstacles insurmontables. Les choses sont encore dans l'état où elles étaient il y a vingt-cinq siècles; le Tigre et l'Euphrate roulent majestueusement leurs eaux dans les mêmes lits qui les recevaient autrefois ; on voit encore aujourd'hui les larges canaux, qui établissaient entre ces deux fleuves de nombreuses communications, et, en prévenant le danger des inondations, portaient dans les parties les plus éloignées le bienfait d'une irrigation abondante ; les terres ont conservé leur ancienne fécondité. C'est l'homme seul qui a su paralyser tout ce que la nature avait fait pour lui ; c'est lui dont la main dévastatrice a fait fuir ou a détruit la population nombreuse qui couvrait ces rivages, a semé de ruines le sol où s'élevaient *Babylone*, *Séleucie*, *Ctésiphon*, etc.; c'est lui dont la paresse et l'incurie ont condamné à la stérilité des terres admirables, et transformé en déserts arides ces belles campagnes qui seraient encore prêtes à récompenser par de riches moissons les efforts d'un laboureur actif et intelligent.

La Babylonie, dans son état actuel, présentant pour le voyageur peu d'attrait, et même peu de sécurité, il n'est pas surprenant que les Européens aient mis fort peu d'intérêt à parcourir cette contrée déserte et marécageuse; aussi, la géographie de ce pays est-elle encore fort peu connue, et si l'on excepte les ruines de Babylone, qui ont excité au plus haut point la curiosité des voyageurs instruits, les nombreux débris qui couvrent le pays des Chaldéens ont échappé aux regards, ou n'ont été observés qu'à la hâte ; et ces explorations rapides, exécutées sans plan, sans critique, ont jeté peu de lumière sur l'état actuel des lieux et n'ont produit, en général, que des renseignemens incomplets ou contradictoires.

Cette circonstance, comme on peut facilement le croire, présente

un obstacle bien réel et à peu près insurmontable, à ceux qui veulent s'engager dans des recherches tant soit peu approfondies sur la géographie de l'ancienne Babylonie. Comment reconnaître et fixer la position des villes antiques, la direction des canaux, lorsque l'on ignore presque complétement la situation actuelle du pays, les lieux couverts de ruines antiques et enfin tout ce qui peut mettre sur la voie pour comparer la topographie ancienne avec celle que le pays offre de nos jours; aussi, bien des points qui concernent cette branche de la géographie sont encore, malgré les travaux de savans célèbres, enveloppés d'une obscurité profonde, et présenteront longtems encore des problèmes insolubles. Comme toutes les recherches qui ont pour objet une contrée fameuse dans l'histoire ne peuvent manquer d'intéresser vivement les lecteurs instruits, j'ai pensé que je pouvais offrir, sur cette matière, quelques observations nouvelles qui, si elles ne paraissent pas entièrement satisfaisantes, auront au moins l'avantage de donner quelques détails inconnus, et présenteront peut-être à un homme plus savant un fil qui le guidera dans ce labyrinthe de manière à le conduire à la découverte de la vérité.

Lorsque l'on examine avec quelque soin la géographie de l'ancienne Chaldée, on se trouve d'abord arrêté par une question intéressante, et dont la solution réclame une discussion approfondie.

1° Etendue de la Babylonie.

La Babylonie, dans son état primitif, sous les règnes de Bélus, de Ninus, de Sémiramis et de leurs successeurs, était un pays d'une vaste étendue qui se prolongeait depuis le golfe Persique jusqu'aux frontières septentrionales de la Mésopotamie; dans sa largeur, elle comprenait de grandes provinces, situées, tant à l'occident de l'Euphrate qu'à l'orient du Tigre; les choses changèrent ensuite de face, lorsque, dans le moment où s'écroula le puissant empire des Assyriens, la Babylonie forma une monarchie distincte, et que l'Assyrie proprement dite fut soumise à la domination des Mèdes. Mais on n'en continua pas moins à admettre, pour la Babylonie, des limites que le tems et les révolutions avaient déplacées; aussi l'auteur de l'*agriculture Nabatéenne* atteste expressément que la Babylonie comprenait, dans ses frontières septentrionales, les villes de *Ninive*, *Tekrit*,

Barma, *Badjerma*, et dans une autre direction celle de *Holwan*[1]. Il paraît toutefois que la Babylonie ne s'étendait pas à toute la partie désignée sous le nom de *Mésopotamie*, car l'auteur du même ouvrage[2]; parlant de la ville qu'il nomme *Dzat-aloïoun*, ذات العيون, la même qui fut depuis appelée *Rás-alaïn*, راس العين, dit qu'elle était située dans le *Djézirah*, c'est-à-dire dans la Mésopotamie. Strabon[3] atteste que l'Assyrie, qui comprenait la Babylonie et quantité de provinces, tant en deçà qu'au-delà du Tigre, confinait à la Susiane et à la Perside; il assure[4] que la ville d'*Arbèle* dépendait de la Babylonie. Les géographes orientaux, qui ont substitué à ce dernier nom celui de *Irak* ou *Irak-alarab*, العراق ou عراق العرب, ont conservé à cette province l'étendue qu'elle avait primitivement. Au rapport d'Ebn-Haukal[5], l'*Irak* s'étend, en longueur, depuis *Abadan*, ville située sur le bord du golfe Persique jusqu'à *Tekrit*, et en largeur, depuis *Kâdesiah* jusqu'à *Holwan*; sa frontière orientale décrit une courbe, qui, partant de *Tekrit*, longe le territoire de *Schehrizour*, *Holwan*, *Sous*, et va aboutir au golfe Persique; tandis que la limite occidentale contournant *Basrah*, *Koufah* et bordant le désert de l'Arabie, se termine sur la rive de l'Euphrate près d'*Anbar*. Masoudi[6] donne à peu près les mêmes détails sur la géographie de l'*Irak*. Le géographe persan[7] transcrit, relativement à la longueur et à la largeur de cette province, les assertions d'Ebn-Haukal, qui sont également reproduites, à peu de chose près, par Abou'lféda[8].

Ces limites, dont le souvenir se conserva ainsi au travers des âges, ne paraissent pas avoir, depuis un grand nombre de siècles, éprouvé un changement et une réduction notables. La monarchie des Assyriens avait croulé sous les armes réunies des Mèdes et des Baby-

[1] *Man. arab.* 913, fol. 57, r° 122, v° 123, r° 167, v° 129, r° 170, v° 171, 241 v.
[2] Fol. 107 v.
[3] *Geographia*, lib. XVI, p. 736.
[4] *Ibid.*, p. 737,
[5] *Manuscrit de Leyde*, page 80
[6] *Kitab. attenbih*, man. de S. Germ., 337, fol. 28, 29.
[7] *Nozhat-alkoloub*, man. pers. 139, p. 549.
[8] *Geographia*, p. 250, 251.

loniens : ces derniers profitant de leur victoire, avaient fondé un nouvel empire, que les victoires de Nabopolassar, de Nabuchodonosor, élevèrent à un haut point de gloire et de puissance. Plusieurs contrées de l'Asie occidentale avaient été envahies par ces conquérans, et forcées de subir leur joug; mais vers le nord, la puissante monarchie des Mèdes opposait à l'ambition des princes chaldéens une barrière qu'ils n'auraient osé essayer de franchir; de ce côté, de nouvelles limites avaient été tracées, et une crainte mutuelle retenait forcément les deux peuples en deçà de ces frontières, que leur ambition aurait si volontiers franchies. C'est la Babylonie, circonscrite dans des limites moins vastes, et telle enfin qu'elle existait sous le règne de Nabuchodonosor et des autres monarques chaldéens, qui va être le sujet de mes observations. Je vais donc, en commençant par la frontière du nord, parcourir la Babylonie, dans son entier, fixer autant qu'il me sera possible, la position de chaque ville, le cours de chaque canal; avancer progressivement vers le midi jusqu'à ce que mes recherches me conduisent aux rives du golfe Persique, qui formait, vers le sud, les limites de l'empire des Babyloniens.

Nous avons vu que, suivant le témoignage des géographes orientaux, c'était près d'*Anbar* qu'il fallait placer la limite nord-ouest de la Babylonie. Mais cette assertion ne doit pas être prise à la rigueur; car nous savons, d'une manière certaine, que la ville de *Hit*, située un peu plus au nord, était comprise dans les frontières de la Babylonie. C'est donc un peu au-delà de cette place qu'il faut fixer la ligne qui séparait l'empire des Babyloniens du royaume des Mèdes. Et l'on peut admettre, sans difficulté, que cette ligne, en se prolongeant dans une direction courbe jusqu'au bord du Tigre, atteignait réellement la ville de *Tekrit*, désignée par les écrivains orientaux comme étant, de ce côté, la borne septentrionale de l'*Irak*.

Nous verrons plus bas qu'il faut distinguer la frontière réelle de la Babylonie d'avec cette ligne de canaux, de retranchemens, de forts, qui avait été établie en deçà de ce point, et qui avait moins pour objet de défendre l'entrée du pays que d'interdire à une armée ennemie les approches de la capitale.

La Babylonie est désignée dans les livres de l'Ancien-Testament par le nom de *Terre de Sennaar* אֶרֶץ שִׁנְעָר et cette dénomination

n'a pas même été inconnue aux écrivains grecs, car, au rapport de Josèphe, l'historien Hesthiée faisait mention de *Sennaar* de la Babylonie Σενναὰρ τῆς Βαβυλωνίας[1].

Nous lisons dans la Genèse, en parlant de *Nemrod*[2], que le royaume primitif de ce prince se composait des villes de *Babel* (Babylone), *Erek*, *Akkad* et *Kalneh* כַּלְנֵה, situées dans la terre de *Sennaar*. Pour ce qui concerne la ville de *Kalneh*, les deux *Thargums* chaldaïques, celui de Jérusalem et celui du Pseudo-Jonathan, Eusèbe, saint Jérôme, saint Ephrem, Abou'lfaradj, ont pensé qu'elle répondait à celle de *Ctésiphon*, qui fut, comme on sait, la capitale de l'empire des Arsacides. Ce sentiment a été adopté par Bochart, Michaëlis, Rosenmüller, Gesenius et autres savans modernes. Pour appuyer cette opinion, on cite un passage de Pline, qui atteste que la ville de *Ctésiphon* était située dans la province de *Chalonite*. Mais si je ne me trompe, le témoignage du naturaliste romain n'est rien moins que décisif. En effet, on conçoit très-bien qu'un lieu peut être situé dans une province sans en avoir adopté le nom. Je crois pouvoir reconnaître la ville de *Kalneh* dans celle de *Holwan*, nommée *Albania* sur la carte de Peutinger, et dont la citadelle porte encore aujourd'hui le nom de *Banzardah*[3]. La rivière qui coule dans le voisinage a conservé la dénomination de *Holwan*[4]. La ville elle-même est celle que l'on désigne de nos jours par le nom de *Sar-Puli-Zohab*[5]. M. Rawlinson, auquel nous devons de curieux détails sur ce qui concerne cette ville, nous a fait connaître les bas-reliefs extrêmement anciens, qui se trouvent gravés sur un rocher du voisinage[6], et les monumens qui existent dans les environs. Suivant cet estimable voyageur, le lieu où subsistent les ruines, et qui, comme je l'ai dit, est représenté par le nom moderne de *Sar-Puli-Zohab*, est désigné chez les Curdes par

[1] *Antiquitates judaicæ*, lib. I, c. 4, t. I, p. 19.
[2] Chap. x, v. 10.
[3] *Journal of the geographical Society*, t. IX, p. 32.
[4] *Ib.*, p. 26, 29, 33.
[5] P. 35.
[6] P. 37, 38, 39.

la dénomination de *Schehri-Holwan* (la ville de Holwan)[1]. Suivant le récit de Moïse, la ville de *Kalneh* était située dans la terre de *Sennaar*, c'est-à-dire dans la Babylonie. Or, nous avons vu plus haut que *Holwan* formait la frontière de la province de l'*Irak-Arab*, qui, comme on sait, représente l'ancienne Babylonie. Et ce fait nous apprend que dès les tems les plus reculés, cette contrée avait déjà les mêmes limites qu'elle a conservées à des époques bien postérieures. Il est facile de voir que la ville de *Holwan* avait donné son nom à la province que les Grecs et les Latins ont appelée *Chalonitis*, Χαλωνῖτις[2], et dont elle formait la capitale. Polybe écrit ce nom Καλλωνῖτις. Il raconte[3] que Molon ayant été vaincu et s'étant donné la mort, Antiochus ordonna de mettre en croix son corps, qui fut ensuite exposé dans le *Callonitis*, à l'endroit où l'on franchit le mont *Zagros*. Nous lisons dans le texte de Strabon[4], que le Tigre, après s'être perdu dans un gouffre, ou plutôt dans des marais, reparaît ensuite dans la province de *Chalonitis*, puis coule devant Opis et le mur de Sémiramis. Je ferai observer, à cette occasion, que le gouffre indiqué par Strabon est probablement le même qui se trouve désigné par l'auteur du *Kabousnâmeh*[5], lorsqu'il parle d'un passage dangereux, d'un gouffre effrayant, qui se trouve dans le fleuve du Tigre, avant d'arriver à *Akharah*. C'est également le même endroit qu'avait en vue l'empereur Néron, dans les vers que cite le Scholiaste de Lucain[6] :

> Quique per erratam subductus Persida Tigris
> Deserit, et longo terrarum tractus hiatu,
> Reddit quæsitas jam non quærentibus undas.

M. le baron de Sainte-Croix[7] a blâmé sévèrement Pline pour avoir placé la ville de *Ctésiphon* dans la province de *Chalonitis*, tandis que cette capitale faisait réellement partie de la province de *Sittacène* ou *Apol-*

[1] P. 40.

[2] Plinii *Historia naturalis*, lib. VI, c. 26. — Isidori Characeni, *Statuum Parthici*, p. 5.

[3] *Historia*, lib. V, cap. 54.

[4] *Geographia*, lib. XI, p. 529.

[5] *Man. pers.* 138, fol. 86 v.

[6] Lib. III, v. 261.

[7] *Mem. de l'acad. des inscript. et belles-lettres*, t. L, p. 92.

loniatis ; mais il est probable, et on le voit par le passage de Strabon rapporté plus haut, que dans l'origine on désignait par le nom de *Chalonitis* toute cette partie de la Babylonie qui s'étendait depuis la rive orientale du Tigre jusqu'aux frontières de la Médie ; que, plus tard, on jugea à propos de partager en deux cette vaste contrée, et qu'une de ces divisions, la plus voisine du Tigre, fut désignée par la dénomination de *Sittacène* ou *Apolloniatis*. Pline et Strabon prenant pour guides des écrivains plus anciens, auront ignoré ou méconnu cette subdivision, d'une date peut-être assez récente.

Nous lisons dans le *Livre des Rois*[1], et dans celui des *Paralipomènes*[2], que Salmanasar, roi d'Assyrie, ayant emmené en captivité les Juifs qui composaient le royaume d'Israël, les plaça dans la contrée de *Halah* חֲלָח. Les écrivains syriaques ont rendu ce nom par celui de *Holwan* ܚܠܘܢ. Cette opinion, repoussée par M. Gesenius, a été dédéfendue avec beaucoup d'érudition et de sagacité par M. Rawlinson. Je crois pouvoir l'adopter pleinement, et un fait, si je ne me trompe, en démontre la vérité.

On lit dans l'ouvrage d'Isidore de Charax que la province de *Chalonitis* renferme une ville grecque appelée *Chala*, Χαλα. Or, cette dénomination, qui s'applique évidemment à la ville de *Holwan*, nous représente très-bien le nom syriaque *Khlakh*. Seulement Isidore s'est trompé lorsqu'il attribue à cette ville une origine grecque. Dans le prophète Isaïe[3], il est fait mention d'une ville appelée *Kalno* כַּלְנֹו; Amos[4] écrit ce nom כַּלְנֵה *Kalné*. Enfin on lit *Kanneh*, כַּנֵּה, dans la prophétie d'Ézéchiel[5]. Il est probable que ces diverses dénominations s'appliquent à une même ville, que les prophètes ont indiquée comme formant la limite orientale de l'empire des Assyriens. Si je ne me trompe, cette ville est la même qui, dans l'histoire de Diodore de Sicile[6], est désignée par le nom de Κέλωναι, *Celonæ*.

[1] Lib. II, c. 17, v. 6; 18, v. 11.
[2] Lib. I, c. 5, v. 26.
[3] Cap. X, v.
[4] Cap. VI, v. 2.
[5] C. XXVII, v. 23.
[6] Lib. XVII, p. 484.

On pourrait aussi reconnaître dans la ville de *Holwan* celle de *Chauon* où Sémiramis, au rapport de Diodore[1], ou plutôt de Ctésias, fit élever un palais magnifique, accompagné de vastes jardins. Et la chose me paraît d'autant plus probable que cette princesse ayant pris la route d'*Ecbatane*, traversa le mont *Zarkœus*, τὸ Ζαρκαῖον ὄρος, dans lequel elle fit pratiquer à grands frais une route belle et facile. Or, si je ne me trompe, cette montagne est identique avec le mont *Zagros*[2].

L'an 16 de l'hégire, Iezdedjerd, dernier roi des Sassanides, après avoir été vaincu au combat de *Djaloula*, se retira précipitamment dans la ville de *Holwan*, puis il évacua cette place qui tomba au pouvoir des Musulmans[3].

L'an 196, Taher, général des troupes de Mamoun, s'empara de *Holwan*[4]. Le territoire de cette ville fournissait à l'exportation des fromages et des noix[5]. Lorsque Houlagou marcha contre *Bagdad*, ce prince, à la tête de son principal corps d'armée, prit la route de *Holwan*[6].

Suivant l'auteur du *Nozhat-alkoloub*[7], « Holwan est située dans » le quatrième climat, et faisait partie des sept villes de l'*Irak*. Elle » fut fondée par Kobad, fils de Firouz, l'un des monarques Sassani- » des. Aujourd'hui elle est en ruines. Il n'y reste plus qu'un petit » territoire cultivé. Parmi les monumens, on distingue le tombeau de » Hamzah, qui fut le sixième des sept lecteurs. Son canton ren- » ferme, au plus, trente villages. Le revenu qu'y lève le fisc est de » 6,100 dinars. » Ebn-Haukal, Abou'lféda et Edrisi donnent sur cette ville quelques détails et font observer que les dattes et les figues produites par son territoire sont fort renommées.

Suivant le témoignage de Masoudi[8], *Holwan* est à cinq journées de marche de *Bagdad*.

[1] *Biblioth. histor.*, lib. II, t. II, p. 43.
[2] *Ibid.*, p. 44.
[3] Abulfedæ *annales*, t. I, p. 231.
[4] T. II, p. 101.
[5] *Ib.*, p. 31, 635.
[6] Abulpharagii, *Historia dynastiarum*, t. I, p. 516.
[7] *Man. pers.* 139, p. 563.
[8] *Moroudj*, t. II, fol. 103 v.

On lit dans le *Moudjmel-attawarikh*[1] : « D'après le *Kitabi-* » *maârif*, la *Sawad de Koufah* comprend tout l'espace qui s'étend » depuis *Kaschkar* et la rivière de *Nehrwan* jusqu'à *Holwan.* » Car je n'ai pas hésité à lire از كشكر و نهروان آب au lieu de لشكر و نهروان آب.

On lit dans l'*Histoire des Curdes*[2] : « *Derteng*, primitivement » portait le nom de province de *Holwan.* » Et, en effet, la vie de *Schah-Abbas*[3] nous offre ces mots : « Dans les environs de *Zohab* زهاب, qui fait partie de la province de Derteng. » Plus bas, on lit[4] : « La forteresse de Zohab, qui porte le nom de *Kalah-Lek* قلعه‌لك, » la forteresse de *Lak.* » Plus bas[5] : « Le lieu de *Haroun-abad* » fait partie du district de *Mahidescht*, qui est voisin de la pro- » vince الكا de *Derteng.* » Ailleurs[6] « La forteresse de *Zohab*, » autrement nommée forteresse de *Lak*, et la forteresse de *Men-* » *dali* sont situées toutes les deux dans les environs de *Haroun-* » *abad* et de *Derteng.* » Et[7] : « Le lieu de *Schiwah* شيوه était » dans les environs de *Derteng.* Le district de *Derteng* et la forte- » resse de *Zandjir*, qui sont situés entre la province d'*Ali-scheker* et » l'*Irak-Arab*[7]. La rivière de *Mahidescht* qui forme la frontière du » district d'*Ali-scheker*[8]. La ville du *Nehavend* et les dépendances » de *Hamadan*, qui sont comprises sous le nom du district d'*Ali-* » *scheker.* »

Suivant l'auteur du *Mouljmel-attawarikh*[9], « le roi Balasch fonda » à côté de *Holwan* une petite ville appelée de son nom *Balasch-* » *Fer*, بلاش فر. Actuellement, dit l'historien, elle est en ruines. » Suivant le témoignage d'un historien de la Mecque, *Taki-eddin-*

[1] *Man. pers.*, 63, fol. 48 v°.
[2] *Man.* de M. Ducaurroy, fol. 104 r°.
[3] *Man.* de feu M. Silvestre de Sacy, fol. 242 r°.
[4] Fol. 251 v.
[5] Fol. 260 r°.
[6] Fol. 261 v.
[7] Fol. 146 v.
[8] Fol. 93 r.
[9] *Man. pers.* 63, fol. 48 v.

Fási, il existait un village nommé *Matámir* المطامير situé sur le territoire de *Holwan-alirak*[1].

La major Rawlinson, dont j'ai déjà eu plusieurs fois occasion de citer le témoignage, croit pouvoir reconnaître l'identité de la ville de *Holwan* avec celle de *Kalah*, כָּלַח, dont Moïse fait mention. Mais j'oserais ne point partager, à cet égard, l'opinion du docte et judicieux écrivain. En effet, suivant le récit de la *Genèse*[2], « Assur, ayant » quitté la terre de Sennaar, fonda *Ninive*, *Kalah*, *Rehobot* et » *Resen*, située entre *Ninive* et *Kalah*. » D'après cette autorité incontestable, le ville de *Kalah* ne faisait pas partie de la terre de *Sennaar*, ou de la Babylonie, mais elle était placée dans l'Assyrie. Or, comme nous l'avons vu, cette position ne peut convenir à *Holwan*, qui nous est représentée comme formant la frontière de la Babylonie, du côté qui regarde la Médie. En second lieu, la ville de *Resen*, mentionnée dans le récit de Moïse, correspond à celle de *Rás-alaïn*, راس العين, située au centre de la Mésopotamie. Par conséquent, l'écrivain sacré n'aurait pas pu dire, sans blesser les lois de l'exactitude géographique, que cette place se trouvait dans une position intermédiaire entre *Ninive* et *Holwan*. Si l'on en croit saint Ephrem[3], la ville de *Kalah* répond à celle de *Hadar*, ou *Hatra*, devant laquelle vinrent échouer les armes de Trajan et de Septime-Sévère, et dont les ruines remarquables ont été visitées, dans ces derniers tems, par deux voyageurs anglais, MM. Ross[4] et Ainsworth[5]. Mais cette identité me paraît peu admissible. Si je ne me trompe, la ville de *Kalah* était la capitale de cette province de *Calachène*, Καλαχηνή, dont Strabon parle en plusieurs endroits[6]. Ptolémée la nomme *Kalakinè*, Καλακίνη. Suivant mon opinion, *Kalah* était identique avec la ville appelée par les Syriens *Karkha*, et par les Arabes *Karakh*, qui était située sur la rive orientale du Tigre. Et

[1] T. II, *manuscrit*, fol. 169 r°.

[2] Cap. X, v. 11 et 12.

[3] *Opera*, t. I, p. 58.

[4] *Journal of the royal geographical Society*, t. IX, p. 443 et suiv.

[5] Tome XI, p. 1 et suiv.

[6] *Geographia*, lib. XI, p. 530, lib. XVI, p. 736.

cette assertion n'a rien de contraire au récit de Strabon, qui atteste que les deux provinces d'*Adiabène* et de *Calachène* étaient situées en dehors des frontières de l'Arménie. M. Ross[1] a trouvé sur la rive du Tigre des ruines antiques, d'une assez grande étendue, qui, probablement, nous retracent le site de la ville de *Kalah*. C'est cette ville que Masoudi désigne par le nom de *Karkh-Samarra*[2].

QUATREMERE,
de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

[1] *Loc. laudat.*, p, 443.
[2] *Moroudj.*, t. II, fol. 224 v.

Enseignement Catholique.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS,

PAR LE R. P. DE RAVIGNAN.

SUITE ET FIN [1].

La 5e *conférence* a été consacrée à exposer ce *que c'est que le catholique soumis à l'Église*, et à prouver qu'on ne peut pas lui reprocher de faire descendre son intelligence et sa volonté du degré d'élévation qui leur appartient et de renoncer, sous cette autorité et sous ce gouvernement, aux élémens convenables de perfectionnement et de progrès publics. L'orateur se propose de combattre ces préjugés qui existent encore dans bien des esprits en établissant trois propositions :

1re proposition. *Le catholique est celui qui connaît et possède le mieux les conditions de la vraie liberté.* Après avoir prouvé que l'âme humaine est une intelligence et une volonté libre ; que par son origine elle est égale aux autres âmes, et créée comme elles à l'image de Dieu ; que nul homme ne saurait avoir par lui-même le droit d'imposer des devoirs à un autre homme ; que le maître commun peut seul le faire ; qu'enfin l'homme est libre dans le droit et le pouvoir d'obéir à Dieu seul, ce qui revient à dire que le plus haut degré d'indépendance est de dépendre de la loi et de la parole divine, le R. P. de Ravignan poursuit en ces termes :

» La raison, dit-on, est le Dieu fait homme, — le mot est dur : — ou bien la raison est l'être absolu qui s'apparaît à lui-même dans la conscience humaine. A quel autre Dieu voulez-vous alors qu'on aille offrir sa dépendance et ses hommages ?

» Ici, Messieurs, je vous en conjure, élevons nos pensées à la hauteur de ces voûtes sacrées, et sortons des limites étroites de la politique humaine et des intérêts du jour. Le catholique *sait trouver dans sa conscience et sa raison*

[1] Voir le dernier article au n° précédent ci-dessus, p. 297.

même la loi première et constitutive de toute existence créée, dépendre de Dieu. Il embrasse avec ardeur ce devoir, ou plutôt ce droit, source unique de tous les devoirs et de tous les droits. La foi, l'autorité de l'Église ne sont à ses yeux que l'expression manifeste et certaine du pouvoir divin. Le catholique est soumis : mais il monte par là même au degré le plus élevé de la liberté humaine, comprenez-le donc, car il n'obéit en tout qu'à Dieu seul. Là où Dieu n'est pas, où Dieu ne parle pas, l'enfant de l'Église n'a point de maître; et les lois, les puissances établies sur la terre n'ont droit à l'obéissance du catholique que parce que Dieu leur délègue son autorité. Le catholique imite ainsi la liberté divine dont la dignité consiste à ne dépendre que de la raison infinie. Le chrétien fidèle commence ici-bas la vie des cieux, en s'unissant par une entière dépendance à la perfection, à la bonté, à la vérité même divine. Cette obéissance n'est donc, à proprement parler, que la liberté rendue à toute sa plus haute puissance.

L'Église règle la pensée, définit le dogme, établit les préceptes de la morale sur la vérité révélée, protège les peuples par sa suprématie spirituelle, défend hautement la liberté de conscience contre l'oppression trop fréquente des puissances humaines. Par ses lois, par ses rites, par ses dogmes qui sont autant de ressorts doux et puissans, elle nous fait entrer dans la vraie liberté des enfans de Dieu; elle va plus loin ; elle nous protège contre nous-même, tyran mille fois plus à craindre que tous les autres, puisqu'elle nous fournit une autorité meilleure que la nôtre; car enfin la question se réduit à ces deux termes: lequel vaut le mieux, d'obéir à l'Église, à Dieu, ou de s'obéir à soi-même? Avec l'autorité catholique et divine, le pouvoir régulateur des esprits et des consciences n'est que le rétablissement de l'ordre et des voies véritables où doit marcher l'humanité pour être libre. Sans l'autorité catholique, plus d'autre logique, plus d'autre histoire que l'histoire et la logique des variations, des fluctuations et des folles erreurs de la mobilité humaine. Rien de plus triste, après tout, que l'autorité du moi. Dès que le principe sauveur de la dépendance religieuse est retranché d'un cœur, les influences les plus désastreuses s'en emparent ; on croit se gouverner soi-même, on obéit à mille despotes impérieux. Après les penchans et les passions, c'est l'opinion qui tyrannise. On suit en aveugle l'impulsion donnée, à la manière de ces troupeaux que guide la main du pâtre. Pour combien d'hommes, cet adage : Le maître l'a dit, n'est il pas un principe souverain et régulateur?

Le philosophe chrétien aborde ensuite de front la grande objection, que font à l'Église toutes les sectes séparées, tous les ennemis déclarés ou cachés qui s'élèvent contre elle : *la liberté de conscience*, *la liberté de la pensée.* Voici les explications claires et nettes par lesquelles il y répond :

Mais j'entends retentir à mes oreilles les grands principes de liberté de conscience, de liberté de la pensée. Certes, Messieurs, je les adopte, et j'en ai peut-être ici besoin plus qu'aucun autre. Oui, elle est belle et noble cette doctrine de la liberté de la conscience et de la pensée; mais je comprends invinciblement aussi que, pour être d'autant plus libre, l'homme doit porter en soi, doit trouver près de soi la plus grande force possible de vérité, d'obligation et de devoir, afin de s'attacher librement et par choix à Dieu, au vrai, à la vertu, au bien.

Messieurs, je dis obligation et devoir, nullement coaction et violence, à Dieu ne plaise! Et qu'est-ce donc qu'une autorité spirituelle, infaillible dans la foi? La plus grande obligation possible, le plus puissant secours pour connaître et garder la vérité, la vertu. C'est même le moyen unique de sauver parmi les hommes la vérité; elle est détruite, s'il n'y a pas de bases infinies, si la foi n'est pas fixée; c'est l'eau du torrent qui déborde, et qui s'égare. Sachons donc, Messieurs, je vous en conjure, parler un mâle et franc langage, et laissons là les paroles mensongères des races dégénérées. L'autorité infaillible de l'Eglise est la garantie propre de la liberté. Pourquoi? Précisément parce qu'elle oblige au vrai, et qu'elle le définit souverainement; parce qu'elle est l'autorité.

Des idées mesquines et étroites, la mollesse profonde d'intelligences déchues se dissimulent et se cachent sous le beau nom de liberté. Elles en abusent. Ne confondez jamais deux choses parfaitement distinctes: la liberté de l'homme extérieur et la liberté de l'homme intérieur. Extérieurement, il ne faut encore une fois ni coaction ni violence jamais; l'Eglise n'en veut pas non plus contre elle. Intérieurement et comme obligation de conscience, plus il y a d'autorité et de force pour écarter l'*erreur*, le *mal*, plus l'homme est libre. Sans contredit, telle est l'autorité de l'Eglise... . »

2e proposition. *La vie du catholique est éminemment la plus digne d'une raison saine et élevée.* C'est ce que l'orateur prouve par les considérations suivantes.

Il faut plaindre ceux qui, se laissant tromper par des propensions ardentes et des tendances faussement généreuses, espèrent et proclament un progrès au-delà des vérités et des vertus catholiques. Quant on y réfléchit mûrement, on a peine à concevoir comment une semblable erreur peut être sérieusement adoptée et soutenue; la chose cependant n'est que trop réelle de la part d'esprits d'ailleurs très distingués L'humanité a donc aujourd'hui besoin pour son bonheur et pour sa gloire, d'une institution religieuse meilleure que le Christianisme. Eh bien, soit. Mais sur quoi se fonde-t-on pour réclamer, pour espérer un ciel nouveau et une terre nouvelle avant l'âge éternel? Impossible

d'en donner une raison valable. C'est malheureux ! on se balance au milieu de vagues et arbitraires théories, comme parmi d'incertaines et flottantes images ; on s'abonne à des suppositions toutes gratuites. Des hommes inquiets, impatients du présent et d'eux-mêmes, s'élancent dans l'avenir ; sans autorité, sans mission, ils prophétisent une transformation future. Ce qui est sacré pour eux, c'est ce qu'ils désirent, et ils désirent le changement.

La vie catholique ne fait pas de si magnifiques promesses, mais elle les tient mieux ; seule elle est le progrès véritable : 1° parce qu'elle est le perfectionnement entrepris et suivi dans chaque homme ; 2° parce que les vertus des chrétiens fidèles sont l'influence la plus réellement utile à la société ; 3° parce que le bien social se compose du bien vrai des individus, ou n'est qu'un mot vide de sens ; 4° parce que jamais une réunion d'hommes corrompus ne formera une société vertueuse et pure, pas plus qu'une troupe de lâches ne saurait être une armée de braves, ni une société d'ignorans une académie savante ; 5° enfin parce que la vie catholique porte avec elle seule la garantie la plus puissante, le ressort le plus généreux, pour tout ce qui est vrai, grand et bon.

Et alors s'adressant à son immense auditoire attentif, l'orateur lui indique ce que devraient examiner et exécuter les amateurs du progrès avant de demander une autre religion que le Christianisme.

Si avant d'aspirer à une transformation nouvelle, à des progrès nouveaux, on daignait se rendre compte du véritable travail catholique au sein de l'humanité, on y jugerait plus sainement des choses. Mais il faudrait pouvoir aussi se rendre le témoignage qu'on a parcouru, épuisé dans sa vie tous les degrés des vertus chrétiennes. Il faudrait avoir conquis ce détachement sublime qui méprise comme un vil fumier tous les plaisirs, tous les honneurs terrestres ; il faudrait avoir reproduit cette héroïque et douce humilité qui fuit la louange humaine, rapporte tout à Dieu, ne s'irrite d'aucune résistance, ne s'enfle d'aucun succès, mais ne vit, ne respire que pour la gloire divine et le bien des âmes. Il faudrait avoir établi dans son cœur le règne souverain de cette charité qui embrasse tous les hommes dans un égal et fraternel amour, qui chérit les ennemis et pardonne leurs injures, jusqu'à donner tout avec joie, la vie même pour leur bonheur. Il faudrait avoir conquis cette chasteté sans tache qui place dans un corps grossier la vie et la pureté des anges. Il faudrait n'avoir plus rien à étudier, rien à imiter dans les leçons et les exemples du Sauveur, dans le type si évidemment divin de la perfection évangélique. Quoi ! réellement cette perfection ne suffit plus pour vous ! Déjà, dès long-tems, vous l'avez dépassée ; vous apportez un nouvel Evangile au monde ; l'ancien n'est plus à la hauteur de vos progrès, ô vous promoteurs zelés du perfectionnement et de la grandeur

de l'humanité! Et vous l'avez pensé! vous l'avez dit sérieusement! Grand Dieu! je ne crois pas que l'on puisse avancer plus loin, en effet, mais en aveuglement et en illusion. Vous prétendez mieux faire; vous espérez mieux que le christianisme et l'Eglise! Et ne savons-nous pas ce qui est arrivé avec ces rêves d'une religion de l'avenir? Vous prétendez mieux faire, vous espérez mieux que le christianisme et l'Eglise: nous attendrons. Mais en attendant, si vous daigniez au moins nous montrer les vertus chrétiennes réalisées!

L'orateur montre ensuite la pénitence comme la loi fondamentale de la rédemption divine et du véritable perfectionnement de l'individu, et par lui de la société.

3e proposition. *C'est dans une existence soumise à l'autorité de l'Église que se trouvent toutes les conditions de perfectionnement et de progrès.* L'orateur regrette que le tems l'empêche de donner à cette proposition le développement qui lui serait nécessaire. Mais il en esquisse les principaux traits, tâche facile après ce qui vient d'être dit; puis il termine par les considérations suivantes qui embrassent et résument les trois parties de son discours.

Enveloppé dans ses propres pensées, on s'isole des faits qui ont fondé l'Eglise et qui la conservent à travers les siècles: on méconnaît, on dénature l'esprit qui l'anime et la gouverne; on ne veut, néanmoins, ce semble, qu'union, liberté, développement et progrès de l'humanité. Messieurs, je crois à la sincérité de ces intentions dans un grand nombre, parce que je sais que trop souvent les illusions créent un monde factice au lieu du monde réel pour des intelligences abusées et des cœurs séduits. Mais je leur demanderai si dans leurs vues et leurs désirs ils ont assez tenu compte et assez pris soin des deux plus grands biens de l'âme humaine, la vérité et la vertu; s'ils n'ont pas oublié la place occupée en nous par les passions, et si contre les influences perturbatrices de celles-ci, ils ont gardé l'appui et les garanties nécessaires. Au fond de la conscience, dans ce recueillement ami des saines pensées et des déterminations généreuses, ne jugeraient-ils pas eux-mêmes que sans une autorité religieuse souveraine, sans croyances définies, sans préceptes fixés, sans autre guide que sa volonté, l'homme est livré comme un jouet à l'empire de l'erreur et du vice? N'est-ce point la leçon de l'expérience, et serait ce donc là uniquement l'ordre établi par une providence paternelle? Si, au contraire, la sagesse, la bonté divine, si l'intérêt sacré de la vertu, des mœurs, de la vérité, de la liberté, de la gloire saine pour l'homme se trouvent en parfaite harmonie avec l'admirable et persévérante économie de la société catholique, pourquoi faire violemment la guerre à l'esprit et au cœur pour les forcer à trouver leur re-

pos dans le trouble, la lumière dans des ténèbres incertaines, la félicité, la liberté dans des théories qui n'enfantent que des mécomptes? Je voudrais, Messieurs, que, dans la question religieuse, on écoutât davantage, pour le suivre, le sentiment intérieur de l'âme. Attrait et témoignage divin, il aurait bientôt conduit, je pense, à cet asile sacré où l'homme épuisé de fatigues vient s'asseoir enfin, ne cherche plus, ne voyage plus, mais croit et demeure, à l'ombre de l'Église, à l'ombre de son infaillible et tutélaire autorité.

Dans sa 6e *conférence*, le R. P. de Ravignan se propose de prouver que non seulement la religion catholique satisfait à tous les droits réels et véritables de la raison, mais encore à tous les besoins, à toutes les sympathies du cœur. C'est à proprement parler la seule *religion du cœur*, parce qu'elle est la seule qui connaisse les besoins intimes qui constituent une partie si grande et si noble de l'homme. Son discours sera divisé en deux parties : 1° la foi catholique est pour l'âme le *repos bienfaisant et complet de la vérité ;* 2° la foi catholique est l'*ordre établi dans les affections du cœur.*

1re *partie.* Pour démontrer que la foi catholique est pour l'âme le *repos bienfaisant et complet de la vérité*, l'orateur personnifie dans deux hommes, Platon et Fénelon, tout ce que la philosophie peut avoir de plus pur, de plus élevé sans la foi, et tout ce que le génie de l'homme, avec la foi, a enfanté de plus noble et de plus suave. Voici quelques passages de cette belle comparaison :

Platon, Messieurs, on l'a dit avec raison, est un de ces écrivains dont on parle le plus et qu'on lit le moins. J'ai voulu, dans des momens de loisir, sans doute trop rapidement écoulés, le relire et l'étudier. J'y ai apporté toute ma conscience, je vous assure, et je vais vous rendre compte du fruit de mes études. Dans ce philosophe, dans ce génie que j'appellerai sublime, je n'ai pas trouvé ce que saint Paul exprima si bien, la parole vivante, *sermo vivus*; et la vérité doit l'être. Je n'ai pas trouvé la parole efficace et féconde, *sermo efficax*; et la parole qui enseigne l'homme doit avoir la fécondité. Je n'ai pas trouvé ce bien être et ce bonheur de l'âme qui se sent assise dans le séjour du vrai.

J'ai pris Fénelon, je l'ai lu avec ma conscience et avec mon cœur; j'y ai trouvé la vie, j'y ai trouvé l'efficacité féconde; j'y ai trouvé un indicible bien-être. Alors, Messieurs, j'ai facilement conclu, et vous le conclurez également avec moi, je l'espère, que ce repos de la vérité, de la vérité vivante, efficace, bienheureuse, ne se rencontre que dans l'enseignement catholique.

Si nous parcourons ces leçons tant vantées de la philosophie sans la foi, et j'entends ici sans une autorité qui définit la foi, on est frappé à l'instant même de je ne sais quel balancement continuel de la pensée. C'est l'incertitude dans les mots, l'incertitude dans les recherches, l'incertitude dans le but même qu'on s'est proposé. Il n'y a rien d'assis, rien de compris; c'est un homme qui marche seul à tâtons dans les ténèbres, et sur un sol mouvant qui se dérobe sous ses pas. D'abord, et au sommet de ses pensées, j'aperçois la notion de Dieu, de Dieu l'être infini, l'être unique; et je l'avoue, le voyageur qui avait recueilli en Orient les antiques traditions, en avait rapporté de magnifiques idées sur l'unité divine. Je reconnaîtrai facilement à cet égard la supériorité de Platon; mais je vous dirai qu'il est pour moi démontré jusqu'à l'évidence la plus palpable que l'illustre Athénien, dans tout ce qu'il peut enseigner de raisonnable sur la nature divine, ne s'est montré qu'un interprète, hélas! souvent incomplet et infidèle, des traditions orientales et mosaïques. Ainsi qu'on l'a très bien dit, il n'a été souvent que Moïse parlant grec : *Moyses atticè loquens.* Cependant, si je l'étudie dans sa notion de l'être, dans la distinction qu'il établit entre ce qui est, Τὸ ὄν, et ce qui a été fait, Τὸ γενόμενον, je ne trouve qu'incertitudes, infirmités de la raison, et définitions vagues ou incomplètes.

L'orateur chrétien poursuit le même examen par rapport à la création à laquelle Platon substitue son âme du monde. Puis viennent ses anges, ses génies ou ses démons, auxquels il décerne les honneurs de la divinité. Ce qui manque surtout à ces leçons de la pensée humaine hors de la foi, c'est l'autorité de Dieu établie dans l'intelligence. Partout on y voit la raison qui cherche, la pensée qui s'établit, l'entendement qui veut dominer, la science qui s'épuise en vains efforts; jamais l'homme n'y aperçoit la pierre angulaire contre laquelle il peut appuyer sa faiblesse.

Si au contraire je parcours ces pages immortelles et si tendrement, si noblement philosophiques, où notre Fénelon nous a parlé de Dieu, de son existence, de sa nature, de ses attributs, de ses œuvres, à l'instant, je trouve tout complétement fixé. Dans les profondeurs des divins mystères, je n'ai que d'augustes et rayonnantes clartés qui marchent toujours devant moi; et puis je sens pour mon soutien ces colonnes immobiles qui me portent et m'élèvent jusqu'à la hauteur des cieux. Je n'éprouve pas ces fluctuations, mobiles comme les nuages, et causées par le combat du doute et de la vérité. Je marche, j'avance, je suis là avec des dogmes définis; mon âme s'ouvre à la vie véritable.

Je vous adjure, vous tous qui m'écoutez, si quelquefois une fausse philosophie a pu vous séduire et vous entraîner, si ses illusions ont gagné vos cœurs, eh bien! Platon dans une main, et Fénelon dans l'autre, lisez, comparez, re-

fléchissez. Où trouverez-vous la vérité vivante et la vie? La vérité vivante, ce sera, Messieurs, la notion de Dieu entièrement fixée. La vie, ce sera l'autorité de Dieu rétablie dans l'intelligence humaine; et la foi seule peut avoir cette autorité, puisque la foi seule est la soumission, dans le fait même qui la constitue, à la parole de Dieu qui enseigne.

L'orateur établit ensuite que non seulement la vérité doit être certaine mais encore efficace. Or, il faut remarquer que les vérités philosophiques n'ont jamais corrigé d'aucun vice; bien plus, elles n'ont jamais su rendre heureux ceux qui les professent, Platon lui-même, on le voit facilement en lisant ses écrits, n'était pas heureux; jamais, aussi, il n'exprime son bien être et sa félicité.

Au contraire, j'ouvrirai quelques pages de Fénelon, celles que vous voudrez, ses lettres de la familiarité la plus intime, ses enseignemens les plus élevés, ou ses Traités qui peuvent seulement paraître littéraires: eh bien! là vous entendrez inévitablement l'écho d'une âme qui est heureuse. Vous entendrez retentir ce témoignage d'une conscience qui habite au sein de la vérité, qui la possède tout entière, qui la goûte, et qui, s'approchant de ses charmes, l'aime chaque jour davantage. Oh! oui, là seulement je puis trouver l'expression comme aussi la satisfaction de ces besoins que je porte en moi. Hélas! Messieurs, nous nous débattons ici souvent sur des doctrines purement spéculatives; nous combattons quelquefois avec beaucoup d'ardeur, j'en conviens, les erreurs opposées à la foi Laissez-moi vous dire que j'aime mieux m'entretenir avec vos cœurs, descendre au fond de vos consciences, y trouver les motifs, les raisons véritablement vivantes qui militent pour moi et défendent la vérité de ma foi, ainsi que l'autorité de mon Eglise. Eh bien! tous tant que vous êtes, quand vous avez été privés de cette possession, quand vous avez été séparés de Jésus-Christ et de ce glorieux édifice bâti des mains du Très-Haut dans l'univers chrétien, vous n'avez pas eu ce repos de la vérité; vous n'avez pas possédé ce principe d'une vie intime, la vérité vivante. Vous n'avez pas eu l'efficacité féconde en vertus; non, vous n'avez pas eu l'épanchement du bonheur et la paix de la conscience. Si je me trompe, démentez-moi en face de ces tabernacles où habite la majesté de mon Dieu.

2e *partie*. Pour prouver que la foi catholique est pour l'âme l'*ordre établi dans les affections du cœur*, le R. P. de Ravignan personnifie encore la philosophie humaine séparée de la foi pour la mettre en contraste avec les élans généreux et tendres d'un cœur soumis à la foi. Les deux hommes sur lesquels il personnifie ces deux caractères, sont Jean-Jacques Rousseau et saint Augustin. Pour le guider dans cette comparaison l'orateur établit d'abord ces trois propositions:

Pour que les affections soient bien réglées, pour que l'homme soit heureux, trois choses sont nécessaires : la 1re, c'est l'*ordre et l'institution du repentir;* la 2e, c'est l'*ordre ou l'esprit de sacrifice*, opposé à l'égoïsme, enfin la 3e, c'est l'*amour du souverain bien*, la *divine charité.*

1° Oui, Messieurs, il faut sur la terre *l'ordre et l'institution du repentir.* Notre âme est comme un torrent qui tend sans cesse à descendre et à porter au loin d'épouvantables ravages. Il faut que ses eaux soient ramenées, renfermées dans des digues salutaires, afin qu'elles coulent utilement au lieu de semer les ruines. Si vous prétendez qu'il n'y ait jamais eu sur la terre l'ordre établi, l'institution, et ce que j'oserai appeler devant vous l'organisation du repentir pour le cœur de l'homme, vous le livrez à toute la fureur délirante de ses passions. En voulez-vous un exemple? Hors de la foi, dans les rangs de la philosophie, connaît-on l'odre du repentir? le célèbre-t-on comme une institution utile? en a-t-on fait la garantie du bonheur des individus et des nations?.... J'entends un homme, et c'est le philosophe de Genève; il vient me parler un cynique langage; il étale honteusement tous les scandales de la passion. Quelquefois, je l'avoue, quelques lueurs de vérité, quelques restes de sentiment pour la vertu, quelque franchise, quelque sincérité en faveur des droits de l'humanité reparaissent dans ces pages trop fameuses : le repentir n'y est jamais; jamais le retour, jamais cet ordre qui se rétablit dans une conscience humiliée par la vue de ses fautes; jamais ces douloureux regrets qui pleurent et qui réparent, qui ramènent laborieusement une âme à la vertu; qui voudraient effacer jusqu'au souvenir d'un passé, outrageant pour la majesté divine, et honteux pour la dignité humaine.

Ici l'orateur met en regard des cyniques confidences du Genevois, les aveux pénitens d'un cœur qui revient à Dieu, après avoir été traversé par toutes les passions. Quelle différence! Là, l'orgueil, la glorification de la faute, la turpitude sans rougeur! Ici de douces larmes, *dulce mihi erat flere*, de bienheureux regrets, le recours à la prière, de salutaires expiations.

2° Si la philosophie ne peut inspirer le repentir, elle est tout aussi impuissante à étouffer au sein de l'humanité l'*égoïsme*, la *domination du moi*, et le *culte des intérêts matériels.* Elle présente quelquefois de pompeuses théories; mais les actes, mais les résultats, où sont-ils? Voyez encore le philosophe de Genève. Grand Dieu! quelle misanthropie! quelle haine des hommes! Comme son cœur est mal à l'aise au milieu de tous ceux que la Providence lui donna pour frères! Comme il s'isole de ses semblables! Sans doute, hors des rangs des catholiques fidèles, il se rencontre des vertus morales et véritables,

il se trouve des services rendus à l'humanité ; mais ces prodiges de dévouement, mais l'héroïsme du sacrifice n'existent pas loin de la foi.

Interrogez les annales des prophètes de l'humanité ; comptez, si vous le pouvez, leur nombre, leur gloire, leurs œuvres magnifiques et demandez-vous à vous-même qui les a produits, qui a pu réaliser ainsi leurs prodigieux efforts. Eh bien ! à la tête de toutes les institutions utiles, oui, à la tête même de cet affranchissement de l'homme esclave, à la tête de tout ce qui peut favoriser une sage et véritable liberté, à la tête de toutes les nobles pensées qui peuvent venir en aide à l'humanité souffrante, apparaît la foi chrétienne. Avant elle, dans les régions désolées du Paganisme, rien qui ressemble à un esprit de dévouement et de sacrifice. C'est la foi catholique qui, agissant au fond d'un cœur, lui inspire un saint mépris pour les choses de la terre, lui apprend à fouler aux pieds ces bruits, ces plaisirs, ces honneurs, comme une fange méprisable et indigne d'arrêter ses regards. Quand elle possède une âme tout entière, oh ! alors, il n'y a plus de gloire qu'on s'attribue à soi-même. Dans une humilité sincère, on renvoie toute louange et tout honneur à celui qui seul les mérite, et de qui descend tout don parfait.

3° Enfin, après avoir prouvé que ce qui manque surtout à la philosophie, c'est, d'une part, *l'amour des frères*, et, de l'autre, *l'amour de Dieu ;* tandis que les Augustin, les Bossuet, les Fénelon, les François de Sales, les Vincent-de-Paul ont pratiqué ces deux vertus avec toute l'énergie que donne la foi catholique, le R. P. de Ravignan termine ainsi :

Messieurs, je parle ici peut-être un langage qui vous est étranger ; je vous transporte dans une région que vous n'habitez peut-être pas encore. Puissiez-vous tous y parvenir ! Mais gardez-vous de croire que vous puissiez être jamais heureux, jusqu'à ce que vous compreniez les enseignemens augustes de la foi et ce premier commandement du Seigneur : « Vous aimerez votre maître, votre » Dieu ; » et c'est ce que la philosophie n'a pas compris. Cherchez donc l'amour de Dieu dans Rousseau ! Ah ! Messieurs, je vous répéterai ces paroles de Fénelon : « Si Dieu était cette prairie émaillée de fleurs ; s'il était ce ciel par- » semé d'étoiles ; s'il était ce père, ce frère, cet ami ; s'il était cette beauté » périssable et fragile, nous l'aimerions, et, parce qu'il est le trésor infini de » toutes les perfections, parce que toute beauté n'est qu'un épanchement de » ses rayons, alors notre cœur demeure froid et stérile. »

Ah ! puissiez-vous, Messieurs, dans ces jours laborieux et saints qui vont suivre, rétablir au fond de vos cœurs et posséder à jamais cet ordre d'affections, l'ordre du repentir, l'ordre du sacrifice, et l'ordre de l'amour qui cherche Dieu.

A. B.

Archéologie chrétienne.

DE QUELQUES ABERRATIONS

DE M. DIDRON

DANS SON HISTOIRE DE DIEU.

A Monsieur Bonnetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, à Paris.

Rome, avril 1841.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous signaler un livre que vous avez laissé passer, et dont le titre, au moins singulier, semblait pourtant devoir fixer tout d'abord l'attention de votre critique. Ce livre, gros in-4°, publié sous les auspices de M. Villemain, et sorti l'an dernier des presses de notre imprimerie royale, est intitulé : *Histoire de Dieu, par M. Didron, de la Bibliothèque-Royale, secrétaire du Comité historique des Arts et Monuments.* Il ouvre la série des *instructions* de ce comité.

Ce livre donc, comme devant servir de modèle et de guide aux travaux que la nouvelle école archéologique exécute en France, exige un examen sérieux et impartial. Il le mérite d'autant plus que M. Didron, non seulement le présente comme le livre *officiel* du gouvernement, mais encore comme le livre *canonique* du clergé. « Les épreuves, dit-il, en effet[1], ont été lues avec le plus grand » soin par M. l'abbé Gaume. Plusieurs questions indécises ont été » débattues et approfondies; mais *toujours je me suis retiré*[2] *devant*

[1] *Préface*, p. XXI.

[2] Voir ci-après, p. 386, un point essentiel, presque dogmatique, où M. Didron déclare ne s'être pas retiré devant l'avis de M. l'abbé Gaume.

» l'autorité et la ferme raison du savant théologien. Je devais à mes » lecteurs, et pour les rassurer, toutes ces explications. »

Telles sont les promesses de M. Didron. Quel n'a donc pas dû être mon étonnement quand j'ai trouvé dans son livre, je ne sais quel mélange de symbolisme bouddique et payen, je ne sais quelle synthèse philosophique ayant pour résultat, si ce n'est pour but, de deshériter l'Église des plus beaux monumens des premiers siècles, ceux des catacombes, et de paganiser, ou avilir, les plus beaux symboles des premiers chrétiens. Lisez seulement et dites-moi si un archéologue instruit, si un théologien éclairé ont pu approuver les incroyables assertions que je vais vous signaler.

Le symbolisme artistique chrétien est appuyé essentiellement sur le dogme, sur les traditions, sur certaines pratiques et certains usages, dont quelques-uns empruntés aux âges payens ont été adoptés et purifiés par le Christianisme. Les artistes chrétiens se sont astreints en général à ces lois; mais quelques-uns aussi, ignorants, isolés, les ont négligées ou y ont contrevenu. Recueillir tous ces documens était une œuvre utile; mais M. Didron a fait autre chose; il a voulu créer une théologie artistique, et pour cette théologie il a pris pour guide tous les vieux sculpteurs, maçons, architectes, peintres, miniaturistes, enlumineurs, catholiques, hérétiques, schismatiques, païens, bouddistes, Latins, Grecs, Indiens, Égyptiens, etc.; puis il a prétendu ériger cette théologie à peu près l'égale de la théologie dogmatique. Cela est incroyable, mais écoutez :

« La théologie n'est pas toujours adéquate à l'histoire (p. 504). » L'archéologie chrétienne est appelée peut-être à rendre de grands » services à la théologie et à la philosophie. L'archéologie n'est pas » une simple science de nomenclature ni une science purement des- » criptive; c'est de l'histoire surtout, et de l'histoire qui doit donner » l'interprétation des faits (p. 511). » Un exemple est donné par M. Didron à l'appui de cette théorie, et avec cet exemple il réfute une théologie enseignée dans les séminaires et un dogme à peu près reçu par tous les théologiens. Écoutons : « Une théologie qu'on enseigne » dans les séminaires de France prétend que Dieu ne pouvait pas » s'adresser aux anges lorsqu'il disait : *faisons l'homme à notre*

» *image*; mais le 13e siècle avait répondu d'avance à la théologie » moderne, car il représenta un ange aidant le créateur à pétrir » l'argile dont le premier homme fut fait (p. 513). » Et en effet il donne une figure où l'on voit le Créateur accompagné d'un Ange et formant l'homme. Ainsi c'est un ouvrier miniaturiste, un peintre qui est offert comme égal en autorité à presque tous les commentateurs. Car M. Didron pose cette conclusion dogmatique : « Ainsi donc le » *faisons* de la Genèse implique la pluralité des êtres qui participent » à la création d'Adam, mais non la pluralité et encore moins la tri- » plicité des personnes divines. » Je voudrais bien savoir si M. l'abbé Gaume a approuvé cette décision, et cette participation du pouvoir créateur, étendu à une simple créature, à un ange [1] ?

Ce n'est pas tout, M. Didron vous dira encore que « la gloire » éternelle du 13e siècle, c'est non seulement d'avoir trouvé, inventé » des élémens nouveaux qu'il a jetés dans le creuset où *la civilisa-* » *tion chrétienne et catholique se cristallisait en quelque sorte*, » après s'être élaborée dans les siècles antérieurs ; mais c'est encore » et surtout d'avoir développé ce qui n'était qu'en germe aux époques » précédentes (p. 541).

Voulez-vous encore d'autres excentricités ? M. Didron vous dira » que « l'âme de l'homme participe du feu et de la flamme (p. 122) » et que quand le Christ a dit : *je suis la lumière du monde*, cela » peut s'entendre au *réel* comme au figuré (p. 122). » Voilà quelques-unes de ses assertions théologiques. Que les savans en jugent.

Le livre de M. Didron est divisé en 4 parties, qui comprennent ce qu'il appelle l'*histoire* de Dieu le Père, de Dieu le Fils, de Dieu le Saint-Esprit et de la Trinité. Je laisse aux théologiens de décider si l'orthodoxie y est toujours pure et exacte, s'il est permis de dire que l'*amour* doit être attribué au Fils et l'*intelligence* au Saint-Esprit (p. 148), s'il est permis de blâmer ceux qui appellent le Fils la *sagesse du Père* (p. 160) ; si une théorie qui veut établir que dans l'Église et dans la suite des âges chrétiens, on a rendu des honneurs très inégaux au Père, au Fils, au Saint-Esprit, est orthodoxe ; je me

[1] Notez encore que M. Didron se permet de décider que cet ange n'est pas le Fils de Dieu, appelé souvent l'*ange* de la bonne volonté.

bornerai à faire remarquer seulement que M. l'abbé Gaume paraît avoir fortement blâmé toute cette partie du livre de M. Didron, et que celui-ci, contre l'assertion qu'il a émise dans son *introduction*, n'a pas voulu déférer à ses conseils, et s'est borné à cette déclaration : « Je défère respectueusement à cet avis et j'aurais corrigé sans peine » sur le manuscrit ce que j'ai dit et ce que je vais dire d'opposé à » cette conviction ; mais il faudrait remanier entièrement plusieurs » feuilles d'impression. Ce n'est pas une ou plusieurs phrases que je » devrais modifier, mais l'*esprit* de tout ce chapitre (il aurait pu dire » de tous les chapitres) que j'aurais à faire disparaître ; je conserve » donc ce qui est imprimé, après les explications que je donne et les » réserves que je viens de faire (p. 218). » — Quoi il s'agit du dogme, d'une accusation portée contre l'Église ! vous avouez que c'est l'*esprit* de votre livre, et vous croyez satisfaire à votre devoir en avertissant dans une note que M. l'abbé Gaume le blâme ? Est-ce là le respect que comme chrétien vous devez à l'Église ? au moins n'auriez-vous pas dû dire dans votre *introduction* (p. XXI) que *toujours vous vous étiez retiré devant la science du théologien ?*

Je le répète, je laisse la question d'orthodoxie aux théologiens ; mais il m'est permis sans doute de m'élever contre je ne sais quelle tendance de confondre sous le couvert de l'*art*, le Christianisme et les autres religions dans un monstrueux syncrétisme. C'est (p. 8) la figure de saint Jean évangéliste, dont le nimbe surmonté de deux tiges d'héliotrope, fournit à l'auteur l'occasion de la *rapprocher* « *de ces* » *figures égyptiennes de la tête desquelles partent ainsi deux tiges* » *qui se dressent et qui se terminent par une fleur de lotus.* » C'est une fresque du 11e siècle (voyez-en le dessin p. 23) « *qui ra-* » *mène directement à l'iconographie égyptienne.* » Ailleurs (p. 21), le *Férouer* des Perses, qui sûrement n'a jamais eu rien de symbolique, est présenté analogue de tout point à l'*agneau* accompagnant Jésus-Christ ; sur un antique sarcophage (p. 16) la langue de feu qui se posa sur la tête des apôtres, « *et qu'à la translation des restes de Napo-* » *léon, le* 15 *décembre* 1840, *nous avons vu éclairer le front des* » *Génies placés sur le pont du Carrousel et sur l'esplanade des In-* » *valides.....*, *cette langue lumineuse, c'est l'étoile luisant au* » *front de la statue de Jules César !!!* »

Et l'auteur ne perd pas un instant son but de vue: s'il écrit l'histoire du Nimbe, il ne s'arrêtera point à discuter l'opinion de ceux qui en font remonter l'origine jusqu'à un usage mentionné par Aristophane (*Les Oiseaux*, 114-17), ni à rechercher quand et comment ce devint un attribut caractéristique de quelques divinités, de quelques personnages fabuleux, et enfin de la puissance impériale; — ces points d'archéologie valaient cependant bien la peine d'être en ce lieu approfondis; — il ne songera même pas à se demander à quelle époque et par quelles nécessités matérielles, le nimbe, d'horizontal qu'il était primitivement, fut placé perpendiculairement; à quel moment l'on commença de détourner l'acception généralement reçue du mot *nimbus*, pour l'amener à désigner un cercle qui environnait le front; tout cela que lui importe? M. Didron préfère s'évertuer à démontrer, parce que c'est plus à sa portée et sert mieux ses intentions, « *que le nimbe n'est autre chose que la représentation du* » *rayonnement de la Tête*, » et que « *la nature essentiellement lu-* » *mineuse du sol de l'Orient explique pourquoi le nimbe, fluide* » *lumineux, est apparu d'abord en ce pays* (p. 132-33). » Les cornes éblouissantes de Moïse descendant du Sinaï, les aigrettes de feu de la *Maya* indienne, la flamme qui fut aperçue se jouant autour du jeune *Jule*, voilà qui se prête à merveille à de perfides rapprochemens, et lui viendra tout de suite en mémoire.

Maintenant pourquoi cette prééminence, cette préférence accordée à la tête sur les autres parties du corps? à cette question qu'il se pose, l'auteur répond par de transcendantes raisons de physiologie, dans une divagation prolixe qu'il termine par cette réflexion que je vous abandonne: « *Il faut dire que chez nous l'honneur est descendu de* » *la tête aux épaules avec les épaulettes, et des épaules à la poi-* » *trine avec une croix.* »

Que si vous alliez objecter à ce système tout physiologique, que les artistes du moyen age n'ont pas laissé de décorer du cercle glorieux des cervelles évidemment dérangées, écoutez (p. 136): il s'agit des vierges folles représentées sur la cathédrale de Reims: — « Ce » n'est pas la folie assurément qui est nimbée, canonisée; car ces » malheureuses femmes, quelque folles qu'elles soient, n'en sont pas » moins vierges, et la virginité, *pour l'Orient où tout bouillonne*, est

» une sublime *qualité* chrétienne. » Cet *Orient où tout bouillonne* n'est-ce pas du Barrault et du père Enfantin tout pur [1] ?

Revenons, monsieur : je vous dénonçais tout à l'heure les tendances syncrétiques du livre, prenez-y garde ; c'est à l'essence même des religions, plutôt qu'à leur forme, à leur écorce, que ces pernicieuses tendances s'attaquent. Certes, ce que notre divin culte doit au paganisme, nul ne le sait mieux que nous, et nous convenons de ces emprunts sans aucune peine, car nous pouvons montrer aussi l'esprit nouveau consacrant ces dépouilles et les purifiant, ainsi qu'autrefois le feu de la fournaise transforma l'or de l'égyptien pour en revêtir l'Arche sainte. Non, nous ne craignons pas de passer pour des plagiaires. Bon à M. Didron de s'ébahir (p. 126) si « sur les peintures » d'Herculanum, Circé se montra à Ulysse entourée d'un *nimbe*, » comme se représentent ordinairement la vierge Marie et les saints » du Christianisme. » — Il ignore, par parenthèse, que cette prétendue *gloire* de la magicienne n'est pas autre chose que la *lune*, attribut caractéristique du personnage, en tant qu'elle préside aux enchantemens. — Non, je le répète, nous ne craignons pas de passer pour des plagiaires, et une semblable imputation ne nous toucherait guère ; la seule chose qui nous afflige et qui nous révolte, c'est qu'à l'occasion des plus contestables analogies, des plus extravagantes explications, à propos de tout, et à l'aide de cet outil appelé *la symbolique*, on travaille sans relâche à la confusion de toutes les idées, de tous les dogmes. Un exemple encore pour en finir : Les nimbes d'une miniature sont-ils de couleurs variées ? après nous avoir dévoilé plaisamment (p. 145) comment l'or, l'argent, le rouge, « attribut de ceux qui luttent contre la passion....., le vert qui » symbolise l'espérance et qui peut convenir aux personnes ma- » riées, enfin le jaunâtre, couleur équivoque..... et qui se » donne à des saints, pécheurs autrefois, mais qui ont pu se réhabi- » liter et *s'éclairer* (sic) un peu aux yeux de Dieu par la pénitence »,

[1] M. Didron dit encore ailleurs (p. 123) que si les rois chez les nations occidentales n'ont pas été regardés comme *les fils de Dieu*, c'est que ces nations sont plus *froides*. N'est-ce pas là la doctrine des *climats* de Montesquieu et autres ?

on ajoutera : « C'est de la hiérarchie et du symbolisme ; *c'est en* » *quelque sorte le système rendu visible de l'émanation hindoue.*»

Ah! M. Didron, s'il y a en effet là dedans tout ce que vous y découvrez [1], nous concevons le naïf enthousiasme avec lequel vous vous écriez quelque part (p. 3) : « Le nimbe est donc en iconographie, ce » que les doigts ou les mamelles sont en zoologie : un caractère assez » petit pour l'œil, mais très-important pour l'idée. » Seulement vous ne deviez pas, ce nous semble, vous étonner après cela des subtilités italiennes, dans l'interprétation de quelques monumens d'antiquité romaine.

Mais avant d'examiner ce que dit M. Didron contre les antiquités chrétiennes des catacombes, écoutons attentivement comment il définit le symbole.

« Le *Symbole* est la formule extérieure ou la représentation d'un » dogme, c'est, comme le dogme lui-même, un article de foi. » L'Agneau est le symbole de Jésus-Christ ; car les textes sacrés » relatifs à l'Agneau divin obligent à croire que l'Agneau est la re- » présentation nécessaire et dogmatique du Christ. L'Agneau est le » Christ lui-même, le Christ en personne et sous des traits visibles. » La *Figure*, au contraire, est la représentation arbitraire d'une idée » quelconque. La figure n'est pas imposée par le dogme, par un » texte révélé ; mais elle résulte d'une pure opération de l'esprit » humain..... La foi est commandée par le symbole, l'esprit est » séduit par la figure..... Enfin le Symbole développé devient un » *Mythe ;* mais la Figure deroulée dans ses détails ne donne jamais » qu'une *Allégorie.* Un Mythe est une croyance, un ensemble de » dogmes; une Allégorie n'est qu'une réunion de métaphores : y croit » qui veut. Un Mythe est de foi (*sic*), une allégorie n'est que d'opinion. » C'est Dieu qui crée le symbole (ou le mythe) et qui le révèle, c'est » l'homme qui invente et qui manifeste la figure [2]. »

Telle est la théorie arbitraire et fausse posée par M. Didron. Et c'est

[1] J'ai passé de prodigieuses choses au sujet des nimbes triangulaires, des nimbes carrés, des nimbes à croisillons et croisés « indiquant l'énergie di- » vine à la quatrième puissance (p. 22), etc.

[2] P. 325 et 326. L'auteur renvoie ici en note à la *Symbolique* ou *religion*

à l'aide de cette théorie qu'il va s'efforcer de détruire deux des symboles les plus anciens, les plus accrédités du Christianisme, le *poisson* et l'*agneau*.

Avant Constantin, selon M. Didron, le *poisson* est une *métaphore* purement *littéraire*, c'est une *image du paganisme*, *purifiée par une idée chrétienne*, *mais une simple image*. Ce n'est qu'au 4e siècle qu'on lui a fait signifier le *Christ*, ou la foi *au Christ*. Ainsi, d'un trait de plume, il supprime toute idée de Christ sur la plupart des tombeaux des catacombes, dans ces nombreux textes et inscriptions, où figurent si souvent des poissons, et où jusqu'ici tous les antiquaires avaient vu une profession de Christianisme. Voila une de ces assertions qui ont révolté ici tous les savans et tous les antiquaires, et leur ont donné occasion de se moquer des archéologues français.

Nous allons bientôt examiner les preuves singulières que donne l'auteur ; citons avant ce qu'il dit du symbole de l'*agneau* afin de bien connaître sa théologie.

« Pour un archéologue, Jésus s'incorpore dans l'agneau aussi com-
» plètement que, pour un théologien, il s'incorpore dans le pain et le
» vin. Par le symbolisme iconographique, l'agneau est anéanti pour
» recevoir le Fils de Dieu, comme les espèces matérielles disparais-
» sent par la consécration, pour faire place au Christ (p. 335).

Voilà la théorie ; venons-en à l'application. Elle a pour but, comme nous l'avons dit, de combattre les *antiquaires italiens et les antiquaires français qui marchent à leur suite*, lesquels ont vu sur les tombes et les monumens des catacombes, où figurent le *Bon pasteur* et le *poisson*, une preuve que ces tombes appartenaient à des chrétiens. Voici quelques unes des applications faites par M. Didron.

Bosio, dans sa *Rome souterraine*[1], a reproduit le dessin d'un tombeau trouvé dans les catacombes des saints Quartus et Quintus sur la Voie latine et qui nous offre 1° au milieu une maison percée

de l'antiquité de Creuzer, traduite par Guigniaut, et avertit qu'il a suivi principalement M. Ampère. Il n'avait pas besoin de donner cet avis, tout lecteur instruit le devinait assez.

[1] P. 302 et t. II, p. 19, dans la *Rome souterraine* d'Aringhi, que j'ai seule sous la main.

d'une porte et de deux fenêtres ; 2° à droite un chandelier en forme X sur lequel brûlent sept lampes ; 3° à droite du chandelier un escalier au haut duquel figure un corps entouré de bandelettes ; 4° à gauche de la maison un poisson, 5° enfin au-dessus de la maison une balance, et de plus une inscription où est nommé le consul Stilicon, laquelle inscription commence par le monogramme du Christ ☧. Aringhi et Bosio expliquent ainsi ce monument.

La maison fait allusion au court passage de cette vie, ou à la maison de l'éternité dont parle l'Écriture ; le chandelier à 7 branches rappelle le candélabre des Juifs ; le mort entouré de bandelettes rappelle le Lazare ressuscité par Jésus ; le poisson la profession de chrétien ou l'instabilité de l'existence mondaine ; enfin la balance suspendue sur le tout, rappelle le jugement de Dieu et la célèbre balance où Balthazar vit qu'on le pesait.

Or, comment M. Didron explique-t-il ce monument ? 1° il le *dénature :* il place la maison et le mort au haut de la planche, au-dessous de la maison il met le chandelier, et au-dessous du mort la balance ; il *supprime* [1] le poisson et le monogramme du Christ, puis il dit (p. 339) :

« Voilà une pierre sépulcrale décorée tout à la fois d'une petite » maison, d'un tombeau où l'on a dressé un mort en haut d'un es- » calier, d'un chandelier à sept branches ou à sept lampions, et d'une » balance. *C'est probablement la tombe d'un EPICIER ou d'un » vendeur d'huiles et d'aromates.* La petite maison serait sa bou- » tique ; dans cette boutique, il pesait avec ses balances les parfums » nécessaires pour embaumer les morts, et l'huile qui alimentait les » lampes funéraires ou les lampes des vivans. » Et en note il ajoute : « Cette pierre est gravée dans Bosio ; on paraît la croire du 5e siècle, » parce que Stilicon est nommé dans l'inscription qui en décore le » haut. Outre les quatre objets reproduits sur notre planche, il y a » encore un gros poisson, une espèce de dauphin. *De ce poisson on*

[1] Cependant il avait dit dans sa préface (p. XIX) « Les dessins seront tous » *calqués* sur des monumens authentiques. »

» *tirait l'huile qui se vendait dans la boutique, qui se pesait avec* » *la balance et qui se brûlait dans la lampe allumée pour le mort.*

Pour l'honneur de notre pays, apprenez donc à M. le secrétaire du Comité *historique* des Arts et Monumens que les anciens n'employèrent jamais l'huile de poisson dans leurs rites funèbres; et que les Romains l'eussent-ils connue autrement que pour avoir *entendu dire que les Ichthyophages en fabriquaient* [1], n'en auraient point fait un tel usage, l'huile d'olives, consacrée aux funérailles [2], ne leur manquant certes pas. Il ne sait pas qu'au 5e siècle, alors qu'en Égypte on n'embaumait déjà plus les morts, on ne les embaumait point sûrement davantage en Italie; il ne sait pas ce que c'était qu'une boutique à cette époque, ce que c'était qu'un candelabre, une lampe; il ne faut rien savoir de tout cela, n'avoir jamais vu une boutique, un candelabre, une lampe antiques pour soutenir qu'il s'agit de ces objets.

Voila ce que M. Didron pense du *poisson*. Un autre monument est expliqué dans le même esprit. Il s'agit d'un sarcophage en marbre blanc trouvé dans la vigne du collége Salviati à Rome; on y voit un berger portant une brebis sur ses épaules; à ses pieds sont un belier et un agneau; à droite un *ancre*, et à gauche un *poisson*. M. Didron appelle ce monument SARCOPHAGE D'UN MARIN DEVENU BERGER, et il ajoute en note : « J'ai peine à croire qu'il s'agisse ici » du Bon-Pasteur, et je pense plutôt que le sarcophage a été exé- » cuté par les ordres d'*un propriétaire de moutons et d'un marin*, » d'un riche *pêcheur* [3] qui serait devenu un opulent berger. Sans af-

[1] Oleum facere dicuntur Ichthyophagi e piscibus. C. Plinii *Natural. Hist.* libr. xv. c. 7, n. 1.

[2] V. Elias Schedius. *de Diis German.* cap. 29. p. 369.

[3] Nous l'avons dit, notre but ici n'est pas de réfuter les théories de M. Didron; mais seulement de les signaler; car cela seul suffit pour leur réfutation. Nous ne pouvons cependant résister au désir de lui indiquer une inscription où figurent une *ancre* et un *poisson*, sur le tombeau de Zozime qualifié du nom de *fidèle fils de fidèles*. M. Didron dira peut-être encore qu'il s'agit d'un *marin* devenu *berger*. Malheureusement Zozime n'était âgé que de *deux ans*. Lupi, *Epita. Severæ*, p. 136.

» firmer *positivement* (et il fait tous ses efforts pour le prouver), je » crois que les objets sculptés font allusion à la vie matérielle, plu- » tôt qu'aux sentimens religieux (p. 340). »

Puis pour corroborer tout ce qu'il vient de dire, il donne cette belle théorie sur la sculpture chrétienne ; que tous les antiquaires et que tous les chrétiens la lisent :

« Anciennement, quand un individu mourait, on enterrait avec » lui les objets qu'il avait aimés pendant sa vie, son cheval, ses habits, » ses objets précieux, sa femme même, comme encore aujourd'hui » dans l'Inde. En même tems on figurait ces objets sur sa tombe ; » plus tard, même lorsque l'usage d'enfouir ces objets avec le mort » fut tombé en désuétude, on les représenta sur le tombeau. C'est » *dans ce fait*, selon nous, qu'il *faut chercher l'explication de* » *la plupart de ces objets figurés sur les sarcophages ou les fres-* » *ques des Catacombes.* Alors *nous ne dirons pas* comme les an- » tiquaires italiens : la *barque* voguant vers le port à la lueur d'un » phare, c'est l'âme qui en finit avec les orages de la vie, et rentre à » pleines voiles dans le ciel, à la lumière de la foi, à la chaleur de » la charité ; le *dauphin* dans les eaux, c'est le Sauveur, ami de » l'homme, qu'il est venu sauver et retirer de l'abîme ; la *colombe* » qui tient au bec un rameau ou une couronne, c'est le Christ qui » vient annoncer à l'humanité que Dieu a tari le déluge et qu'il est » prêt à les recevoir dans les jardins verdoyans du Paradis. Devant la » représentation d'un *raisin*, d'un *pain*, d'une *amphore*, d'un » *fléau*, d'une *balance*, d'une *lampe*, d'une *semelle de soulier*, » d'un *cheval*, d'un *bélier*, d'un *paon*, d'une *fleur*, d'une *feuille en* « *cœur*, d'une *règle*, d'un *niveau* et de tous les autres attributs in- » nombrables que présentent les sarcophages, *nous ne dirons pas :* » c'est le Christ qui a donné son sang et son corps ; c'est Dieu qui » bat les âmes vertueuses dans sa grange divine, qui les pèse et qui » les éclaire ; c'est l'âme qui quitte la terre en laissant seulement » l'empreinte de ses pas, et qui court vers le ciel sans s'arrêter ; » c'est l'âme puissante comme le bélier, toujours éveillée comme la » queue ocellée du paon, l'âme parfumée de charité, qui a réglé sa » vie et mis tous ses sentimens au niveau de la justice. Au lieu de » ces interprétations, qui ne semblent pas justifiées, *nous disons*

» *plutôt, à la vue de toutes ces formes :* ici repose un batelier, là » un pêcheur, ailleurs un fermier; plus loin dorment un vigneron, » un boulanger, un cabaretier, un batteur en grange, un marchand » au poids, un épicier, un cordonnier, un cavalier, un berger, un » gardien de basse-cour, un jardinier, un maçon, et *ainsi de pres-* » *que tous.* Nous savons, en effet, que les inscriptions funéraires » fourmillent de fautes d'orthographe et de grammaire, que la plu- » part de ces tombeaux étaient élevés par les classes inférieures de » la société et pour elles (p. 341).

Après cette incroyable théorie, qui surpasse en ignorance, et nous pouvons ajouter en danger tout ce qui a été écrit contre les antiquités chrétiennes, M. Didron donne une planche qu'il intitule *Divers attributs figurés sur les tombeaux primitifs du christianisme; sculptures et peintures des catacombes*, et il les accompagne de l'explication suivante :

« Le *gros poisson* désigne le pêcheur qui le prend, ou l'homme » d'industrie qui en extrait de l'huile[1]; le *trident* annonce encore le » marin, comme la *pioche* le fossoyeur.... La *hache* doit indiquer un » charpentier, et le *chapiteau* un sculpteur ou un architecte. Quant à » la *colombe*, elle désigne probablement les fonctions de la mère de » famille qui nourrit des *oiseaux domestiques*, ainsi que paraîtrait » l'indiquer une sculpture funéraire dessinée dans Bosio. Il est possi- » ble encore qu'elle naisse d'une idée symbolique; mais cette idée » serait empruntée aux sentimens *plutôt profanes* que religieux, et » j'y verrais assez volontiers la douceur du mort ou de la morte, la » fidélité de l'épouse ou de l'époux. Dans tous les cas, indiquât-elle » la résurrection, comme la colombe qui, revenant dans l'arche après » le déluge, annonça que les eaux s'étaient retirées, et que la terre » revivait, *on ne pourrait en conclure que le poisson remplissait un* » *rôle analogue, ni surtout qu'il est le symbole de Jésus-Christ;* la

[1] M. Didron croit sans doute qu'à cette époque la pêche de la baleine était organisée comme à présent, et que l'huile de poisson se vendait chez tous les épiciers. Pline nous a appris que les Romains *avaient entendu dire* seulement que les Ichthyophages tiraient de l'huile du poisson.

» colombe est dans l'ancien testament, le poisson n'est ni dans l'an-
» cien ni dans le nouveau (p. 343) [1]. »

Que pensez-vous, M. le directeur, de cette explication? et croyez-vous que M. l'abbé Gaume, qu'un prêtre, qu'un homme quelconque tant soit peu au fait des antiquités chrétiennes, aient pu approuver une telle interprétation? A Rome, elle a soulevé un de ces rires italiens qui renferment tant de moquerie contre notre science française.

Je ne veux point ici faire une dissertation sur l'antiquité du symbole du poisson; les textes, les monumens, les inscriptions sont trop nombreuses; d'ailleurs M. Didron les connaît, mais ne les comprend pas, ou ne veut pas les comprendre; car que dire à un homme qui cite ces paroles de Tertullien: « Nous petits poissons, selon notre » poisson Jésus-Christ, nous naissons dans l'eau, et nous ne pouvons » être sauvés qu'en y restant [2]; » et qui dit quatre lignes après qu'il n'y a là nul *mystère*, que c'est une comparaison purement *littéraire*, une *métaphore?* on ne peut que déplorer une semblable aberration.

Je termine ici cette lettre déjà beaucoup trop longue. Excusez le désordre qui y règne, elle est écrite à la hâte; mais ceux qui auront bien voulu la lire jugeront comme moi, qu'il était utile de signaler ces erreurs données pour règle et pour modèle aux archéologues de notre

[1] Dans cette énumération, où il annule tous les symboles des premiers chrétiens, M. Didron a oublié le *triangle*; mais il s'en souvient ailleurs (p. 36), pour nous prévenir que d'abord on ne l'a figuré que par *hasard, tout au plus involontairement et par nécessité*. Selon lui, de *tout tems*, le triangle a été la formule géométrique de la divinité, de la trinité. Mais ce n'est qu'au 13e siècle qu'on a emprunté le triangle à la géométrie pour lui faire figurer la trinité chrétienne (p. 541). Nous lui recommandons une inscription tumulaire des premiers siècles, où se trouve le triangle, au milieu duquel est le monogramme du Christ avec les lettres α et ω. (Dans Aringhi, *Roma sub.*, t. 1, p. 605). — A propos de la Trinité nous voudrions bien connaître le passage du *Timée* où il est dit: *l'unité est divisée en trois et la trinité est réunie en un*. C'est sans doute dans Pierre Leroux que M. Didron a pris cette citation tout à fait fausse.

[2] Nos pisciculi, secundum ΙΧΘΥΝ nostrum Jesum-Christum, in aquâ nascimur, nec aliter quam in aquâ permanendo, salvi sumus. *De Baptismo*, c. 1, t. 1, Col. 1198. ed. de Migne.

France, et de protester contre les tendances d'un symbolisme qui veut faire un amalgame monstrueux des religions orientales et de la religion chrétienne [1], comme si les pauvres ouvriers chrétiens qui décoraient les catacombes, les bons moines qui *imageaient* nos livres d'Église, connaissaient les arts des Hindous, que les Romains connaissaient à peine, et que le moyen-âge ne connaissait pas du tout.

Je suis, etc.

S. H.

[1] Cela est d'autant plus urgent que les journaux annoncent en ce moment que M. Didron se propose de publier des *Annales archéologiques*, destinées sans doute à propager ses idées sur le symbolisme chrétien.

ANNONCE.

Nous profitons de l'espace qui nous reste pour annoncer la mise en vente[2] de l'ouvrage depuis si longtems attendu, et qui a pour titre : *Esquisse de Rome chrétienne, par M. l'abbé Gerbet*. Le fragment que nous en avons donné dans notre cahier de février a du faire comprendre à nos lecteurs la haute portée de cet ouvrage. Dans aucun autre M. l'abbé Gerbet n'avait mis plus de science et de poésie. Toute la pensée du livre est dans l'épigraphe qui se compose de ces paroles de saint Paul : *Les choses visibles de Dieu... sont apperçues par l'intelligence à travers les œuvres visibles.*

[2] Au bureau des *Annales de philosophie, rue St-Guillaume n.* 24, prix : 7 fr. 50 et 9 fr. par la poste.

Histoire.

HISTOIRE DU PAPE SAINT PIE V,

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS.

PAR M. LE VICOMTE DE FALLOUX[1].

C'est un grand nom et une grande époque que le nom et l'époque de saint Pie V. Ce simple religieux, élevé au trône pontifical après les Médicis et les Borgia, commence cette seconde phase du 16e siècle pendant laquelle l'Eglise se relève des cruels revers qu'elle a éprouvés pendant la première. Après les désordres du grand schisme et les innovations païennes de la renaissance, qui avaient ouvert la route au protestantisme et facilité ses désastreuses victoires, Pie V entreprend de relever et de réformer l'Église; il la défend au dehors à travers les luttes les plus violentes et les plus diverses, celles qui rappellent à notre souvenir les noms d'Élisabeth, de Marie Stuart, de Maximilien, de Charles IX, de Philippe II, de Sigismond ; il la défend en ralliant sans cesse contre les infidèles l'Europe divisée par la politique et par l'hérésie, et en la menant à cet admirable fait d'armes de Lépante, où revécut l'esprit des croisades, et après lequel la décadence du mahométisme a commencé. Il épure l'Eglise et la réforme au dedans, en réalisant tout ce que le concile de Trente avait décrété, en partie d'après ses propres conseils; en ramenant aux traditions antiques la discipline du clergé, la liturgie de l'Eglise, le gouvernement des états pontificaux. Dès avant lui et surtout avec lui, le sentiment chrétien se développe dans la catholicité avec une profondeur et une gravité qui rappellent les plus beaux tems du christianisme. Les héros

[1] 2 vol. in-8°, chez M. Debécourt. Prix : 12 fr.

naissent en foule, les vertus se multiplient, la charité, la piété, l'austérité deviennent plus vives et plus fécondes. Ce tems peut s'appeler l'époque des saints. Saint Charles Boromée, qui fit monter Pie V sur le trône pontifical, saint Philippe de Néri son conseiller et son ami, sainte Thérèse, saint Jean de Dieu, saint Pierre d'Alcantara, saint Ignace, saint Jean de la Croix, contemporains de son règne ou de sa vie, forment un digne cortége au dernier pape que l'Église ait canonisé.

Nous concevons facilement qu'un tel sujet ait tenté un écrivain catholique, et cependant il présentait de graves difficultés. Saint Pie V n'a régné que six ans ; pendant ces six années, les plus ardentes querelles du 16e siècle ont frappé ses regards et occupé son zèle ; présent partout par le cœur et la pensée, il a combattu en Angleterre contre les persécutions d'Elisabeth, en Ecosse contre les ennemis de Marie Stuart, en France contre la ligue des grands seigneurs huguenots qui fut si près en renversant l'Église d'asservir l'état, en Allemagne contre les intrigues des princes luthériens et les irrésolutions de l'empereur Maximilien, en Pologne contre les efforts du socinianisme et les caprices adultères de Sigismond : en un mot, il a pris part à chacune des luttes qui remplissent le 16e siècle ; mais toutes étaient commencées avant lui, presque toutes n'ont fini qu'après sa mort. L'auteur se trouve donc obligé de grouper dans cet espace de six ans une foule de débats, dont ces six années n'ont vu ni l'origine, ni le dénouement, et de nous promener par toute l'Europe avec la pensée de Pie V, pour nous faire assister dans chaque pays à quelques scènes d'un drame dont le début et le terme peuvent être à peine indiqués. Il y a bien quelque grandeur dans cette revue du monde Chrétien faite du haut du trône de saint Pierre, dans cette identification de notre pensée à la pensée pontificale, partout présente, partout active; mais il y a là aussi une sérieuse difficulté. L'ordre chronologique, cette sauve-garde de l'historien s'en échappe forcément ; l'intérêt du drame lui manque ; c'est un coup d'œil plutôt qu'un récit, une description plus qu'une histoire.

Et cette difficulté se complique par le caractère problématique que garde encore, plus que toute autre, l'histoire du 16e siècle ; par cela même que les passions, au 16e siècle, ont été violentes et qu'elles sont aujourd'hui loin d'être assoupies, les faits sont demeurés plus obscurs,

l'histoire est défigurée encore plus que ne devrait l'être, ce semble, une histoire si voisine de nous, sur laquelle les documens abondent. C'est au reste parce qu'elle est près de nous qu'elle est encore mal comprise et mal connue; le 17e et le 18e siècles ne l'ont jamais racontée; l'un, en France surtout, ne l'a pas comprise; l'autre l'a obscurcie par les plus aveugles préjugés. Aujourd'hui même que les passions du 16e siècle sont un peu refroidies (sans être éteintes cependant, elles ne le seront jamais); que des voies plus impartiales se sont ouvertes au travail historique, que des méthodes meilleures, un esprit de critique plus calme et plus consciencieux, la possession d'une foule de documens inconnus à nos devanciers, ont porté du jour dans cette histoire, que d'obscurités, que de préjugés subsistent encore! On ne se figure pas combien, non seulement de jugemens et d'opinions, mais de faits et de faits matériels, demeurent douteux et défigurés. On croyait, il y a peu d'années encore, à la modération toute paternelle et à la pureté virginale d'Elisabeth d'Angleterre; on croyait au zèle désintéressé et à la ferveur toute religieuse des gentilshommes protestans de France; on tenait, sur la foi de la Henriade, l'amiral de Coligny pour un héros de courage, de loyauté et de vertu; on revient sans doute de ces erreurs. Mais que fut Marie Stuart, quels furent ses torts et ses mérites? La Saint-Barthélemy fut-elle l'œuvre d'un parti ou d'une religion, le résultat d'un calcul politique ou d'une émeute populaire? Que se passa-t-il à Vassy dans cette première collision sanglante qui commença en France les guerres de religion? Est-il vrai que Philippe II ait fait mourir son fils, comme plus tard (et ceci sans contestation) Pierre de Russie a fait mourir Alexis, ou au contraire Don Carlos est-il mort de mort natuturelle? Au 18e siècle ces questions n'en étaient pas, les préjugés anti-chrétiens les avaient emportées de haute lutte sans y regarder et sans permettre qu'on y regardât. Aujourd'hui le doute est survenu; une lumière nouvelle commence à poindre, et probablement, les années qui viennent amèneront des réponses toutes contraires à celles de nos devanciers. Mais tant de points graves à discuter compliquent le travail de l'historien, surtout quand, resserré dans un espace de tems trop étroit, il ne peut ni remonter ni descendre bien loin le cours de l'histoire, et que les événemens doivent forcément lui ap-

paraître séparés de leurs causes les plus directes et de leurs conséquences les plus proches.

Nous devons à M. de Falloux cette justice, que s'il n'a pas tout-à-fait vaincu ces difficultés, inséparables du sujet, il les a effacées autant que possible. Il a su, avec une habileté qu'il faut louer d'autant plus qu'elle apparaît moins au premier coup d'œil, rattacher à un même centre, qui du reste est le centre de la chrétienté et de toute l'histoire, les branches diverses de son sujet, si multiples et si distantes les unes des autres. Les missions de l'Amérique et les pieux projets de Pie V pour l'Abyssinie et pour la Perse, y figurent, sans disparate, à côté des querelles du calvinisme écossais et des premiers évènemens qui rapprochent la Russie de la communauté européenne. Ce n'est pas l'unité qui manque à son livre; car le lien par lequel il réunit ces faits si divers n'a rien, grâce à Dieu, de factice ni d'arbitraire. Je dirai presque que dans son livre il y a trop d'unité; ce qui lui manque, c'est plutôt la variété des époques, la succession des faits, le mouvement de la vie historique. Ce qui manque à ce livre, et ce que M. de Falloux peut lui donner, c'est plus d'espace et plus d'années; M. de Falloux s'est arrêté trop tôt. Il aurait dû, et il peut encore (nous souhaitons vivement qu'il le fasse) embrasser en entier cette réaction catholique de la fin du 16e siècle, cette réforme intérieure et orthodoxe de l'Église qui est notre réponse à la réforme hostile et hétérodoxe de Luther, ce retour contre les traditions profanes de la renaissance, suscité par le concile de Trente et régularisé par ses décrets, commencé par Paul III, amené par Pie V en six années à cet état de plénitude et de force qui faisait dire à Tiépolo en 1576 que la ville de Rome, autant que la mesure humaine le permettait, était arrivée à la perfection, continuée par Grégoire XIII et Sixte V, méconnue profondément par les historiens du 18e siècle, mais si bien indiquée dans l'ouvrage du protestant Ranke. Voilà le travail qui ferait de l'ouvrage de M. de Falloux un tout vraiment complet. Sans rien perdre de ce caractère d'unité et d'universalité catholique que lui imposait la nature du sujet qu'il a si bien gardé, il aurait de plus cet intérêt que donne la diversité des époques, l'enchaînement des faits, le perpétuel enfantement de l'histoire par elle-même. La papauté s'y montrerait non seulement dans des lieux, des climats, des mondes divers, mais

encore à des époques différentes ; une vis-à-vis de la diversité des nations et des contrées ; une autre vis-à-vis de la diversité des générations et des tems.

Par là aussi prendraient un intérêt plus vif certaines parties de l'ouvrage qui, par suite de la difficulté principale du sujet, apparaissent un peu comme des hors-d'œuvres, par ce que les faits qui les remplissent ne se montrent pas assez avec leur principe et leurs conséquences. La digression est chose douce à l'écrivain, souvent même elle est douce au lecteur ; et cependant le lecteur, et le lecteur français surtout, la pardonne peu. Nous sommes à cet égard d'une sévérité qui n'est pas toujours juste, mais à laquelle l'écrivain doit bien un peu se plier.

Je n'ai pas, on le voit, épargné les critiques à M. de Falloux. C'est à mon sens, et avec la banalité des louanges qui courent, le meilleur hommage qu'on puisse rendre au talent d'un auteur. L'écrivain distingué est seul digne d'une critique consciencieuse et détaillée. Mais au moins en critiquant le talent faut-il le reconnaître, et je crains que le tems ne me manque pour le faire. Disons au moins que ce livre, entre plusieurs mérites, en a un incontestable, c'est qu'il est neuf ; en fait d'histoire, et même d'histoire moderne, ce mot est bien véritablement un éloge. Ce livre est un pas et un bon pas fait hors des voies historiques du 18e siècle. Il fallait une certaine indépendance d'esprit pour faire ce pas ; il fallait du talent et du savoir pour le faire comme l'a fait M. de Falloux. La science du 18e siècle est pour nous le *vieil homme* ; nous sommes lents à nous en dépouiller, et nous n'entrevoyons pas la vérité sur un point quelconque sans rester d'abord comme ébahis de notre découverte. Le livre de Ranke a étonné bien des gens ; le livre de M. de Falloux en étonnera bien d'autres encore, jusqu'à ce qu'il soit accepté, comme le sont aujourd'hui les rectifications historiques du docte allemand. Et c'est ainsi que pas à pas, un à un, notre siècle abjurera les préjugés du voltairianisme pour en venir à brûler ce qu'il adorait, et à adorer ce qu'il brûlait.

Notons le livre de M. de Falloux comme un des meilleurs, des plus instructifs, des plus agréables à lire, des plus féconds en souvenirs qui aient été écrits dans ce but.

F. de CHAMPAGNY.

Nouvelles et mélanges.

EUROPE.

FRANCE. — PARIS. *Nouvelles des missions catholiques* (extrait du n° 92 des *Annales de la propagation de la foi.*)

1. Lettre de M. de *Jacobis*, lazariste, datée d'Adoua (*Abyssinie*), 31 mai 1842, racontant son voyage et son entrée dans cette capitale sur des mules richement caparaçonnées envoyées par MM. Schimper et d'Abadie, et offrant quelques considérations sur l'état politique et religieux de ce pays. — Guerre désastreuse entre deux rivaux *Ubié* et *Rass-Ali*. — Bonnes dispositions des rois et des peuples pour les missions catholiques jadis persécutées ; elles y jouissent maintenant d'une liberté égale à celle des autres religions.

2. Lettre de Mgr *Dupuch*, datée d'*Alger*, 14 septembre 1843, et donnant quelques détails sur la visite pastorale qu'il vient de faire ; il y annonce qu'il a trouvé les restes de saint Jacques et de saint Marien dont nous avons donné l'inscription dans notre tome VIII, p. 333. Mgr a veillé aussi à ce que le roc qui la porte soit conservé intact. — Partout la religion catholique excite la sympathie des habitans ; on bâtit des hôpitaux et des Eglises ; les sœurs font les écoles aux petits enfans. Voici la statistique de cette Eglise telle que le prélat la donne :

« En résumé j'ai 50,000 diocésains catholiques ; dans dix mois j'en aurai 60,000, tous habitans civils, et 80,000 militaires ; d'après de précieux renseignemens, on évalue à 5 ou 6,000,000 la population totale du reste : ô mon Dieu, que d'ames ! J'ai bientôt plus de 50 églises ou chapelles ; j'ai un commencement de grand séminaire, une école de jeunes clercs, 96 orphelins ou orphelines chez les sœurs de saint Vincent-de-Paul et ailleurs, 3 sociétés de dames de charité, comptant près de 400 membres, 16 maisons religieuses, d'éducation, de secours, de refuge, d'expiation, de travail, contenant 75 sœurs et en y comprenant les frères de La Trappe, 72 frères et 66 prêtres. »

3. Note du *même* sur la découverte du pavé en mosaïque d'une Eglise des premiers siècles, et du corps de saint *Reparatus*, note que nous avons reproduite dans notre n° 51, ci-dessus, p. 231.

4. Lettre de Mgr *Trioche*, évêque de Babylone, datée de *Bagdad*, 7 mars 1843, racontant son voyage d'Alep à travers la Mésopotamie, jusqu'à *Mossoul*, l'ancienne Ninive. — Les populations chrétiennes y sont pauvres, persécutées, mais toutes ont de bonnes dispositions à resserrer les liens de l'unité.

5. Lettre du *même*, datée de *Bagdad*, 29 août 1843 ; le prélat continue la relation de son voyage ; il y trouve florissantes les écoles formées par M. Eugène

Boré; le prélat les prend sous sa protection spéciale et en espère les plus grands fruits.

5. Extrait des lettres de quelque *prêtres des Missions étrangères*, datées de *Tong-king occidental*, 1841 et 1842, racontant le martyre de divers chrétiens du pays, parmi lesquels sont *Dominique Trach, Matthieu Thuy*, prêtres indigènes, et *Simon Hoa*, médecin; un grand nombre d'autres et deux femmes après avoir supporté les tortures, ont été condamnés à l'exil ou à la prison. — M. *Bringol*, prêtre du diocèse de Nancy, est mort de maladie le 22 décembre 1841.

6. Lettre de M. *Miche* des missions étrangères, datée de la prison de *Hue*, 29 mai 1842, et racontant son entrée dans la métropole de *Phu-yen*, les interrogatoires qu'on lui a fait subir, les tortures qu'on lui a infligées ainsi qu'à son confrère, M. *Duclos*, et à plusieurs chrétiens du pays. Malheureusement plusieurs de ceux-ci, vaincus par les coups de bâton apostasient, tandis que trois femmes religieuses supportent les tourmens sans faiblir.

7. Relation des circonstances de la mise en liberté des cinq missionnaires français, grâciés à la demande et sur les menaces de M. *Lévêque*, commandant de l'*Hérvine*; faite de vive voix, par M. *Charrier*, l'un de ceux qui ont été ramenés en France.

8. Départ de missionnaires.

ITALIE. — ROME. *Nouvelle décision sur le Magnétisme.*

Nous avons déjà publié deux décisions émanées de Rome, sur cette question (voir notre t. IV, 3e série, p. 72, 160). Une nouvelle réponse vient encore d'être adressée à Mgr l'archevêque de Reims; nous croyons devoir également la consigner ici; elle est extraite de la *théologie morale* de Mgr Gousset. Après avoir cité la dernière réponse de la sacrée pénitencerie (celle insérée dans notre t. IV, p. 160) Mgr l'archevêque ajoute : « Cette réponse ne paraissant point absolue, nous avons cru devoir en 1842 consulter le Saint-Siége sur la même question, demandant si, en *éloignant tous les abus de la chose, et rejetant tout pacte avec le démon*, il était permis d'exercer le magnétisme animal, ou d'y recourir, en l'envisageant comme un remède que l'on croit utile à la santé. Cette consultation n'a pas eu jusqu'ici d'autre résultat que la lettre suivante, que son Eminence le cardinal de *Castracane*, grand pénitencier, a bien voulu nous écrire, en français, le 2 septembre 1843 :

« Monseigneur, — J'ai appris par Mgr de Brimont que votre Grandeur attend de moi une lettre qui lui fasse savoir si la Sainte-Inquisition a décidé la question du Magnétisme. — Je vous prie, Monseigneur, d'observer que la question n'est pas de nature à être décidée de sitôt, si jamais elle l'est, parce qu'on ne court aucun risque à en différer la décision, et qu'une décision prématurée pourrait compromettre l'honneur du Saint-Siége; que tant qu'il a été question du magnétisme et de son application à quelques cas

» particuliers, le Saint-Siége n'a pas hésité à se prononcer, comme on l'a vu » par celles des réponses qui ont été rendues publiques par la voie des jour- » naux. — Mais à présent il ne s'agit pas de savoir si dans tel ou tel cas le ma- » gnétisme peut être permis; mais c'est en général qu'on examine si l'usage du » magnétisme peut s'accorder avec la foi et les bonnes mœurs.—L'importance » de cette question ne peut échapper ni à votre sagacité, ni à l'étendue de vos » connaissances. — Je vous remercie, Monseigneur, de ce que vous me donnez » cette occasion de vous renouveler l'assurance, etc.

» Le cardinal CASTRACANE. »

Mais Mgr Gousset ne se contente pas de publier cette décision dans les notes de son livre (p. 567); dans le texte même (p. 179) il pose cette question : *Comment doit se comporter un confesseur à l'égard de ceux qui magnétisent ou qui se font magnétiser?* et il répond par ces paroles : « Il s'agit du *magnétisme animal*, dont les effets plus ou moins surprenans exercent en ce moment les savans et les moralistes. Il nous est difficile de répondre catégoriquement : car, quoiqu'il existe deux décisions, dont l'une de la *sacrée pénitencerie* et l'autre du *saint-office*, en réponse à des cas particuliers, la question générale de la licité ou de l'illicité du magnétisme, considéré en lui-même, demeure encore indécise. En 1842, nous avons consulté le souverain Pontife sur la question de savoir si, *sepositis abusibus rei et rejecto omni cum damone fœdere*, il était permis d'exercer le magnétisme animal, et d'y recourir comme à un remède que plusieurs regardent comme naturel et utile à la santé. Son Eminence le cardinal, grand pénitencier, a bien voulu nous écrire que la solution que nous avions sollicitée se ferait attendre, parce que la question n'avait pas encore été sérieusement examinée par le Saint-Siége ; n'ayant pas reçu d'autre réponse, nous pensons qu'on doit *tolérer* l'usage du magnétisme jusqu'à ce que Rome ait prononcé. Quand nous examinons de près les effets du magnétisme, il n'est pas *évident* pour nous qu'on doive les attribuer à l'intervention du démon. Mais la réponse du vicaire de Jésus-Christ, quelle qu'elle soit, lèvera toutes nos difficultés.

» En disant qu'un confesseur doit *tolérer* l'usage du magnétisme, nous supposons premièrement, que le magnétiseur et le magnétisé sont de bonne foi : qu'ils regardent le magnétisme animal comme un remède naturel et utile : secondement qu'ils ne se permettent rien, ni l'un ni l'autre, qui puisse blesser la modestie chrétienne, la vertu ; troisièmement, qu'ils renoncent à toute intervention de la part du démon. S'il en était autrement, on ne pourrait absoudre ceux qui ont recours au magnétisme. Nous ajouterons qu'un confesseur ne doit ni *conseiller* ni *approuver* le magnétisme, surtout entre personnes de différent sexe, à raison de la sympathie trop grande et vraiment dangereuse qui se forme le plus souvent entre le magnétiseur et la personne magnétisée[1]. »

[1] *Théologie morale*, par Mgr Gousset, archevêque de Reims, t. I, p. 179 et 567.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 54. — Juin 1844.

Archéologie Biblique.

MÉMOIRES GÉOGRAPHIQUES
SUR LA BABYLONIE ANCIENNE ET MODERNE.

SUITE [1].

2° Mémoire sur la ville de Babylone.

Le nom de *Babylone* commande encore aujourd'hui l'admiration et le respect. Il rappelle à l'imagination étonnée, et l'immensité de cette ville superbe, la plus vaste, peut-être après *Ninive*, de toutes celles dont les Annales d'aucun peuple ont jamais fait mention, et sa prodigieuse antiquité, et la puissance de ses rois, et la magnificence de ses monumens placés au nombre des merveilles du monde, et les malheurs d'Israël, opprimé et arraché de sa patrie par les souverains de Babylone, et les oracles des prophètes, qui annonçaient avec tant d'énergie et des couleurs si brillantes, la ruine future de cette orgueilleuse cité. Les débris gigantesques, qui ont bravé depuis tant de siècles les efforts du tems et la main destructive des hommes, sont encore là pour attester l'emplacement où fut Babylone et pour certifier l'accomplissement des prophéties. Le silence et la désolation règnent dans ces lieux qui retentissaient autrefois des acclamations et

[1] Voir le dernier article au n° précédent ci-dessus, p. 361.

des chants d'une immense population. Le lion et le chacal ont établi leur retraite solitaire dans les souterrains de ces mêmes palais qui furent témoins des fêtes brillantes et des pompeuses orgies de Nabuchodonosor et de Balthasar.

Il n'est donc point étonnant que depuis deux siècles, des voyageurs éclairés se soient plu à fouiller le sol qui fut le théâtre de la puissance de Sémiramis et de Nabuchodonosor, à interroger d'un œil curieux ces ruines majestueuses; et que des savans géographes aient consacré leurs veilles à éclaircir les difficultés que présentent les récits des écrivains de l'antiquité sur la topographie de la ville de Babylone. Citer les noms de Pietro della Valle, de Bochart, de Beauchamp, de Danville, de Hasius, de Niebuhr, du major Rennel, du baron de Sainte-Croix, de MM. Rich, Ouseley, Heeren, Lockett, Kinneir, Raymond, Kerr-Porter, Mignan, Buckingham, etc., c'est annoncer suffisamment que ce sujet a été envisagé sous plus d'une face, et discuté avec autant d'érudition que de sagacité et de critique.

Mais, comme il est quelques points sur lesquels ces savans ne sont pas entièrement d'accord, j'ai cru que je pouvais aussi émettre sur ce sujet mon opinion particulière, non pas dans l'espoir de faire mieux que mes devanciers, mais seulement pour prouver que la question est loin d'être complètement résolue, et pour appeler de nouvelles recherches de la part des hommes instruits qui auront un jour l'occasion de parcourir les bords de l'Euphrate.

Lorsque l'on s'occupe des détails relatifs à la topographie de Babylone, la première question qui se présente est celle-ci : La ville était-elle située sur les deux rives de l'Euphrate, ou s'étendait-elle seulement sur le bord oriental ? Si l'on consulte Hérodote, Ctésias, et d'autres écrivains de l'antiquité, il semble que cet objet soit décidé, de manière à n'admettre aucune espèce de doute, puisque les historiens attestent unanimement que l'Euphrate traversait par le milieu cette ville célèbre. D'un autre côté, des voyageurs judicieux, ayant observé avec soin le terrain, ont décidé que la rive orientale seule présentait des débris propres à retracer la grandeur antique de Babylone, et que le bord opposé n'offrait aucun vestige remarquable, si ce n'est le monument célèbre, connu sous le nom de *Birs* ou *Bours* Nemrod. Au contraire, d'autres voyageurs non moins judicieux assurent avoir

remarqué sur la rive occidentale de l'Euphrate des traces nombreuses d'anciennes constructions, qui, bien que moins apparentes que celles du bord opposé, suffisent pour prouver d'une manière incontestable la vérité du récit des historiens grecs.

Si on ne consultait que l'état actuel des lieux, on serait, en effet, tenté de croire que les historiens grecs, en décrivant Babylone, avaient commis une erreur assez grave ; qu'ils avaient pris pour le principal bras de l'Euphrate, un des canaux dérivés de ce fleuve. Dans cette supposition, on pourrait, sans trop de peine, reconnaître au milieu de ces débris gigantesques, qui couvrent le terrain, les traces de deux palais qui formaient l'ornement et la défense de cette capitale. Mais le texte d'Hérodote, de Ctésias, etc., s'exprime d'une manière trop formelle pour qu'il soit permis d'émettre une pareille conjecture, et si l'on ne veut pas se livrer à un scepticisme historique impardonnable, il faut admettre que Babylone s'étendait effectivement à l'est et à l'ouest du bras principal de l'Euphrate,

Il est facile, si je ne me trompe, de résoudre la question. Il s'agit seulement de distinguer les époques. Sans doute il est impossible de révoquer en doute l'assertion d'Hérodote et de Ctésias [1], qui avaient visité Babylone à une époque où cette ville, bien qu'elle ne fût plus comme autrefois la capitale d'un puissant empire, était encore une des principales cités de la domination des Perses. Ainsi donc, on peut regarder comme certain que, pendant un laps de tems plus ou moins long, Babylone s'étendit à la fois sur les deux rives de l'Euphrate. Mais avait-elle eu dès son origine des dimensions aussi gigantesques? C'est ce dont on peut douter sans encourir le reproche de scepticisme. Je crois donc être en droit de supposer que cette ville fut d'abord fondée uniquement sur la rive gauche de l'Euphrate, que les constructions de la rive droite furent l'ouvrage des derniers rois de Babylone, qui voulaient donner à la capitale de leur empire une étendue colossale ; et qu'après la décadence de cette ville, tous ces édifices nouvellement

[1] Il est plus que probable que Ctésias avait vu Babylone. En effet, nous apprenons de Diodore, qu'Artaxerce, après la bataille de Cunaxa, retourna à Babylone. Or, Ctésias était alors attaché à ce prince en qualité de médecin Diodor. Sicul., lib. xiv, cap. 26.

élevés furent abandonnés de leurs habitans, tombèrent en ruines; et que Babylone se trouva réduite à ses dimensions primitives qui en faisaient encore la plus vaste cité du monde.

D'abord, il faut observer que toutes les villes dont l'antiquité fait mention, comme ayant été situées le long du Tigre et de l'Euphrate, n'occupaient qu'une rive de ces fleuves. Le cours rapide de ces vastes rivières, les débordemens périodiques auxquels l'une et l'autre sont annuellement sujettes, rendaient extrêmement difficiles les travaux nécessaires pour la construction des ponts, et auraient souvent empêché par des obstacles insurmontables, les habitans répartis dans les différens quartiers d'une même ville de communiquer les uns avec les autres. Aussi, voyons-nous que pendant l'espace d'un grand nombre de siècles, deux ponts seulement existèrent sur l'Euphrate, celui de *Zeugma* et celui de *Thapsaque*. Et, toutefois, ces deux localités où se trouvaient les passages les plus fréquentés par tous ceux qui voulaient traverser l'Euphrate, n'offraient pas de ponts construits en pierres, mais de simples ponts de bateaux. Au rapport de Xénophon [1], Cyrus le jeune, marchant contre son frère, toute son armée traversa l'Euphrate à gué, près de *Thapsaque*, et aucun soldat n'avait de l'eau au-dessus des mamelles. Les habitans de la ville assuraient que jamais ce fleuve n'avait été aussi guéable, et qu'ordinairement on ne pouvait le passer qu'en bateaux. Darius, après la bataille d'Issus, s'enfuit précipitamment vers la ville de *Thapsaque*, désirant le plus tôt possible, mettre l'Euphrate entre lui et Alexandre [2]. Ce dernier prince étant arrivé près de cette ville, trouva que l'on avait jeté sur le fleuve deux ponts de bateaux [3]. Au rapport de Plutarque [4], Crassus, dans son expédition contre les Parthes, traversa l'Euphrate à *Zeugma*; un orage violent rompit le pont temporaire qu'il avait fait jeter sur le fleuve; le même général annonça qu'il détruirait ce pont afin de ne laisser à son armée aucune chance de retraite [5]. Suivant le récit d'Ammien Marcellin [6] on fit

[1] *De Cyri expeditione*, lib. I, cap. 4, p. 38, ed. Schneider.

[2] Arrianus, *de expeditione Alexandri*, lib. II, cap. 13, p. 112, ed. Schneider.

[3] Lib. III, cap. 7 p. 162.

[4] *Vita Crassi*, p. 554, ed. Rualdo.

[5] *Ibid.*, p. 555.

[6] *Historia*, lib. XVIII, p. 203, ed. Valesio.

couper les attaches qui formaient les ponts de bateaux jetés sur l'Euphrate, près de *Zeugma* et de *Capersana*. Enfin, nous lisons [1] que Julien traversa le fleuve sur un pont de bateaux.

Les dix mille avaient traversé le Tigre sur un pont formé de 37 bateaux [2].

Quant aux différens ponts que l'on a cru reconnaître et que l'on observe encore dans les lits du Tigre et de l'Euphrate, je dirai, plus bas, quelle idée on doit ce former de ces constructions massives, et à quel usage elles ont dû servir.

Les plus grandes villes de ces contrées, *Ninive*, *Séleucie*, *Ctésiphon*, etc., étaient situées exclusivement sur une des rives du Tigre. Il en fut de même primitivement de la ville de *Bagdad*, capitale de l'empire des Khalifes Abbassides. On peut donc croire que *Babylone* ne dérogea point à la règle commune, et que cette vaste cité, sous le règne de Sémiramis et de ses successeurs, s'étendait seulement sur la rive orientale de l'Euphrate.

Mais, dira-t-on, Hérodote atteste expressément que Babylone présentait la forme d'un carré parfait que l'Euphrate coupait par le milieu ; je répondrai, qu'en prenant même à la lettre les paroles de l'historien grec, on n'est pas obligé de croire que la partie de Babylone située sur la rive droite du fleuve était absolument égale à celle qui s'étendait sur le bord opposé. Cette expression : *Le fleuve coulait au milieu de Babylone*, désigne seulement que les divers quartiers dépendans de cette ville étaient placés à droite et à gauche de l'Euphrate, sans qu'il soit nécessaire d'admettre que ces différentes parties se correspondaient parfaitement sous le rapport des dimensions. On pourrait dire à coup sûr que la Tamise traverse Londres, quoique la partie située à la gauche de cette rivière se compose seulement de deux faubourgs, qui ne sont nullement en proportion avec le vaste emplacement qu'occupent les constructions de la rive opposée.

Si l'on prenait à la lettre les assertions de Ctésias, il faudrait rapporter à Sémiramis seule la fondation de Babylone, et de tous les monumens qui décorent cette ville. Mais le fait n'est ni vrai ni vraisem-

[1] Lib. XX, p. 353.

[2] *De expeditione Cyri*, lib. II, cap. 20.

blable. Hérodote s'exprime avec plus d'exactitude losqu'il atteste que les différens rois qui gouvernèrent Babylone, travaillèrent successivement à fortifier et embellir leur capitale[1] ; et, en effet, nous apprenons de Moïse, que, dans des tems antérieurs au règne de Sémiramis, Babylone existait déjà, comme siége de l'empire de Nemrod. Abydène, cité par Eusèbe[2], assure que ce fut Belus qui fit élever la première enceinte de murs autour de Babylone. Il est probable que Sémiramis, qui se faisait un point d'honneur d'attacher son nom à des entreprises gigantesques, fit exécuter de vastes travaux tant dans l'intérieur qu'au dehors de sa capitale ; mais, sous les successeurs de cette princesse, et pendant toute la durée de la domination des Assyriens, Babylone ayant perdu beaucoup de son importance politique, n'étant plus que le lieu de la résidence d'un gouverneur, d'un vice roi, fut sans doute négligée des conquérans de l'Asie ; et ses remparts et ses monumens, mal entretenus, éprouvèrent, sinon une ruine totale, du moins une dégradation qui allait chaque jour en croissant.

Enfin, lorsque la destruction de *Ninive* et l'extinction de la puissance des Assyriens, eurent fait de Babylone la capitale de l'empire des Chaldéens, les monarques qui se succédèrent sur le trône s'attachèrent à l'envi à fortifier et à orner, par des constructions prodigieuses, la cité qui était le lieu de leur résidence et le siége de leur domination. Probablement ce fut à cette époque que Babylone prit une extension gigantesque, s'agrandit de toute la partie située sur la rive droite de l'Euphrate ; et ceci n'est pas une simple conjecture ; en effet, Bérose, cité par Josèphe[3] et par Eusèbe, atteste expressément que Nabuchodonosor fit bâtir, hors de Babylone, une seconde ville, et qu'il la fortifia, comme l'ancienne, d'une triple enceinte de murs. Or, si je ne me trompe, on ne saurait admettre qu'il s'agisse ici de constructions élevées autour de *Babylone* ; car, dans ce cas, on ne conçoit pas pourquoi Nabuchodonosor aurait environné sa capitale de six enceintes de murs ; au lieu qu'il est facile de comprendre que ce

[1] Lib. I, cap. 184.

[2] *Chronicon*, t. I, p. 57.

[3] *Antiquitat. Judaic.* lib. X, cap. 1, t. I p. 537.—*Contrà Appion.* lib. I, t. II, pp. 450, 451.

prince, en fondant sur la rive droite du fleuve un immense faubourg qui devait faire partie de Babylone, ait voulu le fortifier à l'instar du reste de la ville, et lui procurer pour défense un nombre égal d'enceintes qui se prolongeaient, correspondaient aux premières, et venaient, comme celles-ci, couper à angle droit la rive de l'Euphrate.

Mais, dira-t on, la traduction arménienne de la chronique d'Eusèbe, présente une leçon toute différente de celle que nous offrent les fragmens grecs de cet écrivain[1]; ne pouvant pas, faute de caractères arméniens, reproduire ici le texte, je me contente d'en donner la version latine, rédigée par les pères Arméniens du couvent de saint Lazare[1]; « *Atque in ipsam quæ jam erat urbem aquas foris vagantes in-* » *troduxit; munivitque quædam loca, ne in posterum possent* » *obsessores fluvium contrà urbem convertere.* » Cette leçon paraît présenter un sens fort naturel, pourvu, toutefois, que l'on adopte un léger changement, d'après lequel il faudrait traduire : *Ne in posterum possent obsessores fluvium ab urbe avertere.* On conçoit très bien que Nabuchodonosor, redoutant les ruses d'un ennemi habile qui aurait pu, en détournant totalement l'Euphrate, prendre Babylone par la soif, ait songé à prévenir un si grave inconvénient en amenant dans les murs de cette ville une provision d'eau abondante et suffisante pour la consommation des habitans. Mais le grec, tel qu'il est sous nos yeux, et tel qu'il a été transcrit par Josèphe et par Eusèbe ne fait pas mention des eaux amenées à Babylone ; je crois donc que, dans la version arménienne, il s'est glissé une faute ; qu'il faut supprimer le mot qui désigne les *eaux* et traduire « *Urbi pristinæ, alteram extrinsecùs et intrinsecus adjunxit* » et le traducteur, lui-même, vient à l'appui de cette assertion, lorsqu'il ajoute : *Ternos internæ urbi muros, et ternos externæ adjiciebat.* De cette manière la version arménienne se trouve parfaitement d'accord avec le texte original.

Au reste, je ne prétends pas que l'on doive prendre entièrement à la lettre ce que j'avance ici ; il est possible, et même fort vraisemblable qu'avant le règne de Nabuchodonosor, il existait, vis à vis de Babylone, sur la rive occidentale de l'Euphrate, un ou plusieurs villages, comme il s'en établit toujours à la porte de toutes les grandes villes ; mais je

[1] Eusebii, *Chronicon.*, t. I, p. 68.

suppose que Nabuchodonosor ayant eu le premier l'idée d'étendre démesurément sa capitale, y renferma ces bourgades avec les vastes terrains qui les environnaient, et que transformant ainsi ces habitations isolées, en une ville florissante, il comprit dans une enceinte percée de belles rues et ornée de parcs, et de magnifiques édifices, plusieurs villages, qui naguère étaient situés en dehors de ses murs.

Babylone devint dès-lors une ville dont l'étendue immense effraye l'imagination : on se demande quelle population il fallait pour occuper cette vaste enceinte. Mais si l'on se rappelle les expéditions guerrières de Nabuchodonosor II, la dévastation de la Palestine, de la Phénicie, de l'Égypte et des contrées voisines, cette nuée de captifs que ce monarque emmena avec lui dans ses états, on se convaincra, je pense, que ces expéditions avaient moins pour but d'étendre les limites de l'empire que de procurer à la nouvelle ville qui s'élevait sur la rive droite de l'Euphrate une population que la Babylonie n'aurait pu fournir. C'est ainsi que, dans des tems bien antérieurs, Sésostris avait traîné en Egypte des nations entières, pour renforcer la population trop faible de cette contrée, et avait fait graver sur les monumens élevés par ses ordres, qu'aucun égyptien n'avait travaillé à leur érection [1]. C'est ainsi que plus tard, Tigrane, roi d'Arménie, emmena les habitans de douze villes de l'Asie-Mineure pour peupler *Tigranocerte*, la nouvelle capitale de ses états [2].

Une circonstance vient encore, si je ne me trompe, à l'appui de l'opinion que je viens d'émettre. Si l'on en croit Hérodote, le pont qui formait la communication entre les deux parties de Babylone était couvert d'un plancher composé de poutres et de madriers, qui n'étaient point assujettis sur les piles, mais que l'on enlevait chaque soir, afin, dit l'historien, d'empêcher que les habitans des deux quartiers n'allassent se piller les uns les autres. Une pareille prévoyance a, sans doute, quelque chose de bien étrange ; mais elle s'explique assez facilement, si l'on admet que la population de la rive droite se composait, en grande partie, de captifs, *étrangers*, arrachés par force

[1] Diodor. Sicul., lib. I, cap. 56, t. I, p. 169.

[2] Strabon, lib. XI, p. 532, lib. XII, p. 539.—Plutarchus, *Vita Luculli*, p. 165, 179, ed. Bryan. — Appianus, *de bello Mithridatico*, p. 363.

de leur pays, et qui, comme on peut le croire, auraient été plus d'une fois tentés d'exercer quelques représailles contre des voisins qui avaient causé leurs malheurs, et contre lesquels ils ne pouvaient manquer de conserver une haîne envenimée. L'existence de ce pont vient encore confirmer mon opinion; en effet, quoique Ctésias en attribue l'érection à Sémiramis, il paraît certain que son existence se rattache à celle du lac creusé pour recevoir l'excédant des eaux de l'Euphrate; or ce travail ayant été exécuté par ordre de *Nitocris*, femme de Nabuchodonosor II. Il est clair que la fondation du pont date de la même époque : or, la nécessité d'un moyen de communication entre les deux rives du fleuve dut se faire sentir impérieusement, dès qu'un vaste faubourg s'éleva sur le bord occidental; on peut donc conclure que l'existence de ce quartier ne remonte pas à un tems plus reculé.

Enfin, nous apprenons de Bérose cité par Josèphe [1] et par Eusèbe [2], que *Labynète* ou *Nabonède*, le dernier roi chaldéen de Babylone, acheva la construction du quai qui bordait l'Euphrate. Or, un travail de cette nature étant d'une nécessité indispensable, pour mettre une ville comme Babylone à l'abri des inondations périodiques de l'Euphrate, on peut naturellement supposer que le quai de la rive gauche existait depuis un tems immémorial; et, que celui dont il est question dans ce passage, était destiné à défendre contre les ravages du fleuve le quartier de la rive droite : cette circonstance confirme donc ce que j'ai dit, savoir que ce vaste faubourg n'avait été ajouté à la ville que depuis le règne de Nabuchodonosor II.

Babylone tomba au pouvoir de Cyrus; ce prince, maître de cette grande cité, que lui avait livrée un stratagème heureux, et, plus encore, la négligence des habitans, ne put sans doute contempler qu'avec une sorte d'effroi son importante conquête. Que l'on se représente, en effet, cette prodigieuse enceinte, qui ressemblait plus à une province qu'à une ville, et dont une armée entière aurait pu à peine assurer la défense, et contenir la population, ces remparts d'une élévation, d'une largeur démesurées, qui, comme le conquérant l'avait trop éprouvé, présentaient

[1] *Contrà Appionem*, lib. I, t. II, p. 452.
[2] *Chronicon*, t. I, p. 172.

des masses absolument inexpugnables, et auraient peut-être déjoué les efforts de la poliorcétique moderne; enfin, cette ville nouvelle, qui s'élevait sur la rive droite de l'Euphrate, et qui, avec ses vastes fortifications et ses portes d'airain, pouvait braver avec succès un ennemi maître de la rive opposée. Cyrus sentit qu'il ne fallait qu'un moment, qu'une mutinerie des Babyloniens pour écraser la garnison des Perses; et qu'une population immense, à l'abri de ces redoutables boulevarts contre lesquels s'étaient brisées si longtems sans succès toutes les forces des Achéménides, présentait un obstacle plus difficile à vaincre que la conquête du reste de l'Asie. Livré à ces inquiétudes, Cyrus, au rapport de Bérose, forma le dessein de renverser les remparts de cette cité orgueilleuse. Et si l'on s'en rapporte à la traduction arménienne d'Eusèbe, il réalisa ce projet. Quoi qu'il en soit, il paraît certain qu'il chercha à diminuer autant qu'il était en lui, l'importance de Babylone, en lui enlevant une partie de sa population; tel fut sans doute un des motifs de cet édit célèbre qui accorda aux Juifs établis dans Babylone la permission de retourner dans leur patrie. Il est à croire que les Égyptiens, les Phéniciens et les autres captifs que Nabuchodonosor avait également arrachés de leurs foyers, eurent part au même privilége et purent aussi quitter le lieu de leur exil. S'il est vrai, comme je l'ai insinué plus haut, que ces captifs formaient en grande partie la population de la nouvelle Babylone, on conçoit que leur départ dut laisser presque déserte cette partie de la ville, qui, peut-être, était encore incomplètement habitée.

C'est ainsi que Lucullus, après la prise de *Tigranocerte*, réduisit presque à rien la population de cette grande capitale en lui enlevant cette nuée d'habitans que Tigrane avait tirés de douze villes vaincues, et qu'il avait contraints de venir s'établir dans sa nouvelle cité.

Isaïe, dans la magnifique prosopopée, où il décrit d'avance, en traits si énergiques, la ruine de Babylone [1], s'exprime en ces termes: » Ainsi qu'une gazelle poursuivie par les chasseurs, ainsi, qu'un » troupeau qui n'a personne pour le réunir, chacun se tournera » vers son peuple et s'enfuira vers son pays. » Si je ne me trompe, l'écrivain sacré, dans son langage éminemment poétique, peint, ici,

[1] Cap. XIII, v. 14.

ces nombreux exilés que les rois des Chaldéens avaient entraînés hors de leurs pays, pour les contraindre d'habiter Babylone, et qui, au moment de la catastrophe de cette ville superbe, s'empressèrent de regagner précipitamment les lieux qui les avaient vu naître.

Aussi, depuis cette époque, nous ne trouvons plus dans l'histoire aucun fait indiquant l'existence de cette portion de la cité qui s'était élevée sur la rive droite de l'Euphrate, et tout nous montre Babylone comme occupant seulement le bord oriental du fleuve de l'Euphrate. Sous le règne de Darius fils d'Hystaspe, Babylone révoltée soutint un siége long et opiniâtre, et ne céda qu'à la trahison. Tous les détails que nous donne Hérodote ne s'appliquent qu'à la rive orientale. Les noms des portes vers lesquelles se dirigèrent les attaques des Perses, devaient toutes être situées dans ces parages. Je sais bien qu'on ne manquera pas de m'objecter qu'une ville aussi vaste que Babylone ne pouvait être investie complètement, et que les assiégeans, quelques forces qu'on leur suppose, en avaient bien assez de bloquer une partie de cette prodigieuse enceinte. Cela peut être vrai, sans doute; mais, d'un autre côté, les habitans vaincus pouvaient se réfugier dans la partie occidentale, si elle avait encore existé, et y trouver un asyle derrière ces fortifications redoutables qui leur assuraient des moyens de défense égaux à ceux qu'offrait la ville située sur le bord opposé.

Il est propable que Darius, vainqueur de la rive gauche de l'Euphrate, et maître des vastes quartiers compris dans cet emplacement, aurait été contraint d'entreprendre un second siége pour soumettre la partie qui s'élevait sur le bord opposé, et qui, comme nous l'avons vu, formait une masse immense d'édifices, défendus par une enceinte d'épaisses murailles, et complètement isolés du reste de la ville. Mais il n'en fut rien. Et Darius, après avoir franchi les remparts de la rive orientale, se trouve paisible possesseur de toute la ville de Babylone.

Babylone, sous les premiers monarques de la Perse, jouit encore de l'avantage d'être considérée comme une des capitales de l'empire. Darius le Mède y faisait sa résidence habituelle. Les monarques ses successeurs habitaient cette place, durant plusieurs mois de l'année. Au rapport du livre d'Esdras, elle renfermait un trésor, c'est-à-dire un lieu où étaient déposées les archives du royaume[1].

[1] Cap. v, v. 17.

Mais au rapport d'Hérodote, Darius s'étant rendu maître de Babylone, en fit abattre les murs et enlever les portes [1].

Babylone éprouva bientôt après la fureur insensée de Xerxès, qui fit ruiner une partie de ses temples [2], et probablement dégrader ses remparts [3].

Alexandre, à son retour de l'Inde, s'avança vers Babylone dont il voulait faire la capitale de son vaste empire [4]. Les Chaldéens, qui pour plus d'une raison redoutaient l'œil scrutateur de ce prince, allèrent à sa rencontre, et cherchèrent, par des prédictions sinistres, à le dissuader de pénétrer dans les murs de cette antique cité, où il devait, suivant eux, trouver une mort inévitable. Alexandre, frappé de ce terrible pronostic, résolut d'abord de renoncer complétement à son projet. Cependant les mêmes devins, affectant pour leur nouveau maître un zèle qu'ils étaient bien loin de sentir, lui suggérèrent un moyen d'éluder le sens de l'oracle. Il fallait pour cela qu'en entrant dans Babylone avec son armée, Alexandre eût le visage tourné du côté de l'orient. Il est très-probable que les Chaldéens ne proposaient cet expédient que parce qu'ils regardaient la chose comme impraticable. Le conquérant macédonien, saisissant avec avidité le moyen qui lui était offert, et qui lui permettait d'accomplir son dessein sans s'exposer aux périls annoncés par le prétendu oracle, vint camper sur le bord de l'Euphrate. Le lendemin il continua sa marche, ayant le fleuve à sa droite, et essaya de pénétrer dans Babylone par le côté occidental de manière à avoir, en y entrant, le visage tourné vers le levant. Mais les difficultés du terrain, et l'humidité d'un sol marécageux, opposèrent un obstacle invincible à l'idée de réaliser son projet. Ainsi, bon gré malgré, il se vit contraint de braver la prédiction, et d'entrer dans la ville par la route ordinaire.

[1] Lib. III, cap. 159.

[2] Strabo, lib. XVI, p. 738. — Arrianus, *de expeditione Alexandri*, lib. VII, cap. 17, p. 517.

[3] Hérodote se contente d'attribuer à Xerxès l'enlèvement de la statue d'or de Bélus. Suivant Ctésias, ce prince a pillé les richesses immenses déposées dans le temple.

[4] Arrianus, *de expeditione Alexandri*, p. 518, 519.

Ce passage mérite d'être examiné avec attention. Alexandre, comme nous l'avons vu, arrivait d'*Ecbatane*. Donc il se trouvait alors au nord de Babylone. Puisqu'il se décida à côtoyer l'Euphrate, ayant ce fleuve à sa droite, il était sur la rive orientale. Il est donc clair que, pour entrer dans Babylone, il chercha à pénétrer entre cette ville et le bord de l'Euphrate. Il en résulte que cette cité était à cette époque réduite à la partie orientale. Car si le quartier opposé eût été alors existant, Alexandre aurait pu, sans de grands efforts, traverser l'Euphrate, longer les murs occidentaux, pénétrer par une des portes qui conduisaient aux déserts de l'Arabie, et passer le pont, qui l'aurait introduit dans le cœur de la place. Puisque Alexandre ne put employer un moyen si simple, dans une circonstance où il avait si fort à cœur d'éluder les prédictions de l'oracle, il faut en conclure que la chose était impossible. En effet, comme je l'ai insinué plus haut, la partie de Babylone qui regardait les déserts de l'Arabie n'existait plus à cette époque. Il en était probablement de même du pont, qui avait jadis ouvert une communication entre les deux parties de la ville. En effet, nous voyons qu'Alexandre, déjà malade, voulant passer sur la rive droite du fleuve, fit ce trajet dans une barque. Il n'aurait point sans doute employé ce moyen qu'Hérodote regardait comme très-incommode, s'il avait eu la facilité de traverser un pont large et magnifique. Au reste, il est probable que ce pont n'existait déjà plus à une époque bien antérieure. En effet, Hérodote n'en parle qu'en employant le tems de l'imparfait. En outre, la description que cet écrivain en fait s'accorde peu avec celle de Ctésias; celui-ci nous représente ce pont comme couvert d'un plancher solide et à demeure, tandis que, si l'on en croit Hérodote, les poutres et les planches qui formaient ce plancher s'enlevaient chaque soir, ce qui peut faire croire que ces deux écrivains n'ont réellement pas vu ce pont, qui avait déjà été ruiné à dessein, et dont les débris avaient peut-être été entraînés par le courant du fleuve, et qu'ils n'en ont parlé que d'après les récits des Babyloniens. Enfin Ctésias, décrivant ce chemin pratiqué sous le lit de l'Euphrate, et dont Hérodote ne dit pas un mot, ajoute que cet ouvrage subsista jusque sous l'empire des Perses. Il ne se serait pas exprimé de la sorte si ce monument prodigieux avait existé à l'époque où il composait son histoire, et où il avait sans doute visité Babylone.

Enfin, nous pouvons conclure du récit d'Aristobule, copié par Arrien, qu'à l'époque où Alexandre arriva à Babylone, l'Euphrate, soit que son cours se fût un peu détourné vers la droite, soit que la ruine d'un grand nombre d'édifices eût formé dans ce lit du fleuve des atterrissemens plus ou moins considérables, ne baignait pas immédiatement les murs de la ville, puisqu'Alexandre essaya de passer entre eux et la rivière, ce qu'à coup sûr il n'aurait pas tenté, à une époque plus ancienne, lorsqu'un vaste quai, garni de portes d'airain, s'étendait jusqu'au bord de l'eau, et ne laissait pas de ce côté le moindre intervalle qui pût offrir un passage à un homme isolé, et encore moins à une armée.

Me voici naturellement amené à discuter ce qui concerne l'*étendue de Babylone*. Suivant Hérodote, dont le récit a été copié par Philostrate[1], cette ville formait un quarré parfait, dont chaque côté avait 120 stades de longueur, en sorte que le circuit total présentait les dimensions gigantesques de 480 stades. Strabon[2] donne la mesure de 385 stades, pour le circuit de Babylone. Au rapport de Ctésias copié par Diodore de Sicile, et d'Arrien, cette circonférence était seulement de 360 ou 365 stades. Et cette estimation semblerait confirmée par un passage de Ctésias qui, décrivant la ville de Ninive, dont le circuit embrassait une étendue de 480 stades, assure qu'il n'exista jamais aucune ville dont les dimensions égalassent celles de la cité fondée par Ninus. On pourrrait donc être tenté de croire qu'Hérodote, par une inadvertance bien pardonnable, avait confondu la circonférence de Babylone avec celle de Ninive. D'un autre côté, des savants modernes, dont l'autorité est du plus grand poids, Danville, M. Gosselin, le major Rennell, se sont attachés à concilier entre eux les récits d'Hérodote, de Ctésias, de Strabon, d'Arrien. Ils ont supposé que la contradiction qui existe entre ces diverses assertions était seulement apparente, et tenait uniquement à la différence du module du stade employé par ces écrivains; que celui dont Hérodote s'était servi pour son évaluation était d'un tiers plus court que celui qui avait servi de base aux calculs des écrivains postérieurs. En sorte

[1] *Vitâ Apollonii*, p. 32.
[2] Lib, XVI, p. 338.

que les deux mesures, si diverses au premier aspect, doivent être regardées comme absolument identiques. Cette explication, appuyée de l'autorité imposante de savans si respectables, semble parfaitement satisfaisante, et de nature à faire disparaître tous les doutes, toutes les incertitudes. Mais ne pourrait-on pas, avec une égale vraisemblance, et en adoptant les détails que je viens de présenter, faire évanouir cette contradiction un peu étrange qui se trouve dans la narration des divers écrivains grecs, auxquels nous devons des détails topographiques sur l'antique Babylone. Il s'agit seulement de supposer que Babylone, dans son état primitif, formait une enceinte de 360 ou 365 stades, et qu'après avoir été augmentée par Nabopolassar et Nabuchodonosor de toute la partie située sur la rive droite de l'Euphrate, son circuit total offrit alors des dimensions énormes que l'on put évaluer à 480 stades.

Après ces observations générales sur la topographie de Babylone, il me reste maintenant à discuter la position des édifices les plus célèbres, qui décoraient cette grande cité.

3° Position des principaux édifices. — Le Temple de Bélus. — Jardins suspendus. — Palais. — citadelles.

Le premier qui se présente à nous est le fameux *temple de Bélus*, dont les écrivains de l'antiquité se sont plus à décrire l'étendue et la magnificence. Ce vaste édifice était-il situé sur la rive droite ou la rive gauche de l'Euphrate? faut-il en reconnaître l'emplacement dans le *Birs-Nemrod*, ou dans un de ces immenses monceaux de ruines qui s'étendent à l'orient de l'Euphrate. Cette dernière opinion a été adoptée par Danville, le major Rennell, M. Raymond. Et, quoiqu'elle ait été combattue avec beaucoup de talent par MM. Rich et Kerr-Porter, j'avoue que les argumens de ces derniers écrivains ne m'ont pas convaincu, et que je partage à cet égard, le sentiment des premiers savans que je viens de nommer. En effet, ce temple suivant toute apparence, dut sa première origine à cette fameuse tour de Babel, élevée par les descendans de Noé. Or, ces hommes suivant le récit de la Génèse, venaient de l'orient, c'est-à-dire du voisinage du mont *Ararat*, et rien n'indique qu'ils eussent franchi l'Euphrate. L'Écriture nous dit au contraire qu'ils s'arrêtèrent dans la contrée de *Sennaar*; or,

sans doute cette province, ainsi que je l'ai dit plus haut, n'était pas renfermée entre le Tigre et l'Euphrate, et s'étendait au-delà de ce dernier fleuve dont la rive droite appartenait plus naturellement à l'Arabie. Mais les descendans de Noé, voulant construire une tour qui pût leur servir de point de ralliement, et autour de laquelle ils pussent fixer leur résidence, devaient choisir naturellement les plaines fertiles de la Chaldée, et n'auraient point été assez aveugles pour établir leur séjour dans les solitudes brûlantes de l'Arabie déserte. D'un autre côté, nous apprenons des historiens d'Alexandre, que le temple de Bélus était situé au milieu de Babylone. Or, si cette ville, ainsi que je crois l'avoir démontré, occupait primitivement la seule rive orientale du fleuve, on peut donc conclure que c'est sur ce bord qu'il faut chercher les ruines de ce vaste édifice, et les reconnaître, non pas dans l'édifice appelé *Mudjelibé* ou *Moukallabé*, mais dans un de ces vastes monticules, qui s'élèvent plus au midi, peut-être dans celui qui porte le nom d'*Amran*. D'ailleurs, les détails que nous donnent les historiens d'Alexandre repoussent l'hypothèse de M. Kerr-Porter, et ne sauraient évidemment s'appliquer au *Birs-Nemrod*, puisque, en donnant au circuit de Babylone la plus vaste extension possible, on aurait bien de la peine à y renfermer le *Birs-Nemrod*, et on ne peut en aucune manière supposer que cet édifice fût situé au milieu de la ville.

Enfin, les circonstances de la prise de la ville de Babylone par Darius prouvent, ce me semble, que le temple de Bélus était placé sur la rive orientale. En effet, les habitans, surpris par les Perses, se hâtèrent de se jeter dans cet édifice, qui pouvait servir de citadelle. Or, dans une pareille catastrophe, lorsque l'ennemi, suivant toute apparence, avait pris ses mesures pour fermer aux assiégés toute issue, tout moyen de retraite, les Babyloniens ne purent pas songer à franchir le fleuve pour aller chercher un asyle dans un poste éloigné ; ils eurent sans doute à peine le tems de se réfugier dans l'édifice le plus proche, qui pouvait les mettre à couvert de la première furie des vainqueurs. D'ailleurs, comme nous l'apprenons d'Hérodote, le pont placé sur l'Euphrate, n'était pas, comme les ponts modernes, une construction solide, offrant, pour tous les instans, un passage continu et facile; mais il présentait seulement de larges piles sur lesquelles on plaçait, au besoin, de forts madriers qu'on retirait à volonté. Or,

au moment d'une invasion soudaine, on ne se donne guère le tems d'adapter les poutres qui devraient livrer le passage à la troupe des fuyards. En outre, dans cette circonstance terrible, lorsqu'une foule immense se précipitait pour chercher son salut contre la fureur d'un ennemi implacable, il eût été à craindre que cette masse énorme, se jetant à la fois sur ce point, ne fît écrouler le plancher peu solide qui formait la surface du pont.

Après le temple de Bélus, l'édifice le plus remarquable de Babylone était le palais célèbre, dans l'enceinte duquel étaient renfermés ces *jardins suspendus*, comptés parmi les merveilles du monde. Je n'entrerai ici dans aucun détail sur cette construction gigantesque. Je me bornerai, comme je l'ai fait, à discuter sur quelle rive de l'Euphrate elle était située.

Danville et le major Rennell ont placé ce palais sur le bord occidental, tandis que MM. Rich, Raymond et Kerr-Porter s'efforcent de prouver que c'est sur la rive opposée qu'il faut chercher les vestiges de cet immense édifice. De ces trois écrivains, les deux voyageurs anglais sont parfaitement d'accord avec eux-mêmes, puisqu'ils placent le temple de Bélus sur la rive droite, au lieu que M. Raymond, qui suppose, et je crois avec raison, que ce dernier édifice était sur le bord oriental, n'est pas en droit de placer du même côté le palais qui contenait les jardins suspendus.

Car Hérodote atteste [1] expressément que le palais et le temple de Bélus étaient situés sur les deux rives opposées de l'Euphrate. Da'près ce témoignage formel, je crois pouvoir conclure que ce palais formait le principal ornement du quartier occidental de Babylone : et cette assertion est pleinement confirmée par l'autorité de Diodore de Sicile, ou plutôt de Ctésias [2]. Cet historien dit en propres termes que, des deux palais qui décoraient la ville de Babylone, le plus grand et le plus magnifique était situé sur la rive occidentale ; puis il ajoute que le jardin suspendu était placé auprès de la citadelle. Or, il affirme que cette citadelle était renfermée dans l'enceinte du palais occidental. L'identité, si je ne me trompe, est frappante.

[1] Lib. I, cap. 181.

[2] Lib. II, cap. 8, p. 31; cap. 10, p. 35.

Bérose cité par Josèphe [1] et par Eusèbe [2], nous apprend que Nabuchodonosor fit élever ce jardin tout près du palais qu'avait fait construire son père Nabopolassar ; or, on conçoit facilement que Nabuchodonosor, ayant le premier fait environner de murs la partie occidentale de cette ville, dut s'attacher de préférence à embellir par des édifices somptueux ce nouveau quartier, qui lui devait son existence et qui offrait d'ailleurs un vaste terrain, susceptible de recevoir toutes sortes de constructions, au lieu que la rive opposée était encombrée d'édifices publics et particuliers. D'ailleurs, ce palais qui existait auprès des jardins suspendus avait été élevé par ordre de Nabopolassar, père de Nabuchodonosor ; or, on peut croire que ce prince chaldéen, voulant se construire une demeure digne du souverain d'un grand empire, s'attacha à lui donner des dimensions et à le décorer avec une somptuosité qui le missent hors de proportion avec le palais des anciens rois de Babylone ; et ce raisonnement, comme l'on voit, confirme pleinement le récit de Ctésias. C'était sans doute ce palais que Nabuchodonosor avait choisi pour le lieu de sa résidence, et sur la terrasse duquel il se promenait, en s'applaudissant des monumens somptueux dont il avait embelli Babylone, au moment où une voix divine lui signifia l'infirmité terrible et dégradante qui allait punir son orgueil. En effet nous apprenons de Ctésias que de l'un et de l'autre des deux palais, l'œil pouvait embrasser à la fois la ville entière; ce fut aussi dans le même lieu que *Balthasar*, dernier roi chaldéen de Babylone [3], célébra cette orgie scandaleuse, au milieu de laquelle il vit avec tant d'effroi une main qui traçait sur la muraille ces caractères mystérieux, par lesquels un arrêt de mort fut prononcé contre cet orgueilleux monarque. Ce fut là que, la nuit suivante, ce prince fut surpris et égorgé par les troupes des Perses et des Mèdes.

Non loin de là, sans doute se trouvait cette fournaise où furent précipités les trois compagnons de Daniel. En effet, Nabuchodonosor, ainsi que je l'ai déjà fait observer, ayant exécuté sur la rive droite de

[1] *Antiquitat. judaïc.*, lib. x, t. i, p. 537, 538. — *Contra Appion.* t. ii, p. 45.

[2] *Chronicon*, t. i, p. 68.

[3] Voir la *Dissertation sur Balthasar* que M. Quatremère a déjà insérée dans nos *Annales*, t. vi, p. 317 (3e série).

l'Euphrate une grande partie des travaux qu'il avait consacrés à l'embellissement de Babylone, il est bien probable que les briques employées à la construction de ces édifices, se cuisaient sur le lieu même où elles devaient trouver leur place.

Enfin, nous lisons dans Arrien [1] qu'Alexandre le Grand, déjà attaqué de la maladie dont il mourut, eut la fantaisie d'aller habiter momomentanément le jardin des rois de Babylone; ce prince qui était alors sur la rive gauche de l'Euphrate, monta dans une barque et se se fit transporter sur le bord opposé. Or, dans ce passage, l'historien grec emploie le mot παράδεισος qui est précisément celui dont se servent Hérodote, Ctésias et Bérose, pour désigner le fameux jardin suspendu. Il est donc clair qu'il s'agit ici du même monument; et que, par conséquent, les jardins suspendus et le palais auquel ils étaient joints se trouvaient situés sur la rive occidentale de l'Euphrate.

M. Rich, voulant appuyer l'opinion émise par lui, savoir que l'immense amas de briques, désigné sous le nom de *Kasr* (le palais) nous représente, en effet, le vaste et pompeux édifice près duquel s'élevaient, en terrrasses, les jardins suspendus, cite un arbre gigantesque et portant les caractères d'une extrême vétusté, qui reste encore planté sur le sommet de ces ruines. Il ajoute que cet arbre, qui est de l'espèce appelée *Athl*, ne se trouve, au rapport des Arabes, dans aucun lieu du territoire de Babylone, ni des provinces voisines; il en conclut que cet arbre respectable, qui a survécu à tant de révolutions, nous offre le reste des magnifiques plantations qui décoraient ces prodigieux jardins. Ce rapprochement est, à coup sûr, extrêmement ingénieux, et la conjecture qu'on en a tirée présente de grands caractères de vraisemblance; toutefois j'ai cru ne pas devoir l'adopter, et je viens d'exposer les raisons qui m'ont conduit à admettre une opinion contraire. Quant à ce qui concerne l'existence de l'arbre appelé *Athl* ou *Athlah*, la preuve que l'on en tire ne me semble pas décisive; il ne me paraît pas démontré que cet arbre soit réellement le seul de son espèce qui se trouve, même dans la contrée où s'élèvent les ruines de Babylone. La chose pourrait être vraie, dans la situation actuelle du pays, au milieu de la dévastation à laquelle est vouée, depuis longtems, cette contrée

[1] Lib. VII, cap. 25, p. 537.

célèbre, sans qu'on en pût rien conclure, pour des époques plus anciennes. Nous apprenons de Wâhedi, dans son *Commentaire sur les poésies de Motanebbi*[1], qu'une maison appelée *Dar-alathlah*, دار الاثلة, était située en dehors de la ville de *Koufah*; or, cette maison tirait, à coup sûr, son nom d'un arbre de la même espèce; de plus, on lit dans la relation de M. Raff[2] que le voyageur rencontra sur le bord du *Digéil*, entre *Suméïchah* et *Harbah*, un bouquet de l'espèce d'arbre appelée *Schedjerat-al-asl* (l'arbre du miel), et il ajoute : « Suivant les Arabes, cet arbre porte de larges fleurs, de cou-
» leur jaune, qui renferment une matière visqueuse et sucrée, sem-
» blable à du miel; ce sont les seuls arbres de cette espèce que l'on
» connaisse. » Mais, dans mon opinion, le judicieux voyageur s'est laissé tromper par le son équivoque des lettres arabes : au lieu de *Schedjerat-al-asl* (l'arbre du miel) il faut lire, je crois, *Schedjerat-al-athl* (l'arbre d'athl); au reste, cet arbre n'a nullement été inconnu aux Arabes, et n'a jamais passé, chez eux, pour un arbre d'une espèce rare. On lit dans le *Commentaire manuscrit sur les poésies* d'Ebn-Fared[3]: « Le mot *Athlah*, اثلة, désigne un arbre qui res-
» semble au tamarisque, mais qui est plus grand. » Sonnini[4] assure, en effet, que l'*athle* est le même arbre que le tamarisque. M. Tamisier s'est trompé, je crois, lorsqu'il assure que le mot *Etel* désigne un arbre de la famille des pins[5].

Dans tous les cas, je serais bien peu tenté d'admettre que l'arbre planté au milieu des décombres de Babylone remonte jusqu'au règne de Nabuchodonosor. Un pareil exemple de longévité serait vraiment extraordinaire, et, j'ose le dire, peu probable; mais, d'ailleurs, quand on supposerait que ce végétal, qui présente, en effet, les caractères d'une extrême vétusté, a pu être planté par les ordres de Nabuchodonosor, ce fait serait loin d'être décisif pour appuyer l'opinion dont je parle. En effet, il est bien vraisemblable que les jardins suspendus

[1] De mon manuscrit, p. 24.
[2] *Journal of the geographical Society*, t. IX, p. 445.
[3] *Manuscrit*, fol. 276.
[4] *Voyages en Égypte*, t. II, p. 4.
[5] *Voyage en Arabie*, t. I, p. 257.

n'étaient pas les seules plantations qui décoraient la ville de Babylone, et que chaque palais était accompagné d'un enclos, plus ou moins vaste, rempli d'arbres et de végétaux de tout genre. On pourrait donc croire que l'arbre en question, en supposant (ce qui est douteux) qu'il date de l'existence du royaume de Babylone, faisait partie non pas des jardins suspendus, mais du vaste verger qui accompagnait l'ancien palais des souverains de cette ville.

Mais, dira-t-on, comment peut-il se faire qu'un palais gigantesque, comme celui qui nous est décrit par les écrivains grecs, ait disparu complétement, de manière n'offrir que peu de vestiges, tandis que les édifices de la rive opposée ont laissé des ruines dont les dimensions colossales frappent d'étonnement les voyageurs?

Je ne répondrai point, avec un géographe célèbre, que l'Euphrate a changé son cours, car le fait n'est nullement probable; je crois qu'il vaut mieux franchement avouer son ignorance. On peut toutefois hasarder avec timidité quelques conjectures, qui ne sont pas, je crois, sans vraisemblance. D'abord, il est facile de croire que le palais qui était la résidence du successeur de Nabuchodonosor, dut, au moment du sac de Babylone, ressentir la première furie du vainqueur et éprouver des dégradations assez considérables; elles durent augmenter par le laps du tems, le défaut d'entretien et par l'effet des mesures sévères que prit Darius après la révolte des Babyloniens; 2° on peut croire que la partie occidentale de Babylone, ayant été abandonnée avant celle de la rive opposée, fut aussi la première dont les ruines furent exploitées et offrirent des matériaux pour la construction des villes voisines.

Enfin, si l'assertion de Bérose est véritable, les jardins suspendus de Nabuchodonosor, malgré leur masse colossale, furent élevés dans l'espace de quinze jours. Quoiqu'on puisse supposer que le monarque babylonien employa à ce travail un grand nombre d'ouvriers et entre autres les captifs qu'il avait amenés de la Palestine, la Phénicie et l'Égypte, cependant le laps de tems, tel que nous l'indique l'auteur chaldéen, est si peu en proportion avec les vastes proportions du monument, que l'on peut difficilement se défendre de croire que ces constructions furent exécutées un peu à la hâte et que la solidité fut sacrifiée au grandiose et à l'élégance des formes. Il est probable que

l'emplacement de ce palais et des jardins qui l'environnaient nous est représenté par ces deux monceaux de ruines, qui, suivant la carte de M. Kerr-Porter, se voient encore sur la rive droite de l'Euphrate.

Au reste, cette destruction si complète doit moins surprendre, lorsque l'on fait réflexion que les trois enceintes qui renfermaient Babylone ont disparu sans laisser le moindre vestige, et que des voyageurs habiles qui ont parcouru dans tous les sens, et à de grandes distances, le sol que couvrait cette capitale, n'ont pu, malgré les recherches les plus minutieuses, reconnaître la trace de ces remparts si remarquables par leur masse et leur élévation démesurées. Mais je reviendrai plus bas sur ce qui concerne les murs de Babylone.

Sur la rive gauche de l'Euphrate, était situé un autre palais, plus ancien que l'autre et d'une moindre étendue ; ce fut dans cet édifice qu'Alexandre le grand établit sa résidence, et que ce conquérant célèbre termina sa courte mais glorieuse carrière.

On peut assurer avec une vraisemblance parfaite que les ruines de ce monument subsistent encore aujourd'hui dans cette prodigieuse masse de décombres qui porte le nom de *Kasr*, c'est-à-dire *palais*.

Cette ville, au rapport des écrivains de l'antiquité, était défendue par deux forteresses, et nous lisons dans Diodore que Démétrius Poliorcètes, à son entrée dans Babylone, prit d'emblée l'une des citadelles, et assiégea sans succès la seconde [1].

Comme le même historien atteste ailleurs que les deux palais formaient les citadelles de Babylone, on pourrait facilement croire que ce fut l'un des deux qui résista aux armes de Démétrius. Mais un passage semble contredire cette opinion. Xénophon rapporte [2] que, lors du sac de Babylone, les vainqueurs se portèrent avant tout vers le palais, où ils surprirent et égorgèrent le roi. Puis il ajoute que, vers le matin, les troupes qui gardaient les forteresses, ayant su la prise de cette ville, se rendirent sans coup férir. Voilà donc les citadelles expressément distinguées du palais ; mais la contradiction, ce me semble, n'est ici qu'apparente, car nous apprenons de Ctésias que chacun des palais, quoique environné de murailles aussi fortifiées que

[1] Lib. XIX, cap. 100, t. VIII, pp. 424, 425.

[2] *Cyropædia*, lib. VII, c. 5, p. 465.

vastes, renfermait dans son intérieur une tour appelée proprement la citadelle, et qui, par conséquent, n'avait rien de commun avec les bâtimens occupés par le monarque et sa suite. On pourrait croire avec M. Kerr-Porter, que le monceau de ruines appelé aujourd'hui *Moudjelibé* ou *Moukallabé*, nous offre l'emplacement sur lequel s'élevait jadis une des deux citadelles.

Un auteur Chaldéen[1] fait mention d'un temple élevé dans la ville de Babylone, en l'honneur de *Douiabi*, surnommé le *prince des philosophes*, et dans lequel on célébrait une fête solennelle, en mémoire de cet homme célèbre chez les Chaldéens.

Le même écrivain[2] parle aussi de deux temples, dont l'un était consacré au soleil, l'autre à la planète de mars, et qui étaient sans doute renfermés dans l'enceinte de Babylone.

QUATREMERE,
de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres

[1] *Manuscrit arab*, 906, fol. 194, v°.
[2] *Ibid.*, fol., 21, v° 101, v°.

Littérature Catholique.

L'ENCYCLOPÉDIE DU XIXe SIÈCLE[1].

Un travail aussi intéressant que curieux serait celui qui offrirait l'histoire littéraire et bibliographique des monumens encyclopédiques et des encyclopédies proprement dites. A la première catégorie appartiendraient les ouvrages de Pline, l'ancien ;—de Martianus Capella ; —de Vincent de Beauvais ;—de Léonard Fioravanti ; — de Brunetto Latini ; — de Jacques Legrand ;— de Raphaël Maffei.—A la seconde, le fameux dictionnaire chinois, publié en 1700, dont le P. Cibot[2] parle longuement et avec éloge ;—ceux de Jean Harris ;— de Chambers, qui sans doute en conçurent l'idée après avoir lu le *Novum organum* du chancelier Bacon. Il s'ensuivrait que d'Alembert et Diderot ne firent qu'importer dans notre langue ce qui déjà existait dans d'autres. Quoi qu'il en soit, l'utilité de ces sortes de recueils, en tant que répertoires des connaissances humaines, acquises à l'époque où ils sont composés, ne saurait être contestée, lorsqu'ils réalisent leur titre d'une manière satisfaisante et complète.

Or, il s'en faut que les encyclopédies, qui de nos jours ont paru sous ce titre, aient réuni cette double et indispensable condition. On en compte six, dont trois reflètent, sous des formules plus ou moins déguisées et adoucies, les doctrines hétérodoxes de leurs devancières du dernier siècle. Elles ont en outre le défaut capital d'être resserrées dans des limites trop étroites pour pouvoir exposer convenablement les branches multiples du grand arbre de la science

[1] Pour le nombre des volumes et les conditions de la souscription, voir le n° 51, ci-dessus, p. 243. — Le bureau, rue Jacob, 25.

[2] *Mém. sur les chin.*, t. II, p. 470.

universelle. Par là elles ont virtuellement abdiqué leur véritable caractère encyclopédique.

La quatrième, sous le nom d'*Encyclopédie nouvelle*, semble avoir pris à tâche de battre en brèche le christianisme; car *le christianisme*, suivant elle, *est désormais une forme passée de l'humanité et ne peut plus être la forme de l'humanité vivante*, attendu que *tout catholique doit croire, et croit implicitement, s'il est vraiment catholique, que la religion se perfectionne de siècle en siècle, d'année en année, de jour en jour!* En sorte que toutes les questions philosophiques ou religieuses qu'elle discute, convergent vers cette thèse étrange, pour ne pas la qualifier autrement, dont la conclusion, digne de l'exorde, consiste à déclarer que le catholicisme, à son origine, n'ayant été qu'un progrès sur ce qui existait avant lui, doit en subir la loi à son tour, en revêtant une forme en harmonie avec la *société vivante*, telle que la conçoit ou la rêve M. Pierre Leroux, directeur de l'*Encyclopedie nouvelle*.

Reste la sixième à examiner, c'est l'*Encyclopédie du XIXe siècle*. Celle-ci s'est-elle mise dans des conditions meilleures que les précédentes? Nous allons en juger.

La pensée qui présida à la fondation de l'*Encyclopédie du XIXe siècle* fut révélée au public par son introduction, *la Théorie catholique des sciences*, à laquelle nous avons consacré un article à part. Débuter par des prolégomènes de cette portée, c'était inaugurer l'œuvre sous les plus heureux auspices; mais c'était aussi prendre l'engagement tacite d'y faire correspondre les développemens ultérieurs. Il y avait donc tout à la fois avantage et péril à se placer de prime-abord dans une semblable position : avantage, en ce que le directeur de l'œuvre témoignait ainsi qu'il comprenait parfaitement sa mission en s'entourant d'écrivains dont le talent et les principes fussent connus; et péril, en ce qu'il n'est pas toujours facile, même avec de grands sacrifices, d'en obtenir une active et constante collaboration. Il faut le reconnaître, cette grande difficulté a été très heureusement vaincue, et dans les dix-huit volumes publiés, tous les principaux articles sont effectivement signés par des noms d'élite, appartenant à des hommes distingués par leur savoir ou honorés de la confiance de tous les amis des saines doctrines. Voilà des garan-

ties que jusqu'ici nulle entreprise du même genre n'avait pu encore réaliser.

Dès lors on devait s'attendre à une mise en œuvre de l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, qui la distinguerait par un caractère consciencieux des autres Encyclopédies. En effet, les questions, soit isolées, soit connexes, sont traitées avec la juste étendue que comporte leur importance relative, rien de moins, rien de trop; on a généralement observé la règle du *ne quid nimis* des anciens. D'où il résulte que malgré les rapports de filiation ou d'analogie qui existent souvent entre les sujets lexicographiquement classés, les redites ont pu être évitées. Les explications de détail qu'exige parfois la terminologie scabreuse de certaines sciences, sont remarquables par la délicatesse pudique de l'expression, sans rien perdre de la clarté nécessaire à leur parfaite intelligence.

Les questions de philosophie, considérées au point de vue catholique, nous ont paru discutées avec un soin tout spécial, en ce sens que les théories sophistiques du matérialisme et du panthéisme y sont réfutées avec une grande puissance d'argumentation et avec cette dignité calme qui sied si bien, quand on a pour soi le bon sens, la logique et la vérité. Il est facile de s'apercevoir, surtout, que les matières qui intéressent directement ou indirectement le dogme, ont été l'objet d'une scrupuleuse attention. On n'attendait pas moins du savant ecclésiastique chargé du contrôle de ces importantes matières. Ainsi, la religion, la morale et la véritable philosophie, ces trois grands pivots de toute science réelle, l'*Encyclopédie du XIXe siècle* les représente dans toute la sincérité de leurs principes, dans toute la pureté de leurs enseignemens. Appuyons-nous de quelques exemples pris au hasard dans les volumes publiés.

De l'abstinence.—M. Récamier, célèbre et pieux médecin, reconnaît trois ordres d'abstinence, savoir :

1° Par *nécessité* ou par défaut absolu des choses nécessaires à l'exercice de chaque fonction physique, physiologique, et spirituelle.—2° Par *convenance* pour ces mêmes fonctions, laquelle interdit l'usage des choses propres à troubler ces fonctions, ou susceptibles de les empêcher de rentrer dans leurs voies normales lorsqu'elles ont éprouvé des perturbations.—3° Par *devoir* ou par obéissance à

un commandement qui défend l'usage de quelques-unes de ces choses. Il discute ensuite les conditions organiques qui peuvent supporter l'abstinence ou en modifier les effets. Arrivant à la troisième division qu'il appelle l'abstinence par devoir, le célèbre praticien expose les considérations suivantes :

» Tous les hommes sont obligés de s'abstenir des actions défendues par les lois de leur pays, sous peine de se mettre en guerre avec la magistrature chargée de les faire exécuter et d'en faire l'application d'une manière souveraine et absolue, jusqu'à priver de la vie celui qui les enfreint en des cas déterminés. L'homme est donc condamné à des privations par les lois civiles et criminelles de son pays, sous peines plus ou moins graves. — Or, le plus ancien de nos livres historiques, la Bible, nous montre le genre humain privé de l'usage des viandes et du sang des animaux avant le déluge, par un commandement souverain, puisque la permission de manger des viandes ne fut donnée qu'à Noé et à ses enfans après le grand cataclysme. Le même livre nous apprend la promulgation du Décalogue sur le mont Sinaï, au milieu des éclairs et des tonnerres, en présence de tout un peuple qui se survit à lui-même, quoique dispersé parmi toutes les nations, comme une poudre qui reste encore de nos jours un monument catholique indestructible des révélations patriarchales. L'établissement merveilleux de la religion catholique, après la résurrection du Sauveur, démontre l'origine toute divine des révélations de l'évangile et de l'autorité de l'église. Donc, si le Décalogue est une révélation du Très-Haut au genre humain qui attendait le Messie; — si l'évangile est une révélation de Dieu adressée aux hommes qui ont reconnu le Messie *venu*; — si l'autorité de l'église catholique est d'origine divine, les privations ou les abstinences qu'ils imposent sont obligatoires pour tous les hommes, qui doivent l'hommage de leur obéissance au commandement de leur Père commun.

» Quelles sont donc les défenses fondamentales que la tradition et l'autorité de l'Eglise catholique nous présentent comme émanant de Dieu même, dans le décalogue ? — On doit s'abstenir de travail les jours du Seigneur ; — on doit s'abstenir de jurer en vain par le nom du Dieu de la vérité ; — on doit s'abstenir d'attenter à la vie de son semblable, etc. ; — on doit s'abtenir de viande ou d'une portion de

ses alimens à de certains jours, pour donner une marque de sa dépendance à l'autorité établie par Dieu même. — Qu'y a-t-il de si intolérable dans tous ces préceptes pour en avoir fait le sujet de sarcasmes et de railleries? quelle est donc cette prétendue philosophie qui intime ses ordres au nom des passions ignobles qu'elle appelle raison? Eh, quoi, sans mission vous voulez donner des ordres à vos semblables! et vous ne voulez pas que Dieu ait le droit de faire des commandemens pour éprouver l'homme! or, cette épreuve, *c'est la vie*, avec les appétits des sens et les passions qu'elle suppose. Il a donc fallu des commandemens qu'il fut libre d'enfreindre ou de suivre; à cet effet, il a fallu que la vie ne fût pas improvisée, mais successive, afin que l'humanité pût associer à l'autorité de la révélation celle de l'expérience, pour *mériter* dans sa soumission envers l'auteur de son existence. »

Un autre médecin, M. le docteur Teste, secrétaire général de l'Encyclopédie, a traité le mot *Besoins*, dans le même esprit que le précédent, et ce n'est pas un des moins remarquables articles de l'ouvrage entre tant d'autres si remarquables. Nous allons en donner une idée.

« Le lien primitif et indossoluble de toute société humaine, consiste indubitablement dans la dépendance réciproque où la sagesse infinie du Créateur a placé tous les hommes. Cette dépendance qui nous impose envers Dieu et nos semblables, dont nous invoquons l'appui, des devoirs sacrés à remplir, et sert de base au Code de l'humanité tout entière, cette dépendance émane à la fois et de la débilité de notre organisation physique et de certaines propensions morales dont la Providence a déposé le germe dans nos ames: élémens complexes dont la combinaison produit l'ensemble des phénomènes de la vie intellectuelle comme de la vie animale, et qui nous laissent, pour dernière analyse l'histoire et la définition de nos *besoins*. »

M. Teste examine d'abord la raison et la nature des besoins physiques, tels que la *faim*, la *soif*, le *sommeil*, etc., puis il arrive aux besoins moraux qu'il apprécie avec une merveilleuse sagacité:

« Le besoin d'aimer, chez l'homme chrétien, loin d'évoquer de coupables mystères, résume avec la vertu tous les élémens de bonheur; et, s'il ne nous est pas permis d'en suivre ici les effets et les transformations, disons du moins que dans cette belle prérogative de l'humanité réside le véritable contre-poids de l'égoïsme et même de la sen-

sualité. L'homme seul, en effet, a compris la famille où s'élaborent et se pratiquent ces principes de haute morale qui font un devoir de l'abnégation, et métamorphosent ainsi en vertus tous les penchans de nos ames....., le besoin d'aimer Dieu, enfin, besoin sublime qui, dans les ames d'élite, absorbe tous les autres, remplit dans toutes ses phases la chaste vie des saints, et constitue dans l'éternité le bonheur des élus. Mais qu'on ne s'y trompe pas, cet amour dont je parle n'a plus rien qui se rattache à la vie des organes, et les *ultras* du matérialisme chercheraient vainement à découvrir quelque trace d'instigation sensuelle dans les séraphiques extases de sainte Thérèse ou dans la brûlante ferveur du célèbre évêque d'Hippone. »

L'article *action*, par M. l'abbé Receveur, professeur de dogme à la Sorbonne et rédacteur en chef de l'Encyclopédie du XIXe siècle, mérite aussi, sous tous les rapports, une mention particulière, d'autant que l'ordre d'idées dont il se compose semblent appartenir, par voie d'analogie, à celles des fragmens qui viennent d'être reproduits. Après avoir établi et prouvé la liberté morale de l'homme et déterminé les circonstances générales qui rendent une action bonne ou mauvaise, M. Receveur poursuit en ces termes : « L'homme ayant été créé pour une fin comme tout ce qui existe, et jouissant de la liberté d'agir conformément à sa destination, il s'ensuit que les actions humaines doivent naturellement se rapporter à une fin, et que, pour être dans l'ordre, elles doivent être constamment rapportées à cette fin véritable. Or, comme Dieu est le principe de tout, que c'est de lui que tout dépend et à lui que tout appartient, il suit de là aussi qu'il doit être la fin de tout, que tout doit remonter vers lui, et que toutes nos actions doivent lui être rapportées comme à leur fin dernière ; on doit conclure de là qu'il n'y a point d'actions indifférentes, c'est-à-dire qui ne soient moralement ni bonnes ni mauvaises.

» Parmi les actions bonnes et louables, il en est qui sont appelées *naturelles*, parce qu'elles tiennent uniquement à des motifs inspirés par la nature et saisissables à la raison ; il en est d'autres qui sont *surnaturelles*, parce que leur motif est puisé dans la révélation, et qu'elles ont leur principe dans la grâce. Un païen, qui donne l'aumône à un pauvre par compassion fait une œuvre naturellement bonne ; il n'est pas besoin de la révélation pour sentir qu'il est louable de se-

courir son semblable quand ils souffrent ; la nature seule nous inspire de la pitié pour eux, et la grâce n'est pas nécessaire pour obéir à cette inclination. — Un chrétien qui porte des secours à un malheureux, fût-il son ennemi, pour obtenir le pardon de ses fautes ou la récompense que Dieu lui promet dans l'autre vie, fait une bonne œuvre surnaturelle ; car c'est la révélation qui lui suggère ces motifs, et dans cette vue, il ne peut agir, sans le secours de la grâce ; les actions surnaturelles sont les seules qui soient méritoires dans l'ordre du salut. »

Nous terminerons nos extraits par une citation de l'article *témoignage* de M. l'abbé Flottes, chanoine et vicaire général du diocèse de Montpellier, à qui l'Encyclopédie du XIXe siècle doit plusieurs articles d'un talent très distingué sous le rapport du style et sous celui de l'élévation des pensées. M. Flottes définit le témoignage, dans son acception générale, la déclaration d'une ou de plusieurs personnes qui affirment qu'une chose est, et la foi (fait psycologique) l'adhésion au témoignage. Un célèbre théologien, Estius, d'après saint Paul, dit que c'est la preuve des choses qu'on ne voit pas, et Fénelon, que c'est l'Évangile en action, l'incarnation de la parole divine. Le sens de toutes ces formules est également juste. L'auteur de l'article *témoignage* développe la sienne avec beaucoup de netteté : « La foi, dit-il, est déterminée par la persuasion que le témoignage est exempt d'erreur ; cette persuasion prend sa source dans les lumières de l'esprit et dans les sentimens du cœur. La foi est spontanée lorsque l'esprit ne se rend pas compte des raisons qui déterminent son adhésion ; elle est réfléchie dans le cas contraire..... La foi n'est pas seulement un supplément nécessaire aux sens et à la conscience pour tous les faits dont nous ne sommes ni les témoins ni les sujets ; elle est encore souvent notre guide lors même qu'il est question des faits qui auraient pu être soumis au témoignage de nos sens : enlevez la foi ou l'adhésion au témoignage, l'histoire n'a point d'autorité pour nous, et le lien entre le passé et le présent est brisé, nos connaissances en physique sont enfermées dans le cercle étroit de notre expérience personnelle, l'éducation est impossible, les nœuds de la famille sont rompus, les fondemens de la société sont renversés..... mais la Providence a voulu aussi nous épargner les anxiétés de l'incertitude quand il s'agit

de notre bonheur, de notre conservation et qu'il est urgent de prendre un parti. Elle nous a constitués de telle sorte que la foi du cœur, que la foi spontanée nous deviennent alors plus faciles et sont aussi fermes que sourdes aux scrupules de la raison; elles ne connaissent ni le doute ni la crainte de l'erreur..... »

A ces citations qui suffisent pour faire apprécier à nos lecteurs l'esprit de l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, on pourrait ajouter une multitude d'articles qui font honneur tout à la fois aux hommes éminens qui les ont écrits, et à l'administration intelligente qui a su les réunir. Mais l'espace nous manque pour rendre justice à tous, et nous ne pouvons que mentionner quelques-uns des travaux que nous considérons comme des traités complets, originaux et dignes de l'attention des hommes éclairés. Tels sont les articles : *Ame*, par M. l'abbé Receveur ; *Anglicanisme* et *Arianisme* , par M. l'abbé Blanc ; *Art*, *Barbares* , *Tiers-État*, par M. Buchez ; *Angleterre* , *Allemagne* et *Voltaire*, par M. Philarète-Chasles ; *Bible*, *Talmud* , par M. Drach ; *Voyages*, par M. F. Denis ; *Volcans*, par M. Dufresnoy ; *Végétation*, par M. Dunal ; *Aubigné*, *Balzac*, par M. Géruzès ; *Académie*, *Alcoran*, par M. le baron Guiraud ; *Agriculture*, *Agronomie*, par M. Huerne de Pommeuse et baron de Morogue ; *Amour*, *Athéisme*, *Amitié*, par M. Laurentie ; *Archéologie*, *Beau*, par M. Lenormant ; *Algèbre*, par M. Liouville ; *Aliénation*, par M. le docteur Esquirol ; *Terrain*, par M. C. Prévost ; *Vapeur* (bateau et mamachines à) , par MM. Thomas et Laurens ; et d'autres travaux de MM. de Feletz, Charles Nodier, Briffault, Artaud, Champollion et de M. Louis Dubeux.

Nous bornerons donc là nos remarques sur une œuvre qui répond à l'un des besoins les plus réels de notre époque, celui d'une bonne encyclopédie. Elle se recommande à la fois par sa valeur propre, qui est incontestable, et par sa valeur comparative que nous n'avons pas eu beaucoup de peine à faire ressortir. C'est donc en parfaite connaissance de cause que nous la signalons, comme digne des sympathies des amis de la science et des amis de la religion.

Sous ce dernier rapport aucun ouvrage ne saurait offrir de garanties plus complètes ; nous nous rappelons une lettre publiée par la *Gazette de France*, par laquelle M. l'abbé Receveur faisai connaître qu'ayant

accepté, sur l'invitation de feu Mgr l'archevêque de Paris, les fonctions de rédacteur en chef de l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, son concours lui était acquis jusqu'à la fin de la publication et que jamais il n'avait été publiée, ni ne serait publiée une seule page sans son *visa*.

Nous avons lu une autre lettre, insérée dans l'*Ami de la religion*, où M. le curé de Notre-Dame, dont l'excellent article *Bossuet* figure parmi ceux que nous avons omis de citer, recommandait l'*Encyclopédie du XIXe siècle* à tous les catholiques, comme un ouvrage très utile pour combattre l'erreur et pour faire triompher la vérité.

De T.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSASITIQUES [1].

ÉCRITURE. L'Écriture est à la parole, ce que la mémoire est à la pensée. Sans la mémoire l'homme n'existerait que l'instant inappréciable qui forme son présent. Tout son passé serait perdu : sa raison même, qui n'est presque qu'une suite de déductions, s'évanouirait; aussi le même créateur qui lui donna la pensée lui donna la mémoire. Or, l'Écriture est le complément de la parole et de la mémoire. Sans l'écriture, sans la connaissance du passé, sans cette parole incarnée, corporisée, prolongée, la grande société humaine et universelle serait impossible. L'homme ne formerait qu'une infinité de sociétés restreintes, isolées, inconnues les unes aux autres. La société n'aurait valu en durée que la mémoire d'un homme ou de quelques hommes : dès-lors il devenait impossible à l'homme de se souvenir de son origine, de connaître ses filiations, de conserver ses traditions, de profiter des pensées, des sciences, des découvertes des autres hommes. Dieu donc qui a créé l'homme en société et pour la société, lui a donné non seulement la pensée, la mémoire et la parole, mais encore a dû lui donner l'Écriture. Il importe peu que l'on ne sache pas avec certitude quelle fut cette écriture, comme l'on ne sait pas quelle fut la langue qui la première lui fut donnée; ce qui est certain, c'est que l'homme connut dès le commencement tout ce qui était nécessaire à son état de société, et par conséquent le moyen de fixer par des signes les sons fugitifs de la parole. L'esprit de l'homme a pu modifier, perfectionner ces moyens, mais comme ils font partie essentielle

[1] Voir le précédent article au n° 52 ci-dessus, p. 286.

de l'état naturel de l'homme, c'est-à-dire de son état de société, il a dû les posséder tout d'abord. La logique nous amène à cette conclusion et nous verrons bientôt que les souvenirs des peuples y sont conformes; et en effet, tous les anciens peuples attribuent à un Dieu, ou à un homme instruit directement de Dieu, l'invention de l'écriture.

Il n'y a que peu d'années encore, la croyance commune était que le phénicien Cadmus avait inventé l'écriture d'après ces vers classiques :

> C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
> De peindre la parole et de parler aux yeux,
> Et par les traits divers des figures tracées
> Donner de la couleur et du corps aux pensées.

Mais depuis lors des regards bien plus larges, bien plus profonds, ont été jetés jusqu'au fond des traditions les plus antiques. Depuis lors trois des plus antiques peuples, les Chinois, les Égyptiens, les Hindous ont été révélés pour ainsi dire; ils ont parlé de nouveau et apporté leur témoignage sur l'origine de l'homme. Il s'en faut de beaucoup que l'on connaisse tout ce que ces peuples conservent de traditions et de documens sur les premiers tems de l'homme. A peine commence-t-on à les étudier. Mais une voie sûre est ouverte pour pénétrer dans leur histoire. Quelques savans les tiennent, pour ainsi dire, sous leurs puissans regards. Nul doute que des découvertes nombreuses ne se fassent encore. Nous allons, en attendant, recueillir ce que nous disent ces découvertes sur l'origine de l'écriture. Nous allons en outre consigner ici les différentes traditions retrouvées chez les plus anciens peuples. Nous savons bien qu'un grand nombre sont peu sûres, entremêlées de fables; mais aussi nous ne les donnons pas pour des documens historiques, mais comme des souvenirs confus, des voix lointaines dont les accens ne parviennent pas distinctement jusqu'à nous. De toutes ces traditions résultera pourtant un fait certain, c'est que les anciens peuples n'ont jamais cru que l'homme eût commencé par l'état de *nature*, par la condition de *sauvage*, comme veulent le faire croire les partisans de l'école humanitaire actuelle. Ils comprenaient un peu mieux la dignité de la race humaine; sans hésiter ils l'établissaient dès le commencement en société avec les anges

et avec Dieu. Bien loin d'enlever à leurs premiers pères les connaissances qu'ils eurent en effet, ils leur en attribuèrent qui n'ont jamais appartenu qu'à leurs fils. N'ont-ils pas mieux que nous compris les devoirs de fils? que vous en semble?

Traditions sur l'origine de l'Écriture.

Et d'abord c'est une chose assez curieuse que de voir deux auteurs, vivant dans deux mondes séparés, et aux deux extrémités de la terre, soutenir l'origine éternelle de l'écriture, dans des termes presque identiques : « Il paraît, nous dit Pline, que l'usage des lettres est » éternel [1]. » Et un très ancien auteur Chinois s'exprime ainsi : « Les » hommes disent que les caractères sont de toute antiquité [2]. » Cette coïncidence est assez remarquable; mais écoutons des récits plus circonstanciés.

Témoignages de la Bible.

Comme de la société, comme de la parole, la Bible ne parle point de l'origine de l'écriture, mais il est certains témoignages qui doivent être cités dans cette question ; et d'abord elle nous dit :

« Le Seigneur Dieu ayant formé de la terre tout animal des » champs, et tout oiseau des cieux, les conduisit devant Adam pour » qu'il vît à les nommer, et ainsi qu'Adam a nommé une créature » vivante, tel est en effet son nom ; et ainsi Adam nomma de leurs » noms toutes les créatures animées, les volatiles du ciel, les animaux » des champs [3]. »

Il est difficile de penser que tous ces noms, que toute la science qu'ils supposent aient pu se conserver à l'aide de la mémoire seule. — L'Écriture parle ensuite du *Livre des generations d'Adam* [4]; du *Livre de Jehovah* [5] ; du *Livre des guerres du Seigneur* [6], puis il faut descendre jusqu'aux Tables de la Loi, que *Dieu écrivit de sa main*, dit l'Écriture [7] ; puis à Josué qui parlant de la ville de *Dabir*, dit « qu'au-

[1] *Hist. natur.*, l. VII, c. 57, n. 3.

[2] Dans le *Sing-ly-ta-tsiuen* ; voir les *Memoires chinois*, t. IX, p. 292.

[3] *Genèse*, II, 19, 20.

[4] *Id.*, V. 1.

[5] *Exode*, XXXII, 32, 33.

[6] *Nombres*, XXI, 14.

[7] *Exode*, IX, 8.

paravant elle s'appelait *Kariat-Sepher*, c'est-à-dire *la Ville des Lettres*[1], et que les commentateurs croient avoir été comme le lieu où les Phéniciens avaient leur principal collège. Enfin Job parle d'une *plume* ou *style de fer* pour écrire, et d'un *poinçon* ou d'un *ciseau* pour *graver sur le plomb ou la pierre*[2]. Comme on le voit, la Bible ne parle ici de l'écriture qu'en passant, et la suppose existant déjà. Nous avons dû faire mention de ces notions qui sont certaines, quelque peu explicites qu'elles soient. Voici des notions plus détaillées quoique bien moins certaines.

Traditions des peuples orientaux sur l'Ecriture.

Et d'abord les Rabbins sont remplis de récits merveilleux sur la science d'Adam : D'après *Abarbanel* « le corps d'Adam était comme » un petit monde qui exprimait toutes les merveilles du grand ; son » âme était comme le miroir de la divinité , pleine de sagesse et de » science. » *R. Gerson* l'appelle « le disciple immédiat de Dieu, con- » naissant les qualités des animaux , des herbes, des bois, les vertus » des plantes, les influences des astres; c'est de lui que tous les arts » et toutes les sciences sont venus[3]. »

D'autres rabbins disent que ce furent les anges qui apprirent à Adam et à ses fils toutes ces sciences, et donnent même le nom de celui qui instruisit Adam, et l'appellent *Raziel*[4].

Le *R. Tanakus-Bar-Haia* dit « qu'il y avait un livre où étaient « expliquées toutes les choses depuis le commencement du monde » jusqu'à la fin ; et que c'est par lui qu'Adam, Seth et Enoch avaient » prévu le déluge; et que le Roi-Messie ne devait venir (ou peut- » être que le Messie ne devait venir comme Roi) que lorsque toutes » les âmes , qui étaient montées dans la pensée de Dieu comme de- » vant être créées, l'auraient été en effet, et que c'est ce qu'il faut en- » tendre par ces mots de la Genèse : *et voici le Livre des généra- » tions d'Adam*[5]. »

[1] Josué, xv, 15.

[2] Job, xix, 23.

[3] Voir les textes de toutes ces citations la plupart puisées dans des manuscrits inédits, dans Kircher, *OEdipus Ægyptiacus*, t. ii, p. 44.

[4] *Ibid* , p. 45. — Reuchlin, *Cabala*, dans P. Galatinus, p. 737.

[5] Tanakus-bar-haia dans *Rabboth*; voir aussi le *Zohar*; dans *Obel. pamph.*, p. 3.

Les traditions des Arabes sont plus explicites encore. *Mahomet* dans son *Coran* dit que « c'est Dieu qui apprit de bouche à Adam le nom » de chaque animal, et que les noms donnés par Adam correspon- » daient à leurs qualités et propriétés [1]. »

D'après *Abul-hassen* « Dieu livra à Adam un livre de 21 pages » tracées et gravées avec ses lettres; ce fut là le 1er livre et la 1re lan- » gue écrite; il contenait les préceptes et les traditions pour les gé- » nérations futures; il fesait connaître l'interprétation des lettres, les » pactes, statuts et promesses, et histoires du monde entier. Le Dieu » très haut avait représenté dans ces pages, toutes les générations des » hommes, leurs figures et leurs actions avec leurs chefs, ainsi que » toutes les choses qui devaient se passer sur la terre; même il y » avait indiqué ce qu'ils devaient manger et boire. Adam y ayant vu » ce qui devait arriver à ses enfans, versa d'abondantes larmes. Alors » Dieu lui ordonna d'écrire ces livres lui-même; c'est pourquoi ayant » pris des peaux de ses troupeaux, il les prépara jusqu'à ce qu'elles » devinssent blanches, et il y écrivit 29 lettres ou pages [2]. »

Suidas qui a recueilli toutes les traditions qui avaient cours à son époque, nous parle au long « de la science d'Adam, et lui attribue » l'enseignement des canons et des règles, des arts et des lettres, des » sciences logiques et non logiques, des lois écrites et non écrites, en » un mot de toutes les choses nécessaires à la vie matérielle et intel- » lectuelle [3]. »

D'Adam la tradition et l'enseignement de l'art d'écrire, c'est-à-dire la science, passa à son fils Seth, et les auteurs orientaux sont encore remplis de détails sur cette transmission. « Adam, dit l'arabe *Gélal-* » *dinus* [4], instruisit son fils *Seth*, et la prophétie fut en lui et dans ses » fils, et Dieu fit descendre sur lui 29 pages, et son fils *Kaïnan* lui suc- » céda, et à *Kaïnan*, *Mahaliel*, et à celui-ci *Jared*, son fils; et il reçut » de lui l'instruction, et il en apprit toutes les sciences et les histoires

[1] *Coran*, l. I, v. 29.

[2] Voir le texte dans *Obeliscus pamphilius* de Kircher, p. 3.

[3] Article *Adam* de son *Dictionnaire*.

[4] Au commencement de son *histoire*; dans Kircher, *Œdip. Ægypt.*, t. II part. 2e, p. 142, et dans *Obelis. pamph.*, p. 5

» qui devaient advenir dans le monde, et il exerça l'astronomie qu'il » avait apprise des livres que son père *Adam* lui avait transmis. »

« J'ai entendu parler, dit un ancien commentateur [1], d'un certain li- » vre, qui, quoique non authentique, cependant ne détruit pas la foi, » mais plutôt la réjouit, dans lequel on racontait qu'il existait une » nation située près de l'Océan dans l'Orient extrême, et qu'on y con- » servait certaine écriture sous le nom de *Seth*, touchant l'étoile qui » devait paraître à la naissance du Messie et sur les présens qu'on de- » vait lui offrir; lequel livre passait pour avoir été conservé à travers » les générations des hommes studieux, par les pères qui le transmet- » taient à leurs fils. Ils avaient choisi à cet effet 12 des plus savans » d'entre eux et des plus amateurs des mystères célestes, et ils les » constituèrent pour examiner l'arrivée de cette étoile. Quant l'un » mourait, son fils, ou quelqu'un de ses proches, animé du même » désir, était mis à sa place; ils étaient appelés *Mages*, en leur langue, » parce qu'ils glorifiaient Dieu en silence ou par des prières secrètes. » Chaque année donc, après la moisson, ces mages montaient sur une » montagne appelée, en leur langue, *Montagne de la Victoire*, cou- » verte d'arbres et de fontaines, et offrant une caverne creusée dans » le roc. Ils y montaient donc, et après s'y être lavés, ils priaient » (ou faisaient une offrande ou sacrifice) et louaient Dieu en silence » pendant trois jours; et ils faisaient ainsi de génération en généra- » tion, attendant toujours si durant leur vie cette étoile de bonheur » ne se lèverait pas; jusqu'à ce qu'enfin elle leur apparut descen- » dant sur le mont de la Victoire, ayant comme la forme d'un petit » enfant, et offrant la ressemblance d'une croix, et elle leur parla, les » instruisit et leur prescrivit de partir pour la Judée. Pendant deux » ans elle les précéda dans leur voyage, et ni le manger ni le boire ne » leur manquèrent pendant ce tems. Le reste de ce qui leur arriva est » raconté dans l'Évangile. »

Cassien, après avoir dit que *Seth* avait reçu d'Adam la connaissance de toutes les sciences naturelles, accuse la race de *Caïn* de les avoir

[1] L'auteur de l'*Opus imperfectum in Mathæum*, expliquant les paroles *vidimus stellam*; à la fin du t. VI. c. 637, édit. de Migne, des *Œuvres* de saint Jean Chrysostome.

corrompues [1]. — Sophonius et Moïse de Gaza parlent aussi des traditions que *Seth* avait reçues de son père, qu'il consigna dans des livres et qu'il livra à ses enfans [2]. — Saint Epiphane nous parle même de 7 livres que les hérétiques de son tems attribuaient à *Seth* [3], et dont ils paraissent avoir emprunté les principales notions aux écrivains orientaux. — Enfin Josèphe résume toutes ces traditions dans ces paroles remarquables :

« Je serais trop long si j'entreprenais de parler de tous ces enfans » d'Adam, et je me contenterai de dire quelque chose de l'un d'eux » nommé *Seth*. Il fut élevé auprès de son père et se porta avec affec- » tion à la vertu. Il laissa des enfans semblables à lui qui demeurè- » rent en leur pays, où ils vécurent très heureusement et dans une » parfaite union. On doit à leur esprit et à leur travail la science des » choses célestes et de leurs ornemens : et parce qu'ils avaient appris » d'Adam que le monde périrait par l'eau et par le feu, la crainte qu'ils » eurent que cette science ne se perdît avant que les hommes en fus- » sent instruits, les porta à élever deux colonnes, l'une de briques et » l'autre de pierre, sur lesquelles ils gravèrent les connaissances » qu'ils avaient acquises, afin que s'il arrivait qu'un déluge ruinât la » colonne de briques, celle de pierre demeurât pour conserver à la » postérité la mémoire de ce qu'ils y avaient écrit. Leur prévoyance » réussit ; et on assure que cette colonne de pierre se voit encore au- » jourd'hui dans la *Siriade* [4].

Après *Seth*, les auteurs nous citent son fils *Enos* comme ayant con-

[1] *Conférence* VIII, c. 22.

[2] Voir *Obelis. pamph.*, p. 6.

[3] *Hæres. contra Sethiaons*, n° 5, t. I, p. 286, édit. de Petau, où il parle aussi d'un livre de la *Révélation d'Adam*, *Her* 26, n. 8.

[4] *Antiq. judaïques*, l. I, ch. 2. — Un certain Thomas *Torquemada* dans son *Hexameron*, dit avoir lu un livre d'*Abel*, fils d'Adam, qui, connaissant l'avénement du déluge, cacha ce livre dans une pierre très soigneusement fermée. Hermès après le déluge trouva cette pierre, la brisa, et y découvrit ce livre où se trouvaient les signes des sept planètes, avec le nom des intelligences qui leur donnaient le mouvement, et dans lequel il apprit divers secrets, comme de faire de l'or, etc.; et il dit avoir tiré toutes ces choses d'un *opuscule* de saint Thomas, *de Ente et Essentiâ*, lequel n'a jamais existé. Voir *Obelisc. pamph.*, p. 5 et tout le passage dans *Œdip. Ægypti.*, 2e part., t. II, p. 143.

tinué l'enseignement de son père. La Bible nous dit d'abord qu'*Enos commença à invoquer le nom de Dieu.* » Cela ne saurait s'entendre à la lettre ; car on sait bien que Dieu avait été invoqué auparavant. Aussi le *R. Onkelos* dit qu'il s'agit du nom de Dieu *figuré par les quatres lettres* [1], et un auteur syriaque assure plus positivement encore : « que par ce texte il faut entendre que les hommes commencè- » rent à écrire et à lire le nom de Dieu [2]. » En sorte que ce serait là le commencement de cette *inscription* du nom de Dieu mise sur des tablettes qui étaient ensuite placées dans les temples et dans les familles, et dont l'usage est immémorial en Chine.

A la suite d'*Enos* les auteurs orientaux nous parlent d'*Enoch* le 7e patriarche après Adam. Or, qu'un livre ayant Enoch pour auteur existât encore au tems du Christ, nous en avons le témoignage irréfragable de saint Jude, qui en cite une prophétie ayant rapport à la fin des tems. « Voilà le Seigneur qui vient avec des milliers de ses » saints, pour entrer en jugement contre tous les hommes, etc. [3]. » Tertullien nous dit que ce livre fut conservé dans l'arche par Noé [4]. Saint Augustin, Athénagore, Clément d'Alexandrie, Lactance l'ont cité; mais il paraît qu'il fut corrompu de bonne heure ; aussi la synagogue ni l'Eglise ne l'ont mis dans leur canon.

Les Arabes donnent à *Enoch* le nom d'*Édris*, et disent qu'il fut le premier qui après *Seth* écrivit des livres..... « Dieu le fit prophète, il » composa 30 livres et hérita de ceux qui avaient été composés par » *Seth* et des autres connaissances d'*Adam* [5]. »

Mais nous avons assez parlé de l'existence de l'écriture et des livres

[1] Dans le *Talmud.*; voir *Obel. pam.*, p. 6.

[2] *Codex* syriaque de la Biblioth. vatican., *id.*, *ibid.*

[3] *Epît. de saint Jude*, v. 14 et 15.

[4] *De Cultu fœminarum*, l. I, c. 2; l. II, c. 10. — *De Idololatriâ*, c. IV et XV. — *Apol.*, ch. XXII.

[5] Voir *Chronique* d'Abul-hassen dans Kircher, t. II, 1re part. p. 76. — L'article *Edris* et l'article *Moussa* dans d'Herbelot.—Voir en outre un grand nombre d'autres témoignages sur Enoch que nous avons cités, d'après M. de Sacy, dans notre tome XVII, p. 161 et 401, où nous avons donné la traduction de la plus grande partie de ce livre retrouvé récemment en Abyssinie et publié en Abyssinien et en anglais par sir Laurence.

avant le déluge : voyons encore quelles sont les traditions sur la manière dont cette écriture et ces livres furent sauvés du déluge.

Nous avons déjà entendu Josèphe nous parler des colonnes élevées par Seth, et qu'il prétendait exister encore de son tems. Voici comment Cassien, qui avait vécu longtems en Égypte et en Palestine, nous explique ainsi la transmission des livres après le déluge. Après nous avoir parlé des livres de *Seth*, il ajoute : « Selon que les an-
» ciennes traditions le portent, *Cham*, fils de Noé, qui avait été
» infecté des livres de la race de *Caïn* qui traitaient des superstitions
» et des arts sacriléges, sachant qu'il ne pourrait conserver aucun
» de ces livres dans l'arche, grava ces sciences scélérates et ces
» inventions profanes sur les lames de divers métaux et sur des
» pierres très dures qui ne pouvaient être détruites par les eaux.
» Après le déluge, les ayant découvertes aux endroits où il les avait
» cachées, il transmit ainsi aux hommes ces sciences de sacriléges et
» de forfaits perpétuels. C'est ainsi que s'explique l'opinion du vul-
» gaire qui croit que ce sont les anges qui ont appris les maléfices
» aux hommes[1]. »

Saint Clément de Rome parle aussi de ces livres attribués aux anciens patriarches[2], et Clément d'Alexandrie assurait que c'était aux livres des prophéties de *Cham* que Phérécyde avait emprunté sa théologie[3]. Saint Augustin parle aussi des colonnes sur lesquelles il avait écrit[4]. Pierre Comestor fait mention de 14 colonnes, 7 en bronze et 7 en briques, érigées par le même *Cham*, et contenant les éléments et les règles de tous les arts et de toutes les sciences[5].

Nous avons produit toutes les citations d'auteurs qui nous paraissent tous avoir puisé à la source des écritures ou des traditions thalmudiques ou rabbiniques, nous allons maintenant, en revenant sur nos pas, citer d'autres paroles presque toutes d'auteurs profanes, et nous donnant le souvenir des mêmes faits chez des peuples qui,

[1] *Conférence*, VIII, c. 21.

[2] Voir les *Const. apost.*, l. VI, c. 16, p. 347, de l'éd. des *Pères apost.* de Cotelier. Amst., 1724.

[3] *Stromates*, l. VI, à la fin du chap. 6, p. 642, éd. de 1688.

[4] *De Civit. Dei*, l. XVIII.

[5] Dans *Œdip. Ægyp.*, t. II, 2e part., p. 143.

séparés les uns des autres, ne paraissent pouvoir expliquer leurs traditions semblables que par une origine commune, nous voulons parler des Égyptiens, des Hindous et des Chinois.

Origine de l'écriture selon les Egyptiens.

Voici ce que nous disent les historiens : « Manéthon emprunta » son histoire aux stèles ou colonnes placées dans la terre *sériadique*, » sur lesquelles anciennement *Thoth*, le premier Mercure, les avait » écrites en dialecte sacré et en caractères hiéroglyphiques. Ce sont » ces caractères qu'après le déluge *Agothodemon*, fils du deuxième » Mercure et père de *Tath*, traduisit du dialecte sacré exprimé en » lettres sacerdotales, en langue grecque, et l'ayant rédigé en vo- » lumes, il les déposa dans les parties secrètes des temples [1]. »

C'est ce *Thoth* ou *Theuth* que Platon assure avoir inventé les lettres, les nombres, la géométrie, l'astronomie, etc. [2]; tous les auteurs disent la même chose [3].

Or quel était ce *Thoth*. Plutarque l'appelle le 1er des dieux [4]. Champollion, qui nous en donne la figure et le nom en hiéroglyphes, énumère ses titres qui sont : « *trois fois très-grand* ou *Trismégiste*, père » et directeur de toutes choses, historiographe des dieux, le seul qui » comprit l'essence du Dieu suprême et celle des choses célestes ; » d'où il conclut que ce *Thoth* n'est autre que l'*intelligence divine*, et que le 1er et le 2e *Hermès* ne sont qu'un seul et même personnage considéré sous des points de vue différens ; que le 1er Hermès, à *tête d'épervier*, fut l'intelligence divine personnifiée ; et le 2e Hermès, à *tête d'ibis*, fut l'intelligence humaine personnifiée [5]. — Nous ne croyons pas à cette explication qui paraît être une invention philosophique postérieure, étrangère aux premiers historiens ; mais ce n'est pas ici le lieu d'expliquer qui étaient les deux Hermès, nous avons voulu seulement constater que les Egyptiens ont fait remonter l'écriture et l'usage des lettres aux dieux ou à des hommes inspirés des dieux.

Ammien Marcellin, racontant comment cette science s'est trans-

[1] Dans la *Chronographie* du Syncelle, p. 40.

[2] Dans *Phèdre*, p. 274. C.

[3] Les voir cités dans Jablonski, *Pantheon ægypt.*, III, 161, 183.

[4] *Banquet*, IX, quest. 3.

[5] Voir son *Panthéon égyptien*, explication de la planche 15 celle de Thoth.

mise à travers le déluge, se rencontre avec la plupart des Rabbins et des auteurs orientaux que nous avons cités : « On appelle, dit-il, » *Syringes*, certains réduits souterrains et tortueux que les hommes » chargés de conserver les rites sacrés, sachant que le déluge devait » arriver, et redoutant la perte des anciennes cérémonies, firent creu- » ser en divers lieux avec grands travaux. Sur les parois des rochers » qu'ils avaient taillés, ils gravèrent différentes espèces d'oiseaux et » de bêtes féroces, et une semblable quantité d'autres animaux que » l'on appelle lettres hiéroglyphiques, lettres totalement incom- » préhensibles aux latins [1]. »

Quelques-uns des ouvrages de Thoth Trismégiste sont-ils arrivés jusqu'à nous? On en cite plusieurs, le *Pœmander*, l'*Asclepias* [2], des *Dialogues;* Kircher dit en outre qu'il a acquis l'assurance qu'on trouve encore en Egypte, surtout dans la bibliothèque du Caire, dite *Madrase*, et en langue copte, les ouvrages dont voici les titres :

1. *Du monde supérieur et de l'ordre qui y règne.*
2. *De Dieu, des anges et de leur nature.*
3. *De la religion des anciens Égyptiens.*
4. *Des démons, de leur ordre et de leur office dans le monde.*
5. *De la nature du fleuve le Nil.*
6. *Des nomes de l'Egypte.*
7. *Des signes du zodiaque et de leurs influences.*
8. *Des mansions de la lune.*
9. *Des poids et des mesures tant nouvelles qu'anciennes.*
10. *Histoire de l'Egypte, de ses rois et de ses sages.*
11. *Histoire des animaux de l'Egypte.*
12. *Des mois des Egyptiens.*
13. *Des plantes, des fleurs, des fruits et de leur usage dans les choses sacrées.*
14. *De toutes les espèces de semences, de graines, de pierres, d'aromates et de leur usage dans les choses sacrées* [3].

[1] *Hist.*, liv. XXII. c. 39.

[2] Presque tout l'*Asclepias* est traduit en français dans le *nouveau système de Bibliographie* de M. de Portia, p. 224, où il y a un catalogue très détaillé des manuscrits et éditions des ouvrages attribués à Hermès.

[3] *Obelis pamph.*, p. 34.

Sans doute l'authenticité de ces livres, tous dénués de noms d'auteurs, est loin d'être probable, et pourtant nous formons des vœux pour qu'ils soient traduits un jour; nul doute qu'ils n'apportent bien des éclaircissemens sur l'histoire et la langue égyptienne. Champollion lui-même, en parlant de ceux qui sont connus, assure « que malgré les jugemens hasardés qu'en ont portés certains » critiques modernes, ils n'en renferment pas moins une masse de » traditions purement égyptiennes et constamment d'accord avec les » monumens[1]. » Qui sait si quelque jour on ne découvrira pas

[1] *Panthéon Egypt.*, explication de la planche 15. — Les livres portant le nom de Mercure Trismégiste, autrement dit *Livres hermétiques*, ont été édités plusieurs fois au 16e et au 17e siècles; la dernière édition est celle de Cologne 1630, elle a pour titre: « *Divinus Pymander Hermetis Mercurii Trismegisti*, » cum commentariis R. P. F. *Hannibalis Rosseli* calabri, Ord. FF. Minorum » Regularis observantiæ, theologiæ et philosophiæ ad S. Bernardinum Cracoviæ » olim professoris, opus verè aureum reconditâque sapientiâ refertissimum, » ac proindè cuivis arcana Dei scire cupienti utilissimum. — Accessit ejusdem » *textus Græco-latinus*, industriâ *D. Francisci Flussatis Candallæ*; indice *Re-* » *rum et Verborum* generali accuratisssimo adjecto. » Il se compose de 35 colonnes de texte, auxquelles sont ajoutés 6 vol. in-folio de Commentaires. Toute la philosophie, toute la théologie profane et chrétienne sont rapportées à ces quelques pages vraies ou présumées antiques. Quand on les parcourt on est tout étonné de la confiance, de l'aisance avec laquelle le docteur franciscain rapproche les dogmes chrétiens de cette philosophie antique, et l'on ne peut s'empêcher de sourire, quant on voit quelques jeunes gens, comme Leroux ou Quinet, avoir cru faire une découverte et une découverte accablante pour le christianisme, de quelques identités ou ressemblances entre les croyances chrétiennes et les croyances primitives. Les docteurs chrétiens avaient déjà vu cela, et mieux qu'eux; la seule différence c'est que les uns savaient d'où venaient ces croyances et les autres ne le savent pas. Nous n'hésitons pas à accuser de cette perturbation cette philosophie personnelle, cartésienne si vous voulez, qui, renonçant aux traditions humaines, a fait que, pour chaque individu, le monde ne commence qu'à l'époque où il a commencé lui-même à user de la méthode philosophique. C'est ainsi qu'il se crée un monde, un Dieu, un Christ, un homme philosophiques, qui ne sont plus le monde, le Dieu, le Christ, l'homme de la tradition, de l'histoire, mais quelque chose de fantastique qui prend autant de formes qu'il y a d'individus.

quelques uns de ces livres en caractères démotiques ou même hiéroglyphiques? Quoi qu'il en soit, s'il faut en croire Psellus et Pléthon [1], c'est d'eux que Platon et Aristote auraient emprunté une grande partie de leurs doctrines [2], ainsi que Plotin, Jamblique et Proclus; et en particulier n'est-ce pas dans ces livres, qui ont conservé le souvenir de l'imposition des noms faite aux créatures par Adam, que Platon avait puisé les paroles si remarquables par lesquelles il fait sentir l'importance des noms, quand il dit « qu'il n'appartient qu'au » législateur (ou démiurge) de les imposer [3], parce qu'il faut non » seulement que la nature, mais encore que la forme des choses appa- » raisse dans les caractères et les syllabes qui l'expriment [4]. »

Origine de l'écriture d'après les Hindous.

Les Hindous, comme les Egyptiens, reconnaissent encore un Dieu comme créateur de l'écriture. « On ne peut s'empêcher, dit encore » Champollion, de reconnaître une bien remarquable analogie entre » 1er *Hermès* et le *Brahma* des Hindous. Ce Dieu, le 1er membre de » la Trinité indienne, est comme le *Thoth* des Egyptiens, le père des » sciences, le créateur du monde matériel, l'inventeur des lettres et » l'auteur des livres sacrés de l'Indostan [5]. » En effet, nous lisons dans les *Lois de Manou* : « Du feu, de l'air et du soleil, il (Brahma) » tira, pour l'accomplissement du sacrifice, les *trois védas* éternels, » puis Brahma révéla ses lois à *Manou*, lequel en composa son code » qu'il livra à Viasa [6]. » « Le premier *Manou*, d'après M. Langlois, » appelé *Swayambhouva*, est le fils de *Brahma*, et il est regardé

[1] Commentaire sur les *Oracles* de Zoroastre à la fin de l'édition des *Oracula sibyllina* d'Opsopœus, p. 51. 59, 101; voir quelques unes des pensées de Platon, empruntées aux livres hermétiques dans *Obelis. pamph.*, p. 39 et 40.

[2] Plutarque et Clément d'Alexandrie nous donnent le nom des prêtres égyptiens qui ont communiqué les doctrines orientales aux Grecs : ce sont Ethimon à *Orphée*, Ochlaphus à *Aglaophamus*, Sonchis et Psénophis à *Solon*, Pérénités à *Pythagore*, Sochoniatès et Sechnuphis à *Platon*.

[3] Dans le *Cratyle*, p. 388, E.

[4] *Ibid.*, p. 490, E.

[5] *Panth. Egypt.*, explication de la planche 15 B.

[6] Voir *Lois de Manou*, l. 1, vers. 23, 102, 119.

» comme le père du genre humain [1]. » Plusieurs de ces livres existent encore, et tous les jours les Européens travaillent à les faire passer dans nos langues.

Origine de l'Ecriture d'après les Chinois.

Comme les autres orientaux, les Chinois font remonter l'écriture au premier homme et lui donnent une espèce d'origine divine. Voici ce que nous en disent leurs anciens livres : « La vertu du très-illustre « *Fou-hi* unit le haut et le bas (le ciel et la terre). Le ciel y corres- » pondit en faisant apparaître à ses yeux les caractères des oiseaux [2] et » des quadrupèdes ; la terre y correspondit en lui montrant les figu- » res du *Lou-chou* sur le tableau sorti des eaux (*Le Ho-tou*). C'est » par suite de cela que *Fou-hi*, en levant les yeux en haut, vit des » images dans le ciel, et qu'en les baissant il vit des modèles à imiter » sur la terre. Il apperçut ce qui constituait la nature et les rapports » extérieurs de tous les êtres, et il commença à tracer les huit *Koua*. » Il inventa l'écriture pour remplacer les *cordelettes nouées* dans » l'administration du gouvernement [3]. » Et après avoir donné les six règles pour la formation de cette écriture, l'auteur ajoute : « *Fou-hi* » fit en sorte que dans l'empire (mot à mot le *Ciel inférieur*), la rai- » son et la justice fussent en harmonie avec les caractères primitifs » et les caractères dérivés, et que les caractères primitifs ainsi que » les caractères dérivés fussent en harmonie avec les six principes de » leur formation [4]. »

Nous pouvons d'abord tirer cette conclusion, que les Chinois ont cru que l'écriture avait été donnée de Dieu au premier homme ; car

[1] *Table alphab. de la myth. Hindoue* à la fin de son *Théâtre indien.*

[2] Eusèbe et Démétrius de Phalère disent aussi que les Égyptiens imitèrent leurs caractères des oiseaux, etc.

[3] Extrait du *Tong-kien*, l. I dans l'*Essai sur l'origine similaire des écritures chinoise et Egyptienne*, de M. Pauthier ; voir en outre le texte de *l'Y-king* d'où celui-ci est tiré, *ibib.*, p. 3 et dans la *trad. latine* du P. Regis, t. II, p. 528.

[4] *Essai*, x, p. 6. Voir surtout la *Dissertation sur les caractères chinois* insérée dans les t. VIII, p. 227, et IX, p. 282 des *Mémoires chinois*. Il est bien à regretter que les caractères ne soient point joints au texte dans cet excellent travail, comme ils le sont dans celui de M. Pauthier.

leur *Fou-hi* est un de ceux par où ils commencent leur histoire [1], et c'est d'une manière miraculeuse, sur le dos d'un *dragon-cheval*, sorti d'un fleuve, ou sur le dos d'une *grande tortue*, qu'il lut les caractères *Koua;* aussi les Chinois disent-ils : « Il n'y a qu'un saint qui » puisse être l'auteur des *King*. L'*Y* est le livre du ciel, le *Chou* est » le livre du *Chang-ty* ou seigneur suprême [2]. Pourtant il faut bien avouer que ce passage laisse bien des difficultés ; et d'abord il est impossible d'appliquer aux *Koua* cette ressemblance que *Fou-hi* est supposé avoir empruntée aux choses du ciel et de la terre, aux oiseaux et aux quadrupèdes. Les *Koua* sont des lignes entières ou brisées, mises les unes sur les autres selon cette forme ☰ et multipliées jusqu'à 64. Ce sont des symboles, des abréviations, des indications, plutôt que de vrais caractères. Ils ont dû suivre plutôt que précéder les vrais caractères hiéroglyphiques. Il faut dire la même chose des *cordelettes nouées* que les chefs portaient à la ceinture; c'est au reste le sentiment de plusieurs missionnaires, entre autres du P. Amiot.

Nous croyons devoir terminer ce sujet par les considérations suivantes, de ce dernier missionnaire, qui nous paraissent indiquer assez bien la marche probable des anciennes écritures : « Tout ce » qu'on sait de plus clair sur l'origine de l'écriture, c'est qu'elle se » perd dans l'obscurité des tems les plus reculés, et que l'hiérogly- » phique est la plus ancienne qu'on connaisse. Plusieurs écrivains » en placent l'invention avant le déluge, veulent que Noé en ait été » le conservateur, et prétendent que les nations les plus célèbres de » l'antiquité l'ont héritée de lui. Reste donc à examiner si ce senti- » ment est aussi vrai que vraisemblable, et n'est pas démenti par » les faits; mais bien loin qu'ils le démentent, ils le prouvent au con- » traire et le confirment. En effet, la conformité des anciens peuples

[1] Plusieurs auteurs font remonter l'histoire chinoise fort avant *Fou-hi;* mais ceux-ci soutiennent aussi que les caractères sont plus anciens que lui et qu'il ne fit que leur donner une forme plus commode. En résumé, les lettrés croient que *les caractères sont de toute antiquité*, comme nous l'avons dit plus haut. Sur *Fou-hi* et sur les preuves qui portent à croire que c'est *Abel*, voir les *Annales*, t. XVI, p. 125.

[2] *Mémoires chinois*, t. IX, p. 350.

» à se servir de caractères hiéroglyphiques, indique une source com-
» mune; leur accord à les employer dans un sens mystérieux pour
» consacrer le dépôt des espérances et des dogmes de la religion,
» annonce un enseignement commun; leur participation aux scien-
» ces, aux arts et aux lois de leur première origine, dénote un héri-
» tage commun; leur ressemblance, enfin, dans la profondeur du
» système de l'écriture hiéroglyphique, suppose une école commune.
» J'abandonne la conclusion au lecteur[1]. »

Écriture au moyen de cordelettes et de nœuds.

Nous avons parlé de cordelettes et de nœuds au moyen desquels les Chinois exprimaient différentes choses. Cette écriture a été employée par d'autres peuples encore; elle était surtout en usage, sous le nom de *Quipos*, en Amérique, dans l'empire des Incas. Pour en faire connaître le mécanisme, nous allons citer le passage suivant d'un savant moderne :

« Si le peuple du Mexique ne possédait pas l'écriture, il comptait
» fort bien au moyen des *quipos*. Des établissemens étaient fondés
» dans toutes les villes, et confiés à la garde de six à trente hommes
» experts, capables d'enregistrer au moyen de ces *quipos* les princi-
» paux événemens de l'empire et tout ce qui concernait son admi-
» nistration.

» Voici comment s'y prenaient ces gardiens, appelés *Quipucamay-*
» *rus :* ils fixaient sur un objet solide les deux bouts du grand cordon,
» espèce de ficelle, et ils y attachaient successivement une quantité
» d'autres cordons, composés d'un ou de plusieurs fils d'un mètre à
» peu près de long. Tous ces fils ou cordons, de couleurs différentes,
» tombaient comme une espèce de frange, et l'on comprenait aisé-
» ment la signification de chaque fil ou cordon par sa couleur. Ainsi
» l'or était représenté par le cordon ou fil de couleur jaune; l'argent
» par le blanc; les gens de guerre par le rouge. Tous ces objets se

[1] *Mémoires chinois*, t. IX, p. 293.— Sur la question de l'origine de l'écriture, voir en outre le volume de M. le chev. de Paravey, ayant pour titre : *De l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples*, avec 6 planches. Paris, Treuttel et Wurtz; prix : 10 fr.

» trouvaient placés par ordre. La disposition des armes, par exemple, » commençait par la lance comme étant l'arme la plus noble ; ve- » naient ensuite les arcs, les flèches, les javelots, les massues, les » haches, les frondes. C'était par les nœuds qu'on exprimait le nom- » bre. On suivait le même ordre pour les légumes, en commençant » par le froment, le seigle, les pois, les fèves. On pouvait, grâce à » ces *quipos*, connaître chaque année la statistique de chaque ville » et celle de tout le royaume : les habitans étaient désignés par leur » âge, de dix en dix ans, en descendant toujours de l'âge le plus élevé » jusqu'à la naissance. Des fils plus fins, entremêlés aux gros cordons, » indiquaient les hommes mariés, l'époque de leur naissance, les » veufs et les veuves. C'était par ce moyen ingénieux que l'empereur » était mis au fait tout les ans de la population de son royaume, de » ses revenus, de l'administration de la justice, du nombre des gens » de guerre, des naissances, des décès, des mariages, de tout ce qui » forme, en général, la matière de la statistique la plus exacte.

» Ces gardiens de *quipos* étaient chargés en outre de les tenir sans » cesse à la connaissance des populations, et de leur rappeler soit les » événemens anciens du royaume, soit les événemens récens, à me- » sure qu'ils s'accomplissaient. Les *amautas*, ou philosophes, et les » *aravicus*, ou poètes, se chargeaient, à leur tour, de répéter les » mêmes faits au peuple, pour en transmetire le souvenir aux enfans » et aux générations futures [1]. »

A. BONNETTY.

[1] *Echo du monde savant*, 1844, n. 8, p. 191.

Nouvelles et mélanges.

FRANCE. — PARIS. *Nouvelles des missions catholiques.* (Extrait du n° 93 des *Annales de la Propagation de la Foi.*

1. Lettre de de M. *Duclos* des missions étrangères, datée des prisons de *Hué* (Cochinchine) 29 mai 1842, dans laquelle il raconte sa navigation sur le fleuve *Nain*, pour se rendre sur le territoire annamite, où de concert avec M. *Miche*, il se proposait de travailler à la conversion d'un peuple presque sauvage appelé (*Quân dé* (le peuple *Dé*) peuple tout disposé au catholicisme. C'est sur le territoire de cette peuplade que des soldats annamites vinrent les arrêter.

2. Suite de la lettre de M. *Miche*, des missions étrangères, datée des prisons de *Hué* (23 mai 1842), dans laquelle il continue de rendre compte de la suite de son interrogatoire et des coups de rotin qu'on lui a appliqués à *Phu-yen*. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la crainte, plusieurs fois manifestée par les mandarins, que le *roi de France* ne leur fît la guerre s'il venait à apprendre le supplice des missionnaires. Jusqu'à cette heure, M. *Miche* avait reçu 45 coups de rotin et M. *Duclos* 44.

3. Lettre du *même*, datée aussi de *Hué*, 8 juin 1842, dans laquelle il raconte quelques nouveaux détails sur ses interrogatoires et sur son voyage de 11 jours de *Phu-yen* à la capitale *Hué*, où il est réuni à MM. *Charrier*, *Galy* et *Berneux*.

4. Notice sur les îles *Nicobar*, où s'est établie une mission nouvelle. Les habitans, de couleur cuivrée, y sont environ 10,000, misérables, délaissés des européens, qui, à cause de l'insalubrité du climat, ont successivement abandonné le séjour de ces îles, d'ailleurs fertiles. C'est là que la charité chrétienne des *prêtres des missions étrangères de Paris* a porté son zèle.

5. Extrait d'une lette de MM. *Chopard* et *Beaury*, des missions étrangères, datée de *Téressa* (îles Nicobar), 14 février 1842, racontant leur arrivée et leur installation au milieu de cette peuplade. Repoussés d'abord, ils sont reçus sur la promesse que les navires étrangers viendraient plus souvent leur apporter les choses dont ils ont besoin.

6. Lettre de M. *Chopard*, datée du même lieu, 17 avril 1842, et annonçant la triste nouvelle de la perte de M. *Beaury*, mort de la fièvre du pays, le 2 avril.

7. Lettre du *même*, datée du 1er août, et donnant quelques détails sur la

maladie et la mort de M. Beaury. Les sauvages continuent à montrer de bonnes dispositions. Lui-même est remis de ses fièvres.

8. Lettre du *même*, du 14 novembre, annonçant que l'instruction des sauvages avance; ils connaissent les principales vérités du christianisme; presque toutes les îles demandent des prêtres, mais les ouvriers manquent.

9. Lettre du *même*, 11 décembre, annonçant que les améliorations spirituelles et matérielles continuent. Le missionnaire est plein d'espoir.

10. Lettre de Mgr *Verolles*, vicaire apostolique de la *Mantchourie*, datée de *Kay-tcheou* (au *Leao-tong*), 25 mai 1843. Ce vicariat fut démembré de celui de *Pekin* en 1838, et Mgr Verolles, qui y fut nommé, ne reçut ses bulles qu'en 1840, au moment où il dirigeait le collége fondé dans le *Thibet* par les missionnaires. L'auteur, dans une description sommaire de ce pays, du climat, des productions, annonce qu'il va se procurer de la graine de la fameuse plante le *Jin-seng*, qui est un si grand réconfortant, qu'elle se vend 2,000 fr. la livre, et qu'il l'enverra en Europe. — Toute la mission au reste a repris vie et courage. Mgr donne ensuite les nouvelles si longtems attendues de la mission de *Corée*.

La mission de *Corée*, privée longtems de pasteurs, et entretenue seulement par le zèle des familles chrétiennes indigènes, fut enfin visitée en 1837 par Mgr *Imbert*, d'Aix en Provence, nommé évêque de *Capse*, et vicaire apostolique de cette contrée; il emmena avec lui deux prêtres français, MM. *Albran* et *Maubant*, comme lui de la société des Missions étrangères. C'est au milieu des exercices de piété, poussées trop loin peut-être par le zèle des chrétiens, que la persécution commença le 7 avril 1839. Un grand nombre de familles furent arrêtées, d'autres allèrent se présenter d'elles-mêmes; un rapport fut fait à la reine régente, le roi étant mineur. Cette femme ordonna d'arracher *jusqu'à la racine de la religion chrétienne*; 40 sont d'abord condamnés à mort; la reine effrayée du nombre refuse d'approuver le jugement, et les fait torturer de nouveau. — Enfin le 24 mai, après d'horribles souffrances, *neuf* martyrs consomment leur sacrifice. Leur constance, leurs réponses avaient fait l'admiration du président et de son suppléant, qui donnèrent immédiatement leur démission; mais un juge plus cruel et plus barbare leur succéda. Alors la persécution fut poussée au dernier terme, des familles, des villages entiers furent pris et tortures. On avait su que des européens étaient en *Corée*, et c'est là ce qui excitait leur fureur. Alors Mgr *Imbert*, par un dévouement sublime, espérant que sa mort et celle de ses deux prêtres arrêteraient la persécution, résolut de se livrer. Le 11 août 1839 il exécuta son projet, et fit savoir à ses confrères qu'il les attendait en prison. Ils s'y rendirent aussi, le 7 septembre. Après de cruelles bastonnades, ils furent décapités le 21, en 1839, et la *Corée* est sans pasteur. — La persécution s'y est un peu ralentie, et de nouvelles conversions y ont eu lieu. — Mais déjà un nouveau vicaire apostolique est nommé, Mgr *Ferreol*; un autre

missionnaire, M. *Maistre*, est prêt à y entrer avec lui Environ 100 chrétiens, parmi lesquels des enfans et des jeunes filles, ont péri dans cette persécution.

11. Lettre de Mgr *Féréol*, évêque de *Belline*, nouvellement nommé vicaire apostolique de la *Corée*, datée du comté de *Karlouskout* (Mongolie). Il parle de ses efforts pour entrer en Corée; obligé de se réfugier en Mongolie, il il apprend que la persécution s'est un peu calmée. Effrayés et abattus d'abord, les fidèles ont de nouveau envoyé des courriers pour avoir des pasteurs. Ils en ont exprimé le désir sur une bande de papier dont il ont fait une corde qui ceignait les reins du courrier coréen. C'est en 1794 que la religion avait pénétré dans cette contrée par la ferveur d'un laïque; deux prêtres chinois y furent ensuite envoyés par l'évêque de Pékin. En 1801 le prêtre fut saisi et martyrisé en prophétisant qu'au bout de 30 ans viendraient de nouveaux prêtres.

12. Création de quatre nouveaux évêchés aux Etats-Unis : celui d'*Hartford* dans le Connecticut; celui de *Miuwalkie* dans le Wisconsin; celui de *Chicago* dans l'Illinois, et celui de *Littlerock* dans l'Arkansas.

13. Extrait du journal de M. *Boldue*, des missions étrangères, résidant à Colombie, et racontant quelques traits de la piété des sauvages.

14. Départ de missionnaires.

Bibliographie.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE, *Compilati da monsig. Ant. de Luca*, à Rome, chez l'éditeur Pietro Capobianchi, via dell' Impressa, n. 29, et au bureau des *Annales de philosophie chrétienne*. Prix : 26 paoli ou 13 fr. 78 c., plus 1 fr. à payer à la poste en le recevant

TOME XVII, N° 50, juillet et août 1843.

I. Essai sur l'accord entre l'histoire et la chronologie profane avec le livre de Daniel, par P. *Mazio*. (Nous avons fait traduire cette dissertation que nous publierons dans un nos prochains cahiers). — II. Documens historiques sur l'état de la religion catholique en Hollande depuis la réforme. — III. Sur le Synode diocésain de New-York, tenu en 1842, et la lettre pastorale de Mgr Hugues, évêque de New-York. — IV. Sur les méditations à l'usage du clergé, pour tous les jours de l'année, de Mgr Scotti, par L. *Marchetti*. — Sur les institutions de charité publique, l'instruction primaire et les prisons de Rome, de Mgr Morichini, par A *Lockman*. — VI. Sur l'esprit de la philosophie au 18e siècle, par le professeur G. *Bonaci*. — Sur l'état actuel de l'Eglise anglicane, par Mgr *Baggs*. — *Appendices*.

N° 51., septembre et octobre.

VIII. Sur l'Eglise et l'Etat à la fin du différend de Cologne, par *Gœrres*. — IX. Observations sur le rationalisme philosophique (2e partie), par M. l'abbé *Gerbet*. — X. Sur l'histoire du Mont-Cassin, accompagnée de notes et de documens de D. L. Tosti, par F. *Bartoli*. — XI. Quelques considérations sur la question de savoir si le clergé catholique se détache plus que le ministre hétérodoxe de la nation à laquelle il appartient, par M. de *Mathias*. — Sur l'usage de la cire d'animal dans l'Eglise, par J. *Arrighi*. — *Appendices*.

N° 51, novembre et décembre.

XII. — Sur le titre d'*Eglise catholique* que s'attribuent les communions séparées de l'Eglise, par le P. *Perrone*. — XIV. Sur les dissertations relatives à l'histoire du culte des religions dans l'antiquité chétienne, de M. l'abbé Grèppo, par D. *Bartolini*. — XV. Sur l'histoire de la théologie, de J. Andres, jésuite, abrégée et annotée par le P. Narbone, de la même comp.; par J. *Arrighi*. — Sur le *Spicilegium romanum*, de S. E. le cardinal Mai, par Mgr de Luca. — XVII. Rapport sur la Société des Bons Livres, de Toulouse. — *Appendices*.

Compte-rendu.

A NOS ABONNÉS.

Comme à notre ordinaire nous allons en peu de mots rappeler à nos lecteurs les principaux travaux qui sont entrés dans ce volume, et leur annoncer ceux qui doivent entrer dans le volume suivant, afin qu'ils puissent voir, d'une manière sommaire, si les *Annales* sont restées fidèles à l'esprit qui les a animées depuis le commencement et qui a reçu l'approbation et comme la sanction des personnes honorables qui depuis si longtems suivent nos travaux et les propagent.

On le sait, cet esprit est de remettre en crédit et en vigueur les études historiques, les sciences religieuses et ecclésiastiques dans les maisons d'éducation ecclésiastiques et laïques; c'est de suppléer, pour un grand nombre de prêtres et de jeunes gens des études trop superficielles; c'est de combattre cette tendance trop répandue à notre époque de la science personnelle, c'est-à-dire de tout juger par des méthodes méthaphysiques, philosophiques, humanitaires, et d'y substituer l'élément historique, traditionnel, le seul certain, fixe, réel, divin ; tandis que l'élément personnel n'étant assis que sur la réflexion humaine, est mobile, changeant, nébuleux, comme elle. Les *Annales de philosophie* pensent que le plus grand mal de la société actuelle est d'avoir abandonné les croyances traditionnelles, pour errer à l'aventure à la suite de tel ou tel homme d'un esprit plus ou moins profond, étendu ou original, mais toujours un homme; elles pensent qu'en tout ce qui tient aux dogmes et aux croyances, il ne faut croire, il n'est raisonnable de croire qu'à Dieu qui seul a droit de nous les imposer, et par conséquent à cette Eglise qui seule s'offre au monde, non comme ayant inventé ce qu'elle dit de croire, mais comme l'ayant reçu de Dieu et en étant seulement la dépositaire, sous l'œil et la protection de Dieu même. Et pourtant loin de nous de ne pas faire une part, et une part large à l'esprit et à la science de l'homme. Nous

croyons avec la Bible que le *monde entier*, l'univers, a *été livré à ses investigations et à ses disputes*, comme dit l'auteur sacré[1]. C'est ce nous semble une assez belle part, qu'il s'en contente, qu'il y règne en roi, mais que pour les choses qui ne sont pas de ce monde, qui ne sont pas dans ce monde, il se résolve à écouter ceux qui disent et qui prouvent avoir conservé les paroles qui ont été prononcées par Dieu lui-même....., à moins toutefois qu'il ne préfère ne rien savoir d'assuré; ce qui ne peut qu'arriver quand il veut lire dans sa raison, dans son imagination, dans son cœur, que sais-je moi, la parole de Dieu; faux livre, d'une fausse parole.

L'étude de la parole de Dieu, conservée pure dans la Bible, dans l'Eglise, conservée altérée, obscurcie dans les traditions des peuples, telle doit être la méthode ferme et solide de toute recherche religieuse. C'est sur cette base vraie et inébranlable que doivent se tenir les docteurs et les écrivains catholiques; c'est là qu'ils doivent ramener leurs adversaires, et faire rentrer la polémique chrétienne. Car suivre par derrière tous les faiseurs de systèmes philosophiques, pour relever quelques choses bonnes ou mauvaises qu'ils auront laissé échapper, c'est peine perdue; c'est une course ignoble, fatiguante et n'aboutissant à rien; car même les choses bonnes ou vraies, si elles n'ont qu'un homme pour inventeur, ne sont obligatoires pour personne.

C'est avec peine, nous l'avouons, que nous voyons l'enseignement catholique s'égarer souvent dans ces voies tortueuses, et opposer système à système. La croyance catholique n'est pas un système, c'est un fait, c'est un événement, c'est une révélation divine, donnée à conserver et à transmettre d'abord au premier homme, puis par les prophètes à ses descendans, et enfin complétée et consommée par Jésus-Christ. C'est la volonté divine manifestée au Sinaï et au calvaire : jamais la raison de l'homme ne trouvera en elle, le Dieu du Sinaï et le Dieu du calvaire; elle ne peut trouver que je ne sais quel Dieu philosophique, dont les révélations ne sont obligatoires qu'autant que l'homme les trouve écrites sur ces feuilles de quelques printems, qui forment sa raison personnelle : singulières tables de la loi qui devrait, selon lui, régir toute l'humanité.

[1] Mundum tradidit disputationi eorum, *Eccl.*, III, 11.

Au reste, la tournure qu'a prise en ces derniers tems la polémique religieuse fait une obligation aux défenseurs du catholicisme d'entrer dans cette unique voie. D'un côté, dans cette raison humaine, on a prétendu, et avec une espèce de logique, que s'était incarné le Verbe divin ; on a dit qu'il n'y avait pas d'autre révélation de Dieu que la révélation qu'il fait ntérieurement à chaque individu. — Les catholiques ont répondu, que si cela est ainsi, il s'en suit que Dieu change selon les raisons diverses. — Après avoir longtems hésité, les adversaires ont concédé cette conséquence ; et sur cela a été établi le Dieu panthée, le Dieu tout, le Dieu humanité des faiseurs de religions nouvelles. — Il faut de toute nécessité leur prouver que les croyances ne se trouvent pas dans chaque individu, et qu'elles existent à l'état de révélations divines, extérieures, indépendantes tout à fait de ce que peut trouver ou ne pas trouver chaque homme dans sa raison personnelle.

Autre raison encore. Les modernes adversaires de l'Eglise, après avoir trouvé leur croyance dans leur révélation personnelle, parcourant en jeunes touristes l'histoire du monde, ont cru faire une découverte réelle, en y trouvant certaines croyances se rapprochant plus ou moins des dogmes chrétiens. Or comme ils ont la persuasion que ces peuples avaient trouvé ces croyances en eux-mêmes, que leur raison les leur avait révélées, ils en ont conclu que le christianisme avait emprunté ses croyances à tous les peuples de l'antiquité; qu'en conséquence c'était une révélation naturelle, personnelle, procédant de la raison de chaque individu. Or c'est par l'étude de l'histoire des peuples, des traditions et des faits qu'il faut prouver à ces adversaires que ces croyances ne sont pas plus le produit naturel de la raison de ces peuples, que les croyances chrétiennes ne sont le produit de leur esprit particulier. Il faut prouver à ces panthéistes que, de même qu'eux mêmes n'ont trouvé les dogmes chrétiens, dans leur raison personnelle, que parce que la société qui les entoure les y avait déjà mis, ainsi les peuples anciens n'ont eu quelques croyances semblables à nos dogmes que parce que ces dogmes existaient dès cette époque, avaient été révélés dès le commencement, que parce qu'ils ont été connus, conservés, transmis extérieurement, de père en fils, de nation à nation, de sacerdoce à sacerdoce.

Tel est le véritable état de la controverse entre les catholiques et les humanitaires. Toute autre voie est inutile, sinon fausse ; tout autre chemin ne ferait que tourner et retourner sur lui-même, sans avancer jamais.

Nous savons fort bien qu'en formulant ces questions, c'est une autre base que nous donnons à la philosophie enseignée dans nos maisons d'éducation. Mais aussi nous croyons qu'il est urgent de se séparer, surtout par la base, de cette philosophie qui prend pour point de départ la révélation directe, faite par Dieu à chaque individu : philosophie des Cousin, des Mickiewicz, des Towianski, des Quinet, des Descartes, car Descartes aussi a prétendu que sa philosophie lui avait été directement révélée par Dieu ; philosophie qui depuis trois siècles a fait le malheur des états et des individus, a jeté les uns et les autres dans ces difficultés et dans ces questions sans fin et sans solution, qui font leur tourment et leur ruine.

Nos lecteurs comprendront maintenant pourquoi, dans nos travaux, nous avons donné et nous donnons encore une si large part à l'étude de monumens, à l'étude des faits et des traditions qui ont précédé ou suivi la venue du Christ. L'église catholique chrétienne est autant à étudier avant le Christ qu'après sa venue. Car, le Christ n'est point venu détruire la religion, la révélation ancienne, primitive, il n'est venu que les perfectionner et les accomplir ; ce n'est point une chose nouvelle que nous disons ici, c'est la doctrine de l'église. « Cette » chose même, nous dit saint Augustin, que nous appelons main- » tenant Religion chrétienne, existait chez les anciens et n'a jamais » cessé d'exister depuis le commencement du genre humain, jusqu'au » moment où le Christ lui-même vint dans la chair ; ce qui fit que » la vraie religion, qui déjà existait, commença à être appelée la » Religion chrétienne. [1] » Au reste, maintenant plus que jamais, ces études sont devenues nécessaires. La lutte est engagée entre la croyance personnelle, ayant pour représentant la plupart des philo-

[1] Res ipsa quæ nunc christiana religio nuncupatur erat apud antiquos, nec deficit ab initio generis humani, quousque ipse Christus veniret in carne ; unde vera religio, quæ jam erat, cæpit appellari christiana. *Retractationum*, l. 1, ch. 13, n. 3; tit. 1, p. 603, édition de Migne.

sophes de l'université, et la croyance traditionnelle, qui a pour défenseurs les écrivains et les croyans catholiques. Cette lutte a déjà pris un grand développement, elle a fait grand bruit à la chambre des pairs et dans la presse catholique et universitaire. Nous n'avons qu'à nous glorifier de la manière dont la lutte a été soutenue par nos frères et nos amis. Et pourtant nous ne croyons pas que tout ait été éclairci, et nettement posé dans les débats; et pour n'en donner qu'un exemple, les philosophes de l'empire n'ont-ils pas été sur le point de vouloir retrancher de la philosophie l'étude de son histoire ? Or, s'il est une leçon instructive, une étude acquise à l'Esprit humain, une chose qui lui appartienne de droit et de raison, c'est l'étude de son histoire, c'est l'examen de ses propres erreurs, l'examen surtout, des efforts qu'il a faits pour atteindre la vérité, quand une fois il s'en est séparé. Vouloir lui ôter l'étude de l'histoire de la philosophie, c'est lui ôter la philosophie, la raison même.

Je sais bien que cette étude est faussée, parce qu'on n'y cherche, parce qu'on n'y voit que le résultat de la raison de l'homme, que la révélation naturelle et personnelle de l'homme. Mais que l'on y place l'élément révélé, la révélation primitive, extérieure, divine, devenue ensuite l'élément traditionnel; qu'on y ajoute l'élément personnel, c'est-à-dire ce que chaque raison y a certainement introduit; que l'on y étudie ce que cet élément personnel y a apporté quelquefois de clarté, de louable développement, de vrai, et plus souvent de désordre, de confusion, de faux. Voilà la véritable philosophie, philosophie instructive, nécessaire, et qu'on ne retranchera pas par un vote des études de l'homme; car c'est son droit et son devoir.

Ce sont ces considérations qui nous font penser que nous faisons une chose utile à notre Eglise, utile à la raison humaine, que de continuer à éclaircir dans nos *Annales* ces grandes questions historiques, et que nous pouvons appeler philosophiques aussi. C'est au reste ce que nous avons fait et ce que nous ferons encore; et pour montrer l'utilité et le fruit de ces connaissances et de ces principes, nous continuerons à en faire l'application aux principales erreurs qui sévissent autour de nous. Ainsi, rétablir les bases sur lesquelles s'appuyent et doivent s'appuyer nos croyances, montrer que c'est

pour les avoir abandonnées que les esprits actuels sont livrés à tous les vents de doctrines, c'est le double but qu'essayent de réaliser les *Annales*. C'est aussi ce à quoi se rapportent les différens travaux qui sont entrés dans ce volume.

A la première partie, c'est-à-dire à éclaircir l'histoire de l'humanité se rapportent les travaux suivans : 1° *Mémoire* de M. de *Paravey sur le Fou-Sang*, où l'on prouve que les peuples de l'Amérique ne sont pas authochtones comme on le croyait au siècle dernier, mais que les peuples descendent les uns des autres, qu'ils sont liés par des croyances, des traditions communes, venant elles-mêmes d'un peuple unique, d'un homme unique.

2° C'est à la même question que se rapporte le *mémoire* publié sur *la doctrine des Chinois*. Cet article, joint à celui sur l'*écriture*, inséré dans ce cahier, nous semble prouver d'une manière évidente qu'il y a encore chez ce peuple antique des restes reconnaissables des traditions primitives, restes que la civilisation chrétienne va visiter, pour les retremper à leur source, pour les rectifier et compléter, en prouvant qu'ils ont été déplorablement altérés, obscurcis, oubliés, et que ce peuple retrouvera purs, sans tache, perfectionnés dans les dogmes chrétiens. Quoi que l'on puisse penser des livres chinois, les notions que nous avons données sur les hiéroglyphes qui expriment *tromperie*, *vertu*, *barque*, etc., sont au moins très-curieuses.

3° Celui de M. l'abbé *Brunati* qui nous fait connaître par quelles voies, par quels moyens les *croyances primitives se sont répandues chez tous les peuples avant Jésus-Christ*, arrive aussi à la même conclusion. Nous n'avons publié qu'un article sur cette question; mais en ce moment toute la traduction est dans nos mains et nous en publierons plusieurs dans le volume suivant.

4° M. de *Valroger*, avec la science et la précision qui le distinguent, a commencé à nous faire connaître ce que c'est que le *bouddhisme chinois;* ces détails complètent ceux que nous avons déjà donnés sur le bouddhisme des autres parties de l'Asie.

5° En nous apprenant quelle a été la *vraie prononciation du nom saint de Jehovah*, M. Drach nous a prouvé que les anciens peuples avaient eu une connaissance du nom même du Dieu des Juifs, lequel était aussi le Dieu de tout le genre humain.

6° A l'éclaircissement de l'histoire ancienne appartiennent les travaux de M. Quatremère, sur la *Babylonie;* plusieurs articles sont encore dans nos mains. Dans le prochain, le savant académicien éclaircira plusieurs passages du livre de Daniel et de plusieurs autres points, jusqu'ici obscurs, de la Bible.

7° La dissertation de M. *Gerbet*, sur la *chaire de saint Pierre à Rome*, établit par des preuves incontestables une vérité que les écrivains protestans avaient cherché à obscurcir.

8° Enfin, dans l'article sur l'*Histoire de Dieu*, de M. Didron, un homme qui a vu de près les monumens chrétiens des catacombes, a signalé ce qu'il y avait de faux et de dangereux à vouloir s'éloigner de l'interprétation donnée à ces titres primitifs du christianisme, et à vouloir faire du nouveau sur des faits, sur des croyances, sur des interprétations qui nous sont attestés par des monumens qui subsistent encore, et expliqués par la tradition constante de 18 siècles. Nous avons reçu une *lettre de M. Didron* sur cet article. Nous la publierons dans le prochain cahier avec la *réponse* qu'elle nécessite. Nous dirons à l'avance que nous sommes fachés que M. Didron n'ait pas cru devoir discuter les faits qu'on lui reproche d'avoir dénaturé, et d'y avoir répondu par des divagations qui ne touchent en rien à la question. Nos lecteurs en jugeront.

A la seconde partie de notre but, c'est-à-dire à l'application de nos principes, ou à la connaissance et à la réfutation des erreurs de notre époque, se rapportent : 1° Les articles que nous avons publiés sur les *Verbes nouveaux*, sur MM. Mickiewicz, Towianski, Quinet, et et sur ce pauvre M. Vintras, qui vient immédiatement après eux, uni à eux, comme pour dire à ces Messies : « mais voyez donc, mes-» sieurs, jusqu'où il vous faut descendre pour être conséquens avec » vos principes. »

2° Les quatre articles de M. l'abbé *Cauvigny*, sur l'*anthropologie* de M. Serres, sur les *théodicées antiques et nouvelles*, sur les *erreurs du rationalisme moderne touchant la Trinité.* Sans vouloir donner à nos travaux et à ceux de nos collaborateurs une importance trop grande, il nous semble que savans et ignorans ont à apprendre dans ces articles; il nous semble qu'ils conviennent surtout à ces jeunes gens sérieux et studieux qui hésitent et se troublent devant les falla-

cieuses et spécieuses objections des humanitaires actuels ; c'est de la science et une science sûre et solide que nous offrons à ces esprits pour lesquels la vérité a encore quelque charme et quelque valeur.

3° Ils la trouveront encore dans les excellentes *conférences que le R. P. de Ravignan* fait tous les ans à Notre-Dame. L'analyse que nous avons publiée, bien que écourtée et décolorée, fait pourtant ressortir, ce nous semble, les principales preuves de nos croyances, et l'on trouvera que cette année il a éclairci bien des points de cette fameuse question des droits et des devoirs de la raison.

Nous en avons assez dit, trop peut-être, pour faire sentir dans quel but et dans quel esprit nos *Annales* continueront à être rédigées; nous ne voulons pas énumérer ici tous les travaux qui sont dans nos mains ou qui sont en voie d'exécution. Qu'il nous suffise de dire qu'il n'est pas de question un peu importante que nous ne devions faire connaître à nos lecteurs ; nos amis et nos collaborateurs ne nous feront pas défaut. Nous ne visons ni à faire du bruit, ni à briller par des systèmes nouveaux, nous tachons ne nous tenir étroitement attachés aux traditions, aux croyances de notre Eglise, et d'être ainsi utiles à ceux qui sont ou qui veulent devenir ses enfans.

Le directeur-propriétaire,
A. BONNETTY.

Nécrologie des auteurs morts pendant l'année 1845,

AVEC LA LISTE DE LEURS OUVRAGES, CLASSÉS PAR ORDRE CRONOLOGIQUE.

Barginet (Alex. P.)... — 47 ans.

Né à Grenoble, le 29 juin 1798, journaliste, romancier, un des écrivains dits libéraux de la restauration. A laissé : *Les Dauphins français*, poème, 1817. — *La Guerre de trois jours*, poème, 1819. — Édit. des *Mélanges de littérature et de critique* de Nodier, 1820.— *Aperçu* topographique et médical sur les eaux minérales et sulfureuses d'Enghien, sous le nom de Damien, 1821. — *L'Apocalypse*, ou le songe d'un homme éveillé, 1821. — *Dieu le veut!* considérations politiques et religieuses sur l'émancipation des Grecs, 1821. — *La nuit de Sainte-Hélène*, héroïde sur le tombeau de Napoléon, 1821. — *Histoire véritable* de Tchen-Tchéouli, mandarin lettré, premier ministre et favori de l'empereur Tien-Ki ; (Histoire du ministre Decazes et de son ministère; condamné à 15 mois de prison et à 5,000 fr. d'amende), 1822. — *Les Muses du Midi*, 1822. — *Sur Napoléon*, ou réponse aux journaux contre-révolutionnaires, 1822. — *Lettre* à M. de Chateaubriand, sur l'affaire de Magalon. — 1823. — *Souvenirs poétiques* de deux prisonniers, avec Magalon, 1823. — *De la reine d'Angleterre et de Bonaparte*, tous deux morts d'un cancer à l'estomac, 1823. — *Funérailles* des rois de France, et cérémonies anciennement observées pour leurs obsèques, 1824. — *Histoire du gouvernement féodal*, 1825. — *Les Montagnards*, tradition dauphinoise, 1826. — Édition des *Mémoires sur l'ancienne chevalerie* de Sainte-Palaye, 1826. — *Deux Seigneurs* de village. 1829. — *La Chemise sanglante*, 1830. — *Le Grenadier de l'Ile d'Elbe*, 1830. — *Introduction* aux chansons de Poutignac, 1830. — *Discours* sur l'histoire de l'ordre du Temple. 1833. — *Chroniques impériales*, 1833. — *Martin Luther*, 1839.

Bellemare (Jean Franç.), 16 nov. — 75 ans.

☞ Voir la notice que nous avons donnée sur sa vie et ses écrits, dans notre t. VIII, p. 458.

Bert.

Journaliste. A laissé : *Biographie* pittoresque des députés. — *Ode sur la délivrance de la Grèce*, 1821. — Successivement rédacteur du *Journal général*, des *Lettres normandes*, du *Lycée français*, du *Mercure*, du *Diable boiteux*, mort rédacteur en chef du *Journal du Commerce*.

Bouvard.

Astronome. A laissé : *Observations* astronomiques faites à l'observatoire de Paris, en l'an IV de la république, pour déterminer l'opposition de Mars et de Jupiter, 1805. — *Mémoire* sur la construction des nouvelles tables de Jupiter et de Saturne, 1807. — Collaborateur de la *mécanique céleste* de Delaplace. — *Tables astronomiques*, publiées par le bureau des longitudes, 1821.

Campenon (Fran. Nic. Vinc.), 24 novembre. — 71 ans.

Né à la Guadeloupe, le 29 mars 1772, poète, de l'Académie française. A laissé : *Voyage* de Grenoble à Chambéry, prose et vers, 1795, réimprimé plusieurs fois. — *Essai* sur Clément Marot et sur les services qu'il a rendus à la langue française, 1801, 1826. — *La Maison des champs*, poème, 1809, 1816. — *L'Enfant prodigue*, poème, 1811, 12. — *Discours* pour sa réception à l'Académie, le 16 novembre 1814. — Collaborateur du *Spectateur politique et littéraire*, 1818. — *Essai* sur la vie et les écrits de Hume, 1819-1826. — *Essai* sur Mad. de Sévigné, 1822. — *Poèmes et opuscules* en vers et en prose, 1823. — *Notice* sur la vie et les ouvrages du comte de Tressan, 1823. — *Essai* sur la vie et les ouvrages de Gresset. 1823. — *Essai* de mémoires ou lettres sur la vie, le caractère et les écrits de Ducis, 1824. — De plus traducteur de l'*Histoire d'Ecosse* de Robertson et des *OEuvres* d'Horace; éditeur des *OEuvres* de Léonard, des *OEuvres* de Ronsard, et des *Lettres choisies* de Voiture et de Balzac, des *OEuvres complètes* de Robertson, avec Suard et Morellet, 1829. — Traduc. de l'*Histoire d'Angleterre* de Hume, en 14 vol. 1839. — M. Campenon est mort en chrétien.

Chabrol de Volvic (Le comte Gil.-Jos. Gas. de).... — 63 ans.

Né à Riom, le 25 septembre 1778, ancien préfet de Paris, de l'Institut. A laissé : *Mémoire* sur le canal d'Alexandrie, et description de la ville d'Ombos en Egypte, dans le grand ouvrage sur l'Egypte, 1809. — *Budgets de la ville de Paris*, et rapports au conseil municipal à ce sujet, 1818, jusqu'en 1827. — *Recherches statistiques* sur la ville de Paris et le département de la Seine, 1821, 1823, 1826. avec le baron Fourier. — *Statistique* des provinces de Savonne, d'Oneille, d'Acqui, et de la partie de la province de Mondovi, formant l'ancien département de Montenotte, 1824. — *Essai sur les mœurs des habitans modernes de l'Egypte*, 1826.

Coriolis.

Ingénieur et professeur à l'école polytheenique, savant chrétien et catholique. A laissé : *Du calcul* et de l'effet des machines, 1829. — *Théorie mathématique* des effets du jeu de billard, 1835. — Un grand nombre d'articles dans les journaux, revues et dictionnaires des sciences.

Delavigne (Jean Fran. Casi.). 10 décembre. — 53 ans.

Né au Havre en 1790, poète, de l'Académie française, mort en chrétien. A laissé : *Dithyrambe* sur la naissance du roi de Rome, 1811. — *Dithyrambe* sur la mort de Jacques Delille. 1813. — *Charles XII* à la Newa. 1813. — *La Découverte de la vaccine*, 1813. — *Épître* à MM. de l'Académie française sur cette question : L'étude fait-elle le bonheur dans toutes les situations de la vie, 1817. — *Trois messéniennes* sur les malheurs de la France, 1818; avec les *Elégies* sur la vie et la mort de Jeanne d'Arc. 1819. — Les *Vêpres siciliennes*, tragédie, 1819. — Les *Comédiens*, comédie, 1820. — *Le Paria*, 1821. — *Nouvelles messéniennes*, 1822 — *Discours* d'inauguration pour la salle de spectacle du Hâvre, 1823. — *Messéniennes* et poésies diverses, 1824, 15e édition, 1826. — *Poésies diverses*, précédées du poème sur la vaccine, 1824. — *Epître* à M. de Lamartine, 1824. — Son théâtre, 1825. — *Discours* prononcé le jour de sa réception à l'Académie française, 1825.— Sept *Nouvelles Messéniennes*, 1827. — *Marino Faliero*, 1829. — *Discours* en l'honneur de

Pierre Corneille, 1829. — *Marche parisienne*, 1830. — *Nouvelle messénienne*, 1830. — La *Varsavienne*, 1831. — Les *Enfans d'Edouard*, 1833. — *Dom Juan d'Autriche*, 1836. — La *Popularité*, 1839. — *Louis XI*, 1840. — *La fille du Cid*, 1840. — *Le Diplomate*, 1840. — *Le Retour*, nouvelle messénienne, 1840. — Le *Conseiller rapporteur*, 1841. — *Charles VI*, 1843.

Domeny de Rienzy (G. L.).

Ancien officier. A laissé : *Tableau* de la France, telle qu'elle a été, telle qu'elle est et telle qu'elle peut être; ou aperçu politique et impartial sur la restauration, 1814. — *Adresse* au gouvernement et au peuple Français, 1820. — *Dictionnaire usuel et scientifique de géographie*, in-8°, 1840-1841. — *L'Océanie*, faisant partie de l'*Univers pittoresque* de Didot, 3 vol. in-8°, 1840.

Edwards (H. Milne), 5 janvier.

Anglais, de l'Institut, mort catholique à Versailles. A laissé : *Manuel* de matière médicale, ou description abrégée des médicamens, avec l'indication des caractères botaniques des plantes médicinales, et celle des principales préparations officinales des pharmacopées de Paris, de Londres et d'Edimbourg; avec des considérations sur l'art de formuler, et des tableaux synoptiques, 1823-1834. — *Manuel d'anatomie chirurgicale*, etc., 1826. — *Encyclopédie portative*, 1829. — *Recherches* pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France, avec M. Audoin, 1832. — *Cahiers d'histoire naturelle*, à l'usage des colléges et des écoles normales primaires, avec Achille Comte, 1833. — 3e éd. 1839. — *Elémens de Zoologie*, ou leçons sur l'anatomie, la physiologie, la classification et les mœurs des animaux. 1834, 1835 et 1840. — *Histoire naturelle des crustacés*, etc., 1837. — Editeur de l'*Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, de Delamark, avec notes, 9 vol. in-8°, 1840-43.

Etchegoyen (le colonel).

Colonel d'artillerie, mathématicien. A laissé : *De l'unité*, ou aperçus philosophiques sur l'identité de la science mathématique, de la grammaire-générale et de la religion chrétienne; avec des figures hiéroglyphiques et le plan géométral du tabernacle du témoignage, 4 vol. in-8°, 1837-42. — Ouvrage rempli de bonnes intentions, mais singulier et utopique; l'auteur prétend avoir trouvé le langage des nombres perdu depuis Pythagore.

Feuillet (Laur. Fran.), 5 décembre. — 73 ans.

Né à Paris, le 20 novembre 1771, de l'Académie des Sciences morales et politiques, bibliothécaire de l'Institut. A laissé : *L'émulation* est-elle un bon moyen d'éducation; mémoire couronné par l'Institut, 1801. — Traduction des *Antiquités d'Athènes*, de l'anglais, avec Suart, 1808. — *Les amours de Psyché et de Cupidon*, traduit d'Apulée, 1809. — Article *Descartes* dans la *Biographie universelle*, avec Biot.

Fortia d'Urban (Le marquis[1]), 4 août. — 88 ans.

Né à Avignon, le 18 février 1756, d'une famille noble par sa naissance et ses ver-

[1] Ses prénoms sont *Agricol*, *Joseph*, *François*, *Xavier*, *Pierre*, *Esprit*, *Simon*, *Paul*, *Antoine*, qui lui furent donnés par les magistrats d'Avignon qui le tinrent sur les fonts baptismaux.

tus; élève à La Flèche en 1765, jusqu'en 1770; admis à l'école militaire en 1771; nommé second sous lieutenant dans la compagnie de Charitte, du régiment du roi Louis XV, le 28 avril 1773; créé chevalier de l'ordre de St-Lazare et du Carmel, le 19 avril 1774; se livre avec ardeur à l'étude des mathématiques; part pour Rome pour y suivre, devant le tribunal de la Rote, un procès d'où dépendait sa fortune, et y arrive le 24 mai 1777; bien accueilli par le cardinal de Bernis, alors ambassadeur du roi; se lie avec le père Jacquier, jésuite, savant mathématicien; abandonne son grade militaire en 1779; est nommé par le pape, colonel des milices d'infanterie du comtat venaissin, 1782; épouse en 1788 Mlle de Ste-Colombe des Achards; retourne à Rome, où son procès est terminé en 1788; se retire à Vitry-sur-Seine pendant la Terreur: revient à Paris après cette époque, et achète à la rue de Larochefoucauld, un hôtel et des jardins d'où il a vu passer tous les gouvernemens qui se sont succédés en France pendant 50 ans, exclusivement occupé d'études historiques, philosophiques ou religieuses. Chargé sous le gouvernement impérial de la direction de la propagande de Rome, M. de Fortia rendit de grands services à cette œuvre catholique; nous lui avons souvent entendu raconter comment il empêcha qu'elle ne fût dépouillée par les séides du gouvernement, et comment il résista à M. le comte Darn, qui voulait enlever de la bibliothèque les livres et les manuscrits les plus précieux. Revenu en France en 1815, il ne quitta plus sa chère retraite de la rue de Larochefoucauld. Jamais vie mieux employée que la sienne. Pendant les 10 ans que nous avons eu l'honneur d'être comptés au nombre de ses amis, nous l'avons toujours vu prompt à rendre service, dévoué à ses amis, mettant ses livres et sa bibliothèque, sa vaste érudition et une prodigieuse mémoire, au service de tous ceux qui en avaient quelque besoin; plus de 50,000 francs par an étaient consacrés à secourir les hommes de lettres, les artistes, les savants, à achever et à publier leurs œuvres; toute entreprise un peu utile était assurée de son appui et de sa souscription, avec une prodigalité qui tenait du souverain; trompé bien des fois dans ses largesses, il n'en conservait pas même un amer souvenir, et ne s'en vengeait qu'en racontant quelquefois, avec indulgence, les tromperies les plus déloyales. Sa vie était réglée comme son esprit. Hiver et été, il était levé à 5 heures et s'établissait dans sa bibliothèque, où au milieu de ses livres, il travaillait, souvent sans feu, jusqu'à 10 heures; l'après-midi, il passait dans un autre cabinet, où il s'occupait de ses affaires, de celles de ses amis, et tenait à jour une immense correspondance. Jamais il n'a manqué une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où souvent il prenait la parole. Tous les dimanches il réunissait à dîner un certain nombre d'amis, au milieu desquels il paraissait comme un sage entouré de ses disciples. D'une santé à toute épreuve, il était arrivé à l'âge de 88 ans, sans avoir besoin de canne ou de lunettes. Il s'était attaché la dernière année de sa vie à faire une *Histoire nouvelle de la vie et des ouvrages de Platon* pour laquelle il avait déjà fait de grandes recherches; plusieurs volumes étaient achevés. On dit que des héritiers peu intelligens ont vendu toutes ces *paperasses* à des épiciers. Il y avait cependant de curieuses recherches. De longtemps on ne retrouvera parmi les savans de Paris un modèle plus parfait de bienveillance, de bonté, de charité, de grandeur d'âme et de manières.

Comme homme religieux, M. de Fortia, fut toujours fermement attaché à la religion catholique et à l'Eglise. Pendant plus de 10 ans, que nous avons eu le bonheur de le connaître, nous n'avons jamais entendu sortir de sa bouche une seule

parole qui fût dirigée contre l'Eglise; jamais surtout aucune de ces plaisanteries que l'on voit avec peine errer sur les lèvres de la plupart des vieillards de nos jours. On aurait dit que M. de Fortia n'avait pas connu cette école de Voltaire au milieu de laquelle pourtant il avait vécu; lié d'amitié qu'il avait été avec la d'Alembert, les Dupuy, etc. Plusieurs de ses ouvrages parus même sous la terreur furent une protestation contre les croyances et la morale de cette époque. Il est vrai que, dans plusieurs de ses ouvrages, il y a quelques opinions particulières sur Adam, sur les commencemens de la société; mais M. de Fortia croyait que la partie chronologique de la Bible n'est pas de foi, ce qui est vrai jusqu'à un certain point. Ayant une chapelle dans son hôtel, tous les dimanches il y entendait la messe qu'un aumônier venait y célébrer; aussi quand il vit ses derniers momens approcher, il reçut les sacremens de l'Eglise avec foi et amour, fermeté et respect, sans honte et sans ostentation. Voici la longue liste des ouvrages de cet homme de bien:

Amusemens littéraires, 1784. — *Traité d'arithmétique*, Avignon, 1781, 1790; — 3e édition, sous le titre de *Nouveaux principes d'arithmétique*, 1794. — *Décisions* rendues par le tribunal de la Rote romaine, et suivies d'un arrêt définitif, en faveur de M. le comte de Fortia, contre madame la duchesse et M. le duc de Gadagne (1788). — Edition des *Recherches* sur la nature et les causes de la richesse des nations, traduites de l'anglais de M. Smith; 4e éd. par M. Roucher, et suivies d'un volume de notes, par M. de Condorcet, augmentée d'un discours préliminaire et de notes, avec une traduction complète des *Economiques* de Xénophon; 5 vol. in-8, 1790. — *Discours* sur la nécessité d'un nouveau système d'arithmétique, 1791. — *Vie de Xénophon*, suivie d'un extrait historique et raisonné de ses ouvrages: où se trouve la traduction de plusieurs opuscules de cet auteur, qui n'ont point encore paru en français, tels que l'apologie de Socrate; terminée par la traduction complète et nouvelle du banquet de Xénophon, 1795. — *Mélanges* de géographie, d'histoire et de chronologie anciennes; avec deux cartes et un mémoire de M. Barbié du Bocage, destinés à servir de supplément à l'histoire et aux *OEuvres de Xenophon*, et principalement à l'histoire de la retraite des Dix-mille, in-8. — *Discours* sur les nombres polygones, figurés et pyramidaux de tous les ordres, 1795. — *Traité des progressions* par addition, ou des séries algébriques, terminé par de nouvelles vues sur la quadrature du cercle, et précédé par un discours sur la nécessité d'un nouveau système de calcul; 3e édition. Paris, 1795; M. de Fortia y trace une méthode pour perfectionner le calcul intégral et différentiel. — Edition des *Maximes et œuvres morales* de François duc de Larochefoucauld, suivies d'observations et d'un supplément destiné à servir de correctif à ses maximes; terminée par une table alphabétique et analytique des matières; 1796, 2 vol. in 12.—Edition des *OEuvres de Vauvenargues*, avec des notes et une vie de l'auteur, 1797 2 vol. in-8. — *Arrêté du conseil d'Etat*, qui fixe définitivement la créance du citoyen Fortia, précédé et suivi de quelques autres pièces relatives à cette affaire. (Avignon, S. D., 52 pages, in-8.) — Inventaire des biens meubles et immeubles, de Clément de la Salle, commencé le 12 octobre 1609, notaire Delandes (suivi de quelques autres pièces relatives à la même succession), 1800. — *Jugement arbitral* rendu par les citoyens Joseph-Alexis Collet homme de loi, juge au tribunal de première instance de l'arrondissement d'Avignon, et Pierre-Fulcrand Costaing, homme de loi dudit Avignon: entre le citoyen Agricol Fortia, domicilié à Paris, demandeur en exécution de mandats rotaux, donnés à Rome le 7 août 1788, 1 et 3 décembre suivant; et les

Hoirs de Françoise-Gabrielle-Charlotte Fortia, veuve Galéan Gadagne, représentés par la nation ; le citoyen Gaspart Galéan et les créanciers de l'hoirie de ladite veuve Galéan-Gadagne, appelés dans la cause conformément aux arrêtés de la préfecture. (Avignon, S. D., in 8.) — *Recueil* de pièces relatives à la succession de Clément II de la Salle. — *Mémoire* publié par le Lycée de Vaucluse, et rédigé par ses commissaires, sur les inondations de la ville d'Avignon, antérieures à celle de 1755. 1802.—*Mémoires* de l'athénée de Vaucluse, contenant le compte rendu des travaux de cette Société depuis son institution, 1804. — *Catalogue* de la bibliothèque de la ville d'Avignon ; livres in-fol. 1804. — *Souscription* ouverte par l'athénée de Vaucluse pour la célébration du jour séculaire de la naissance de Pétrarque, le 20 juillet 1804. — *Second rapport* fait à l'athénée de Vaucluse sur la célébration du jour séculaire de la naissance de Pétrarque, le 20 juillet 1804.— *Vie de Pétrarque*, publiée par l'athénée de Vaucluse; augmentée de la première traduction qui ait paru en français, de la lettre adressée à la Postérité par ce poète célèbre, avec la liste des souscripteurs qui ont concouru à lui faire ériger un monument à Vaucluse le jour séculaire de sa naissance, 20 juillet 1804; 1805. — *Histoire ancienne des Saliens*, nation ligurienne ou celtique, et des Saliens prêtres de Mars : précédée par l'histoire des Liguriens, et des mémoires sur l'origine de l'académie celtique, 1805. — *Introduction à l'histoire d'Avignon*, tome 1er : contenant des mémoires sur les Celtes, les Cavares et les Saliens, et le commencement de l'histoire du Dieu Mars, précédé par quelques observations sur notre orthographe; 1805. — *Législation* des rentes foncières et application de ses principes à diverses rentes du département de Vaucluse et d'autres parties de la France, 1805. 1806. — *Consultation* en faveur des rentes foncières, pour la commune de Pernes, département de Vaucluse. — *Mémoires* de l'athénée de Vaucluse, 1806. — *Mémoires* pour servir à l'histoire des propriétés territoriales dans le département de Vaucluse, et principalement dans la ville et le territoire d'Avignon ; suivis de l'examen de quatre questions sur les rentes foncières, 1808. — *Importance* de la stabilité des tribunaux actuels de première instance, ou observations présentées aux chambres du royaume, par MM. les délégués de la ville d'Orange, pour la conservation du tribunal de première instance établi dans cette ville. — *Histoire de la maison de Fortia*, originaire de Catalogne, établie en France dans le 14e siècle ; où l'on trouvera quelques détails historiques sur le royaume d'Aragon et les anciens comtes de Provence, 1808. — *Antiquités et monumens* du département de Vaucluse. 1re partie, contenant l'histoire des Cavares et du passage d'Annibal par le département de Vaucluse. 2e partie, contenant l'histoire de la conquête de la Gaule méridionale par les Romains, l'explication de médailles celtiques nouvellement découvertes, et l'histoire de l'ancienne Atlantide, 1808, 2 vol. in-12. — *Statuts* d'une nouvelle Société d'agriculture, sciences et arts, établie à Avignon. — *Plan d'un atlas historique portatif*, suivi d'une liste des évrivains et artistes célèbres jusque et y compris le 5e siècle avant l'ère chrétienne ; terminé par un catalogue raisonné des géographes grecs, composé en latin par Luc Holsténius, publié pour la première fois, avec une traduction française, 1809. —*Recueil des titres de propriété* d'une maison et terrain situés au faubourg Montmartre division du Mont-Blanc, chaussée d'Antin, rue de la Rochefoucauld, n° 12, 1809. — *Histoire de la marquise de Ganges*, 1810. — *Tableau* historique et géographique du monde, depuis son origine jusqu'au siècle d'Alexandre, c'est à dire jusqu'au 1er siècle avant l'ère chrétienne inclusivement, 1810, 4 vol. in-12.—*Histoire*

d'Aristarque de Samos, suivie de la traduction (latine de Wallis) de son ouvrage sur les distances du soleil et de la lune ; de l'histoire de ceux qui ont porté le nom d'Aristarque avant Aristarque de Samos; et le commencement de celle des philosophes qui ont paru avant ce même Aristarque, 1810. — *Mémoires* pour servir à l'histoire du globe terrestre, 1811, 10 vol. in-12. — *Principes* des sciences mathématiques, contenant des élémens d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie et de mécanique ; suivis d'une notice historique sur quinze mathématiciens nommés dans cet ouvrage, avec trois planches, 1811. — *Projet* d'une nouvelle histoire romaine, lu à Rome, 1813, in-8, avec six planches gravées. — *Discours* sur les murs saturniens ou cyclopéens (lu à l'académie d'archéologie, à Rome, le 6 mai 1813, au nom d'une commission chargée de faire un rapport sur les murs saturniens appelés par les Grecs, cyclopéens), 1813, in-8, avec trois planches gravées. — *Tableau historique* et généalogique de la maison de Bourbon, depuis son origine jusqu'à nos jours suivi de l'état actuel des diverses branches de cette illustre maison, 1816. — *Notice historique* sur la société charitable et royale des pénitens de la Miséricorde à Avignon, suivie d'un exposé de leurs droits sur l'hospice des insensés à Avignon, et d'une consultation de deux avocats qui en détaille les preuves, 1816. — *L'art de vérifier les dates*, par les religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et continué par une Société de savans et d'hommes de lettres. Paris, 1818 et ann. suiv., 43 vol. in-8, ou 11 vol. in-4 ou in fol., divisés en quatre parties distinctes. — M. de Fortia consacrait 10,000 fr. par an à cet ouvrage auquel il manque encore 4 volumes. — *Dissertation* sur le passage des rivières et des montagnes, et particulièrement sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal, l'an 218 avant l'ère chrétienne, 1re édit. 1818; 2e édition, accompagnée d'une carte qui représente la marche d'Annibal, depuis Nîmes jusqu'à Turin. Paris, 1819 ; 3e édition, avec nouvelles observations sur les deux dernières campagnes de Louis XIV et d'une dissertation sur le mariage de Molière, 1821. — *Pétition* adressée aux deux chambres, par la commune de Châteauneuf-Calcernier (Vaucluse), précédée d'une notice historique, et d'un titre qui constate les droits qu'elle réclame, 1819. — *Hipparque*, ou l'amour du gain, dialogue de Platon, traduit du grec en français pour la première fois, avec une introduction et des notes, 1819. — Édition des *Directions pour la conscience d'un roi*, composées pour l'instruction de Louis de France, duc de Bourgogne ; par François de Salignac de la Motte Fénelon (précédées de l'éloge de Fénelon et d'un avertissement de l'éditeur, suivies des maximes morales de l'illustre archevêque), 1821. — *Mémoires* pour servir à l'histoire romaine pendant les 126 ans qui ont précédé l'ère chrétienne. Extraits du 5e volume de l'Art de vérifier les dates, 1821. — *Nouveau système de bibliographie alphabétique*, 2e édition, précédée par des considérations sur l'orthographe française, divisée en trois parties, ornée d'un portrait de Thoth ou Hermès, 1822. — *Traité d'Aristarque de Samos*, sur les grandeurs et les distances du soleil et de la lune ; et fragment de Héron de Byzance sur les mesures, traduit du grec pour la première fois, avec des commentaires et des observations, 1823, avec planches. — *Mémoire* sur une question proposée par l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, suivi d'un opuscule de Héron de Byzance, sur les mesures, traduit du grec pour la première fois, et de quelques observations sur les mesures itinéraires des anciens, 1823. — *Supplément* au Tite-Live, inséré dans la collection des auteurs classiques de M. Lemaire, 1823. — *Supplément* aux diverses éditions des œuvres de Molière, ou lettres sur la femme de

Molière, et poésies du comte de Modène, son beau père, 1825. — *Vie* de Louis de Berton de Crillon des Balbes, surnommé le brave Crillon, suivie de notes historiques et critiques, 1825 - 1826, 3 vol. in-8 avec portrait. — *Vie* de Louis des Balbes de Berton de Crillon, surnommé le brave Crillon, par M. l'abbé de Crillon, agent général du clergé de France, 1826, 1 vol. in-12. — *Histoire* des révolutions de la ville et du royaume de Naples, 1826, 2 vol. in-8. — *Annales du Hainaut*, par Jacques de Guyse ; traduites en français avec le texte latin en regard. Paris, 1826 - 1836, 19 vol. in-8 avec fig., et deux volumes de tables, 1837. — *Tableau chronologique* des événemens rapportés par Tacite, et antérieurs à l'avénement de l'empereur Tibère. Paris, 1827, in-8. — *Méditations en prose*, par une dame indienne (Mme Mercier d'Eldir), 1828. — *Discours* prononcé à la séance de la Société asiatique, le 3 septembre 1827, 1827. — *Discours* prononcés à la Société asiatique, le 7 janvier et le 4 février 1828. — *Histoire générale de Portugal*, depuis l'origine des Lusitaniens jusqu'à la régence de don Miguel, 1828 - 1830, 9 vol. in-8, avec cartes et portraits. — *Chronologie de Jésus-Christ*, 1830 — *Mémoire* sur la langue phénicienne, 1830. — Edition des *OEuvres choisies* de M. le vicomte de Chateaubriand (avec des notes et trois cartes pour l'itinéraire de Paris à Jérusalem), 1830 18 vol. in-12. — *Essai sur l'origine de l'écriture*, sur son introduction dans la Grèce et son usage jusqu'au tems d'Homère, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1000 avant notre ère, 1832, in-8, avec figures coloriées. — *Homère et ses écrits*, 1832, pour répondre aux écrivains qui ont avancé qu'Homère est un nom symbolique et que cet auteur n'a jamais existé. — *Examen* d'un diplôme attribué à Louis le Bègue, roi de France, suivi d'un traité sur saint Denis, premier évêque de Paris, 1833, 2 vol. in-12. — *Sur les trois systèmes* d'écriture des Egyptiens, 1833. — *Principes de morale naturelle* (4e édition considérablement augmentée), 1834, 2 vol. — *Essai* sur l'immortalité de l'âme et sur la résurrection, 1835. — *Ecriture hiéroglyphique*. Lettre adressée à M. Amédée Peyron, à Turin, 1835 — *Histoire des tems antédiluviens* ou antérieurs au déluge d'Yao, arrivé l'an 2298 avant notre ère, 1837. — *Frère Jacques le Mineur*, ou le duel et le rendez-vous, anecdote belge ; par M. le baron de Reiffenberg, 1837, à l'occasion des Annales du Hainaut. — *Table chronologique* des Annales du Hainaut, contenant l'histoire des rois belges avant la prise de Troie. Paris, 1838, in 8. — *Histoire antédiluvienne* de la Chine, ou histoire de la Chine dans les tems antérieurs à l'an 2298 avant notre ère, 1838, 1841. — *Mémoires* pour servir à l'histoire de l'introduction du Christianisme dans les Gaules, 1838, extraits de nos *Annales*. — *Histoire des Lorrains*, par Hugues de Toul ; extraite des Annales du Hainaut, 1838. — *Histoire et ouvrages* de Hugues Métel, né à Toul en 1080, ou Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du 12e siècle, 1839. — Deux lettres sur Jacques de Guyse, à M le baron de Stassart ; par M. Adolphe Aubenas, 1839. — *Description de la Chine* et des états tributaires du céleste empire. Paris, 1839 - 1840, 4 vol. in-12, pap. collé, avec une carte nouvelle de la Chine, dressée par Dufour. — *La Chine et l'Angleterre* ou histoire de la déclaration de guerre par la reine d'Angleterre à l'empereur de la Chine, 1840-1842. — *Abrégé chronologique* de la vie de Platon, 1845. — Il publiait en outre *Les itinéraires anciens, d'Antonin et de Peuttinger*, texte et *atlas* qui se continuent en ce moment.

M. le marquis de Fortia a inséré dans nos *Annales* les articles suivans : sur la Bactriane et la patrie d'Abraham, t. xv, 35. — Sur l'époque de l'introduction du

christianisme dans les Gaules, XVII, 7, 119. — Mémoire sur un portrait de Jésus-Christ, XIX, 103, 165. — Traduction d'un extrait de Photius sur les témoignages d'auteurs grecs et barbares en faveur de la foi des chrétiens, III, 3e série, p. 394. — Et dans l'*Université catholique* l'article : du tremblement de terre arrivé à Antioche l'an 589 de notre ère et de quelques événemens malheureux qui l'ont suivi, t. XV, p. 395.

Fraja Frangipane (Dom Ottavio), 10 juin. — 80 ans.

Nous donnerons prochainement une notice sur la vie et les écrits de ce docte bénédictin.

Gilbert de Voisins (le comte Pierre Paul Alex.). — 70 ans.

Né à Paris, le 23 avril 1773, magistrat sous l'empire, pair depuis 1830. A laissé : Édition de : *Procédure* contre l'Institut et la constitution des jésuites, suivie au parlement de Paris, sur l'appel comme d'abus interjeté par le procureur général du roi, recueillie par un membre du parlement, 1823. — *Nouvelles pièces* pour servir de complément à la procédure contre les jésuites, 1824. — *De la concordance* des doctrines du *Mémorial religieux* avec celle des auteurs jésuites les plus fanatiques, et de la complicité de la commission de la censure dans la publication de ces doctrines, 1824. — *Des empiétemens* du conseil d'état sur les tribunaux, etc, 1824. — *Lettre* à M. de Bellart, à l'occasion du procès de tendance fait au *Constitutionnel*, 1825. — Edition avec *Introduction* de l'*Essai d'éducation nationale*, de La-Chalotais, 1826. — Edition des *Mémoires* du même, 1826.

Hulot (le baron), mai.

Général d'artillerie sous l'empire, mort en bon chrétien. A laissé : *Instruction sur le service de l'artillerie*, 3e édit., 1813.

Lenormand (Mlle Marianne Anne). — 71 ans.

Née à Alençon (Orne), en 1772. La fameuse cartomancienne a laissé : *Anniversaire* de la mort de l'impératrice Joséphine, 1815. — *Les souvenirs prophétiques* d'une sibylle sur les causes de son arrestation, le 11 décembre 1809, 1815. — *Lettre* en réponse à M. Hoffmann, dans le *Courrier* du 20 septembre 1815. — *La Sibylle* au tombeau de Louis XVI, 1816. — *Les Oracles sibyllins*; 1817. — *La Sibylle* au congrès d'Aix-Lachapelle, 1819. — *Mémoires historiques et secrets* de l'impératrice Joséphine, 2 vol. 1820, et en 3 vol., 1827. — *Souvenirs* de la Belgique, cent jours d'infortune, avec le portrait de l'auteur dans sa prison, 1822. — *L'ange* protecteur de la France au tombeau de Louis XVI, 1824. — *L'ombre* immortelle de Catherine II au tombeau d'Alexandre 1er, 1826. — *L'ombre* de Henri IV, au palais d'Orléans, 1830. — *Le Petit homme rouge* au château des Thuileries; la vérité à Holy-Rood, 1830. — *Manifeste* des dieux sur les affaires de la France; apparition de feu la duchesse douairière d'Orléans à son fils Louis-Philippe 1er, 1832. — *Arrêt suprême* des dieux de l'Olympe en faveur de Mad. la duchesse de de Berry et de son fils; l'ombre du prince de Bourbon à son filleul le duc d'Aumale d'Orléans; révélations, 1833.

Nicollet (Jean, N.).

Astronome. A laissé : *Lettre* à M. Outrequin, banquier, sur les assurances qui

ont pour base les probabilités de la durée de la vie humaine, 1818. — *Mémoire* sur la mesure d'un arc du parallèle moyen entre le pôle et l'équateur, avec Brousseaud, 1826. — *Mémoire* sur un nouveau calcul des latitudes de Mont-Jory et de Barcelonne, pour servir de supplément au traité de la base du système métrique, 1828. — *Cours de mathématiques* à l'usage de la marine, 1830.

M. Nicollet passa ensuite en Amérique, où il fut chargé d'un observatoire, et d'où il publia cette plaisanterie, qui fit tant de bruit il y a quelques années, sur un télescope au moyen duquel il avait vu distinctement les *hommes ailés qui étaient dans la lune.*

Poncelet (Fran. Fred.) 29 mars. — 55 ans.

Né à Moizay (Meuse), le 10 août 1790, professeur de l'histoire du droit à la faculté de Paris; mort chrétiennement, administré par le P. de Ravignan. A laissé : Edition des *Maximes de Larochefoucault*, 1812. — *Histoire du droit romain*, 1821. — *Révision* de l'histoire du droit romain de Hugo, faite par M. Jourdan, 1821. — *Analyse* du titre des priviléges et hypothèques avec la solution de quelques questions qui s'y rattachent, thèse, 1826. — *Positiones juris romani* ad titulum de usuris, fructibus et morâ, 1826; deux thèses pour le concours de la chaire de droit. — Edition du *Commentaire* sur le code de procédure de Pigeau, avec Lucas-Championnière, 1827, — *Rapport* sur les priviléges de l'opéra, 1827. — *Histoire* des sources du droit romain, traduite de l'allemand, de Mackeldey, 1829. — Edition de l'*Introduction* à la procédure civile de Pigeau, avec un appendice renfermant la procédure devant la justice de Paris et les tribunaux de commerce, et formulaire renfermant les modèles des actes les plus usuels de la procédure, 1833. — 6e édition, 1841. — Edition du *Commentaire* sur le Code civil de Boileux, 1835. — 5e édit. 1842.

Saint-Roman (le comte de).

Pair de France. A laissé : *Discours électoral*, 1815. — *Réclamation* sur le droit électoral, 1817. — *Sur le faux et absurde système* de la souveraineté du peuple, 1820. — *Sur la souveraineté du peuple* (suite), 1821. — *Poésies dramatiques* d'un émigré, 1825. — *Essai* sur la nécessité de reprendre les sciences par leur commencement, et de les réasseoir sur leurs vraies bases, 1832.— *Lettre* à M. de Cormenin sur la souveraineté du peuple, 1832. — *Lettre* sur la patrie, la légitimité et la souveraineté du peuple, 1836. — *Lettre* à M. de Lamartine, 1842.

Savy (Mgr), 26 janvier.

Prêtre, vicaire-général, puis évêque d'Aire, charge dont il se démit volontairement pour des raisons de santé, a composé, étant vicaire-général : *Traité de la sphère* et du globe artificiel, avec des observations générales sur la mappemonde, 1811. — *Abrégé de Mythologie*, à l'usage des maisons d'éducation, 1811.— *Oraison funèbre de Louis XVIII*, 1825.

Sirey (Joséphine).

Nièce de Mirabeau, romancière. A laissé : *Marie de Courtenay*, 1818. — *Louise et Cécile*, 1822. — *La Mère de famille*, journal moral, etc. 1834. — *Conseils* d'une grand'mère aux jeunes femmes, 1838.

Tharin (Mgr. Claude, Marie, Paul), 14 juin. — 56 ans.

Né à Besançon, le 24 octobre 1787, sacré évêque de Strasbourg le 18 janv. 1824; nommé précepteur du duc de Bordeaux, il donne sa démission de son évêché, le le 13 novembre 1826. A laissé : *Nouvelles considérations* philosophiques et critiques sur la société des jésuites, sur les causes et les suites de sa destruction, 1818. — *Discours* pour le soulagement des victimes de la cause royale, le 20 mars 1830. — *Du gouvernement représentatif*, 1834-35. — *Lettres* à M. le comte de S. sur les *Paroles d'un croyant*, 1834. — *Méditations religieuses et politiques* d'un exilé, 1835. — *Les gémissemens* et les espérances de la religion catholique en France, ou de l'état général et de l'avenir de l'Eglise de France, 1838. — *Les derniers jours du condamné* Félix Robot; traduit de l'italien, 1838. — *Méthode* pour consoler les malades et les aider à bien mourir; traduit de l'italien, du V. Laurent Scupoli, 1841. — *Réflexions* sur les attaques dirigées par le *Journal des Débats* et le *Constitutionnel* contre Mgr. l'archevêque de Paris, à l'occasion de son discours prononcé le 1er mai 1842; 1843.

Vernet (l'abbé), 4 mai. — 82 ans.

Doyen d'âge de la société de Saint-Sulpice, vicaire-général du diocèse de Viviers depuis plus de 40 ans. On a de lui : *Lettres apostoliques du clergé catholique* du diocèse de Viviers à M. Charles Lafond de Savine, évêque assermenté abdicataire, 1800.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

Voir page 5 la Table des articles.

A

Abailard. Trois lettres inédites en forme de préface pour le recueil de ses hymnes, latin et français. 18
Abel, a connu l'écriture; ses livres. 445
Abréviations commençant par la lettre D. 55
Adam : a connu l'écriture. 440
Affre (Mgr Denis). Sa lettre sur la Théodicée chrétienne de M. l'abbé Maret. 121
Agneau. Erreur de M. Didron. 590
Amérique (l') sous le nom de pays de Fou-Sang, connue dès le 5e siècle de notre ère par les Chinois, etc. Voir de Paravey.
Amiot (le P.), sur l'origine de l'écriture. 451
Ammien Marcellin. Sur les hiéroglyphes. 447
Anselme (saint). Sa démonstration de Dieu. 223
Anthropologie (collection d'). Voir M. Serres.
Arabes. Sur l'origine de l'écriture. 441
Aristote. Que tout vient de Dieu, 16; sa théodicée. 218
Augustin (saint). Sur les hymnes. 21. — Sa démonstration de Dieu. 221

B

Babylonie ancienne et moderne. Voir M. Quatremère.
Baggs (Mgr.). Du système des anglicans appelés Puséystes, etc. 144. — De l'origine du Puséysme. 150. — Principales publications de l'école puséyste. 165. — De l'avenir probable du Puséysme. 182
Bélus. Son temple. 419
Bonnetty (M. A.), directeur des *Annales*. Note sur les trois lettres inédites d'Abailard. 34. — Dictionnaire de diplomatique. Dominicales (lettres) 50. — Donation *Id.* — Droit canon. 52. — Duc et Duché. 55. — D et ses abréviations. 53. — Origine et différentes espèces d'E. 266. — Ecole. 291. — Ecriture; son origine chez tous les peuples. 457. — Analyse du livre du P. de Ravignan sur l'existence et l'institut des Jésuites. 68. — Introduction et notes sur un mémoire concernant la doctrine et les livres des Chinois. 197. — Sur la découverte du tombeau de saint Réparatus. 230. — Sur les martyrs de Tipasa. 236. — Anonce et liste des œuvres de saint Jean-Chrysostome. 259. — Exposé des doctrines des Verbes nouveaux : MM. Mickiewicz, Towianski et Quinet. 245. — Sur Pierre-Michel Vintras, révélateur de l'œuvre de la Miséricorde, 272. — Note sur le faux duc de Normandie. 282. — Sur les conférences du P. Lacordaire. 297. — Analyse des conférences du R. P. de Ravignan. 299. 575. — Nécrologie des auteurs morts en 1845, avec la liste chronologique de leurs ouvrages 456 Aux abonnés des *Annales* 458
Bouddhisme chinois. Son exposition. 550
Bournier (M. et Mad.). Procès intenté par leurs parents demandant leur interdiction, pour avoir embrassé une secte nouvelle. 274
Brunati (M. l'abbé). Preuves de la propagation de la révélation primitive parmi les gentils avant la naissance de Jésus-Crist. Epoque d'Adam jusqu'à Noé. 7

C

Cassien. Sur la transmission de l'écriture. 445
Castracane (le cardinal). Lettre sur le magnétisme 403
Cauvigny (M. l'abbé). Analyse du rapport fait à l'Académie des Sciences, par M. Serres, sur une collection d'anthropologie. 58. — Sur la théodicée chrétienne de M. l'abbé Maret. 121. — Sur les différentes théodicées de Platon, d'Aristote, etc. 212. — Erreurs du rationalisme moderne sur la Trinité. 523
Chaire de saint Pierre conservée à Rome. Description par M. l'abbé Gerbet. 85. — Sa forme et sa figure. 95.
Champollion (M.). Sur Hermès. 446. — Sur les livres hermétiques. 448. — Sur Brahma. 449

Chinois. Leurs livres sacrés, leur origine, traditions primitives qu'ils contiennent. 197. — Leurs traditions sur l'origine de l'écriture. 207 et 450
Champagny (M. F. de). Analyse critique de l'histoire de saint Pie V. 397
Conférences de Notre-Dame de Paris. Voir le P. de Ravignan.
Cordellettes. Ecriture par ce moyen. 452
Cugnac (M. Henri de) Lettre sur une mutilation de la géographie de Malte-Brun. 84

D

D. Ses abréviations sur les inscriptions et les manuscrits. 55
Didron (M.). De quelques-unes de ses aberrations dans son histoire de Dieu 383
Dieu. Comparaison de la notion chrétienne de Dieu avec la notion rationaliste. Voir M. l'abbé Maret. — Traditions chez les Chinois. 199
Descartes. Sa démonstration de Dieu. 226. Sa philosophie, cause de toutes les erreurs. 246
Dictionnaire de diplomatique. Dominicales (lettres). 50. — Donation. *Id.* — Droit-canon. 52. — Duc et Duché. 53. — D et ses abréviations. 55. — Origine et différentes espèces d'E. 266. — Ecole 294. Ecriture. Son origine chez tous les peuples. 427
Dominicales (lettres). 50
Donation. 50
Droit-canon. 52
Duc et Duché. 53
Drach (M. le chev.). De la prononciation du Tétragrammaton des Hébreux. 187
Dupuch (Mgr). Découverte du sépulcre où repose le corps de saint Réparatus, évêque d'Afrique au 4e siècle. 230. — Inscription tumulaire du sépulcre. 231

E

E (origine et différentes espèces d'). E sémitiques. 287. — E majuscules. 289. — E cursif. 291. — E des inscriptions et des manuscrits. 295
Ecole. 294
Ecriture Tradition de tous les peuples sur son origine. 437
Egyptiens. Comparaison de leur écriture avec celle des Chinois 205 — Leurs traditions sur l'origine de l'écriture. 445
Encyclopédie du 19e siècle. Annonce. 245. — Analyse. 428
Enoch a connu l'écriture. Ses livres. 444
Etat d'innocence et de chute chez les Chinois. 201. — Hiéroglyphes qui en conservent le souvenir. 208

F

Fabricy (Gab.). Sur la Propagation des croyances primitives dans tout l'univers. 12
Falloux (M. le vicomte de). Examen de son Histoire de saint Pie V. 397
Fou hi est Anubis, ou Hermès, ou Enoch. 205
Fou-Sang (pays de). Voir Amérique.

G

Gerbet (M. l'abbé). Description de la chaire de saint Pierre, conservée à Rome, et preuves de son identité avec celle dont saint Pierre s'est servi. 85. — Annonce de son esquisse de Rome chrétienne. 396
Gousset (Mgr). Décision sur le magnétisme. 403
Grégoire XVI. Bref portant condamnation de Michel Viutras, révélateur nouveau. 281

H

Hermès, ou Thoth, ou Mercure; Ce qu'il est. 205. — A inventé l'écriture; ses livres. 446
Hindous, sur l'origine de l'écriture. 449
Huot (M. J. J.) Est accusé d'avoir tronqué la géographie de Malte-Brun. 84. — Sa réclamation. 151
Hymnes d'Abailard Voir ce nom.

I

Iaho des Grecs. Ce que c'est. 187
Index (ouvrages mis à l') à Rome. 238
Inscription; du tombeau de saint Réparatus 231. — Explication des D qui y entrent. 55. — Erreurs de M. Didron sur les inscriptions chrétiennes. Voir ce nom.
Institut des Jésuites. Voir le R. P. de Ravignan.

J

Jean Chrysostome (saint). Liste de tous ses ouvrages d'après la nouvelle édition de M. Migne. 239
Jehovah. Sa vraie prononciation. 39
Josephe, sur l'origine de l'écriture. 443

L

Lacordaire (Le P.). Sur ses conférences 297
La Mennais (l'abbé de). Sur la propagation des croyances primitives dans tout l'univers. 12
Le Noble (M. Alexandre). Edition et traduction de deux préfaces inédites d'Abailard. 18. — Errata. 104
Lettres dominicales. 52
Lithographies. Plan. 28. Chaire de saint Pierre conservée à Rome. 95. —

Planches 29, 30, 31, donnant les diverses formes de la lettre E chez les Egyptiens, les Grecs et les Latins. 287, 289, 291
Louis XVII. Voir Neudorf.

M

Magnétisme (nouvelle décision de Rome sur le). 405
Malte-brun Sur sa géographie. 84, 154
Maret (M. l'abbé). Analyse de sa Théodicée chrétienne ou comparaison de la notion chrétienne de Dieu avec la notion rationaliste ; 1er art. 121. — 2e art., Théodicée de Platon. 212. — Théodicée d'Aristote. 218 — Démonstration de Dieu par saint Augustin. 221. — Par saint Anselme 223. — Théodicée du Cartésianisme. 227. — 3e art. Erreurs du rationalisme moderne sur l'origine du dogme de la Trinité. 325
Martin (M.). Sur la Théodicée de Platon. 215
Maupied (M. l'abbé). Analyse du cours complet de philosophie de M. Rattier. 80
Mercure Trismégiste. Voir Hermès.
Mexicains. Leur écriture par nœuds. 452
Migne (M. l'abbé). Annonce de ses publications. Tome XXVI et XXVII de Scriptura sacra. 157. — Du tome XXVI, de Theologia, *ib* ; — des Prælectiones theologicæ, du P. Perrone. 158.—Des OEuvres du comte de Maistre. 159. — Des OEuvres de Mgr de Pressy. 160. — Des OEuvres de saint Jean-Chrysostome. 239
Mickiewicz (M. Adam) annonce et déifie un verbe nouveau. 248
Missions catholiques (nouvelles des). 153. 402-454

N

Napoléon transformé en messie 250. 265
Neudorf, faux Louis XVII. Son œuvre. 282
Newman (M.) Analyse de sa doctrine et de ses écrits. 144. 165
Noé. Comment il a transmis sa doctrine à ses descendans. 10

O

OEuvre de la Miséricorde. Révélation nouvelle. Voir Vintras et Bournier.

P

Paravey (M. le chev. de). Mémoire pour prouver que l'Amérique, sous le nom de pays de Fou-Sang, était connue dès le 5e siècle de notre ère, par les Chinois. 101
Philosophie personnelle ou rationaliste, cause de tous les désordres ; 246. — Philosophie catholique. 299. — Elle explique les similitudes des croyances antiques. 448 — 458
Pie V (Histoire du pape saint). Voir M. le vicomte de Falloux.
Platon. Exposé de sa Théodicée. 212. — Sa Trinité est loin de celle des chrétiens. 333. — Sur Thoth. 416. — Sur les noms. 449
Poisson. Erreur de M. Didron sur ce symbole 391.
Pusey (M.). Analyse de sa doctrine et de ses écrits ; examen de son école. 144. 165

Q

Quatremère (M.) Mémoires géographiques sur la Babylonie ancienne et moderne. 361. — Etendue de la Babylonie. 365. — De la ville de Babylone 405. — Position des principaux édifices. 419
Quinet (M. Edgar). Sa philosophie ; réponse à quelques reproches adressés à l'église catholique. 265

R

Rabbins. Sur l'origine de l'écriture. 440
Ramsay. Sur la propagation des doctrines primitives dans tout l'univers. 14
Rationalisme moderne (Erreurs du) sur l'origine du dogme de la Trinité 325
Rattier (M.). Analyse de son cours de philosophie mise en rapport avec le programme universitaire et ramenée aux principes du catholicisme. 80
Ravignan (le R. P. de). Analyse de son livre de l'existence et de l'institut des Jésuites. 68. — Analyse de ses conférences à Notre Dame de Paris, en 1841. Sujet des conférences : *Les droits et les devoirs de la raison* 299. — 1re conférence : Les droits et les devoirs de la raison. 300 — 2e conférence : Devoirs de la raison. 310. — 3e conf. : La philosophie et l'autorité de l'Eglise. 314. — 4e conf. : L'autorité de l'Eglise est certaine pour la raison. 321. — 5e conf. : Ce que c'est que le catholique soumis à l'Eglise. 373. — 6e conf. : La religion du cœur. 378
Récamier (M. le docteur). Sur l'abstinence. 430
Rémusat (Abel). Analyse de ses mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales. — Du bouddhisme selon les Chinois. 331
Réparatus, évêque d'Afrique au 4e siècle. Découverte de son tombeau. 230 — Son inscription. 231
Révélation primitive parmi les gentils avant la naissance de Jésus Christ. Voir M. l'abbé Brunati.

S

Saint attendu chez les Chinois. 200
Serres (M.). Analyse de son rapport fait à l'Académie des Sciences sur la collection d'anthropologie recueillie pendant l'expédition du capitaine d'Urville. 58
Seth a connu l'écriture. Ses livres. 442
Symbolisme chrétien. Erreurs de M. Didron. 389
Siriade (terre). Ce que c'est. 443

T

Talmud. Annonce d'une traduction en français. 161
Tétragrammaton des Hébreux. Voir M. Drach.
Théodicée chrétienne, ou comparaison de la notion chrétienne de Dieu avec la notion rationaliste. Voir M. l'abbé Maret.
Thomassin (le P.). Sur la manière dont les croyances primitives furent propagées dans tout l'univers. 10
Thoth. Voyez Hermès.
Towianski (M.), révélateur nouveau; son histoire; le discours où il expose son système. 282
Triangle. Erreur sur ce symbole. 395
Trinité (Erreurs du rationalisme moderne sur l'origine du dogme de la). 325. — De la Trinité indienne. 328. — De la Trinité de Platon et des platoniciens. 333. — La Trinité selon les catholiques. 337. — Erreur de M. Didron sur son symbole. 395

V

Valroger (M. l'abbé H. de). Analyse des mélanges d'histoire et de littérature orientales de M. Abel Rémusat. Du bouddhisme chinois. 350
Vintras (Pierre Michel), révélateur de l'œuvre de la Miséricorde. Son système condamné par le pape et par l'évêque de Bayeux. 272. — Procès d'interdiction fait à ses adhérens. 274

ERRATA DU IXe VOLUME.

N° 51, p. 204, l. 25, effacez le premier caractère chinois du mot *hi*.
— p. 205, l. 10, faites le même retranchement.
— p. 206, à la fin de la note ajoutez : Celui qui attribue à Hermès les 36,000 caractères est Jamblique, *De Mysteriis egyptiorum*.
— p. 207, l. 16, conservée par Eusèbe, ou plutôt par le *Syncelle*, p. 40.
N° 52, p. 286, l. 9, *pour* les variantes. — Par les variantes.

FIN DU 9e VOLUME.